

ACADÉMIE D'ORLÉANS

AGRICULTURE, SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

MÉMOIRES

Année 2014

VI^e SÉRIE – TOME 24



5 rue Antoine Petit
45000 ORLÉANS
site : www.lacado.fr

MÉMOIRES
DE L'ACADÉMIE D'ORLÉANS
AGRICULTURE
SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

*Déclarée d'utilité publique par décret présidentiel
du 5 mars 1875*

ANNÉE 2014

VI^e SÉRIE
TOME 24

Volume édité en 2015



5 rue Antoine Petit
45000 ORLÉANS
site Internet : <http://www.lacado.fr>

ISSN 0994-6357

L'Académie d'Orléans Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts, héritière des sociétés savantes qui ont existé dans la ville sous l'Ancien Régime, dont l'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts au XVIII^e siècle, a pris en 1996 la suite de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans.

En couverture :.. Roger Toulouse, *La dominance de l'homme*, 1979, collection particulière.

Sommaire

	Pages
La Conférence Nationale des Académie à Orléans.....	5
Présentation	7
Programme du colloque	8
Réalisation	10
 Communications	
Pierre Muckensturm La laïcité aujourd'hui, une loi non-écrite.....	13
Guy Duhamel Fougeroux de Blaveau, un ingénieur militaire	
de Fougeroux de la fin de la seconde moitié du XVIII ^e siècle.....	19
Jean-Pierre Navailles Miroir, ô miroir, était-ce la Belle Époque ?.....	25
Christian Froissart Les horloges du règne végétal.....	37
Jacques Varet Le BRGM à Orléans.....	47
Marc Baconnet L'œuvre de Roger Toulouse 1918 - 1994, du variable à l'invariable..	53
Alain Di Stefano Yèvre-le Châtel : dix siècles d'histoire de l'art roman	
à l'art contemporain	67
Claude Hartmann Deux épisodes de la libération de la France :	
la reddition de la colonne Elster ; la réduction de la poche de Royan .	81
Claude-Henry Joubert Charles Fourier et la musique.....	93
Patrick Brun Qualité des eaux souterraines et pollutions diffuses.....	121
Nicolai Tafta Expressions idiomatiques en français et en roumain.....	137
Christian Froissart Un botaniste orléanais,	
Auguste François César Prouvençal de Saint-Hilaire 1779 – 1853..	145
Michel Monsigny Charles Sadron : un remarquable scientifique du XX ^e siècle....	155
Michel Mudry L'enseignement supérieur en France et aux États-Unis	
Comparer l'incomparable	173
Frédérique de Lignières Les écrits féminins durant la guerre de 1914 - 1918.....	203
Micheline Cuénin Histoire et résistance au pays de Montbéliard.....	225
Michel Marion Autopsie d'une bibliothèque : le catalogue des livres du pasteur	
Frédéric Guillaume de Labroue, chapelain de l'ambassade de	
Hollande (1752 – 1774).....	233
Abstracts in english	251
 Sortie annuelle	
Michel Deck Voyage aux boucles de la Basse-Seine et à Honfleur.....	261
 Varia	
Michel Monsigny Les prix Nobel de physiologie et de médecine 2013.....	271
Marius Ptak Le prix Nobel de chimie 2013	275
Marius Ptak Le prix Nobel de physique 2013	277
François Kergall Comité consultatif national d'éthique	
pour les sciences de la vie et de la santé.....	278
Gaston Souliez Les gaz de schiste	279
Nos confrères publient	283
 Hommages	
Pierre Bonnaire Jacques-Henri Bauchy.....	287
Marc Baconnet Alain Malissard.....	289
 Assemblée générale du 25 mars 2015	
Rapport d'activité	292
Rapport moral	297
Membres de l'Académie	301
Académies et Sociétés correspondantes	307

**CONFÉRENCE NATIONALE DES ACADÉMIES
À ORLÉANS**

8 - 10 OCTOBRE 2014

PRÉSENTATION

Les 8, 9 et 10 octobre 2014, l'Académie d'Orléans avait le grand honneur de recevoir ses consœurs et confrères venus de toute la France à l'occasion du colloque organisé tous les deux ans en province par la Conférence Nationale des Académies. C'est aussi à l'Académie d'Orléans qu'incombe depuis lors, et pour deux ans, la bonne marche de la CNA dont elle assume à présent la présidence.

Conscients de l'image quelque peu surannée qui pesa longtemps sur notre ville, nous avons tenu, sans pour autant faire l'impasse sur un passé prestigieux, à présenter d'Orléans le visage dynamique qu'elle revêt aujourd'hui et l'esprit d'entreprise qui l'anime, en particulier depuis qu'au début des années 1960 un maire avisé y fit renaître son université célèbre au Moyen Âge dans l'Europe tout entière, et que, dans la foulée, s'y sont installés des organismes de recherche scientifique au renom international.

Cependant, en cet automne 2014 où la France commémorait le centième anniversaire du déclenchement de la Première guerre mondiale, il nous avait semblé important de faire nous aussi souvenance à notre manière. Nous le fîmes d'abord en rendant hommage à deux grands écrivains ancrés dans cette terre orléanaise, Maurice Genevoix et Charles Péguy, puis lors de notre moment musical.

Et puisqu'Orléans est aussi connue pour ses roseraies et que nous sommes aussi une académie d'agriculture, l'idée nous est venue, pour donner un éclat plus durable à notre colloque et pour en quelque sorte honorer notre ville et notre compagnie, de créer une rose. Cette rose a nom *Académie d'Orléans*®. Faute d'avoir pu en remettre une véritable à ceux qui étaient à Orléans en octobre dernier, elle est présentée à la fin des actes du colloque à leur intention ainsi qu'à celle de nos confrères et consœurs qui n'avaient pu venir nous rendre visite en notre Val de Loire.

Françoise L'Homer-Lebleu
Présidente de la Conférence Nationale des Académies
Vice-présidente de l'Académie d'Orléans

LE PROGRAMME DU COLLOQUE

Orléans, ville d'histoire et d'innovation

Mercredi 8 octobre

Matinée : Arrivée. Installation dans les hôtels

Salle de l'Institut, place Sainte-Croix

- 13 h 00 : Accueil
 14 h 00 : Ouverture du colloque
 14 h 30 : *Orléans sur la courbe de la Loire et au cœur de la France*
 (Patrick Villiers, professeur honoraire, Université de Boulogne-sur-Mer)
 14 h 55 : *Orléans ou le poids des représentations*
 (Joël Mirloup, professeur honoraire, Université d'Orléans)
 15 h 20 : *L'Agriculture, vocation du Loiret*
 (Xavier Beulin, président du CESER Centre et de la FNSEA)
 15 h 55 : Pause
 16 h 10 : *La Loire dans tous ses états*
 (Joseph Picard, président honoraire de l'Académie d'Orléans et Pierre Gillardot, professeur honoraire Université d'Orléans)
 16 h 40 : *La forêt d'Orléans, forêt épuisée, forêt restaurée*
 (Pierre Bonnaire, ingénieur général honoraire du Génie Rural, des Eaux et Forêts)
 17 h 05 : *Deux écrivains orléanais dans la Grande Guerre : Maurice Genevoix et Charles Péguy*
 (Géraldi Leroy, professeur émérite, Université d'Orléans)
 17 h 45 : Moment musical à la salle de l'Institut
 18 h 45 : Réception à l'Hôtel Grosloot
 20 h 00 : Dîner salle Eiffel, 17, rue de la Tour Neuve

Jeudi 9 octobre

- 10 h 00 : **Visites au choix**
 Le centre ville ancien. La cathédrale
 Le Musée des Beaux-Arts
 Le Musée historique et archéologique de l'Orléanais
 Le Fonds ancien de la Médiathèque d'Orléans
 Le Fonds régional d'art contemporain du Centre

Centre de Conférences

- 12 h 30 : Déjeuner
 14 h 00 : Reprise du colloque
 Orléans en 2040
 (Cyril Revaud, directeur de l'Urbanisme de la Ville d'Orléans)
 14 h 25 : Des tisanes d'hier aux molécules de demain
 (Philippe Bernard, président-directeur général de Greenpharma)

- 14 h 50 : L'industrie cosmétique en Région Centre, stratégie et recherche
(Jean-Luc Ansel, directeur général de la Cosmetic Valley)
- 15 h 25 : Pause
- 15 h 40 : Orléans : pôle universitaire et de recherche
(Marius Ptak, professeur émérite, Université d'Orléans)
- 16 h 05 : Orléans : en avant, Mars !
(André Brack, directeur de recherche honoraire, CNRS)
- 17 h 00 : Assemblée Générale de la CNA
- 18 h 30 : Clôture des travaux
- 20 h 15 : Dîner de gala.

Vendredi 10 octobre

- 9 h 30 : **Visites au choix**
L'oratoire de Germiny-des-Prés et la Basilique de Saint-Benoît-sur-Loire
Le centre Hélios
L'entreprise Baudin-Châteauneuf
La Laiterie de Saint-Denis de l'Hôtel
Le château de Sully-sur-Loire
- 12 h 30 : Déjeuner à Sully-sur-Loire
- 14 h 00 : Visite du château de Sully-sur-Loire
- 16 h 00 : Retour vers Orléans.

RÉALISATION

Les 8, 9 et 10 octobre, 207 congressistes représentant 25 des 33 académies membres de la CNA ont ainsi pu découvrir notre ville, son passé prestigieux comme son futur chargé de promesses au cours de trois journées alternant visites et communications.

C'est dans la salle de l'Institut que s'est déroulée la première demi-journée consacrée à l'histoire d'Orléans et de sa région. Elle s'est conclue par un moment musical avec la création d'une œuvre de notre confrère Claude-Henry Joubert puis par une réception à l'Hôtel Groslot, à l'invitation de Monsieur le Maire d'Orléans.

La seconde journée débutait par des visites au choix : cathédrale et centre historique, musée des beaux-arts, musée archéologique et historique, FRAC ou encore médiathèque. Tous les groupes de visiteurs, accompagnés par des membres de l'Académie d'Orléans, se sont retrouvés au Centre de conférences pour un repas suivi d'un après-midi de communications consacrées au développement économique et scientifique d'Orléans. L'assemblée générale qui a vu la nomination de notre consœur Françoise L'Homer-Lebleu à la présidence de la CNA s'est poursuivie par un dîner dans une ambiance particulièrement chaleureuse, en présence de Monsieur le Sénateur Jean-Pierre Sueur, du Préfet de la région Centre, Monsieur Pierre-Étienne Bisch, du représentant de la municipalité, le Général Moittié, du représentant du Conseil général, délégué à la culture, Monsieur Frédéric Néraud et du président de l'Université d'Orléans, Monsieur Youssoufi Touré.

La dernière journée a permis aux participants de découvrir quelques trésors de notre région : dans la matinée, trois fleurons de notre industrie : les entreprises Dior, Baudin-Châteauneuf et Laiterie de Saint-Denis-de-l'Hôtel ont ouvert leurs portes et présenté leurs activités à ceux que cela intéressait, cependant que d'autres visitaient l'église de Germigny-des-Prés et l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire. Tous les groupes se sont retrouvés ensuite au château de Sully-sur-Loire où le Conseil général avait organisé une visite guidée particulièrement intéressante.

De l'avis général, ce colloque fut un succès, beaucoup grâce à la mobilisation de nos confrères orléanais et Amis de l'Académie qui n'ont ménagé ni leur peine ni leur temps pour contribuer à l'organisation et au déroulement de cet événement. Il faut aussi saluer l'implication des instances locales : Municipalité, Conseil général, Conseil régional, DRAC, industries locales qui nous ont apporté leur soutien et l'aide matérielle indispensable pour donner à cette manifestation le retentissement qu'elle méritait.

Christian Froissart

COMMUNICATIONS

L'Académie laisse aux auteurs des travaux insérés dans ses Mémoires la responsabilité de leurs opinions. Leurs titres et qualités sont précisés à la rubrique "Membres de l'Académie".

LA LAÏCITÉ AUJOURD'HUI, UNE LOI NON – ÉCRITE¹

Pierre Muckensturm

RÉSUMÉ

Il n'existe pas de société sans religion. L'homme a besoin de croire ; d'ailleurs, sans qu'il en ait conscience, la croyance l'accompagne dans la plupart des actes de la vie courante dont on n'a pas le temps de vérifier la rationalité.

La croyance, quand elle concerne les questions métaphysiques de la création du monde ou du sort de l'âme après la mort s'appelle la religion. Longtemps reconnue officiellement dans notre pays, elle est maintenant séparée de l'État et l'évolution des pratiques sociales la rend, en fait, invisible.

Seul fait question le voile des musulmanes qui n'est pas un des piliers de l'Islam et apparaît comme un marqueur culturel

Tout en respectant la croyance religieuse, notre société a besoin qu'existe, en son sein, une loi non écrite acceptée.



Pour commencer, je vous propose deux images :

Première image : nous sommes en 1906, à la porte d'une église : une section d'infanterie en pantalon rouge avec un lieutenant, devant beaucoup de gens qui crient et qui protestent : on est en train de faire l'inventaire des biens de l'Église. La France est coupée en deux.

Deuxième image : 2012 : une employée dans une crèche veut faire son travail avec un foulard... Protestations !... Marine Le Pen, Jean-François Copé, Ayrault, Mélenchon... tout le monde invoque la laïcité.

Comment est-on passé d'une image à l'autre ?

Dans ce problème, il y a évidemment la religion, ou, plus exactement le fait religieux, comme diraient les sociologues que je vais essayer d'imiter.

Le fait religieux repose sur une croyance .

Qu'est-ce que c'est qu'une croyance ? C'est une idée ou un ensemble d'idées que l'on tient pour vraies ou pour exactes. Il en résulte une certitude, une certitude qui peut-être plus ou moins forte, quelquefois très enracinée et, de cette certitude, naît une sensation de sécurité... et comme je me sens sûr de moi, je suis prêt à agir.

Vous avez donc une suite à trois temps : la certitude, la sécurité et l'action.

La croyance est quelque chose qui nous est très familier. Nous l'employons sans nous en douter cinquante fois par jour : je crois que la voiture que je vais croiser va garder sa droite... je crois que le câble du téléphérique est solide... je crois que le vin qui est dans la bouteille correspond à ce qui est écrit sur l'étiquette... je crois que... je crois que... tous les jours, nous croyons que...

Alors, ces croyances ne sont pas très ambitieuses, elles sont un peu banales et, contrairement à la nature de la croyance, elles peuvent être démolies ou, au contraire, confirmées par la raison, alors qu'en général, la croyance ne doit rien à la raison, et même, la plupart du temps, est contradictoire avec ce que dit la raison.

Mais nos croyances quotidiennes sont là. Nous ne prenons pas la peine de les vérifier rationnellement alors qu'on le pourrait souvent. Mais nous n'avons pas le temps ou pas le

¹ Séance du 9 janvier 2014. Ce texte n'a pas été écrit. Il est la transcription d'un enregistrement.

courage, et nous croyons que les choses vont continuer à bien se passer... Nous sommes donc en sécurité pour la vie quotidienne, et c'est ainsi que nous vivons dans la confiance sociale, sans trop nous en douter.

Un cran au-dessus : nous sommes au niveau familial.

À la base du niveau familial, il y a une croyance qui, elle, n'est pas du tout d'ordre rationnel : il ou elle m'aime ! J'en suis sûr ! J'en suis certain ! Je ne peux pas le démontrer parce que je ne peux pas pénétrer dans sa pensée. C'est donc une croyance qui ne doit rien à la raison... Et c'est quelque chose de très fort, à partir de quoi je peux m'engager très loin. Je peux même engager ma vie... ça arrive quelquefois. C'est donc une croyance qui, elle, contrairement à la première catégorie, est très forte.

Et puis enfin, au sommet, je suis confronté au problème que doit affronter tout être humain qui prend conscience de son existence dans l'Univers. D'où vient l'Univers ? Comment a-t-il été créé ? Qu'est-ce qu'on peut savoir à ce sujet ? La raison, en dépit de tous les Prix Nobel, est impuissante à donner la solution. Et si je veux une solution, je me replie sur la croyance. Je dis que l'Univers a été créé par quelqu'un qui peut faire quelque chose à partir de rien : c'est le Dieu tout puissant. Dieu a créé l'Univers et il veille aussi à sa bonne marche. C'est lui qui assure le bon fonctionnement de l'Univers. Et ce bon fonctionnement va dans la bonne direction. Alors, bien sûr, j'ai parfois un peu de mal à démêler les divers chemins qui me montrent qu'on va dans la bonne direction, mais j'ai confiance : Dieu est là !.. Il veille pour que tout aille bien.

Et il en est de même si, au lieu de regarder l'Univers, je me regarde moi-même. Je prends conscience que je suis une machine, une machine complexe, compliquée... et, le miracle, c'est que cette machine fonctionne, cette machine vit... et si elle vit, c'est bien qu'il y a un élément moteur... et cet élément moteur, c'est l'âme. On le sait et on le dit depuis les Grecs. Alors, cette âme est immatérielle, je ne peux pas la voir, elle n'a aucune propriété physique, je ne sais pas où elle est... Comme c'est un élément immatériel, elle ne risque pas d'être malade, elle ne risque donc pas de mourir et l'âme est naturellement immortelle. Et puisqu'elle est immortelle, je suis en sécurité puisqu'à ma mort, le Dieu qui régit les choses de l'Univers ne manquera pas de s'en occuper et de porter un jugement sur ce que le siège de l'âme a fait pendant son séjour dans l'Univers. Il y aura un jugement, ce qui veut dire que pendant que je suis présent sur Terre, je dois m'efforcer d'agir de façon telle que le jugement me soit favorable après ma mort. Ou bien, autre hypothèse : je peux, à cause de la certitude où je me trouve, actionner la ceinture d'explosifs que j'ai autour de moi. Je vais m'en aller vers le Paradis où je vais retrouver les soixante douze vierges houris qui m'attendent...

Cet ensemble de croyances est donc ce qui régit la vie humaine dans ses différents aspects, et le dernier aspect qui concerne les problèmes les plus difficiles et les plus fondamentaux de l'humanité s'appelle la religion, et la croyance à ce niveau s'appelle la foi. Ceux qui possèdent la même foi ont tendance à se réunir. Ils créent des rencontres, ils créent des cérémonies, ils créent des rituels, et l'ensemble de tous ces faits de convergence s'appelle une religion.

Une religion, c'est quelque chose qui porte, en plus de la sécurité qui relève de la croyance, une sûreté qui est d'ordre social : on est bien, à l'abri dans la communauté religieuse... la communauté religieuse vous aide... la communauté religieuse vous aime... c'est un élément de confort qui fait que l'homme cherche, en plus de sa croyance, l'abri des autres croyants.

Voilà donc le dispositif.

Alors, vous voyez qu'il y a deux versants : un versant individuel, celui du sujet, qui est assez simple à appréhender - enfin, on pourrait dire beaucoup sur le sujet - mais enfin, du point de vue religieux, c'est relativement simple.

Et puis, il y a le côté social, avec les aspects sociaux de la religion. Là, les choses sont un petit peu plus complexes, et il faut peut-être se demander... creuser du côté de la société. Après tout, qu'est-ce que c'est qu'une société ? Si vous interrogez l'homme de la rue, il va vous dire,

après un minimum de réflexion : "Bon ! Notre société, c'est assez simple : c'est la Constitution, c'est le Code civil, c'est les lois, ce sont les structures administratives..."

Il est évident que toutes ces choses-là existent, mais l'homme de la rue se trompe. Cette énumération, qui est bien vivante, très active, c'est ce qui sert à gérer la société. Mais ce n'est pas ce qui la constitue. Ce qui la constitue, Rousseau l'a dit dans le Contrat social, dans une phrase que j'aime bien, que je m'étonne de ne pas voir citée plus souvent, où, parlant des lois qui encadrent la société, il dit : "...et il existe aussi des lois qui ne sont inscrites ni sur le marbre, ni sur l'airain, mais dans le cœur des citoyens, et qui, lorsqu'on considère la voûte de l'édifice social, en forment l'indestructible clé."

Donc, ce qui fait la société, c'est, en plus des biens communs - des biens communs qui sont le langage...qui sont la culture...qui sont les souvenirs de l'histoire - ce sont ces lois non écrites qui font que nous agissons tous ensemble. C'est en vertu de ces lois non écrites que je ne suis pas venu en short à l'Académie, que j'ai mis une cravate, que nous disons Bonjour et Merci, que nous avons envoyé des vœux, que je ferais une fête si je mariais ma fille, que je vais au cimetière à la Toussaint...etc...etc...

Nous avons donc deux niveaux dans le dispositif social : un dispositif de gestion et d'institutions – qui est l'État – et un autre dispositif, fait de ces lois non écrites et qui est ce qu'on appelle communément la société civile.

Alors le dispositif que je viens de citer rapidement n'est pas figé du point de vue religieux, il évolue. Et ce qui est un peu surprenant, c'est que l'évolution a commencé du côté du sujet. Quand on réfléchit - c'est peut-être un peu moins surprenant qu'on le croit - parce qu'une certitude - une certitude qui n'est pas rationnelle, surtout comme les certitudes religieuses - c'est quelque chose à propos de quoi on se pose des questions : suis-je bien sûr ? Est-ce que c'est bien vrai ? Si bien qu'on cherche sans cesse à renforcer cette certitude. Et le croyant se dit : "Je ne suis pas encore assez près de Dieu, je ne respecte pas les enseignements de l'Évangile et du Christ, ou les enseignements du Prophète...Il m'en faut davantage...Je ne suis pas contre la religion, j'en veux encore plus !". Et ce discours, c'est celui qu'a tenu un moine allemand quand il est allé voir le Pape : c'est ce qu'a dit Martin Luther au Pape en lui disant qu'il voulait une religion catholique plus fervente, plus active et plus profonde.

Vous savez ce qui est arrivé au bout d'un siècle de convulsions et de violences : on est arrivé au constat, finalement assez simple pour nous, qu'il y avait plusieurs façons d'adorer le même Dieu...et on a commencé à vivre avec ça...et on a poursuivi la réflexion sur la croyance, et on s'est aperçu assez rapidement qu'il y avait aussi des gens qui pouvaient vivre sans croyance...

Alors là, le problème a commencé à se poser parce qu'est intervenu le niveau de gestion et d'institution de la société, c'est-à-dire l'État...l'État qui fait les lois. Et les lois que fait l'État sont des lois rationnelles. C'est-à-dire qu'en vertu de l'universalité de la raison, ces lois rationnelles concernent tout le monde. Mais une loi qui gère une église, ou même plusieurs églises, n'intéresse pas tout le monde puisqu'il y a des gens qui peuvent vivre en dehors de la foi. Donc, les conclusions logiques qu'on peut tirer de ce constat, c'est que l'État n'est plus fondé à s'occuper de la croyance, et que, très légitimement, il prend congé de la croyance et de la religion et il s'en sépare.

Chez nous, c'est arrivé en 1905, non sans problèmes. Et c'est arrivé dans tous les pays du monde occidental selon des modalités diverses, à peu près à la fin du XIX^e ou au début du XX^e, et, à l'heure actuelle, nous avons une religion qui n'est plus liée à l'État en tant que corps constitué, qui relève uniquement de la société civile.

Si je me reporte à la microsociété que constituait mon village quand j'étais enfant, c'est-à-dire vingt-cinq ans après la Loi de séparation...à cette époque-là, il y avait dans mon village 1200 à 1400 habitants, une église bien sûr, un curé, une grand'messe tous les dimanches à dix heures, où toutes les familles devaient être représentées. Tout le monde n'allait pas à la grand'messe mais toutes les familles y envoyaient un de leurs membres. Après la messe, on se réunissait, on

bavardait. Et il y avait une procession, le jour des Rameaux et le jour de la Fête Dieu... il y avait, pour un enterrement, le curé en tête du convoi funèbre avec les enfants de chœur...le jour de la Toussaint, il bénissait les tombes nouvelles et faisait une prière commune. Quand il y avait un mariage, il y avait un cortège qui allait de la Mairie à l'église. Tous les jours on entendait l'angélus, trois fois par jour, ce qui était bien pratique quand on était dans les champs et qu'on n'avait pas toujours de montre. Et s'il y avait un défunt, la cloche tintait une fois pour chaque année de l'âge du défunt, si bien qu'on était capable de savoir qui était mort. Autrement dit, la vie sociale de ce village était marquée très largement par l'ensemble des événements religieux.

Quand je retourne dans mon village- et j'y retourne aussi souvent que je peux – et que je regarde ce qui se passe aujourd'hui de ce point de vue, je m'aperçois que la totalité des événements que je viens de vous indiquer ont disparu...la totalité !...il n'en subsiste rien.

Mais, bien sûr, le fait religieux n'a pas disparu : il y a toujours une messe à l'église, de temps en temps, à des heures inattendues qui sont indiquées dans le journal. Il y a une petite assistance de pratiquants très convaincus, la majorité d'entre eux vont communier. Quand l'office est fini, ils ne se parlent pas beaucoup parce qu'ils viennent de sept ou huit communes des environs, ils ne se connaissent pas très bien et ils regagnent leurs voitures...

Autrement dit, le fait religieux est limité maintenant à son aspect subjectif que j'indiquais au début. Il ne subsiste rien, ou à peu près rien de l'aspect social. Et si je transporte cela au niveau de l'homme de la rue à qui je faisais appel tout à l'heure, l'homme de la rue ne dit pas que le fait religieux est subjectif, il dit que le fait religieux relève du domaine privé et, comme cela relève du domaine privé, on ne s'y risque pas, on ne va pas voir ce que mangent les gens...on ne va pas voir ce qui se passe dans leur chambre à coucher, on ne va pas voir non plus ce qui se passe dans leur conscience, du point de vue religieux... et je n'aurais pas l'indiscrétion de vous demander si vous êtes croyant ou non. Le seul endroit où je peux le faire, c'est en Alsace, parce que, comme la religion a gardé un statut officiel, du coup, il est parfaitement admis- de ce fait- de demander à quelqu'un : vous êtes catholique ? ou vous êtes protestant ? Mais ça ne peut pas se faire chez nous.

Il en résulte donc que la religion, désormais, relève du domaine civil et, à titre personnel, du domaine privé et qu'à ce point de vue, elle est donc régie par l'une de ces lois non écrites dont je parlais tout à l'heure. Il y a donc bien deux niveaux pour la perception de ces caractères : subjectif et personnel : le niveau institué, qui est celui de la Loi de séparation de 1905, et le niveau individuel, selon lequel la religion est de caractère privé, qui donc, dans la société, ne doit pas être visible. La grande différence avec ce que nous avons connu jadis, c'est que la religion est devenue un fait tellement subjectif qu'on ne la perçoit plus du tout.

Deux exemples : les protestants sont très préoccupés par la montée d'une partie de leurs Églises - - vous savez que dans le protestantisme, il y a plusieurs Églises – or celle qui connaît un essor très important est l'Évangélisme. L'Église évangélique connaît des progrès fulgurants en Amérique du sud et en Afrique. Par exemple, dans le Centrafrique, dont on parle beaucoup ces jours, 80 % des habitants sont chrétiens – chrétiens à l'africaine...- mais parmi ces 80 %, la moitié sont des évangélistes. Et il y a même, paraît-il, pas mal de conversions du catholicisme vers l'évangélisme qui se produisent en France. Mais on ne voit pas ce phénomène, on ne s'en aperçoit pas. Pour en prendre connaissance, il faut chercher, il faut aller s'informer. Socialement, c'est quelque chose qui ne se voit pas, parce que dans la rue, vous ne voyez pas qui est évangéliste, qui est catholique, qui est protestant.

Deuxième exemple : l'Islam. Est-ce que l'Islam peut être une religion invisible ? Vous savez que l'Islam repose sur cinq piliers essentiels : les Piliers de l'Islam, et si nous les passons en revue, que constatons-nous ?

Premier pilier : La profession de foi. Elle est à la fois simple et fondamentale ; elle marque l'entrée dans la religion et consiste seulement à dire, avec sincérité et pleine conscience de son importance, la phrase bien connue "Il n'y a de Dieu que Dieu et Mahomet est son prophète".. Cet engagement est parfaitement discret.

Second pilier : La prière. La prière ? Elle se fait au sein de la famille, au sein de la cellule familiale. Il se peut que, de temps en temps, on voie la prière du vendredi, quand il n'y a pas de local, mais c'est de moins en moins vrai.

Troisième pilier : L'aumône. L'aumône, par définition est discrète : elle ne se voit pas.

Quatrième pilier : Le pèlerinage à La Mecque: c'est un voyage comme un autre qui n'a rien de visible ni qui offusque les sensibilités.

Cinquième pilier : Le Ramadan. On ne voit pas si les gens mangent ou s'ils ne mangent pas. Alors je sais bien que le soir, au moment de la rupture du jeûne, il y a de temps en temps des gens qui grognent parce que ça peut être un peu bruyant, mais enfin, on ne voit pas que ça débouche sur des désordres considérables.

Autrement dit : les cinq piliers de l'Islam, les cinq données fondamentales de la religion musulmane semblent à peu près comme les religions chrétiennes, compatibles avec cette invisibilité qui est maintenant le sort de toutes les religions.

Oui mais !...Oui mais !...Vous savez qu'il y a tout de même le problème du voile. Alors, vous regardez...mais ça ne fait pas partie des cinq piliers : si vous lisez le Coran, vous verrez qu'il n'est nullement obligatoire...le Coran recommande aux femmes la pudeur, mais simplement la pudeur. On ne parle pas de voile, on ne veut pas qu'on se cache. Alors, c'est donc une espèce de prolongement insidieux, de protubérance de la religion. Mais ce n'est pas la seule. Si vous prenez les religions chrétiennes : l'eau bénite et les signes de croix ne sont pas dans l'Évangile et ils existent...Donc, pourquoi pas le voile ?...

Et si nous regardons maintenant le voile à la façon des sociologues, sous le patronage desquels je me suis placé, on s'aperçoit que le voile fonctionne comme un marqueur identitaire sous un habillage religieux. C'est une revendication identitaire, une revendication communautaire. Et c'est pourquoi elle crée des problèmes. Et on est bien obligé de constater qu'il y a trente ans, c'était quelque chose qui ne soulevait pas de difficultés pour la bonne raison que le voile était rarissime dans nos rues. Mais, à l'heure actuelle, quand nous voyons le voile d'une musulmane, elle nous dit : "Je ne suis pas comme vous !" ...ou même, selon la façon de le porter : "Je ne veux pas être comme vous !" et même, dans les cas extrêmes : "Je ne veux pas vous voir !"

Du coup, il y a donc une crispation autour de cette revendication identitaire, et nous voyons naître, depuis peu – c'est presque un problème de mois...ou d'un an ou deux – nous voyons donc une réaction également identitaire dans la société-souche. C'est-à-dire que la société première commence à prendre conscience de ses caractéristiques et entend bien les défendre et s'y attacher. Et nous constatons qu'il y a, comme pour le fait religieux de tout à l'heure, deux niveaux : il y a le niveau institutionnel qui est celui de la Constitution, et la Constitution nous dit : "la République est une et indivisible"...et l'homme de la rue – qui a déjà parlé deux ou trois fois – mon homme de la rue dit : "la société est une, et je ne veux pas qu'elle soit communautaire".

Alors, quelles sont les perspectives devant ce conflit ?...parce que c'est un conflit !

Je dois dire que, dans un avenir proche, je ne vois pas trop de solutions, parce que la recherche de l'identification musulmane est confortée par l'aide d'un certain nombre d'intellectuels français : voir le contenu des rapports qui ont été soumis au Conseil des ministres sur l'immigration...voir aussi – et c'est peut-être encore plus important – les mouvements souvent violents qui se produisent autour de la religion musulmane dans les différents pays et qui ne font que conforter cette recherche identitaire de l'Islam. Et, inversement, nous voyons monter l'exigence ou le souci de maintenir une identité de la société-souche et on ne voit pas bien quel peut être le compromis. Autrement dit : nous sommes là en présence de quelque chose qui peut – j'en ai un peu peur – donner lieu à des développements inquiétants.

Pour finir, je voudrais vous soumettre deux réflexions connexes.

La première se rattache à ce que je disais sur la présence de la religion, la présence conjointe de la religion et de la société. Les sociologues, les ethnologues, les archéologues nous disent que chaque fois qu'ils ont cherché, ils ont trouvé au sein de chaque corps social une

présence religieuse. Il n'y a pas de société sans religion. Les sociétés secrètent naturellement deux choses : la morale et la religion...qui sont d'ailleurs très souvent confondues.

Alors, où en est-on ? Vous voyez qu'il se produit actuellement à ce sujet, - du point de vue des sociologues et des ethnologues - quelque chose qu'on n'a jamais constaté, c'est la disparition de la manifestation sociale du fait religieux. Or, le fait religieux existe, et on a tout lieu de penser qu'il va persister, parce que les hommes ont besoin de croire. Et il y a donc quelque chose qu'il nous faudrait inventer, c'est-à-dire, de la part de la société, une nouvelle façon d'appréhender le fait religieux, peut-être de l'abriter...une façon qui ne soit pas celle que nous avons expérimentée déjà au cours des siècles, quelque chose qui reste à trouver, quelque chose qui reste à définir.

Inversement, il faut aussi que les religions prennent conscience qu'elles ont besoin d'épouser leur temps, que la religion catholique, par exemple, sache que ses structures étaient parfaitement adaptées sous le règne de Philippe-Auguste, qu'elles le sont beaucoup moins aujourd'hui et que, si on a fait des *aggiornamenti* doctrinaux qui marquent des progrès considérables, les progrès structurels restent à venir. Et il en est de même pour l'Islam, qui était parfaitement adapté aux sociétés tribales du temps du Prophète mais qui doit aussi tenir compte du temps présent...
Nous en sommes là...

Dernière remarque qui concerne le problème des lois non écrites qui régissent nos sociétés :

Ces lois non écrites ne sont pas éternelles, elles évoluent, elles changent. Il est évident que le corps des lois non écrites du temps de Louis XIV n'était pas le même que celui du temps de Saint-Louis, ni qu'il sera conservé au temps de Napoléon III. Mais si vous faites la liste de ces lois non écrites pour les trois périodes que je viens d'indiquer, vous trouvez des listes de longueur à peu près semblable. Le volume des lois non écrites n'a que peu changé au cours du millénaire qui sépare Saint-Louis de Napoléon III.

Si vous faites le même exercice aujourd'hui entre les lois non écrites de votre enfance et celle des lois non écrites de vos petits- enfants, vous arrivez au constat que la liste s'est considérablement raccourcie ; autrement dit : les lois non écrites qui régissent notre société disparaissent peu à peu. De ce fait, elle tend à se désagréger puisqu'elle a perdu une bonne part de sa structure, invisible certes, mais qui lui permettait d'assurer sa cohérence.

Et il y a là un problème, parce qu'une société sans structure, c'est une foule. La société structurée est régie par la raison. Une foule qui est par essence irrationnelle est régie par l'émotion...et Dieu sait où peut nous mener l'émotion, à quelles extrémités elle peut nous conduire...

Je termine : vous avez récemment envoyé des vœux de bonheur. Le bonheur est évidemment individuel, mais il ne peut se développer, fleurir, que si l'individu qui les reçoit vit au sein d'une société organisée et cohérente pour l'accueillir.

Alors je vais formuler un dernier vœu qui, en ce qui nous concerne, peut peut-être prendre la forme d'un devoir : c'est que nous sachions inventer une nouvelle société qui soit assez vivante, assez active pour que nous puissions y trouver – autant que faire se peut – le bonheur, dans notre monde difficile et compliqué.

FOUGEROUX DE BLAVEAU

Un ingénieur militaire de la seconde moitié du XVIII^e siècle¹

Guy du Hamel de Fougeroux

RÉSUMÉ

Armand-Eustache Fougeroux de Blaveau (1734-1788), neveu de Duhamel du Monceau, embrassa la carrière des armes comme ingénieur du Génie dans la Marine. Il se fit ensuite admettre, toujours comme ingénieur, dans l'armée et servit ensuite en Flandres et en Lorraine. Il est l'auteur de nombreux mémoires sur les questions de fortifications ainsi que de 2 mémoires pour tirer un bilan des expériences sylvoles de son oncle sur son domaine de Vrigny dont il avait hérité.



1. LE CADRE FAMILIAL

Armand Eustache Fougeroux de Blaveau est le neveu d'Henry-Louis Duhamel du Monceau.

Rappelons les origines :

a) du côté paternel : il est le fils de Pierre-Jacques Fougeroux de Blaveau (1678-1743), trésorier receveur général et payeur des rentes sur l'Hôtel de Ville de Paris par lettres de Louis XV du 24 avril 1721. Le 24 novembre 1735, il achète, pour 260 000 livres, la charge anoblissante de Conseiller Secrétaire du Roi. Il avait épousé, par contrat du 12 août 1730, donc à l'âge de 52 ans !, Angélique Duhamel, dont il aura 7 enfants :

- Auguste-Denis Fougeroux de Bondaroy (1731-1790), l'aîné, collaborateur de son oncle Duhamel du Monceau. Reçu adjoint à l'Académie des Sciences en 1758, il consacra ses recherches principalement à la chimie (notamment la fabrication du verre, bien qu'il n'ait rien publié d'important sur le sujet) et la botanique. Il était très lié avec Lavoisier (dont Duhamel du Monceau avait soutenu l'entrée à l'Académie des Sciences) et ils feront tous deux partie du Comité de Démolition de La Bastille. Rappelons également que Fougeroux de Bondaroy, qui habitait près de La Bastille (rue des Lions St Paul), a écrit son journal du 12 juillet au 29 août 1789, un des rares témoignages écrits que nous conservons de cette époque, la plupart des procès-verbaux des comités de district ayant disparu dans l'incendie de l'Hôtel de Ville de 1871.

- Armand Eustache Fougeroux de Blaveau.

- Augustin-Pierre Fougeroux de Grandlieu (1736-1764) : Enseigne de vaisseau, il meurt à Brest âgé de 28 ans d'une maladie contractée à bord de la corvette l'Hirondelle.

- Angélique Fougeroux (1737-vers 1794 ?) qui épouse Daniel Augustin Titon d'Orgery, conseiller au Parlement.

- André Fougeroux de Secval (1739-1819), officier de marine, qui se retira du service avec le grade de brigadier des armées navales. Spécialiste des questions d'artillerie de marine, une de ses études a été publiée dans les Mémoires de l'Académie de Marine. Fougeroux de Blaveau en fera son principal héritier.

- Alexandre-François Fougeroux d'Angerville (1742-1808), auteur de l'art du criblier, qui a eu une vie plutôt agitée et sans intérêt.

- Adélaïde-Marie Fougeroux (1744-1748).

¹ Séance du 16 janvier 2014.

b) du côté maternel, il est donc le neveu de Duhamel du Monceau, qui s'est beaucoup impliqué dans l'éducation et l'avenir de ses neveux. Le 13 octobre 1760 il fut d'ailleurs nommé curateur aux causes et tuteur aux actions immobilières des ses neveux et de sa nièce (l'aîné, Fougeroux de Bondaroy, avait 13 ans quand son père est décédé).

2. LA CARRIÈRE

Il était seigneur de Blaveau (?), La Varenne (Mareau-aux-Bois) et Vrigny. Armand-Eustache Fougeroux de Blaveau est né le 19 octobre 1734 à Paris, et décédé à Vrigny le 6 octobre 1788.

Élevé tout d'abord par un précepteur, il manifesta très tôt un goût prononcé pour les mathématiques. Duhamel le fit assister aux cours de mathématiques donnés aux jeunes élèves de l'école de la Marine, et ensuite lui fit donner des cours particuliers par Camus en 1749 et 1750. Camus² (1699-1768) était professeur à l'Académie d'architecture et examinateur au concours d'entrée à l'École du Génie de Mézières. Rappelons que c'est en 1741 que Duhamel crée l'École de Paris, qui sera transférée aux Tuileries en 1748 et deviendra l'École du Génie Maritime. C'est également en 1748 qu'est créée l'École du Génie de Mézières, que l'on peut considérer comme l'ancêtre des grandes écoles actuelles. Le 31 août 1751, il est nommé ingénieur de la Marine.

En 1752, Rouillé l'envoie travailler sur les fondations des ponts d'Orléans, de Moulins, sur les canaux de Briare et d'Orléans, sous les ordres de l'ingénieur Louis de Ragemorte³. En 1753, il l'envoie à Caen, travailler au projet de construction d'un port sur l'Orne, sous les ordres de Le Cloustier⁴, ingénieur en chef à Dieppe, spécialiste reconnu en hydraulique.

En 1754, il est affecté auprès du Duc d'Aiguillon, pour l'assister dans ses tournées d'inspection des fortifications de la Bretagne. L'année 1755 le voit travailler sur l'embouchure de la Loire à la construction de digues. Il effectue un relevé du fleuve depuis Nantes jusqu'à l'embouchure, à partir duquel une carte sera imprimée à destination de la navigation sur la Loire.

En 1756, il accompagne le Duc d'Aiguillon dans une tournée sur toutes les côtes de Bretagne pour choisir les emplacements des batteries nécessaires à leur défense. L'année 1757 le voit poursuivre la tournée ci-dessus, puis travailler sur les fondations d'un pont à Rouen. Il fait également une tournée entre Nantes et Bordeaux, notamment à Rochefort et La Rochelle. Il participe aux manœuvres d'embarquement et de débarquement effectuées à Saint-Malo.

1758 : il continue à travailler sur les fondations d'un pont à Nantes. Le pont de l'Aiguillon, jadis de la Poissonnerie, fut construit sur la base des plans de Fougeroux de Blaveau, par l'architecte Louis Laillaud. Il travaille également à la défense de Saint-Malo, sous les ordres de M. d'Aubigny et assiste à la victoire de Saint-Cast sur les Anglais, le 11 septembre. À la fin de l'année, il tombe malade.

1759 : il demande à passer ingénieur de l'armée, les hostilités se déroulant principalement sur terre. Le Duc d'Aiguillon appuie sa candidature qui sera acceptée par le maréchal de Belle Isle, et il passe par l'école du Génie de Mézières, d'où il sort lieutenant en second le 1^{er} janvier 1760. Rappelons que pour y entrer, il fallait obtenir une "lettre d'examen", qui était la

² Camus est l'auteur de plusieurs ouvrages : "Éléments d'arithmétique", "Eléments de géométrie théorique et pratique" et "Eléments de mécanique statique".

³ Louis de Ragemorte appartenait à une famille d'origine hollandaise. Ses deux frères étaient également ingénieurs : Noël qui fut nommé commis au bureau des fortifications par Marc-René Voyer, comte d'Argenson, ministre de la guerre, et Antoine. D'abord en poste aux Ponts et Chaussées d'Alsace, Noël de Ragemorte remplaça son frère Noël alors chargé des levées et turcies de la Loire. Il s'installa à Montargis. C'est lui qui construisit le pont de Moulins dans les années 1750.

⁴ Mathurin Le Cloustier a également écrit "*Observations sur le mouvement des eaux plates et courantes de la côte maritime de Flandres, depuis Calais jusqu'à Furnes, relativement au dessèchement du Calaisis*", un "*Mémoire sur les eaux douces des environs de Rochefort et sur les moyens d'en procurer à cette ville*". Il était membre de l'Académie de Marine.

présentation d'un dossier, et surtout passer un concours dont le taux d'admission était de 1 reçu pour 6 candidats. Il existait des classes "préparatoires" à ce concours, soit dans les écoles militaires, soit dans des pensions privées (pensions Berthaud, Longpré, Legros à Paris, collège de La Merci, écoles de Nanterre, Clamecy...). La scolarité variait entre 1 et 3 ans. On peut donc considérer cette école du génie comme l'ancêtre des grandes écoles actuelles⁵. Il écrit que ce passage entraîna une perte importante de revenus la solde étant moins élevée dans l'armée que dans la marine.

1761 : il demande à participer à la défense de Belle Ile, assiégée par les Anglais. Le 6 mai, profitant du brouillard, il réussit à forcer le blocus à la rame et rejoint la garnison pour aider à l'organisation de la défense de l'île. Il y restera jusqu'à sa capitulation. Le 26 mai, il sera blessé par un éclat d'obus.

1762 : il est nommé ingénieur-en-chef à Ostende et Nieuport et est employé sur les places de la reine.

1763 : il est détaché à Saint-Quentin.

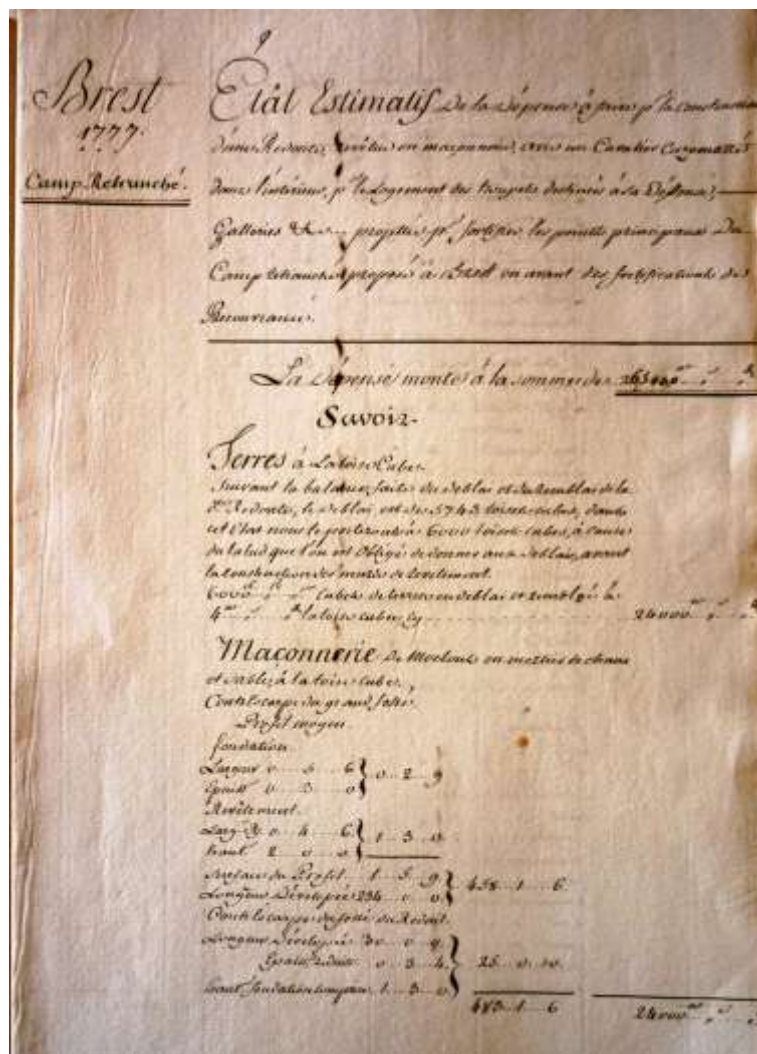
1765 : le 27 septembre, il obtient son brevet de capitaine. Il travaille sur les fortifications de Lille. Il fait également un voyage en Italie, sur les traces de son frère aîné.

Nous n'avons pas le détail de ses états de service entre 1765 et 1773, mais il a sans doute été en poste dans l'Est, car il a rassemblé de nombreux documents sur les fortifications de cette région.

En 1773 et 1774, il construit à Boulogne-sur-mer deux nouvelles jetées en fascines afin de stabiliser le chenal d'entrée.

En 1775, il est envoyé à Verdun pour diriger les ouvrages destinés à la protection contre les inondations de la Meuse.

Pendant cette période, il est très probable qu'il étudie les réalisations de M. de Cormontaigne, l'ingénieur militaire auquel la ville de Metz doit l'essentiel de ses fortifications. Louis de Cormontaigne⁶ (1695-1752) fut notamment directeur des fortifications de Metz, Thionville et Bitche. Il fut nommé maréchal de camp en 1748.



Exemple de devis estimatifs de travaux faisant apparaître le niveau de détails étudiés.

⁵ Rappelons que Vauban s'était déjà beaucoup préoccupé de la formation des ingénieurs : il préconisait un examen d'entrée pour vérifier les aptitudes du candidat, une formation sur le terrain auprès d'un ingénieur confirmé, et enfin un examen de sortie pour vérifier l'acquisition de toutes les connaissances nécessaires à la fonction. 600 élèves suivront les cours de l'École de Mézières de 1748 à 1793, dont 542 sortiront avec le titre d'ingénieur.

⁶ Fougeroux de Blaveau possédait 2 mémoires manuscrits de Cormontaigne : "Mémoire de Monsieur de

En 1776, il travaille sur la ville et le port de Brest, sous les ordres de M. de CAUX, directeur à Cherbourg. En décembre il est fait chevalier de St Louis. De 1776 à 1786 il semble avoir été chargé, par le comte de La Luzerne, de projets de construction de bâtiments militaires à Brest, tant pour les besoins de la Marine que pour le logement des troupes de terre, en coopération avec le commandant Hector, à la demande du ministre de la Marine. C'est à cette occasion qu'il identifiera l'emplacement idéal du port de commerce de Brest, qui ne fut construit que sous le Second Empire en gagnant sous les falaises de Porstrein, d'où la rue Blavau de Brest.

Il se retire du service le 21 mai 1786, avec le grade de major du Génie, et une pension de 1 500 livres. Il fut membre de l'Académie Royale d'Agriculture et correspondant de l'Académie des Sciences.

En 1758, Duhamel du Monceau, voulut créer le poste d'adjoint à l'Inspecteur Général de la Marine, avec le titre de sous-inspecteur de la marine et confier ce poste à son neveu. Il rédigea un mémoire en ce sens à l'intention du ministre, mais ce projet n'eut pas de suite. Fougeroux de Blaveau n'était sans doute pas très attiré par ce poste, car il apparaît nettement davantage comme un technicien que comme un administrateur.

3. L'ŒUVRE

J'ai identifié une quarantaine de mémoires écrits par Fougeroux de Blaveau, dont à ma connaissance seulement 4 ont été imprimés.

- Mémoire sur une nouvelle machine pour observer l'évaporation journalière de l'eau exposée à l'air et la quantité de pluie qu'il tombe (non signé mais très probablement de sa main, car écrit à partir d'observations faites à Vrigny en 1786 et 1787).
- Mémoire sur les différents types de sondes, qui s'apparente à un traité de la Description des Arts et Métiers.
- Mémoire de 1767 sur la lutte contre l'accroissement des dunes dans lequel il préconise de fixer le sable avec des plantes.
- Mémoire de 1768 sur l'engazonnement dans les fortifications.
- Le Plan de fermeture d'un port de mer – 1770 – (écrit au verso : "*Plan d'une étude dont j'ai donné les modèles à M. de Rambault – 1^o mai 1770*") /
- Plan des fortifications de St Omer.
- Mémoire sur la fabrication du savon noir à Lille – 1772 – Imprimé.
- Mémoire de 1777 sur les divers emplacements susceptibles de recevoir l'établissement d'un moule à faire les canons de la fonderie de l'Isle d'Indret (sur la Loire) : manuscrit signé de Blavau et daté de 1777.
- Observations relatives au projet d'établissement d'études et de greniers de conservation pour les grains dans l'ancien bâtiment de la Brasserie (?) – 1778 -. Accompagné de lettres "à mon cher oncle" (Henry-Louis ?), à Fougeroux de Secval, ou reçues de ce dernier.
- Plan d'un magasin pour contenir deux cent milliers de poudre à placer dans le bastion, de Daoulas à Brest et dans ceux du Conquet et de St Renan à Recouvrance.
- Mémoire sur la ville de Portsmouth – 1764 –
- Mémoire sur le plâtre.
- Mémoire sur l'exécution du canal de communication de la Lys à l'Aa, ou d'.... ? à St Omer – 1772 –
- Mémoire sur la maçonnerie, avec en particulier une étude sur la construction des voûtes illustrée par 15 plans couleur. Comme son oncle Duhamel du Monceau, Fougeroux de Blaveau est préoccupé par la question du manque de bois en raison d'une consommation excessive de bois de chauffage, de bois pour les forges et la Marine, de bois pour la construction. Il préconise donc de ne plus utiliser de bois pour les planchers ou

Cormontaigne sur l'approvisionnement à faire dans les places de guerre qui doivent soutenir un siège relativement aux vivres, à l'artillerie, aux mines et aux fortifications" et un extrait du mémoire "*de la disposition des principaux ouvrages de fortifications, et de la force dont ils sont capables*". Les mémoires de Cormontaigne n'ont été imprimés qu'en 1809

- charpentes et de construire à la place des voûtes, qui ont également l'avantage de résister au feu.
- Mémoire sur la maçonnerie dans les fortifications avec de nombreux schémas d'appareillages en brique. Note sur les moyens que les fumistes employent pour empêcher les cheminées de fumer.
 - Mémoire de 1768, signé de Blavau, sur le déblai, remblai, fouille et transport des terres.
 - Mémoire sur le cours des eaux de la Haute Deule.
 - Projet de construction d'un hôpital militaire, accompagné de 3 plans et d'une estimation du coût des travaux.
 - Plusieurs études de 1773 sur les fortifications de Brest.
 - Plusieurs études sur Verdun.
 - Une note sur le rapport de poids entre les différentes monnaies d'Europe et le marc de France.
 - Mémoire sur l'augmentation et l'amélioration des bois.
 - Nombreuses notes à l'attention de la Société d'Agriculture : étude sur le colza, traitement des terrains inondés, expériences de semis.
 - Nombreux mémoires et études sur la ville de Lille.
 - Mémoire intitulé "Méthode pour mesurer les bois en grume, telle qu'elle se pratique dans les forêts de Flandre", repris textuellement par Duhamel du Monceau dans le Traité de l'Exploitation des Bois (1764 – 2^o partie, p. 608). Imprimé.
 - Projet de fort à Cherbourg.
 - Traité de fortifications, qui s'attache aux figures de géométrie et aux calculs à employer pour la construction des fortifications.
 - Etude sur les places-fortes : Fougereux de Blaveau s'inscrit manifestement comme respectueux du système Vauban, dont M. de Cormontaigne est le défenseur le plus connu à son époque. Il n'a donc pas adopté la théorie de la fortification perpendiculaire défendue par M. de Montalembert. Les principes de Vauban resteront d'ailleurs en vigueur jusque vers les années 1870 et le général Séré de Riviére.
 - Mémoire sur l'art du filtier décrit à Lille en Flandre par M. Fougereux de Blaveau.
 - Mémoire sur la construction d'une baraque en bois pour les soldats à Neufbrisach.
 - Mémoire sur la construction d'un bâtiment militaire.
 - Mémoire sur la fabrication du parmesan.
 - Mémoire sur la culture et sur l'augmentation des bois : résultat des expériences réalisées à Vrigny par les frères Duhamel – 1745 – Imprimé (nouvelle édition en 1787) (Cf. mon article dans les Annales n^o 3 de la SAFO). Il avait hérité de la terre de Vrigny en 1782, suite au décès de Duhamel du Monceau.
 - Mémoire sur les espèces de pins qui sont à préférer pour réparer les parties de nos forêts dégarnies de chênes.
 - Mémoire sur le tonnerre et la foudre : rapport présenté à l'Académie le 22 mars 1782 par MM. Leroy & Brisson.
 - Mémoire sur la fabrication des planchers en Flandre.
 - Mémoire sur la prévention des inondations, résultant d'expériences réalisées à Vrigny ou Denainvilliers, en des lieux où la couche de glaise bloque l'évacuation de l'eau : il préconise des travaux de drainage et surtout de construction de puits pour traverser la couche de glaise.
 - Mémoire sur les déblais et remblais.
 - Mémoire sur les ponts-levis à bascule (modèle préconisé par Vauban, au lieu du pont levis à flèche.
 - Mémoire de 1787 sur la construction du fort de l'Île Pelée, ordonnée par Louis XVI, pour la protection du côté est de la rade de Brest. Ces travaux furent réalisés de 1779 à 1792, sous la conduite de Pierre-Jean de Caux, Directeur des fortifications de Basse-Normandie. Fougereux de Blaveau écrit avoir modifié le projet initial de ce dernier, trop susceptible de ne pas résister à l'artillerie embarquée sur des vaisseaux : "après avoir bien examiné ce projet, pour répondre à ses vues, je crus devoir lui faire part de mes objections relativement à ce genre de fortifications maritimes : en conséquence je lui témoignai la crainte que j'avais qu'un si grand développement d'artillerie placée seulement derrière les embrasures, quoique très formidable en apparence, ne fût que d'une faible résistance contre celle des vaisseaux qui pourrait ricocher derrière les parapets, les prendre d'écharpe et même quelquefois de revers. Mes objections étaient appuyées de calculs

sur la comparaison des coups de canons que les vaisseaux destinés à l'attaque de ce fort pourraient tirer dans un temps donné avec ceux que l'artillerie du fort serait à même de leur riposter, de plus les profils que j'avais fait démontraient l'effet de la plongée des hunes sur les batteries basses et l'impossibilité où les canonnières seraient de tenir contre ce genre d'attaque ; ce premier travail fit voir à M. de Caux l'insuffisance de la fortification qu'il avait projeté et délivrer un projet... C'est le projet que M. de Caux a accepté et qu'il a fait exécuté".

CONCLUSION

Nous avons donc avec Fougeroux de Blaveau un exemple significatif de la carrière d'un ingénieur militaire au XVIII^e siècle.

Il faut également noter qu'il s'est procuré ou a recopié les mémoires des principaux ingénieurs de son époque : des notes ou projets de Vauban, *Mémoire sur le relief et le défilement des ouvrages de fortification* par M. Dubuat ingénieur ordinaire du Roy, *Mémoire abrégé d'un nouvel assemblage des fortifications* par M. Duvigneau, ingénieur ordinaire du Roy, note signée Filley d'étude d'une barrière pour les avancées de postes, mémoires de M. de Cormontaigne sur les approvisionnements à faire dans les places de guerre qui doivent soutenir un siège relativement aux vivres, à l'artillerie, aux mines et aux fortifications, plan de détail d'un front de fortification suivant le système de Mr de Vauban, extrait d'un mémoire sur l'artillerie par le Chevalier de Curel, capitaine au corps royal du Génie. Une preuve des échanges et du partage des expériences entre techniciens.

SOURCES :

Archives privées versées à Vincennes en décembre 2013.

Archives familiales.

Les Ingénieurs du Roi de Louis XIV à Louis XVI – Anne Blanchard – Montpellier 1979.

MIROIR, Ô MIROIR, ÉTAIT-CE LA BELLE ÉPOQUE ?¹

Jean-Pierre Navailles

RÉSUMÉ

À quel titre est-elle baptisée la Belle Époque ? Et la Belle Époque pour qui ?

On peut s'interroger. En tout cas, la période charnière entre le XIX^e et le XX^e siècle représente un âge d'or pour les caricaturistes. Eux qui font leur miel des travers du temps, eurent de quoi s'en donner à cœur joie, avant la tourmente de la Grande Guerre.

Dans le miroir qu'ils tendent à leurs contemporains, les caricaturistes, mais aussi certains peintres, s'attachent à broser un tableau sans fards de la Belle Époque. Et le portrait n'est guère flatteur, avec – liste non exhaustive – les manigances de Daniel Wilson, gendre du président Jules Grévy, la corruption d'élus et de notables, le scandale de Panama, et la déconfiture des petits épargnants, le populisme à la sauce Boulanger, les attentats anarchistes, l'affaire Dreyfus - l'Affaire avec un A - qui fissura le vernis d'une époque soi-disant insouciant et frivole, etc.



La Castafiore d'Hergé entonnant *L'Air des bijoux*, et la reine dans *Blanche Neige*, ont un trait commun : l'une et l'autre n'attendent qu'éloges et flatteries, quand elles interrogent leur miroir. Or le rôle d'un miroir n'est pas de complaire à celle ou celui qui s'y contemple. C'est d'être réfléchissant, et pas dans le sens souhaité par Jean Cocteau, quand il estime que "les miroirs feraient bien de réfléchir un peu, avant de renvoyer les images".

Le miroir de la presse satirique, dans lequel je vous invite à chercher le reflet de la Belle Époque, est tout sauf complaisant. Et s'il peut être suspecté d'outrance et de déformation, un tel miroir présente, en revanche, l'avantage de ne pas escamoter les éventuelles laideurs de l'époque. Bien au contraire, puisque les caricaturistes font leur miel des travers de leur temps. Et les émules de Daumier n'ont pas manqué de matière, tant la fin du XIX^e siècle et le début du siècle suivant furent riches en affaires et scandales de tout genre.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, précisons à quelles années correspond la Belle Époque, et dans quel contexte l'expression même a fait son apparition dans le langage courant. Il semble que la formule soit née peu après la fin de la Première Guerre mondiale et qu'elle désigne les deux ou trois décennies qui ont précédé le conflit. C'est donc une approche critique des années charnières entre les XIX^e et XX^e siècles que je vous propose, par le biais d'images satiriques. Et, dernière remarque liminaire, tout rapprochement entre la ci-devant Belle Époque et l'époque actuelle, en matière de scandales ou de malversations, est indépendant de la volonté du montreur d'images.

Pour évoquer la Belle Époque, on songe tout à trac à Renoir, à Toulouse Lautrec, à l'art nouveau, aux chansons de Paulus, à la rente à 3%, à la première ligne de métro, à la douceur de vivre et au progrès. Les années 1880 et 1890 voient en effet éclore des innovations d'une importance capitale pour l'avenir : le télégraphe et le téléphone, la machine à écrire et l'ascenseur, l'électricité et les moyens de transport de masse, sans parler de ce moyen de locomotion individuel, la bicyclette. C'est également le temps où l'introduction des *water-closets*, des salles de bains, des calorifères et des premiers réfrigérateurs, agrémentent la vie quotidienne, du moins chez les nantis. Toutes les strates de la société ne bénéficient pas des progrès techniques de façon

¹ Séance du 30 janvier 2014.

uniforme. Loin de là, comme le souligne un aphorisme de l'époque : "Les riches ont la glace en été, et les pauvres l'ont en hiver".

C'est une époque où les grèves sont fréquentes et parfois réprimées dans le sang, où les mineurs sont exposés aux accidents, aux coups de grisou et de poussier, comme à Courrières : 1.099 victimes, en 1906 ; une époque où les ouvriers sont en proie aux maladies professionnelles, où le chômage est synonyme de misère noire, où les retraites sont minces, et encore quand elles existent.

Mais ce qui frappe le plus au cours de cette période, c'est le décalage entre le progrès matériel et le délitement moral d'une société qui trébuche d'une crise à l'autre. *Le Petit Journal* (25-2-1893) l'illustre à sa manière en représentant Marianne sous les traits de la reine des blanchisseuses (cf. Fig. 1)². Manifestement, l'icône nationale ne manque pas de besogne. Et pour laver le linge sale, dont son baquet est plein à ras bord, elle dispose de son battoir et d'un savon, qui n'est pas de Marseille mais estampillé "suffrage universel". Marianne se trouve à bord d'un bateau-lavoir, amarré en face du Palais Bourbon, et l'on peut voir bien en évidence sur son baquet ou par terre une grand-croix de la Légion d'honneur et un maroquin. Il s'agit là d'une allusion on ne peut plus claire au scandale dit des décorations, que révèle la presse en octobre 1887.

Médailles à l'encan

Et la presse dévoile l'identité de l'instigateur du scandale. Il s'agit d'un certain Daniel Wilson. Lui-même député d'Indre-et-Loire, ce personnage n'est autre que le gendre de Jules Grévy, président de la République. Profitant sans vergogne du mandat de son beau-père, Wilson mène son trafic d'influence depuis l'Élysée, où il dispose de bureaux et de personnel. La principale de ses activités, ainsi que la plus juteuse, consiste à monnayer l'obtention de Légions d'honneur ou de toute autre décoration. Activité que Wilson dénomme "la Ferblanterie" et que satirise Caran d'Ache (*L'Assiette au Beurre*, 4-1-1902). Et il y a une cote, comme à la Bourse, pour les breloques auxquelles aspirent les postulants. Ce qui inspire cette boutade au journaliste Alfred Capus : "Jadis, on était content d'être décoré. Aujourd'hui on n'est décoré que comptant!". *Le Gaulois*, journal de l'époque, publie le tarif officiel sur la base duquel se négocient les décorations. La Légion d'honneur est cotée de 50 à 100.000 francs, le Mérite Agricole de 10 à 20.000 francs, et pour les petites bourses il reste le Lion de Perse ou le Dahlia d'Araucanie. Médaille chilienne, le Dahlia ne vaut que 20 francs ... Une misère !

La présence de décorations exotiques sur le tarif indique que Wilson avait des accointances jusque dans les ambassades étrangères. À noter également que les décorations avaient des cours fluctuants. Ainsi la cote de la Légion d'honneur grimpait-elle en flèche à la veille d'une exposition, en raison du prestige que pouvait tirer un industriel, en faisant figurer la médaille sur le catalogue de son entreprise. Et quand les cours fléchissaient, la médaille pouvait toujours servir pour les dépenses courantes, comme s'en amuse *Le Grelot* (27-11-1887), en montrant Wilson qui règle la note du restaurant, à coups de décorations.

Les exactions de "Monsieur Gendre" ne se limitaient d'ailleurs pas à "la ferblanterie". Grâce aux informations qu'il glanait auprès des cabinets ministériels, Wilson se livrait à de fructueuses opérations en bourse, des délits d'initié, comme nous dirions aujourd'hui. De plus, il louait à des tarifs usuraires les logements vacants dans les palais nationaux. Et, contre espèces, il se faisait fort d'obtenir certains régimes de faveur pour les condamnés, voire la grâce présidentielle pour des condamnés à la peine capitale.

Les chansonniers firent des gorges chaudes de toutes ces "magouilles". Citons, à titre d'exemple, la célèbre rengaine d'Émile Carré intitulée "Ah ! Quel malheur d'avoir un gendre" (1887). Éclaboussé par le scandale, le malheureux beau-père dont parle la chanson fut contraint à la démission, en décembre 1887. Mais, aussi surprenant que cela puisse paraître, les nombreuses et diverses malversations auxquelles se livrait Wilson ne mirent pas un point final à sa 'propre'

² Les figures sont rassemblées à la fin de la communication.

carrière politique. Réélu en 1893, puis en 1896, il revint siéger à la Chambre, indifférent aux campagnes de presse et à la réprobation de ses collègues députés.

Comme on peut voir, les aigrefins d'aujourd'hui ont eu de grands aînés. Le "scandale des décorations" ne fit que jeter davantage le discrédit sur le régime et les institutions de la III^{ème} République naissante. Le dégoût de l'opinion et l'esprit revancharde, à vif depuis la défaite de 1870, allaient produire le général Boulanger.

Le général "la Boulange"

Le général Georges Boulanger apparaît sur la scène politique en janvier 1886, lorsqu'il est nommé ministre de la Guerre dans le cabinet Freycinet, grâce au soutien de Georges Clemenceau. Se présentant comme un grand réformateur, il veut faire le ménage dans l'armée et promulgue pas moins d'une soixantaine de décrets en un an. Boulanger fait adopter le fusil Lebel en remplacement du vieux Chassepot, introduit la bicyclette et l'aérostat dans l'arsenal militaire. D'autres réformes sont de moindre portée, mais contribuent à le rendre très populaire : il décide de faire repeindre les guérites en bleu, blanc, rouge, autorise les soldats à porter la barbe, fait remplacer les paillasses par des sommiers dans les chambrées, rend le service militaire obligatoire pour les ecclésiastiques, et transforme la fête nationale en revue à grand spectacle. Les pioupiou à Longchamp, et les curés à la caserne, contribuent à faire monter la cote de Boulanger.

Lors de la revue du 14 juillet 1886, le général capte tous les regards. "En Rev'nant de la revue", chanson de Paulus, témoigne de l'adulation dont le général faisait l'objet : "Gais et contents nous marchions triomphants / En allant à Longchamp, le cœur à l'aise [...] / Ma tendre épouse bat des mains / Quand défilent les Saint-Cyriens, [...] Moi, je faisais qu'admirer / Notre brave général Boulanger". De fait, il a bien belle allure avec son bicorne, sa barbe blonde, et son cheval noir. Le cavalier fait tellement corps avec sa monture qu'on l'appelle le général "sans tort". Et ce n'est pas le seul surnom dont il est gratifié.

Le "brave général" acquiert un autre sobriquet, celui de "Général revanche", car il prône une politique, non plus défensive, mais clairement offensive à l'égard de l'Allemagne. En Moselle, l'arrestation du commissaire Schnaebelé accusé d'espionnage par les autorités allemandes, fournit à Boulanger l'occasion d'afficher son patriotisme, au risque de déclencher un nouveau conflit avec l'Allemagne. Jouant les va-t-en-guerre, Boulanger multiplie les déclarations belliqueuses, ce qui ajoute encore à sa popularité. Mais l'engouement qu'il inspire, agace et inquiète les républicains. Boulanger perd son portefeuille ministériel et fait l'objet d'une mesure d'éloignement de la capitale. Boulanger est muté, non pas à Limoges, mais à Clermont-Ferrand, où il prend la tête du 13^e corps d'armée. Le terme de 'limogé' restant alors à inventer, disons qu'il est 'clermont-ferrandé'. Et cette mise à l'écart suscite de vives réactions dans les rangs boulangistes. Le 8 juillet 1887, jour fixé pour le départ du général, des milliers de manifestants envahissent la gare de Lyon. Les esprits s'échauffent. Les manifestants les plus excités grimpent sur le toit des wagons, d'autres occupent les voies et se couchent sur les rails, pour empêcher le départ. Tous scandent le slogan des boulangistes : "C'est Boulangé ! Lange ! Lange ! C'est Boulanger qu'il nous faut !". Au bout de trois ou quatre heures de palabres, Boulanger décide de monter sur la locomotive haut-le-pied et le convoi peut enfin démarrer. Mais "il reviendra", prédisent les affichettes collées sur la machine.

De fait, il revint. Jugé toujours aussi encombrant, celui-ci est placé d'office à la retraite, dès son retour à Paris. Les républicains croient s'en être débarrassés. Erreur stratégique : revenu à la vie civile, Boulanger est désormais éligible. À une époque où les candidatures multiples sont possibles, Boulanger s'engage à partir d'avril 1888 dans une campagne de candidature systématique aux élections partielles. Il fédère sous son panache les mécontents du régime et les adversaires de la République en une coalition hétéroclite, qui va de l'extrême gauche radicale, aux monarchistes et aux bonapartistes. Sur un programme qui tient en trois mots : "Dissolution, Révision, Constituante", il vole de succès en succès aux élections. Et sa réussite est à son comble, quand il remporte un siège de député à Paris, en janvier 1889. Au soir de cette victoire, ses partisans les plus farouches le pressent de tenter un coup d'État et de marcher sur l'Élysée. Par un reste de légalisme républicain, et par pusillanimité, Boulanger n'ose pas sauter le pas. Redoutant d'être arrêté et traduit en Haute Cour pour complot contre la sûreté de l'État, "le

brave général" prend la fuite et se réfugie en Belgique. À Bruxelles, où elle l'a rejoint, sa maîtresse, Marguerite de Bonnemaïn, allait mourir de la tuberculose, en 1891. Peu après, Boulanger, inconsolable, se tira une balle dans la tête sur la tombe de sa maîtresse. Clemenceau, qui l'avait lancé en politique, décocha une épitaphe cinglante au général : "Il est mort, comme il a vécu, en sous-lieutenant". Et le boulangisme se dégonfla comme une baudruche.

Les "chéquards" de Panama

Au lendemain de la parenthèse boulangiste, un nouveau scandale vient éclabousser le régime parlementaire avec, en 1889, la mise en liquidation de la société, au titre ronflant, de Compagnie Universelle du Canal Transocéanique de Panama. Ce n'est pas le premier scandale financier de la III^e République, il y a déjà eu le krach de l'Union Générale, en 1882. Mais le fiasco de l'entreprise conduite par Ferdinand de Lesseps entraîne la ruine de centaines de milliers de petits épargnants. Et ce n'est pas le pire gâchis : environ 25.000 terrassiers et des centaines d'ingénieurs sont décimés par la malaria et la fièvre jaune, tout cela en pure perte.

Sur la déconfiture de la Compagnie du Canal vient se greffer une retentissante affaire de corruption. Dès ses premières investigations, la commission d'enquête diligentée par le Parlement découvre le pot aux roses, ou plutôt les pots de vin, dont ont bénéficié plus d'une centaine de députés, de sénateurs, de ministres et d'anciens ministres, dans le but d'acheter leur silence sur les retards et la gabegie du chantier. Les "chéquards", ou "panaméistes", comme on les surnomme, ont touché de l'argent de deux financiers juifs, Cornelius Herz et le baron de Reinach, instigateurs du système de corruption. Les plus grands noms de la République sont impliqués dans les malversations et autres manigances de la Compagnie, y compris Georges Clemenceau, dont le journal, *La Justice*, a reçu un soutien financier de la part de Cornelius Herz. Ce qui vaut au député du Var une caricature assassine, intitulée : "Le pas du commandité" (*Le Petit Journal*, 19-8-1893). Elle représente Clemenceau en danseur étoile sur la scène de l'Opéra, tandis qu'une demi-douzaine de ballerines virevolte à l'arrière-plan. Le danseur jongle avec des sacs pleins de livres sterling, tout en faisant des pointes, avec la grâce de quelqu'un qui marche sur des oeufs. Les livres sterling et l'uniforme anglais du souffleur font référence au pays, où s'est réfugié Cornelius Herz, afin d'échapper aux poursuites pénales pour corruption.

En 1893, sous la présidence de Sadi Carnot, s'ouvre le procès des principaux protagonistes de l'affaire. Une caricature ironiquement intitulée "Les martyrs de Panama" (*Le Grelot*, 27-11-1892) montre le cortège des prévenus, peu avant leur condamnation à des peines de prison : cinq années pour Ferdinand de Lesseps et son fils Charles, deux années pour Gustave Eiffel, qui porte sa Tour comme un pénitent porte sa croix. En haut à droite de l'image, les journalistes qui avaient conseillé aux épargnants de souscrire aux emprunts de la Compagnie, déguerpissent sous la menace de la vindicte populaire. En fait, les condamnés échappèrent à la détention, leurs sentences étant cassées pour vice de procédure, à l'exception de Charles Baïhaut, ancien ministre des transports publics, qui avait eu la franchise ou la 'faiblesse' de passer aux aveux. Au demeurant, il est rare que les condamnations de financiers ou de politiciens soient suivies d'effets, à l'époque.

La sanction fut plus politique que judiciaire, avec un fort renouvellement de la Chambre aux élections d'août 1893. Même Clemenceau, qui n'était pas un "chéquard", perdit son siège en raison de ses accointances avec le banquier juif Cornelius Herz. Autre conséquence, celle-là de portée économique, le scandale de Panama allait détourner les investisseurs français des projets industriels et les orienter vers les fonds d'État ... ou les emprunts russes, qui se soldèrent par une déconfiture non moins retentissante.

Dans ce contexte, on voit réapparaître Marianne, la blanchisseuse, qui rapporte son paquet de linge au petit épargnant (*Le Grelot*, 9-1-1898). C'est "la fin de la lessive", selon le titre de la caricature, mais c'est l'épargnant qui est lessivé, rincé, essoré ... Il est en loques et quand, en plus, Marianne lui met sous le nez une facture de 10.000 francs, pour frais de justice, il a le nez qui s'allonge d'un pied. Quant au canal, que tout le monde avait oublié dans la tourmente, il devint une réalisation nord-américaine.

Pour dresser l'inventaire du linge sale que contient le baquet de Marianne, la lavandière, nous procédons de façon chronologique, par commodité. Dans les faits, certains scandales éclataient au grand jour de façon concomitante et cumulative, du plus mauvais effet. D'autres, au contraire, traînaient en longueur sur plusieurs années, voire plusieurs décennies, avec de nombreux rebondissements, comme ce fut le cas avec l'affaire qui va nous occuper maintenant. Parmi les affaires qui ont jalonné la soi-disant Belle Époque, aucune n'a fait autant de bruit et de dégâts que l'affaire Dreyfus, à tel point qu'il suffisait de parler de l'Affaire - avec un grand A - pour savoir à qui ou à quoi on faisait allusion. Ou plutôt de quoi il fallait absolument éviter de parler, tant le sujet suscitait de tensions et de brouilles entre amis, dans les familles, et au sein même des couples. J'y reviendrai.

L'Affaire (avec un grand A)

Mon propos n'est pas d'entrer dans tous les arcanes de cette affaire aux multiples circonvolutions, aux nombreux rebondissements. Pour plus de précisions je vous renvoie donc aux études très fouillées dont elle a fait l'objet³. Tout en me cantonnant au registre iconographique, j'aurai l'occasion de vous montrer certains documents, peu connus je crois, qui ont eu de l'impact à l'époque et qui illustrent de façon éloquente le climat passionnel dans lequel a baigné cette Affaire (avec un A majuscule). Mais commençons par en rappeler ici les grandes lignes.

Le 15 août 1894, le capitaine d'artillerie Alfred Dreyfus, ancien élève de l'École Polytechnique, stagiaire à l'État-major de l'Armée, est accusé d'avoir transmis à l'attaché militaire auprès de l'ambassade d'Allemagne, un bordereau de documents confidentiels concernant l'artillerie française. Le 19 décembre, Dreyfus passe en jugement devant le Conseil de guerre, qui le condamne à la dégradation et la réclusion à vie dans une enceinte fortifiée. La sentence est largement approuvée dans la presse de toutes opinions. *La Libre Parole*, journal fondé par le viscéralement antisémite Edouard Drumont, ne manque pas de souligner que le condamné appartient à la communauté israélite. En couverture du numéro du 17-11-1894, le "traître" porte la marque indélébile de son crime, comme autrefois les faussaires et les catins. De même, *Le Rire* (5-1-1895) montre Dreyfus plaqué contre un mur, face à des femmes et des enfants qui le menacent et l'invectivent : "Qui est-ce ? [demande-t-on en légende] - C'est l'homme qui pour trente deniers a voulu rendre veuves toutes les femmes de France, faire pleurer des larmes de sang aux petits enfants, et livrer ses compagnons aux balles de l'ennemi". Certains trouvent même le verdict trop clément. Ainsi Clemenceau et Jaurès, avant de devenir d'ardents défenseurs de Dreyfus, déplorent que l'officier félon ait été condamné "seulement" à l'emprisonnement à vie, alors que de simples soldats sont punis de la peine capitale pour avoir déserté ou frappé un sous-officier.

Le 5 janvier 1895, à 8h 45, a lieu la dégradation du condamné. *Le Petit Journal* (13-1-1895) en a restitué la dramaturgie : l'image est si forte qu'elle figure dans les livres d'histoire (cf. Fig. 2). Au centre de la grande cour de l'École militaire qui est remplie de troupes, un colosse en grand uniforme de cuirassier, crinière au vent, brise sur son genou le sabre de l'ex-capitaine, après lui avoir arraché les galons, les boutons du dolman, les pattes d'épaule. À l'extérieur de la cour, derrière les grilles, une foule de curieux lance des sifflets et des cris de haine : "Mort aux juifs !... À mort le traître !... À mort Judas !", comme le rapporte Maurice Paléologue⁴.

En avril 1895, Dreyfus est transféré à l'île du Diable, à 25 milles au large de Cayenne, en Guyane française. Il y est détenu dans une case de 4 mètres sur 4, éclairée de jour comme de nuit, avec interdiction d'adresser la parole à ses gardiens. Dreyfus écrit à sa femme : "Je te parle comme de la tombe". En 1896, alors que le déporté de l'île du Diable paraît oublié de tous, l'affaire resurgit. Le journal *L'Eclair* divulgue l'existence d'un dossier secret qui aurait été transmis aux juges pendant leur délibéré, à l'insu de la défense et de l'accusé, et en violation flagrante de la loi. Dès lors va s'engager une lutte sans merci entre ceux qui réclament la révision du procès et

³ Dans la bibliographie fleuve qu'a inspirée l'affaire Dreyfus, citons trois titres en particulier : Jean-Denis Bredin, *L'Affaire* (Paris, Fayard/Julliard, 1993) ; Maurice Paléologue, *Journal de l'affaire Dreyfus, 1894-1899* (Paris, Plon, 1955) ; Bruno Weil, *L'affaire Dreyfus*, traduit de l'allemand (Paris, Gallimard, 1930).

⁴ *Journal de l'affaire Dreyfus, 1894-1899* (Paris, Plon, 1955), p.37.

ceux qui s'y opposent. À ces derniers, il faut ajouter ceux qui envisagent une révision, à condition qu'elle débouche sur une aggravation de la sentence. Ainsi Caran d'Ache représente des soldats l'arme au pied, formant un peloton d'exécution avec cette légende : "La révision ? ... soit. Mais avec le poteau et les douze balles, cette fois" (*Psst ... !* 3-9-1898).

Pour scénariser le rapport de force qui s'instaure entre les partisans et les adversaires de la révision, *Le Grelot* (19-12-1897) a recours à l'allégorie de la Vérité qui sort de son puits, ou qui en est empêchée (cf. Fig. 3). À droite de l'image, Zola et Scheurer-Kestner, sénateur alsacien, vice-président du Sénat, essaient d'extraire la Vérité, à la force du poignet, tandis qu'à gauche Drumont cherche à la mettre sous l'éteignoir de son journal, *La Libre Parole*. Au premier plan, le lieutenant-colonel Picquart, je vais y venir, tente d'apercevoir la lumière que le journaliste et homme politique Henri Rochefort s'emploie à masquer.

La Vérité qu'incarne une femme nue tenant un miroir à la main, est une allégorie qu'ont utilisée les peintres pour évoquer l'affaire Dreyfus. Jean-Léon Gérôme a peint trois ou quatre tableaux sur ce thème, dont "La Vérité est au fond du puits" (1895). Mais la toile d'Édouard Debat-Ponsan intitulée "La Vérité sort du puits" (1898), reste probablement l'œuvre la plus marquante à cet égard. Le tableau représente un spadassin et un prêtre essayant d'entraver la jeune femme à demi-nue qui jaillit du puits et brandit un miroir à bout de bras ! De longue date, le miroir a joué un rôle emblématique en peinture ; il symbolise ici la lumière qui triomphe de l'obscurantisme. Dans le climat polémique de l'époque, cette œuvre valut à Debat-Ponsan de s'aliéner une bonne partie de sa clientèle et de rompre les ponts avec sa propre famille, fortement antidreyfusarde. Cette toile, qui fut offerte en souscription publique à Émile Zola, pour son indéfectible soutien à Dreyfus, se trouve actuellement en dépôt au musée de l'hôtel de ville d'Amboise. Nombre de dessinateurs satiriques traitent du même thème, mais dans la veine qui leur est propre. Pour H.G. Ibels, la vérité est impatiente de remonter à la surface (*Le Sifflet*, 30-12-1898), et selon le caricaturiste anglais Edward Sambourne les chefs de l'armée font tout pour l'en empêcher (*Punch*, 3-5-1899). D'après Jossot, les adversaires de la vérité prétendent qu'elle est trop nue pour la laisser sortir du puits (*L'Assiette au Beurre*, 14-3-1903), et pour Félix Vallotton, la vérité est purement et simplement assassinée (*Le Cri de Paris*, 14-5-1899).

Les dessinateurs antidreyfusards reprirent cette allégorie à leur compte, mais pour en détourner le sens et dénaturer l'esprit. H. Lebourgeois représente Zola enlaçant une Vérité au profil sémitique et parée de bijoux tape-à-l'œil ("Une page d'amour", 1898). De même, Forain, farouchement antidreyfusard, transforme le puits en réceptacle de la corruption dans lequel le banquier juif déverse son argent sale (*Psst ... !* 16-7-1898).

Revenons au cours des événements. En mars 1896, le lieutenant-colonel Picquart, nouvellement nommé à la tête du service de renseignement militaire, acquiert la conviction que le véritable traître est un officier de piètre réputation et criblé de dettes, le commandant Esterhazy. Les supérieurs de Picquart, qui ne veulent pas en démordre, le mutent en Tunisie et finissent par le mettre aux arrêts. Jules Méline, Président du Conseil, avait lui-même déclaré à la Chambre des députés, le 14 décembre 1897 : "Il n'y a pas d'affaire Dreyfus [...] il ne peut y avoir d'affaire Dreyfus". Mais les faits sont têtus, et Méline tout comme Cavaignac, ministre de la Guerre, devront reconnaître leur aveuglement, quand les 'preuves' prétendument irréfutables de la culpabilité de Dreyfus se révèlent être en réalité des faux. Ce qui conduit à l'arrestation du faussaire, le lieutenant-colonel Henry. Henry qui signera ses aveux en se tranchant la gorge dans sa cellule du Mont Valérien, fin août 1898. Négligence ou faveur singulière, on avait en effet laissé son rasoir à la disposition du prisonnier.

C'est pendant l'hiver 1897-1898 que l'Affaire prit toute son ampleur, et ce qui semblait une banale histoire d'espionnage allait devenir une véritable affaire d'État. Au lendemain de l'acquiescement d'Esterhazy par des juges militaires totalement acquis à sa cause, Émile Zola adresse une lettre ouverte au président de la République, Félix Faure, que publie *L'Aurore* (13-1-1898), sous le titre percutant de "J'accuse". Titre au demeurant suggéré par Clemenceau qui, nous l'avons déjà constaté, a le sens des formules qui font mouche. Dans son réquisitoire, Zola incrimine nommément les officiers qui ont condamné Dreyfus, en 1894, et ceux qui ont acquitté Esterhazy, en janvier 1898, les accusant de "violation du droit", de "crime juridique", etc. Le

brûlot, qu'il a lancé, vaut à Zola d'être poursuivi en diffamation par le ministre de la Guerre, mais l'écrivain a atteint un double but. Il a tiré de l'oubli le faux coupable qui végète sur son île du Diable, et en dénonçant les instigateurs du procès inique dont Dreyfus a été victime, Zola a donné toute sa dimension politique à l'Affaire.

Avant de nous focaliser sur les répercussions du célèbre "J'accuse", arrêtons-nous un moment sur les circonstances de la mort subite du destinataire de la lettre ouverte de Zola. N'y voyez cependant pas de rapport de cause à effet, à un an de distance.

Le président Félix Faure, plus célèbre pour son décès que pour les hauts-faits de sa présidence, mourut le 16 février 1899, à l'âge de 58 ans. Des présidents morts en fonction, il est le seul à être décédé au palais de l'Élysée. Un journal eut beau titrer : "Le président de la République a succombé alors qu'il était penché sur les affaires de l'État", on ne peut pas dire que sa mort soit directement liée à l'exercice de ses fonctions présidentielles. Et l'image que donne *Le Petit Journal* (26-2-1899) des derniers instants du président, apparaît **très** retouchée, quand on la confronte au témoignage de Le Gall, chef du secrétariat de l'Élysée, tel que le rapporte Maurice Paléologue⁵. Félix Faure est décédé en compagnie de M^{me} Steinheil, demi-mondaine bien connue à l'époque. Celle-ci venait tous les jours à l'Élysée, où il lui arrivait souvent de passer la nuit. On disait qu'elle aidait le président à rédiger ses mémoires. Il semblerait en fait qu'elle ait contribué à en abrégé la rédaction. À propos du défunt, dont il critiquait le goût marqué pour le faste et les femmes galantes, Clemenceau eut cette formule lapidaire : "Il voulait être César, il ne fut que Pompée". Et la maîtresse du président qu'on appelait la Pompadour de l'époque, fut gratifiée d'un nouveau surnom. On l'appela désormais "la pompe funèbre".

Fermons cette parenthèse nécrologique pour en revenir à l'onde de choc que produisit sur la société française, le retentissant "J'accuse" de Zola. De ce jour, le romancier, qui le premier avait osé faire sortir la Vérité de son puits, devint une cible toute désignée pour les antidreyfusards. Caran d'Ache, par exemple, dénature la métaphore et représente Zola sortant du trou des cabinets, avec, non pas un miroir, mais son manifeste à la main, et sous l'autre bras une marionnette à l'effigie de Dreyfus. "Coucou le voilà !", ironise la légende (*Psst... !* 10-6-1899). Les antidreyfusards se servent du naturalisme et de l'ascendance italienne de l'écrivain pour dénigrer son engagement dans le camp adverse. Le roman naturaliste consiste, selon ses détracteurs, à faire des virgules sur des feuilles de papier. On compare Zola à un peintre qui trempe sa brosse, ou plutôt son balai-brosse, dans le pot de chambre du naturalisme, et s'en sert pour faire des projections sur la toile. Toujours dans le registre scatologique, on le montre assis sur un vase de nuit avec cette légende : "En ma qualité d'Italien, j'aime à rêver sur le Pô !". Il y a pléthore de caricatures du même acabit.

La haine qu'inspire Zola atteint un degré, qui paraît difficilement imaginable aujourd'hui. On le pend en effigie, on brûle ses écrits. Victor Lenepveu figure l'écrivain en roi des porcs, et le représente en train de barbouiller d'excréments une carte de France (cf. Fig. 4). Dans les rues, on chante : "Zola, c'est un gros cochon / Plus il devient vieux, plus il devient bête / Zola est un gros cochon / Quand on l'attrap'ra, nous le plomberons". Alors qu'il est mis plus bas que terre à Paris, Zola est porté au pinacle, à l'étranger. Au Royaume-Uni, aux États-Unis, en Allemagne, en Autriche, en Italie, la presse encense l'écrivain pour son courage et le compare à un toréador, ou bien à David terrassant Goliath.

⁵ "[...] Vers six heures trois quarts, Le Gall [chef du Secrétariat civil de la présidence], qui montait docilement sa piteuse faction à la porte du cabinet présidentiel, croit discerner des cris étranges, des cris oppressés, qui viennent du boudoir. Il s'approche ; puis, ne doutant plus d'un malheur, il se décide à forcer la porte de la chambre close. Et que voit-il ? Le président évanoui, foudroyé, dans le dévêtement le plus significatif ; près de lui, toute nue, Mme Steinheil, hurlante, délirante, convulsée par une crise de nerfs.

[...] Peu à peu Mme Steinheil se calme, se rhabille ; on l'emmène vite par le couloir dérobé qui longe la petite cour intérieure. Puis tant bien que mal, on allonge sur un canapé le président, qui est toujours plongé dans sa torpeur comateuse. Enfin, les apparences étant redevenues décentes, on avertit M^{me} Faure et l'on appelle des médecins. Il est sept heures et demie [...]. *Ibid.* pp.175-176.

La prise de position de Zola nous ramène bien évidemment à Dreyfus, dont le procès en révision s'ouvre à Rennes, le 7 août 1899. Au terme d'innombrables péripéties, Dreyfus est de nouveau déclaré coupable par le tribunal militaire, mais, cette fois, avec "circonstances atténuantes". C'est là une sentence absurde, car, ou bien l'ex-capitaine est innocent, et il devait être libéré, ou bien il est coupable, et c'est aberrant de lui accorder des excuses. D'ailleurs, le verdict ne satisfait personne. Pour les uns, Dreyfus incarne la trahison. Et que ses partisans et coreligionnaires crient à l'erreur judiciaire, cela n'y change rien. Pour les autres, il personnifie l'innocent immolé aux intérêts d'une caste. Pastichant l'affiche pour la peinture Ripolin, Edouard Couturier montre les cinq ministres de la Guerre successifs (Mercier, Billot, Cavaignac, Zurlinden et Chanoine) cautionnant l'un après l'autre, couche après couche, le mensonge initial qui avait fait condamner Dreyfus.

Dans leur traitement de l'affaire Dreyfus, les caricaturistes parodient également la peinture académique et parfois la statuaire de leur temps. Quand, par exemple, *Punch* (29-1-1898) prend fait et cause pour Zola et le représente comme un bouc émissaire, l'illustré satirique anglais plagie le peintre victorien Holman Hunt, plus précisément son tableau intitulé "*The Scapegoat*" (1854). De même, *Puck* (18-1-1899) s'amuse à pasticher la statue d'Emmanuel Fremiet représentant un gorille qui enlève une femme. A la 'une' de l'illustré américain, le gorille devient le militarisme, et la femme, la République française.

La presse étrangère dénonça le verdict de Rennes comme un déni de justice. Si ce n'était pas anachronique, on pourrait dire qu'en l'occurrence, la France perdit son triple, voire son 'double A', dans le domaine des droits de l'homme.

La France est divisée, écartelée, entre deux camps irréconciliables. Et le climat de tension, qui règne dans le pays, est propice aux actes de violence, comme la tentative d'assassinat visant maître Labori, défenseur de Dreyfus. Alors que l'avocat se rendait à l'audience du tribunal de Rennes, un individu, qui ne sera jamais identifié, lui tira deux coups de pistolet dans le dos. La blessure n'étant pas trop grave, Labori put rapidement reprendre ses activités. Ce qui eut pour effet de déchaîner les sarcasmes des antidreyfusards. Dans *Pst...!* (2-9-1899), Caran d'Ache dessine Labori en pleine séance d'hydrothérapie. Mais à la place du jet d'eau, l'avocat reçoit douze balles dans le dos, avec ce commentaire : "Excellent pour la voix, recommandé aux ténors [du barreau]". Cette image d'inspiration bien peu chrétienne est reproduite dans le supplément de *La Croix* (26-8-1899), qui en outre publie à la 'une', les paroles de "L'assassiné bien portant", que l'on chante sur l'air de "La casquette du père Bugeaud". Citons le premier couplet et le refrain : "Il paraît qu'la semaine dernière / Un dreyfusard bien connu [...] A reçu du plomb dans ...l'dos / *Refrain* : As-tu vu le trou d'balle, le trou d'balle / As-tu vu / Le trou d'balle à Labori". Le reste est à l'avenant.

Le mauvais exemple vient d'ailleurs d'en haut. Au palais Bourbon, les députés ne se livrent pas seulement à des joutes verbales. Après avoir échangé des invectives et des noms d'oiseau, il leur arrive de faire le coup de poing dans les couloirs et même à la tribune de l'Assemblée nationale. De blanchisseuse, Marianne devient une maîtresse d'école, totalement dépassée par les trublions qui transforment sa classe en foire d'empoigne (cf. Fig. 5). Et en dehors de l'hémicycle, les différends se règlent souvent à coups de canne, à coups d'épée, ou de pistolet. Ainsi les principaux protagonistes du scandale de Panama et de l'affaire Dreyfus sont-ils impliqués dans des duels : entre Paul Déroulède et Georges Clemenceau, six balles échangées sans conséquence ; Clemenceau se bat avec Paul Deschanel, cette fois à l'épée, et blesse son adversaire ; duels entre Henry et Picquart à l'épée, entre Déroulède et Jaurès au pistolet, etc. Heureusement pour eux, les duellistes maniaient moins bien les armes que le verbe et la plume.

Pour illustrer l'impact de l'affaire Dreyfus sur la société française, le dessinateur du *Rire*, Maurice Radiguet, représente une scène quasiment de guerre civile entre les dreyfusards et les antidreyfusards (cf. Fig. 6). L'affrontement se déroule sous l'œil goguenard du Prussien et du Britannique, qui s'en frottent les mains. Sans doute, escomptent-ils tirer profit de ces querelles intestines. On reconnaît plusieurs des participants à ce pugilat général. Il y a Edouard Drumont, qui mord l'oreille d'un adversaire au type sémite, et, bien sûr, Clemenceau, Rochefort, Esterhazy, etc. Les accessoires eux aussi sont éloquentes : la Vérité prisonnière derrière sa grille d'égout, les

documents, des faux qui surnagent dans des flots d'eau sale, de salive, d'encre, et de haine. À noter également le rasoir avec lequel s'est suicidé le lieutenant-colonel Henry.

Seul point de convergence entre eux, dreyfusards et antidreyfusards sont d'accord pour souligner le clivage, la zizanie, que provoque l'Affaire dans tous les cercles de la société, à Paris comme en province. L'Affaire est la cause de brouilles entre amis de longue date, de querelles entre confrères, entre artistes. Ainsi Monet, Pissarro, Sisley, Vallotton, partisans de Dreyfus, se fâchèrent-ils avec Degas, Renoir et Cézanne, qui, eux, étaient antidreyfusards. Aucun milieu ne fut épargné, ni l'université, ni la presse, ni la mode, etc. À ce sujet, on songe inmanquablement au diptyque de Caran d'Ache illustrant l'effet dévastateur que produit l'affaire Dreyfus, quand celle-ci s'invite dans la conversation, au cours d'un dîner en famille. "Surtout ne parlons pas de l'Affaire Dreyfus", déclare-t-on prudemment au début du repas (cf. Fig. 7). Hélas, la consigne n'est pas respectée et le dîner familial tourne à la bataille rangée. On s'étrangle, on s'éborgne, à qui mieux mieux. Jusqu'au chien qui reçoit un coup de fourchette dans l'arrière-train (*Le Figaro*, 14-2-1898). Presque aussi célèbre que le diptyque de Caran d'Ache, cette image de Forain où l'on voit un couple d'âge mûr au sortir d'un dîner en ville. À en juger d'après les propos d'un des deux personnages : "Encore une maison où nous ne dînerons plus", et à voir leur mine déconfite, on devine que l'Affaire a encore sévi (*Le Rire*, 24-12-1898). Même au sein du couple, le lit conjugal devient un champ clos où l'on s'écharpe pour ou contre Dreyfus, pour ou contre Esterhazy (dessin de Pépin, *Le Grelot*, 30-1-1898).

Le 19 septembre 1899, Alfred Dreyfus est grâcié par Emile Loubet, successeur de Félix Faure à la présidence de la République. Cette décision est acceptée de mauvaise grâce, si j'ose dire, par les chefs dreyfusards, Clemenceau et Jaurès. Ces derniers souhaitaient, non pas une mesure de clémence, mais que l'innocence du condamné fût pleinement reconnue. Les antidreyfusards, quant à eux, persistent à considérer Dreyfus comme un traître. Dans la série du *Musée des Horreurs*, Victor Lenepveu représente Dreyfus avec des écailles et un corps de reptile, que transperce le glaive de l'Armée (cf. Fig. 8). Il faudra attendre presque sept années de plus, soit onze ans et demi après sa première condamnation, pour que le capitaine Dreyfus obtienne sa réhabilitation. Le 12 juillet 1906, dans la cour d'honneur de l'École militaire, là où il avait connu la honte de la dégradation, le capitaine Dreyfus, en grande tenue, était réintégré dans les cadres de l'Armée, avec le grade de chef de bataillon, et fait chevalier de la Légion d'honneur.

À l'aune des crises et des scandales dont a été jalonnée la dite Belle Époque, son appellation peut paraître abusive, voire usurpée. Encore avons-nous fait l'impasse sur le climat de violence et d'insécurité, que faisaient régner les apaches et les anarchistes, avec les attentats commis par Ravachol, Auguste Vaillant, Emile Henry, et Sante Caserio, qui poignarda à mort le président Sadi Carnot, le 25 juin 1894, à Lyon. De même, faute de temps, il n'était pas possible d'évoquer ici les rivalités et les guerres coloniales, alors qu'elles occupent une place de choix dans la presse satirique, en particulier lors de l'évacuation de Fachoda. Et quand le colonialisme est stigmatisé, c'est de préférence au colonialisme des autres nations que s'en prennent les caricaturistes.

Autre absence que vous aurez notée, dans cette chronique en images de la III^e République, la loi de séparation des Églises et de l'État, qui à elle seule mériterait de faire l'objet d'une conférence.

En axant mon propos sur les scandales politico-financiers et judiciaires, mon intention était moins de désenchanter la Belle Époque, que de mettre en perspective la vision idéalisée qu'en a eue la génération suivante. Il faut dire qu'aux yeux des contemporains de la Grande Guerre, les années charnières entre les XIX^e et XX^e siècles apparaissaient joyeuses, voire idylliques, en regard des souffrances qu'eux-mêmes avaient endurées. Ce qui explique leur sentiment de nostalgie pour un passé récent, où, selon eux, "la vie était agréable et légère"⁶.. Mais dans le miroir des caricaturistes, on peut voir le cortège des affaires et des scandales qui grèvent le bilan de la Belle Époque (cf. Fig. 9). Et les dessinateurs ne se contentent pas de dénoncer les mœurs politiques et les dérives parlementaires sous la III^e République. Leurs portraits-charge

⁶ Jacqueline Lalouette, *La France à la Belle Époque*, dictionnaire des curiosités, Tallandier, 2013, p.7.

atteignent des sommets dans l'abject, l'ignominie, pendant l'affaire Dreyfus, dans un camp comme dans l'autre. Il y a là une intensité d'aversion auprès de laquelle nos irrespects actuels sonnent comme des ricanements et de l'ironie. Les « petites phrases » qui s'échangent de nos jours semblent presque anodines, à côté des accusations et des insultes qu'on se jetait à la figure en ces temps prétendument heureux. Si l'on compare la presse d'aujourd'hui avec les journaux de la Belle Époque, force est de constater que la charge satirique a beaucoup baissé de voltage. Est-ce notre époque qui est plus policée, plus vertueuse, ou bien, le miroir qui est devenu moins cruel, moins réfléchissant ? - Je vous en laisse juge.

FIGURES



Fig. 1 : Marianne a fort à faire avec le linge sale de la III^e République, (*Le Petit Journal*, 25-2-1893)



Fig. 2 : Dégradation du capitaine Alfred Dreyfus (*Le Petit Journal*, 13-1-1895).



Fig. 7 : Caran d'Ache. (*Le Figaro*, 14-2-1898)



Fig. 8 : V ; Lenepveu animalise Dreyfus en reptile. (*Le musée des horreurs*, n°6 – 1900)



Fig. 9 : La presse royaliste ironise sur le cortège des scandales de la III^e République. (*Le Panache*, 5-6-1903)

LES HORLOGES DU RÈGNE VÉGÉTAL¹

Christian Froissart

RÉSUMÉ

La légende de Perséphone séjournant aux enfers une moitié de l'an n'est plus crédible : Du déclin de la rose de Noël (Helleborus niger) à l'éclosion de la perce-neige (Galanthus nivalis) Hadès n'y trouverait pas son compte, et aussi, depuis que les technologies ont conféré l'ubiquité aux humains, tous savent que, quand Perséphone délaisse Borée, c'est pour batifoler avec Notos.

S'il ne s'agit là que d'un mythe, alors quelles horloges mystérieuses rythment le monde végétal pour que, des frimas polaires jusqu'aux moiteurs tropicales, depuis les mangroves saumâtres aux sommets enneigés, dans l'aridité des déserts comme dans la fange des marais, chaque espèce naît, aime et enfante, génération après génération, au moment le plus propice à sa perpétuation ?

Plus encore, après quatre siècles de voyages planétaires, nos jardins et habitations regorgent de plantes venant des "quatre coins du globe". Essayer de comprendre le fonctionnement des "horloges" qui rythment la vie du monde végétal, c'est aussi tenter d'offrir à ces hôtes venus de loin des conditions culturelles mieux adaptées et se donner la chance d'en jouir pleinement.

Au travers de cas vécus avec quelques espèces représentatives (Orchidées, Amaryllis, Dahlia, Salvia...) trois phases du cycle reproductif seront analysés :

Les mystères de la floraison

Ce que la dispersion des graines peut nous apprendre

Les caprices de la germination



Les saisons ne sont pas universelles.

À en croire Hésiode, Homère, Ovide et autres Apollodore, les frasques des Olympiens ont profondément marqué notre planète. Combien de fleuves, constellations, animaux ne sont en réalité que nymphes ou éphèbes qui n'ont eu d'autre issue que la métamorphose pour se soustraire à la concupiscence de la lubricité divine. Le végétal a reçu sa part avec Hyacinthe, Cyparisse (cyprés), Daphné ou encore Adonis.

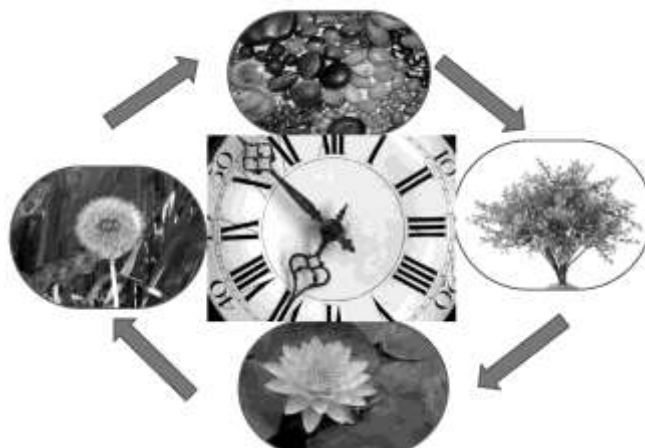
Mais l'aventure qui laissa la trace la plus profonde dans le règne végétal est celle que Zeus eut avec Déméter. Héra, la jalouse, n'eut de cesse de faire disparaître de sa vue, le fruit de cette union, la belle Perséphone. Quelle meilleure oubliette que les enfers ? Avec la complicité de Zeus, un mariage est arrangé : Hadès vient enlever Perséphone pour l'emporter dans son royaume souterrain. Folle de douleur, sa mère use de son "droit de retrait" : Déesse des moissons, elle affame la terre jusqu'à ce qu'un compromis soit trouvé. À l'issue de laborieuses négociations, Perséphone restera avec son époux pendant une moitié de l'année et retrouvera Déméter l'autre moitié de l'an. La grève de Déméter sera alors limitée à six mois par an, six mois de désolation végétale correspondant à l'automne et l'hiver. Avec le retour de Perséphone au printemps, la végétation renaîtra pour fructifier pendant l'été.



Satisfaisante tant que le monde se limitait aux contours de la Méditerranée, cette explication de l'alternance de l'activité végétale au fil des saisons nous apparaît comme une "microcosmogonie", aujourd'hui où l'ensemble de la planète est à la portée

¹ Séance publique du 6 février 2014.

de tous. Car un coup d'aile suffit pour savoir que quand Perséphone délaisse Borée, c'est pour batifoler avec Notos. Entre les pôles et l'équateur, monts et vallons, nous connaissons maintenant une mosaïque de conditions climatiques, souvent bien éloignées de la douceur méditerranéenne.



Pour chacune de ces conditions, le règne végétal a su trouver une réponse adaptée pour survivre mais aussi fructifier et assurer ainsi la pérennité de leurs espèces. Outre de multiples modifications morphologiques essentiellement destinées à la survie dans des conditions parfois extrêmes qui ne sont pas notre propos, les plantes ont ajusté leur cycle reproductif à leur environnement. Ces ajustements portent sur les quatre stades du cycle reproductif que sont floraison, fructification, dispersion des graines et germination. Ils consistent toujours à

choisir le moment optimum c'est-à-dire celui qui offrira des conditions climatiques satisfaisantes pour effectuer soit la totalité soit une phase intermédiaire de ce cycle. Ceci implique que les végétaux soient capables de se situer dans le temps, en d'autres termes qu'ils sachent lire l'heure.

L'horloge circadienne

Une vieille connaissance joue un rôle décisif dans cette découverte : lors de ma communication à propos de *Salvia plebeja*, j'avais raconté que, pour se faire ouvrir les serres impériales, les Jésuites de Pékin avaient offert au chef jardinier quelques plants de *Mimosa pudica* dont la rétraction des feuilles au moindre attouchement avait séduit l'Empereur céleste. Retrouvons ce Mimosa qui replie ses feuilles non seulement quand on les touche mais aussi le soir venu, pour dormir. Au siècle des lumières, un confrère de Béziers, Jean-Jacques d'Ourtous de Mairan, par curiosité ou par distraction, laissa un plan de *Mimosa* dans un placard, totalement privé de la lumière du jour. À sa grande surprise, la plante avait le feuillage replié pendant les heures de nuit et déployé pendant les heures de jour. Il avait ainsi démontré que les végétaux disposent d'une horloge endogène, circadienne et autonome. Cette découverte fut l'objet d'une communication à l'Académie des sciences par Jean Jacques de Mairan en 1729. Augustin Pyram de Candolle, après de laborieuses recherches, démontra un siècle plus tard que le jour de *Mimosa pudica* ne comptait que 23 heures. Cette découverte pourrait paraître anodine. Elle est au contraire primordiale puisque dans la nature où les jours durent 24 heures le mimosa a les feuilles ouvertes le jour et repliées la nuit alors que son jour ne dure que 23 heures. Son horloge est capable de se recalculer sur les événements extérieurs.



Le neurobiologiste Michel Jouvét justifie joliment la présence de cette horloge : les végétaux sont des usines physico-chimiques qui ont pour énergie les photons. Une usine qui attendrait l'arrivée de son énergie pour démarrer son activité serait-elle performante ? Il faut anticiper, que les machines soient réglées et démarrées pour commencer la production de glucides dès l'arrivée du premier photon. Des études récentes sur une algue unicellulaire, *Ostreococcus tauri* ont montré qu'elle se rapproche de la surface précisément six heures avant que le soleil ne soit au

zénith afin de profiter d'un ensoleillement optimal. Cette ascension qui commence avant l'arrivée des premières lueurs est commandé par une horloge interne dont les chercheurs de l'université de Lille (P.E. Morant et al.) ont démontré le mécanisme en 2009.

Il faut maintenant présenter *Arabidopsis thaliana*, une petite plante sans aucun intérêt ornemental mais qui se plie de bonne grâce aux caprices des biologistes. Elle est d'entretien facile, avec un cycle rapide (9 semaines de graine à graines), autoféconde, avec un petit nombre de chromosomes (5) et le plus petits génome du règne végétal: 27 300 gènes (soyez humbles humains : vous n'en avez que 25 000). La parfaite "souris verte" en quelque sorte. Elle a servi de cobaye pour 90 % des expériences ayant trait aux horloges internes et au déclenchement de la floraison.

Dans une publication récente, le laboratoire anglais John Innes Centre explique qu'*Arabidopsis thaliana*, pour son métabolisme et sa croissance, consomme pendant la phase nocturne la quasi-totalité de l'amidon produite pendant la phase diurne précédente. Ce rythme de consommation varie donc pour s'adapter à la longueur respective de chaque phase. Plus étonnant encore : si la nuit est interrompue par une période d'éclairage, le rythme de consommation est recalculé pour atteindre la totalité disponible à l'heure d'arrivée normale du jour.

Floraison

Pour reprendre l'image de Christian Dumas c'est un peu la puberté du monde végétal : elle débute par une poussée de bouton et se solde par un certificat d'aptitude à la reproduction sexuée. Mais l'analogie ne se termine pas là. Elle ne sera initiée que chez les sujets ayant accumulé des réserves suffisantes pour assurer la production d'une progéniture viable : dans l'année pour les coquelicots, en deux ans pour le colza, après plus d'une décennie pour les chênes.

Mais alors que chez la majorité des mammifères, l'ovulation se produit systématiquement selon un cycle propre à chaque espèce, la floraison des végétaux requiert un élément complémentaire. Les travaux menés par Mikael Chailakhyan en Russie en 1937 aboutissent à l'hypothèse d'une hormone de la floraison : le florigène. Sa mise en évidence est le résultat de plusieurs expériences sur le chrysanthème (une plante à jours longs) consistant à faire passer un sujet de l'état végétatif à l'état floral d'abord en exposant ses seules feuilles à des conditions jours longs, puis en greffant une feuille d'une plante en fleur sur une plante végétative. 80 ans plus tard le florigène n'était toujours pas découvert mais depuis quelques années, réchauffement climatique oblige, le sujet passionne les laboratoires du monde entier et les publications récentes et contradictoires sur ce sujet fleurissent depuis 5 ans. Il y est question comme toujours d'*Arabidopsis thaliana*, d'ARN messenger, de Locus FT, et même d'une très poétique protéine aux doigts de zinc... (Traduction littérale de l'anglais "zing finger protein")

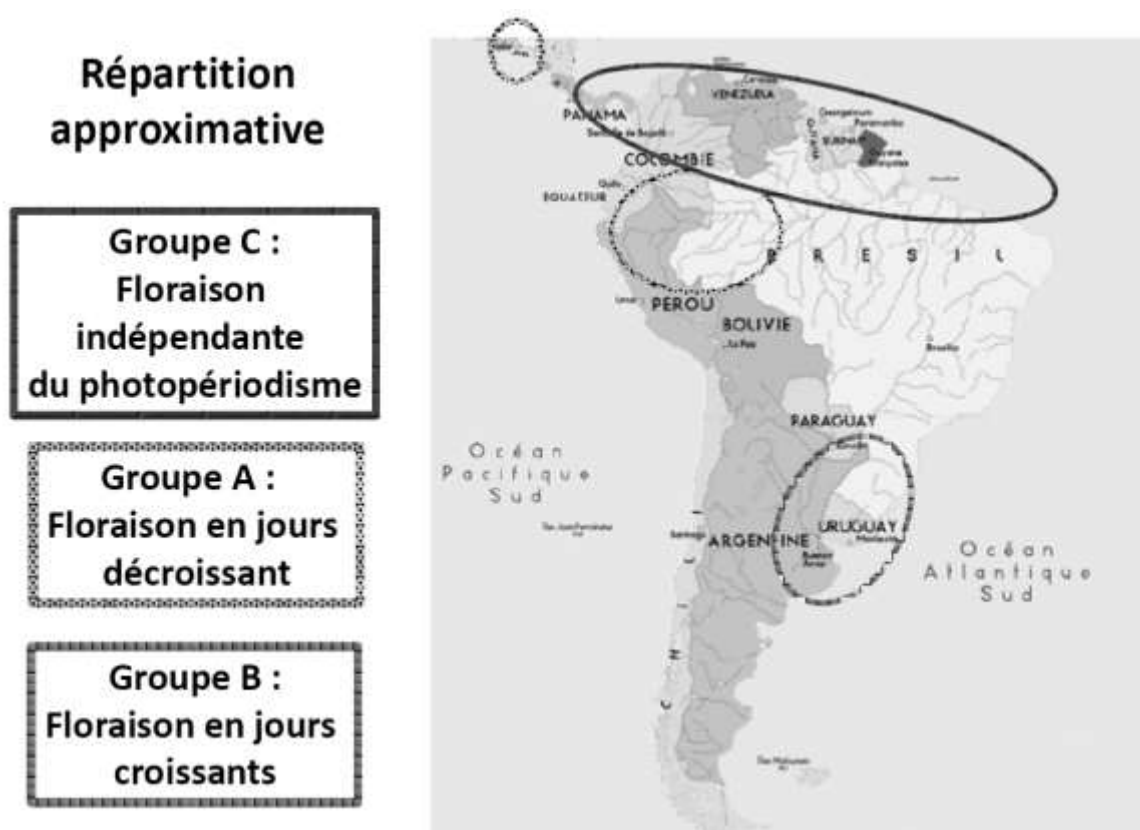
Le problème est en réalité infiniment complexe car s'il n'existe probablement qu'un seul florigène, les facteurs de déclenchement de la floraison sont multiples. Chaque microclimat présente des signaux qui lui sont propres. En tant qu'occidentaux, vivant en zone tempérée, les variations thermiques sont le signal qui nous vient immédiatement à l'esprit. Sous les tropiques ou dans les zones désertiques, d'autres facteurs sont les signes annonciateurs d'une période favorable à la floraison.

La vaste famille des orchidées est une mine d'exemples ; nous en retiendrons trois :

Régulièrement invités dans nos habitations, les *Phalaenopsis* ornent de leurs floraisons pendant deux mois un salon modérément chauffé et peu éclairé. Par contre, une fois fanées, les tiges ne reflorissent pas et rares sont les heureux qui ont pu obtenir une nouvelle hampe florale. Celle-ci n'est produite que dans des conditions d'éclairage suffisant et avec une faible différence de température entre le jour et la nuit (18°C la nuit 23°C le jour sont l'optimum). Originaires de régions montagneuses du sud-est asiatique, ils reconnaissent l'été à ce faible différentiel thermique. Fleurir en été permet à ces plantes de disperser leurs graines en début d'automne afin que les plantules profitent pleinement de la mousson pour s'établir. Pour initier une floraison, il faut provoquer une rupture marquant le changement de saison. Une courte période (de l'ordre de

deux semaines) avec des températures nocturnes plus basse (15°C) suivi d'un retour à l'optimum (18°C) est généralement suffisante pour qu'une nouvelle hampe florale apparaisse chez une plante disposant de réserves nutritives suffisantes.

Moins en vogue aujourd'hui qu'ils ne le furent au temps de Proust, les *Cattleyas* sont de magnifiques orchidées d'Amérique équatoriale. Ses espèces se répartissent en 3 groupes : ceux qui fleurissent à n'importe quelle période de l'année, au fur et à mesure de la maturation des pseudo-bulbes, ceux qui attendent le raccourcissement du jour (paradoxalement dites plantes à jours longs fleurissant pendant l'équivalent de notre automne) et ceux dont l'anthèse est induite par l'allongement du jour (les plantes à jours courts fleurissant pendant le printemps). Bien que les distributions respectives de chaque groupe s'interpénètrent plus ou moins, de grandes tendances peuvent être dégagées :



- Les plantes à jours long proviennent principalement des zones montagneuses situées à l'est de l'aire de distribution du genre (principalement les montagnes de Colombie et du Venezuela) : c'est une zone généralement sèche en été et humide en hiver. Les fleurs d'automne seront préservées de la sécheresse et disposeront de l'humidité hivernale pour fructifier.
- Les plantes sans période de floraison distincte proviennent du nord de la côte est ou de la forêt amazonienne : Température et humidité y sont constants tout au fil de l'année propice à la fructification quel que soit le moment.
- Les plantes à jours courts sont originaires du sud de la côte est : grâce à la proximité de la côte, l'hygrométrie est constante et le rapprochement du pôle induit une variation plus grande entre températures d'été et d'hiver : c'est pendant les jours longs que la température élevée permettra d'assurer la maturation des fruits.

Le troisième exemple nous est donné par certaines espèces du genre *Dendrobium*, en particulier celles des contreforts sud de la chaîne Himalayenne, soumises au régime de la mousson. Au "week-end market" de Bangkok (l'équivalent de notre marché aux puces) il est possible d'acheter des pseudo-bulbes de spécimens de ce genre pour quelques baths, sous forme

de tiges charnues, pratiquement desséchées. Il suffit alors de les accrocher à un morceau d'écorce en leur offrant de l'eau, un peu de chaleur et de lumière pour voir surgir une multitude de fleurs d'une rare élégance. Par contre, faute d'une période de repos au régime sec, elles continueront indéfiniment à végéter sans jamais plus refleurir.

Ces trois exemples illustrent les trois facteurs majeurs qui rythment la vie des plantes : température, lumière et eau. C'est par simplicité que les trois exemples ont été choisis dans une même famille mais il en existe des quantités d'autres, qui sont certainement plus familiers. C'est grâce à la rigueur de nos hivers que narcisses, crocus et tulipes fleurissent au printemps, c'est parce que les jours raccourcissent que les chrysanthèmes prennent d'assaut les cimetières à la Toussaint et c'est parce qu'ils ont été oubliés pendant les vacances d'été, et par là même, privés d'eau que les *Hippeastrum* (Amarillys dans le commerce) refleurissent chaque hiver.

"Quand on dit que les mêmes causes produisent les mêmes effets, on ne dit rien ..."² S'il en était besoin, le monde végétal nous aiderait à le prouver. Existe-t-il sous nos latitudes, une différence entre le printemps et l'automne vis à vis des trois facteurs précités ? Le comportement des végétaux est cependant radicalement différent pendant ces deux saisons. En dépit de la supériorité que l'animal croit pouvoir s'arroger vis à vis du végétal, les plantes ne sont pas de simples amas de cellules réagissant sans discernement au premier stimulus venu, mais bien des congrégations de cellules organisées, capable d'apprécier des variations de leur environnement non seulement en absolu, mais aussi relativement, par rapport à une situation antérieure.

La première évidence est celle d'une succession d'étapes :

- Le printemps ne diffère de l'automne qu'en ce qu'il succède à l'hiver. Avant la restitution de la concession à la Chine, les jardiniers s'évertuaient à donner des allures de jardin anglais aux abords du palais du gouverneur de Hongkong. Les roses y étaient malingres et tulipes, jacinthes et narcisses se refusaient obstinément à fleurir. En effet, il eut fallu faire séjourner les bulbes au réfrigérateur pendant au moins 4 semaines avant de les mettre en terre pour simuler les hivers de leurs pays d'origine.

- La détection de l'automne par les plantes à jours courts reste plus mystérieuse pour les profanes. Elle s'opérerait grâce aux phytochromes mis en évidence par les biologistes américains du laboratoire de recherche agronomique de Beltsville en 1951. Il s'agit d'une chromoprotéine présentant deux états instables : le P 730 et le P 660 (correspondant à la valeur du spectre lumineux auquel chaque état est sensible) parfois aussi désigné PR et Pfr (Red et far red). En présence de lumière Pfr se transforme rapidement en PR et dans l'obscurité, les PR redeviennent Pfr, mais la transition est d'autant plus lente que la température est basse. La proportion PR/Pfr influe sur de nombreux aspects du développement végétal et une prédominance de PR tout comme l'évolution croissante du rapport PR/Pfr serait un inhibiteur de floraison pour les plantes à jours longs. Ceci explique non seulement que les plantes à jours longs fleurissent en automne mais aussi qu'elles fleurissent plus tard ou jamais sous des latitudes plus basses que celles de leurs origines.

C'est le cas des *Dahlia* du sous genre Pseudodendron (*D. impérialis*, *D. campanulata* et *D. tenuicaulis*) dont j'ai rapporté des graines de mes voyages au Mexique. Ils fleurissent dans l'Oaxaca à partir du mois d'octobre et fin décembre dans ma serre d'Olivet. Dayle Sarr fait les mêmes constatations dans son papier sur *D. campanulata* à propos des plantes qu'elle cultive dans l'Idoa.

Plus surprenant encore est le cas de *Salvia recurva*. Elle était en fleurs depuis deux semaines au moins quand j'ai collecté ses graines au mois de novembre sur un sujet poussant au milieu d'une cascade au Chiapas. Avec de grandes difficultés, j'ai pu obtenir quelques fleurs à Olivet en janvier. Mais à peine la première fleur épanouie, le bourgeon terminal s'est muté en bourgeon foliaire, le 15 janvier, après un infime allongement du jour.

Un rapport inadéquat entre les durées des jours et des nuits constitue un obstacle insurmontable à la culture de certains végétaux dans certaines régions du globe. Par exemple

² Paul Valéry Cahier 1

l'olivier pousserait très bien dans la savane africaine ou dans le nord du Mexique. Hélas les nuits y sont trop longues au printemps pour qu'il ne puisse jamais y fleurir.

Il va de soi que le réchauffement climatique risque de contraindre certaines cultures à changer de latitude. Lesquelles auront alors les durées de jours et de nuits propices à l'épanouissement de leurs fleurs ?

Fécondation et fructification

90% des phanérogames portent des fleurs hermaphrodites et la moitié des 10% restant sont monoïques c'est-à-dire que la même plante porte des fleurs des deux sexes par opposition aux 5% de plantes dioïques chez qui fleurs mâles femelles sont portées par des pieds différents. Donc 95% des phanérogames sont potentiellement aptes à s'autoféconder. Heureusement plusieurs barrières leur permettent d'éviter de connaître l'infamie de l'inceste. La plupart sont d'ordre physique (séparation par des tissus végétaux des pistils et des étamines) ou physiologique (la reconnaissance du "soi-même" inhibe le développement du tube pollinique). Mais quelques espèces ont mis en œuvre des mécanismes chronologiques et méritent par conséquent une place ici.

Les aracées, comme les aristolochiacées et les asclépiadacées offrent les exemples les plus frappants .

- L'*Arum maculatum* que les anglais appellent si poétiquement "lords and ladies plant" servira de guide. Il ne s'agit pas d'une fleur mais d'une colonie de fleurs. Un spadice, rigide et dressé (le lord des Anglais) porte les fleurs. Il est enveloppé d'une spathe, une large bractée en forme de cornet (la lady). Sur le spadice les fleurs femelles sont situées à la base et sont surmontées d'un anneau de poils turgescents, dont la pointe est orientée vers le bas. La spathe enferme totalement cette partie inférieure du spadice de sorte que l'anneau pileux en est le seul accès, un accès à sens unique étant donné l'orientation des poils. Les fleurs mâles sont situées au-dessus de l'anneau pileux, là où la spathe est ouverte sur l'extérieur. Les fleurs femelles sont les premières à s'épanouir et le font savoir en dégageant une puissante odeur de viande avariée. La gent diptère par l'odeur alléchée se précipite, traverse l'anneau pileux et reste prisonnières dans l'enceinte des fleurs femelles jusqu'à ce que la plasmolyse qui survient en 48 heures ne vienne ramollir la couronne de poils qui fermait le piège. Au même moment, les fleurs mâles atteignent leur maturité et badigeonnent de leur pollen le bataillon des mouches libérées enduites généreusement pour féconder les autres pièges où leur goût pour les odeurs putrides les fera bientôt choir. Des dispositifs identiques équipent les *Céropégia* (asclépiadacées), les *Aristoloches*, les *Rafflesia*³ ou encore les *Aranjia* (asclépiadacées) qui retiennent une nuit entière les insectes accrochés par la trompe.

L'onanisme végétal n'est cependant pas totalement exclu. Quand, le temps avançant, tout espoir de fécondation croisée semble s'éloigner, certaines espèces s'y adonnent en pratiquant le cléistogamie (ou mariage fermé en grec). C'est le cas des violettes qui après avoir émis des fleurs normales au printemps et en été ont à l'automne des fleurs cléistogames. Ce phénomène se retrouve chez les *Salvia* du sous-genre *hétérosphace* présent aux USA et en Afrique du sud, chez de nombreuses légumineuses (arachide, pois).

Libération des graines

Les stratégies de dissémination des graines présentent une panoplie excessivement variée. Les multiples astuces qu'utilisent les végétaux pour envoyer leur progéniture coloniser d'autres lieux prennent le suffixe de "chorie" accolée au nom grec du véhicule utilisé. On parlera ainsi de zoochorie pour les graines qui s'accrochent aux poils des animaux ou qui transitent par leur estomac, d'anémochorie pour les parachutes des pissenlits emportés par le vent ou encore d'autochorie quand les ressorts de la silique de *l'Impatiens noli me tangere* projettent les graines à plusieurs mètres de distances. Comme le temps n'y peut rien, laissons ce vaste sujet de côté pour

³ Il est amusant de noter que les deux records en matière de floraison partagent le même mode de pollinisation : l'aracée *Amorphophallus titanus* détient le record de la plus grosse inflorescence et *Rafflesia arnoldi* celui de la plus grande fleur.

nous concentrer sur trois cas de synchronisation remarquables. On parle de sérotonine quand cette dispersion est synchronisée par un événement extérieur tel que la pluie, la sécheresse, le feu, la tornade...

Le mécanisme le plus courant est la déhiscence des gousses telles que celles des haricots, ou des capsules comme les fruits des pavots ou ceux des lys. Elle survient quand les fruits sont à maturité. La sécheresse de l'air rétrécit la paroi externe alors que la paroi interne, encore humide conserve sa dimension. Le fruit se fend alors selon des lignes de fracture prédéterminée (haricot ou lys) ou son chapeau se soulève (pavot) permettant aux graines de s'échapper progressivement dès que les conditions de sécheresse extérieure laissent présager qu'elles ne tomberont pas sur un sol regorgeant d'humidité sur lequel elles auraient pourri. De plus la forme comme l'ouverture progressive de haut en bas de certaines capsules permet d'étaler la dispersion des graines sur plusieurs jours.

Des mécanismes équivalents permettent aussi de réguler la dispersion des graines sur les fruits indéhiscentes. Par exemple chez certaines Lamiacées (sauges de l'Himalaya entre autres), le calice est pourvu d'un anneau pileux qui retient les akènes jusqu'au dessèchement complet du calice. D'autres ont des akènes mucilagineux qui adhèrent au placenta tant qu'elles n'ont pas complètement séché...

Beaucoup de plantes méditerranéennes se sont adaptées au feu qui joue un rôle prépondérant dans la dispersion des graines de nombreuses espèces. La pomme de pin est un exemple proche de nous : l'action du feu (si elle reste modérée) accélère l'ouverture des écailles et donc la dispersion des graines, elles mêmes protégées par une coque plus ou moins ignifuge. Mais beaucoup plus remarquable est le cas des *Callistemon*. Ces myrtacées australiennes sont souvent cultivées pour leur floraison spectaculaire en forme de goupillons, généralement rouge vif. Aux fleurs succèdent des fruits sous forme de petites sphères ligneuses accrochées à la tige de l'inflorescence qui continue de croître en alternant feuilles puis nouvelle inflorescence. Elles y subsistent jusqu'à ce qu'un incendie ne vienne libérer les graines de leur carpelle lignifié. Des mécanismes identiques se rencontrent chez d'autres myrtacées (*Eucalyptus*) et la majorité des protacées.

À l'opposé des plantes méditerranéennes, les végétaux des mangroves ont à résoudre le problème de la submersion de leurs graines par de l'eau salée qui leur serait fatale. Les palétuviers du genre *Rizophora* ont, elles, opté pour une solution originale : leurs graines germent alors qu'elles sont encore sur la plante mère, reliées au placenta. Elles ne sont libérées qu'après avoir émis une racine d'une trentaine de centimètres qui viendra tel un poignard se ficher dans la vase quand elles atteindront un poids suffisant pour qu'elles se détachent par gravité du pied mère. Le deuxième stade de la germination commencera alors avec le déploiement des cotylédons qui conféreront son autonomie à la plante.

La germination

Nous voilà naturellement arrivés aux derniers battements des horloges réglant la vie des plantes, ceux de la germination. C'est à la fois l'aboutissement du processus de reproduction sexuée et la première étape de la vie d'une nouvelle génération. La graine est un extraordinaire concentré de vie mais c'est aussi une horloge arrêtée, comme une montre oubliée dans un tiroir. Selon les espèces elle pourra survivre ainsi quelques jours (*Theobromium*) ou des centaines d'années (Papaver). Cela dépend de la quantité d'eau qu'elle contient : plus elle est humide, moins longtemps elle sera viable. Dans tous les cas quelques molécules d'eau suffiront pour remonter son horloge. En leur absence rien n'arrivera. Souvent, même une fois l'horloge remontée, rien ne se passera non plus, sauf pour les graines qui recevront ce stimulus aqueux dans des conditions favorables. Les graines de certaines espèces germent en recevant la quantité adéquate d'humidité, de chaleur et de lumière. D'autres espèces passent par une étape de "dormance". Des substances chimiques ou des barrières physiques, voire la combinaison de plusieurs de ces facteurs, provoquent cette situation. Cela serait terriblement embêtant si le rapprochement entre ces inhibitions et les conditions climatiques dans lesquelles croissent les plantes qui y sont soumises n'offraient d'intrigantes corrélations. Pour dire les choses plus simplement :

--les graines de plantes poussant dans les zones arides sont construites pour germer en automne, --
 --celles des montagnes, pour germer au printemps après un hiver passé sous la neige,
 --celles des forêts tropicales, dès qu'elles touchent le sol et reçoivent de la lumière
 --celles des zones méditerranéennes quand le feu leur a fait place nette,
 --celles de *Gardenia thumbergii* ou des Acacias africains, après avoir passé quelques jours dans le ventre d'une antilope.

À chacune de ces situations la levée de la dormance passera par différentes horloges :

- Une clepsydre : l'eau est le premier élément intervenant dans le redémarrage de l'horloge de la graine. Sans elle aucune germination n'est possible. Certains cas de dormance (chez les plantes des zones arides par exemple peuvent être levées en laissant sécher le substrat quelques jours puis en l'humidifiant à nouveau. Plusieurs alternances sec/ humide sont parfois nécessaires. Mais dans certains cas, l'eau n'est efficace pour redémarrer l'horloge que si celle-ci a été effectivement arrêtée. C'est en général le cas, comme nous l'avons évoqué en parlant de la dissémination des graines, c'est en général des graines déjà desséchées qui sont libérées dans la nature. Les graines que nous achetons ou que nous nous échangeons sont toujours sèches. Mais s'il nous prenait l'envie de faire germer des graines juste mures, immédiatement sans passer par leur séchage, nous aurions peu de succès. Sans passer par une phase de dessèchement, les graines de nombreuses espèces, (campanule, anémone, pentsemon...) sont en dormance active et finissent par s'épuiser sans jamais germer.

- Un thermostat : la température est un deuxième élément prépondérant dans le processus de germination. Dans certains cas de dormance, le froid peut permettre d'éliminer certaines substances inhibant la germination (chez les plantes d'altitude en particulier), dans d'autres cas ce sont des alternances froid/chaud soit brèves (températures nocturnes et diurnes) soit longues (automne, hiver, printemps) pour la plupart des arbres de nos régions.

- Un cadran solaire : même dans une minuscule graine, les phytochromes sont présents et jouent le même rôle que chez les plantes adultes. Comme il existe des plantes à jours courts et longs il existe des graines à jours courts et longs : Les premières germeront au printemps alors que les jours s'allongent, les secondes à l'automne avec le raccourcissement des jours. Cette différence s'explique : Les plantes de montagne, en germant au printemps bénéficient de toute la belle saison pour croître et celles des zones arides qui auraient été brûlées par l'été ont tout l'hiver pour s'établir en germant au printemps.

- Un sablier : c'est le côté abrasif du sable qui joue ici un rôle. Le tégument des graines fait souvent obstacle à la pénétration de l'eau et autres agents propices à la germination. Ce n'est qu'après une certaine dégradation de ce tégument que les autres horloges de la graine seront actionnées. Cette dégradation résulte d'abrasion mécanique par les particules du substrat, de l'action de micro-organismes ou encore de l'ingestion par un animal.

- Enfin pour quelques espèces, l'horloge ne redémarre que dans des conditions bien spécifiques : par exemple, les plantes dites pyrophiles voient leurs semences réactivées en présence de produits de combustion du bois. Des recherches récentes ont démontré l'action des Karrikinolides (mot dérivée du Noongar –langue des aborigènes du sud de l'Australie –signifiant fumée) sur la levée de certaines dormances en particulier chez les Protacées, Myrtacées, Restoniacées, mais également chez de nombreuses plantes californiennes comme les Sauges des sous genres *Audibertia*, *Pycnosphace* et *Echinosphace*, les papavéracées comme *Romneya coulteri* et *Dendromecon*... Ces recherches ont été conduites en parallèle par des universités Australiennes et le jardin botanique de Kirstenbosch en Afrique du sud. On peut maintenant acheter des "seed primer discs" disques en papier absorbant contenant ces substances. Il suffit de mettre les graines à tremper dans l'eau avec une fraction de disque pendant 24 h pour promouvoir la germination. Dans quelques rares cas de plantes pyrophiles, c'est directement l'action de la flamme qui favorise la germination. (cistacées et *Romneya*)

Ainsi, en principe, en connaissant l'origine d'une plante, on peut déduire sans trop d'erreurs quel type d'horloge stimuler pour faciliter la germination. Car il faut souvent recourir à l'artifice. D'une part nos jardins n'offrent pas toute la palette de climats nécessaires pour tous les types de dormance. D'autre part laisser des graines en attente pour une longue période, c'est risquer de plus engraisser les souris qu'embellir les plates-bandes.

La liste de ces sévices est assez longue et ne sont présentés ici que quelques trucs :

- Pour les plantes des régions arides (notamment les *Salvia* du Moyen Orient) faire les semis au milieu de l'été, dans des petits pots à peine humides enfermés dans des sacs transparents. Mettre sous abris avec lumière, dès les premières gelées.

- Pour beaucoup de fabacées, malvacées et rosacées, l'humidité est bloquée par l'enveloppe imperméable des graines qu'il suffit de limer ou d'inciser sur une petite surface avant semis.

Les graines de pivoines, surtout si elles ont été stockées au sec avant d'être semées, doivent tremper 48 h à température ambiante, puis les mettre au réfrigérateur à 4°C, dans un sopalin humide pendant 8 semaines avant d'être mises en pot à l'extérieur sous une hauteur de terre équivalente à leur diamètre....

- Chez d'autres espèces, un rinçage est favorable pour éliminer les graisses s'opposant à l'humidification des graines (détergent sur les graines de *Magnolia* ou de rosiers après suppression de la cuticule rouge).

Mais il existe une telle diversité d'inhibitions à la germination, tellement de facteurs qui permettent de les lever qu'il est parfois impossible de simuler avec de l'eau, de la lumière et de la température toutes les conditions offertes par la nature. Le recours à la chimie est alors nécessaire. Beaucoup de méthodes ne sont pas à la portée de l'amateur qui ne dispose ni des produits ni du matériel, ni de quantités de graines suffisantes

Chimie : quelques substances utiles à l'amateur :

L'acide gibbérellique : il agit en opposition à l'acide abscissique qui est un inhibiteur de germination. Mais aussi il allonge les plantules qui de ce fait sont fragilisées en cas de surdosage. Efficace sur les plantes méditerranéennes (Californie en particulier). Il est souvent associé aux karrikinolines dans les "smoke discs".

Quelle méthode adopter ? La première règle est le bon sens dicté par l'origine de la plante. Mais cela n'est pas toujours suffisant.

Dans les années 90, un universitaire américain Norman C. Deno avait publié les résultats de ses travaux sur la germination de plus de 2000 espèces végétales. Aujourd'hui, internet regorge de "Seed germination database" donnant des indications sur la méthode à suivre avec phase température, exposition et durée.

Toutes ces méthodes n'ont en réalité qu'un seul but : remettre les pendules à l'heure, c'est-à-dire recréer artificiellement le processus naturel mais en l'accéléralant, car il ne s'agit ni plus ni moins que de recréer avec les durées minimum pour chaque phase, le cycle de conditions que la graine aurait trouvé si nous l'avions laissé pousser chez elle.

Nous voilà au terme de notre pérégrination. La boucle est bouclée. Les plantes nées des graines germées vont à leur tour connaître, le moment venu, puberté de la floraison, les délices de la fécondation et les douleurs de la dispersion de leur progéniture....

LE BRGM À ORLÉANS¹

Jacques Varet

RÉSUMÉ

Le seul établissement public de recherche national implanté à Orléans méritait que l'Académie lui consacre une communication spécifique : opération historique marquant le démarrage du pôle scientifique et universitaire d'Orléans-la-Source mais aussi réalité actuelle. La présentation distingue plusieurs étapes :

1 La "pré-histoire" des politiques publiques en sciences de la terre : le besoin d'informations géologiques et minières pour le développement industriel (1746-1928) et la création d'un service de la carte géologique de France par Napoléon III en 1868.

2 L'"enfantement" : divers établissements publics néo-coloniaux aboutissant à la création du BRGM (1928-1959). Le BRGM (Bureau de Recherches Géologiques Géophysiques et Minières de la France Métropolitaine) est créé en 1953 avec un statut d'EPIC.

3 Le 23 octobre 1959, est créé le BRGM, suivi de son implantation à Orléans (1965) et de la fusion du Service de la Carte Géologique de France (1967), aux premiers temps des politiques de décentralisation (1959-1973). Création sur le site de La Source d'un campus décrit par la presse de l'époque comme un futur "Oxford-sur-Loire".

4 Les conséquences du premier et du second choc pétrolier : période faste de croissance forte (1973-1987). Ses dirigeants sauront tirer parti de "la crise" avec de nombreuses initiatives : développement de l'informatique, de la cartographie numérique, de l'inventaire des ressources minérales de la France, découvertes minières importantes.

5 Le contre-choc pétrolier et le développement du modèle libéral amènent une forte décade de l'établissement public, avec filialisations et ventes d'actifs (1986-1998) ; création puis vente d'Antéa (Ingénierie de La Source Cie Minière).

6 Le décret du 1er juillet 1998 officialise le statut d'établissement public de recherche et place le BRGM sous la tutelle des Ministères de la recherche et de l'industrie, auquel s'ajoute formellement (décret du 20 septembre 2004) le Ministère de l'environnement.

7 Le BRGM aujourd'hui, ses domaines d'excellence, les questions à résoudre...



Introduction

Le bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) est le seul établissement public de recherche national dont le centre scientifique et technique est implanté à Orléans ; il méritait bien de ce fait que l'Académie lui consacre une communication spécifique. En effet, il s'agit à la fois d'une opération historique qui a marqué le démarrage du pôle scientifique et universitaire d'Orléans-la-Source dans les années 60 et d'une réalité actuelle dont l'évolution est un fidèle reflet des politiques publiques françaises. Nous nous attacherons à en retracer l'évolution à travers plusieurs étapes marquant l'histoire des sciences de la terre au service du développement économique, raison d'être de cet établissement :

1- La "pré-histoire" des politiques publiques en sciences de la terre : le besoin d'informations géologiques et minières pour le développement industriel (1746-1928)

a. Présentation du mémoire de Jean-Étienne Guettard, médecin botaniste et minéralogiste "carte minéralogique sur la nature et la situation des terrains qui traversent la France et l'Angleterre" devant l'Académie Royale des Sciences le 19 février 1746.

b. 1841 : Établissement de la carte géologique de la France à l'échelle du 1/500.000 par Armand Dufrenoy et Léonce Elie de Beaumont.

¹ Séance du 20 février 2014.

c. 1er octobre 1868 : création du Service de la Carte Géologique de France par décret de Napoléon III, après l'Exposition universelle de 1867 où un vaste panneau assemblant 67 cartes géologiques au 1/80.000 (entre Normandie et Loire) sont présentées.

d. Les premières guerres franco-allemandes marquent l'avance de l'Allemagne dans le domaine géologique et minier, avec la création du service géologique allemand par Hans-Friedrich Hohecorne (un fils de pasteur huguenot français émigré à la révocation de l'Édit de Nantes) à Berlin en 1850, après celle du British Geological Survey par Henry De La Bèche (un autre émigré d'origine française) en 1835.

e. Après l'annexion par l'Allemagne, le Service Géologique d'Alsace-Lorraine fut créé, le 12 mai 1873 sous le nom de "Commission für die geologische Landes-Untersuchung und Kartierung von Elsass-Lothringen" puis en 1909, de "Geologische Landesanstalt von Elsass-Lothringen", devenu en 1918 le **SGAL**, premier service géologique régional français.

f. C'est pourtant seulement bien après la première guerre mondiale que le premier établissement public français est créé en 1928 au Maroc, alors sous protectorat français : le **Bureau de Recherches et de Participations Minières (BRPM)**.

2. L'"enfantement": divers établissements publics néo-coloniaux aboutissant à la création du BRGM (1928-1959) :

a. Après le BRPM est créé en 1941 par le gouvernement de Vichy le BRGG : Bureau de Recherches Géologiques et Géophysiques, chargé de sauvegarder les données du sous-sol français.

b. Sont ensuite créés en 1948 le Bureau de Recherche Minière d'Algérie (BRMA) et le Bureau Minier de la France d'Outre-Mer (BUMIFOM), puis le Bureau Minier Guyanais (BRM) l'année suivante.

c. En 1953, le BRGG est remplacé par le BRGGM (Bureau de Recherches Géologiques Géophysiques et Minières de la France Métropolitaine) avec un statut d'EPIC (établissement public à caractère industriel et commercial). Le BRGGM dispose à la fois des prérogatives d'acquisition et de gestion des connaissances et d'acquisition de titres miniers ou de participation dans des sociétés d'exploitation.

d. En 1958, la CECA (Communauté Economique du Charbon et de l'Acier) – la première instance européenne - confie au BUMIFOM l'exploration en AOF et AEF des pondéreux (charbon, fer, manganèse). L'effectif est alors de 2.173 employés.

e. Le 23 octobre 1959, avec les premières indépendances africaines et malgache, est créé le **Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM)** par fusion du BUMIFOM, du BRGGM, du BRPM, du BRMA, et du BRM.

3. La création du BRGM, son implantation à Orléans (1965) et la fusion du service de la Carte Géologique de France (1967), aux premiers temps des politiques de décentralisation (1959-1973) :

a. Avec la création du BRGM en 1959 est engagé un gros travail de restructuration du personnel de ces divers établissements ; c'est aussi l'époque des premiers soucis d'aménagement du territoire. Le premier CIADT (Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire) est réuni en 1960, aboutissant à la création de la DATAR dont la direction est confiée à Olivier Guichard en 1963, puis à Jérôme Monod en 1968.

b. Le BRGM compte alors parmi les premiers (c'est le seul) établissement public national délocalisé en province. En l'occurrence, à La Source sur des terrains achetés la même année par la ville d'Orléans à la commune de Saint-Cyr-en-Val. Le ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme, Pierre Sudreau, annonce la création sur le site de La Source d'un campus décrit par la presse de l'époque comme un futur "Oxford-sur-Loire". L'installation du BRGM inaugurée par le Ministre de l'Industrie en 1965 est suivie par un collège universitaire, un IUT et deux laboratoires du CNRS en 1967, puis le lycée Voltaire en 1968.

c. En 1967, le service de la Carte Géologique de France, qui était resté un service du Ministère de l'Industrie, est rattaché au BRGM. Cela permet, à l'occasion de la refonte du code minier en 1969, de mentionner dans la loi le Service Géologique National, créé la même année au sein du BRGM à côté de la Direction de la Recherche et du Développement Minier.

d. À partir de 1970, avec l'absorption du SGAL, sont créés les premiers Services Géologiques Régionaux à la faveur des premières politiques régionales promues par la DATAR. C'est aussi l'époque de la création du premier Ministère de l'Environnement, des Agences de l'Eau et des Espaces Protégés.

e. Le BRGM redéploie son activité à l'international dans cette période, avec la signature en 1964 du contrat avec le Ministère du Pétrole et des Ressources Minérales d'Arabie Saoudite, pour la reconnaissance géologique et minière du pays. Ce contrat perdurera 40 ans et restera le plus important de l'histoire du BRGM, dépassant pendant plusieurs années l'allocation budgétaire de l'État à l'EPIC.

f. Le BRGM prend une part active dans la création des WEGS (West European Geological Surveys, l'association des services géologiques européens).

4. Les conséquences du premier et du second choc pétrolier : période faste de croissance forte (1973-1987) :

a. Le choc pétrolier de 1973 marque une étape clé pour le BRGM, qui sous l'impulsion de Claude Beaumont (président), de Paul-Henry Bourrelhier (directeur général) et de Claude Guillemin (pharmacien de la marine, minéralogiste, directeur du Service Géologique National), sait tirer parti de "la crise" avec de nombreuses initiatives :

I. Développement de l'informatique (initiée dès 1964) pour la gestion des données du sous-sol (plusieurs dizaines de milliers de données de forages), puis la cartographie numérique.

1. Démarrage de l'inventaire des ressources minérales de la France (métropole, Guyane et Nouvelle-Calédonie) en 1975.

Intensification de l'activité internationale (Arabie, Afrique, Canada, pays Andins, Portugal).

2. Création du département Géothermie dont la direction est confiée à Jacques Varet (alors maître de conférences à l'Université de Paris-Sud) en 1976.

3. Création de la halle pilote pour le tri et le recyclage des déchets urbains la même année.

4. Développement de l'hydrogéologie au service des collectivités locales à la faveur de la sécheresse de 1976.

5. Faisabilité des gisements de nickel de Poum et Tiebaghi en Nouvelle-Calédonie et découverte du gisement de Neves Corvo (Cu, Zn, Ag, Sn et Au) au Portugal (1977).

6. Création de Coframines (filiale d'investissement et d'exploitation minière) en 1977.

7. Lancement des programmes d'inventaires des ressources en matériaux et granulats à la faveur de la création de la taxe parafiscale sur les granulats (1980)

8. Rôle moteur dans l'organisation du congrès géologique international à Paris en 1980, sous la responsabilité de Paul Sangnier.

II. L'avènement d'un gouvernement de gauche après l'élection de François Mitterrand en 1981 est l'occasion d'un nouveau rebond (avec la relance de l'activité minière par Pierre Mauroy) :

1. Découverte du gisement charbonnier de Lucenay dans la Nièvre, et de lignite de Mesos dans les Landes, à la faveur de l'inventaire charbonnier.

2. Lancement du programme Géologie Profonde de la France.

3. Avec l'appui de l'AFME (Agence française de la maîtrise de l'énergie, nouvellement créée, précurseur de l'actuelle ADEME), formation de l'Institut mixte de recherche géothermique, de la Compagnie Française de Géothermie, développement des opérations de chauffage urbain en région parisienne (plusieurs centaines de milliers de logements chauffés), inventaires des ressources haute température des DOM et du Massif central et dans de nombreux pays étrangers (Amérique latine, Indonésie, Afrique de l'Est).

4. Lancement des projets de recherche de sites de stockages de déchets radioactifs pour le compte de l'ANDRA (1984).

5. Découverte des gisements de plomb et de zinc d'El Hajar (Maroc) et de Bou Grine (Tunisie).

6. Participation aux grands projets d'aménagement : tunnel sous la Manche, cité des sciences de La Villette, travaux portuaires, tunnel Lyon-Turin, métros de Toulouse, Bordeaux, Marseille...(1985-1987).

7. Mise en place des plans d'exposition aux risques (PER).

8. Apogée des programmes d'hydraulique villageoise en Afrique (1470 forages en 1986)

9. 1986 : Mise en service de Bouillante 1 (géothermie Guadeloupe) et lancement du programme européen de recherche de géothermie profonde stimulée à Soultz sous Forêt (Alsace).
10. Premiers lingots d'or coulés à Hassaï, Soudan, et Al Hajar Arabie, et découverte du plus gros gisement d'or du monde à Yanacocha, Pérou (1988).

5. Le contre-choc pétrolier et le développement du modèle libéral : décade de l'établissement public, filialisations et ventes d'actifs (1986-1998) :

- a. Le contre-choc pétrolier de 1986 marque l'abandon des politiques d'économies d'énergie :
 - I. Arrêt net des opérations de géothermie, et mise en échec de plusieurs opérations en cours, dont Melleray (qui innovait avec une première opération de doublet au Trias).
 - II. De même les opérations de pilotes de tri des déchets sont progressivement abandonnées.
 - III. Arrêt des inventaires géothermique et miniers.
 - IV. Fermetures des divisions minières.
- b. Le BRGM est prié de se replier sur les activités de recherche et de service public, les activités commerciales et minières étant transférées dans des filiales spécialisées.
 - I Les activités d'ingénierie sont regroupées dans une direction spécifique destinée à la filialisation, aboutissant à la création d'Antéa (départ de 400 agents BRGM).
 - II De nombreux actifs miniers sont vendus. Création de l'entreprise La Source Compagnie Minière avec capitaux privés australiens (Normandy mining) majoritaires en 1994, dissoute en 1999.
 - III Séparation d'avec ANTEA aboutissant à sa vente au groupe Brinon Investissement en 2003 puis à Orangewood (NL) en 2009.

6. Un établissement public de recherche stabilisé au service des politiques publiques (1998-2014) :

- a. Le décret du 1er juillet 1998 officialise le statut d'établissement public de recherche et place le BRGM sous la tutelle des Ministères de la recherche et de l'industrie, auquel s'ajoute formellement (décret du 20 septembre 2004) le Ministère de l'environnement, déjà lourdement impliqué dans l'orientation de l'EPIC depuis une dizaine d'années.
- b. J.Varet est appelé à prendre la direction du Service Géologique National en 1996. Une nouvelle organisation est mise en place en 1999 sur le modèle des autres services géologiques nationaux, avec huit services thématiques et 3 directions de programme.
- c. Développement des programmes de recherche européens, et montée en puissance d'Eurogeosurveys, l'association des services géologiques européens (enregistrée en préfecture d'Orléans en 1985) qui remplace les WEGS.
- d. Signature du premier contrat État-BRGM en 2001, marquant l'orientation au service du développement durable traduite par la signature "Géosciences pour une terre durable" en 2003 ; contrats ensuite renouvelés tous les 4 ans sous la conduite de la direction de la prospective.
- e. La mission "après-mines" est confiée au BRGM à la suite de la suppression des Charbonnages de France et des Mines de Potasse d'Alsace.
- f. Développement des activités à l'international sur appels d'offres, principalement de l'Union Européenne et de la Banque Mondiale.
- g. Cession des derniers actifs miniers aux provinces de Nouvelle-Calédonie (2005)
- h. Obtention du label Carnot (2006).
- i. La revue Géosciences est primée "meilleur média externe" en 2006.
- j. Création de l'ENAG en 2009 à la suite du rapport de J.Varet sur les formations en géosciences.

7. Le BRGM aujourd'hui, ses domaines d'excellence, les questions à résoudre :

- a. Un service géologique national moderne répondant aux besoins du pays,
- b. Des services géologiques régionaux de proximité pour les usagers publics et privés,
- c. Le besoin d'un véritable service géologique européen,
- d. La nécessaire relance d'une politique d'innovation en géosciences au service des entreprises,

- e L'enjeu de la structuration des pôles de compétitivité et le partenariat universitaire et économique orléanais,
- f La "vision du monde" en matière de ressources du sous-sol à construire au niveau de l'Europe, à côté des Etats-Unis et de la Chine,
- g La nécessité d'une connaissance partagée des ressources de la planète (GIER) pour une bonne gouvernance mondiale,
- h La revue *Géosciences* (18 numéros accessibles sur le web) dresse une image assez complète des enjeux des géosciences et des contributions du BRGM.

BIBLIOGRAPHIE

Abel O., et Varet, J. (2014) : Les ressources minières, un bien commun mondial bientôt rare. *Le Monde*, 14 mars 2014, p.7.

BRGM (2009) : Objectif Terre : 50 ans d'histoire du BRGM, Ed. BRGM, 2009.

Coll. L'aventure au bout du marteau, 2t. 940p. ed. Amicale du BRGM, 2000.

Géosciences (2005-2014): la revue du BRGM, 18 numéros thématiques téléchargeables. <http://editions.brgm.fr/publication/pubGeoscience.jsp?pageActive=0&cook=1415703521059>

Varet J. (2000): Geology and society in the 21st century, A strategic view for geological surveys. - In , *IGC 31st - International Geological Congress - Rio de Janeiro - Brazil - 06-17/08/2000*,

Varet J. (2003) : EuroGeoSurveys. - In , , *Géologues - Revue officielle de l'union française des géologues.*- N° Spécial Europe, n° 136, p. 165.

Varet J. 2005 – Vers la construction d'un service géologique européen. *Rapport annuel BRGM p. 8.*

Varet J. (2011) - Matières premières minérales : enjeux, emplois et formations, *Futuribles* N°377, p.1-25

Varet, J. (2013) : Economie et matières premières minérales. *Académie d'Orléans.Colloque : les défis économiques du XXI^e siècle. 22 mai 2013, 17p.* <http://www.lacado.fr/files/J-Varet-economie-et-matieres-premieres-minerales.pdf>

- [CFG Services](#) (géothermie, maintenance de centrales géothermiques et forage spécialisé) ;
- [Géothermie Bouillante](#) SA (production d'électricité par géothermie à [Bouillante](#), en [Guadeloupe](#)) ;
- [IRIS Instruments](#) (appareils de mesures géophysiques, hydrogéologiques et géotechniques).

FIGURES

Fig.1 : Plan d'accès au BRGM à Orléans-la-Source



"Organigramme du groupe BRGM au 31 décembre 2011"

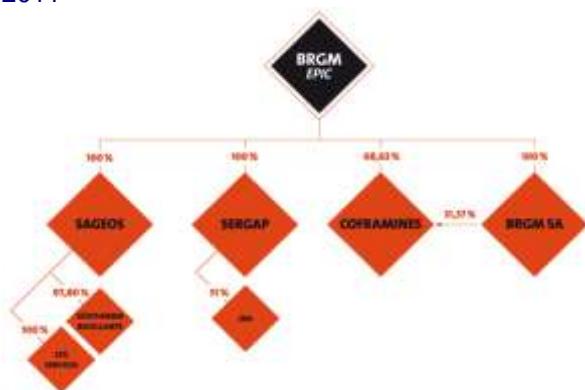


Fig.2 : Organigramme du groupe BRGM au 31 décembre 2011 : filiales industrielles et participations, notamment

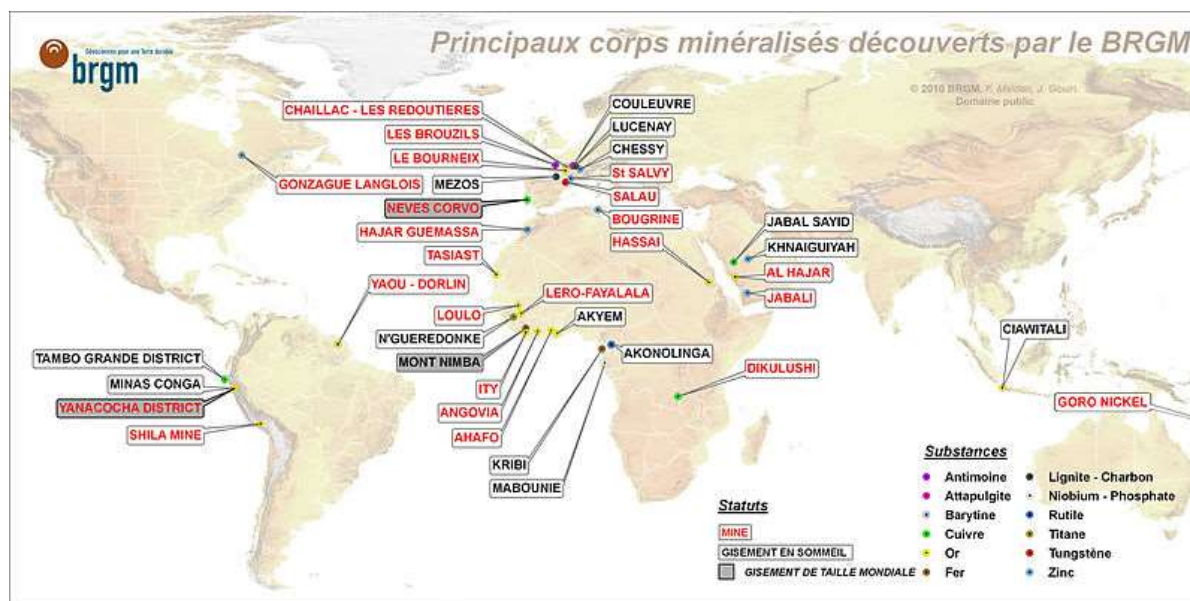


Fig.3 : Principales découvertes minières du BRGM dans le monde.

L'ŒUVRE DE ROGER TOULOUSE 1918-1994

Peintre, sculpteur, poète

DU VISIBLE À L'INVISIBLE ¹

Marc Baconnet

RÉSUMÉ

Nous commémorons cette année le vingtième anniversaire de la mort de Roger Toulouse. Il ne cesse d'être présent parmi nous grâce à une œuvre immense qui reste vivante. Sa diversité – peinture, sculpture, dessins, collages, illustrations, poèmes - son éternelle actualité suscitent un intérêt qui ne faiblit pas.

On propose ici un parcours dans l'œuvre de Roger Toulouse pour en approfondir certains aspects et mieux comprendre comment cette œuvre nous conduit du visible à l'invisible en nous donnant à lire une radiographie du XXe siècle.



"Roger Toulouse est une longue patience, un long mal qui n'espère une légère amélioration que dans les siècles à venir" René Guy Cadou (1948) à propos du *Jeune Homme de l'hospice* Fig. 6 [n°30].

Je vous propose de faire ensemble un parcours dans l'œuvre de Roger Toulouse, comme on peut le faire quand on visite une exposition, tantôt en regardant vite, tantôt en nous attardant sur tel ou tel tableau. Cela nous permettra à la fois de revoir des œuvres que l'on connaît, et que nous aimons, mais aussi d'en découvrir d'autres, et surtout d'approfondir ainsi la compréhension de son univers.

Je souhaiterais montrer comment l'œuvre de Roger Toulouse s'inscrit dans son siècle, non pas de façon documentaire ou anecdotique, mais en traduisant une volonté de rendre compte au plus profond de ce que lui inspirait le siècle dans lequel il vivait, pour dévoiler finalement ce qui pourrait être comme une radiographie de ce siècle.

Au plus profond de notre quête, à travers cette radiographie, nous essaierons d'aller jusqu'aux lisières où se rencontrent, se chevauchent et se métamorphosent le visible et l'invisible, pour reprendre une formule du philosophe Merleau-Ponty [n°2]. Cela pour tenter d'atteindre l'essentiel. Pour Merleau-Ponty le visible prend ses racines dans l'invisible. L'invisible n'est pas le contraire du visible. Il lui est consubstantiel.

¹. Séance publique du 20 mars 2014.

N.B. Les numéros entre crochets renvoient aux numéros des œuvres mises en ligne sur www.lacado.fr. Il est conseillé de s'y reporter lors de la lecture de cette communication.

Les œuvres reproduites à la suite du texte imprimé sont identifiées par le titre de l'œuvre et "Fig." suivi d'un numéro. La mention "revue n°x" renvoie à un numéro de la revue publiée par l'Association des Amis de Roger Toulouse. On se reportera avec intérêt au site www.roger-toulouse.com.

"L'art suppose toujours une tension entre "l'intérieur" ("invisible") et "l'extérieur" ("le visible") et dans cette mesure il est toujours blessant." Et Paul Klee cité par Merleau-Ponty : "On apprend à connaître quelque chose par la racine, on apprend la préhistoire du visible." (voir la préface de l'exposition de 1982 : *Préhistoire du XX^e siècle*)

Nous ferons ce parcours en six étapes :

- 1- Roger Toulouse, quelques éléments biographiques.
- 2- Diversité et unité de son œuvre.
- 3- Une radiographie des visages et de l'être humain : les métamorphoses du portrait.
- 4- La radiographie des corps, des objets, des architectures et de la nature : l'élément triangulaire, la clé de voûte (1957-1972).
- 5- Lire la radiographie du monde : du triangle à la géométrie, pour la forme, et du visible à l'invisible, pour le fonds (1972-1993).
- 6- La fin du monde (1993-1994).

I- Roger Toulouse, éléments biographiques.

On pourrait dire Roger Toulouse, 1918-1994, est né, a vécu et est mort à Orléans. Nous aurions dit la vérité, mais aurions-nous tout dit ? Non évidemment. Il eut personnellement une vie simple, sans histoire, même si, comme toute vie, elle a ses complexités, ses angoisses, ses contradictions et ses secrets. C'était un homme simple, qui avait en commun avec Max Jacob une authentique naïveté, celle qui permet de s'étonner toujours, à tout âge, parce qu'on reste perpétuellement neuf et réceptif. Ce professeur de l'École normale d'instituteurs fut d'abord un autodidacte, et un solitaire qui choisit de vivre loin des mondanités et de la gloire qui s'offrait à lui. Son ambition fut exclusivement artistique. Il voulut être à la fois peintre, poète, décorateur, dessinateur, illustrateur, sculpteur. "Timide, secret, sauvage, triste et grave.", disait de lui Marguerite Toulouse [n°4]. Il fut plus à l'aise avec ses amis poètes de l'École de Rochefort [n°5] qu'avec les plasticiens qu'il trouvait trop absolus dans leurs jugements et leurs excommunications. Je ne retiendrai donc que quelques éléments biographiques, ceux qui ont eu une influence sur sa création, ou qui l'ont profondément marqué.

En 1935, il a 17 ans, mort de son frère aîné, à 20 ans, avec lequel il peignait.

En 1937, l'année des miracles : d'abord la rencontre avec Max Jacob [n°6], qui découvre par hasard à la devanture de la librairie Leconte, place de la cathédrale, alors qu'il attendait l'autocar, des peintures de Roger Toulouse. Il est séduit et le fait aussitôt connaître dans les milieux parisiens. Il lui permet de rencontrer Kahnweiler et Picasso, et d'exposer dans la célèbre galerie de Georges Maratier, aux côtés de Derain, Ernst, Masson et Picabia. Puis le 11 novembre 1937, c'est la visite de Gertrude Stein à Orléans qui lui achète la quasi totalité de ce qu'il a dans son atelier. Quarante cinq ans après, en 1982, il me racontait encore avec ravissement et étonnement cette rencontre miraculeuse.

En 1938 il épouse Marguerite Texier. Je le signale, parce que sans elle il n'aurait jamais été ce qu'il a été [n°8-9 et 10]. Retenez le visage qui réapparaîtra dans d'autres tableaux (*La Madone* 1937 Fig.1 [n°11], *La lecture* 1937 Fig. 5 [n°28]). Elle fut pour lui un élément solide, dynamique et apaisant à la fois, qui a tout fait pour qu'il puisse créer comme il l'entendait.

Puis c'est la guerre de 1940, dont sa peinture garde bien des traces, en particulier *la Cathédrale d'Orléans dans les ruines* 1943 (Fig.2) [n°12]. "Ce que j'ai voulu mettre surtout dans la toile *Cathédrale dans les ruines* c'est l'impossibilité des mauvaises forces sur la nature et sur la foi." (Lettre à Gaston Diehl 1943). Tous les mots portent : d'un côté les mauvaises forces du XX^e siècle, de l'autre l'éternité du cycle naturel et la force de la foi, dans les combats, défaites et victoires, de l'homme et de l'artiste. La cathédrale comme une citadelle assiégée reste debout et ne sera pas détruite. Sont intacts les arbres (« l'éternité du cycle naturel ») et le temple éclairé de l'intérieur ("la foi"). Ici déjà il veut rendre à travers ce qui est visible ce qui l'est moins, et qui est tout aussi réel.

Surtout en 1944, survient la mort de Max Jacob [n°13]. "Depuis sa mort il y a dans ma vie un déséquilibre, que je ne peux combler".

Et le 20 mars 1951 la mort de René Guy Cadou dont il continue de faire le portrait même après sa mort, en 1961 et en 1976. Retenons deux portraits, celui de 1961 [n°14] et celui de 1976 [n°15]. Comparez les deux portraits : le dernier portrait, exécuté 25 ans après le mort du poète, nous donne l'image d'un homme qui a continué de vivre avec nous.

Le temps est venu pour lui de faire le point. Voici ce qu'il disait, évoquant cette période le 20 décembre 1975, à André Peyre (*République du Centre*) :

...Le départ fut fulgurant. Six mois plus tard, j'avais les honneurs de la presse ; les musées, les collectionneurs achetaient mes productions. On me plaça à côté de Cézanne et de Modigliani. Suprême consécration, Gertrude Stein, la femme la plus considérable de l'époque, me rend visite à Orléans [n°16]. J'expose en Suisse, en Angleterre et mes tableaux se vendent aux USA. C'était affolant pour moi, un peu trop sans doute. [...] À mon retour dans le civil, ce fut à nouveau le cycle infernal des galeries, le travail à l'emporte-pièce. Il m'arrivait de peindre une toile par jour. J'étais débordé, pris de vitesse, prisonnier des marchands. Je compris enfin, à l'exemple de Max Jacob, qu'il y avait autre chose : le travail, la méditation. J'ai fait un retour sur moi-même. Alors, j'ai passé plusieurs années à repenser ma peinture, à me remettre en question. (*République du Centre*, 20 décembre 1975, André Peyre, *Revue n°4*, p.9-10).

[n°17 *La salle de classe de l'école normale*, revue n°12 p.59].

En 1947 il devient maître auxiliaire à l'École normale d'instituteurs du faubourg Saint Jean, jusqu'en 1973, puis adjoint d'enseignement jusqu'en 1979 où il prend sa retraite (32 ans de présence...). Choix étonnant, au moment où toutes les portes de la gloire s'ouvraient à lui. Bien des jeunes peintres auraient rêvé de ce qui lui arrivait et n'auraient pas hésité à bondir dans l'arène.

1956 rupture avec le communisme.

Plus tard on trouvera dans sa peinture la présence d'événements douloureux, la guerre, toujours la guerre, en face de laquelle il ne reste jamais indifférent. Composition murale de 1940, dénommée *La Pologne étranglée* 1940, 3m15 sur 2m10 [n°18], pour la salle des fêtes d'Hagetmau (voir revue n°7, l'article de Jean-Louis Gautreau), et le seul dessin en couleur qui nous en reste [n°19], la guerre du Golfe [n°20 *La Guerre du golfe* 1991], mélange de stylisation et de violence (cinquante ans séparent les deux œuvres), des guerres en Yougoslavie, et tant d'autres. Il suffit de lire les titres de tableaux : *L'Alerte* 1978, *Le Tank* 1979, *Composition au tank* 1990, *L'avion invisible* 1991, *La Guerre du golfe*, *l'Attaque de l'hélicoptère* 1992, *Karabakh* 1993 [n°21], et encore *Attaque US*, *Attaque aérienne sur le Liban*, *Yougoslavie*, *Somalie*, *Sarajevo*...

Il meurt en 1994 des suites d'une longue maladie (leucémie).

Rappelons que Roger Toulouse fut un des rares peintres français ayant eu de son vivant un article substantiel dans *l'Encyclopedia Universalis* (in *Thesaurus* vol.20 p. 1942).

On constate déjà à travers les quelques exemples qu'on vient de voir la grande variété de l'œuvre. On voit aussi se dessiner une attitude face à la peinture.

II- Diversité et unité

"On n'entre pas par effraction dans la peinture de Roger. Il y faut aussi beaucoup d'humilité : on n'en sort pas indemne, tant cette œuvre modifie la vie et réoriente la conscience qu'elle pénètre." (Abel Moittié, "Une œuvre citoyenne et militante", dans la revue *Les Amis de Roger Toulouse*, n°4, p.19).

Ce qui frappe d'abord c'est la grande diversité, qui peut égarer ceux qui cherchent des repaires plus stables pour comprendre la cohérence de ces 1500 peintures, 1000 dessins et une centaine de sculptures.

Pour apprécier tout de suite la diversité de l'œuvre, prenons quelques exemples à différents moments de sa vie. D'abord la première et la dernière œuvre :

- *L'église de Semoy* 1933 Fig.3 [n°23]. Il a quinze ans : netteté des lignes et couleurs vives, architecture nettement tracée, pointe vive, triangles successifs du porche, du toit et du clocher, déjà l'obsession du triangle, et soixante et un ans plus tard,

- *Le Hublot* mai 1994 Fig.4 [n°24], plongée abyssale, à la fois aquatique et sidérale, dans un étouffement qui nous cerne, mais avec tout au fond un au-delà où l'on perçoit de nouveau les traces blanches d'une autre lumière, impossible probablement à atteindre, mais intensément désirée. Mais on peut aussi mettre en rapport cette peinture de 1933 avec une autre de la même année,

- *Paysage* 1933 [n°25], qui est au musée d'Orléans, puzzle d'une fantaisie déconcertante. Dans les deux cas, à quelques semaines ou sur soixante et un ans, la distance est aussi incommensurable et nous avertit : ce peintre nous surprendra toujours. Pour lui rien n'est jamais acquis. Il est en perpétuelle recherche.

- *Étude de chaise* 1934 [n°26]. Chaise dessinée quand il était élève et qui a été exposée à Ingré fin 2012, à comparer avec la série des chaises de 1937, en particulier la *Nature morte à la chaise* 1937 [n°27]. La comparaison montre qu'il dessine remarquablement. Il peut dessiner une chaise avec une parfaite exactitude. Mais remarquons qu'il a choisi un angle particulier, un angle qui fait voir des triangles, déjà. S'il la peint ainsi c'est parce qu'il veut la faire voir sous un autre point de vue, qui dépasse la simple objectivité de la réalité. Reste à savoir pourquoi. Commentaire de Pierre Garnier, *revue* n°12, p.5 "...des choses posées sur elles, boursouflées comme elles : une coupe avec trois poires, des bouteilles, des objets indiscernables [...] Ce qui caractérise les natures mortes de Roger, c'est qu'elles sont vrilles, on dirait pour s'accrocher à la vie et à la mort.". Natures mortes vivantes, qui bougent. Nous admettons fort bien qu'il y ait des ultra-sons que nous n'entendons pas. Il y a aussi des ultra-choses que nous ne voyons pas.

On voit qu'il y a des manières, des matières, des styles très différents, qui témoignent d'une recherche incessante et de remises en cause sans concession, qui nous obligent à distinguer des manières et des périodes. Elles sont plus ou moins nettes selon les moments de sa vie, mais peuvent être des repères pratiques. On peut sommairement en distinguer six (Jean Perreau dans le catalogue raisonné de l'œuvre en distingue 7 avec des sous périodes) :

1- Une période de recherche et de jeunesse (1933-1941) et à chaque fois des œuvres très abouties : *La lecture* 1937 Fig. 5 [n°28], qui renvoie à *La Madone* 1937 Fig.1 [n°11]. *La lecture*, et

non *La lectrice*, pour dépasser l'anecdotique et aller à l'essentiel. Roger donnait toujours un titre à ses œuvres. C'était un rituel, il avait besoin de les baptiser, il inventait même des noms. C'était pour lui une nécessité, tout en sachant fort bien que le tableau ne pouvait se réduire à cette seule dénomination.

2- Période de l'occupation (1941-1944) On a vu la *Cathédrale d'Orléans dans les ruines*. Voici *Quatre femmes dans un cimetière*, à la fin 1939 [n°29]. Voici ce qu'il écrit dans une lettre à Marcel Béalu du 12 octobre 1939 au moment où il peint ce tableau : "La guerre va ouvrir nos entrailles et notre production sera peut-être immense. Le malheur sera un bonheur et nous serons les seuls victorieux... La peinture est un long silence coloré qui prend le cœur, le soulève et le tue... le bonheur n'existe pas. L'Art existe ; c'est peut-être le seul bonheur !" Texte difficile, qui impose d'aller au-delà de ce qui est dit, comme on va au-delà de sa peinture, pour comprendre ce qu'il a voulu faire et voulu dire. Il se fixe à lui-même un débat cornélien : le bonheur n'existe pas, or l'art existe, donc je partirai à la quête du bonheur.

3- Période de l'après-guerre jusqu'en 1956, la plus difficile à caractériser, la période de la rupture, je préfère ne pas lui mettre une étiquette (expressionniste, symboliste, recherches triangulées...).

Le Jeune homme de l'hospice Fig.6 [n°30] est de 1947- voir le poème de Cadou : "Il rêve et dans l'absence on dirait qu'il sourit/ Dans un trouble et parfait mouvement de niaiserie" et *Le Rêve* 1948 Fig.7 [n°31], gouache et encre de Chine sur papier pour illustrer le conte n°3 "Histoire à dormir debout", conte pour enfant d'André Ferré, 30 illustrations ! Le mouvement est extraordinaire : un vent de flammes, un embrasement, un rêve décoiffant. En 1953 c'est *Christ* Fig.8 [n°32]. Il y pensait dès 1940, quand il écrit dans une lettre à Marguerite "Je n'ai pas eu le temps de faire mon Christ", mais il y joint un dessin préparatoire.

Et, de la gorge de ton Christ trop ressemblant,

C'est le clou qu'il faut retenir vraiment. [...]

Tu as planté [...] ce qu'il y avait derrière le rideau de notre condition. Jean Rousselot 1956

Christ martyr, Christ en gloire, une modernité expressionniste sur fond de primitifs italiens.

Et le même Jean Rousselot le 3 mai 1981, vingt cinq ans plus tard, dans un poème intitulé *Roger Toulouse*, illustré par Roger Toulouse, parle des métamorphoses des objets dans la peinture de Roger Toulouse : "Faire du soc une guillotine/ De la cheminée d'usine un canon/ De l'œuf une bombe/ Du scarabée un tank [n°33]/ Et des ciseaux de la couturière/ Un face-à-main idéal pour la mort."

Rutilance cruelle des couleurs, cruelle au sens étymologique (*cruor* en latin désigne le sang qui coule), osmose parfaite entre le sujet, on pourrait dire le motif, et la peinture, la matière, le travail de l'artiste qui se veut d'abord bon artisan.

Pain et verre 1953 Fig.9 [n°34] : quelle que soit l'interprétation qu'on peut donner de ce tableau on ne peut nier, quand on le compare avec le *Christ* Fig.8, qu'il y a là une autre crucifixion, où le corps et le sang devient le pain et le vin. Cela nous renvoie encore à ce que disait Merleau-Ponty : "Dans un tableau moderne, au contraire, les objets saignent, agressifs." Observer attentivement le traitement du vert et du rouge dans tous ces tableaux où un rouge profond, intérieur, suinte sur le bois, comme du sang, *Lézard et sole* 1955 [n°35] et *Huîtres et crapaud* [n°36], *Couronne de pain et huîtres* 1954 [n°37]. Dans ce dernier tableau la modernité de l'inspiration s'allie à la perfection d'une nature morte hollandaise.

Ces cinq peintures (n°32-34-35-36 et 37) ont une cohérence évidente. Elles s'éclairent par le commentaire de Merleau-Ponty (*Causeries VII*) : "Cet objet (...) se retourne contre l'homme, le compromet et exerce sur lui une fascination menaçante. [...] Or, si je me mets à l'école de la perception, je me trouve prêt à comprendre l'œuvre d'art, car elle est, elle aussi, une totalité charnelle", Merleau-Ponty, *Causerie VII*. Et Emmanuel de Saint Aubert, aujourd'hui un des commentateurs les plus autorisés de la pensée de Merleau-Ponty, poursuit : "Et si les objets saignent, c'est que le *sensible* a, ou plutôt *est* une chair." (Emmanuel de Saint Aubert, *Du lien des êtres aux éléments de l'être*, Vrin, 2004, p.218).

"Interroger la peinture elle vous répondra" disait Roger Toulouse, comme s'il s'agissait en effet d'une personne. Et non pas "Interrogez le peintre, il vous répondra", car, le plus souvent, quand on l'interrogeait, Roger ne répondait guère, ou de façon évasive.

4- Période des triangles (1957-1972) où assez vite ce qui était des accents circonflexes va se transformer en triangles. En fait ces triangles, ou la structure triangulaire, on les retrouve bien avant et après cette période, utilisés souvent, comme le dit Roger Toulouse lui-même, pour soutenir l'architecture principale. *La Cathédrale jaune* 1968 Fig.10 [n°38], fait percevoir la perfection géométrique des architectes du Moyen Âge, équilibre des triangles (voir sur la gauche le petit triangle, comme un arc-boutant, et se souvenir de l'église de Semoy Fig.3).

Le Funambule 1970 Fig.11 [n°39], funambule, fantôme, lumière nocturne, surtout lumière qui naît du tableau, comme les radiographies que l'on voit sont éclairées de l'intérieur, éclat lunaire, homme et extra-terrestre. Funambule qui a la pureté et la dureté du diamant et la souplesse et l'agilité d'un corps en apesanteur. Il n'y a pas d'ombre, mais toujours cette lumière intérieure perceptible, palpable, irradiation de la peinture devenue enfin visible. Et de nouveau cette osmose entre sujet et peinture, et aussi *La Répétition* 1970 [n°40] et *L'Équilibriste* 1970 [n°41]. "Réalité nocturne de l'âme, des incorporels — qui n'est pas rien — mais qui a besoin de se "parer" du visible — qui est comme envers du visible — Le visible ouvre sur un invisible qui est son relief ou sa structure..."

5- Période géométrique (1972-1993). L'utilisation de la forme triangulaire a conduit fort logiquement Roger Toulouse à donner des contours de plus en plus géométriques à ses œuvres et de pratiquer ce qui fut pour lui une nouvelle peinture. Un seul exemple suffira *Intervention* 1974 Fig.12 [n°42], avec la beauté lumineuse des forces apocalyptiques, le ciel n'est plus qu'un brasier crépusculaire, ces avions sertis de diamants, lapis lazuli... La mise à nu de l'horreur qui tue, car nous avons même inventé, au terme de notre évolution, la beauté de l'horreur.

Mais dans cette période on a aussi de la sculpture : *L'Éveil du monde* 1976 [n°43], *Le Taureau* 1976 [n°44] et des collages : *Collage poétique pour Guy Dandurand* 1983 [n°45].

6- Les deux dernières années 1993-1994. On a vu *Hublot* Fig. 4 [n°24], voici *L'Alerte* 1993 [n°46].

La diversité est réelle : selon les époques sujets différents, styles différents, et même ruptures. Mais les périodes manifestement procèdent l'une de l'autre. Il y a, comme le dit Pierre Garnier, un arbre Roger Toulouse. L'unité réside dans l'attitude du créateur. Peut-être justement parce que dès le départ il y a cette volonté d'aller au fond des choses, de faire une radiographie de la réalité appréhendée, qui apparaît à chaque fois, sous des formes et des techniques différentes (découpages, lanières, lambeaux de réalité, périodes blanches, périodes sombres), et que nous allons tenter d'examiner de plus près. La radiographie c'est ce qui fait voir l'intérieur, l'ossature,

des organes secrets, des zones cachées et essentielles, des forces obscures qui vont pousser au grand jour, ce que nous ressentons ou présentons mais ne voyons pas.

Une étude plus précise d'un des portraits les plus célèbres qu'il ait fait nous le fera mieux comprendre.

III- Une radiographie des visages et de l'être humain : les métamorphoses du portrait

Suzy Solidor a été peinte plus de deux cent fois par les peintres les plus célèbres du XX^e siècle (Van Dongen, Picabia, Foujita, Tamara de Lempicka entre autres...) Roger Toulouse a fait son portrait en 1962 *Suzy Solidor* Fig.13 [n°52]. La différence d'approche avec les autres peintres est évidente. Il s'agit bien ici d'une radiographie solaire : irradiation, incantation, spectre incandescent, explosion solaire, forces parfois soupçonnées dans les autres tableaux (portrait de Picabia ou de Tamara de Lempicka), mais amenées ici en pleine évidence : clair obscur, non pas de la lumière et de l'ombre, mais du secret et du dévoilement, de l'opacité et de la transparence, de l'affirmation d'une force unique et double, à la fois féminine et masculine, dans une harmonie où les courbes de la chair deviennent fermes et les triangles aériens volent comme une auréole autour de cette icône fascinante. Où l'invisible devient visible, le plus naturellement. (« poussière d'or à la fois aérienne et solide » p.145) . Et pourtant les conditions de la réalisation du portrait furent rocambolesques (lettre de Roger à Marguerite 22 juillet 1962) : "...hier j'étais donc chez Suzy. Nous sommes très copain ! mais pour le travail elle bouge, elle discute, elle parle, elle fait marcher son transistor, elle gueule après sa voisine qui se drogue, on boit le whisky enfin tu sais c'est amusant et j'ai commencé directement à la couleur, une femme toute jaune. D'ailleurs elle a ses cheveux, sa veste de soie jaune."

Les deux portraits déjà vus de René Guy Cadou (1947) [n°14] et René Guy Cadou (1976) [n°15], à vingt neuf ans d'écart, montrent bien cette volonté d'aller toujours plus profond dans la radiographie de l'être.

Radiographie de *Luther* 1955 [n°53], et *Luther* 1955 [n°54], de *Dante* 1955 [n°55], de *Savonarole* 1953 [n°56] : quelles raisons ont poussé Roger Toulouse à choisir de tels "modèles" qui n'en sont pas au sens habituel où un peintre fait le portrait de son modèle. Il veut faire apparaître la structure de l'être, la vérité cachée et pourtant présente dans tout visage. Portraits méditations, réinventions du personnage, portraits où apparaissent, superposées, les strates qui composent une personnalité, ou qui font voir tout un monde sur un visage.

Voici la rencontre que j'ai faite récemment. Dans *Le Magazine du Monde* du 9 février 2013 sont parues une série de photographies, des portraits exécutés par Robert Bergman, dont un m'a particulièrement attiré, parce que la comparaison avec certains portraits de Roger Toulouse à mon avis s'impose, en particulier *Le Rêveur* 1958 [n°57]. Le photographe explique ainsi sa quête : "Saisir sa propre vulnérabilité au travers de portraits d'anonymes rencontrés au détour d'une Amérique désenchantée." Il n'y a pas plus bel exemple pour montrer, je dirais volontiers démontrer, l'actualité de l'œuvre de Roger Toulouse, puisque entre les deux portraits il y a 55 ans. La photo semble inspirée par le portrait, ce qui n'est manifestement pas le cas.

Les trois portraits de Beethoven vont nous permettre de faire la transition avec la période des triangles : *Beethoven* 1955 [n°60], *Hommage à Beethoven* 1956 [n°61], *Portrait de Beethoven* 1960 [n°62].

IV- La radiographie des corps, des objets, des architectures et de la nature : l'élément triangulaire, la clé de voûte (1957-1972).

Progressivement, à partir de 1957, l'élément triangulaire va s'imposer, sous toutes ses formes, comme l'atome constituant toute matière.

Il n'y a pas d'équilibre dans l'œuvre de Roger. Il a cherché toujours cet équilibre. Peut-être faudrait-il aussi rechercher dans ce besoin l'apparition des célèbres triangles ? Ils étaient, en quelque sorte, des balanciers de funambule, qui avaient pour mission de donner cet équilibre qui manquait au peintre et à l'humanité. (Pierre Garnier, *revue* n°14, p. 5 à 9.)

Dans *Le Cavalier désarçonné* 1954 [n°64] les triangles sont la seule structure qui maintient le corps du cavalier et du cheval. Certains triangles déjà volent en éclat. "Ami de longue date des poètes... compagnon et confident bien souvent de leurs inquiétudes, Roger Toulouse s'est forgé à leur contact un univers imaginaire, presque aux frontières de l'irrationnel, où il tente à son tour de se délivrer de ses propres angoisses. Nos vivants espoirs [...] déjà moribonds sur le sol, prêts à être déchiquetés..." (Gaston Diehl 1954.)

Le triangle devient en quelque sorte le module de base, une cellule originelle, quel que soit l'objet représenté : *Le violon* 1961 [n°65], triangles et courbes, et la corde qui vibre, *Les Ciseaux* 1961 Fig.14 [n°67] avec le commentaire de Henri Dion :

La vision quasi évangélique, par exemple, de son tableau des ciseaux crucifiés sur un arbre, en quoi j'avais entrevu le martyre de Saint André cloué sur le signe de la multiplication, au confluent de deux lames de l'outil, à la rencontre du visible et de l'invisible, du mystère et de la réalité, au carrefour de la douleur et de l'amour. (Henri Dion, 8 mai 1992.)

Dans une présentation ludique *La Tour Eiffel* 1964 [n°69], où les pinceaux sont comme les éléments qui vont en effet permettre de construire, de peindre la Tour Eiffel, mais nous préviennent clairement que "ceci n'est pas la Tour Eiffel", mais un mécano pictural, avec cet art subtil d'une seule couleur qui n'est ni monochrome, ni unique.

"... Un homme apeuré par la vue de l'Usine. Oui ici je travaille dans la détresse des années mécaniques ; je veux donner la lumière à ce béton." (Lettre à JLG fin mai 1967.) On peut comparer avec *La Fuite* 1936 de Delvaux, malheureusement perdu, tout aussi prémonitoire : baraquements sinistres, univers concentrationnaire. On retrouve cet homme qui fuit un monde qui le rejette dans le seul vitrail qu'a réalisé Roger Toulouse [n°72].

Cette hantise de la fuite va aboutir au *Personnage courant* 1970, sculpture, Fig. 15 [n°73]. Cette dernière œuvre peut être considérée comme un chef d'œuvre absolu, parce qu'elle est le point d'aboutissement de longs tâtonnements, de longues recherches, et qu'elle obtient le maximum d'effets avec le minimum de moyens, en équilibrant harmonieusement toutes les contradictions qu'il a fallu surmonter : immobilité et mouvement, plein et vide, dureté et souplesse. Ici c'est le vide qui devient visible, les triangles de métal ne sont que l'écrin, l'habit qui va révéler le corps du personnage. Ce corps nous le créons avec notre perception, puisqu'il n'y a rien, et pourtant il existe.

"Je tends à une extrême simplification des formes au profit d'une totale signification" (Roger Toulouse). Un chef d'œuvre d'équilibre et de virtuosité, qui permet aussi de comprendre comment à partir de ce moment de plus en plus peinture et sculpture seront indissolublement liées. La comparaison avec *Le Funambule* Fig. 11 [n°74] est à cet égard révélatrice.

Cela peut donner lieu à une véritable fantasmagorie, parfois provoquée par le hasard d'emplacements imposés par la nécessité, comme la présentation de sculptures qu'on découvre à l'église Saint-Euverte, où elles sont provisoirement entreposées, et peuvent conduire à une véritable hallucination [n°75].

Quant à la *Tour nucléaire* 1969 [n°77] elle est métal, béton, Tour de Babel, la cathédrale des temps modernes. Roger Toulouse avait visité la centrale de Belleville-sur-Loire en construction, et avait été très impressionné par l'ampleur de l'architecture vue de l'intérieur.

V- Lire la radiographie du monde : du triangle à la géométrie, pour la forme, et du visible à l'invisible, pour le fonds (1972-1993).

Reviennent comme une constante, on pourrait dire une obsession, cette séparation, confusion, antagonisme, fusion de l'animal à l'homme, de l'homme lentement sorti de l'élément aquatique (*L'Éveil du monde*, voir mon article dans la *revue* n°17), poisson avant d'être homme, mais vivant de cette force animale, matière transpercée par une flèche de vie, le spirituel blessé par la matière, mais la matière métamorphosée à la hauteur du spirituel. *L'Homme poisson* 1972, sculpture, Fig.16 [n°79], va nous en apporter la confirmation, ainsi que *L'Homme et le poisson* 1972 [n°80] en peinture. Il convient d'être attentif à la formulation des titres, qui rendent exactement compte des différences qui existent entre les deux tableaux. Dans le premier l'homme et le poisson ne font qu'un ("L'Homme poisson"), dans le second il y a une hiérarchie, l'homme est au dessus du poisson, d'où le titre : "L'homme et le poisson". Dans la même optique ont été réalisées une sculpture *L'Avenir* 1976 Fig. 17 [n°81] et une peinture *Le Triomphe de la bête* 1975 [n°82].

La dominance de l'homme 1979 Fig. 18 [n°83] est une des plus belles réussites de la période géométrique. Je renvoie à une excellente analyse dans la revue des *Amis de Roger Toulouse* n°16 p.21 et sq. "Cet homme qui marche, où va-t-il ? Quel est son futur ? Quelle est sa destinée ?" Abel Moittié a une lecture optimiste, Jean-Louis Gautreau une interprétation plus pessimiste. Le tableau est en effet très riche de significations. Toutefois une lecture verticale fait apparaître trois strates bien délimitées. En bas, sous terre, la bête, qui rôde, surnoise, toujours là, mais apparemment terrassée. Au dessus d'elle une allée lumineuse, avec deux arbres, la terre, fragile, écrasée par tout ce qui est au dessus d'elle, et au dessus, s'échappant par le haut, presque aérien, dominant l'ensemble l'homme, sortant du labyrinthe. On peut penser qu'il en sortira victorieux. C'est ce que peut suggérer aussi une sculpture comme *Hommage à Lavoisier* 1978 [n°76].

Il faut voir à la suite *Visage et fauve* 1972 [n°84], et *Tête d'animal et profil humain* 1973 [n°85] (avec un détail de la sculpture [n°86]). Ces sept œuvres (n°79 à 85) forment un ensemble cohérent, centré sur la dualité qui compose ce que nous appelons l'homme, une part animale et une part humaine. Une question métaphysique traduite dans un chef d'œuvre pictural.

Pas moins de deux cents tableaux appartiennent à cette époque. Il s'agit en fait d'une immense fresque peinte sur plus de dix ans. Lors de l'exposition faite à la Maison de la Culture d'Orléans en 1982 il y avait quarante tableaux exposés les uns à côté des autres, et ils formaient en effet une immense tapisserie, comme on parcourt celle de Bayeux, une histoire qui se déroule, parfois quotidienne, banale : *L'Homme pressé* 1974 Fig.19 [n°87], *Sortie d'usine* 1975 [n°88], *Dans la rue* 1976 [n°89], et [de n°91 à 97] ces silhouettes du bonhomme rouge ou vert, qui marche, court, pantin, robot, étrangement semblable à celui qu'on voit se découper aux feux de nos carrefour ; parfois décorative : *Composition sur fond rouge* 1980 [n°99] ; parfois humoristique ou grinçante, *La Machine électrique* 1976 [n°90], parfois guerrière, apocalyptique, féroce et sauvage *Teri* 1981 [n°100], *Composition au tank* 1979 [n°101] l'homme écrasé, l'homme avalé et broyé.

S'il est facile de décrypter le sens de l'ensemble, il est moins aisé de voir quel travail précis, artisanal, méticuleux préside à la réalisation de chaque tableau. Car il s'agit d'abord de peinture, d'un travail sur la couleur, sur la matière elle-même. On l'appréciera mieux en grossissant quelques détails [n°104 et 105] et en observant la façon dont il travaille les différentes couches, où la façon dont il traite une monochromie qui n'a rien de monotone. Il y a une brillance, une luminescence, des scintillements, une lumière qui irradie de la matière même, on dirait des vitraux, des tapisseries, des émaux qui impriment, quand on en voit plusieurs en même temps, des séquences de temps, de moments, d'horreurs, d'instantanés qui se gravent d'une pointe acérée dans la chair de la peinture et dans la chair de ceux qui les regardent. Les objets saignent...

Et voici les instruments de torture [n°106], les outils fabriqués par Roger Toulouse lui-même, fourchettes mutilées, pinceaux triturés, manches de bois torturés...

"Il découpe le monde avec ses pinceaux ciseaux." est-il dit dans un poème que j'avais composé en préface à l'exposition de 1982 et qu'il a voulu que j'écrive sur un papier qu'il avait lui-même préparé, car il travaillait aussi le papier [n°107].

Cela devait le conduire encore plus loin.

VI- La fin du monde 1993-1994 : "Le noir éclaire le noir"

Comparer *Jeune homme au pendentif* 1957 (pastel gras et encre rouge sur papier) [n°109] et *Visage à la barbe* 1994 (huile sur isorel et noir de fumée) [n°110]. Trente sept ans les séparent ! On voit apparaître les lacérations, avec le noir, qui seront de plus en plus fréquentes. Il utilise systématiquement le noir de fumée, comme à la fois pour contredire et faire ressortir les fonds blancs, très lointains, qui donnent une profondeur cosmique à la composition, car il s'agit bien d'une composition.

Profil d'homme 1988 [n°111 et 112] et *Le Fauve* 1988 [n°113]. Lacérations, lanières, lambeaux... *Solitude* 1990 Fig.20 [n°114] "Ce blanc on le trouve au fond de la nuit" P. Garnier. Et traces rouges, très rouges... Avec le feu de la guerre sur un blanc marbré, *Somalie* 1993 Fig.21 [n°115].

* *

Vingt ans après la mort de son créateur quel devenir pour une telle œuvre ?

Il faut plusieurs conditions pour laisser enfin une trace dans l'histoire et atteindre cette survie des chefs d'œuvres : d'abord un équilibre, plutôt une rencontre, entre ce que je perçois et ce que je comprends, comme *Dans la nature* 1978 [n°116], équilibre et non domination de l'un sur l'autre, un équilibre aussi entre la forme et le sens : il faut qu'il y ait du sens perceptible, mais la compréhension ne peut se réduire au seul sens, et encore moins à un sens unique, équilibre enfin entre le plaisir et l'effort (*Composition sur fond rouge* [n°99]), autre querelle très actuelle ; les peintures de Roger Toulouse, même les plus agressives, *Le Marcheur* 1977 [n°117], procurent un plaisir immédiat par leurs couleurs, leurs lumières, leurs brillances, qui appellent par elles-mêmes l'effort qui implique d'aller au delà, de traverser comme dans une radiographie l'apparence charnelle et colorée du tableau, pour voir ce qu'il y a au delà. Un équilibre et une rencontre entre la recherche solitaire du créateur et la réception par un public plus ou moins large, mais qui se manifeste à certains moments. Et encore plus, une pluralité de sens et une richesse qui nous oblige à nous interroger toujours sur l'œuvre qui s'offre à nous. Je pense que l'ensemble de l'œuvre de Roger Toulouse répond à ces exigences.

Antagonisme 1993 [n°118] (collage de papiers peints découpés sur isorel et noir de fumée), plein de force et de dépouillement, est un bon exemple de l'aboutissement de ses recherches.

Une démarche qui illustre ce que notre confrère Pierre Muckensturm décrivait dans une récente communication faite à notre académie (21 février 2013, "Loin du temple grec l'œuvre contemporaine : quelle idée de l'art ?") : "L'homme moderne n'a plus du monde la vision claire qu'il pensait avoir acquise et il ne se sent plus capable de décrire l'avenir qu'il souhaite pour les générations futures. Il est partagé entre la crainte et l'incertitude." Ce qui nous renvoie à Merleau-Ponty : "Chez les modernes ce ne sont pas seulement les œuvres qui sont inachevées, mais le monde même tel qu'elles l'expriment qui est comme un ouvrage sans conclusion et dont on ne sait pas s'il en comportera jamais une." *Causeries VII Monde classique et monde moderne* 1948. (cf. la citation de R.G. Cadou). D'où l'ambiguïté des significations. "Ses couleurs de douleur ne disent pas que la vie était laide/ Ses couleurs de douceurs ne disent pas que la vie était belle..." Une perpétuelle hésitation entre la bête et l'homme, l'instinct et la raison, le vide et le plein, le mouvement et l'immobilité, la forme et l'évanescence de la forme, la vie, la mort, la vie...

Médiane mars 1994 [n°120], entre le blanc et le noir, le rouge et le vert, le jaune et le violet, danse infernale des couleurs, avec ce bloc d'émeraude au centre de gravité, et il faut en arriver à *Hublot* mai 1994, déjà vu Fig.4 [n°121] (voir *revue* n°8). Mâchoires de plus en plus noires, tunnel qui enserre, aspire, cercles qui se resserrent jusqu'à l'étranglement, jusqu'à l'asphyxie, et fait sortir d'une vie pour nous expulser vers une autre, vers un autre monde après la mort du précédent, pour nous faire entrevoir des éblouissements d'émeraudes et de blancs immaculés naissants, renaissants. Peut-être... Ce tableau me fait penser à la fin d'*Électre* de Giraudoux, quand tout est consommé, que les horreurs ont été vengées par d'autres horreurs : "Comment cela s'appelle-t-il, quand le jour se lève, comme aujourd'hui, et que tout est gâché, saccagé, et que l'air pourtant se respire, et qu'on a tout perdu, que la ville brûle, que les innocents s'entretuent, mais que les coupables agonisent, dans un coin du jour qui se lève ? – Cela a un très beau nom, femme Narsès. Cela s'appelle l'aurore."

FIGURES



1- La Madone



2- La Cathédrale d'Orléans dans les ruines



3- L'église de Semoy



4- Le Hublot



5- La Lecture



6- Le jeune Homme de l'Hospice



7- Le Rêve



8- Christ



9- Pain et verre



10- La Cathédrale jaunie



11- Le Funambule



12- Intervention



13- Suzy Solidor



14- Les Ciseaux



15- Personnage courant



16- L'homme-poisson



17- L'Avenir



18- La Dominance de l'Homme



19- L'Homme pressé



20- Solitude



21- Somalie

YÈVRE-LE-CHÂTEL : DIX SIÈCLES D'HISTOIRE DE L'ART ROMAN À L'ART CONTEMPORAIN ¹

Alain Di Stefano

RÉSUMÉ

Situé sur le dernier promontoire rocheux avant la plaine de Beauce, Yèvre-le-Châtel fut très tôt fortifié. Au IX^e siècle, le village est une des possessions de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire. Le château actuel fut édifié au retour de la troisième croisade sur ordre de Philippe-Auguste mais, dès la fin du XV^e siècle, ayant perdu son importance stratégique et son rôle de place forte, il est délaissé et en partie ruiné.

Aujourd'hui, avec ses remparts, sa forteresse récemment restaurée, son église Saint-Gault et la chapelle Saint-Lubin, qui fit l'admiration de Victor Hugo, Yèvre-le-Châtel constitue l'un des sites les plus remarquables de l'implantation royale au début du XIII^e siècle dans l'Orléanais. C'est aussi le charme de ses maisons, en calcaire du pays, et de ses venelles ombragées qui y attira des artistes de réputation internationale comme Vieira da Silva et Arpad Szenes.

Seule commune du Loiret à être classée parmi "les plus beaux villages de France", Yèvre-le-Châtel est désormais l'un des principaux sites touristiques du département du Loiret.



En raison probablement du goût prononcé de l'époque pour les ruines et leur aspect romantique, plusieurs historiens de l'Orléanais se sont intéressés, à la fin du XIX^e siècle, à Yèvre-le-Châtel. Cette communication a ainsi bénéficié de leurs recherches historiques. Pour les aspects architecturaux, elle prend en compte les études archéologiques les plus récentes, notamment celles qui ont été réalisées lors de la dernière restauration de la forteresse, il y a une dizaine d'années. Mais cette communication ne saurait-être tournée uniquement vers le passé, aussi intéressant soit-il. À côté de la mise en valeur du patrimoine, la volonté de la commune de se forger une identité culturelle y trouvera donc tout naturellement sa place.

Aujourd'hui, c'est un peu à une promenade à travers le temps, les ruelles du village et les arts que cette communication vous convie.

L'histoire de Yèvre-le-Châtel

Yèvre-le-Châtel est situé à 6 km à l'est de Pithiviers, sur le dernier promontoire rocheux précédant la plaine de Beauce et dominant la vallée de la Rimarde (Fig. 1)². Cette rivière mêle quelques kilomètres plus loin ses eaux à celles de l'Euif donnant ainsi naissance, à leur confluent, à l'Essonne qui est dépourvue de source.

¹ Séance du 3 avril 2014.

² Les figures sont réunies à la fin du texte.

En raison de sa position stratégique, sur la voie antique allant de Sens au Mans, le site de Yèvre fut très tôt fortifié. Au IX^e siècle, Yèvre est la propriété de l'abbaye de Fleury de Saint-Benoît-sur-Loire. Un acte de Charles le Chauve de 855 attribue ses revenus aux moines de l'abbaye. À plusieurs reprises, les moines se plaignirent au roi des méfaits des seigneurs d'Yèvre qui percevaient des taxes sur leur domaine et tarissaient leurs ressources. Le baron Arnoul, en particulier, neveu de l'évêque d'Orléans, ayant mis la main sur le produit des amendes perçues sur le domaine, les moines obtinrent d'Hugues Capet l'envoi d'une troupe en armes pour soumettre le vassal.

L'église Saint-Gault

La vie des serfs au XI^e siècle était soumise aux caprices des féodaux dont les femmes s'adonnaient bien souvent aux dévotions et cherchaient à faire oublier les excès de leur mari en créant des fondations pieuses. Comme à Pithiviers, pour l'abbaye de Saint-Georges devenue ensuite l'église collégiale, Lucinde, l'épouse du baron Arnoul, fonda dans l'enceinte du château de Yèvre une abbaye sous l'invocation de Saint-Gault, un saint breton dont les reliques avaient été apportées dans la région par des moines fuyant l'invasion des Normands.

La chapelle de cette abbaye était à l'origine un édifice à nef unique avec un chœur carré et une abside semi-circulaire (Fig. 2). Transformée rapidement en prieuré dépendant de l'abbaye de Saint-Benoît, elle fut dotée au XIII^e siècle d'un bas-côté dont les deux dernières travées sont voûtées sur croisées d'ogives. Ce bas-côté, qui se termine par un chevet plat percé d'un triplet, était destiné à faire face à l'accroissement de la population. Il est contemporain du château. Les deux arcs brisés qui le séparent de la nef ont été refaits en 1859, mais les chapiteaux des colonnes semblent être de la même époque que le bas-côté. Au XVII^e siècle, un plafond en lattis badigeonné, assez disgracieux, réduisit la hauteur de la nef. De l'extérieur, sur la façade principale, au-dessus de l'oculus actuel, on peut observer la trace d'un vitrail antérieur à cette modification.

Devenue église paroissiale, Saint-Gault est située un peu en contre-bas de la basse-cour. On y accède par un portique de style ogival dont la présence témoigne de profonds remaniements. Son chevet, caractéristique des églises romanes de la région, comporte une belle corniche dotée de modillons sculptés.

Le baron Arnoul et son épouse Lucinde étant morts sans postérité, l'abbé Gauzlin de Saint-Benoît, un bâtard d'Hugues Capet, obtint de son demi-frère, le roi Robert le Pieux, la démolition du château d'Yèvre et la tutelle sur l'abbaye de Saint-Gault qui fut ramenée au rang de simple prieuré. Moyennant quelques contreparties financières, tant pour le roi que pour l'évêque d'Orléans, un diplôme royal déclara anathème quiconque se risquerait à relever le château de ses ruines.

Du Moyen Âge à la Révolution

Malgré cette interdiction, le site étant idéalement placé, le château fut reconstruit et détruit à plusieurs reprises. Il est vraisemblable que ces constructions, bâties sur une motte, ne devaient être alors que des "fortins" en bois. À un moment où le domaine royal allait simplement de Senlis au Val-de-Loire, Yèvre-le-Châtel protégeait, avec Montlhéry et Étampes, la route qu'empruntaient les rois pour se rendre de Paris à Orléans. Divers actes furent d'ailleurs signés à Yèvre lors des courts séjours qu'y firent plusieurs rois, dont Louis VI le Gros et Philippe-Auguste.

C'est du reste Louis VI le Gros qui, ayant entrepris de pacifier le Gâtinais, fit de Yèvre-le-Châtel, en 1112, une puissante châtellenie.

Cette *châtellenie royale d'Yèvre* ne constituait pas un territoire d'un seul tenant et incluait un grand nombre de fiefs secondaires qui changèrent au fil du temps (Fig. 3).

Le château que l'on voit aujourd'hui fut édifié au retour de la troisième croisade, vers 1200, sur ordre de Philippe-Auguste, selon les derniers perfectionnements de l'architecture militaire rapportés d'Orient.

La basse-cour (ou baille) était entourée de remparts au nord et à l'est, dont une partie subsiste toujours, et de douves sèches au sud et à l'ouest, protégées par un mur de contrescarpe. On y pénétrait par un castelet, constitué de deux tours rondes reliées par une porte en tiers-point. Le castelet était défendu par un pont mobile permettant de franchir les douves qui depuis ont été en partie comblées. Le dispositif défensif du castelet comportait également une herse, un assommoir et une porte dont les vantaux pouvaient être solidement bloqués. On pouvait aussi accéder à la basse-cour par le côté le plus escarpé du promontoire où se trouve encore une poterne en forme de tour carrée. Les petits seigneurs des alentours avaient une résidence dans la basse-cour et on y trouvait également des communs et des écuries.

Pendant la guerre de Cent Ans, Yèvre resta avec Montargis la seule place-forte au nord de la Loire à ne pas tomber entre les mains des Anglais et son capitaine d'arme, un moine-soldat du nom de Nicole de Giresme, prit même une part active à la libération d'Orléans.

À la fin du XV^e siècle, du fait de l'extension du domaine royal et des progrès de l'artillerie qui rendirent ses défenses obsolètes, Yèvre-le-Châtel perdit son importance stratégique et son rôle de place forte. Selon un inventaire de 1610, le château est déjà en ruine et en 1637, la maréchaussée sera transférée à Pithiviers.

À la Révolution, Yèvre n'était plus qu'un simple village et les magistrats avaient pris l'habitude, eux aussi, de résider à Pithiviers. Ils ne venaient plus au tribunal de Yèvre que pour les audiences du mardi qui se tenaient dans un bâtiment situé en face du château, à l'emplacement actuel d'une belle maison à meneaux. Les cahiers de doléances font état de la demande des habitants qui aboutit au transfert du tribunal à Pithiviers où il siégera jusqu'à sa suppression en 2010.

Dans la fièvre de la Révolution, un secrétaire de mairie, trouvant sans doute que l'appellation de Yèvre-le-Châtel était trop aristocratique, rebaptisa le village *Yèvre-le-Patriote* et transforma les ruines du château en carrière de pierres. Les tours et les courtines y perdirent de la hauteur et nombre de maisons des alentours bénéficièrent, lors de leur construction, de matériaux à bon marché.

Le château

Le château a fait l'objet d'une importante restauration il y a une dizaine d'années, qui n'a cependant pas changé son aspect général. Construit sur un monticule de terre de six mètres environ de hauteur, reste sans doute de la motte primitive, il a la forme d'un parallélogramme d'une trentaine de mètres de côté, cantonné par quatre imposantes tours cylindriques. Contrairement à la plupart des châteaux royaux de cette époque, il est dépourvu de donjon mais l'une de ses tours, plus importante que les autres, constituait un ultime réduit défensif.

Les courtines ont une quinzaine de mètres de hauteur et trois mètres d'épaisseur à la base. Leurs parements sont en petits moellons alors que ceux des tours sont en pierres de taille, régulièrement appareillées. Cet appareillage des tours n'a pu être mis en œuvre que par des artisans qualifiés. En revanche, il est probable que les courtines, de construction plus grossière, ont été réalisées par des corvées royales. La base de chacune des courtines est également talutée et un grand arc de décharge, noyé dans la maçonnerie, prend appui sur la partie pleine des tours. Ces

arcs, caractéristiques du château de Yèvre-le-Châtel, sont généralement présentés comme un dispositif anti-sape mais il est difficile d'imaginer que le poids des courtines aurait pu être supporté en ne reposant que sur ces voûtes plates, mal appareillées. Il est plus vraisemblable que ce château ayant été construit sur les vestiges de celui de Louis VI le Gros, ces arcs ont permis de répartir la charge des murs, comme au-dessus de certaines ouvertures, et de s'affranchir de la solidité des fondations initiales.

Les tours, aux murs épais de 2,60 m, sont percées d'archères permettant d'éviter les angles morts et de balayer l'ensemble des abords de la forteresse. Au XIV^e siècle, elles ont été coiffées de poivrières.

Des gravures du XIX^e siècle, ainsi que le cadastre napoléonien, montrent encore la présence d'une cinquième tour, semi-cylindrique, au milieu de la façade ouest (Fig. 4). Elle était séparée des murs par deux arcs en ogive dont on voit encore la trace aujourd'hui et qui la reliait au logis. Si des sondages récents ont permis de retrouver ses fondations, sa démolition ne peut être précisément datée.

On accédait au château par une porte située à 6,50 m de hauteur dans la courtine est (Fig. 5). Une rampe en bois menait au sommet d'une pile maçonnée, détachée du mur, sur laquelle s'appuyait un pont-levis dont l'existence est attestée par deux corbeaux pourvus d'une gorge permettant la rotation de l'axe du pont. Protégée par une avant-cour fortifiée reliant le castelet au château, cette rampe montait du côté droit. Ainsi les assaillants, pourvus d'un bouclier sur le bras gauche, auraient présenté un flanc vulnérable aux flèches des archers défendant la forteresse. Lors de la dernière restauration, l'escalier en pierre, construit au XIX^e siècle pour des raisons de commodité, a été habillé de bois afin de bien identifier les parties historiques du monument et les adjonctions plus contemporaines.

L'accès au château était particulièrement bien défendu. Outre la rampe et le vide qui existait entre la pile et la forteresse lorsque le pont était relevé, l'ouverture dans la courtine était dotée d'un assommoir, d'une herse et d'une porte intérieure qu'on pouvait condamner avec de solides madriers. Afin de rendre cet accès encore plus difficile, l'ouverture en ogive du XIII^e siècle fut partiellement murée au XIV^e siècle, ne laissant subsister qu'un passage étroit, comme on peut parfaitement le constater de chaque côté du mur.

Une seconde porte, située à la même hauteur dans la courtine nord, et dotée des mêmes moyens défensifs, permettait de rejoindre directement et très rapidement les remparts grâce à une passerelle en bois.

La partie ouest de la cour haute située dans l'enceinte du château est occupée par le logis qui servait au seigneur et à la garnison. La façade de ce bâtiment ruiné a elle aussi été profondément remaniée au fil du temps. Le logis comportait deux niveaux, l'étage étant accessible par un escalier extérieur pourvu d'une couverture. Des colonnes sont encore présentes, notamment dans l'une des salles du rez-de-chaussée. Elles supportaient une arcature sur laquelle reposaient les solives du plancher de l'étage qui s'appuyaient à leurs extrémités sur des corbeaux. Le rez-de-chaussée ne comportait initialement que deux salles. Postérieurement, sans doute au XIV^e siècle, un second mur de refend a coupé la plus grande salle en deux, délimitant, au milieu du bâtiment, une pièce dotée d'une vaste cheminée. Ce devait être la cuisine. Les fenêtres du logis donnaient, pour des raisons évidentes de sécurité, sur la cour. La plupart sont dotées de coussièges. Les ouvertures ménagées dans la partie haute de la courtine, et qui donnent actuellement sur le vide, constituaient des accès à une galerie hourdée. Celle-ci, construite en encorbellement, supportait sur ce côté le chemin de ronde.

Intérieurement, les tours comportent deux salles hexagonales, voûtées sur croisées d'ogives à six nervures. Ces salles, hautes d'environ trois mètres, sont superposées. Les plus basses

communiquent avec la cour ou avec le logis. Celles de l'étage sont accessibles par des escaliers soit à vis pour trois d'entre-elles, soit situés dans l'épaisseur du mur pour la tour maîtresse.

En continuité du chemin de ronde, et pour éviter de traverser les salles, un passage a été ménagé dans chaque tour pour permettre la circulation rapide des hommes appelés à défendre la forteresse. Au XIV^e siècle, les tours comportaient un étage supplémentaire qui n'a pas survécu à la ruine du château et aux prélèvements de matériaux sous la Révolution.

Divers essais de restitutions, plus ou moins fiables, donnent cependant une idée de l'aspect général de la forteresse au fil des siècles.

Celle esquissée par Paul Martellière, à qui on doit une description des ruines de Yèvre-le-Châtel publiée en 1926 dans les *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais*, représenterait le château au XV^e siècle. On aperçoit au premier plan les remparts et la poterne, les douves et le mur de contrescarpe sur la gauche, avec le castelet d'entrée, l'église Saint-Gault avec son chevet roman et son bas-côté gothique. Les tours du château sont coiffées de poivrières et l'accès à la cour haute se fait par une échelle. L'église Saint-Lubin, dont la construction va être évoquée, est représentée avec une couverture dans la partie supérieure gauche du dessin.

La reconstitution réalisée en 1980 par Jacques Tealdi présente, sous un autre angle, le château au XIV^e ou au XV^e siècle. Plus aboutie dans l'exécution, elle n'apporte toutefois pas d'éléments nouveaux par rapport à celle de Paul Martellière, si ce n'est que toutes les deux représentent deux tours devant le castelet d'entrée dont l'existence était mentionnée dans un relevé de 1750.

Enfin, en 1997, lors des études préalables à la restauration de la forteresse conduites par Jacques Moulin, architecte en chef des monuments historiques, plusieurs vues graphiques de la forteresse au XIV^e siècle ont été réalisées, en prenant en compte les sondages, les fouilles et les relevés archéologiques qui furent exécutés.

On voit, par exemple, sur une coupe transversale sur le corps de logis, la rampe d'accès au château avec la pile en pierre, le chemin de ronde qui devait alors être couvert, les hourds à deux niveaux et la cinquième tour, plus modeste que les autres, et détachée sur une pile de la courtine ouest.

Une seconde coupe représente la façade du logis avec son escalier d'accès à l'étage et, à droite, la passerelle en bois qui permettait à la garnison, depuis la seconde issue du château, de gagner rapidement les remparts sans descendre dans la basse-cour.

Enfin, reprenant une partie des plans réalisés par Jean Mesqui en 1988, une vue permet de se faire une idée de l'aspect général de la façade ouest du château. Outre les hourds, on voit bien, au milieu de l'ouvrage, ce qui sans doute a été improprement appelé "cinquième tour" et qui paraît n'être qu'un ouvrage hors-œuvre, porté par une pile rectangulaire, dont la raison d'être demeure encore inexplicée.

Ayant fait l'objet d'une importante restauration de 1999 à 2003, la forteresse de Yèvre-le-Châtel constitue aujourd'hui l'un des sites les mieux conservés et les plus remarquables de l'implantation royale au début du XIII^e siècle dans l'Orléanais.

L'église Saint-Lubin

Mais poursuivons notre visite. On a vu qu'à la fin du XII^e siècle et au début du XIII^e, la châtellenie de Yèvre est à son apogée. La population du village ne cesse d'augmenter à tel point que la nef de l'église Saint-Gault doit être dotée d'un bas-côté pour accueillir les fidèles.

Il semble cependant que cette adjonction n'ait pas été suffisante et que les paroissiens, soucieux également d'échapper aux contraintes liées à la situation de cette chapelle à l'intérieur de la basse-cour et dont l'accès leur était interdit lorsque le seigneur en fermait les portes, formulèrent le souhait de voir édifier une nouvelle église au-dehors des murailles.

C'est à 400 m du château, près du cimetière, que fut édifée la chapelle Saint-Lubin. Son architecture de style gothique, parfaitement homogène, permet d'attribuer sa construction au début du XIII^e siècle. En raison de ses proportions imposantes, pour un village somme toute modeste, et de la qualité de sa construction, plusieurs historiens supputent l'octroi de subsides royaux pour sa réalisation.

L'édification d'un second lieu de culte ne pouvait que porter ombrage au prieuré de Saint-Gault et par voie de conséquence à l'abbaye de Saint-Benoît. Toutefois, aux termes d'une transaction, il fut décidé que le prieur et le curé devaient se partager les revenus de la paroisse mais que Saint-Gault, qui demeurait l'église paroissiale, ne devait "*souffrir de ce fait aucune atteinte, ni dans ses droits, ni dans ses prérogatives honorifiques, car c'est là seulement que [doivent-être célébrés] les mariages, les sépultures et les annuels, et s'administrer tous les autres sacrements*". Il est probable néanmoins que les travaux furent interrompus peu après et que Yèvre-le-Châtel ayant perdu de son importance après la guerre de Cent Ans, l'église ne fut jamais achevée.

La ruine de ce monument est actée par un procès-verbal de visite de 1670. A la suite d'une ordonnance de Mgr Louis-Gaston Fleuriat d'Armenonville, évêque d'Orléans, du 29 juin 1708, il fut procédé à la vente aux enchères des matériaux des voûtes de l'église Saint-Lubin, tombés sur le sol, "*aux conditions expresses néanmoins que les pierres des cintres n'en pourront être enlevées*".

Dans un opuscule publié en 1935, Jean Le Maire reprend un extrait d'un *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais* concernant les projets de vente et de démolition de la chapelle Saint-Lubin. Il ressort de cette étude qu'au cours de la première moitié du XIX^e siècle, la démolition et la vente des ruines de l'église furent votées à plusieurs reprises par le conseil municipal de Yèvre, le produit escompté devant servir à financer la réfection du mur de clôture du cimetière. Les préfets successifs du département firent manifestement traîner les procédures. C'est ainsi que malgré les dispositions du cahier des charges de la vente, qui avait enfin été rédigé en 1829 et qui prescrivait que le titulaire du marché serait tenu de démolir la chapelle dans un délai de quatorze mois à compter du jour de l'approbation de l'adjudication, les choses demeurèrent en l'état. Ce point nous est du reste confirmé par Victor Hugo, lui-même.

C'est au cours d'un de ses premiers voyages à travers la France, avec Juliette Drouet, que l'auteur de "*Choses vues*" découvrit Yèvre-le-Châtel dont la ruine des monuments ne le laissa pas indifférent.

Dans le voyage qu'ils entreprirent du 5 au 31 août 1834, de Brest à Versailles, ils passèrent notamment par Angers, Tours, Amboise, Blois, Orléans, Pithiviers, Etampes et Montlhéry.

La correspondance que Victor Hugo entretient régulièrement avec son épouse, Adèle, permet de suivre son périple. "*Je voyage fort au hasard, faisant quelquefois de bons bouts de routes à pied et trouvant des voitures à grand'peine*" lui écrit-il.

Le 20 août, il est à Pithiviers. Avec Juliette, ils logent à l'*Hôtel de l'Écu pithivérien*, place du Martroi. Le carnet, sur lequel il consigne ses déplacements et ses observations, précise : "*Couché dans le lit du Pape. Belle tapisserie du XVI^e siècle dans la chambre. Vient du château de Malesherbes*". Cette chambre est, en effet, celle où Pie VII a passé sa première nuit, du 23 au 24 janvier 1814, lorsque, quittant le château de Fontainebleau, il entreprit de retourner à Rome.

Le lendemain, 21 août 1834, Victor Hugo, toujours accompagné de Juliette, part pour Yèvre. Une lettre, écrite d'Étampes à Adèle, nous narre sa visite :

J'ai passé hier une admirable journée à Pithiviers et aux environs. Yèvre-le-Châtel qui est à deux lieues et où je suis allé à pied avec mes souliers percés, contient à lui seul un couvent et un château, ruinés, mais complets. C'est magnifique. Je dessine tout ce que je vois. Tu en jugeras.

Et il ajoute une note plus personnelle : "Mon Adèle, ma pauvre amie, si tu savais quelle joie j'aurais de t'avoir près de moi dans ces moments-là". Comment ne pas être touché par cet élan du grand homme qui envisage cependant de retarder son retour pour aller à Fontainebleau en compagnie de son amante, fidèle et dévouée !

C'est sur un petit carnet non relié, constitué d'une couverture cartonnée et d'un ensemble de feuilles de papiers vélin gris-bleuté, que Victor Hugo a croqué au crayon les monuments de Yèvre. Ces dessins sont conservés à la Maison de Victor Hugo, à Paris, place des Vosges.

L'un représente le cimetière de Yèvre-le-Châtel, avec le porche de l'église Saint-Lubin (Fig.6), et l'autre le château. Grace aux annotations figurant sur chacun d'eux, nous savons que le premier a été fait à "*4 h du soir*" et le second à "*6 h 1/2*". Sur le premier, Yèvre est orthographié "*H.Y.E.V.R.E*" et, sur l'autre, "*H.I.E.V.R.E*" ce qui dénote sans doute, malgré l'intérêt que lui porte Victor Hugo, la notoriété relative du site.

Une gravure du XIX^e siècle montre les ruines de l'église Saint-Lubin envahies par la végétation. Cet aspect des lieux ne pouvait que séduire le chef de file du mouvement romantique. Mais c'est surtout en raison de leur intérêt et leur importance que le château et l'église furent classés, respectivement dès 1862 et 1886, au titre des monuments historiques.

Même si ce classement permettra de sauvegarder les vestiges de cette très belle église, il n'empêchera malheureusement pas la construction, dans les années 30, d'un château d'eau à moins d'une centaine de mètres, en co-visibilité directe avec le monument. Fort heureusement, ce château d'eau a pu récemment être supprimé et le nouvel aménagement du site historique, réalisé à cette occasion, a été couronné en 2012 par le "*Prix de l'aménagement urbain*" (Fig. 7).

Dans le cadre de cette opération, il s'agissait non seulement de supprimer le château d'eau de Yèvre-le-Châtel, mais également d'aménager un nouvel accès au site historique et de créer des espaces permettant d'accueillir des manifestations culturelles. Un des éléments majeurs a été la création du nouvel accès à l'église sous la forme d'un cheminement en bois accueillant le visiteur au niveau de la place. Par ailleurs, l'ancien cimetière d'aspect romantique qu'avait contemplé Victor Hugo a été réaménagé et planté à la périphérie de façon à masquer, depuis l'espace historique, la vue sur la partie contemporaine du cimetière.

Situé sur la façade ouest, le portail d'entrée en tiers-point de l'église Saint-Lubin se compose de quatre archivoltes retombant sur des chapiteaux à décor végétal.

Sans couverture, telle qu'elle nous est parvenue, cette église constitue aujourd'hui un lieu que l'on peut qualifier de magique en pénétrant dans la nef.

Le plan de cet élégant édifice de plus de 30 mètres de long est en forme de croix latine dotée, à chaque angle, de contreforts. La nef unique, comporte deux travées. Elle est coupée par un transept de 24 mètres et se termine par un chœur à chevet plat percé d'un triplet.

Dans la nef et le chœur, éclairés par des lancettes, ne subsistent des voûtes d'ogive, qui devaient couvrir l'édifice, que les départs des nervures et qu'un bel arc, toujours dressé, qui témoigne de l'équilibre de l'architecture gothique (Fig. 8).

Les colonnes descendent jusqu'au sol, sauf dans le transept où elles reposent sur des culots ornés de visages. Les chapiteaux, d'une grande variété, sont décorés de crochets ou de feuilles de chêne, parfois avec des feuillages plus contournés.

Deux niches, dans le chœur et le transept, servaient de lavabo pour purifier les mains de l'officiant. Dans une autre, destinée sans doute initialement à abriter les objets du culte, une clef de voûte ayant échappé à la vente des matériaux a été mise à l'abri.

À proximité de l'église, on peut encore admirer l'une des dernières croix hosannières de la région. C'est là, sur ce socle octogonal, haut de six marches, que le prêtre bénissait les rameaux des fidèles le dimanche précédent Pâques, perpétuant le souvenir de l'entrée du Christ à Jérusalem accueilli aux cris de *Hosanna*. D'où son nom de croix hosannière.

Souville

En contrebas des remparts du village, sur la rive droite de la Rimarde, le bourg de Souville fut jusqu'au XIX^e siècle une paroisse indépendante appartenant au diocèse de Sens. Après son rattachement à Yèvre-le-Châtel, en 1821, son église, fondée sous les auspices de Saint-Martin au début du XIII^e siècle, fut détruite. Pour la petite histoire, les pierres provenant de sa démolition servirent à la reconstruction du clocher de l'église Saint-Salomon de Pithiviers qui avait été incendié par la foudre en 1853.

Sur la façade de ce qui fut le presbytère se trouve encore, dans une niche, une statue de Saint-Martin et une croix marque l'emplacement de l'ancien cimetière.

C'est également sur cette rive de la Rimarde, à l'écart du village pour éviter la contagion, que se trouvait une léproserie, la commanderie de Souville, qui appartenait à l'ordre de Saint-Lazare. Une chapelle, récemment transformée en habitation, constitue l'un des derniers vestiges de cette maladrerie.

C'est près du pont de Souville que Yèvre-le-Châtel est traversé par le méridien de Paris. Pour marquer l'avènement du troisième millénaire, diverses manifestations furent organisées, le 14 juillet 2000, le long du Méridien qui servit de base à la détermination de la longueur exacte du mètre, définie comme la dix millionième partie du quart du méridien terrestre.

L'une des plus notables fut la "*Méridienne verte*", imaginée par l'architecte Paul Chemetov. Il s'est agi de matérialiser le méridien de Paris par le tracé d'une ligne végétale, discontinue, plantée d'arbres d'essences différentes selon les régions. Cet axe de près de 1 000 kilomètres, allant de Dunkerque aux Pyrénées-Orientales, traversa 24 communes du Loiret, dont Yèvre-le-Châtel. Les arbres de la "*Méridienne verte*" furent plantés le 25 novembre 1999, jour de la Sainte-Catherine, gage de pérennité. Cependant, force est de constater que cet axe arboré s'est fortement estompé avec le temps et qu'il en reste aujourd'hui peu de traces identifiables.

Quelques témoignages du passage du méridien subsistent cependant dans le département, telle la borne située sur la levée de la Loire, près de Saint-Benoît. C'est le cas aussi à Yèvre-le-Châtel où une borne fut mise en place lors de la "*Méridienne verte*", pas très loin des méridiennes de Manchecourt et d'Orveau-Bellesauve, en forme de pyramide, érigées en 1748 par Cassini.

Aujourd'hui, simple commune-associée dépendant de Yèvre-la-Ville, Yèvre-le-Châtel est le seul village du Loiret à être classé parmi "*les plus beaux villages de France*".

Les artistes

De nombreux artistes furent séduits par son charme et celui de ses ruelles ombragées et fleuries. Parmi les peintres qui constitueront "*la nouvelle (ou seconde) École de Paris*", plusieurs vinrent s'installer ou travailler à Yèvre-le-Châtel, en particulier Maria Helena Vieira da Silva et son mari, le peintre Arpad Szenes.

Soucieux de pouvoir travailler en toute quiétude hors de Paris, ils y achetèrent en 1960 une ancienne maison, *La Maréchalerie*, où ils séjourneront 4 à 5 mois chaque été, pendant plus de trente ans. C'est là qu'ils accueillent leurs nombreux amis, parmi lesquels Jean Bazaine, Pierre Boulez, René Char, André Malraux, Mario Soares ou Zao Wou-Ki.

Plus tard, le couple se fera construire un grand atelier, *l'Orangerie*, en contre-bas du village, à quelques centaines de mètres de leur maison. Les nombreuses rétrospectives de l'œuvre de Vieira da Silva à travers le monde ont mis en valeur l'ambiance particulière de sa retraite villageoise et de ses promenades quotidiennes jusqu'à son atelier. Les titres suggestifs de certains tableaux prouvent son attachement à ce petit village où, loin du tumulte de la capitale, elle évoluait vers la sérénité. Le *Petit théâtre de verdure* et, surtout, *la Basilique* nous font pénétrer dans les compositions harmonieuses de cette immense artiste.

Vieira da Silva a été l'une des rares femmes peintres de sa génération. Outre les expositions qui lui furent consacrées dans les plus grands musées internationaux, comme au Grand Palais, à Paris, en 1988, son parcours fut conforté par des prix artistiques prestigieux. Elle réalisera aussi des cartons pour des tapisseries contemporaines de la manufacture des Gobelins, des vitraux pour l'église Saint-Jacques de Reims et décorera intégralement une station du métro, à Lisbonne, où une fondation lui est consacrée.

D'origine hongroise, Arpad Szenes rencontrera Vieira da Silva à l'Académie de la Grande Chaumière. C'est à partir des années 50 que sa peinture prendra véritablement son essor, mais sa notoriété, pourtant certaine, n'atteindra jamais celle de son épouse.

De nombreuses expositions, en France et à l'étranger, consacreront son parcours artistique. Ses œuvres, qui cultivent un sentiment d'espace et de fluidité de la lumière, feront l'objet d'importantes acquisitions institutionnelles et privées. Beaucoup de ses compositions font écho aux paysages de Beauce et à ces horizons infinis qu'il affectionnait tout particulièrement.

C'est dans le petit cimetière de Yèvre, près de l'église Saint-Lubin, que seront enterrés Arpad Szenes, décédé en 1985, et Maria Helena Vieira da Silva, qui mourra en 1992.

Autre artiste de Yèvre-le-Châtel, Pierre Dmitrienko. Il a également appartenu à "*la Seconde école de Paris*". Dans la France des années 50, la tendance est à l'abstraction et Pierre Dmitrienko va s'y conformer naturellement. À partir des années 60, il va peindre ce qu'il appellera des "Présences" et des "Blocdom". Les "Présences" sont des formes ovales et le nom de "Blocdom" vient des mots bloc et homme. Dans ces œuvres, des formes humaines font alors leur apparition, cernées de noir.

Avec le noir, le rouge et le blanc ordonnent désormais ses toiles. En France, ces œuvres, quelque peu torturées, lui aliéneront tout d'abord la critique, mais les galeries étrangères lui apporteront leur soutien et, aujourd'hui, Pierre Dmitrienko est considéré comme un artiste majeur de cette période.

Il mourra prématurément en 1974. Pendant les dernières années de sa vie, il viendra travailler à Yèvre-le-Châtel. En 1984, une galerie parisienne présentera une exposition intitulée "*Quatre Russes à Paris*" où seront rassemblées des œuvres de Serge Poliakoff, Nicolas de Staël,

André Lansky et Pierre Dmitrienko. C'est dire si sa notoriété, confortée par de récentes expositions, peut être comparée à celle des plus grands artistes de l'art contemporain.

Autour de Vieira da Silva et d'Arpad Szenes, une "école de Yèvre-le-Châtel" s'était créée même si, comme pour celle de Paris, le terme d'école n'est pas réellement approprié.

Figure du milieu artistique portugais, Eduardo Luiz était proche de René Magritte. Son parcours personnel le rapproche des surréalistes et des néo-figuratifs. En 1971, las de Paris et du peu d'espace dont il dispose pour peindre, il s'installe à Yèvre-le-Châtel. Dès lors, il intégrera dans ses tableaux les frondaisons du Gâtinais, les ciels de Beauce, avec souvent, à l'horizon, la silhouette de la flèche de l'église de Pithiviers.

La forteresse de Yèvre-le-Châtel, les églises Saint-Gault et Saint-Lubin seront présentes sur plusieurs de ses tableaux, comme "*L'avion Arc-en-ciel*" ou "*Le massacre de Yèvre-le-Châtel*". L'une de ses dernières peintures, en 1988, représentera l'église Saint-Lubin, la nuit, éclairée d'un arc-en-ciel.

Parmi d'autres artistes d'origine portugaise, comme Henrique Silva ou Ursula Zangger, photographe de renom, qui travaillèrent à Yèvre-le-Châtel au côté de Vieira da Silva, une place à part doit être réservée à Dimas Macedo.

Sculpteur de réputation internationale, ses œuvres sont constituées le plus souvent de tubulures cylindriques brunes, en terre réfractaire, dont les cuissons successives permettent de les rehausser d'émail. Souvent ludiques, à la limite de l'insolite, les personnages imaginés par Dimas Macedo sont fréquemment assis, accroupis ou "totémisés".

Il réalisera de très nombreuses œuvres monumentales, notamment, pour le parc olympique de Séoul, le parc national du Vésuve et le métro de Lisbonne. On lui confiera aussi la décoration d'une station de métro à Stockholm, consacré à Linné, ce naturaliste suédois du XVIII^e siècle qui a fondé les bases du système moderne de la nomenclature binomiale. Les reliefs muraux réalisés par Dimas Macedo, et la représentation de Linné, lui-même, évoquent, dans le style qui caractérise cet artiste, l'œuvre de ce grand naturaliste.

Dimas Macédo est décédé en 2009 et l'un de ses bas-reliefs décore sa sépulture dans le cimetière de Yèvre-le-Châtel.

Pas très loin de sa tombe, un autre monument funéraire retient l'attention. C'est une œuvre en bronze de Jean Anguera réalisée pour un couple qui est encore de ce monde !

Jean Anguera réside à Givraines, à trois kilomètres de Yèvre-le-Châtel. Récemment élu à l'Académie des Beaux-arts, ses pas l'amènent très souvent à Yèvre où une exposition lui a été consacrée en 2010.

Pour Jean Anguera, qui arpente chaque jour la plaine, entre Beauce et Gâtinais, l'homme n'est pas détachable de l'espace dans lequel il vit. Cet espace s'imprime de façon consciente et inconsciente dans son corps. Le paysage modèle l'homme, son corps physique, sa manière d'être et sa façon de comprendre le monde.

Les œuvres de Jean Anguera sont le plus souvent en résine polyester, réalisée par moulage à partir d'un premier travail sur un bloc d'argile.

Plusieurs expositions ont permis récemment de mettre en valeur son travail, notamment à Castre en 2011, à Chartres en 2012, au *Compa*, et en 2013 à Yerres, à *la propriété Caillebotte*. Dans chacune de ces expositions, Jean Anguera a cherché à exprimer le rapport de l'homme avec le

paysage. Son élection à l'Institut de France est venue opportunément consacrer son parcours et sa réflexion sur la création artistique.

Enfin, pour nos consœurs et confrères qui participeront au voyage des 17 et 18 juin prochain dans *les boucles de la Seine*, il faut signaler à leur attention l'autel majeur de l'abbaye de Saint-Martin de Boscherville, qu'ils visiteront, et qui est l'œuvre de Claude Mercier. Ce sculpteur, qui a été photographié par Brassai, possède un atelier à Yèvre-la-Ville et une de ses œuvres monumentales sera inaugurée à Yèvre-le-Châtel au mois de septembre, dans le cadre d'une exposition qui lui sera consacrée.

Avec un riche passé historique, un patrimoine architectural de grand qualité et son charme qui y attira de nombreux artistes, Yèvre-le-Châtel se doit en effet, chaque année, de proposer une programmation culturelle diversifiée et ambitieuse.

Aujourd'hui, des créations d'artistes contemporains, présentées *in situ*, s'offrent, au hasard des rues, aux regards des promeneurs. Grilles, cadran solaire, portails se révèlent être les œuvres d'un véritable musée en plein air et ajoutent à l'attrait du village. Des expositions d'art contemporain sont régulièrement organisées dans le village, aux abords des monuments.

Des concerts, notamment de musique baroque ou des opéras-bouffes, sont présentés chaque été. C'est ainsi qu'au mois de mai, un concert sera donné dans l'église Saint-Gault, dans le cadre du Festival de musique de Sully-sur-Loire et du Loiret. Le fait que Yèvre-le-Châtel figure dans la programmation de ce festival prestigieux constitue incontestablement une forme de consécration pour la politique culturelle de ce petit village de 231 habitants qui accueille chaque année plus de 100 000 visiteurs et qui est désormais l'un des principaux sites touristiques du département du Loiret.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

Devaux Jules, *Le Gâtinais au temps de Jeanne d'Arc*, Herluison, Orléans, 1887.

Devaux J., *Yèvre-le-Châtel : Histoire d'un château royal*, Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais, tome 38, 1926.

Martellière P., *Yèvre-le-Châtel : Description archéologique des ruines*, Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais, tome 38, 1926.

Mesqui Jean, *Ile-de-France gothique 2*, Picard, Paris, 1988.

Valléry-Radot Jean, *Yèvre-le-Châtel*, Congrès archéologique de France, XCIII^e session, Orléans, 1930.

PHOTOGRAPHIES

Fig. 1 : Vue générale du site.



Fig. 2 : Église Saint-Gault



Fig. 3 : La Châtellenie royale d'Yèvre



VUES DE CRÈVECOEUR.

Fig. 4 : Vue du château au XIX^e siècle.



Fig.5 : Courtine et entrée du château.

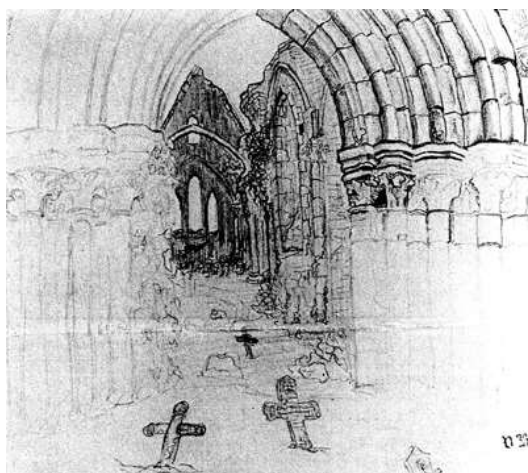


Fig.6 : Dessin de Victor Hugo.



Fig.7 : Site de l'église Saint-Lubin.

Fig. 8 : Intérieur de la nef
de l'église Saint-Lubin.



**DEUX ÉPISODES IMPORTANTS DE LA LIBÉRATION
DE LA FRANCE :
LA REDDITION DE LA COLONNE ELSTER,
LA RÉDUCTION DE LA POCHE DE ROYAN
(juin 1944 – mai 1945)¹**

Claude Hartmann

RÉSUMÉ

En 1944, les opérations de débarquement en France (Overlord : 6 juin ; Dragoon : 15 août) menacent d'encercler les forces allemandes d'occupation présentes dans le grand Sud-Ouest. Celles-ci ont deux solutions :

- *essayer de se faire un chemin vers la Loire, Belfort et l'Allemagne. C'est ce que tenta le général Elster,*
- *se retrancher dans des positions puissamment fortifiées et former des "poches" de résistance, telle celle de Royan.*

Dans les deux cas, les Allemands se sont heurtés en premier à la Résistance. Les conditions dans lesquelles se sont déroulées les opérations ont suscité une polémique et sont encore sujettes à une véritable omerta. Il s'est heureusement trouvé, dans les deux camps, des hommes soucieux d'éviter le pire. Ils ont ouvert la voie à une véritable réconciliation franco-allemande.



Il y a quelque temps, en rangeant mes papiers, je suis tombé sur une lettre que jadis j'avais envoyée à mon père. Elle était datée du 18 avril 1945. Cinq ans auparavant, la débâcle nous avait jetés sur les routes et nous nous étions échoués dans une petite commune rurale du Maine-et-Loire située à une vingtaine de kilomètres au nord d'Angers. Mon père était retourné à son poste de professeur à Valenciennes. Nous n'avons, ma mère, mes deux frères et moi, pas vu grand-chose de la guerre. Mais revenons à ma lettre et permettez-moi de me citer :

Samedi, 1500 bombardiers ont fait un raid sur Royan. Nos oreilles bourdonnaient... Enfin, avec les troupes aéroportées à 24 km de Berlin, la guerre sera sans doute bientôt finie... nous étions juste en récréation, nous étions tous le nez en l'air...

Ce samedi était le 14 avril 1945. Auparavant, j'avais plusieurs fois admiré des escadrilles de bombardiers américains, impeccablement rangés, qui étincelaient au soleil dans un ciel d'azur, pour aller bombarder l'Allemagne. Bien entendu, je n'avais alors aucune idée du sort des populations civiles et de ce qui se passait au sol, sous la pluie des bombes. Mais cette fois, les bombes visaient une ville française.

Cette lettre m'a donné la curiosité de chercher l'évènement au-delà de l'anecdote. Par ailleurs, j'ai élargi un peu mon sujet, en le situant dans le cadre, plus général, de la libération du Grand Sud-Ouest de la France. Ce sujet est délicat à traiter ; il fait l'objet d'une relative omerta et suscite encore des polémiques. Je vais tenter, très modestement, d'en relater quelques aspects.

¹ Séance du 17 avril 2014.

Le Grand Sud-Ouest en 1944

Le 6 juin, l'opération Overlord permettait aux troupes anglo-américaines de prendre pied sur les plages de Normandie. Les combats furent acharnés, mais le front allemand est percé à Avranches en août. Le plan d'Eisenhower est de porter l'effort principal vers la Belgique et la Hollande en contournant Paris. Cependant, la 3^{ème} armée américaine du général Patton² va vers le sud et l'est et atteint Orléans le 16 août. Par ailleurs, le 15 août, l'opération franco-américaine baptisée Dagoon, débarque en Provence. Le général de Lattre de Tassigny mène à bien la libération de Toulon et de Marseille puis s'engage dans la vallée du Rhône à la poursuite des Allemands du général Wise.

Les troupes allemandes d'Aquitaine se trouvent alors en danger d'être prises dans une nasse (carte 1). Elles ont deux solutions :

1-tenter de s'échapper pour gagner l'est de la France. C'est ce que vont tenter plusieurs colonnes, dont celle dirigée par le général Botho Henning Elster.

2-se retrancher dans les ouvrages fortifiés (*Festungen*) qui avaient été aménagés le long des côtes de l'Atlantique et constituer des poches de résistance.

En 1944, il est remarquable qu'il n'existe pas de forces armées françaises régulières dans le Grand Sud-Ouest. Dans un premier temps, l'opposition armée à l'occupant est menée par les différents maquis qui se sont constitués dans la région. Ces maquis, très divers dans leur origine et leurs motivations politiques, dont les chefs, ayant chacun son territoire, s'attribuent un grade en fonction du nombre des hommes qui acceptent leur autorité, vont mener une guerre de partisans. Une telle guerre met en jeu des combattants de l'ombre sans uniforme et des actions de harcèlement. Elle est particulièrement cruelle (Ohé ! les tueurs, à la hache ou au couteau, tuez vite !). Elle entraîne fatalement des représailles. Le chef de la Résistance Cher-Nord proclame : "Je dois intervenir avec énergie pour... faire comprendre que l'intérêt supérieur de la nation exige que les forces armées de la Résistance doivent continuer à se battre, quels que soient par ailleurs les dommages subis par la population civile"³. Voilà qui est clair et il est certain que quelques chefs n'ont pas toujours été arrêtés par le souci d'éviter les conséquences prévisibles de leurs ordres. Il ne faut pas oublier que les Allemands ne reconnaissent que les forces régulières et fusillent les partisans quand ils sont faits prisonniers.

La retraite et la reddition de la colonne Elster

Devant la menace d'encerclement que constituent les forces françaises et américaines (elles feront leur jonction le 12 septembre à Nod-sur-Seine), les forces allemandes doivent se replier. Le 16 août, le général Karl Sachs, commandant le 64^e corps stationné à Dax, donne l'ordre de se replier à l'est d'une ligne Montpellier, Clermont-Ferrand, Orléans. Mais la concentration est lente et le retard important. Trois groupes se constituent :

- Von der Kammer : 41.000 hommes,



Ernst Botho Elster, en uniforme alors qu'il n'était pas encore officier général

² George Smith Patton (1885-1945). Ce général turbulent, qui portait deux colts à sa ceinture, lisait le latin et le grec dans le texte.

³ Jouanneau *op. cit.* On trouvera une réflexion intéressante sur le comportement des soldats confrontés à une guerre de partisans et, plus généralement, sur l'importance des comportements de groupe par rapport aux critères idéologiques, dans l'ouvrage cité de S. Netzel et H. Walzer, p. 478-479 et conclusion p. 458-512.

- Würtzer : 27.000 hommes,
- Elster : 20.000 hommes.
-

L'opération, qui a reçu le nom de code de *Herbstreilose* (colchique d'automne), ne mentionne pas de repli, mais est qualifiée d'une action contre les terroristes et de destruction : "Pas une locomotive, pas un train, pas une usine d'énergie électrique, pas un atelier de réparation ne doivent tomber intacts entre les mains de l'ennemi... Toutes les installations économiques et les voies de communication doivent être détruites"..

Les deux premiers groupes vont, au prix de lourdes pertes, réussir à franchir la Loire. La colonne commandée par Elster se rassemble à Libourne les 20 et 21 août, puis à Coutras le 27. Elle comptera jusqu'à 25 000 hommes⁴. C'est un rassemblement hétéroclite, manquant de matériel motorisé, comprenant des soldats de valeur, mais aussi des blessés repliés du front de l'Est, des civils travaillant aux arsenaux ou des auxiliaires féminines de la Wehrmacht (les "souris grises" ou Elferinnen). Elster se montre soucieux de garder le contrôle de ses troupes et donne des ordres stricts pour éviter les destructions et les représailles contre les populations. Il ne réussira pas complètement à calmer l'exaspération de ses soldats et des d'exactions seront commises, notamment à Sainte-Gemme, dans la Brenne où deux femmes seront fusillées et 36 maisons sur 52 seront brûlées. Rien de comparable cependant avec les massacres d'Oradour et de Maillé ou, encore, d'Argenton-sur-Creuse perpétrés par les S.S. des divisions des Reich et Goetz von Berlichingen.

La colonne, manquant de moyens motorisés, ne progresse que lentement et devient rapidement la cible des embuscades de la Résistance et des attaques aériennes. Elle ne peut se déplacer que de nuit, en évitant les grands axes ; elle s'étire et devient de plus en plus vulnérable. Aux environs de Poitiers, des autorités locales proposent à Elster de se rendre "dans l'honneur" à la Résistance. Il refuse énergiquement : "Diesen Lumpenkrämer ergebe ich mich nicht. Bringen sie mir die Amerikaner"⁵. Il ne peut désarmer ses hommes et les livrer sans garanties à des partisans. La retraite se poursuit vers Châteauroux. Mais les attaques terrestres et aériennes sont incessantes. Un bombardement sur la route qui mène à Issoudun est particulièrement meurtrier. Le général comprend que la partie est perdue. Le 6 septembre, au château de la Pointerie près de Châteauroux, le comte Guillaume d'Ornano lui conseille de capituler. Dans la nuit du 8 au 9, à Châteauneuf-sur-Cher, chez le duc Gilles de Maillé de La Tour-Landry, il admet que : "ses hommes marchent depuis le 23 août, ils sont éreintés, et je n'ai plus que quelques jours de vivres". Il ajoute : "Personnellement, étant en voiture, j'aurai le temps de passer, mais je ne veux pas les [ses hommes] abandonner". Il faut remarquer que tous ses officiers ne partagent pas ce point de vue et veulent résister jusqu'au bout. Elster consent à rencontrer deux officiers du colonel Chomel⁶ mais exige de ne se rendre qu'à des troupes régulières en acceptant de le faire à un général américain. Chomel, soucieux de la vie de ses hommes et conscient des menaces qui pèsent sur la population, contacte les Américains qui acceptent de recevoir la reddition et mettent fin aux attaques aériennes. Dans la nuit du 9 au 10, une tentative de percée échoue à Decize et le groupement Bauer est contraint à la reddition. Les dés sont donc jetés et, à 17 heures, le même jour, un protocole est signé à Issoudun auprès du général Macon, commandant la 83^{ème} division d'infanterie américaine. Le colonel Chomel est présent, mais ne joue qu'un rôle de figuration de même que le sous préfet, Pierre de Monneron, bien que les deux hommes aient largement contribué au succès de la négociation. Un point essentiel :

Le commandement allié veillera à ce que les combattants irréguliers n'exécutent plus d'attaques et ne tendent plus d'embuscades contre le groupe de marche allemand.

⁴ Asklund : *op. cit.* p. 11.

⁵ Je ne me rendrai pas à ces romanichels. Amenez-moi les Américains.

⁶ La brigade Charles Martel (nom de code de Chomel) est issue de l'armée d'armistice et appartient à l'Organisation de Résistance de l'Armée. Ses officiers sont donc des militaires de carrière.

Le colonel Bertrand, commandant les F.F.I. du Cher, n'était pas présent à la signature d'Issoudun. Il réagit violemment, estime qu'on l'a privé de sa victoire, qu'il a : "l'impression d'être spolié des honneurs militaires par l'arrogance américaine", que les Américains lui ont "volé ses Allemands" et exige une nouvelle signature. Une première scène surréaliste se déroule le lendemain dans la petite école du village d'Arçay. Le général Elster est "accueilli" par une haie formée par les enfants de l'école, convoqués pour la circonstance, qui agitent de petits drapeaux tricolores⁷. Dans la mairie "le colonel Bertrand s'installe. Il préside dans un fauteuil... Au fait, à quoi comparer ce fauteuil tiré de je ne sais quelle mystérieuse cachette ? Une cathèdre ? Une chaise curule ? Un trône ? Plus encore : une sorte de monument ! Ah ! le beau fauteuil de la mairie d'Arçay"⁸.

Elster refuse de signer une nouvelle reddition (je ne peux pas signer une nouvelle reddition à l'entrée de chaque département à traverser), mais communique aux F.F.I. les ordres de marche de ses troupes. Il est important de protéger les Allemands de la vindicte des habitants et, ni les Américains, ni de Gaulle ne veulent que leurs armes tombent entre les mains des F.F.I. Les Américains exultent : c'est un nouveau Yorktown ! Malheureusement Elster n'a pas de sabre... Un revolver fera l'affaire. Mais où doit se dérouler la cérémonie ? Les services de l'armée américaine ont une idée géniale : la statue de Jeanne d'Arc sur la place du Martroi à Orléans. Imaginez l'effet qu'aurait produit la colonne allemande, remontant, en armes et drapeau en tête, la rue Royale ! Finalement, les Allemands sont convoyés à travers la Sologne et gagnent Beaugency. Le 14 septembre, la reddition est immortalisée par des cinéastes venus d'Hollywood qui prennent soin de fixer une heure où l'éclairage sera favorable⁹. Se déroule alors une seconde scène surréaliste. Le général Elster arrive à cheval, devant ses troupes qui défilent, en armes et drapeau en tête, devant les Américains qui leur rendent les honneurs. Le général fait une déclaration : "La situation militaire ayant contraint le Haut commandement à priver mes troupes de ses unités combattantes, je ne suis plus en mesure de parvenir, le fusil à la main, jusqu'à la frontière allemande. En conséquence, je livre mes troupes à pied et tout leur équipage à la 3^e Armée américaine, conformément aux accords signés". Il remet son arme au général Macon. Il remercie ses officiers et conclut :

Puisse le chemin de la captivité avant le retour dans notre pays être court.
Salut au Führer
Vive l'Allemagne !

Les Français sont traités avec condescendance, mais la reddition est alors effective, les Allemands rendent leurs armes et sont rassemblés dans un camp installé sur les bords de la Loire au lieu-dit les Accruaux avant d'être embarqués pour les États-Unis. Ils ne sont plus qu'un peu moins de 20 000.¹⁰

De Lattre constate que : "C'en est fini de la menace qui pesait sur le flanc de notre armée. L'action conjuguée, pour la première fois sur une vaste échelle, des forces françaises de l'intérieur et de nos unités débarquées a permis de la liquider en un minimum de temps"¹¹.

Certes, il y a quelque chose de puéril dans la manifestation d'Arçay et de dérisoire dans la dispute où les différents acteurs de la reddition mettent en avant leurs sacrifices pour s'attribuer tout le mérite de la victoire. Il est clair que : "si tout le monde sait qui a perdu la guerre, ils sont

⁷ Brochure commémorative : 40^{ème} anniversaire de la Libération du Cher. La reddition de la colonne Elster. Arçay, 9 septembre 1984. 16 p.

⁸ Noguères : *op. cit.* p. 735.

⁹ Le film aura beaucoup de succès aux États-Unis

¹⁰ Exactement : 19.605 prisonniers dont 470 officiers et deux officiers généraux.

¹¹ De Lattre : *op. cit.* p. 158.

plusieurs à revendiquer l'avoir gagnée". Le petit monument, en forme de Croix de Lorraine, érigé plus tard en souvenir, sur le mur de la mairie d'Arçay passera sous silence le rôle de l'aviation américaine. Il faut cependant convenir que les opérations, que les FFI de ces régions avaient été en mesure de faire, furent des harcèlements sans portée majeure ; la guérilla ne peut rien dès qu'elle s'attaque à des troupes organisées et encadrées. La principale cause de la reddition fut la terreur causée par l'aviation. Autre élément important : l'intervention des troupes régulières du général de Lattre qui a bloqué la colonne sur la Loire. L'action des maquis avait pour conséquence principale l'exaspération des Allemands en retraite. Quoi qu'il en soit, l'essentiel a été acquis et le pire a été évité. Il reste qu'effectivement, les troupes américaines ont protégé les Allemands de la vindicte de la population et de certaines factions de la Résistance. Et l'on peut, à ce sujet, évoquer un tabou de l'histoire¹². Mais, en revanche, elles ont aussi protégé les populations de probables réactions violentes de la part des Allemands. Heureusement, la raison l'a emporté sur le fanatisme :

Le général Elster... a agi avec sagesse et discernement ; ceci contrairement aux ordres du Haut-Commandement allemand, c'est-à-dire de la personne même de Hitler.

L'amalgame

De Gaulle ne pouvait pas tolérer l'existence, sur le territoire français, de forces armées qui ne soient pas soumises à son autorité. Il était nécessaire que les hommes de la Résistance soient intégrés dans l'armée régulière. Cette intégration reçut le nom d'amalgame. Elle ne se réalisera qu'à partir de l'automne 1944.

Il ne se fera pas sans heurts. Un des obstacles est l'attitude des communistes :

[Ils] s'identifient à la Résistance. Et ils identifient les F.T.P. aux forces militaires de la résistance... les allusions aux différents mouvements qui combattent l'Allemand sont rarissimes. Les autres formations F.F.I. sont uniquement présentées comme des suppléants des F.T.P.¹³.

Décret du 19 septembre 1944 relatif à l'organisation des forces françaises de l'intérieur : "Article 1 : les forces françaises de l'intérieur font partie intégrante de l'armée et sont soumises aux règles générales de l'organisation et de la discipline militaires. Elles relèvent de la seule autorité du ministre de la guerre. "

Le général de Lattre de Tassigny sera le principal artisan de l'amalgame :

L'extrême variété des organisations F.F.I., leur discipline au moins particulière, la diversité de valeur de leurs groupements, la pauvreté de leur équipement, la criante insuffisance de leur armement et de leur matériel, l'hétérogénéité de leur encadrement, la facilité avec laquelle avaient été souvent attribués les grades supérieurs et, dans certains cas, le caractère ostensiblement politique de leurs aspirations heurtaient le sens militaire classique de beaucoup d'officiers dont quelques-uns exagéraient par réaction leur rigueur réglementaire. Objectivement d'ailleurs, la plupart de ces faits, qui étaient autant d'obstacles opposés à une harmonie spontanée, rendaient malaisé l'emploi des formations maquisardes dans le cadre bien tracé de nos unités... le succès de l'amalgame n'était pas obligatoire... Durant de longues semaines, la conduite de cette évolution allait prendre le meilleur de mon temps¹⁴.

Il va réussir dans sa tâche.

¹² Marc Ferro : *op. cit.* p. 51.

¹³ Amouroux : *op.cit.* p. 423.

¹⁴ de Lattre : *op.cit.* p. 181.

La poche de Royan et de la pointe de Grave

Le 14 octobre 1944, le général Edgard de Larminat, ancien commandant de la 1^{ère} D.F.L., quitte la 1^{ère} armée ; il est placé à la tête du front de l'Atlantique et chargé de réduire les poches. Il crée les Forces françaises de l'ouest et va réorganiser les F.F.I. en 5 divisions d'infanterie. Le colonel Henri Adeline, issu du maquis de Dordogne, est nommé commandant du secteur de Royan ; il sera promu général de brigade le 25 mars 1945. Par ailleurs, à la suite de négociations, les chefs allemands consentiront à ce que les maquisards soient traités comme des combattants, à condition qu'ils portent un brassard distinctif. Le front est stabilisé et la reconquête devient possible. Toutefois, les forces n'avaient pas, dans un premier temps, les moyens de mener l'assaut, ni même ceux de s'opposer à des attaques venant des poches.



Edgard de Larminat

La poche de Royan constitue une importante zone de résistance allemande. Environ 10.000 hommes y sont retranchés sous le commandement du colonel Pohlmann, puis du contre-amiral Michahelles. La ville de Royan est entourée par de puissants ouvrages fortifiés et des champs de mines. S'y ajoute la presqu'île d'Avert au nord et les rives de l'estuaire au sud. Deux batteries lourdes sont situées, l'une à la pointe de la Coubre, l'autre près du fort du Verdon (carte 2).

Une question se pose : faut-il donner l'assaut ? Il y avait des précédents : les 5 et 6 septembre, le général Montgomery avait fait raser la ville du Havre par la R.A.F. alors qu'un simple baroud d'honneur aurait suffi ; le 18, après 45 jours de siège, Brest était libérée au prix de lourdes pertes. Il ne faut pas oublier que " dans ces diverses enclaves, il se trouve une population française prise, en quelque sorte, en otage ".¹⁵

Pour le haut commandement allié, le port de Bordeaux n'était pas indispensable et les poches allemandes n'avaient pas d'intérêt stratégique. Tout l'effort devait être porté en direction du territoire allemand, à la rencontre des armées russes. Il était donc inutile et nuisible de se mobiliser pour réduire les poches de l'Atlantique.

Tel n'était pas le point de vue des Français qui jugeaient intolérable la présence maintenue de soldats allemands sur le sol national. "Les poches allemandes doivent être et seront réduites par la force, il est odieux que des Allemands soient encore dans cette partie de la France" déclare de Gaulle. Encore faut-il avoir les moyens de le faire ; le colonel Adeline rassemble environ 30.000 hommes. Mais il convient qu'il : "serait vain de tenter contre les forteresses côtières une attaque en règle avec les seules forces du maquis. La seule chose à faire, tant que le commandement allié se désintéresserait des poches, serait d'investir ces groupes ennemis et d'attendre "¹⁶. Si les Allemands n'ont pas les moyens de lancer une offensive ou de tenter une sortie en masse, ils peuvent résister efficacement. Les combats sont quotidiens. Des négociations sont engagées. Un homme va s'y illustrer du côté français. C'est un marin : le commandant Hubert Meyer. Mais si, à La Rochelle, il va réussir à sauver la ville de la destruction grâce à la signature d'un protocole d'accord, il n'en sera pas de même à Royan que Larminat a décidé de prendre à tout prix. Un appui aérien est indispensable mais l'embryonnaire aviation française n'a pas de moyens significatifs et il faut avoir recours aux forces aériennes alliées. Adeline demande un bombardement malgré la présence de nombreux civils non évacués et l'avis de Paul Bouchet, le chef de la résistance clandestine à Royan, qui juge qu'un bombardement serait forcément

¹⁵ Noguères, p.694.

¹⁶ Meyer , *op. cit.* p.74.

dangereux et totalement inefficace. Larminat déclare que des ordres ont été donnés aux civils pour qu'ils quittent la ville et qu'il n'y a donc aucune raison pour arrêter l'opération. D'où une série de démarches auprès du haut commandement allié. Le principe en est accepté et l'assaut est programmé pour la fin de l'automne : c'est l'opération *Indépendance*. En ce début de décembre, le S.H.A.E.F.¹⁷ donne la priorité à des perspectives d'entrée en Allemagne de la 7^{ème} armée US et considère que la liquidation de la poche de Colmar n'est qu'une opération secondaire. Il estime en effet, sur la foi de renseignements erronés, qu'après la percée de de Lattre, la Wehrmacht n'a pas l'intention de résister longtemps en Alsace et qu'elle songe surtout à organiser la défense de la rive droite du Rhin. Pour renforcer les forces de Larminat, des troupes sont donc soustraites à la 1^{ère} armée française qui a pour objectif de réduire la poche de Colmar¹⁸. Devant les protestations de de Lattre, le départ de la 1^{ère} DB vers l'ouest est annulé le 14..

C'est alors que, le 16, le maréchal Gerd von Rundstedt déclenche une offensive dans les Ardennes. Les Américains, surpris, doivent y engager toutes les forces dont ils disposent et allègent leur dispositif en Alsace. Cela ne fait pas l'affaire de de Lattre qui maintient la pression sur Colmar. Plus grave pour les Français : le 31 décembre à 23 heures, les Allemands lancent une contre-offensive sur la ligne Sarreguemines, Bitche, Bannstein, Beuhofen dans le dessein de s'emparer de la trouée de Saverne. Eisenhower ordonne le repli sur les Vosges. Cela implique l'abandon de Strasbourg, ce qui est absolument inadmissible pour de Lattre et pour de Gaulle qui obtiennent à l'arraché l'autorisation de résister. À peine arrivée en vue des poches, la 1^{ère} D.F.L. regagne l'Alsace¹⁹.

Survient alors une suite de malentendus qui auront des conséquences tragiques. Au début de l'année 1945, le mauvais temps rend impossibles des raids aériens sur l'Allemagne et les bombardiers anglo-américains sont disponibles. Le général américain Royce²⁰ donne l'ordre de bombarder Royan. Les Anglais auraient demandé confirmation de l'évacuation des civils. Le 5 janvier, deux vagues anglaises de bombardiers Lancaster déversent plus de 2000 tonnes de bombes sur la ville. Celle-ci est rasée à plus de 90%. L'amiral Michahelles peut ironiser devant le commandant Meyer qui avait engagé le 27 décembre des pourparlers : "C'était vraiment bien la peine de venir nous proposer il y a quelques jours de nous battre en gentlemen alors que vos chefs préparaient cet affreux massacre ! Pour nous, les dommages sont légers. J'ai perdu quelques hommes ; vous près de deux mille ; ma forteresse est intacte et votre ville rasée ! Curieuse façon de faire la guerre !".

Il est certain qu'une certaine confusion a existé ; la définition des objectifs a été bâclée et le manque de concertation entre le commandement allié et les Français est patent. De Gaulle essaie de justifier l'attaque en invoquant le fait que Royan bloquait le port de Bordeaux. L'argument ne tient pas : l'estuaire de la Garonne était jalonné d'épaves qui rendaient la navigation impossible. Puis revient l'obsession récurrente :

Pendant que la 1^{ère} Armée progressait en Allemagne aux côtés de nos alliés, d'autres forces françaises exécutaient sur la côte atlantique des opérations autonomes. Il s'agissait d'en finir avec les enclaves où l'ennemi s'était retranché.

De toute façon il était impensable que des unités allemandes puissent, jusqu'à la fin, rester intactes sur le sol français et nous narguer derrière leurs remparts...

¹⁷ Supreme Headquarter Allied Expeditionary Forces

¹⁸ Il s'agit de la 1^{ère} Division de la France Libre. Formée en Syrie dès 1942, ralliée à de Gaulle, elle a combattu en Afrique et en Italie avant de participer au débarquement de Provence et de poursuivre l'armée allemande jusqu'aux Vosges et de la 1^{ère} D.B. du général du Vigier.

¹⁹ Elle sera privée de l'honneur d'entrer en Allemagne pour intervenir en Italie où de Gaulle voulait intégrer les communes de Tende et de La Brigue ainsi que le Val d'Aoste au territoire français.

²⁰ Le major américain Ralph Royce était le responsable des forces aériennes alliées sous le commandement américain.

Il est vrai que, trois mois auparavant [la prise de Royan] les bombardiers américains [sic] étaient venus, de leur propre chef, jeter en une nuit force bombes sur le terrain. Mais l'opération hâtive, tout en démolissant les maisons de Royan, avait laissé presque intacts les ouvrages militaires...²¹.

Le général joue sur les mots. Certes, le raid a été décidé dans l'immédiat, sans concertation avec les Français ; mais il reste que la demande d'un raid sur Royan a fait l'objet de demandes réitérées de leur part. Le général s'exonère un peu facilement de ce que les experts militaires appelleront plus tard des dommages collatéraux.

Mais la situation s'est améliorée à l'est. Le 8 avril, Larminat obtient la mise à sa disposition d'éléments blindés (12^{ème} régiment de chasseurs d'Afrique) qui sont soustraits à la 2^{ème} D.B. au grand dam du général Leclerc qui estime qu'il importe avant tout d'en finir avec les forces allemandes sur le territoire du Reich. L'opération de reconquête, rebaptisée *Vénérable*, peut démarrer.

Les 15 et 16 avril, les forces aériennes, américaines cette fois, écrasent ce qui reste de Royan et utilisent, pour la première fois à telle échelle, des bombes au napalm. En quelques jours, les forces terrestres françaises libèrent la totalité de la poche de Royan. Cette victoire est ternie par le pillage des villas de la ville qu'Adeline n'a pas pu ou voulu empêcher.

Avec le recul, on peut aujourd'hui, se poser la question de savoir si l'on avait réellement besoin, au milieu du mois d'avril 1945, d'une telle démonstration de force sur la côte atlantique, alors qu'au même moment, les Soviétiques s'emparaient, dans Berlin, de l'aéroport de Tempelhof.

Pour le général Leclerc, l'opération a été une mascarade : "C'est en participant à l'invasion du Reich que l'armée française pouvait, à coup sûr, se couvrir à nouveau de gloire et non en allant s'embourber dans les parcs à huîtres de Marennes²²".

Sans perdre de temps, Larminat dénonce l'accord obtenu par Meyer et se prépare à lancer l'opération *Mousquetier* contre La Rochelle. Mais, heureusement, la guerre contre le régime nazi était terminée et la ville sera sauvée par la capitulation du Reich.

Conclusion

Il est clair que la libération du Grand Sud-Ouest de la France n'a pas, dans l'histoire de notre pays, l'éclat de celle de Paris ou de Strasbourg. Marc Ferro n'hésite pas à ranger la reddition de la colonne Elster dans les tabous de l'histoire dont il n'est pas correct de parler. La réduction de la poche de Royan a été vue par certains comme une opération de prestige puérole, coûteuse et inutile voire d'infantilisme militaire.

Il s'est heureusement trouvé, dans les deux camps, des hommes conscients de leurs responsabilités, soucieux d'éviter autant que possible les destructions massives et les pertes inutiles, s'efforçant de s'engager dans la logique infernale de la loi du talion²³.

²¹ De Gaulle : *op. cit.* p. 190-192.

²² Desquesnes : *op. cit.* p. 82.

²³ Un seul exemple : fin août 1944, à Saint-Cyr, dans le département de la Vienne à la suite de l'exécution de six hommes par les Allemands, les maquisards, après les avoir violées, fusillèrent dans des conditions particulièrement atroces trois auxiliaires féminines de la Wehrmacht. Elles avaient été capturées par une unité des parachutistes français libres du Special Air Service (SAS), sous commandement britannique, qui se montraient impitoyables (leur mot d'ordre était : "pas de quartier pour les boches") et remises, en tant qu'otages aux F.F.I. Ce n'est malheureusement pas le seul cas où cette "technique d'exécution militaire" a été mise en œuvre.

Le 22 janvier 1963 était signé le Traité de l'Élysée. Ce jour nous a offert le spectacle mémorable d'un Général de Gaulle serrant dans ses bras le vieux chancelier Konrad Adenauer – der alte Fuchs – visiblement ahuri par un tel geste. Geste que de Gaulle a expliqué en des termes qui n'appartiennent qu'à lui : "Personne ne peut mieux que lui saisir ma main. Mais personne ne peut mieux que moi la lui tendre". Théâtral, sans aucun doute, mais qui ne manque pas de grandeur.



Le traité de l'Élysée

Le traité suscite toutefois des oppositions puissantes et n'a pas les suites espérées. Dès juillet, le Général confie : "Les traités, voyez-vous, sont comme les jeunes filles et les roses ; ça dure ce que ça dure". En l'accueillant en Allemagne deux jours plus tard,

Adenauer, qui avait ses sources, lui répond : "J'ai lu que les roses et les jeunes filles pâlisent vite. Les jeunes filles, peut-être. Mais, voyez-vous, pour les roses, je m'y connais. Cette amitié entre la France et l'Allemagne est comme une rose qui portera toujours des boutons et des fleurs.

-Vous avez raison, Monsieur le Chancelier : le traité n'est pas une rose ni même un rosier, mais une roseraie". Que de fleurs !

Certes, les roses ont des épines et elles se font toujours sentir. Souhaitons qu'elles ne soient pas que des fleurs de rhétorique, mais une image de la réalité. Mais, permettez-moi de citer ces quelques lignes de Lucius Aeneas Seneca :

:
Comme l'individu, la communauté est en démence. Nous réprimons les assassinats, les meurtres sordides ; mais les guerres ? Mais l'égorgeement des nations, glorieux forfait ? La cupidité, la cruauté ne connaissent plus de bornes. A vrai dire, tant qu'ils sont pratiqués dans l'ombre et par des individus, ces vices sont moins nuisibles, moins monstrueux ; mais c'est par des lois, par des décrets du peuple que les atrocités se consomment, et l'on commande aux citoyens au nom de l'État ce qui est interdit dans le particulier²⁴.

Son neveu, le poète Lucain observe : "Il suffit qu'elle [la guerre] parle, les dieux lui permettent tout."

Observons que le même Sénèque était très fier d'être romain et trouvait légitime la défense de l'Empire. Les choses ne sont jamais tout en blanc ou tout en noir...

Soulignons enfin que, près de soixante ans après ces événements, il doit être possible de les considérer avec impartialité. Les tabous doivent être éliminés car Clio ne peut se voir imposer un bandeau. Encore faut-il que, selon un mot de Pierre Nora : "la mémoire ne devienne pas un mot désormais à tout faire du passé"²⁵.

²⁴ Lucius Annaeus Seneca (4 av. J.C. - 30) : *Lettre à Lucilius* : **XV**, 95, 30.

²⁵ *L'historien, la mémoire et le pouvoir*. In : *Actes du tricentenaire de l'Académie de Bordeaux*, 3,4 et 5 octobre 2012, p. 53-64.

Le "jugement de l'histoire" est souvent invoqué pour permettre, avec l'objectivité du recul du temps, une interprétation rigoureuse. Mais il comporte un danger : voir le passé avec les lunettes du présent. Il est certes difficile, pour un universitaire parisien, n'ayant pas été directement dans la guerre, de se mettre dans la peau d'un jeune Alsacien de 18 ans enrôlé de force dans la division *das Reich*.

Bibliographie

Sources imprimées :

- Amouroux, Henri, 1987 : *La grande histoire des Français sous l'occupation*. Paris, R. Laffont, coll. Bouquins. 10 vol.
- Asklund, Jacques, 2007 : *La reddition de la colonne Elster à Beaugency le 16 septembre 1944*. Soc. Arch. Hist. Beaugency, **33**, p. 10-16.
- Ferro, Marc, 2002 : *Les tabous de l'histoire*. Paris, Nil éditions, 142 p.
- Gaulle, Charles de,
- Kalbach, Robert et Lebleu, Olivier, 2005 : *La Rochelle, septembre 1944-mai 1945 : Meyer et Schirlitz, les meilleurs ennemis*. 349 p.
- Jouanneau, Michel, 1984 : *La fin des illusions : la capitulation de la colonne Elster*. Herblay, 162 p.
- Meyer, Hubert, 1966 : *Entre marins, Rochefort, La Rochelle, Royan*. Paris, Laffont, 317 p/
- Neitzel, Sönke et Weltzer, Harald, 2013 : *Soldats. Combattre, tuer, mourir : Procès verbaux de récits de soldats allemands*. Paris, Gallimard, 619 p.
- Noguères, Henri, 1981 : *Histoire de la Résistance en France de 1940 à 1945*. 923 p.
- Tassigny, Jean de Lattre de, 1949 : *Histoire de la première armée française. Rhin et Danube*. Paris, Plon, 83 gravures h.t. et 17 cartes, 656 p.

Document Internet :

Souvenirs de guerre dans le Marais poitevin. Video de 30 minutes.

Addendum : les principaux acteurs et ce qu'ils sont devenus.

Né à Alès le 29 novembre 1895, Edgard de Larminat fut un brillant officier. Après la capitulation du Reich, il est nommé Inspecteur général des troupes d'Outre-mer en novembre 1945. En 1953, il reçoit sa cinquième étoile. Il devient Inspecteur des troupes coloniales en 1955. Rappelé en juin 1962, il est nommé président de la Cour militaire de justice qui est chargée de juger les participants au putsch d'Alger d'avril 1962. Il a mis fin à ses jours le 1^{er} juillet 1962, juste après avoir été convoqué par de Gaulle et n'a pas expliqué les raisons de son geste.

Né en 1899, le mosellan Hubert Meyer fit sa carrière militaire dans la marine. Promu contre-amiral, il démissionne de l'armée après l'échec de la CED. Maire de Royan de 1959 à 1965, il mourut en 1978 à la suite d'un accident de voiture.

Henri Adeline, issu du maquis de Dordogne, est nommé par de Larminat commandant du secteur Royan. Il sera promu général de brigade le 25 mars 1945. Né en 1898, il perdra la vie en 1971, lui aussi, à la suite d'un accident de voiture.

Raymond Chomel (1897-1989) commandera les forces françaises de Loire-Inférieure qui encerclent la poche de Saint-Nazaire et obtiendra une capitulation "en douceur" après la reddition de l'Allemagne. Il sera nommé général le 26 décembre 1944 et exercera divers commandements avant de rejoindre le cadre de réserve en 1962.

Né à Tours en 1894, le comte Guillaume d'Ornano, licencié en droit, directeur commercial de la société Lancôme, conseiller général, opposé au Front populaire, soutient le gouvernement de Vichy. Il doit s'enfuir pour se soustraire à la Cour de Justice de Châteauroux qui le poursuit pour haute trahison et le condamne par contumace à dix ans de travaux forcés et à l'indignité nationale à vie. Dans les années cinquante, il est décoré de la Légion d'honneur à titre militaire.

Le duc Marie Armand Gilles de Maillé de la Tour Landry naquit le 2 septembre 1893 à Nouzilly et décéda le 7 juin 1992 à Châteauneuf-sur-Cher.

Le contre-amiral Hans Michahelles (1881-1975), traduit devant le Tribunal militaire de Bordeaux sous l'accusation de crimes de guerre, fut acquitté.

Né en Prusse orientale en 1893, le vice-amiral Ernst Schirlitz prend le commandement de la poche de La Rochelle le 20 août 1944. Le 9 mai 1945, il signe l'acte de capitulation. Il a déclaré : "Maintenant, nous travaillons pour nos enfants". En but à des accusations mensongères, traduit par le tribunal militaire de Bordeaux, il est acquitté grâce au témoignage d'Hubert Meyer qui était devenu son ami. Il est mort le 27 novembre 1978 et les honneurs militaires lui furent rendus.

D'origine prussienne, né en 1894, Botho Henning Elster fut jugé par la Haute Cour martiale (Reichskriegsgericht) qui le condamna à mort par contumace pour atteinte aux forces armées (Zerstörung der Wehrkraft). Cette Cour, qui siégea à Torgau, dans la Saxe à l'est de Leipzig, sévit de 1943 à 1945 et fut responsable de très nombreuses condamnations à mort dont nombre d'insoumis alsaciens et mosellans. Incarcéré aux États-Unis après sa reddition, il dut être protégé contre certains de ses compatriotes, fidèles au Reich, incarcérés comme lui. Il faut souligner qu'un : "ordre est un ordre, ça va de soi, et en particulier sur le front... Bien que la Wehrmacht, en développant la tactique de la mission ait éduqué ses soldats à avoir une réflexion et une action autonome, l'obéissance restait une de ses normes principales. Ne pas respecter un ordre était considéré comme une entorse parfaitement inacceptable à la règle, et qui sapait la base même du fonctionnement de l'armée ²⁶".

Elster était en relation avec le feld-maréchal Erwin von Witzleben (1881-1944) qui fut pendu par les nazis à la suite de l'attentat manqué du 20 juillet 1944. Il est décédé en 1952.

²⁶ S. Neitzel et H. Welzer : *op. cit.* p. 358-359.

CHARLES FOURIER ET LA MUSIQUE¹

Claude-Henry Joubert

RÉSUMÉ

Charles Fourier (1772-1837) fut un socialiste utopiste, prophète de l'écologie et du féministe, il développa l'idée de "l'attraction spontanée", une attraction universelle (et sociale) inspirée de la théorie de la gravitation universelle de Newton. Selon Fourier, l'association libre des "passions" doit permettre d'atteindre l'Harmonie.

"Le progrès musical est de haute importance en éducation harmonienne" écrit-il. "L'enfant doit exercer deux sens actifs, goût et odorat, par la cuisine, deux sens passifs, vue et ouïe, par l'opéra". La pensée de Fourier concernant l'opéra pédagogique prend naturellement sa place dans les nombreuses innovations que connut l'enseignement musical au XIX^e siècle, en particulier celles d'Émile Chevé, Pierre Galin et Guillaume Bocquillon.

On doit aussi à Fourier Un nouveau monde amoureux : très étonnant traité dans lequel il est question du "mariage progressif", des "orchestres d'amour", de "l'orgie de musée ou omnigamie mixte en ordre composé ou harmonique", des "copulations aromales des astres", des "gratte-talons" ou encore des "comaniens en saphiënisme"...

Certains admirateurs de Fourier furent célèbres : Muiron, Considérant, Toussenel, Dostoïevski, puis Jean-Baptiste Godin et le Familistère de Guise, enfin Émile Zola.

La pensée de Fourier est poétique, son génie éclate dans la "science" de l'analogie ; on pense là à Proust ("le miracle de l'analogie") et à André Breton.

Dans Les Misérables, Hugo lance ce bel hommage : "Il y avait à l'Académie des Sciences un Fourier célèbre que la postérité a oublié et dans je ne sais quel grenier un Fourier obscur dont l'avenir se souviendra".

Sans doute !



LE PLUS GRAND HOMME DU SIÈCLE ET DE TOUS LES SIÈCLES

À vingt ans, habitant Montmartre, j'avais l'habitude de me rendre au cimetière, près de la place Clichy, et de m'installer pour travailler l'écriture musicale, avec mon cahier, mon crayon et ma gomme, près de la tombe de Charles Fourier, 23^e division, 2^e ligne, numéro 17.

Pourquoi Fourier ?

Je lisais alors Breton et les surréalistes comme d'autres lisent la Bible... Et Breton avait écrit, après la guerre, un beau texte intitulé *Ode à Charles Fourier*². Je me suis un peu éloigné de Breton, mais suis resté très fidèle à Charles Fourier.

Charles Fourier, Besançon, 1772 - Paris, 1837.

Vous saurez tout en lisant *Charles Fourier, sa vie et sa théorie*, ouvrage de 1843 de Charles Pellarin, docteur en médecine, ami de Fourier³. Aujourd'hui les avis sont partagés ! Certains estiment que Fourier ne fut, toute sa vie, qu'un représentant de commerce en draps, l'un des

¹ Séance publique du 15 mai 2014

² Première édition : 1er février 1947. André Breton, *Œuvres Complètes*. Paris : Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, tome III, page 359 sqq.

³ *Charles Fourier, sa vie et sa théorie*, par Charles Pellarin, docteur en médecine, Paris ; À la librairie de l'École Sociétaire, 6 rue de Tournon, deuxième édition, 1843.

rêveurs d'un "socialisme utopique" presque mort-né et l'inventeur de "folies" comme l'*archibras* ou les océans de limonade dont il sera question tout à l'heure, un personnage loufoque, attendrissant et agaçant.

D'autres pensent, comme Pellarin, que Fourier fut "l'Inventeur de la Vérité sociale, l'Architecte du Bonheur sur la Terre"⁴, "le plus grand nom qu'il soit donné d'écrire dans les annales de la Terre"⁵, ou comme Madame Louise Courvoisier, citée par Pellarin⁶ : "le plus grand homme du siècle et de tous les siècles..."

Dès le XIX^e siècle Fourier attire ou éloigne... Le jeune Dostoïevski est conquis :

Le fouriérisme est un système pacifique, il séduit l'âme par sa finesse, il flatte le cœur par l'amour de l'humanité qui inspirait Fourier lorsqu'il élaborait son système et étonne l'esprit par son harmonie. Il attire non pas par des attaques fielleuses, mais en inspirant l'amour de l'humanité. Il n'y a pas de haine dans ce système. Le fouriérisme ne préconise pas de réformes politiques ; sa réforme est économique. Elle ne touche ni au gouvernement ni à la propriété...⁷

Mais Flaubert est allergique⁸:

Je viens d'avaler Lamennais, Saint-Simon, Fourier et je reprends Proudhon... Il y a une chose saillante qui les lie tous, c'est la haine de la liberté, la haine de la Révolution française et de la philosophie. Ce sont tous des bonshommes du Moyen Âge, des esprits enfoncés dans le passé. Et quels cuistres, quels pions. Des séminaristes en goguette ou des caissiers en délire.

Charles Fourier qui crut bon de retirer un "r" de son nom de famille était le fils d'un marchand de draps aisé de Besançon, ville où il fit ses études. En 1793, il participe au combat des Fédéralistes lyonnais, passe ensuite dix-huit mois dans l'armée du Rhin, puis se consacre, très médiocrement, à la profession de commis-voyageur.

Une pomme dont il sera question plus loin décida de sa vocation de "Prophète de l'espoir, Newton de l'âme humaine..."⁹

Toute sa vie, il écrit inlassablement :

- Dès 1803, à Lyon, quelques articles.

- 1808 : *Théorie des quatre Mouvements*¹⁰ C'est un ouvrage fondamental sans cesse retravaillé par Fourier. Un lecteur innocent pourrait s'étonner de ne trouver que bien peu de renseignements sur les "quatre mouvements" ! La préface des éditeurs de l'édition "définitive" de 1841 est chargée de le rassurer : "on croit, sur le titre, que ce livre est l'exposition de la doctrine de Fourier et de son Système social. Il n'en est rien ; le lecteur doit en être bien et dûment prévenu dès la première page."¹¹

⁴ *op. cit.*, page V.

⁵ *op. cit.*, p. 6

⁶ note LL de la page 265 ; citation, écrit Charles Pellarin page 148, "d'une personne qui l'a beaucoup connu".

⁷ Déposition devant la commission d'enquête de 1849 ; Dostoïevski fréquentait le cercle fouriériste de Petrachevski dont les membres furent arrêtés

⁸ Lettre à Mme Roger des Genettes, 1864.

⁹ Pièce en vers d'Auguste Demesmay, député du Doubs, publiée en 1854 dans *L'Impartial de Besançon* (cité par Pellarin, page 284). En juin 1834 Pellarin avait succédé à Just Muiron au poste de rédacteur en chef de *L'Impartial*

¹⁰ Dijon : Les Presses du Réel, 1998. Les citations de cet ouvrage seront signalées plus loin par l'abréviation *Th.* suivie du numéro de la page.

¹¹ *Th.* 553

Pellarin, dans son livre de 1843, publie trois fac-similés de l'écriture de Fourier. Le troisième est un billet du 29 janvier 1833 qui commence par ces mots : *Mon cher ami* calligraphiés en arabesques étonnantes. La pensée de Fourier, son discours et son écriture aiment les lignes courbes, les détours, les ornements, les volutes... Jamais Fourier ne va droit au but ; le lecteur sans doute d'abord agacé par ces circonvolutions interminables devra vite comprendre qu'elles constituent l'essentiel et aussi le charme puissant de cette pensée qui présente bien des points communs avec ce qui sera le génie d'Hector Guimard ou d'Antoni Gaudi.

- 1822 : *Traité de l'Association Domestique-Agricole, ou Attraction industrielle*. Ce livre est aujourd'hui publié sous le titre de *Théorie de l'unité universelle*.¹²

- 1829 : *Le nouveau Monde industriel et sociétaire ou invention du procédé d'industrie attrayante et naturelle distribuée en séries passionnées*.¹³ Le mot "sociétaire" est employé par Fourier dans un sens proche de "social". Le mot "socialisme" qui apparaît en France vers 1830 est déjà employé en Italie (*Socialismo*, 1803) et en Angleterre (*Socialism*, 1822, à propos de R. Owen).

- 1836, un an avant le décès de Fourier : *La Fausse Industrie morcelée, répugnante, mensongère et l'antidote L'Industrie Naturelle combinée, attrayante, véridique donnant quadruple produit et perfection extrême en toute qualité*.¹⁴

Fourier eut des admirateurs et des disciples, le premier fut Just Muiron, le plus célèbre Victor Considerant ("sans accent sur le "e" réclamait-il !). Des journaux naissent, de 1832 à 1834, *La Réforme industrielle ou le Phalanstère*, en 1836 : *La Phalange*. C'est dans ce deuxième journal qu'on fit paraître de 1845 à 1849 de nombreux textes manuscrits de Fourier dont, en 1849, *Le Nouveau Monde Amoureux* que Victor Considerant et ses amis crurent nécessaire de censurer et d'expurger. Il est vrai que ce texte¹⁵, apologie d'une éblouissante liberté sexuelle, demeure très étonnant !

COMMERCE

Dans la *Publication des Manuscrits de Charles Fourier* par la Librairie Phalanstérienne en 1851, on lit page 17 :

Une pomme devint pour moi, comme pour Newton, une boussole de calcul. Cette pomme, digne de célébrité, fut payée quatorze sous par un voyageur qui dînait avec moi chez le restaurateur Février, à Paris. Je sortais alors d'un pays où des pommes égales et encore supérieures en qualité et en grosseur se vendaient un demi-liard, c'est-à-dire plus de cent pour quatorze sous. Je fus si frappé de cette différence de prix entre pays de même température, que je commençai à soupçonner un désordre fondamental dans le mécanisme industriel, et de là naquirent les recherches qui, au bout de quatre ans, me firent découvrir la théorie des séries de groupes industriels, et par suite les lois du mouvement universel manquées par Newton. (...)

J'ai remarqué depuis ce temps qu'on pourra compter quatre pommes célèbres, deux par les désastres qu'elles ont causés, celle d'Adam et celle de Paris, et deux par les services rendus à la science, celle de Newton et la mienne. Ce quadrille de pommes célèbres ne mérite-t-il pas une page dans l'histoire ?

Ce texte que la Librairie Phalanstérienne date de 1820 est célèbre à juste titre ; il exprime en peu de mots le dégoût et même la haine ressentis par Fourier à l'égard de son métier, le

¹² Dijon : Les Presses du Réel, 2001, volumes 1 et 2. Les citations de cet ouvrage seront signalées plus loin par l'abréviation *Uu 1* ou *Uu 2* suivie du numéro de la page.

¹³ Paris : Flammarion, Nouvelle bibliothèque romantique, 1973. Les citations de cet ouvrage seront signalées plus loin par l'abréviation *NMIS* suivie du numéro de la page

¹⁴ Dijon : Les Presses du Réel, 2013. Les citations de cet ouvrage seront signalées plus loin par l'abréviation *FI* suivie du numéro de la page.

¹⁵ Publié par Les Presses du Réel à la fin de la *Théorie des quatre Mouvements* (*Th.* pages 423 à 534) dont il devait constituer la *4e partie, synthèse finale*.

commerce...En se souvenant de toutes les années passées dans la fonction de "représentant de commerce", Fourier nous prévient¹⁶:

J'aurai lieu d'exprimer des opinions peu flatteuses sur le commerce en général ; mais j'ai observé déjà qu'en critiquant une profession je ne critique pas les individus qui l'exercent (...) on ne doit jamais blâmer les passions des individus, mais blâmer seulement la civilisation, qui n'ouvrant aux passions que les routes du vice pour se satisfaire, force l'homme à pratiquer le vice pour arriver à la fortune, sans laquelle il n'est point de bonheur."

En effet, Fourier exprime "des opinions peu flatteuses", parle volontiers de "crimes commerciaux, de "scandales mercantiles", de "rapines"¹⁷, des "brigandages et absurdités qu'engendre le commerce"¹⁸ et préfère souvent au mot "commerçant" le mot "tripotier"¹⁹. Mais il nous promet que "le commerce" sera "deshonoré dans l'Harmonie et même puni..." et que les partisans du mariage, ce commerce ignoble, "porteront le titre infamant d'amis du commerce, titre qui indique en Harmonie le superlatif... de dépravation."²⁰

RACES

Fourier, ce "grand homme", se montre cependant très volontiers, lamentablement, raciste !

La Chine est l'égout moral et politique du globe (...) les Chinois et les Juifs qui sont les nations les plus fidèles aux mœurs patriarcales, sont aussi les plus fourbes et les plus vicieuses du globe²¹.

Et encore :

Les Juifs n'ont chez eux que des employés juifs, gens qui sont ennemis secrets de toutes nations...²²

Les déclarations ignobles de Fourier sont nombreuses et André Breton s'oblige à modérer ainsi son panégyrique²³ :

Fourier on s'est moqué mais il faudra bien qu'on tâte un jour bon gré mal gré de ton remède
Quitte à faire subir à l'ordonnance de ta main telles corrections d'angle
À commencer par la réparation d'honneur
Due au peuple juif...

En 1836, un an avant sa mort, Fourier semble s'être éloigné de ses insanités :

La famille de Rothchild a, dit-on, l'intention d'émanciper, reconstituer la nation Israélite, rétablir à Jérusalem un monarque Hébreu reconnu par l'Europe, et protégeant efficacement sa nation, son pavillon. (...) Le bienfait serait d'autant plus opportun, que les juifs sont

¹⁶ *Th.* 335.

¹⁷ *Th.* p. 347 *sq.* Dans son *Ode*, André Breton imite Fourier et condamne "la libre rapine parée du nom de commerce..." *op. cit.* p. 355.

¹⁸ *Th.* 362.

¹⁹ Par exemple, *Th.* 337

²⁰ *Le Nouveau Monde Amoureux*, *Th.* 468

²¹ *Th.* 117.

²² *Th.* 344.

²³ *Ode à Charles Fourier*, *op. cit.* p. 355.

encore maltraités dans diverses contrées ; à Hambourg, à Pise, ils ont été assaillis récemment ; et dans tous les pays barbares, leur sort ne s'est point amélioré.²⁴

On songe au revirement de Léon Daudet, dont l'antisémitisme était affiché, qui écrit en 1929 - il a 62 ans - dans *Paris vécu*²⁵ :

En ce qui concerne l'antisémitisme, il y a belle lurette que je m'en suis détaché de toutes manières - j'ai eu comme ami très intime un juif authentique Marcel Schwob - et que le développement de mon être intérieur m'a plutôt porté à essayer de comprendre Israël, et la raison de ses coutumes et de leur persistance, qu'à le maudire."

Mais si le racisme de Fourier disparaît peut-être un peu à la fin de sa vie, son œuvre le proclame ! Alphonse Toussenel, disciple de Fourier, publiera en 1847 *Les Juifs rois de l'époque*, livre qui influencera sans doute Édouard Drumont auteur du terrible pamphlet *La France juive* (1886) ; ce best-seller de la fin du XIX^e siècle fut publié, en partie, grâce à l'aide amicale et financière d'Alphonse Daudet !

Mais Fourier, être complexe, est aussi un adversaire très engagé de l'esclavage. Il écrit des dizaines de pages sur la traite des nègres :

L'esclavage, combinaison violentée, tyrannique, opérant par emploi des supplices. Il est caractère d'emprunt sur la barbarie, mais il n'existe pas moins en civilisation, et l'on peut remarquer que les nations les plus républicaines, les plus loquaces en philanthropie, les *blagueurs de liberté*, anglais, français, hollandais, sont les plus atroces envers les esclaves.²⁶

Ce texte est de 1836, mais déjà, dans le *Traité de l'Association Domestique Agricole* (1822), Fourier condamne "la traite des nègres, continuée effrontément et avec des raffinements de cruauté."²⁷

Et, toujours dans *La Fausse Industrie*, on lit une violente critique des États-Unis "qui parlent d'exterminer leurs sauvages, projet ignoble et dangereux ! (...) Ces guerres d'extermination sont la honte du régime civilisé (...), ce ne sont pas les sauvages qu'il faut exterminer, ce sont les philosophes..."²⁸

On l'aura compris, Fourier ignore les limites et s'exprime volontiers dans l'outrance. Il ne se contente pas de mépriser Chinois, Juifs et Américains, les paysans français sont rapidement décrits :

J'estime qu'une douzaine d'années suffira pour changer en hommes ces *automates vivants* qu'on nomme paysans, et qui dans leur extrême grossièreté, touchent de plus près à la bête qu'à l'espèce humaine²⁹

FÉMINISME

Fourier est féministe, résolument. Pour lui, la Révolution française est manquée ; la seule révolution souhaitable est celle de la condition féminine. La femme est esclave, de l'homme, du mariage, de la "civilisation". Elle est asservie sans cesse et totalement. Elle doit, dit-on, être

²⁴ FI 466.

²⁵ *Souvenirs et Polémiques*. Paris : Robert Laffont, coll. *Bouquins*, 1992, page 928.

²⁶ FI 142.

²⁷ Uu 2 159.

²⁸ FI 305sq.

²⁹ Th. 183.

"ménagère" s'occuper du foyer, de la cuisine, des enfants ; mais, dit Fourier, une femme sur dix est heureuse et compétente dans cette fonction. L'immense majorité des femmes ne doit pas jouer ce rôle imposé, la civilisation c'est "l'asservissement de la femme", la jeune fille est "une marchandise exposée en vente"³⁰; "les femmes sont des esclaves"³¹ ; "l'extension des privilèges des femmes est le principe général de tous progrès sociaux".³²

Fourier ne variera jamais. Il parle sans cesse de "l'asservissement des femmes" et *L'Asservissement des Femmes* est le titre d'un beau livre de John-Stuart Mill (1869). Mill, philosophe "utilitariste" comme on dit, fut grand admirateur de Fourier ; on lit dans son *Autobiographie* (1873) que Fourier "a mérité le souvenir reconnaissant des générations futures".

En effet ! et l'idée d'une liberté sexuelle des femmes sera magnifiquement développée par Fourier dans *Le Nouveau Monde Amoureux*

ÉCOLOGIE

Fourier est un "inventeur", un prophète de l'écologie : en *Harmonie*, il y aura des armées, mais non des armées pour la guerre, des armées pour fertiliser le Sahara, pour rendre cultivables les terres jusques aux pôles ! Ainsi :

lorsque le genre humain aura exploité le globe jusqu'au-delà des soixante degrés nord, la température de la planète sera considérablement adoucie et régularisée : le rut acquerra plus d'activité ; l'aurore boréale devenant très fréquente, se fixera sur le pôle et s'évasera en forme d'anneau ou couronne. Le fluide qui n'est aujourd'hui que lumineux, acquerra une nouvelle propriété, celle de distribuer la chaleur avec la lumière. (...) Le point polaire jouira à peu près de la température d'Andalousie et de Sicile.³³

Voilà un bien beau programme ! Sans cesse Fourier s'intéressera à ce qu'il nomme la "climature" et à ce que nous appelons "réchauffement climatique". Comme de coutume, il est lyrique et excessif :

L'influence de la couronne, entre autres bienfaits, changera la saveur des mers, et décomposera ou précipitera les particules bitumeuses ; par l'expansion d'un *acide citrique boréal*. Ce fluide combiné avec le sel, donnera à l'eau de mer le goût d'une sorte de limonade que nous nommons *aigresel*.³⁴

Naturellement, on se moqua de cette promesse : "changer l'eau des mers en limonade" ... Fourier s'en agaça et, dans *La Fausse Industrie*³⁵, s'éleva contre les critiques : "Il est nécessaire de réfuter en détail une ou deux de ces niaiseries". Et en effet, il réfute, toujours dans l'excès et la démesure, puisqu'il ajoute à la "limonade" quelques "belles et utiles propriétés" que la "race TERRIENNE" sera susceptible d'acquérir : "l'amphibéité, la nyctalopie, la repousse perpétuelle des dents et cheveux, l'indolorisme factice, le blanchiment au soleil, etc."³⁶

³⁰ Th. 242.

³¹ FI 445.

³² Th. 244.

³³ Th. 161.

³⁴ Th. 163 Dans l'édition de 1841 on corrige en "aigre de cèdre" qui désignait une sorte d'orangeade aromatisée par un zeste de cédrat.

³⁵ FI 404.

³⁶ FI 406.

Breton a sans doute raison d'évoquer la lumière de Fourier "tranchant sur la grisaille des idées"³⁷ ; l'avenir qu'il prédit à l'humanité "tranche" en effet... Mais l'écologie de Fourier est bel et bien prémonitoire, il signale les effets dévastateurs du déboisement³⁸ : "Les saisons n'ont plus de cours régulier ; elles ne présentent que des excès monstrueux, des transpositions pernicieuses qui font décliner les cultures, et relèguent par degré l'olivier vers le Midi. La cause de ce désordre, la dévastation des forêts, s'accroît en tout pays, et l'agriculture est menacée du plus sinistre avenir."

Il ajoute plus loin : "On ne voit dans notre système agricole que *perfectionnement théorique* et *détérioration pratique*"³⁹.

Fourier est là bien loin de la limonade, très près de la réalité...

ATTRACTION PASSIONNÉE

Comment construire un monde meilleur ? Comment réaliser l'Harmonie ? En instituant, pour l'agriculture, pour l'industrie, pour toutes relations sociales : "l'Attraction passionnée", car l'association libre des passions permettra d'atteindre l'Harmonie. Pas de contrainte ! Il suffit d'instituer un "nouvel ordre domestique"⁴⁰ dont le but est :

de produire *attraction industrielle* et de nous entraîner par l'appât du plaisir au travail agricole, qui est aujourd'hui un supplice pour l'homme bien né⁴⁰.

Newton a déterminé les lois de l'attraction matérielle, et moi, celle de l'attraction passionnée, dont nul homme avant moi n'avait abordé la théorie.

L'attraction passionnée se trouve être l'Archétype sur lequel Dieu a réglé toutes les modifications de la matière, l'ordre du mouvement universel et du mouvement social des humains dans tous les mondes⁴¹.

Toutes les passions sont bonnes. Il convient de leur obéir et de les faire fructifier en "Harmonie"

SIGNES

Une digression s'impose : Fourier utilise sans cesse des signes qu'il convient de connaître avant toute lecture. Le X couché est un "groupe de pivot". Les "séries passionnées", on va le voir, sont constituées de douze passions, et le pivot qui peut s'appliquer à chacune des passions est l'UNITÉISME. L'univers est UN ; chaque passion peut "pivoter", se "tourner vers un autre objet" et l'unitéisme est le pivot essentiel des séries passionnées.

Le X présenté normalement indique un "groupe de contre-pivot". On peut prendre pour l'illustrer un exemple moderne : le baron Bich a connu un grand succès avec le "stylo Bic". Lorsqu'il voulut diversifier sa production, on eût pu lui conseiller, en utilisant un "groupe de pivot" simple et évident, de fabriquer des objets bien en rapport avec un stylo à bille : papier à lettre, enveloppe, cahier de brouillon... Les conseillers du baron utilisèrent plutôt un "groupe de contre-pivot" et affirmèrent que l'essence du stylo Bic n'était pas liée à l'écriture mais à sa qualité d'objet jetable. Utilisant un "groupe de contre-pivot" on construisit des "jetables" briquets, rasoirs, téléphones...

Le Y signale un sous-pivot ascendant ou direct. Le Y écrit la tête en bas est un sous-pivot descendant ou indirect.

³⁷ Ode à Charles Fourier, op. cit. p. 362.

³⁸ *Uu 1* 272.

³⁹ *Uu 2* 272.

⁴⁰ *Th.* 397

⁴¹ *Th.* 596.

Le K est "ambigu" ascendant, le K écrit à l'envers (les barres dirigées vers la gauche) est "ambigu" descendant. L'ambigu est une transition, "un goût bâtard et mixte"⁴².

Fourier recommande

L'entreprise d'un ouvrage qui sera bien nécessaire en étude d'analogie, un traité des Transitions en tous règnes, c.-à-d. des produits mixtes ou ambigus servant à lier les séries et familles ou groupe. Ces ambigus, comme le coing et le brugnon, la chauve-souris et le casoar, sont faciles à discerner : il faudrait en avoir des tableaux gradués, une échelle régulière.⁴³

Mais on se moqua de ces signes ; Fourier, les remplaça en 1836 par P (pivot) et T (transition). C'était en effet plus clair.

UNE GIMBLETTE AMBIGUË

Un mot sur la gimblette ! Fourier conseille de fournir aux jeunes enfants des jouets, de petits fusils, petits encensoirs, petites houlettes, petits chariots et chevaux de bois, de petites trompettes, des mirlitons... "Les lutins et bambins trouvent **toutes ces gimblettes** aux Séristères d'institution harmonienne, et en divers degrés".⁴⁴

Le mot "séristère" sera évoqué plus loin, le mot "gimblette" pose problème. *La Gimblette* est une célèbre huile de Jean-Honoré Fragonard (vers 1770) conservée à l'*Alte Pinakothek* de Munich : une très jeune fille, fort déshabillée, joue, les jambes en l'air, sur un lit, avec un chien. Mais, le titre habituellement donné à ce tableau n'est pas authentique. *La Gimblette* est le titre d'un autre tableau de Fragonard représentant la même scène (une jeune fille à moitié nue jouant avec un chien tenu entre ses pieds levés - là le chien est noir, contrairement au chien de Munich qui est blanc). Dans ce tableau conservé à Paris dans une collection privée, la jeune fille tient dans sa main gauche un petit gâteau en forme d'anneau; c'est une spécialité albigeoise. Le mot "gimblette" ne désigne donc pas une jeune fille dévêtue les pieds en l'air, mais une petite pâtisserie déjà signalée par Furetière dans son dictionnaire (1690) :

"Gimbelette : Petite pâtisserie ronde, dure & sèche, & ordinairement parfumée".

Les habitants du Vallespir lui trouveront de grandes ressemblances avec la "rousquille". Mais jamais, dans tous les dictionnaires consultés, anciens ou modernes, le mot "gimblette" ne désigne un jouet pour enfant. Le mot "musette" a bien des sens dont l'un est celui de "jouet pour enfant", mais "amusette" est aussi un "amuse-gueule" ; Jules Verne dans *Vingt Mille Lieues sous les Mers* (1870) parle de "hors-d'œuvre et amusettes de la bouche"⁴⁵ Et c'est encore une spécialité d'amandes du Midi dont parle Pétrus Borel (en 1833) :

Depuis son absence, elle n'avait reçu, en mémoire de lui, qu'un seul message, une boîte de nougat de Montélimart, un coffret de manne de mélèzes et d'**amusettes** ou pignons de pins

⁴² *Uu 2 110 sqq.* Le *TRANS-AMBULE* intitulé *Les Transitions harmoniques, ou le Triomphe des Volailles coriaces* dit tout sur les "ambigus" ; on peut lire également plus loin (*Uu 666 sqq.*) 28 pages concernant les *Harmonies ambigües* et les *modulations infinitésimales*.

⁴³ *Uu 2 251.*

⁴⁴ *Uu 2 461.* On lira avec profit dans les pages suivantes la méthode pour "neutraliser l'influence des pères, qui ne peut que retarder et pervertir l'enfant". Le monde n'a pas évolué en suivant les conseils de Fourier et, malheureusement, depuis le XX^e siècle, les parents se mêlent volontiers d'éducation infantine, c'est-à-dire de retard et de perversion...

⁴⁵ Paris : Hetzel, 1870, page 167.

de Briançon et un cabas de délicieuses **gimblettes** de la foire de Sainte-Madeleine de Beaucaire⁴⁶.

Le mot "amusette" désigne donc un jouet et un gâteau. Pour Fourier, le mot "gimblette" désigne un gâteau, et donc, pourquoi pas, un jouet ! Voilà une transition langagière extraordinaire, un "ambigu" savoureux.

SÉRIES PASSIONNÉES

Il convient, pour instituer l'HARMONIE, d'utiliser les "passions", toutes les passions que Fourier divise en douze catégories.

5 passions "sensuelles", "luxueuses", c'est le "luxisme"⁴⁷ : goût, ouïe, odorat, tact, vue. Ces passions guident nos désirs et nos motivations. C'est sans doute une évidence, mais la religion chrétienne a eu souvent (toujours) peur des passions, des désirs et du plaisir et cette affirmation de Fourier ne trouve des échos dans notre société européenne que chez certains disciples ou admirateurs de "l'immortel Épicure" (l'adjectif est de Francis Ponge). Ainsi, Charles de Marquetel de Saint-Denis de Saint-Évremond (1614 - 1703) plaidait déjà, à la fin du XVII^e siècle, pour la recherche et l'usage du plaisir⁴⁸:

La conclusion que je tire de tous ces discours, c'est qu'il nous faut réjouir avec modération. A le bien prendre, tout ce qui se fait au monde se fait seulement pour le plaisir, & prenant diverses routes nous visons tous à un même but. Celui qui cherche de l'estime au travers des mousquetades, & qu'on voit couvert de feux & de plomb pour acquérir de l'honneur, ne s'exposeroit pas au moindre danger s'il n'espéroit la satisfaction qu'on trouve en soi-même, ou celle qui vient de la renommée.

Celui qui vieillit dans un cabinet, parmi la crasse & la poussière des Livres, n'emploieroit pas la moindre veille à l'acquisition des Sciences, s'il n'en retiroit quelque volupté. Toutes nos actions n'ont de véritable objet que le plaisir. Sans lui les plus laborieux demeureroient languissants & oisifs. C'est lui seul qui nous fait agir : c'est lui qui remuë tous les corps : c'est lui qui donne le mouvement à tout l'univers.

4 passions affectives, le "groupisme":

- corporation, ambition ;
- amitié ;
- amour ;
- paternité, famille, "familisme"...

3 passions distributives, "mécanisantes, raffinantés". C'est le "sériisme", le "désir des séries".

- la passion "**cabaliste**" : l'intrigue, la rivalité, les élans, les luttes ; l'enseignement des jésuites a peut-être été souvent guidé par la passion "cabaliste".

- la passion "**papillonne**" ou alternante qui a besoin de changement. Ainsi les ouvriers, dans le phalanstère, changent d'activité toutes les heures et demi, au maximum toutes les deux heures. On plaint "les travailleurs civilisés qui du matin au soir *s'aburissent* à une fonction insipide sans aucun diversion"⁴⁹. Cette passion "papillonne" est assurément une règle à observer pour toute action pédagogique, mais une règle souvent ignorée.

⁴⁶ Dina, la belle Juive, in Champavert, Contes immoraux. Paris : Éditions du Boucher, 2002, page 141.

⁴⁷ Fourier aime cette terminaison commode : le "rosiste" cultive les roses, le "choutiste" les choux, le "meloniste"...

⁴⁸ Reflexions sur la Doctrine d'Épicure, fin du Chapitre VI, page 126, sq. dans Œuvres Mêlées de Monsieur de S. Evremont, Nouvelle Édition augmentée, Tome quatrième, À Lyon, Chez Hilaire Baritel, rue Mercière à la Constance. M. D. CCIII.

⁴⁹ *Uu 2* 304.

- la passion "**composite**", qui lie les plaisirs des sens et de l'âme, la "plus belle" des passions, "l'aveugle enthousiasme". On songe au troisième mode de connaissance de Spinoza, connaissance intuitive, sans doute aveugle et enthousiaste.

La théorie fixe à 810 le nombre des caractères distinctifs et composant l'échelle entière ou clavier général des caractères à employer en grande Harmonie domestique.⁵⁰

Le deuxième volume de la *Théorie de l'Unité universelle* dit tout sur les proportions, les équilibres, les rapports nécessaires à la fondation de l'Harmonie dans laquelle vivront heureux les représentants des "trois sexes :

"masculin ou mâle pubère,
féminin ou femelle pubère,
neutre ou âges impubères, enfants⁵¹"

Disons pour résumer que "la pleine Harmonie ou âme intégrale exige donc environ 1620 individus pour tenir en activité soutenue le clavier général de 810 caractères de ligne, opérant journalièrement, constamment et sans lacune, dans les quatorze tribus de manœuvre active, dont douze figurent en gamme, deux en pivot, ainsi qu'on le verra aux chapitres spéciaux⁵²".

Une "phalange" un groupe humain vivant dans un "phalanstère" devra donc comporter environ 1600 personnes. Et toutes les passions pourront être par le mécanisme des séries passionnées, assouviées totalement.

LE VRAI BONHEUR consiste dans la jouissance la plus étendue de ces divers degrés de plaisir où figurent combinément les douze passions, dont cinq sensibles et quatre affectives, ces neuf, dirigées par les trois distributives. Disons plus succinctement que le vrai bonheur est *l'essor intégral et continu des douze passions radicales*⁵³.

Hélas ! nous ne vivons pas en "Harmonie" mais toujours en "civilisation"...

COSMOS...

On ne peut, ici, évoquer toutes les visions "cosmiques" de Fourier comme la "copulation des planètes qui, étant androgynes comme les plantes copulent avec elles-mêmes et avec les autres planètes"⁵⁴. Mais on dira juste un mot sur notre monde "animal et végétal" dont la durée sera approximativement de 80 000 ans⁵⁵.

Tout d'abord, pendant 5 000 ans, le "Chaos ascendant" :

- les "Sectes confuses. Ombre du bonheur" (une sorte d'Eden, de Paradis primordial).
- La "Sauvagerie".
- Le "Patriarchat" (*Sic*). On retrouvera des traces des idées de Fourier sur le patriarcat dans certains textes d'un de ses lecteurs, l'étonnant, détonant et détonnant psychanalyste Otto Gross (1877-1920)⁵⁶.
- La "Barbarie".

⁵⁰ *Uu 2* 325.

⁵¹ *Uu 2* 327.

⁵² *Uu 2* 327. Souvent, à la lecture de Fourier, le lecteur "s'ahurit"... C'est un des plaisirs que procure la prose de ce grand poète dont un très proche cousin vécut au XX^e siècle : Malcolm de Chazal !

⁵³ *Uu 2* 153.

⁵⁴ *Uu 2* 188.

⁵⁵ Voir en *Th.* 156 et 157 le "tableau du cours du mouvement social" qui détaille toutes les périodes "ascendantes" puis "descendantes", du Chaos à l'Harmonie puis de l'Harmonie au Chaos.

⁵⁶ *Psychanalyse et Révolution. Essais.* Otto Gross, Paris : Éditions du Sandre, 2012.

- La "Civilisation" (nous y sommes !)
- Le "Garantisme" (période que Fourier croyait proche où le minimum vital aurait été "garanti à tous").
- Les "Sectes ébauchées".

Au début du XIX^e siècle, en dépit des travaux de Buffon et d'autres concernant l'histoire du monde, les 5 000 ans du "Chaos ascendant" pouvaient être admis et bien acceptés. Ainsi Louis-Mayeul Chaudon, dans la sixième édition de son *NOUVEAU DICTIONNAIRE HISTORIQUE OU HISTOIRE ABRÉGÉE*, publiée en 1786, précise, page 2 : "Création & formation d'Adam & d'Eve, 4004". Il ajoute que Caïn est né en 4003, Abel en 4002 et que le "Déluge universel" eut lieu en 2348.

Après ces 5 000 premières années du monde, Fourier prédisait 70 000 ans d'Harmonie, 35 000 ans d'Harmonie ascendante, puis 35 000 ans de déclin pour arriver, à nouveau, à 5 000 ans de "Chaos", mais descendant, celui-là, succession des "âges de perfidie, injustice, contrainte, indigence, révolutions, et faiblesses corporelles" menant à "l'Agonie" du monde.

FOURIER ET DIEU, UNE RELATION AMICALE...

"Quand Fourier n'aurait que sa théorie sur les passions, il est digne d'être un peu mieux analysé. Sous ce rapport, il continue la doctrine de Jésus. Jésus a donné l'Âme au Monde.

Réhabiliter les passions, qui sont les mouvements de l'âme, c'est se constituer le mécanicien du savant. Jésus a révélé la Théorie, Fourier invente l'application. Fourier a considéré certes avec raison les passions comme des ressorts qui dirigent l'homme et conséquemment les sociétés. Ces passions étant d'essence divine, car on ne peut pas supposer que l'effet ne soit pas en rapport avec la cause, et les passions sont bien les mouvements de l'âme, elles ne sont donc pas mauvaises en elles-mêmes. En ceci, Fourier rompt en visière, comme tous les grands novateurs, comme Jésus, à tout le passé du monde. Selon lui, le milieu social dans lequel elles se meuvent rend seul les passions subversives. Il a conçu l'œuvre colossale d'appropriier les milieux aux passions, d'abattre les obstacles, d'empêcher les luttes. Or, régulariser l'essor de la passion, l'atteler au char social n'est pas lâcher la bride aux appétits brutaux. N'est-ce pas faire œuvre d'intelligence et non de matérialité ? Ceci est le sens général de la doctrine de Fourier comme la divinité possible de l'âme immortelle est le sens général du christianisme".

On doit ce bel éloge à Honoré de Balzac qui se promet d'étudier "un pareil Trouveur, un novateur si extraordinaire"⁵⁷. Il ajoute :

Si Fourier avait mis son idée sous la tutelle de l'Église catholique, en l'exprimant en termes moins offensants pour les sots qui gouvernent le monde, je ne sais pas ce qu'il serait devenu.

On constate, page après page, que Fourier est vraiment très proche de Dieu : "Le véritable ton de nos relations avec lui doit être l'amitié"⁵⁸.

Mais il pense sans doute à un dieu très chrétien, car celui de l'Islam ne lui convient guère : "Un arabe grossier, *Mahomet* a fait une religion avec le plus grand succès, parce qu'il a été immodéré en tous sens ; parce qu'il n'a employé que l'excès, l'exagération et les monstruosité"⁵⁹.

⁵⁷ *La Revue Parisienne*, numéro 2, du 25 août 1840, pages 234 et 235.. Cette revue mensuelle fondée par Balzac parut en juillet, août et septembre 1840. Le passage concernant Fourier est intitulé dans le sommaire (page 268) *Fourier (sic) continuateur de Jésus-Christ*. C'est dans cette revue (en septembre) que Balzac publie sa vibrante apologie (70 pages !) de *La Chartreuse de Parme* de "Frédéric Stendalh" (*sic*).

⁵⁸ *Uu 1* 21.

⁵⁹ *Th.* 310.

Fourier aurait pu adresser ces reproches ("excès, exagération et monstruosités") à beaucoup de ses propres textes...

Mais revenons au Dieu de Fourier :

Dieu vous prépare un immense bonheur dans l'ordre combiné ; vous apprendrez enfin que cette attraction passionnée que vos philosophes accusent de vice et de corruption est le plus savant et le plus admirable des œuvres de Dieu⁶⁰

Et Dieu s'est choisi un collaborateur (on se demande parfois si Dieu n'est pas lui-même le collaborateur) : "Dieu a voulu (...) que la théorie du mouvement universel échût en partage à un homme presque illettré⁶¹ (...) Et ce n'est pas la première fois que Dieu se sert de l'humble pour abaisser le superbe, et qu'il fait choix de l'homme le plus obscur pour apporter au monde le plus important message"⁶².

À la fin de sa vie, Fourier parle de lui-même comme du "prophète F." ⁶³ ; il n'a pas osé l'affirmer, mais le lecteur comprend dans bien des pages que Fourier est un nouveau Christ. Cette idée de "nouveau Christ" court au début du XIX^e siècle, Claude Henri de Rouvroy, comte de Saint-Simon avait bien souhaité fonder, avant sa mort en 1825, un *Nouveau Christianisme*. On lit souvent dans l'*Éthique* de Spinoza *Deus sive Natura*, "Dieu ou la Nature" ; on croit lire souvent (entre les lignes) dans les œuvres de Fourier : "Dieu ou... moi !".

ÉDUCATION

Selon Platon, deux disciplines éducatives apparaissent fondamentales : "Après la musique, c'est la gymnastique qui doit servir à la formation de nos jeunes gens"⁶⁴.

Dans *Le Banquet*, on lit que la musique est "la science des phénomènes d'amour"⁶⁵, c'est-à-dire de l'accord et du discord, puis dans *La République*, Platon évoque le rôle du chant et de la danse, comment ces deux disciplines doivent s'équilibrer, enfin dans *Les Lois*, il précise le rôle de "l'art choral"⁶⁶ qui est, "dans son ensemble, à la fois la danse et le chant"⁶⁶. On le verra Fourier est, à ce sujet, assez platonicien, mais il ajoute à "l'art choral" qu'il nomme "l'opéra", une deuxième discipline fondamentale et réjouissante : la cuisine !

Fourier déteste les enfants : "J'ai tant d'aversion pour cette classe d'êtres désolants..."⁶⁷ Que faire de "ces pygmées, aujourd'hui indisciplinables?"⁶⁸ Ils sont "vandales (...), destructeurs par instinct et par esprit de corps"⁶⁹.

Mais en Harmonie, grâce à l'attraction passionnée, ils seront justement éduqués, non par leurs parents, mais par des éducateurs ("Bonins, bonines, mentorins, mentorines...") sachant donner une éducation : "*Composée*, formant à la fois le corps et l'âme" et "*Intégrale*, c'est-à-dire embrassant tous les détails du corps et de l'âme, introduisant la perfection sur tous les points"⁷⁰.

⁶⁰ *Th.* 201.

⁶¹ *Sic.* Fourier aime se dire illettré et ignorant, ce qu'il n'était pas.

⁶² *Th.* 218.

⁶³ *FI* 575.

⁶⁴ Platon, *Œuvres Complètes*. Paris : Gallimard, *La Pléiade*, tome II, page 959 (*La République*, IV 1). Platon.

⁶⁵ *Ibid.* Tome I, page 713.

⁶⁶ *Ibid.* Tome II, page 674.

⁶⁷ *Uu* 2 485.

⁶⁸ *Uu* 2 481.

⁶⁹ *Uu* 2 505.

⁷⁰ *Uu* 2 444.

Dès l'âge de quatre ans, grâce, toujours, à l'attraction passionnée, les enfants pourront participer à l'essor de l'agriculture et de l'industrie.

Faisons l'application à quelque problème bambinique (*sic*), l'égoussage des pois verts, des haricots, etc. Il faut y établir deux progressions concurrentes : l'Harmonie fera usage d'une table octogone, légèrement inclinée, à bords cintrés concaves. Aux trois côtés hauts sont assises trois bambines pourvues de pois en silique : à mesure qu'elles égrainent, l'inclinaison de la table fait rouler le grain vers les trois côtés bas, où se trouvent assises trois pouponnes chargées du triage. La table est casée et disposée de manière à faciliter les choix. Il s'agit de séparer les plus petits pour le ragoût au sucre, les moyens pour le ragoût au lard, les gros pour la soupe. La plus jeune pouponne, âgée de 30 mois, choisit les gros, qui sont très visibles et faciles à saisir ; la pouponne moyenne, âgée de 31 mois, prend les grains moyens, et la pouponne aînée, âgée de 32 mois, rassemble les petits, plus difficiles à manier⁷¹.

En Harmonie, les enfants sont ainsi classés⁷²:

Nourrissons âgés de 0 à 18 mois.

Poupons, âgés de 19 à 36 mois, mais on distinguera⁷³ les "Pouponnains ou Doucereux, Pouponnards ou Mutins, Pouponnâtres ou Démoniaques..."

Bambins âgés de 36 à 54 mois (divisés en sous-bambins, mi-bambins et sur-bambins).

Viennent ensuite les Chérubins (5 ans), les Séraphins (7 ans), les Lycéens (9 à 12 ans), les Gymnasiens (12 à 15 ans).

Certains enfants, dit Fourier, sont attirés par la saleté, la boue, l'ordure, les excréments. Il convient, en Harmonie, d'utiliser cette passion. Ce sera dans les *Petites hordes* (2/3 de garçons, 1/3 de filles) qui cheminent du bon vers le beau et les *Petites bandes* (2/3 de filles, 1/3 de garçons) qui iront du beau vers le bon⁷⁴. On confiera aux "Petites hordes" des tâches dégoûtantes, et pour le vidage des pots de chambre, Fourier trouve des accents à la Chateaubriand :

La manie de saleté est une impulsion nécessaire pour enrôler les enfants aux Petites Hordes, les aider à supporter gaiement le dégoût attaché aux travaux immondes, et s'ouvrir, dans la *carrière de la cochonnerie* (c'est Fourier qui souligne), un vaste champ de gloire industrielle et de philanthropie unitaire⁷⁵.

L'OPÉRA, OBJET DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ...

Mais la musique ? Parlons-en enfin ! "La musique, image de l'esprit divin, emblème de l'harmonie unitaire des mondes et des passions"⁷⁶. La musique est l'un des éléments forts du monde "Harmonien". Fourier la place au premier plan de l'éducation.

Les Harmoniens s'aiment entre eux autant que les civilisés se détestent ; la Phalange se considère comme une seule famille bien unie ; or il ne peut convenir à une famille opulente qu'un de ses membres soit dépourvu de l'éducation qu'ont reçue les autres. Pour élever à l'unité de manières toute la masse des enfants, le plus puissant ressort sera l'OPÉRA, dont la fréquentation est pour tous les enfants d'Harmonie un exercice demi-religieux, emblème de l'esprit de Dieu, de l'unité que Dieu fait régner dans le mécanisme de l'Univers. L'opéra est l'assemblage de toutes les unités matérielles : aussi tous les enfants Harmoniens figurent-ils

⁷¹ *Uu 2* 471 sq.

⁷² *Uu 2* 479.

⁷³ *Uu 2* 481.

⁷⁴ Voir la "Troisième Notice" intitulée "Des petites hordes", *Uu 2* 537 sqq.

⁷⁵ *Uu 2* 551.

⁷⁶ *FI* 349. C'est une définition d'une "musique d'église" c'est-à-dire d'un ensemble de voix et d'instruments..

dès le plus bas âge, aux exercices d'opéra (...).J'ai déjà observé qu'une salle d'opéra est aussi nécessaire à une Phalange que ses charrues et ses troupeaux⁷⁷.

La musique est donc le fondement de toute éducation Harmonienne : "Traitons donc l'opéra comme objet de première nécessité pour les Harmoniens⁷⁸". "Objet de première nécessité" est une formule forte, informulable aujourd'hui !
Fourier était musicien amateur, un peu violoniste, un peu guitariste.

"La musique" écrit Pellaran⁷⁹ "était aussi une des choses de prédilection de Fourier, et il l'apprit seul à peu près et sans maîtres. Non seulement il jouait de plusieurs instruments, mais il composait lui-même⁸⁰ ; il possédait surtout à fond la théorie musicale".

Dans la *Note 12. Sur la servilité des sciences et des arts*⁸¹, Fourier s'en prend aux musiciens "qui compliquent à plaisir la science et dégoûtent l'élève en lui présentant huit clefs, huit systèmes, à la place d'un seul où l'on arriverait en ajoutant une ligne, en notant sur DOUZE au lieu de ONZE, et laissant en blanc les 6e et 7e : tout serait ramené à une seule clef. Mais cela n'a jamais existé ; donc cela est impossible".

Fourier propose d'écrire les notes graves d'une partition sur une portée inférieure munie d'une clef de *fa* quatrième ligne (la note située sur la première ligne se nomme alors *sol*) et les notes aiguës sur une portée supérieure munie d'une clef de *sol* première ligne (la note située sur la première ligne se nomme également *sol*). Entre les deux portées, on n'aurait pas la place, comme dans une partition de piano habituelle, d'une ligne supplémentaire, mais de deux. d'où les douze lignes proposées par Fourier (5 lignes pour la portée inférieure, 5 pour la portée supérieure, et deux nommées "supplémentaires" entre les deux portées. Certes, les notes écrites sur les deux portées seraient nommées identiquement (*sol* sur la première ligne, etc.) mais les deux lignes supplémentaires laissées au centre de ce dispositif pourraient aisément être le théâtre de confusions car une note située une ligne supplémentaire sous la portée supérieure serait un *mi*, et la note située sur une ligne supplémentaire au-dessus de la portée inférieure serait un *do*. Donc la lecture d'une note située sur une ligne supplémentaire entre les portées serait très délicate car sujette à hésitation ; et l'hésitation ne doit pas exister dans la lecture musicale. Mais Fourier n'a pas inventé la clef de sol 1ère ligne. Son usage se perd au XIX^e siècle, mais elle est très utilisée au XVIII^e pour noter les passages aigus d'une partie de flûte, de violon ou la voix de soprano.

L'éducation musicale est de la plus haute importance en Harmonie, mais elle doit être combinée :

L'éducation sociétaire envisage, dans l'enfant, le corps comme accessoire et coadjuteur de l'âme. Elle considère l'âme comme un grand seigneur qui n'arrive au château qu'après que son intendant a préparé les voies. Elle débute par façonner le corps, dans son jeune âge, à tous les services qui conviendront à l'âme harmonienne, c'est-à-dire à la *justesse*, à la *vérité*, aux *combinaisons* et à l'UNITÉ⁸².

Fourier estime (à tort !) que le sens du tact est peu développé chez l'enfant qui "ne connaît pas l'amour, branche principale du tact"⁸³. C'est sans doute un peu vite affirmé,

⁷⁷ *Uu 2* 446.

⁷⁸ *Uu 2* 494, note 2.

⁷⁹ *Opus cit.* page 16.

⁸⁰ Nous ignorons si des "compositions" de Fourier - ou du moins des manuscrits musicaux - sont aujourd'hui conservées dans le fonds *Fourier et Considérant* des Archives Nationales.

⁸¹ *Uu 1* 219 sq

⁸² *Uu 2* 493.

⁸³ *Uu 2* 493.

cependant l'enfant "est fortement enclin aux jouissances des quatre autres sens dont il doit exercer les deux actifs, *goût et odorat*, par la CUISINE ; les deux passifs, *vue et ouïe*, par l'OPÉRA."⁸⁴.

Beau programme ! assez platonicien. La gymnastique n'est d'ailleurs pas oubliée puisqu'elle fait partie des activités propres à l'opéra.

Les enfants et les chats seraient fourrés sans cesse à la cuisine, si on ne les en chassait pas. Quant à la magie de l'opéra et des féeries visuelles, c'est ce qu'il y a de plus entraînant pour un enfant. Aux cuisines de sa Phalange distribuées en mode progressif, il acquiert la dextérité, l'intelligence en menus travaux sur les produits des deux règnes qu'on y met en œuvre. À l'opéra, il acquiert l'esprit d'unité matérielle, qui doit être type et voie de la passionnelle. L'opéra est l'assemblage de tous les accords matériels mesurés. Il est aisé d'y en compter une gamme complète :

K. *Intervention mesurée, de tous âges et sexes.*

1. *Chant* ou voix humaine mesurée.

2. *Instruments* ou son artificiel mesuré.

3. *Poésie* ou parole mesurée.

4. *Geste* ou expression mesurée.

5. *Danse* ou marche mesurée.

6. *Gymnastique* ou mouvements mesurés.

7. *Peinture* ou costumes et - ornements mesurés.

X (couché) Mécanisme ou *distribution géométrique mesurée*.⁸⁵.

Fourier ajoute en note :

On n'admet peu ou point la gymnastique à l'opéra civilisé : elle est réputée genre populaire et reléguée aux petits théâtres. C'est dépravation de goût, et non pas de raffinement. Toutes les harmonies matérielles sont nobles : mais comme les grotesques, funambules, sauteurs, etc., plaisent au peuple, ils ont dû être disgraciés par la haute compagnie civilisée, qui répugne le peuple et ses goûts. La gymnastique rentrera en faveur dans un état de choses où les grands et le peuple seront UNS par le ton et les manières.

Tout lecteur mal aimable et peu enclin à adhérer aux idées de Fourier saura le présenter comme l'inventeur des défilés de majorettes et des concours de "twirling-bâton"⁸⁶... Mais Fourier insiste :

L'opéra devient donc branche d'institution essentielle pour l'enfant du prince comme pour celui du berger. Le bambin s'y prête d'autant mieux, que l'opéra est souverainement attrayant pour lui. Rien ne plaît tant au jeune âge, que l'unité des évolutions et des chœurs, que les enchantements et les féeries : aussi est-on assuré que tous les enfants se porteront avec une ardeur fougueuse à ce genre d'exercices, et qu'on sera obligé, non pas de les attirer à l'opéra, mais de contenir leur impatience par des statuts d'admission très rigoureux⁸⁷.

L'affreux Fourier détestant les enfants⁸⁸ et n'ayant aucune expérience de la pédagogie infantine se montre bien clairvoyant !

⁸⁴ *Uu 2* 493.

⁸⁵ *Uu 2* 493, *sq.*

⁸⁶ qui est pratiqué aujourd'hui, dit-on, par trois millions de personnes dans le monde...

⁸⁷ *Uu 2* 495.

⁸⁸ "Ces légions de *petis vaudales*... *Uu 2* 453.

Envisagé quant à l'influence morale sur l'enfant, l'opéra est une école de morale en image : c'est là qu'on élève la jeunesse à l'horreur de tout ce qui blesse la vérité, la justesse et l'unité. Aucune faveur ne peut excuser à l'opéra, celui qui est faux de la voix ou de la mesure, du geste ou du pas. L'enfant d'un prince, dans les figures et les chœurs, est obligé de souffrir la vérité, et les critiques motivées de la masse. C'est à l'opéra qu'il apprend à se subordonner en tout mouvement aux convenances unitaires, aux accords généraux. L'opéra est donc l'école MATÉRIELLE d'unité, justice et vérité : il est, sous ces rapports, l'image de l'esprit divin, le vrai sentier des "mœurs d'harmonie"⁸⁹.

Beau texte, vraiment ! et pertinent... Beaucoup de musiciens enseignants pensent, aujourd'hui, que l'éducation musicale doit être non une formation à la musique mais une formation PAR la musique, que la musique peut aider à former des individus mais également des groupes et des sociétés. En bref certains prétendent⁹⁰ que l'enseignement de la musique :

- développe l'oreille, l'oreille extérieure, "horizontale", l'oreille qui permet non seulement de percevoir mais de discerner, l'oreille qui n'entend plus de façon passive mais écoute activement, l'oreille qui permet de CHOISIR et qui est donc un premier pas sur le chemin de la liberté, l'oreille "intérieure" qui permet de descendre en soi-même ;

- développe le corps de l'instrumentiste ou du chanteur, la rapidité, la précision, le goût pour l'artisanat ;

- développe des facultés intellectuelles, synthèse, systématisation, jugement, concentration, mémoire, mathématique, créativité, culture ;

- développe la communication, l'expression, l'extériorisation

- développe la faculté d'assimiler voire de transgresser un code, c'est le rôle de l'interprétation et une formation éthique, comme le souligne Fourier ;

- développe le plaisir, plaisir de l'apprentissage, de la rigueur, de la concentration, de la discipline, de la conviction, de la foi, du désir, on dit volontiers que le trac du musicien est bien proche de l'état amoureux...

Et Fourier est là encore "prophète" et annonce le grand élan de l'éducation musicale né en France au cours du XIX^e siècle. Mais, bien entendu, Fourier excède - dans les deux sens du mot. Il développe précisément ses idées sur l'"Éducation unitaire ou intégrale composée"⁹¹ dans des chapitres rigoureusement composés. Le VII^e⁹² nous intéresse particulièrement dont le titre est "Opéra Harmonien ou Série pivotale en unité matérielle" ; mais le VIII^e est désarmant : "De l'éducation harmonique des animaux"⁹³ dans lequel on apprend que "tout animal domestique, en Harmonie, est élevé musicalement". Les troupeaux de moutons, d'oies, de cochons et même de zèbres, seront divisés en groupes portant des grelots accordés différemment. C'est tout simple, la bande des moutons en *mi* suivra le chien portant le grelot *mi*, celle portant les grelots en *do*, suivra le chien en *do*, etc. Des troupeaux de milliers d'animaux pourront ainsi cheminer, se rassembler et s'accorder délicieusement :

en Harmonie, on conduit plus aisément 50 000 moutons qu'aujourd'hui 500⁹⁴.

Mais quel sera le nouvel Orphée qui rendra les enfants et les animaux si dociles à toutes les impulsions de discipline unitaire ?⁹⁵

⁸⁹ *Uu 2* 497.

⁹⁰ Comme l'auteur de ces lignes qui développe ces idées dans *Métier : Musique*. Paris, La Villette : IPMC, 1988 et *Enseigner la Musique. L'état, l'élan, l'écho, l'éternité*. Fondettes : Éditions Van de Velde, 1996, ouvrage aujourd'hui distribué par les Éditions Lemoine (Paris).

⁹¹ *Uu 2* 443 à 524.

⁹² *Uu 2* 492 *sqq.*

⁹³ *Uu 2* 498 *sqq.*

⁹⁴ *Uu 2* 501.

⁹⁵ *Uu 2* 504.

"C'est l'opéra" écrit Fourier, mais le lecteur n'a pas de peine à comprendre que ce "nouvel Orphée" présente beaucoup des traits de "l'Architecte du Bonheur sur la terre".
 Qui composera les opéras harmoniens ? Des harmoniens qui seront, petits et grands, instrumentistes, chanteurs, comédiens, danseurs, et donc, pourquoi pas, compositeurs. En civilisation c'est-à-dire à son époque, Fourier apprécie Haydn, Gluck, Piccini, Pergoleze (*sic*). Mais il apprécie peu la musique française qu'il compare à la révolution : "En liberté, comme en musique, les Français ne seraient jamais que la nation des DÉMESURES ⁹⁶."

Il aime bien, cependant les musiciens à qui il accorde de grandes qualités harmoniennes :

Les musiciens, qui n'ont pas de si hautes prétentions en unité, arrivent de fait au but. Ils sont en accord d'unité pour les signes comme pour le mécanisme de leur art. La musique est sur notre globe ce qu'elle est sur tous les globes⁹⁷.

Les musiciens sont à l'unité *dozzainale* "ou naturelle"⁹⁸.

Ils sont unitaires sur LA THÉORIE, LE MÉCANISME, LES SIGNES et LE LANGAGE. Ils ont adopté en tous pays les mêmes caractères d'annotation, et de plus, le même langage d'indication, L'ITALIEN. Les voilà de fait arrivés au but que doit proposer la science, à l'unité bi-composée. Ils y atteignent sans aucune de ces prétentions d'unité qu'affichent nos métaphysiciens et équilibristes d'univers, gens qui ne savent élever ni leur science, ni le monde social à aucune des unités désirables⁹⁹.

Les musiciens sont, encore aujourd'hui, flattés et reconnaissants de cet éloge, mais ils doivent préciser que les musiques de l'Orient, de l'Afrique, des Amériques, de l'Occident, sont sans doute moins unitaires que le prétend Fourier - de même, sans doute, en ce qui concerne les musiques des autres globes...

Fourier déteste le vacarme ; ses projets "en architecture composée" tendent à l'éliminer.

Avant de pourvoir aux plaisirs de l'ouïe, comme la corrections des chanteurs faux et des oreilles fausses, il faudrait d'abord aviser au nécessaire, et délivrer l'oreille des citadins de tant de bruits désolants, comme ceux des magasins de fer, des ouvriers en métaux, crieurs mercantiles, apprentis de clarinette, et autres bourreaux de l'ouïe¹⁰⁰.

La clarinette ne plaît décidément pas à Fourier qui quelques pages plus loin¹⁰¹ revient sur ces rues de nos villes civilisées dans lesquelles on voit un "apprenti de clarinette, briser le tympan de cinquante familles du voisinage".

Schopenhauer, autre "grand architecte", détestait lui aussi le vacarme : "La tolérance universelle à l'égard du vacarme inutile (...) est un signe direct de la bêtise universelle et du vide d'idées des cerveaux."¹⁰²

C'est une déclaration qui peut être reprise sans aucune modification en 2014. Mais en Harmonie, on aura besoin d'instruments :

⁹⁶ *Uu 2* note de la page 120.

⁹⁷ Fourier se préoccupe de l'Harmonie sur terre mais aussi, du sort des habitants du soleil et de bien d'autres planètes... Sa vision du monde est cosmique ; certains liront "comique". Elle est bien proche des ouvrages audacieux du génial Cyrano de Bergerac.

⁹⁸ Oui ! ils utilisent à l'époque de Fourier les douze sons de la gamme chromatique.

⁹⁹ *Uu 2* 426.

¹⁰⁰ *Uu 2* 232.

¹⁰¹ *Uu 2* 338.

¹⁰² *Parerga & Paralipomena* (1850) Partie II, chapitre XXX, § 378, Paris, Coda éditeur, 2005, page 931.

Mais il n'en existe pas de provisions en bonne qualité ; le globe sera obligé d'organiser 500 000 orchestres, car chaque phalange a son théâtre, et il n'existe pas en violes¹⁰³, un dixième des instruments nécessaires.

Ceux de pacotille, les Mirecour (*sic*),¹⁰⁴ qu'on peut fabriquer de suite, ne satisferont nullement ; car les harmoniens rechercheront en toutes choses la bonne qualité ; or un violon de première fabrique, un *Stradivarius*, un *Amati* n'est pas bon au sortir de l'atelier : il faut le raffiner par un long usage et de même les basses.¹⁰⁵

Quel beau programme de fabrication et d'acquisition.
De même pour les orgues :

Il en faudrait quinze cent mille jeux, car chaque phalange aura besoin de trois orgues ; le principal, aux vestibules du grand portail, au sommet du grand escalier ; le moyen, au péristyle du caravansérail ; et le petit, à l'église. Mais où trouver 1 500 000 orgues ?

En effet !

Si Hector Berlioz a lu Fourier, ce qui est possible, et même probable, il a sans doute sauté de joie, car ces projets étaient bien à sa (dé)mesure. On évoquera plus loin les très érotiques "orchestres d'amour" ; citons pour terminer un orchestre charmant, une fanfare de bambins :

Les poupons, en Harmonie, sont promenés en masse, accompagnés de quelques révérendes, et avec des précautions surabondantes. On peut, en temps de gelée ou pluie, les faire sortir dans les galeries basses du rez-de-chaussée. Cette promenade est déjà semi-harmonique ; on joint à eux une fanfare de quelques bambins qui savent battre en mesure du tambour basque et du triangle, puis deux chérubins jouant du flageolet. Un "lutin" n'est admis aux bambins, que lorsqu'il est déjà exercé à marcher en ligne et au pas, à jouer en mesure de tambourin, triangle, basquet (?) clochette ou castagnette, etc. On ne peut pas encore exiger d'un poupon de 33 mois, la mesure de chant, mais on peut exiger celle du pas ou des petits instruments.¹⁰⁶

Quelle charmante rencontre dans les couloirs d'un phalanstère...

GASTROSOPHIE

On l'a déjà cité : les enfants harmoniens seront éduqués, d'abord, par la musique ET par la cuisine. Fourier utilise souvent le mot "gastrosophie" et parfois, sous sa plume ce mot est synonyme de "sagesse"¹⁰⁷ ! Il est même question, dans *Le Nouveau Monde amoureux*¹⁰⁸ de "sainteté gastronomique". En Harmonie, dans chaque phalange, chacun trouvera la soupe de son choix, la cuisson pour lui idéale de chaque aliment, son vin préféré ; certains pourront même se régaler d'une soupe que Fourier détestait : la soupe au vermicelle "à fumet de vieille colle rancie" !¹⁰⁹

L'éducation gastrosophique sera aussi importante et aussi efficace que celle de la musique.
En résumé :

Le sens du goût, le plus impérieux de tous, est un char à 4 roues qui sont :

1. La culture,	3. La cuisine,
----------------	----------------

¹⁰³ Fourier cite "4 violes dites violons, altos, violoncelles, contrebasses"; *Uu* 2 292.

¹⁰⁴ Les luthiers de Mirecourt apprécieront...

¹⁰⁵ *FI* 293.

¹⁰⁶ *Uu* 2 483.

¹⁰⁷ *Uu* 1 253 : Gastrosophie ou sagesse de la gourmandise.

¹⁰⁸ *Th.* 455.

¹⁰⁹ *Uu* 2 122. Dans *FI*, page 720, Fourier insiste sur sa détestation du vermicelle : "Quand je vois des maris qu'on habitue à manger du vermicel (*sic*) et des pâtes, j'en tire un fâcheux augure pour l'honneur de leur front."

2. La conserve, 4. La gastronomie,
X (couché, groupe de pivot) L'hygiène équilibrée.

Ses emplois embrassent tout le mécanisme de *production, préparation, distribution, consommation*. L'on est donc au chemin de la sagesse universelle, quand on spéculé sur l'équilibre politique des 4 fonctions du goût que je viens de définir. Pour atteindre à cet équilibre, il faut que les 4 roues du char puissent cheminer en plein concert, en pleine activité ; il faut que l'éducation façonne, dès le bas âge, tout le monde social aux 4 fonctions de culture, conserve, cuisine et gastronomie.¹¹⁰

Voilà le plan de cette éducation gastrosophique, plan qu'on ne développera pas ici, on se contentera seulement d'une petite "note sucrée" :

L'Harmonie

fera peu d'usage du pain par triple raison.

1°. Le pain, substance pénible à fabriquer (...)

2°. Le pain est faible d'attraction industrielle ; tous les travaux qui tiennent à la production et manutention du pain, comme labourage, moisson, battage, pétrissage, etc. sont peu attrayants... (...).

3°. Le pain, aliment peu flatteur pour le goût, est astreint à une fabrication journalière.¹¹¹

Fourier apprécie vraiment peu le pain ! Quant aux enfants :

Si on leur présente les trois comestibles suivants, une livre de pain, une livre de fruits, une livre de sucre, leur choix ne sera pas douteux ; ils se disputeront le sucre et les fruits, et dédaigneront le pain. Quels sont les mets que recherchent l'enfant ? Il aime en régime simple des fruits et du laitage ; puis en régime composé, il aime ces objets unis au sucre, les confitures, les crèmes sucrées et même les aliments à 1/4 de sucre, nommés compotes et marmelades¹¹².

Fourier est manifestement l'homme des compotes et marmelades ; il revient souvent sur leur saveur et leur bienfaisante douceur. Mais trop de sucre pourrait se révéler néfaste, Fourier balaye cette critique :

L'objection sur les propriétés vermineuses des aliments sucrés a été réfutée par l'emploi des vins blancs, sucs de citron et autres boissons acidulées, qui corrigeront le vice vermineux. Il sera encore mieux prévenu par la vie laborieuse et l'exercice très varié auquel se livreront passionnément les enfants d'Harmonie...¹¹³

Les conseils diététiques de Fourier qui propose de combattre le diabète menaçant par la consommation bienfaisante de vin blanc sont sans doute à pratiquer avec précaution... Mais son idée d'éducation des enfants, adolescents et adultes par la cuisine n'est pas méprisable. Elle n'est, aujourd'hui, que bien trop rarement utilisée, hélas !

L'ENSEIGNEMENT MUSICAL AU XIX^e SIÈCLE

Le peuple du XIX^e siècle, dans les campagnes, dans les usines, est misérable. Certains pensent alors que, par la musique, on peut lui proposer une éducation susceptible de l'aider à

¹¹⁰ *Uu 2 512 sq.*

¹¹¹ *Uu 2 412*

¹¹² *Uu 2 412*

¹¹³ *Uu 2 413.*

sortir de cette misère matérielle et morale. C'est ce que pense Franz Liszt dont on peut citer à nouveau¹¹⁴ cette phrase publiée le 30 août 1835 dans la *Gazette Musicale* :

Oui, n'en doutons pas, bientôt nous entendrons éclater dans les champs, les hameaux, les villages, les faubourgs, les ateliers et dans les villes, des chants, des cantiques, des airs, des hymnes nationaux, moraux, politiques, religieux, *faits* pour le peuple, *enseignés* au peuple, *chantés* par les laboureurs, les artisans, les ouvriers, les garçons et les filles... du *peuple*..."

Liszt est là bien proche de Fourier et aussi, naturellement, de son maître et ami Félicité de Lamennais qui dans son *Esquisse d'une philosophie*¹¹⁵ affirme : "L'art pour l'art est donc une absurdité," et ajoute, quelques lignes plus loin, dans un grand élan lyrique et fleuri :

Sœur de la poésie, la musique opère la liaison des arts qui s'adressent directement aux sens avec les arts propres de l'esprit et leur objet commun est de satisfaire des besoins de l'ordre moral, de seconder les efforts de l'humanité pour atteindre sa fin, de la soulever de terre et de lui imprimer un mouvement perpétuel d'ascension.

C'est à cette époque (1833) que Guillaume Bocquillon-Wilhem fonde l'*Orphéon*, fédération d'ensembles tout d'abord vocaux, ancêtre de toutes les harmonies et fanfares de France. Dans les chœurs puis les groupes instrumentaux de l'*Orphéon*, on enseignait selon une méthode anglaise, imitée à la fin du XVIII^e siècle de celle, ancienne, des jésuites, la méthode *Andrew Bell* et *Josep Lancaster*, une sorte de pédagogie de groupe qu'on nomma en France "Enseignement mutuel". Fourier connaît cette méthode anglaise :

Nous traiterons de l'éducation attrayante dont les philosophes, nommés *Lancastriens* et mieux *Mutualistes*, paraissent avoir eu quelque légère idée"¹¹⁶

Les inventeurs de nouvelles pédagogies musicales, les promoteurs de la musique comme principe formateur des corps et des esprits sont nombreux. L'un des plus importants, avec Bocquillon, fut Pierre Galin (1786 - 1821) musicien autodidacte, professeur de mathématiques, qui publia en 1818 l'*Exposition d'une nouvelle méthode pour l'enseignement de la musique*¹¹⁷ dans laquelle il prônait l'utilisation du méloplaste¹¹⁸ et du chronométriste¹¹⁹. On peut noter que ses inspirateurs, ses "enseignes" écrit-il¹²⁰, furent "Bacon, Descartes, Locke, Condillac, Destutt-Tracy¹²¹ " ; cette énumération est plaisante car ce sont les philosophes les plus cités par Fourier (avec Montesquieu, Hobbes, Voltaire, Platon et quelques autres).

L'un de ses élèves, Aimé Paris (1798 - 1866), propagea la méthode de Galin, la compléta avec l'aide de sa sœur Nanine Paris et d'Emile Chevê qui devint son beau-frère ; la Méthode

¹¹⁴ Voir *Chopin - Liszt, accords et désaccords*, communication de Cl. H. J. publiée dans les *Mémoires 2012* de l'Académie d'Orléans.

¹¹⁵ Paris : Pagnerre, Éditeur, 1840, tome 3, page 134. Dans *La Fausse Industrie*, Fourier cite souvent Lamennais pour, la plupart du temps, le critiquer violemment : "Si M. de L. veut traiter ces problèmes après moi, et sans les résoudre par l'industrie combinée attrayante dont je suis le seul inventeur, il ne pourra faire qu'une vaine controverse, qu'une philosophie de plus, ajoutée à cent mille autres." FI 221.

¹¹⁶ *Uu 2* 125. Fourier revient plus loin sur "l'école de Lancastré" page 644, sq.

¹¹⁷ Paris : Rey et Gravier, 1818.

¹¹⁸ "Du grec *melos*, mélodie ; *plassô*, je fais", c'est une sorte de portée muette sur laquelle le professeur désignait avec un bâton l'emplacement des notes à chanter.

¹¹⁹ "Du grec *chronos*, temps ; *méristés*, qui divise".

¹²⁰ Page 4.

¹²¹ Fourier respecte son contemporain Antoine Louis Claude d'Estutt de Tracy (1754-1836) qui "confesse la réalité des misères du peuple ; bien différent de nos charlatans au vol sublime, qui ne voient partout que des perfectibilités perfectibles". *Uu 1*, 243.

Galin devint Méthode musicale Galin-Paris-Chevé. Émile Chevé était, comme sa femme Nanine, fouriériste, ami de Pellarin. Cette méthode eut du succès puisque peu avant 1940 on utilisait dans les écoles de la Ville de Paris la Méthode Modale Chiffrée pour l'Enseignement de la Musique, éditée chez Lebègue et Cie par l'Association Galiniste "J.-J. Rousseau, Pierre Galin, Aimé Paris, Nanine Chevé, Émile Chevé"...

Ajoutons seulement que c'est à Pierre Galin, à sa méthode et à ses successeurs, que les élèves des conservatoires doivent encore aujourd'hui le plaisir toujours renouvelé de la "dictée musicale" !

L'OPÉRA POUR ENFANTS

L'opéra pour enfants n'est pas une invention de Fourier. Dans l'église chrétienne, l'œuvre de Dieu est glorifiée par la musique et les enfants, en particulier dans les maîtrises, participent aux célébrations, c'est, chez les catholiques et les protestants, l'opéra PAR enfants. Depuis le XVII^e siècle, dans les écoles, les lycées, les collèges, les séminaires, les pensionnats, les pratiques musicales et théâtrales ont été des instruments pédagogiques essentiels¹²². Quelques titres célèbres :

- Dido and Aeneas de Purcell qui aurait été créé en 1689, à Chelsea, dans un pensionnat de jeunes filles (boarding-school) dirigé par la femme d'un danseur nommé Josiah Priest¹²³.
- Deux "divertissements d'enfants"¹²⁴ : Esther (1689) et Athalie (1691), musique de Jean-Baptiste Moreau.
- Apollo et Hiacynthus, "comédie latine" de W. A. Mozart composée en 1767 (Mozart a 11 ans¹²⁵) pour un lycée de Salzbourg et chantée par des enfants de 12 à 15 ans.

Dans les années 1860, le répertoire de l'Orphéon change ; on assiste à la naissance des "scènes chorales". Les scènes chorales sont un mélange de musique chorale et de sketch (ce mot apparaît en France en 1861) qui est une courte saynète, parfois improvisée, que l'on donne au théâtre ou au cirque. Mais les adeptes de l'orphéon, volontiers républicains, voire saint-simoniens, ne sont pas les seuls à travailler à l'instruction artistique des masses populaires, l'Église s'y intéresse et dans bien des paroisses sont fondés, dès 1860 des "patronages". Le mot désigne tout d'abord des organisation caritatives puis, vers 1870, des activités distrayantes mêlant théâtre et musique. Les scènes chorales et le patronage semblent être, en France, les authentiques débuts du répertoire de l'opéra écrit pour des enfants sans compétences musicales ni vocale. Le grand projet d'opéra éducatif de Fourier est en mouvement. Il continue d'exister aujourd'hui¹²⁶. Citons, pour le plaisir, les huit "opéras pour carmélites" qu'écrivit au Carmel de Lisieux, entre 1894 et 1897, Thérèse de l'Enfant-Jésus et de la Sainte Face¹²⁷. Pour ces "récréations pieuses" Thérèse de Lisieux était à la fois auteur, metteur en scène et actrice.

¹²² À ce sujet, lire de Cl. H. J. LETTRE À ELISSA. Réflexion sur l'histoire et la fonction des "opéras pour enfants" publiée in ORFEO OPERA, 20 ANNÉES DE RENCONTRES CHORALES D'ENFANTS. NICE : Éditions ADEM 06, 2004.

¹²³ Purcell écrivit-il pour les jeunes filles de Chelsea ? Ce n'est pas certain, il est plutôt probable que l'œuvre ait d'abord été créée à la Cour puis reprise quelques mois ou années plus tard dans le collège de Josiah Priest, comme ce fut le cas entre 1682 et 1684 pour l'opéra *Venus and Adonis* de John Blow, professeur et ami de Purcell.

¹²⁴ C'est l'expression de Jean Racine.

¹²⁵ Le célèbre Singspiel *Bastien und Bastienne* date de l'année suivante ; il a vraisemblablement été écrit pour des comédiens et non pour des chanteurs.

¹²⁶ L'auteur de ces lignes, compositeur de son métier, est connu pour ses "opéras pour enfants" : *Docteur Jekyll et Mister Haydn*, *Tutti fan frutti*, *La Flûte en chantier*, etc.

¹²⁷ *La Mission de Jeanne d'Arc ou La Bergère de Domremy écoutant ses voix* (janvier 1894) ;

- *Les Anges de la Crèche de Jésus*, (décembre 1894) ;

- *Jeanne d'Arc accomplissant sa Mission ou Les victoires - La Captivité - Le Martyre et Les Triomphes au Ciel de la Vénérable Jeanne de France*, (janvier 1895) ;

L'opéra est donc le lien, surprenant, qui unit Charles Fourier et Thérèse de Lisieux...

UN NOUVEAU MONDE AMOUREUX

Les travaux de Fourier doivent être naturellement rapprochés de ceux de ses contemporains, Saint-Simon (1760 - 1825), et l'Anglais Robert Owen (1771 - 1858)¹²⁸.

Mais Fourier déteste ces utopistes concurrents. Il publie en 1831 chez Bossange Père un petit texte de 84 pages intitulé *Pièges et charlatanisme des Deux Sectes Saint-Simon et Owen qui promettent l'association et le progrès*. Le lecteur comprendra que Fourier se place loin de ces deux qu'il surnomme "Les Tartufes (*sic*) de Progrès".

Saint-Simon et Owen ne redoutent pas l'égalité sociale, Fourier n'est pas démocrate : pour lui "L'égalité. C'est un poison politique. (...) Le régime sociétaire est aussi incompatible avec l'égalité de fortune qu'avec l'uniformité des caractères," etc¹²⁹.

C'est un point (fondamental !) qui l'éloigne de Saint-Simon et Owen. Un autre est son extraordinaire volonté d'émancipation sexuelle. Un nouveau Monde amoureux est un très étonnant traité dans lequel il est question du "mariage progressif", des "orchestres d'amour", de "l'orgie de musée ou omnigamie mixte en ordre composé et harmonique", des "copulations aromales des astres", de toutes sortes de maniaques dont les "gratte-talons" ou encore les "comaniens en saphiriénisme"... La libération des mœurs prônée par Fourier est stupéfiante. Le lecteur lira avec profit *Un nouveau monde amoureux* et peut désormais s'initier à toute cette "charité" érotique et luxuriante en lisant *Le Réveil d'Épiménide*¹³⁰. Épiménide s'endort en 1806 et se réveille en l'an 2000 ; les temps ont changés ! Épiménide est stupéfait, choqué, outré puis enchanté...

En civilisation tout est mensonge, tromperie, grossièreté et trivialité. Fourier propose une Hiérarchie du cocuage pleine d'enseignements :

J'ai un tableau de 72 modèles bien distincts (...) Le N°.1 doit être donné au cocu en herbe ou dupé antérieurement à la noce. (...) Par opposition, le N°. 72, qui termine la série, doit être le cocu posthumisé¹³¹.

Dans la série, on reconnaîtra le "cocu trompette" qui clame sur tous les toits "Je les ai surpris", "le cocu présomptif, le cocu imaginaire, le martial ou fanfaron, le cauteleux, le goguenard, l'irréprochable, le sympathique, le tolérant, le transcendant, le grandiose..." Le lecteur retrouvera sans peine dans le tableau de Fourier le portrait de tous ses amis, voisins et connaissances.

POSTÉRITÉ

Fourier promet un paradis agricole, un paradis industriel, il prévoit des déplacements de populations dans la joie et la bonne humeur... Ce sera, au XX^e siècle, le discours de bien des

- *Jésus à Béthanie* (juillet 1895) ;

- *Le Divin Petit Mendiant de Noël demandant l'aumône aux Carmélites*, (décembre 1895) ;

- *La Fuite en Égypte* (janvier 1896) avec une scène mouvementée située dans un repaire de brigands fumant la pipe et chantant sur l'air "Estudiantina".

- *Le Triomphe de l'Humilité* (juin 1896) ;

- *Saint Stanislas Kostka*, (février 1897).

¹²⁸ Fourier n'a pas pu connaître *Le Voyage en Icarie* publié en 1842 par Étienne Cabet (1788 - 1856).

¹²⁹ *Uu 1* 345.

¹³⁰ À Fontfroide : Éditions Fata Morgana, MMXIV.

¹³¹ *Uu 2* 105.

dictateurs ! Le socialisme utopique aura souvent échappé aux volontés bienveillantes et généreuses de ses découvreurs. Mais l'œuvre de Fourier est d'abord et avant tout le germe d'une pensée poétique et d'un engagement social et moral, situés "par delà le bien et le mal" qui ne prendront leur place dans le monde qu'à partir du XX^e siècle.

Just Muiro (1787 - 1881) fut le premier disciple de Fourier qu'il côtoya à partir de 1816. Il écrivit en 1824, entre autres textes fouriéristes, *Sur le vice de nos procédés industriels, aperçus démontrant l'urgence d'introduire le procédé sériaire*. Il participa, comme "ordinateur" à la création du phalanstère de Condé-sur-Vesgre (Seine-et-Oise) qui existe toujours et porte le nom de "La Colonie".

Victor Considerant (1808-1893), qui rencontra Fourier à Paris en 1826, fut un fouriériste actif et entreprenant :

- en 1822 il crée le journal Le Phalanstère, puis en 1836 La Phalange ;
- en 1848, député, il défend, seul, le droit de vote pour les femmes ;
- en 1849, au Texas, il crée, avec l'appui financier de Godin, le phalanstère La Réunion ; ce sera un échec ;
- en 1871, il soutient la Commune ; Jean Jaurès assistera à ses obsèques.

D'Alphonse Toussenel (1803 - 1885) dont il a été question plus haut à propos du racisme de Fourier, on peut lire, avec précaution, *L'Esprit des bêtes. Zoologie passionnelle*, publié en 1847 à la Librairie Phalanstérienne.

Un grand et bon disciple fut l'industriel Jean-Baptiste André Godin (1847 - 1888), qui fut grand admirateur de Fourier et proche de Considerant. De 1858 à 1883, il fait construire le Familistère de Guise (dans l'Aisne), un "Palais social" formé d'un pavillon central et de deux ailes qui peuvent accueillir plus de 1500 personnes - les ouvriers et leurs familles. En plus des appartements, on trouve au Familistère, des économats, des écoles, un théâtre, une buanderie, des bains, une piscine et surtout, dans le pavillon central, une extraordinaire cour intérieure vitrée. La lumière est l'un des moteurs de la pensée inventive de Godin. On songe au Panoptique prôné à la fin du XVIII^e siècle par le philosophe Jeremy Bentham et l'on ne peut éviter de penser que Fourier fut lui aussi "utilitariste" comme Bentham et son célèbre filleul John-Stuart Mill déjà cité.

La visite du Familistère est aujourd'hui source de grande émotion ; on ne peut pénétrer dans la cour intérieure sans imaginer les grandes fêtes qui s'y déroulèrent, fêtes musicales car l'harmonie et la fanfare, comme les spectacles musicaux donnés au théâtre, étaient des éléments puissants de la création d'un tissu social coopératif. Le livre de Godin *Solutions sociales*¹³², publié en 1871, mérite d'être lu. On n'en citera ici qu'une phrase : "La Guerre ne peut jamais avoir une juste origine."

Cette déclaration publiée en 1871 en dit long sur l'esprit et l'engagement de Godin.

Travail, l'un des Évangiles de Zola (1901) est largement fondé sur les idées de Fourier. Zola, comme Luc Froment, son héros, a peut-être plus lu Solidarité¹³³ que les textes de Fourier. Mais Luc a dans sa bibliothèque : "tous les philosophes sociaux, tous les précurseurs tous les apôtres du nouvel évangile (...) : Fourier, Saint-Simon, Auguste Comte, Proudhon, Cabet, Pierre Leroux, d'autres encore. "

Et Zola attribue à Fourier "un coup de génie" : "utiliser les passions de l'homme comme les forces mêmes de la vie" ; et un "autre coup de génie, le travail remis en honneur, devenu la fonction publique, l'orgueil, la santé, la gaieté, la loi même de la vie." Le Zola de *Travail* n'a sans

¹³² Guise : Les Éditions du Familistère, 2010 (nouvelle édition de l'ouvrage publié en 1871).

¹³³ Solidarité. Vue synthétique sur la doctrine de Ch. Fourier, ouvrage d'Hippolyte Renaud (1842)

doute plus le souffle et la puissance de l'auteur de *Nana*, de *Germinal* ou de *La Curée*, mais *Travail* demeure un grand livre, une sorte de première Ode à Charles Fourier...

Car Fourier fut un inventeur extraordinaire. On perçoit dans ses écrits les ferments de ce qui va éclore au XX^e siècle, l'écologie, la psychanalyse, la libération sexuelle, le surréalisme... On lira avec intérêt Barthes¹³⁴ et Butor¹³⁵ mais le texte de Breton évoqué au début de cet article demeure, comme *Travail*, un bel acte amoureux.

LE MIRACLE D'UNE ANALOGIE

Le génie de Fourier éclate dans la "science" de l'analogie. *Analogia*, chez Platon (*Timée*, 31-32) c'est d'abord la proportion mathématique. Et la musique, qui n'est constituée que de proportions mathématiques (hauteurs, durées, timbres, dynamiques, modes de jeux) est bien la science de l'analogie, une science fourériste. Puis le mot *analogia* tend à signifier "correspondance, ressemblance, rapport".

André Breton ouvre *Signe ascendant*¹³⁶ par ces mots : "Je n'ai jamais éprouvé le plaisir intellectuel que sur le plan analogique. (...) J'aime éperdument tout ce qui (...) part soudain en fusée". Et, après une courte citation de Fourier et l'évocation des "beaux comme" de Lautréamont, il poursuit : "Seul le déclic analogique nous passionne : c'est seulement par lui que nous pouvons agir sur le moteur du monde."

C'est un manifeste ! L'image surréaliste surgit de l'analogie et Fourier fut, à l'évidence, un grand ancêtre fondateur du surréalisme. Et l'analogie c'est toute *La Recherche du temps perdu* !

Or cette cause, je la devinais en comparant entre elles ces diverses impressions bienheureuses et qui avaient entre elles ceci de commun que je les éprouvais à la fois dans le moment actuel et dans un moment éloigné où le bruit de la cuiller sur l'assiette, l'inégalité des dalles, le goût de la madeleine allaient jusqu'à faire empiéter le passé sur le présent, à me faire hésiter à savoir dans lequel des deux je me trouvais ; au vrai, l'être qui alors goûtait en moi cette impression la goûtait en ce qu'elle avait de commun dans un jour ancien et maintenant, dans ce qu'elle avait d'extra-temporel, un être qui n'apparaissait que quand par une de ces identités entre le présent et le passé, il pouvait se trouver dans le seul milieu où il put vivre, jouir de l'essence, des choses, c'est-à-dire en dehors du temps. Cela expliquait que mes inquiétudes au sujet de ma mort eussent cessé au moment où j'avais reconnu, inconsciemment, le goût de la petite madeleine, puisqu'à ce moment-là l'être que j'avais été était un être extra-temporel, par conséquent insoucieux des vicissitudes de l'avenir. Cet être-là n'était jamais venu à moi, ne s'était jamais manifesté, qu'en dehors de l'action, de la jouissance immédiate, chaque fois que le miracle d'une analogie m'avait fait échapper au présent. Seul il avait le pouvoir de me faire retrouver les jours anciens, le Temps Perdu, devant quoi les efforts de ma mémoire et de mon intelligence échouaient toujours.¹³⁷

Et Proust continue en dévoilant les secrets de la métaphore :

Ce que nous appelons la réalité est un certain rapport entre ces sensations et ces souvenirs qui nous entourent simultanément – rapport que supprime une simple vision cinématographique, laquelle s'éloigne par là d'autant plus du vrai qu'elle prétend se borner à lui – rapport unique que l'écrivain doit retrouver pour en enchaîner à jamais dans sa phrase les deux termes différents. On peut se faire succéder indéfiniment dans une description les

¹³⁴ *Sade, Fourier, Loyola*. Paris : Éditions du Seuil, 1971.

¹³⁵ *La Rose des vents. 32 rhumbs pour Charles Fourier*. Paris : Gallimard, nrf, 1970.

¹³⁶ Paris : Gallimard, 1949.

¹³⁷ *Le Temps retrouvé*.

objets qui figuraient dans le lieu décrit, la vérité ne commencera qu'au moment où l'écrivain prendra deux objets différents, posera leur rapport, analogue dans le monde de l'art à celui qu'est le rapport unique de la loi causale dans le monde de la science, et les enfermera dans les anneaux nécessaires d'un beau style. Même, ainsi que la vie, quand en rapprochant une qualité commune à deux sensations, il dégagera leur essence commune en les réunissant l'une et l'autre pour les soustraire aux contingences du temps, dans une métaphore. La nature ne m'avait-elle pas mis elle-même, à ce point de vue, sur la voie de l'art, n'était-elle pas commencement d'art elle-même, elle qui ne m'avait permis de connaître, souvent longtemps après, la beauté d'une chose que dans une autre, midi à Combray que dans le bruit de ses cloches, les matinées de Doncières que dans les hoquets de notre calorifère à eau ? Le rapport peut être peu intéressant, les objets médiocres, le style mauvais, mais tant qu'il n'y a pas eu cela, il n'y a rien.¹³⁸

Proust conclut quelques pages plus loin : "Le devoir et la tâche d'un écrivain sont ceux d'un traducteur".

Fourier est traducteur :

J'apporte enfin une science qui doit expliquer ces innombrables énigmes, l'analogie universelle ou psychologie comparée ; elle est une des branches du calcul de l'attraction.¹³⁹

La science de l'analogie qui permet d'aller "du connu vers l'inconnu" donne souvent à Fourier l'occasion, selon l'expression de Breton, de "partir en fusée"... Ainsi la girafe¹⁴⁰ est

"l'hiéroglyphe de la vérité dans le monde animal". "La vérité chez nous n'est belle que dans l'inaction, et la girafe par analogie n'est admirée que lorsqu'elle est en repos ; mais dans sa démarche elle excite les huées, comme la vérité excite les huées quand elle est agissante."

À l'opposé de la girafe inutile : "la contregirafe que nous nommons "le renne, animal dont on tire tous les services imaginables"¹⁴¹.

Il est vrai que la peau, la viande, les cornes, les sabots du renne sont utilisés par l'homme.

La hideuse chenille changée en brillant papillon : c'est évidemment l'emblème de la dégoûtante civilisation métamorphosée en harmonie universelle¹⁴².

Le chou-fleur, c'est l'amour libre ; le navet : le fermier instruit ; le canard est l'emblème du mari subjugué, ensorcelé par sa femme ; L'ANALOGIE, C'EST LA THÉORIE DES CAUSES¹⁴³. C'est déjà Le Temps retrouvé...

Il faut déchiffrer les hiéroglyphes qui sont partout sous nos yeux. En harmonie, il y aura de nouvelles créations "contremoulées"

- "l'anti-phoque ou cheval marin" pour se déplacer ;
- "l'anti-requin" pour traquer le poisson ;
- "l'anti-baleine" pour conduire les vaisseaux¹⁴⁴.

¹³⁸ *Le Temps retrouvé*. Sur l'analogie, la relation entre les pensées de Proust et Schopenhauer, lire *Le Fil d'or. Étude sur la musique dans À la Recherche du Temps perdu*. Cl. H. Joubert. Paris : Librairie José Corti, 1984.

¹³⁹ *Uu 2* 167.

¹⁴⁰ *Th.* 390 sq.

¹⁴¹ *Th.* 391.

¹⁴² *Th.* 394.

¹⁴³ Lire toutes ces évidences (et d'autres) dans *Uu 1* 237 sqq.

¹⁴⁴ *FI* 236.

On pourra bientôt utiliser un "porteur élastique, l'ANTI-LION"¹⁴⁵ qui permettra de "déjeuner à Paris, dîner à Lyon et souper à Marseille". L'anti-lion existe en effet, on le nomme T.G.V....

On ne peut quitter Fourier sans évoquer l'Archibras et citer à son propos quelques phrases publiées par Jonathan Beecher¹⁴⁶.

Quoique les hommes soient une race identique dans tous les globes, ils ont dans les soleils un avantage bien éminent sur ceux des autres globes : c'est le bras d'harmonie ou archibras réunissant diverses facultés réparties entre nos animaux, celles de la trompe de l'éléphant, celles de la queue prenante du singe. Ce bras d'harmonie est une véritable queue d'une immense longueur à 144 vertèbres partant du coccyx. Elle se relève et s'appuie sur l'épaule (...) Ce membre est aussi redoutable qu'industriel, il est arme naturelle. Un habitant du soleil attendrait un lion et un taureau de pied ferme, et à 6 pas il casserait au lion l'échine d'un coup d'archibras et renverserait le taureau par les cornes, etc. (...) Il est infiniment utile, et dans le jeu des instruments il double les facultés manuelles, ses doigts, quoique très petits, étant très extensibles. Enfin ses emplois sont si brillants et si nombreux qu'il est plus aisé de les concevoir que de les décrire. Ce membre, en accélérant prodigieusement les travaux donne d'immenses richesses aux habitants solaires.

Encore une fois, Fourier fait penser au génial Cyrano de Bergerac dont certains personnages rencontrés par Dyrcona¹⁴⁷ dans les "*États et Empires du Soleil*" n'auraient pas désavoués l'archibras...

CONCLURE ?

Fourier et la musique ? Une extraordinaire pensée pédagogique, délaissée, méprisée, oubliée. La musique devrait être l'un des moteurs de tout enseignement. Sauf exceptions rares et courageuses, la musique est aujourd'hui considérée comme une "discipline artistique", c'est-à-dire une discipline accessoire, complémentaire, subsidiaire ; comprenez superflue et inutile.

Et la musique - on l'a suggéré plus haut - est un art "géométrique", l'art des proportions, l'art des rapports entre les hauteurs des sons, leurs durées, leurs nuances, leurs timbres, leurs phrasés et articulations, l'art de l'analogie, cette science, redisons-le, qui mène "du connu vers l'inconnu".

Fourier empêche toute conclusion, sa pensée est un rhizome, une prolifération ! Ce n'est que dans 80 000 ans, dans le chaos retrouvé, après 70 000 ans d'Harmonie, qu'on pourra mesurer l'apport de "l'Architecte du Bonheur sur la Terre"...

Juste une phrase, tirée des *Misérables*, au début du chapitre intitulé "En l'année 1817"¹⁴⁸. Hugo est trop sévère avec Joseph Fourier, mathématicien dont on étudie encore les travaux, mais sa phrase concerne et honore Charles :

¹⁴⁵ *Uu 2* 196.

¹⁴⁶ Texte de Fourier conservé aux Archives Nationales, 44^e cahier de l'ancienne cote 9, pages 56 à 58, publié par J. Beecher. dans la revue *La Brèche*, numéro 7, Paris : Éric Losfeld, décembre 1964, pages 66 à 71. Article consultable sur le site < melusine.univ-paris3.fr >.

¹⁴⁷ Anagramme de "Cyrano d", héros de l'*Histoire comique des États et Empires du Soleil*, édition posthume, 1662.

¹⁴⁸ Livre troisième de la première partie (1862).

Il y avait à l'Académie des Sciences un Fourier célèbre que la postérité a oublié et dans je ne sais quel grenier un Fourier obscur dont l'avenir se souviendra.

Souvenons-nous du génial Charles Fourier !

QUALITÉ DES EAUX SOUTERRAINES ET POLLUTIONS DIFFUSES¹

Patrick Brun

RÉSUMÉ

*Pour la ressource en eau, les eaux souterraines constituent un patrimoine précieux, qui n'est cependant pas indemne de pollution. L'impact des **pollutions ponctuelles** peut être considéré comme résorbé pour l'essentiel ; l'influence des **pollutions diffuses**, principalement d'origine agricole, constitue, aujourd'hui, un problème non résolu. C'est l'objet de la présente intervention qui ne traite que de la pollution par les nitrates.*

La situation actuelle

Le réseau mis en place pour le suivi des différentes politiques (santé, gestion de l'eau, agriculture, ...) permet de caractériser la concentration en nitrates de ces points de mesure : ainsi, en 1992, la plupart des aquifères (70%) sont de qualité moyenne à bonne (< 40 mg/l NO₃) alors que 15% de ceux-ci ne respectent pas la norme réglementaire (> 50 mg/l NO₃).

L'évolution des teneurs en nitrates

La teneur en nitrate des eaux souterraines connaît une augmentation régulière depuis les années 70. A partir des années 2005, est constatée sur l'ensemble du territoire, une maîtrise, voire une diminution, de ces concentrations, à l'exclusion de quelques aquifères : c'est le cas de la nappe de Beauce.

Le mécanisme de la pollution par les nitrates

*L'azote qu'il provienne de la minéralisation de la matière organique du sol ou de l'épandage d'engrais organiques et minéraux va se transformer en nitrate qui s'infiltre pour partie vers les eaux souterraines. L'importance du flux entraîné vers la nappe dépend des **surplus azotés**, fonction de la maîtrise de la fertilisation, et de **l'occupation du sol** (type de cultures, couvert forestier, ..).*

Les outils de maîtrise de la pollution azotée

*L'élevage fait l'objet d'un programme spécifique important ; dans le domaine des cultures, ont été mis en place plusieurs outils réglementaires ou contractuels. Les **moyens réglementaires** comprennent en particulier les zones vulnérables de la Directive Nitrates. Différents **contrats** ont aussi été mis à la disposition des agriculteurs : notamment les Mesures Agri-Environnementales Territoriales-eau.*

Quelques chiffres en guise de conclusion

Cette conclusion a pour seule ambition de rapprocher les coûts de la lutte contre les nitrates pour la collectivité, ceux des mesures de maîtrise de cette pollution dans les exploitations, des revenus engendrés par la production agricole, à l'origine de cette pollution.



I LA SITUATION ACTUELLE

Les eaux souterraines constituent une ressource stratégique pour l'homme, sur le plan qualitatif, du fait de leur protection par les sols et roches qui les recouvrent. Si les pollutions ponctuelles (rejet direct par les activités économiques de l'industrie et de l'agriculture ainsi que par les usages domestiques) peuvent être considérées comme pratiquement réglées, les pollutions diffuses demeurent un problème important. Celles-ci sont essentiellement d'origine agricole et portent principalement sur les nitrates et les phytosanitaires.

¹ Séance du 5 juin 2014.

Les paramètres de la pollution diffuse agricole

Les nitrates sont suivis depuis longtemps, en raison d'une réglementation ancienne pour la potabilité des eaux, de niveau européen et national. Cette exigence a été reprise, par 2 directives européennes plus récentes : par ordre d'apparition, la directive 91/676 du 12/12/91 sur les nitrates d'origine agricole et la directive cadre sur l'eau 2000/60 du 23/10/2000.

Les phytosanitaires sont l'objet de suivi, de façon plus récente, mais les analyses se généralisent, malgré leur coût élevé, lié en particulier au changement fréquent de molécules. Leur toxicité justifie une forte montée en puissance de la fréquence et du nombre de molécules recherchées.

Le présent rapport se limite au suivi de la qualité des eaux souterraines par le paramètre nitrates, car on dispose :

- de nombreux laboratoires compétents, contrairement aux molécules phytosanitaires dont l'analyse est complexe ;
- de chroniques de données anciennes ;
- d'analyses peu onéreuses ;
- d'un grand nombre de points de mesure, au niveau national.

Les phytosanitaires sont des "biocides" et représentent de ce fait un enjeu sanitaire plus important que les nitrates. Les risques sanitaires posés par les nitrates sont un peu marginaux ; ils concernent les nourrissons qui peuvent développer une maladie grave, la méthémoglobinémie, en cas de consommation d'eau présentant une teneur excessive en nitrates, soit 50 mg/l et les femmes enceintes. L'utilisation quasi-généralisée d'eau en bouteille pour la confection des biberons des jeunes enfants rend ce risque un peu virtuel en Europe de l'Ouest.

L'impact des eaux de teneur excessive en nitrate porte essentiellement sur des facteurs environnementaux :

- l'eutrophisation littorale qui se traduit par les algues vertes, bien connue sur la côte du nord de la Bretagne (par exemple, la baie de St Brieuc), s'explique par les apports de nitrates des petits fleuves côtiers ;
- l'eutrophisation fluviale est, elle, à mettre en relation avec les teneurs en phosphore, les concentrations en nitrates pouvant cependant expliquer certains blooms planctoniques observés sur les retenues et lacs ;
- l'excès de nitrates dans les eaux littorales peut expliquer, enfin, la présence de micro algues toxiques, qui peuvent interdire la pêche à pied sur le littoral.

La connaissance des teneurs en nitrates

Les points de mesure de la teneur en nitrates des eaux souterraines correspondent essentiellement à des réseaux réglementaires :

- le réseau Santé (Ministère + communes), soit près de 50 000 points de captage pour "l'alimentation en eau potable" ;
- les stations de mesure de la directive Nitrates, soit environ 2500 points de mesure ;
- le réseau de suivi de la directive Cadre sur l'Eau plus de 1800 stations de contrôle ;
- les stations de contrôle des Installations Classées pour l'Environnement.

Le nombre important de ces points de mesure, avec des fréquences élevées d'analyse, permet une assez bonne connaissance des concentrations en nitrates des eaux souterraines. Ainsi,

on trouvera ci-dessous la carte nationale des teneurs en nitrates (Fig. 1)², au sens de la directive Nitrates ainsi que celle relative au paramètre Nitrate de la directive Cadre sur l'Eau pour le Bassin Loire-Bretagne.

À noter que le seuil de "bon état" de la directive Cadre sur l'Eau et celui de qualité des eaux de la directive Nitrates sont identiques, soit 50 mg/l de NO₃, limite fixée par l'OMS, qui ne constitue pas une norme sanitaire, mais plutôt un indicateur de dégradation de la qualité des eaux, en particulier un traceur de la présence probable de phytosanitaires.

Situation au niveau national : malgré des efforts significatifs des agriculteurs, notamment pour la maîtrise de la fertilisation azotée, la carte des teneurs en nitrates des eaux souterraines (Fig. : 1) montre une situation encore fragile : si 50% des aquifères sont en situation favorable (< 40 mg/l), 12% sont encore en situation délicate (> 50 mg/l). Les difficultés principales se rencontrent dans le Centre et l'Ouest.

La situation du bassin Loire Bretagne : la carte jointe montre pour le bassin Loire Bretagne (Fig. : 2) :

- une situation difficile dans l'ensemble de la Bretagne, dont les nappes sont touchées par un environnement défavorable, en relation avec l'économie de l'élevage intensif ;
- un environnement également défavorable pour les zones de grandes cultures (aquifère de Beauce, nappes du Berry, ...) ; l'essentiel des points de la nappe de Beauce ont une teneur en nitrates supérieure à 50 mg/l. À noter cependant des teneurs d'environ 2 mg/l, pour les points de mesure situés sous la forêt d'Orléans :

II L'ÉVOLUTION DE LA TENEUR EN NITRATES

Les observations au niveau national

L'évolution de l'indice nitrate (cf. Fig : 3), construit en cumulant les résultats de nombreux points de mesure, montre au niveau national :

- croissance de 1996 à 2004
- une stagnation voire une diminution de 2005 à 2011

Cet indice est corrélé avec les apports en engrais azoté et avec la pluviométrie.

À titre d'exemple, l'évolution de la teneur en nitrates de la nappe de la Vistrenque (région de Nîmes) entre 1996 et 2006, est donnée par la figure 4. Cette masse d'eau, correspondant à un aquifère superficiel, constitue une ressource importante pour le sud du Gard et présente une forte contamination par les nitrates depuis les années 80 engendrée par le développement de la polyculture intensive (maraîchage, cultures céréalières, arboriculture...). La maîtrise des pratiques agricoles, sans contrainte importante, a permis de passer de 50 mg NO₃/l à 30 mg NO₃/l, en 10 ans : décroissance jusqu'en 2000 et stagnation au-delà voire de légères remontées. Les opérations importantes menées, par exemple, sur les aires d'alimentation, des captages d'eau embouteillée (Perrier, Vittel) ont montré qu'avec des moyens financiers conséquents, pouvaient être atteints des résultats ambitieux.

² Les figures sont présentées à la fin de la communication.

L'évolution de la teneur en nitrates des eaux souterraines en Loire Bretagne

La carte jointe (Fig. : 5) donne l'évolution des eaux souterraines du Bassin Loire Bretagne ; elle traduit :

- une décroissance de la teneur en nitrates des nappes de Bretagne (= -0,2 à -1 mg/l/an) ;
- une augmentation de la teneur en nitrates de la nappe de Beauce (= +1mg/l/an);
- une stagnation voire une faible décroissance du reste de la région Centre, notamment des nappes du Berry (= +0,2 à + 1 mg/l/an).

La situation des nappes de la région Centre est donc moins favorable que les tendances observées, au niveau national et le reste aussi, en comparaison de l'évolution des autres aquifères du Bassin Loire Bretagne ; c'est particulièrement le cas de la nappe de Beauce qui connaît une augmentation sensible de la teneur en nitrates (environ 1 mg/l/an), s'ajoutant à un état actuel défavorable (environ 50 mg/l) .

Le cas de la nappe de Beauce est illustré par le graphique d'évolution des teneurs en nitrates du point de mesure (sud de Chartres) (Fig. : 6) : de 1985 à 2010, teneur passant de 45 à 65 mg/l, situation que l'on retrouve pour les autres " qualitomètres " ³ qui assurent le suivi de la nappe de Beauce. Les progrès sont lents et la situation inquiétante.

L'évolution des aquifères du Berry est plus favorable, en particulier du fait de la mise en place de mesures agrienvironnementales (réduction de la fertilisation azotée, gestion de l'interculture, mise en herbe, prairies extensives). C'est le cas des captages du Porche, qui alimentent la ville de Bourges, qui ont fait l'objet d'un contrat territorial portant sur la maîtrise des pratiques agricoles.

III LE MÉCANISME DE POLLUTION PAR LES NITRATES

Le processus d'augmentation des teneurs en nitrates d'une nappe s'explique par les surplus azotés apportés aux parcelles, par l'occupation du sol et notamment par la place des grandes cultures et enfin par la caractéristique pédo-géologique des formations qui recouvrent l'aquifère.

Les surplus azotés sont importants, au niveau national, avec des valeurs particulièrement importantes pour le Bassin Parisien, le Nord et l'Ouest. Les valeurs observées en Beauce sont parmi les plus élevées (> 30 kg/ ha). L'impact actuel des fuites d'azote sous culture en Beauce peut être simulé de la façon suivante :

- pertes d'azote sous culture : 30 kg N / ha / an
- lame écoulée : 200 mm / an
- concentration moyenne en azote de l'écoulement sous racines : $30 \text{ kg} / 2000 \text{ m}^3 = 15 \text{ mg} / \text{l}$
- concentration en nitrates : 66 mg NO₃ / l

L'occupation du sol, au droit des aquifères, conditionnent les charges en nitrates susceptibles de migrer vers ces nappes ; ainsi les valeurs des fuites d'azotes à retenir pour les différentes formations végétales sont les suivantes :

- sous forêt = 2 mg NO₃ / l
- sous prairie = 10 à 20 mg NO₃ / l

³ Les qualitomètres sont les points de prélèvement dans la nappe qui appartiennent à un réseau de mesure.

- sous céréales = 30 à 70 mg NO₃ / l
- sous maïs-colza = 70 à 120 mg NO₃ / l

Or l'occupation des sols de la plaine de Beauce est quasi-exclusivement en grandes cultures, ce qui n'est pas le cas, au niveau national (Nord, Brie, ...), des autres plaines céréalières qui associent souvent grandes cultures intensives et spéculations plus extensives (prairie, ...). Dans le passé, d'ailleurs, la plaine de Beauce réunissait cultures de céréales et landes à mouton, qui ont disparu depuis de nombreuses années.

Les caractéristiques pédo-géologiques caractérisent enfin la dynamique d'évolution des nitrates dans les nappes recouvertes par ces formations. Il s'agit, d'une part de la puissance de ces nappes, d'autre part, du temps de transfert vers la nappe, au sein de la zone non saturée. La nappe de Beauce est un aquifère d'une grande puissance (de quelques dizaines m à plus de 100 m dans la Beauce centrale), ce qui se traduit par un fonctionnement hydraulique interannuel. Les événements climatiques et de pollution diffuse peuvent avoir un impact différé de plusieurs années sur la nappe. Les aquifères moins importants ont souvent un fonctionnement annuel : remplissage et vidange, dans la même année hydrologique. Les temps de transfert dans la zone non saturée, entre la zone sous-racinaire et la nappe, constituent également un facteur important de la pollution de la nappe :

- aquifère de Bretagne : durée de transfert proche de 15 ans ;
- nappes du Berry : durée de transfert environ 10 ans ;
- nappe de Beauce : durée de transfert de 30 à 40 ans.

Que peut-on espérer pour la Beauce ? Peut-on penser que les modifications de pratiques agricoles passées auront l'impact nécessaire sur la qualité des eaux souterraines ? En particulier, le temps de transfert dans l'aquifère de Beauce peut-il expliquer le retard de restauration de la qualité des eaux souterraines de la nappe de Beauce ?

LA RESTAURATION DES AQUIFÈRES TOUCHÉS PAR LES NITRATES

Les moyens mis en place pour lutter contre la pollution azotée des nappes comprennent des outils réglementaires (zone vulnérable, captages prioritaires, éco conditionnalité) et des mesures contractuelles (MAET⁴, opérations territoriales).

La mise en œuvre des zones vulnérables de la directive Nitrates

La directive Nitrates prévoit la définition et l'actualisation régulière de zones vulnérables, correspondant aux secteurs les plus touchés par la pollution azotée (eaux superficielles et souterraines) et au sein desquels des prescriptions particulières sont imposées à l'agriculture.

Les programmes d'action de la directive Nitrates comprennent des mesures nationales et un volet régional, qui intéressent tout autant l'élevage que les cultures. Les mesures nationales s'imposent à toutes les zones vulnérables et comprennent les prescriptions suivantes :

- le respect d'une période d'épandage pour les fertilisants azotés ;
- l'observation d'une capacité minimum de stockage pour les effluents d'élevage ;
- l'équilibre de la fertilisation azotée ;
- la tenue d'un plan et d'un cahier de fumure;

⁴ Mesures agro-environnementales territorialisées

- une obligation pour les pentes maximums des parcelles ;
- la mise en place de couverture des sols en interculture ;
- l'implantation de bandes enherbées, le long des cours d'eau.

Le programme régional contribue à plus d'exigences que les mesures nationales ; à titre d'exemple, il peut comporter les mesures suivantes :

- l'allongement de la période d'interdiction d'épandage ;
- le fractionnement de la fumure azotée ;
- des conditions plus strictes pour la mise en place des CIPAN⁵ ;
- l'obligation d'un bilan azoté post-récolte ;
- le suivi de la qualité de l'eau.

La carte jointe (Fig. : 7) donne la définition des zones vulnérables, telles que transmises par la France à la Commission Européenne, à l'échéance 2012. Elle met en évidence que sont concernées le Nord et l'Ouest et pour le bassin Loire-Bretagne : notamment la Bretagne, la Vendée, la Beauce, le Berry et la Limagne. L'application de la directive Nitrates est l'un des outils les plus efficaces dans la lutte contre la pollution diffuse agricole. Les prescriptions du programme Nitrates constituent un réel progrès par rapport à la situation actuelle et font l'objet de contrôles, pouvant donner lieu à procès-verbaux.

La reconquête des captages prioritaires du Grenelle

Le Grenelle de l'Environnement a décidé le principe de restauration, dans une première phase de 500, puis dans une deuxième de 1000 captages prioritaires. Il s'agit de captages stratégiques pour l'alimentation en eau potable, avec prélèvement en eau souterraine ou superficielle. La réglementation des périmètres de protection des captages ne concernait qu'une partie du bassin d'alimentation du captage, son objectif étant limité aux pollutions accidentelles. La procédure élaborée pour les captages prioritaires (AAC)⁶ vise à compléter la démarche PPC⁷, pour prendre en compte la pollution diffuse, le processus prenant en compte la totalité de l'aire d'alimentation du captage, contrairement à la réglementation PPC. La carte (Fig. : 8) montre la situation des 500 captages prioritaires, retenus à la suite du Grenelle de l'Environnement.

La carte de la figure 8 identifie les 500 captages désignés à la suite du Grenelle. Si les aires d'alimentation sont significatives, par rapport à chaque captage prioritaire, l'impact de ces mesures, au niveau d'un grand aquifère sera modeste. La démarche d'établissement des AAC⁸ suivra les étapes suivantes :

- délimitation du périmètre hydrogéologique de l'AAC, avec distinction de la partie de l'aire où doivent être concentrées les prescriptions et contraintes ;
- diagnostic des problèmes rencontrés ;
- plan d'action de la ZSCE⁹, soumis à consultation du public ;
- arrêté préfectoral, approuvant la ZSCE (état d'avancement = 50 arrêtés préfectoraux à fin 2013).

⁵ Cultures intermédiaires piège à nitrates

⁶ Aire d'alimentation de captage

⁷ Périmètre de protection des captages

⁸ Aires d'alimentation des captages

⁹ Zone soumise à des contraintes environnementales.

L'éco-conditionnalité de la Politique Agricole commune

Le contrôle, par les agents français, du respect des prescriptions des directives européennes, par les agriculteurs, est le moyen le plus puissant pour s'assurer de la maîtrise des pratiques environnementales. En effet, au constat du non-respect des directives européennes, les agriculteurs peuvent subir une sanction portant sur la réduction voire l'annulation des aides reçues au titre de la PAC¹⁰. Ces indemnités compensatoires constituent une part significative de leur revenu, dans le domaine de l'élevage et dans celui des grandes cultures (SCOOP, notamment). C'est donc un moyen très efficace pour assurer le respect de la directive Nitrates et par conséquent assurer la maîtrise de la pollution diffuse azotée de l'activité agricole.

Les mesures agro-environnementales

Ces mesures sont des outils contractuels passés entre l'État, les collectivités locales, les agences de l'eau et les agriculteurs. L'objectif est de faire adopter aux agriculteurs des pratiques environnementales, avec en contrepartie une indemnisation destinée à compenser leur surcoût. Ces mesures concernent des prescriptions très variées, dont une partie importante concerne la pollution diffuse vers la ressource en eau. Les principales MAET-eau¹¹ souscrites, en région Centre, concernent la réduction des intrants, l'implantation de prairies naturelles, le maintien de prairies extensives et la conversion à l'agriculture biologique.

La figure 9 fait apparaître les mesures décidées au niveau national, dans les domaines des MAET-eau, mais sans distinguer eaux souterraines et eaux de surface. Au total, même si les montants d'aides mobilisées sont importants, les surfaces concernées sont relativement modestes, pour que cette politique, à elle seule, puisse venir à bout de l'enjeu de la pollution diffuse azotée des nappes souterraines.

La figure 10 fait un zoom sur le bassin Loire Bretagne, pour présenter les MAET-eau souterraine. Ces mesures sont regroupées, au sein de contrats territoriaux selon la politique de ce bassin. L'observation de cette seconde carte montre qu'il y a peu d'opérations pour les eaux souterraines, la plupart des opérations étant rassemblées en Bretagne pour les eaux superficielles. Enfin, force est de constater la quasi-absence d'opération en Beauce.

V QUELQUES DONNÉES ÉCONOMIQUES

Avant de conclure, quelques chiffres économiques sur l'impact de la pollution diffuse azotée : coût pour la collectivité, coût pour les agriculteurs de la maîtrise de la pollution NO₃¹² et valeur de la production agricole.

Le coût pour la collectivité

- Ces dépenses s'élèvent, au plan national, à environ 500 M€ à 800 M€ et comprenant :
- les dépenses directes des ménages (eau minérale, filtres) = 300 M€ / an,
 - les charges des services d'eau = 200 à 500 M€ / an (résultat d'une étude nationale) :
 - l'équipement et le fonctionnement des installations de dénitrification,
 - les acquisitions foncières,

¹⁰ Politique Agricole Commune

¹¹ Mesure agroenvironnementales concernant la ressource en eau

¹² NO₃ = nitrates

- les indemnisations payées aux agriculteurs,
- les transferts et mélanges d'eau.

Les charges pour les agriculteurs

Les surcoûts pour l'agriculteur, liés aux mesures de maîtrise de la pollution azotée, sont évalués par comparaison avec les indemnités perçues au titre des MAET-eau, sur la base de 200 à 300 € /ha/an, soit en fonction de la croissance des surfaces en MAET¹³ :

- 50 M€ / an pour 2012 et 200 000 hectares MAET souscrits
- 200 M€ / an pour 2020 et 800 000 hectares MAET souscrits

La valorisation de la production

La réflexion sur l'impact sur l'économie nationale de la maîtrise de la pollution diffuse azotée doit prendre les éléments en termes de charge, mais également ceux relatifs à la valeur de la production agricole. Ci-dessous quelques chiffres caractérisant la production agricole française à rapprocher de ceux relatifs aux charges induites par la pollution par les nitrates :

- Surface cultivée = 28 millions ha environ,
- Surface en céréales et oléo protéagineux = 7 millions ha environ,
- Valeur des productions végétales = 40 milliards d'euros,
- Valeur de la production de céréales = 10 à 15 milliards d'euros,
- Valeur de la production de plantes industrielles = 4 à 5 milliards d'euros,
- Aides PAC 2010 sur les produits végétaux = 9 milliards d'euros environ,
- Aides PAC 2010 pour les céréales = 2 milliards d'euros environ.

La livraison des engrais azotés à l'agriculture

Est joint, ci-dessous, le graphe d'évolution (Fig. : 12), de 1973 à 2008, des livraisons d'engrais en France, selon 3 éléments fertilisants (azote, phosphore et potassium). L'analyse de cette évolution montre, pour la livraison des engrais azotés exprimés en unités N, les résultats suivants :

- avant 1980 = 1 800 000 t / an,
- de 1980 à 1985 = 2 250 000 t /an,
- de 1985 à 1995 = 2 500 000 t / an,
- de 1995 à 2005 = 2 400 000 t / an,
- après 2005 = 2 200 000 t / an.

Ce graphe rappelle celui de la teneur en nitrates des eaux souterraines, avec un maximum entre 1985 et 1995 et une décroissance lente après enquête.

CONCLUSION

L'évolution des teneurs en nitrates des eaux souterraines montre, en moyenne, une stabilisation voire une légère décroissance, à partir de 2000. Cette situation ne signifie pas que les efforts ne doivent pas être poursuivis, pour rejoindre l'état connu, au début des années 1980, avec une situation plus favorable que celle connue actuellement. Certaines nappes plus puissantes ont

¹³ Mesures agri environnementales

un fonctionnement interannuel qui ne met pas encore en évidence la stabilisation de cet état, c'est notamment le cas de la nappe de Beauce pour laquelle des efforts plus importants sont à consentir.

La comparaison entre teneurs en nitrates des eaux souterraines et livraison des engrais azotés à l'agriculture montre un rapport entre ces 2 éléments. Il convient donc de développer tous les moyens contribuant à une meilleure maîtrise de la fertilisation azotée. Parmi ceux-ci, l'application de la directive Nitrates et de l'ecoconditionnalité qui lui est liée sont les meilleurs outils, à la disposition des gestionnaires de l'eau. Ces dernières mesures concernent des surfaces beaucoup plus grandes que celles des captages prioritaires et des MAET¹⁴ et peuvent impliquer des sanctions financières plus efficaces.

Il reste que ces réflexions, au niveau national, doivent être menées en prenant en compte les éléments économiques annuels ; l'exemple des céréales montre une valeur de production représentant 10 milliards d'euros, des charges de maîtrise des apports azotés pour les agriculteurs de 600 M€ et la lutte contre les nitrates des usagers 800 M€. Les aides PAC en 2010, sur lesquelles peuvent s'appliquer l'ecoconditionnalité, s'élèvent à 2 milliards €.

Le cas de la nappe de Beauce est plus préoccupant, l'évolution de la teneur en nitrates ne montre pas encore de stabilisation, mais au contraire une poursuite de la dégradation. S'agit-il d'une insuffisance des mesures de la maîtrise des pollutions diffuses azotées mises en œuvre ou du délai nécessaire pour que se révèle au niveau de la nappe leur effet, du fait de l'importance du temps de transfert ? Le suivi de l'état de la nappe de Beauce est un enjeu stratégique pour le bassin Loire Bretagne, puisqu'elle devra avoir atteint, en 2027, le bon état, au sens de la directive Cadre sur l'Eau, ce qui implique d'avoir retrouvé partout une teneur en nitrates inférieure à 50 mg / l. Les agriculteurs doivent donc s'interroger sur d'autres mesures (MAET, opérations territoriales, ...) à mettre en œuvre.

CONTACTS PRIS ET REMERCIEMENTS

Ministère chargé de l'Agriculture DGPAT (Rick Vandereven, Jean-Baptiste Faure).

Ministère chargé de l'Ecologie DEB (Philippe Jannot).

Agence de l'eau L.B service de l'agriculture (François Dubois de la Sablonière, Gaëlle Prouvost).

Agence de l'eau LB réseaux de mesure (David Ratheau).

Agence de l'eau LB direction de la communication (Paule Opériol).

BRGM (Laurence Cherry).

SOES (Laurence Lacouture).

DREAL Centre.

DRAF Centre.

¹⁴ Mesures agro-environnementales

FIGURES

Figure 1.

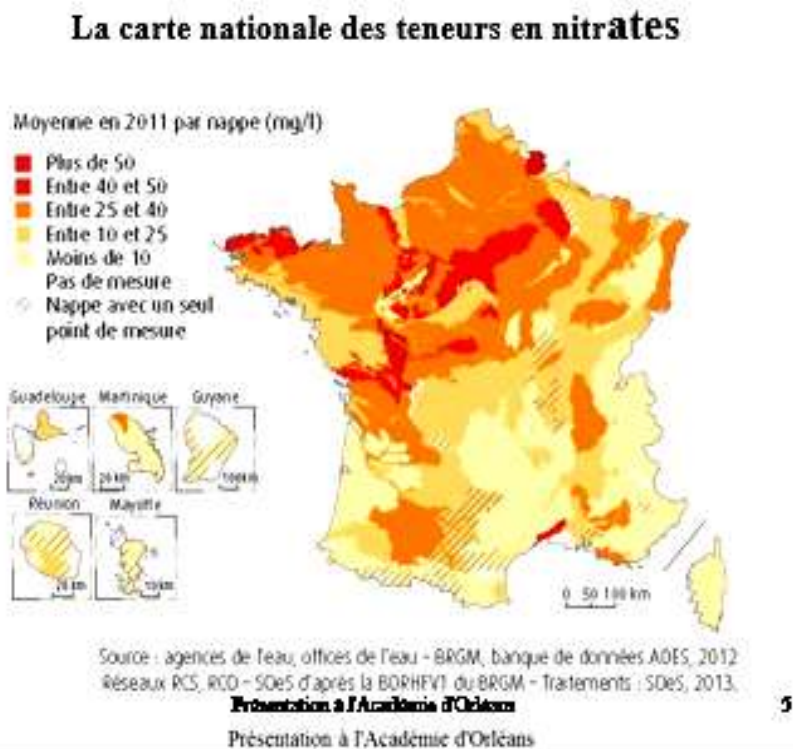
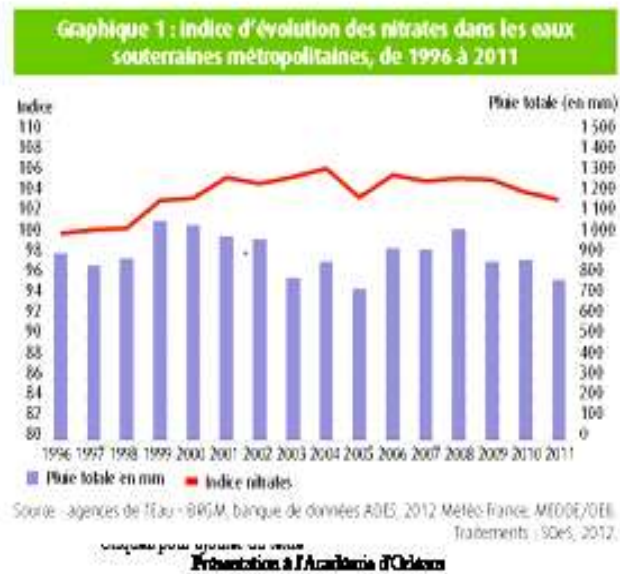


Figure 2.



Figure 3.

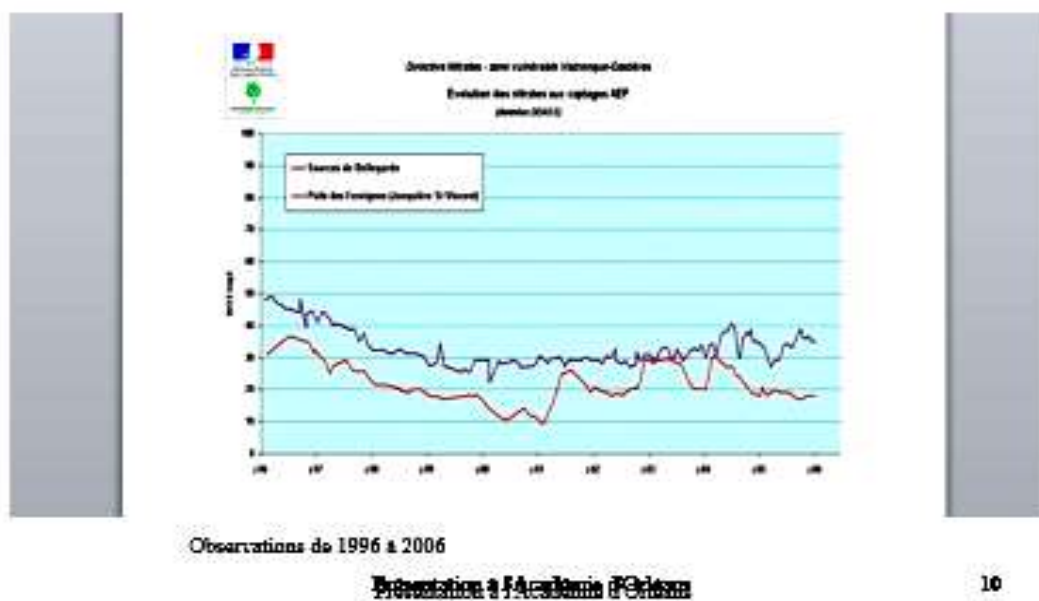
Évolution de l'indice nitrates, de 1996 à 2011, pour les eaux souterraines



9

Figure 4.

Évolution de la teneur en nitrates de la nappe de Vistrenque



10

Figure 5.

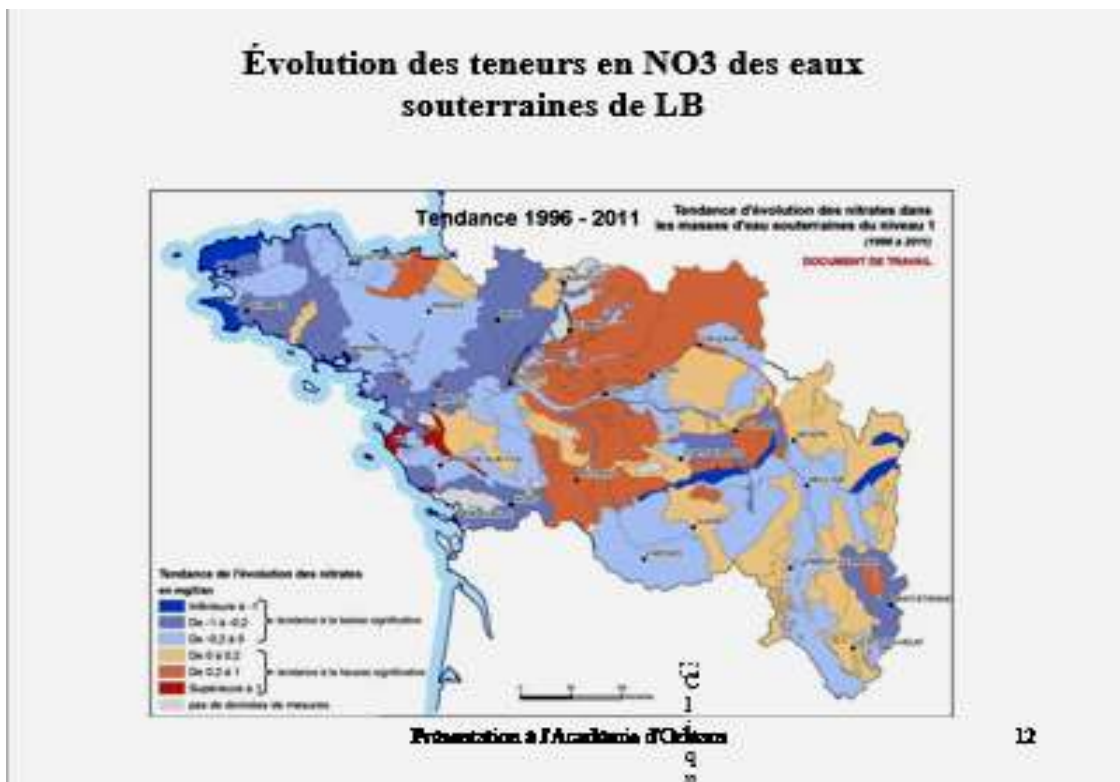


Figure 6.



Figure 7 : Zones vulnérables 2012



LOCALISATION DES CAPTAGES GRENELLE

Figure 8.



Figure 9.

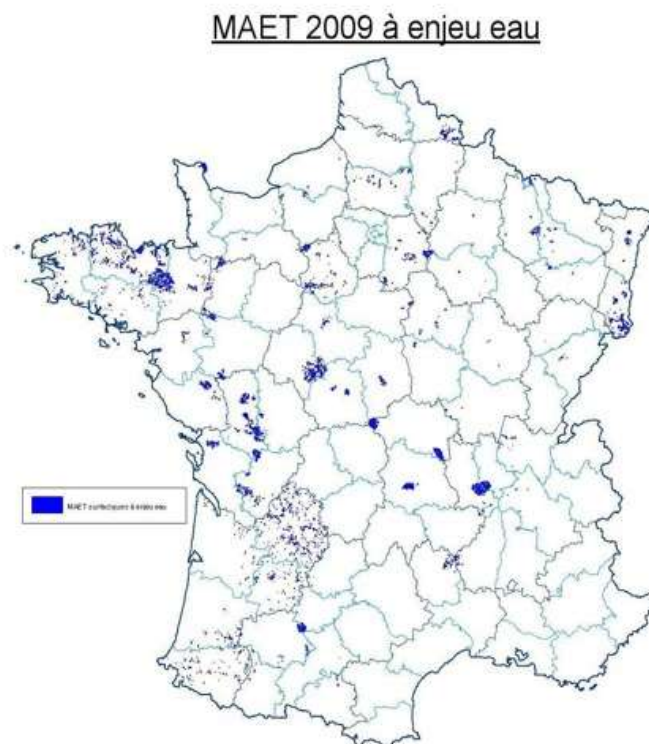


Figure 10.

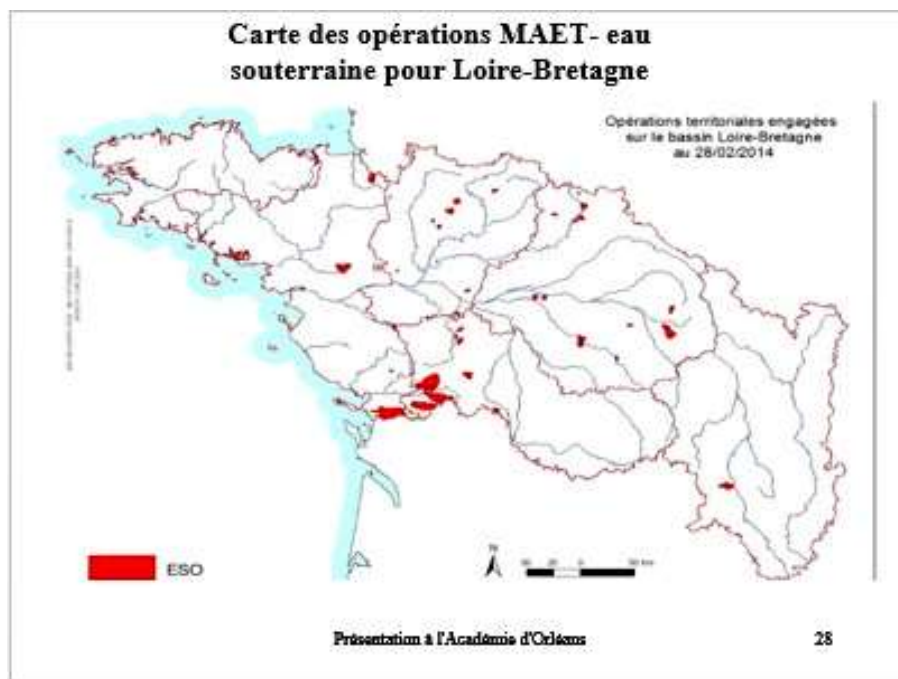
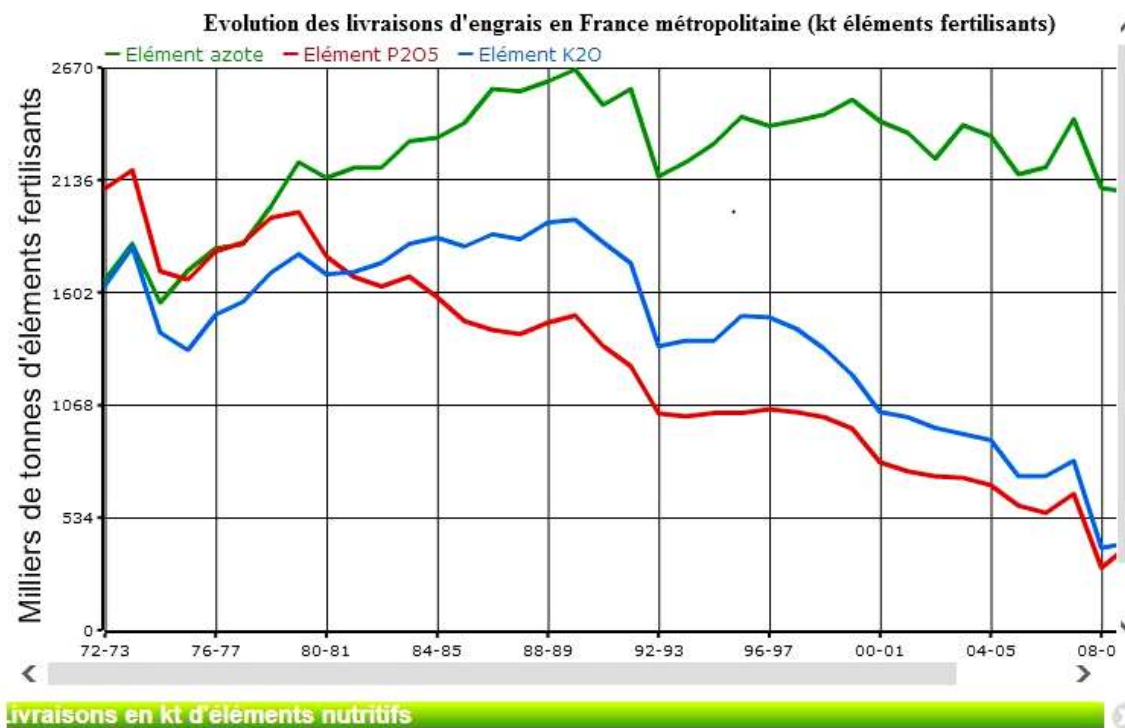


Figure 11.



EXPRESSIONS IDIOMATIQUES EN FRANÇAIS ET EN ROUMAIN¹

Nicolai Tafta

RÉSUMÉ

Les expressions et les locutions idiomatiques ont suscité un intérêt particulier parmi les spécialistes français et roumains, surtout à l'époque moderne, après la naissance d'une stylistique de la langue parlée, familière, argotique et populaire. Une mise en équation, de ce point de vue, du français et du roumain permet de constater qu'un grand nombre d'expressions sont communes dans les deux langues romanes, apparentées et en contact depuis bien des siècles.

En comparant les deux "idiomes", on distingue trois catégories d'expressions ou locutions : les calques linguistiques (résultant de la traduction mot à mot du français en roumain), les expressions ressemblantes et probablement inspirées et adaptées, enfin les expressions équivalentes du point de vue du sens et toutes différentes quant à leur structure lexicale.



La nature particulière et spectaculaire des expressions idiomatiques, que l'on appelle souvent locutions phraséologiques et qui tendent à englober aussi certains clichés verbaux, voire des dictons et des proverbes plus brefs, a attiré assez tôt l'attention des commentateurs de ce phénomène linguistique. Et si Oudin, au XVII^e siècle, intitulait son ouvrage *Curiosités françaises* ou *Recueil de plusieurs belles propriétés avec une infinité de proverbes et de quolibets* (livre paru en 1640 et réédité en 1649, en 1656, en 1666, puis repris en 1971, ce qui témoigne de son succès extraordinaire et de l'importance du sujet), Charles Bally (*Le Langage et la vie, Traité de stylistique*) inaugurait au début du XX^e siècle une stylistique de la langue parlée, du langage familier, même de la langue populaire et argotique, partant de l'idée que cette nouvelle discipline doit étudier les faits d'expression du langage au point de vue de leur contenu affectif, c'est-à-dire "l'expression des faits de la sensibilité par le langage et l'action des faits de langage sur la sensibilité". Puisque tout mot englobe un côté intellectuel (la notion) et un côté affectif, c'est sur ce dernier que doivent porter la recherche et l'analyse, car il témoigne de la subjectivité de l'émetteur, de sa réaction sentimentale au moment de la communication.

Les études consacrées par la suite (et jusqu'à nos jours) à ce passionnant aspect relevant de la plasticité et de l'expressivité de certains registres de langue vivante ou "en action" abondent. Des auteurs comme Pierre Guiraud (*Les Locutions françaises, Le français populaire, L'Argot, Dictionnaire des étymologies obscures*), Maurice Rat (*Dictionnaire des locutions françaises*), Claude Duneton (*La Puce à l'oreille : Anthologie des expressions populaires avec leur origine, Le Bouquet des expressions figurées*), Charles Bernet et Pierre Rézeau (*Dictionnaire du français parlé*), Jacques Cellard et Alain Rey (*Dictionnaire du français non conventionnel*), Alain Rey et Sophie Chantreau (*Le Robert : Dictionnaire des expressions et locutions* - contenant plus de 500 expressions nouvelles illustrées de citations nouvelles), Mathab Ashraf et Denis Miannay (*Dictionnaire des expressions idiomatiques françaises*) et tant d'autres chercheurs plus ou moins réputés considèrent tous qu'un *idiome* (défini dans le *Petit Robert* comme "ensemble des moyens d'expression d'une communauté, correspondant à un mode de pensée spécifique")

¹ Séance du 19 juin 2014.

s'enrichit et se colore de locutions naissant" d'un mode de vie, d'usages communs et actions répétées, par la connivence d'un groupe », aux dires de Claude Duneton².

Quant au langage populaire, souligne Pierre Guiraud (*L'Argot*, P U F, 1956), il est "le reflet des sentiments élémentaires qui animent toute une classe, possède un vocabulaire très riche pour exprimer les idées les plus basses, le dénigrement, la jubilation, la satiété, l'ennui, l'irritation ; aucun ou presque, par contre, pour traduire les aspects les plus nobles et les plus délicats de la sensibilité», donc il ne fait que « traduire les conditions d'existence faites par une société aux sujets parlants, et ce langage est celui « de l'insécurité, de la misère et des taudis dont les remugles flottent à la surface de la sentine linguistique"³. À son tour, Alain Rey note dans la préface de son *Dictionnaire des expressions et locutions* que le monde de ces faits de langage à ses lois : "il met en circulation des transferts sémantiques réguliers, du concret à l'abstrait, du physique au psychique ; il abonde en jugements sociaux, il exprime des contenus cohérents : plaisir et douleur, réussite et échec, santé et maladie, vie et mort, rapport entre l'homme et la nature, relations interhumaines"⁴.

Plus proche de nos jours, Karl Cogard propose (en 2001 encore !) une *Introduction à la stylistique* cherchant à "fixer les rapports qui s'établissent entre la parole et la pensée chez le sujet parlant ou entendant", ce qui témoigne de l'intérêt que le "phénomène en question continue de susciter parmi les chercheurs du domaine, même si bien souvent ceux-ci ne font que ressasser des idées déjà débattues et rebattues. "Le nœud gordien de la stylistique, insiste Cogard, est manifestement sa relation avec le littéraire et le non littéraire, et l'histoire de la discipline laisse globalement apparaître deux stylistiques : la stylistique générale, c'est-à-dire une stylistique de la langue qui cherche à mettre au jour les variations possibles à l'intérieur du code propre à toute langue, et la stylistique littéraire.....La stylistique étudie la langue dans ses rapports avec la vie réelle. Le langage spontané est toujours en puissance de beauté, mais sa fonction naturelle n'est pas d'exprimer la beauté". À leur naissance, les expressions idiomatiques s'inscrivent dans "le système d'expression d'un individu isolé", poursuit l'auteur, mais elles sont englobées à une "langue particulière qui est celle d'une communauté linguistique"⁵.

Des chercheurs roumains du XX^e siècle⁶, linguistes et stylisticiens partant tous de la distinction faite par Bally entre une *stylistique esthétique* (qui est surtout celle de la langue écrite et individuelle, artistique en principe) et une *stylistique linguistique* (envisagée comme relevant de la langue commune, parlée et plus spontanée, sans préoccupation d'ordre esthétique), ont développé amplement ces aspects au sein de la langue roumaine et du langage en général et ont souligné depuis un demi-siècle presque la plupart de ces idées. Ils ont accordé une attention toute particulière au rôle majeur que jouent *l'affect* (état affectif élémentaire) et la *fantaisie* dans la création des mots qui "engagent le sentiment" : amour ou haine, admiration ou mépris, révolte ou soumission, autant de moyens expressifs en relation avec les états d'esprit éprouvés puis traduits par le langage en réaction aux diverses expériences de la vie.

Selon Iorgu Iordan, c'est le peuple qui réagit plus spontanément par le langage à ces sollicitations de la vie et avec un naturel plus spectaculaire, sous l'impulsion d'états d'âme particuliers. La plasticité de ce langage, note le linguiste dans sa *Stylistique de la langue roumaine*, est en raison inverse du niveau de culture du sujet parlant, ce qui fait que l'expressivité des locutions inventées ou reprises par les locuteurs moins instruits est supérieure à celle d'un langage surveillé et

² Duneton Claude, *La puce à l'oreille*, Editions Stock, 1978, p 16.

³ Guiraud, Pierre, *L'Argot*, P U F, 1956, cité par Duneton, Claude, op cit, p p 20-21.

⁴ Rey, Alain et Chantreau, Sophie, *Dictionnaire des expressions et locutions*, Les Dictionnaires Robert, 1997, p XXI.

⁵ Cogard, Karl, *Introduction à la stylistique*, Flammarion, 2001, p p 26-30.

⁶ Iordan, Iorgu, *Stilistica limbii române*, Ed. Stiintifica, Bucuresti, 1957, p 12 et passim

élaboré, car les gens du peuple sont plus proches de l'état naturel où les analogies avec le monde animal et/ou végétal abondent, liées aux occupations et aux métiers, aux coutumes, aux us et aux traditions des campagnards ou bien des habitants de la banlieue des grandes villes⁷

Là-dessus, Tudor Vianu, auteur d'une série d'ouvrages sur la métaphore dans la langue roumaine et sur l'art des prosateurs roumains, observe que ces innovations linguistiques sont quand même "des produits individuels". Celui qui parle le fait pour "partager ses pensées, ses sentiments et ses représentations, ses désirs ou ses décisions", mais ses communications visent en même temps à atteindre une certaine sphère de ses semblables qui emploient le même système de symboles linguistiques. "Qui parle *communiqué* et *se communiqué*" : il le fait pour d'autres et pour lui-même, puisque dans et par le langage est livré un état d'âme individuel et s'organise à la fois un rapport social. Considéré dans sa double intention, le fait linguistique est en même temps "réflexif" et "transitif". Il reflète l'homme qui le produit et touche ceux qui connaissent ce dernier. Par les manifestations de la langue rayonne un foyer intérieur de vie et reçoit chaleur et lumière une certaine communauté humaine.⁸ Des circonstances que l'on ne peut malheureusement pas toujours identifier, mais que l'on peut parfois deviner, poursuit Vianu, ont amené les sujets parlants à créer de nouveaux faits de langage, "tout comme les poètes eux-mêmes" : une image, une comparaison, un proverbe apparaissent dans le discours d'individus isolés et sont repris par la suite par les autres membres de la communauté linguistique, s'ils correspondent aux besoins d'expression de ces derniers et qu'ils conviennent au système de la langue respective⁹.

Origine des expressions idiomatiques

L'étude de l'origine de ces structures phraséologiques tellement riches de sens et d'expressivité, l'identification de telle ou telle circonstance, de telle ou telle expérience de vie les ayant inspirées aux usagers d'une langue donnée, puis l'approche comparative s'appuyant sur le caractère international de certaines locutions et sur un permanent enrichissement métaphorique du langage en général sont autant de démarches d'investigation et de réflexion très passionnantes aussi bien pour les chercheurs que pour les lecteurs de leurs ouvrages. Les points de départ sont coutumes et traditions, religion, guerre, occupations et métiers. Les dictionnaires français fournissent également des listes impressionnantes de termes métaphoriques ou d'expressions allusives liées à l'anatomie humaine, par exemple : il y en a 93 pour les yeux, 70 évoquent les mains et 42 les bras, 59 les pieds et 41 les jambes, on en trouve 58 pour le cœur, 54 pour le nez, 53 pour les oreilles, 26 avec la bouche, 43 avec la tête, 41 pour le derrière, 31 pour le dos, 36 pour les doigts, 30 pour les dents, 27 pour la peau, 14 avec l'épaule, etc., etc., pour les divers organes de l'homme. Mais les tentatives des divers chercheurs de trouver l'origine précise, c'est-à-dire de lier la naissance d'une expression idiomatique à un événement réel ou à un fait de vie authentique se sont avérées (trop souvent, hélas !) vouées à l'échec. Claude Duneton affirme formellement qu'une telle locution "ne véhicule qu'exceptionnellement le souvenir d'une anecdote précise, à moins qu'il ne s'agisse d'un fait historique parfaitement daté qui a eu à son époque un certain retentissement". Dans les autres situations, "on tombe dans un domaine mouvant où les savants se contredisent, où il faut distinguer le certain du probable, qui n'est plus tout à fait certain mais encore solide, de l'hypothétique pur où l'astuce et l'imagination ont la plus grande part.

Très vite le labyrinthe s'ouvre sur un marécage de plus en plus vaste à mesure que l'on avance, de moins en moins sûr. Bientôt les chemins qui étaient presque fleuris se divisent, s'écartent, se croisent, s'emmêlent puis s'éparpillent en une foule de sentiers sans nom, s'effrangent en des pistes boueuses qui n'aboutissent qu'à des trous d'eau dormante. On patauge, on n'en sort pas..."¹⁰ / En effet, il arrive souvent à certains auteurs de dictionnaires phraséologiques d'égarer

⁷ Vianu, Tudor, *Arta prozatorilor români*, Ed Albatros, Bucuresti, 1977, p 9.

⁸ Vianu, Tudor, *Problemele metaforei si alte studii de stilistica*, Ed pentru literatura, Bucuresti, 1957, p 265.

⁹ Duneton, Claude, *op cit*, p 12.

leur recherche par des explications anecdotiques, parfois inventées ou improvisées, imaginaires et fantaisistes, souvent abandonnées par eux-mêmes ou contredites par d'autres "spécialistes", ou bien leurs commentaires respectifs sont accompagnés de formules du type : "semble-t-il", "paraît-il", "probablement"

Selon Maurice Rat, ces locutions constituent dans la langue française "l'un des éléments les plus pittoresques - et les plus difficiles, parfois, à bien entendre – de ce vieux parler de France qui n'est pas près de mourir", et elles sont de nature très diverse :

- les unes sont des "façons de parler" qui ont fait fortune parce qu'elles ont plu par leur caractère expressif sans qu'on puisse dire si c'est leur tour même, ou une image, ou une comparaison amorcée ou exprimée qui leur ont valu le succès ;

- une seconde catégorie d'expressions est celle des citations tirées des œuvres littéraires à caractère populaire, tels les fabliaux, les romans, les contes et les farces du moyen âge ou de la Renaissance, des fables de La Fontaine, des comédies de Molière ou des tragédies de Corneille. Ces locutions sont rarement inventées par les auteurs qui les ont mises en circulation et ont assuré leur survie, après les avoir eux-mêmes empruntées à la langue vivante, mais ceux-ci leur ont donné une forme plus heureuse et les ont illustrées par le côté anecdotique du contexte où ils les ont introduites ;

(N. n. On peut évoquer à ce chapitre des expressions connues de tous et bien souvent employées, telles que : "Revenons à nos moutons !", tirée de la *Farce de maître Patelin* ; "un abyme de science" locution lancée par Rabelais ; "Qui pendra la sonnette au chat ?" ou "se mettre sous la bannière de quelqu'un, figurant dans les poésies d'Eustache Deschamps ; "sentir la hart" mais être "le meilleur fils du monde", expressions que l'on rencontre dans une épître de Clément Marot ; "Où sont les neiges d'antan ?", le fameux refrain de la *Ballade des dames jadis*, de François Villon, etc. Pensons aussi au charme que Jacques Prévert confère aux expressions "se la couler douce", "s'en balancer", "se faire de la mousse" ou "regarder de travers" dans le merveilleux poème qui personnifie la Seine et la cathédrale Notre-Dame de Paris

- une troisième catégorie comprend celles qui ont un caractère historique ou anecdotique plus ou moins authentique. Mais là-dessus, il convient d'être prudent : que de "mots historiques" n'ont jamais été prononcés ! Que de locutions ont été "expliquées" par des anecdotes controuvées, fabriquées parfois par un ingénieux plaisantin !

"Il sied enfin de noter que l'origine de beaucoup de locutions, même quand on peut fixer l'apparition dans notre langue, se perd dans la nuit des temps et des peuples". Beaucoup d'entre elles se trouvaient déjà dans la langue latine, dans la langue grecque ancienne, aujourd'hui mortes ; et il y a entre les langues vivantes de toutes sortes, notamment entre les langues romanes, l'anglais, l'allemand, des locutions semblables ou identiques, sans qu'il y ait eu nécessairement interpénétration d'une langue à l'autre. "Les mêmes sensations, sentiments, les mêmes images – ou des sensations, des sentiments, des images analogues, marque ce fonds commun et humain de locutions... La sagesse des nations est souvent de même ordre, et des locutions pareilles ou identiques en témoignent"¹⁰

Parallèle entre le français et le roumain

Une "mise en équation", de ce point de vue, de deux langues apparentées comme le français et le roumain est censée montrer que les intenses échanges spirituels entre les deux cultures en contact suivi depuis plus de deux siècles ont eu des résultats notables dans ce domaine aussi. On comprend que la plupart des expressions idiomatiques, créées spontanément par des anonymes sous l'impulsion d'états d'esprit particuliers, ont été fixées et véhiculées au fur et à mesure au sein de leur communauté linguistique, puis par le biais des œuvres littéraires, ainsi que de la presse et des autres médias. Or, l'évolution de l'esprit public moderne en Roumanie a été amplement influencée par ces éléments de la culture française.

Il existe un nombre considérable d'expressions "savantes" ou "illustres", dirions-nous, appartenant au patrimoine spirituel de l'humanité et glanées dans les textes bibliques,

10 Rat, Maurice, Dictionnaire des locutions françaises, Larousse, 1957, pp VI-IX.

mythologiques, historiques ou littéraires et dont l'adoption en roumain s'est faite en grande partie par le biais d'autres langues et surtout du français. Ces locutions sont traduites mot à mot : on parle, par exemple, du *talon d'Achille*, du *baiser de Judas*, du *bouc émissaire*, des *calendes grecques*, de *Charybde et Sylla*, de *l'épée de Damoclès*, des *fourches caudines*, du *naud gordien*, on dit *mettre à l'index*, *les dés sont jetés*, *porter sa croix*, *se trouver sous l'égide de*, etc., etc. Notons que la plupart de ceux qui les emploient ignorent l'origine et le sens originel de ces expressions, cependant ils les emploient, sauf rares exceptions, de façon pertinente, en vertu de leur usage assez courant et qui n'est pas toujours soigné ou précieux. Aspect extrêmement important : dans chaque langue, ces expressions sont doublées d'autres, plus courantes et tout imagées, fantasmagoriques parfois. Par exemple, l'expression "aux calendes grecques", c'est-à-dire jamais, devient en français "quand les poules auront des dents" ou "à la Saint Glinglin", tandis qu'en roumain on dit "quand le cochon prendra son envol" ou "à Pâques des chevaux", ou bien "à la Saint attends".

Quant à l'immense fonds de phraséologie allusive ou analogique existant dans les deux langues, on identifie en roumain trois catégories de locutions ou expressions idiomatiques rapportées à celles du français :

a) Les calques linguistiques directs, c'est-à-dire obtenus par traduction mot à mot de la langue d'origine. A part une série de syntagmes empruntés tels quels, sans être traduits, du type *un parti pris*, *mot à mot*, *tête à tête*, *coup de foudre*, *à propos* (écrit en roumain *apropo*) et bien d'autres, voici, à titre d'exemple, une brève liste de telles locutions tout à fait ou presque identiques dans les deux langues quant à leur contenu lexical :

Qui sème le vent récolte la tempête ; *Battre le fer tant qu'il est chaud* ; *Chercher l'aiguille dans une botte (un tas) de foin (en roumain, dans un char à foin)* ; *Chien qui aboie ne mord pas* ; *S'entendre comme chien et chat* ; *Etre dans la fleur de l'âge* ; *Être alpha et oméga* ; *Être la clef et le cadenas* ; *Avoir le pain et le couteau* ; *Cousu de fil blanc* ; *Se faire l'avocat du diable* ; *Faire des avances à quelqu'un* ; *Fendre le cheveu en quatre* ; *Tiré par les cheveux* ; *Tiré à quatre épingle (en roumain, aiguilles)* ; *Laver son linge sale en famille* ; *Ne pas avoir gardé les cochons ensemble* ; *Mener une vie de chien* ; *Ménager la chèvre et le chou* ; *Mettre la main au feu pour quelqu'un* ; *Mordre l'appât* ; *Payer les pots cassés* ; *Prendre le taureau par les cornes* ; *Prendre quelqu'un sur le fait* ; *Se prendre pour le nombril du monde (se croire, en roumain)* ; *Rester les bras croisés* ; *Serrer la vis* ; *Sortir les pieds devant* ; *Tenir en échec* ; *Tirer à hue et à dia* ; *Avoir la tête ailleurs* ; *Un temps à ne pas mettre un chien dehors* ; *La voix du sang* ; *Rire au nez de quelqu'un* et beaucoup d'autres ;

b) Une deuxième catégorie comprend des expressions ou locutions inspirées et bien proches de leur modèle français, et qui sont également très nombreuses. On parle en roumain, par exemple, de *la même Marie avec un autre chapeau pour la même Jeannette coiffée autrement*, on dit *être au neuvième ciel* pour *être aux nues* ; *lancer feu et flamme* devient en roumain *tonner et fulminer* (ou bien *se faire feu et flamme*, ou *s'amener une mâchoire au ciel et l'autre à terre* ; *avoir maille à partir avec quelqu'un* est traduit par *avoir quelque chose à partager avec quelqu'un* ; *quand on n'a pas de tête il faut avoir des jambes = là où il n'y a pas de tête, malheur aux jambes* ; *s'en lécher les babines = se lécher les lèvres* ; *tourner de l'œil = donner les yeux par-dessus la tête* ; *tirer les vers du nez à quelqu'un = le tirer par la langue* ; *donner sa langue au chat = avaler sa langue* ; *ne dormir que d'un œil = dormir comme un lièvre* ; *dormir comme un loir (ou à poings fermés) = dormir bâche* ; *mettre les pieds dans les plats = marcher dans des écuelles* ; *s'en mordre les doigts = s'en mordre les mains* ; *à qui le dites-vous ? = c'est à moi que vous le dites ?* ; *tirer le diable par la queue = tirer le chat par la queue* ; *voir trente-six chandelles = voir des étoiles vertes* ; *entrer comme dans du beurre = entrer comme dans du fromage (dans le chou)* ; *passer son chemin = voir (s'occuper de) son chemin* ; *trempe à toutes les sauces = enduit de toutes les pommades* ; *tirer parti de quelque chose = tirer profit de...* ; *un grippe-sou = un gratte fromage* ; *faire du baratin = piler l'eau dans le mortier* ; *mieux vaut s'adresser à Dieu qu'à ses saints = jusqu'à Dieu, les saints vous mangent* ; *n'avoir ni feu ni lieu = n'avoir ni repas ni maison* ; *semer la zizanie = introduire (fourrer) de la zizanie* ; *dorer la pilule = sucrer la pilule* ; *avoir les deux pieds sur terre = être avec les pieds sur terre* ; *qui vivra verra = on vivra et on verra, etc.*

c) La catégorie la plus intéressante à étudier est celle des expressions nées d'expériences de vie toutes différentes d'un peuple à l'autre, événements historiques, pratiques de la vie spécifique à chacun des deux peuples, traditions et coutumes, etc., donc qui n'ont que des correspondants

analogues sur le plan de l'idée, mais des contenus linguistiques tout différents. C'est là le nœud gordien qu'un traducteur doit apprendre à trancher s'il veut réussir à transposer un texte, surtout littéraire, d'une langue base à la langue cible.

Un *Dictionnaire phraséologique français – roumain et roumain – français* a été élaboré et publié pour la première fois en Roumanie en 1981 par Elena Gorunescu, enseignante à l'Université de Bucarest. L'auteur précise dans sa préface que l'ouvrage réunit des expressions, des locutions, des gallicismes le plus souvent employés, ainsi que des expressions plus anciennes se retrouvant dans la littérature des époques passées, mais que son dictionnaire englobe également des expressions populaires et argotiques, parce que celles-ci sont de plus employées surtout en français contemporain. Dans la plupart des cas, souligne Gorunescu, on s'est ingénié à trouver les équivalents les plus exacts et, là où "cela n'était pas possible", on a fourni "l'explication de l'expression respective". Une dernière précision nous dit que ce dictionnaire présente un grand nombre de synonymies, marquant les registres stylistiques dont elles proviennent, mais "sans avoir épuisé, bien sûr, la richesse lexicale des deux langues"¹¹.

Les locutions contrastantes quant à leur structure ou à leur contenu linguistique sont peut-être les plus incitantes, lorsqu'il s'agit de chercher à trouver leur origine dans l'histoire des deux langues, voire d'en préciser le sens plein et sans équivoque, et surtout de les mettre en correspondance adéquate et pertinente, autrement dit de les "traduire" correctement d'une langue à l'autre. À ce chapitre, on peut distinguer, en grand, trois situations, respectivement trois catégories de locutions, sans que l'on puisse les répartir ou les classer, dans tous les cas, selon un critère exact.

Il y a d'abord les expressions inspirées par des événements de l'histoire de chaque communauté linguistique, telles que : *éternuer dans le son*, expression citée plus haut qui évoque l'emploi de la guillotine pour l'exécution des condamnés en France et que l'on ne saurait rendre en roumain que par la formule *être décapité* ; *un coup de Jarnac*, syntagme à traduire simplement par *un coup perfide*, un *coup de Trafalgar*, à expliquer par l'idée de grand désastre guerrier. Inversement, des expressions roumaines comme *s'allumer de la paille sur la tête* (évoquant une habitude des gens de naguère qui, persécutés par les grands du jour, signalaient leur présence dans la foule réunie devant un gouverneur censé rendre justice en se coiffant d'un rouleau en jonc allumé au bout, ce qui leur coûtait par la suite de graves ennuis) qui n'a pas de correspondant aussi imagé en français. Nous avons commenté plus haut la locution *couper le nez de quelqu'un* (rappelant la punition infligée par les princes régnants à ceux qui osaient les affronter), à traduire en français par le syntagme *rabaisser le caquet*.

D'autres expressions sont liées à des faits de vie, traditions et coutumes propres à chacune des deux nations, ou bien, tout en s'inspirant de faits identiques ou analogues, sont vécues, imaginées et formulées différemment : *coiffer Sainte Catherine* se traduit en roumain par l'expression toute commune *rester vieille fille* ; faire bonne chère n'a pour équivalent que *bien manger* ; *tenir le haut du pavé* se dit en roumain *avoir une situation privilégiée* ; *avoir pignon sur rue* = *être bien situé, riche* ; *parler français comme une vache espagnole* (en réalité une basque ou une servante, une "vace") = *parler très mal le français* ; *mentir comme un arracheur de dents* = *mentir à glacer les eaux* ; *rire jaune* = *rire à contre cœur, sans en avoir envie* ; *arriver sur la paille* = *arriver (être réduit) à la bêche en bois* ; *mener grand train* = *vivre sur grand pied* ; *se mêler de ses affaires* = *ne pas se mêler là où sa marmite ne bout pas* ; *loin de la coupe aux lèvres* = *la levrette est loin du lièvre* ; *brûler ses vaisseaux* = *couper la branche sous ses pieds* ; *se mesurer à son aune* = *connaître la longueur de son nez* ; *en venir aux mains* = *s'attraper par les cheveux* ; *garder une poire pour la soif* = *garder de l'argent blanc pour des journées noires* ; *une autre paire de manches* = *un autre plat de poisson ou une autre oie dans une autre besace* ; *s'en battre l'œil* (vulgaire) = *avoir mal au coude* (coude pour éviter le mot *cul*) ; *joindre les deux bouts de l'année* = *la sortir au bout* (se débrouiller) ; *se la couler douce* = *la mener bien* ;

¹¹ Gorunescu, Elena, *Dictionar frazeologic francez român si român-francez*, Ed Stiintifica si enciclopedica, Bucuresti, 1981, p 5.

ne pas être dans son assiette = ne pas avoir ses bœufs (ses cochons) à la maison ; le jeu n'en vaut pas la chandelle = la tare est plus grande que l'oka (unité de mesure pour la capacité), pour des prunes = pour les fleurs du pommier ; tirer à la courte paille = tirer au sort ; qui se sent morveux se mouche = il sent la mouche sur son bonnet ; faire la grasse matinée = dormir jusqu'à midi ; chercher midi à quatorze heures = chercher nœud dans le jonc ; jouer son va-tout = jouer le tout sur une carte ; jouer à pile ou face = jouer à tête ou aigle ; aller de mal en pis = tomber du lac dans le puits ; à bon vin point d'enseigne = le bon cheval se vend à l'écurie ; chat échaudé craint l'eau froide = qui s'est brûlé avec la soupe souffle sur le yaourt ; qui trop embrasse mal étreint = qui court après deux lièvres n'en attrape aucun ; il n'y a pire eau que l'eau qui dort = le chat doux griffe méchamment ; faire feu de tout bois = se débrouiller à merveille, etc.

Les expressions imaginaires, fantasmagoriques, métaphoriques dans la plupart des cas, équivalentes quant au sens, sont les plus éloignées, d'une langue à l'autre, selon la fantaisie de ceux qui les ont inventées. (Notons que tous les couples de locutions équivalentes ne sont pas aussi fantaisistes dans les deux langues). L'une des plus "spectaculaires" peut-être, qui veut dire sentir une douleur aiguë au moment d'un choc violent, est en français *voir trente-six chandelles* (comme si quelqu'un avait et eu le temps ou l'idée de les compter avec précision !) a pour correspondant en roumain *voir des étoiles vertes* ; l'expression roumaine *voir des chevaux verts sur les murs*, toute imagée mais élocubrante, n'a pour correspondant français que *conter sornettes* ; *se mettre en quatre* se traduit en roumain par *faire le diable en quatre* ; *faire la pluie et le beau temps* = *couper et pendre* ; *qui se ressemble s'assemble*, traduite à présent mot à mot, double une locution populaire qui dit *il a tonné et les a rassemblés* ; *mener quelqu'un en bateau* = *le prendre dans la charrette* ou bien *mener avec le luth* ; *enfiler des perles (ou peigner la girafe, ou labourer le rivage de la mer)* = *couper des feuilles pour les chiens* ; *faucher l'herbe sous les pas de quelqu'un* = *lui couper le macaroni* ; *prendre son courage à deux mains* = *prendre son cœur aux dents* ; *bâtir des châteaux en Espagne* = *vendre la peau de l'ours du bois* ; *être dans le pétrin* = *être en grand embarras* ; *avoir un coup dans l'aile* = *marcher sur quatre sentiers* ; *jeter feu et flamme* = *tonner et fulminer (se faire feu et flamme, s'amener une mâchoire au ciel et l'autre à terre)* ; *rentrer bredouille* = *rentrer la queue entre les jambes* ; *remuer ciel et terre* = *se faire canot et pont* ; *promettre monts et merveilles* = *promettre la mer avec le sel* ; *avoir la puce à l'oreille* = *avoir une carotte (au derrière)* ; *quand les poules auront des dents* = *quand le cochon volera* ; *avoir les yeux plus gros que le ventre* = *s'étendre au-delà de son édredon* ; *un vent à écorner les bœufs* = *un vent à vous soulever de terre*.

Il y a, enfin, une série de locutions françaises basées sur des jeux de sonorités et sans valeur lexicale assez nette, ce qui les rend pratiquement intraduisibles en roumain, sauf si l'on s'ingénie à les adapter en s'inspirant de tels procédés, mais les résultats ne seraient guère des équivalents du modèle. On peut citer à ce chapitre des exclamations comme *Tu parles, Charles !* ; *Fonce Alphonse !* ; *Tout juste, Auguste !* ; *À la tienne, Étienne !* ; *Un peu, mon neveu !* ; *Tu l'as dit, bouffi !*, etc., ou bien des syntagmes verbaux construits avec aller et des noms de lieux réels ou inventés : *aller à Angoulême* = avaler ; *aller à Cachan* = se cacher ; *en Cornouailles* = être cocu ; *à Cracovie* = mentir ; *à Crevant* = crever ; *à Montretout* = se déshabiller ; *à Niort* = nier ; *à Pampelune* = dans la lune (très loin) ; *à Rouen* = n'obtenir rien ; *à Versailles* = culbuter, se renverser.

UN BOTANISTE ORLÉANAIS AUGUSTE FRANÇOIS CÉSAR PROUVENÇAL DE SAINT-HILAIRE 1779 - 1853¹

Christian Froissart

RÉSUMÉ

Auguste de Saint-Hilaire est un botaniste orléanais du début du 19^e siècle. Embarqué en 1816 au Brésil, avec l'ambassade du Duc de Luxembourg, il y restera 6 ans pour herboriser dans les provinces du sud. C'est un des premiers botanistes européens à avoir fait une étude approfondie de la flore brésilienne. Malheureusement, la publication de ses travaux, ralentie par une maladie nerveuse, fut devancée par les membres de l'expédition de Carl von Martius avec Flora brasiliensis. Outre la description des 7 000 espèces de plantes rapportées, ses écrits abondants traitent aussi des pratiques agricoles, de l'organisation sociale et des mœurs et coutumes des peuplades rencontrées pendant son périple. Un site internet Franco-Brazilien est dédié à la mise en ligne de son herbier et carnets de voyage.



Quand Jeanne, La Pucelle, quitta Orléans en 1429, elle fit don de son chapeau à Jeanne Boucher qui l'avait hébergée pendant les 10 jours qu'elle y séjourna et avec laquelle elle s'était prise d'amitié. Conservée dans la famille Boucher, la précieuse relique quitta Orléans au grès des mariages et nominations des descendants jusqu'à ce que l'oratorien Paul Metezeau, beau-frère d'une descendante des Boucher en hérite par acte authentique et la confie en 1631 à l'Oratoire d'Orléans. Elle y fut soigneusement gardée. Cependant en 1791, les Oratoriens, inquiets de l'anticléricalisme ambiant et de la tournure que prenaient les événements post révolutionnaires, jugèrent plus sage d'en confier le soin à Madame de Saint-Hilaire dont la piété légendaire et l'hôtel particulier de la rue Notre Dame de Recouvrance offraient plus de garanties de sécurité qu'une congrégation de réfractaires menacés. Nul ne sait comment le secret fut éventé, mais toujours est-il qu'un an plus tard, une troupe de soudards avinés vint réclamer la relique à Madame de Saint-Hilaire, menaçant de s'en prendre à sa vie et à celle de ses enfants si elle ne s'exécutait pas. Un bûcher fut allumé au milieu de la cour de l'hôtel et sur l'air de " Ah ça ira " le chapeau connut le même supplice que sa propriétaire initiale, 361 ans plus tôt. Le jeune Augustin âgé de 13 ans à peine assista-t-il à cet épisode qu'il n'a jamais relaté lui-même ?

Assez éloignée de notre sujet, cette anecdote est cependant riche d'enseignements concernant l'époque, le contexte et le milieu familial, qui sont autant de facteurs déterminants dans le cours de la vie de notre héros.

¹ Conférence présentée le 20 septembre 2014 à Tours à la rencontre des Académies de la Région Centre organisée par l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Touraine.

L'époque : le siècle des lumières vacille dans le brasier de la révolution avant de sombrer dans les ténèbres du chaos de la terreur dont cet événement peut être vu comme un des prémices. Cette période est marquée par l'agitation politique et sociale : pendant les 74 années de son existence, de l'Ancien Régime au Second Empire, Augustin de Saint-Hilaire traversera 9 régimes différents. Embarqué comme un fétu de paille dans ce tourbillon de l'histoire, il en subira les conséquences, néfastes pour certaines, beaucoup plus favorables pour d'autres comme nous le verrons bientôt.

Le milieu familial : Habiter un hôtel particulier entre la Loire et le centre historique d'Orléans, faire montre d'une piété exemplaire au point d'être digne d'accueillir et de protéger de Saintes Reliques, porter un nom prestigieux... Ce sont là les marques d'une famille appartenant à la meilleure société orléanaise. Le père, Augustin François César Prouvensal de Saint-Hilaire est officier d'artillerie, fils d'officier de marine. La mère, Anne Antoinette Jogues de Guéderville fait partie des plus grosses fortunes orléanaises. La raffinerie de sucre Jogues qui jouxte l'hôtel particulier où eut lieu l'autodafé du chapeau affiche, de "marbre dur", "un front audacieux" sur la rue Notre Dame de Recouvrance.



La raffinerie de sucre Jogues

Le sucre des Antilles, tiré de la canne (*Saccharum officinarum* L.) traversait la mer sous forme de jus plus ou moins concentré : le vesou. À Nantes, les barriques de vesou changeaient d'embarcation pour remonter la Loire jusqu'à Orléans où elles prenaient la route pour être raffinées dans la région parisienne.

En 1653, un Anversois, M. Van de Berghe (Orléanisé rapidement en Vandebèrghe) pressentant qu'il y avait un intérêt économique certain à ne pas charroyer de l'eau jusqu'à Paris, fonda la première raffinerie de sucre d'Orléans, divisant ainsi par 3 le volume à transporter. De plus, grâce aux procédés de raffinage mis au point par les Bataves et importés par M. Vandebèrghe, le sucre orléanais d'une blancheur parfaite répondait aux goûts parisiens de cette époque.

Cette industrie fit la richesse d'Orléans pendant le 18^e siècle puis s'éteignit brutalement avec la perte des colonies et le blocus, favorisant le développement du sucre de betterave. Des 35 raffineries orléanaises, une seule survécant jusqu'en 1835. Il y a plusieurs liens de parenté entre les familles Jogues, Vandebèrghe et Saint-Hilaire, notamment par la grand-mère d'Augustin, Elisabeth Massau de la Borde. Outre ses fonctions de capitaine d'artillerie, Augustin François est ancien capitaine de vaisseau de la Compagnie des Indes et "négociant raffineur", ce qui ne semble pas être cause de dérogeance (il comparaitra personnellement à l'assemblée de la noblesse du bailliage d'Orléans).

Le contexte : même si à cette époque, les liens affectifs parents enfants n'avaient pas la force qu'ils connaissent aujourd'hui, l'épisode du chapeau dut être traumatisant pour les parents d'Auguste qui n'eurent cesse d'éloigner leur chéri des désordres qui le menaçaient s'il restait en France. Destiné à succéder à son père à la tête de la raffinerie, il lui fallait aussi acquérir les savoirs commerciaux et techniques du métier auquel sa naissance le destinait. Aussi après des humanités à Solesmes, il est envoyé chez un oncle à Hambourg pour poursuivre ses études. Il y apprend bien sur l'allemand, ce qui lui permettra de se délecter des œuvres de Goethe (*Versuch die Metamorphose der Pflanzen zu erklären* publié en 1790, fait l'admiration du jeune Auguste. Il reprendra les théories avancées par Goethe dans ses travaux sur la formation des fleurs de réséda, objet de plusieurs communications à

l'Académie d'Orléans en 1833). D'autres biographies mentionnent un séjour dans le Holstein au lieu d'Hambourg et pour une troisième encore, en Hollande. C'est pendant cet exil qu'il prit l'initiative de correspondre avec Madame de Genlis pour qui il éprouvait une profonde admiration. Celle-ci l'encouragea vivement à poursuivre son penchant "pour les travaux les plus élevés de l'intelligence".

L'Entrée dans la vie active : il revient à Orléans vers 1800. On peut supposer qu'il s'y occupe de la sucrerie maternelle bien qu'aucune trace ne confirme l'hypothèse de cette activité. Par contre, il est membre actif de la "Société des sciences physiques, médicales et d'agriculture d'Orléans", nom de refondation de l'Académie d'Orléans. Plusieurs communications attestent de sa participation régulière à cette assemblée, à laquelle il sera fidèle jusqu'à la fin de sa vie. Pour ne citer que ses premières interventions :

- 1810 : "*Notice sur 70 espèces de plantes phanérogames trouvées dans le Loiret*". La charge de la sucrerie lui laisse apparemment le loisir d'herboriser. Il s'y adonne avec son beau-frère, Auguste Aimable Dutour de Salvert, lui-même botaniste, petit fils d'Étienne Dutour, savant Riomais qui correspondit avec l'abbé Nollet et Buffon. Ses outils : la flore orléanaise de l'abbé Dubois et la flore française de Lamarck complétée par Candolle. Sa première communication : 70 sujets de la flore locale, absents de la flore Dubois.

- 1810 : "*Réponse aux reproches que les gens du monde font à l'étude de la botanique*". C'est un vibrant éloge aux botanistes de tout poil qu'ils soient taxinomistes (Linné), phylogénistes (il ne cite nommément que le Créateur), médecins (Théophraste et Dioscoride), explorateurs (Dombey, Commerçon, le Père d'Incarville..) ou "Agriculteurs botanistes" (Thouin, Petit Thouars). Se gaussant d'abord de la mode que l'intérêt de Rousseau pour cette discipline avait suscité, il décrit l'importance des travaux visant à comprendre l'organisation naturelle, à disposer d'une dénomination universelle des végétaux, ponctués de passages bucoliques tel celui décrivant deux botanistes herborisant de concert, liés par une émulation complice ou encore, le botaniste en fin de vie, revivant les meilleurs moments de son existence en parcourant son herbier :

Ses yeux se remplissent de larmes, les souvenirs font renaître l'espérance dans son âme. Pourquoi ne connaîtrait-il plus le bonheur qu'il a déjà goûté ? À cette idée, son courage se ranime ; il va loin des villes étudier la nature ; il observe les plantes ; il en cultive quelques-unes, celles qui peuvent encore le rendre utile à ses semblables ; et tous les jours, il rend grâce à une science qui a des charmes pour l'enfance et qui sait embellir les instants de la vieillesse

Plusieurs passages de ce texte parlent aussi de lointains voyages ; Humboldt est cité lors de la description d'une flore tropicale paradisiaque où orchidées et lianes s'entrelacent dans un exubérant fatras. Est-ce l'expression d'un souhait, une vision prémonitoire ?

L'activité de la raffinerie ayant probablement cessé entre 1805 et 1815, Auguste de Saint-Hilaire se rend à Paris où l'attend un poste prestigieux d'Auditeur au Conseil d'État (d'après la biographie de Ferdinand Hoffer). Contraint par obligation familiale, d'accepter cette fonction qui l'ennuie considérablement, il passe par le Jardin des Plantes (la gare d'Austerlitz n'existait pourtant pas encore) et tombe en arrêt devant une fleur de tussilage, à peine éclos. C'est une révélation : il est fait pour être botaniste et renonce alors définitivement au Conseil d'État.

Ses publications tant pour l'Académie d'Orléans que pour les Annales et Mémoires du Muséum prennent alors un tour nettement plus scientifique : 1811 "*Le genre Hyacinthus*"; 1811 "*Le genre Tragus*"; 1812 "*Description d'une espèce de Scirpus trouvée en Sologne*"; 1813 "*Questions de Physiologie végétale. Affinités botaniques*" extrait de ses travaux sur "*L'histoire complète des pistils et des fruits des plantes*

de la France" qu'il avait entrepris puis finalement abandonné en découvrant le temps qu'il aurait dû y consacrer pour l'achever.

C'est à cette époque qu'il tisse de liens étroits avec Antoine-Laurent de Jussieu et Joseph-Philippe-François Deleuze, naturalistes au Muséum.



*Le roi Jean VI de Portugal
par Jean-Baptiste Debret.*

Heureusement, le souverain portugais Jean VI, réfugié au Brésil eut l'idée d'annexer la Guyane, pourtant consentie à la France par le traité de Badajoz en 1801. Une ambassade est dépêchée pour remettre les choses en ordre. Elle est confiée au Duc de Luxembourg. Ce dernier aurait proposé à Auguste de Saint-Hilaire de l'accompagner (selon Hoffer). Au contraire, pour Lorelei Kury qui mentionne largement le voyage de Saint-Hilaire au Brésil dans "*Histoire naturelle et Voyages scientifiques*", cette participation fut appuyée par plusieurs lettres élogieuses de ses amis professeurs au Muséum au ministre chargé de l'expédition. Il doit lui-même justifier sa présence par un courrier à un ami bien placé en faisant valoir les avantages économiques qui pourraient ressortir de sa mission : implantation de plantes brésiliennes utiles en Guyane (tinctoriales en particulier) ou échange de plantes entre le sud du Brésil et la France méridionale dont les climats sont proches.

Le départ a lieu le 1er avril 1816 et l'arrivée à Rio de Janeiro le 31 mai de la même année. Outre le Duc de Luxembourg et Auguste de Saint-Hilaire, le Comte de Charles de Clarac, savant et archéologue fait partie de l'expédition pour y tenir le rôle d'illustrateur. L'ambassade fut rapide et couronnée de succès. Le Duc eut le plaisir de retrouver une de ses sœurs, la Duchesse de Cadaval (maison Bragance), mariée à Lisbonne avant l'immigration. Il regagna Paris avant la fin de l'année (Michaud, *Biographie des hommes vivants* : ou, *Histoire par ordre alphabétique* 1818, tome 4 page 266). Le Comte de Clarac rejoignit la France deux ans plus tard en passant par la Guyane et les Antilles. Ses illustrations de la forêt brésilienne furent complétées à l'occasion d'un séjour dans les serres du château du prince Maximilian zu Wied-Neuwied et présentées au salon de 1819.

Saint-Hilaire resta quant à lui six années entières au Brésil. Mais avant d'aborder son périple, peut-être serait-il intéressant d'avoir une idée de la connaissance qu'avait l'occident de la flore brésilienne.

Découverte de la flore brésilienne par Les Européens : même si Christophe Colomb avait eu le trait de génie en 1493 d'introduire la canne à sucre aux Antilles, les navigateurs sont rarement de bons botanistes. Aussi n'avons-nous pas grand chose à apprendre des récits d'Amerigo Vespucci, de Jean de Léry ou de Hans Staden, pas plus que des célèbres illustrations de Théodore de Bry qui jamais ne traversa l'Atlantique. Dans les "*Singularitez de la France Antartique*" le père André Thevet avait décrit très approximativement quelques plantes brésiliennes : ananas, arachide, Manioc, Noix de Cajou et surtout le Petun (Le tabac qu'il cultiva ensuite dans son jardin angevin et dont Jean Nicot, ambassadeur de France au Portugal lui usurpa la paternité. Linné le consola en nommant

une *Thevetia*, une Apocynacée à fleur jaune, bien plus toxique encore). Quelques descriptions botaniques et usages sanitaires figuraient aussi dans les courriers des Jésuites tels que ceux des pères Joseph de Anchieta ou Manuel Da Nobrega.



Une illustration de la forêt brésilienne par le Comte de Clarac

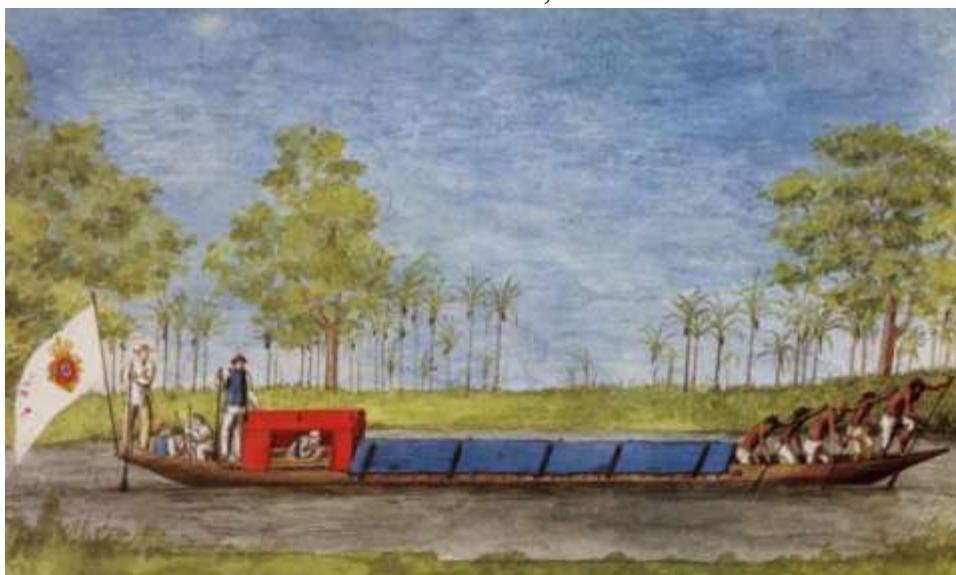
Il faut attendre le XVII^e siècle et les Hollandais pour disposer de travaux plus scientifiques. On trouve chez Wilhelm Piso, "*Historia naturalis Brasiliae* (1648)" des descriptions assez précises de plusieurs plantes et de leur usage tel que l'Ipécacuanha, le Jaboradi ou encore le rocou comme teinture corporelle (*Bixa orellana* qu'il nomme Lanipapa pomo). L'ouvrage est complété ultérieurement avec la collaboration de George Marcgraf sous le titre de "*Inde Utriusque Re Naturali et Medica* (1658)"

Le véritable premier travail sur la flore et la faune brésiliennes fut réalisé par un portugais né au Brésil, Alexandre Rodrigues Ferreira. Inquiète de voir la rentabilité de sa colonie chuter (les réserves d'or alluvionnaire sont alors presque épuisées) la Reine Marie 1^{re} organise une expédition scientifique qu'elle confie à un jeune naturaliste du musée Royale de Ajuda, membre correspondant de l'Académie des sciences de Lisbonne. Elle l'intitule "*Voyage philosophique à travers les capitaineries du Grão-Pará, Rio Negro, Mato Grosso et Cuiabá*". La définition de la mission est large : rapporter le plus d'informations possible non seulement sur la faune et la flore mais aussi sur les mœurs, les outillages, les situations politiques et sur tout ce qui pourrait-être valorisé dans les

capitaineries visitées. Pourtant cet énorme travail resta pratiquement inconnu aussi bien au Portugal que dans le reste de l'Europe et il est peu probable qu'Auguste de Saint-Hilaire l'ait eu entre les mains avant son départ.

Par contre pratiquement tous les "tours du monde scientifiques", qu'il s'agisse de ceux de Bougainville, Cook, Baudin, La Pérouse, Matthew Flinders étaient passés par le Brésil et que la flore côtière de la Guyane à Porto Alegre n'était pas totalement inconnue des botanistes européens. L'itinéraire brésilien de Saint-Hilaire : voici en l'état le résumé qu'en fait Alfred Moquin-Tandon dans sa Biographie universelle Ancienne et Moderne.

"Auguste de St-Hilaire a visité les provinces de Rio de Janeiro, de Minas-Geraes, de Espirito-Santo, Goyaz. St-Paul, Ste-Catherine et les anciennes missions du Paraguay sur la rive gauche de l'Uruguay. Il parcourut d'abord les environs de la capitale du Brésil et fit une excursion sur les bords du Parahiba, à une trentaine de lieues de cette ville. Il voyagea pendant quinze mois dans la province de Minas-Geraes et en visita la partie appelée Sertao (le désert), ainsi que le rio de San-Francisco et le district des Diamants; il resta un mois au chef-lieu Tijuco et revint à Rio de



Viagem Philosophica (voyage philosophique) de Alexandre Rodrigues Ferreira

Janeiro en mars 1817, par Sabara, Villa-Rica et San-Joaô del Rey. Il fit ensuite deux autres voyages, l'un de Rio de Janeiro à la province de Espirito-Santo et au Rio-Doce, l'autre dans la province de Goyaz, visita la serra Negra (l'un des points du Brésil méridional où l'un trouve le plus grand nombre de plantes), Paracatu, Os-Arependidos, Villa-Boa, capitale de

Goyaz, la serra Dorado et le rio Claro. De là Auguste de St-Hilaire revint par la province de St-Paul, Sorocaba et Curitiba. Il descendit la serra de Paranagua et entra dans la province de Ste-Catherine. Il explora l'île de ce nom, Garupava, Laguna, Torres et la rivière d'Ararangua, limite de la province de Grandedo-Sul, vers la ville de Rio-Grande, qu'il quitta le 19 septembre pour visiter les positions espagnoles, dans lesquelles il entra bientôt. Il arriva à Montevideo et partit de cette ville pour se rendre à l'embouchure du Rio-Negro. Dans ce dernier voyage notre infatigable botaniste recueillit environ cinq cents espèces de plantes. Arrivé à Belém, ses excursions devinrent plus pénibles. Il passa treize jours dans un désert, où il ne trouva ni habitations, ni chemins, ni traces d'hommes ; désert peuplé par de nombreux jaguars et d'immenses troupeaux de cerfs, de chevaux sauvages et d'autruches. La pluie tombait en abondance. St-Hilaire n'avait d'autre abri que sa charrette. Ce fut dans ce désert, sur les bords du ruisseau de Santa-Anna qu'il faillit périr avec deux hommes, ses compagnons, pour avoir mangé du miel empoisonné, produit par la guêpe Lecheguana Polistes Lecheguana. Quelques cuillerées de ce miel lui occasionnèrent une sorte de délire, avec toutes les angoisses de la mort. St-Hilaire passa de ce désert dans la province des

Missions, qu'il parcourut sur divers points. Il traversa la serra de San-Navier et se retrouva bientôt dans la province de Rio-Grande. Arrivé dans la ville de Rio-Pardo, il s'embarqua sur le Jacuy et après quelques jours de navigation, il était à Porto-Allegro. Il s'embarqua ensuite pour Rio-Grande, et de là pour Rio de Janeiro. Obligé d'aller chercher à St-Paul les collections qu'il y avait laissées, il traversa la province des Mines, visitant sur la route le pic de Tapagayo, sur lequel personne, même du pays, n'était monté depuis un grand nombre d'années, et en herborisant sur la grande chaîne horizontale ou la Mantiqueira. En juin 1822. Auguste de Saint-Hilaire s'embarqua pour la France, chargé de collections nombreuses de quadrupèdes, d'oiseaux, de reptiles, d'insectes, mais surtout de plantes. Il rapporta aussi une certaine quantité de minéraux. Le nombre de ses plantes s'élève à sept mille espèces environ. La plupart ont été analysées sur les lieux mêmes, et tout ce qui concerne leur port, leurs couleurs, leurs odeurs, a été noté avec beaucoup de soin."

Cet excellent résumé mérite toutefois quelques compléments :

L'inventaire officiel de ses collections brésiliennes de Saint-Hilaire fournit des chiffres plus précis : - "2005 espèces d'oiseaux, 16 000 insectes, 129 quadrupèdes, 35 reptiles, des poissons, des minéraux et 7 608 plantes" qui ont été donnés de son vivant au Muséum d'histoire naturelle de Paris. (l'herbier légué à Orléans ne comprend que des espèces du Loiret, collectées avant son voyage au Brésil).

- Le Maté : cette plante était utilisée avant l'arrivée des Européens par les Indiens Guaranis au Paraguay qui en faisaient un breuvage tonique, mais en consommaient également les feuilles entières mâchées ou réduites en poudre et prisées. Les Jésuites promurent la culture du maté après avoir découvert la façon d'en faire germer les graines : l'ingestion par les toucans. Les populations brésiliennes voisines avaient bien essayé de produire du maté avec les feuilles d'un arbuste qui leur paraissait identique, sans résultat satisfaisant. Saint-Hilaire fit une étude précise des sujets brésiliens et paraguayens sans constater de différence. Il les classa dans le genre *Ilex* (Houx) avec l'épithète "paraguayensis" désignant le lieu où il était le plus abondant. L'identité des plantes brésiliennes et Guaranis étant certaine, les différences ne pouvaient provenir que des modes de préparation, ce qui fut établi par la suite.



Cet exemple d'apparence anodine est éloquent. S'il existe une rue Saint-Hilaire à Paris, elle est consacrée à Etienne Geoffroy et la rue Auguste de Saint-Hilaire à Orléans serpente timidement entre le Faubourg Saint –Vincent et le



parc Archimède. Mais il en va bien autrement au Brésil où le timbre de 1.20 réal est à l'effigie de Saint-Hilaire, où un site internet vient d'être créé pour son herbier "virtuel", et où son buste en bronze trône au centre du jardin botanique de Rio. Notre confrère orléanais, Claude Hartmann, dans un article du Journal de Botanique (49 :3-8(2010)) raconte que quand le cimetière Saint-Jean, où Auguste de Saint-Hilaire avait été inhumé fut démantelé pour faire place à l'immobilier, sa dépouille fut jetée dans la fosse commune alors que le Brésil avait souhaité qu'elle soit placée dans le Panthéon National à Rio-de-Janeiro.

Ce n'est pas l'effet du hasard. Comme il le fit pour le maté, par des conseils avisés, concernant les pratiques agricoles ou les plantes qui pouvaient être mises en valeur pour tel ou tel

usage, dispensés tout au cours de son périple, Saint-Hilaire à su se faire aimer des populations autochtones qui en ont conservé un souvenir reconnaissant.

Retour en France : une fois en France Saint-Hilaire se consacre à la mise au net de ses travaux, récits de voyage, herbiers...

Perturbé par une maladie nerveuse qui le contraint à s'interrompre fréquemment, il partage son temps entre La Sologne et Orléans, Montpellier où il part se reposer pendant de longues périodes et Paris où la Faculté des sciences, le Muséum et l'Académie des Sciences occupent une part importante de son énergie. Il est successeur de Lamarck à l'Académie des Sciences en 1830 (il était membre correspondant depuis 1819) et en prendra la présidence en 1835. À l'issue d'une vie bien remplie, Auguste de Saint-Hilaire meurt le 30 septembre 1853 d'une crise d'apoplexie. Il rentrait d'une promenade dans sa propriété de la Turpinière, près de Sennely. Saura-t-on jamais quel végétal embellit les derniers "instants de sa vieillesse" ?

Malgré la maladie et de multiples activités, sa production écrite est considérable. Voici la liste de ses ouvrages, probablement incomplète :

Botanique :

Mémoire sur les plantes auxquelles on attribue un placenta central et revue de dix familles auxquelles ces plantes appartiennent (mém. muséum. 1815, 1818 et 1837)

Mémoire sur le sauragesia, les Violacées et les Frankéniées (mém. mus., t. 3. 2 213. 1817)

Mémoire sur la nouvelle famille des Vochysiacées (mém. mus., 1. 6, p. 253, 269, 1820)

Histoire des plantes les plus remarquables du Brésil et du Paraguay. A. Belin (Paris 1824)

Mémoire sur le gynobase considéré dans les plantes polypétales(mém. mus., t. 1“ p. 89. 1824 p. 34, 1827)

Mémoire sur la série linéaire des plantes polypétales 64 famille (mém. mus., t. 14. p. 120. 1827)

Plantes usuelles des Brésiliens. Grimbert (Paris 1828)

Mémoires sur la famille des Résédacées (Ann. soc. Orléans, t. 13, p. 157, 1834)

Sur la famille des polygalées (avec A Moquin-Tandon) 1832 Académie d'Orléans

Mémoire sur la famille des Capparidées (Se. nat., t. 20. p. 318, 1830)

Mémoire sur les Cucurbitacées du Brésil, 1831, Mémoire sur les Fougères du Brésil. 1832; Réflexions sur la symétrie des fleurs, 1833 ; ces trois derniers ouvrages restés inédits.

Leçons de botanique, comprenant principalement la morphologie végétale (P.J.Loos Paris; 1 vol. in-8°1840)

Son grand ouvrage sur la flore du Brésil *Flora Brasiliæ meridionalis ou histoire et description de toutes les plantes qui croissent dans les différentes provinces du Brésil*, (3 vol in-fol. et in-4°. Paris. 1820 à 1830) a été publié en commun avec A. de Jussieu et J. Cambessèdes.

Agriculture :

Mémoire sur le système d'agriculture adopté par les Brésiliens et les résultats qu'il a eus dans la province de Minas-Geraes (Mém. mus.. t. 14, p. 86, 1827)

Histoire de l'indigo, depuis l'origine des temps historiques jusqu'à l'année 1833 (Mém. soc. Orléans, t. I, p. 41, 1837).

Agriculture et élevage du bétail dans le Campos Geraes (Paris 1847 2 vol. in 8)

Récits de ses voyages :

Aperçu d'un voyage dans l'intérieur du Brésil, la province Cisplatine et les missions du Paraguay (mém. mus., t. 9. p. 307, 1823)

Voyage dans la province de Rio de Janeiro et Minas-Geraës, (2 vol. in-8°, Paris. 1830)

Voyage dans le district des Diamants et sur le littoral du Brésil, (2 vol. in-8°. Paris. 1833)

Voyage aux sources de San-Francisco et dans la province de Goyaz, (2 vol. in-8°, Paris. 1847-1848)

Saint-Hilaire et moi :



C'est à "l'internationale des Salvia" que je dois mes premières rencontres avec Augustin de Saint-Hilaire. C'est ainsi que j'appelle les groupes d'amateurs qui se constituent sur internet autour d'un genre de plante donné et qui échangent sans frontière, images, bribes de savoir et taxons. J'essayais à l'époque de bâtir une collection suffisante sur ce genre pour compléter la monographie que j'envisageais de lui consacrer. À l'affût de nouveautés, je ne ménageais pas ma participation. Après avoir remis les bons noms sur quelques plantes, ma réputation était faite et je ne tardais pas à recevoir quantité d'échantillons en peine d'appellation. Ce fut le cas d'une jolie Salvia monocarpique rouge, proche de *S. coccinea*, rapportée par un membre du groupe d'une excursion dans les environs de Rio de Janeiro. Suivant scrupuleusement les clés léguées par quelque prédécesseur avisé (Carl Epling en l'occurrence) j'arrivais assez facilement sur *Salvia subrotunda* A. St.-Hil. ex Benth. Ce nom d'auteur aurait pourtant dû m'être familier car il est également associé à la très cultivée *Salvia guaranitica*, mais le A étant souvent éliminé, j'avais machinalement pensé à Etienne Geoffroy sans

m'interroger plus, ne connaissant même pas à cette époque l'existence d'Auguste. Une autre demande émanant d'une Italienne dont j'appréciais l'anglais approximatif qui chantait bon la Méditerranée me mena aussi assez rapidement à la seule Salvia à fleurs rouges de la section *angulatae*, *S. arenaria* A. St.-Hil. ex Benth. Heureusement, quelques panneaux explicatifs attachés aux grilles de la mairie d'Orléans rappelaient aux riverains que notre belle ville ne manquait pas de grands hommes. Augustin de Saint-Hilaire était l'un d'eux et le lien se fit alors avec les deux Salvia précitées.

La lecture (partielle) de ses récits de voyage acheva de me séduire. Même si les sujets qu'elle traite sont passionnants, la prose des botanistes est rarement agréable à lire. Aussi est-ce avec une certaine réticence que j'abordais le tome que j'avais pu télécharger du *Voyage dans la province de Rio de Janeiro et Minas-Geraes*. En dépit des difficultés causées par la lecture sur écran, cette découverte fut passionnante. Saint-Hilaire ayant eu la sagesse de regrouper ses descriptions botaniques dans des ouvrages



séparés, ses récits de voyage ne donnent que très exceptionnellement des descriptions de végétaux. Le style est vif et chaque ligne apporte son tribut de renseignements sur l'organisation administrative et sociale de la région visitée, les modes de vie des habitants, les pratiques agricoles, culinaires... Par moment Saint-Hilaire assène des jugements péremptoires à la manière des

hobereaux : "Ses habitants sont, pour la plupart, des hommes de couleur peu riches et sans éducation. Ils ont quelque chose de la rusticité grossière qui caractérise trop souvent nos paysans français". L'instant d'après l'homme refait surface, embrasé par la reconnaissance de l'autre, habité de respect, de compassion : "Mais ils sont bons, affectueux, hospitaliers, généreux, ennemis des querelles et se prêtent sans difficultés à faire les dépenses nécessaires pour l'utilité publique." La description des "Macunis" de leur difficulté à s'intégrer dans l'avenir : "Condamnés à une sorte d'enfance perpétuelle, les Indiens se sont trouvés trop souvent sans appui, à la merci de notre barbare supériorité et des nations entières ont disparu devant les hommes de notre race. ... Il faudrait aux Indiens des tuteurs intègres et vigilants...."
C'était il y a bientôt deux siècles....

CHARLES SADRON :

UN REMARQUABLE SCIENTIFIQUE DU XX^e SIÈCLE¹

Michel Monsigny



RÉSUMÉ

Charles Sadron, un grand scientifique, est né dans notre région en 1902 ; il a eu une influence notable non seulement dans le développement d'une nouvelle discipline : la biophysique des macromolécules et dans la formation d'une génération de biophysiciens mais aussi et surtout dans la réorganisation de la recherche en France après la seconde guerre mondiale ; il a en outre créé trois instituts : à Strasbourg, à Paris et à Orléans ; l'un d'eux porte son nom : l'Institut Charles Sadron de Strasbourg.



Introduction

Charles Sadron (1902-1993) fut un scientifique remarquable. Après une thèse sur le magnétisme soutenue en 1932, dans le laboratoire de Pierre Weiss à Strasbourg, il bénéficie d'une bourse de la fondation Rockefeller pour aller au CalTech dans le laboratoire de von Karman, où il travaille sur la dynamique des fluides. Revenu à Strasbourg, il s'intéresse aux polymères de synthèse ainsi qu'aux macromolécules biologiques. Ses travaux sur la biréfringence d'écoulement le font connaître.

Il a été le promoteur en France du développement de la recherche dans le domaine de la synthèse et de la physico-chimie des polymères, et de l'éclosion de la biophysique moléculaire, domaine capital de ce que l'on appelle aujourd'hui la biologie structurale.

Charles Sadron a été un pionnier : il a compris l'importance de la coopération interdisciplinaire et en a favorisé l'épanouissement. Son impact sur la science des macromolécules a été souligné en particulier par Pierre-Gilles de Gennes, lorsque celui-ci a reçu son prix Nobel en 1992.

Charles Sadron a formé de nombreux disciples, qui, à leur tour ont développé des recherches de valeur dans les domaines de la biophysique, de la physico-chimie et de la biologie et qui constituent une proportion notable des membres de l'actuelle SFB : Société Française de Biophysique.

Charles Sadron a marqué tous ceux qui l'ont connu par son ouverture d'esprit, son charisme, son profond respect d'autrui ainsi que par sa grande convivialité.

¹ Conférence présentée le 20 septembre 2014 à Tours à la rencontre des Académies de la Région Centre organisée par l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Touraine.

Charles Sadron a fait valoir ses droits à la retraite en 1974, il avait 72 ans. Il est décédé à Orléans en septembre 1993 et a été inhumé le 10 septembre à Châteauroux.²

A - La carrière

1 - 1902-1943 : La formation initiale

Charles Sadron voit le jour dans notre région, le 12 mai 1902 à Cluis (ville ayant alors 2 300 âmes, au cœur du Berry) dans l'Indre. À 24 ans, il obtient l'agrégation en physique à l'Université de Poitiers. Puis, il enseigne au lycée de Troyes et en 1928 au lycée Kléber de Strasbourg.

Il entreprend alors une activité de recherche au sein du laboratoire de Pierre Weiss à Strasbourg et commence une thèse sur le moment magnétique de certains atomes métalliques en relation avec leur couche électronique externe (leur position dans le système périodique). À 30 ans, il obtient le grade de docteur-ès-Sciences à la faculté des Sciences de Strasbourg pour sa thèse sur le magnétisme, thèse préparée tout en exerçant les fonctions de Professeur au lycée Kléber !

En 1932, Charles Sadron est chargé du cours de mécanique expérimentale à l'Institut de Mathématiques de la Faculté des sciences de Strasbourg. Il collabore avec Louis Néel. Charles Sadron met en évidence des systèmes de tourbillons périodiques non encore observés.

En 1933, grâce la bourse de recherches de la Fondation Rockefeller, il travaille de février 1933 à juillet 1934, près du professeur von Karman où il peut approfondir ses connaissances dans le domaine de la mécanique des fluides : il étudie les phénomènes de turbulence lorsque l'écoulement devient instable et irrégulier. Il développe une théorie générale du frottement d'un fluide en mouvement le long d'une paroi lisse, puis d'une paroi rugueuse. Il met au point une méthode entièrement nouvelle d'exploration du champ des vitesses d'un liquide s'écoulant le long d'une paroi au moyen de méthodes optiques. Cette méthode repose sur l'existence d'un effet découvert par Maxwell et selon lequel certains liquides, lorsqu'ils s'écoulent en couches laminaires de vitesses différentes, deviennent anisotropes³ : la biréfringence d'écoulement.

Charles Sadron acquiert là un savoir-faire expérimental et apprécie le modèle du laboratoire américain, fédérant de nombreux savoir-faire, fonctionnant avec de grands moyens, collaborant avec l'industrie. C'est sur ces bases que Charles Sadron développera en France ses propres laboratoires.

En 1934, à son retour, il est recruté comme chargé de recherche de la Caisse Nationale de la Recherche Scientifique. En 1937, il est recruté comme maître de Conférences⁴ à la faculté des Sciences de Strasbourg. De 1934 à 1939, Charles Sadron se consacre à l'étude des problèmes de mécanique des fluides et établit un certain nombre de résultats fondamentaux. Avec son collègue R. Signer de Berne, il met, pour la première fois, en évidence une biréfringence d'écoulement due non pas à l'orientation des particules, mais

² Cimetière Saint-Denis : division 24d, caveau 1457.

³ Un milieu est anisotropique lorsque ses propriétés dépendent de la direction.

⁴ Ce qui correspond aujourd'hui au professeur de 2^e classe.

à la déformation de celles-ci sous l'effet du gradient de vitesse de l'écoulement. C'est à cette époque que Charles Sadron est amené à distinguer deux catégories de milieux : les liquides purs et les solutions appelées alors colloïdales.

En 1939, la faculté de Strasbourg est délocalisée à Clermont-Ferrand ; l'armistice signé, Charles Sadron gagne Clermont-Ferrand. Charles Sadron réinstalle quelques appareils d'étude de la biréfringence d'écoulement et avec l'aide de quelques collaborateurs étrangers réfugiés utilise le phénomène de biréfringence pour déterminer les masses, les dimensions et la structure des macromolécules de forme définie. Il pose les bases d'une méthode appelée " analyse homogène " qui sera, sous une forme à peu près identique, universellement utilisée : il s'agit de l'étude statistique des configurations des hauts polymères linéaires de façon à calculer leurs dimensions moyennes et, grâce au concept - encore utile aujourd'hui - de "particule équivalente à une chaîne" : les propriétés des solutions de macromolécules dépendent de leur masse et de leur structure chimique.

En 1941, Charles Sadron devient membre du mouvement de résistance "Combat".

2 - 1943-1945 ; La vie en déportation

Ces travaux sont interrompus : Charles Sadron est arrêté par la Gestapo le 25 novembre 1943 et est emprisonné pendant quelques semaines en France avant d'être déporté en Allemagne au camp de Buchenwald, d'où il sera transféré, ainsi que tous les prisonniers qualifiés, au camp de Dora-Mittelbau⁵ qui "fournit"⁶ de la main d'œuvre à l'usine de production des V2 : "Mittelwerk" près de Nordhausen (Figure 1)⁶. Il y restera de février 1944 à avril 1945 sous le matricule 42.013.⁷

Charles Sadron écrit dans sa *Notice*⁸ : "*Il s'agit de mon arrestation par la Gestapo et de ma déportation au camp de concentration de Buchenwald et de Dora. Et cependant j'ai accompli là des travaux dont mon expérience non seulement humaine mais aussi scientifique tire un bénéfice exceptionnel. C'est là que, fer à souder et tournevis en main, j'ai fait connaissance avec les petits ordinateurs contrôlant la trajectoire des V2 et avec l'art difficile de les saboter. C'est là aussi où j'ai fait la connaissance, lors d'une visite impromptue qu'il fit à mon Kommando, après la destruction de Pennemünde, de celui qui devait devenir le père des programmes de la Nasa et qui, est-il besoin de le dire, ne le savait alors pas, et nous encore bien moins. En effet, j'ai eu - alors que j'étais le misérable Häftling 42.013 - un entretien courtois, mais non constructif, avec Werner von Braun.*"

Sadron raconte "la vie à Dora" dans un chapitre d'un livre collectif⁹ : (Sadron C., 1947) "De l'Université aux camps de concentration" (Figure 2)) en voici un court extrait :

Page 190 "... J'entre à mon tour dans le block six, qui héberge mon "kommando". Le coup d'œil en vaut la peine. La caverne est haute et profonde comme une nef de cathédrale ... Sur d'énormes caisses à claire-voie que constituent les châlits où quatre étages de couchettes se superposent sur près de quatre mètres de hauteur, on distingue vaguement le grouillement d'une humanité bruisante ... Deux mille détenus vivent là-dedans, dans une sorte de Cour

⁵ A Mittelbau, l'usine souterraine est Dora : *Deutsche Organisierung Reich Arbeit*.

⁶ Les figures sont réunies à la fin de la communication.

⁷ *Häftling* 42.013 = prisonnier 42013.

⁸ Notice des titres et travaux de Charles Sadron, 1971.

⁹ " *De l'Université aux camps de concentration : témoignages strasbourgeois* " Édition originale 1947 - La 4^e édition date de 1996 : le chapitre écrit par Charles Sadron " A l'usine de Dora " comprend les pages de 177 à 231.

des Miracles, au milieu de la puanteur de la crasse et de la paille qui fermente ... Je couche au deuxième étage, à un mètre cinquante de hauteur. J'enlève, discipliné, mes chaussures : elles me serviront d'oreiller. De plus, je risque moins de les voir disparaître pendant mon sommeil ... les poux prolifèrent sur nos corps crasseux avec une rapidité étonnante.

Page 194 ... *Mes camarades et moi appartenons au kommando Scherer. Le contrôle et le réglage de la machinerie des V2 nous regardent. Plus spécialement je forme, avec une quarantaine d'autres, la section Wellner de ce kommando. Nous nous occupons de la partie électromécanique : gyroscopes, relais de stabilisation -appelés encore Mischgeraete- et appareils radioélectriques d'émission-réception qu'emporte avec elle chaque torpille.*

Page 196 ... *je voudrais pouvoir vous montrer comment, grâce à ce petit bouton innocent marqué "Dampfung" dans le bas à gauche de la boîte de contrôle, sous le pendule, nous avons faussé le contrôle de centaines de ces Mischgeraete dont vous étiez si fiers, et dont j'aime à me figurer qu'ils furent responsables de tant de trajectoires aburissantes de vos V2 !*

... Nous sommes les esclaves de bandits allemands ... arrivés à Dora les fers aux pieds ... à l'atelier, qu'on le veuille ou non, l'esprit reprend ses droits. Même ces machines infernales, ça ne se construit pas avec de la force, mais avec de l'intelligence."

Rencontre avec Wernher von Braun (Couderc, 2012)

Lorsque Wernher von Braun apprend que Sadron est à Dora, il souhaite le rencontrer. Au cours de leur unique entretien, en français, qui se déroule dans un des ateliers de "Mittelwerk", il lui fait part de sa sympathie et lui exprime ses regrets de le voir traité de la sorte, dans un tel état de misère. Il lui propose de venir travailler dans son laboratoire à Peenemünde.

Charles Sadron écrit, page 198 : *"Je dois, cependant, satisfaire à la vérité en signalant que j'ai rencontré un homme qui a eu, vis-à-vis de moi, une attitude presque généreuse. Il s'agit du Professeur von Braun ... Von Braun est venu me voir à l'atelier. C'est un homme jeune ... qui parle parfaitement le français. ... il m'a proposé de venir travailler dans son laboratoire ... Je refuse ... Von Braun s'excuse et sourit en s'éloignant ..."*

Dans une lettre à Alvin Sawatski, le directeur technique de "Mittelwerk", von Braun intervient en faveur de Sadron, demandant qu'il puisse porter des vêtements civils et que ses conditions de détention soient améliorées. En vain !

Charles Sadron fut libéré le 3 mai 1945 dans la région de Parchim (Mecklembourg).

3 - 1945 - 1974 : L'épanouissement

En 1945, de retour à Strasbourg, il est nommé professeur titulaire de la Chaire de Physique générale. Il s'intéresse aux polymères de synthèse ainsi qu'aux macromolécules biologiques. Ses travaux portent sur la biréfringence d'écoulement de liquides, notamment de liquides contenant des colloïdes¹⁰.

Accueil par le milieu scientifique au retour de la déportation :

" J'ai été accueilli " avec gentillesse, mais aussi avec beaucoup de réticences, car il y avait concurrence pour les trois ou quatre postes de chimie organique ou de physico-chimie à pourvoir. J'ai été gentiment évincé, mais j'ai vivement protesté et c'est à ce moment-là qu'on a adopté l'idée de la création du Centre de chimie physique macromoléculaire à Strasbourg. ... J'avais la réputation d'être de gauche, et même d'extrême gauche."¹¹

¹⁰ Colloïdes : substance incapables de diffuser au travers une membranes semi-perméable : les protéines et les acides nucléiques sont des colloïdes biologiques.

¹¹ Entretien avec Charles Sadron, <http://www.histcnrs.fr/archives-orales/sadron.html>

En 1946, Charles Sadron reçoit le premier prix Hollweck, décerné conjointement par la *Physical Society* de Londres et la Société Française de Physique, en relation avec les deux articles publiés en 1936 et 1938 dans le *Journal de Physique* et le *Journal de Chimie Physique*, témoignage de la reconnaissance de la communauté scientifique française et internationale.

En 1947, le Centre d'Etudes de Physique Macromoléculaire de l'Université de Strasbourg est créé. Puis en 1954 Charles Sadron fonde le CRM : Centre de Recherches sur les Macromolécules à Strasbourg, l'un des premiers laboratoires propres au CNRS. Les études sur les acides nucléiques commencèrent au début des années cinquante et une partie de l'activité du CRM fut orientée vers les macromolécules biologiques.

En 1955, Charles Sadron devient professeur de Physico-Chimie Macromoléculaire. En 1961, il est nommé professeur au Muséum National d'Histoire Naturelle. En 1967, il ouvre le Centre de Biophysique Moléculaire à Orléans qu'il le dirige jusqu'en 1974.

Activités de recherche de 1946 à 1974

La production scientifique de Charles Sadron couvre trois thématiques :

1° L'étude des configurations des chaînes macromoléculaires et de leurs propriétés en solutions étendues

Charles Sadron s'est intéressé à la détermination de la masse, de la forme et des dimensions des chaînes macromoléculaires en étudiant les propriétés physiques de leurs solutions.

a) A partir de l'existence d'interactions entre chaînons, Charles Sadron et Henri Benoit établissent la relation liant la structure chimique d'une chaîne macromoléculaire aux grandeurs statistiques qui la caractérisent.

b) Il étudie de façon systématique les relations entre structure et certaines propriétés physiques des solutions telles que : la viscosité intrinsèque, la diffusion de la lumière, la déformation dans un champ hydrodynamique (effet Maxwell) tout en tenant compte de la polydispersité¹² des solutions (ou des suspensions) de macromolécules.

2° L'étude des macromolécules biologiques en solution et particulièrement celle de l'ADN¹³ (Figure 3)

Ses travaux portent sur l'étude des masses et des dimensions des ADN principalement par l'emploi de la microscopie électronique, des mesures de la viscosité intrinsèque, de la diffusion de la lumière et sur certaines propriétés électriques et ioniques.

Charles Sadron, avec plusieurs collaborateurs¹⁴, a montré,

* que le filament d'ADN en solution étendue avait la même structure en double hélice que celle qu'avaient découverte Crick et Watson (1953) dans le cas d'une fibre hydratée.

¹² L'indice de polydispersité représente la distribution de la taille d'une population de particules. Les macromolécules de synthèse n'ont pas toutes la même taille : il existe plusieurs approches pour déterminer leur masse molaire moyenne : en nombre M_n , en masse M_w , par viscosimétrie M_v , par sédimentation M_z , etc.

¹³ ADN : acide désoxyribonucléique.

¹⁴ Notamment, J. Pouyet, A.M., Freund et M. Champagne.

* que, en présence d'un faible pourcentage de protéines, le long filament d'ADN se replie sur lui-même en accordéon pour présenter l'aspect d'un court cylindre épais,

Charles Sadron

* a étudié la dégradation ménagée de l'ADN par une enzyme particulière, l'ADNase acide (ou ADNase II) ainsi que par l'action des ultrasons

* et a mis en évidence l'existence de propriétés électriques intrinsèques au sein de la double hélice de l'ADN.

3° Les copolymères organisés (Figure 4).

Il s'agit de copolymères biséquencés A-B ou triséquencés A-B-A : A représente une longue chaîne de motifs "a", B une longue chaîne de motifs "b" ; "a" et "b" sont de natures différentes¹⁵. Lorsqu'une telle macromolécule hétérogène est mise en contact avec un liquide capable de dissoudre l'un des segments de préférence à l'autre, les molécules de copolymère s'associent entre elles en structures régulières mésomorphes, (Figure 5) dans certaines conditions de température et de concentration (1960). Par exemple, il y a formation de feuillets alternés, un feuillet constitué par l'agglomération des séquences "insolubles", l'autre par une solution de la séquence soluble dans le liquide utilisé. Alternativement, elles peuvent s'associer en cylindres empilés parallèlement les uns aux autres en un réseau hexagonal centré, les séquences "insolubles" formant le cylindre, le milieu extérieur étant constitué par la solution de la séquence soluble dans le liquide utilisé. Feuillets ou cylindres ont des épaisseurs qui dépendent de la longueur des séquences A ou B, mais leur ordre de grandeur est couramment nanométrique (de un à une dizaine de nm).¹⁶

Liste des publications les plus citées de Charles Sadron : ¹⁷

119 : Sadron, C., Gallot, B. 1973. *Heterophases in block-copolymer-solvent systems in liquid and in solid-state* **Makromolekulare chemie-macromolecular chemistry and physics**. 164, 301-332.

109 : Sadron, C. 1938. *Dynamic birefringence of colloids (Maxwell effect) and the influence of dispersity*. Sadron, C. **Journal de physique et le Radium**, 9, 381-383.

81 : Sadron, C., Rempp, P. 1958. Viscosités intrinsèques de solutions de chaînes courtes. **Journal of Polymer Science**, 29, 127-140.

67 : Bernardi, G., Sadron, C. 1964. *Studies on acid deoxyribonuclease. I. Kinetics of initial degradation of deoxyribonucleic acid by acid deoxyribonuclease*. **Biochemistry**, 3, 1411-1418.

62 : Sadron, C. 1953. *Methods of determining the form and dimensions of particles in solution - a critical survey* **Progress in Biophysics and Biophysical Chemistry**. 3, 237-304.

55 : Chambon, J., Daune, M., Sadron, C. 1966. Etude thermodynamique de l'interaction de la proflavine avec l'acide désoxyribonucléique i. Etude par équilibre de dialyse. **Biochimica et Biophysica Acta** 123, 306-318.

46 : Brahm, J., Sadron, C. 1966. Ionic and hydrogen bond interactions contributing to conformational stability of polynucleotides. **Nature** 212, 1309-1312.

¹⁵ Par exemple A ou B sont des chaînes hydrophobes (qui fuient l'eau) : polystyrène, poly-isoprène ... ou hydrophiles : poly-oxyéthylène, etc.

¹⁶ Le nanomètre est le milliardième du mètre : 10⁻⁹ m.

¹⁷ Source <http://bibliovie.inist.fr/> Web of science. Le nombre en tête de l'article correspond au nombre d'articles qui citent l'article considéré de l'auteur. L'article le plus cité l'a été 119 fois.

4 – 1973 - 1993 : La période des hommages

Création de la Société française de biophysique¹⁸ :

L'organisation d'un premier congrès scientifique de biophysique est évidemment apparue comme l'occasion privilégiée pour lancer officiellement la SFB. Comme, Claude Hélène, le président du bureau provisoire était aussi Directeur du Centre de Biophysique Moléculaire d'Orléans, et que l'année 1982 coïncidait avec le 80^e anniversaire de Charles Sadron, créateur de ce laboratoire propre du CNRS, il fut décidé de célébrer conjointement les deux évènements à Orléans.

En 1990, le Rotary Club Orléans-Val de Loire crée la bourse Charles Sadron pour faciliter le départ d'étudiants français à l'étranger pour un stage post-doctoral.

Le CNRS et la communauté scientifique tout entière ont tenu à rendre hommage¹⁹ à Charles Sadron en donnant au Centre de Recherches sur les Macromolécules de Strasbourg le nom de "Institut Charles Sadron"(Figure 6).

La ville d'Orléans a attribué à la rue qui donne accès au Centre de Biophysique Moléculaire le nom de "Rue Charles Sadron"

La salle de conférence, dans le bâtiment administratif de la 8^e circonscription du CNRS à Orléans porte, depuis 1991, le nom de "Amphithéâtre Charles Sadron". Dans ce dernier, figure en bonne place sqn portrait par R. Combas. (Figure 7)

B – Le kaléidoscope

1 - Charles Sadron et sa conception de la recherche²⁰

Dans les années qui suivent la fin de la guerre, il était devenu évident pour beaucoup que le système de recherche français devait être modernisé. Charles Sadron fut l'un des premiers à proposer une solution. Il distinguait entre recherche fondamentale : activité devant être développée essentiellement sous l'égide l'État, et recherche appliquée qui, pour se développer, avait besoin d'un cadre "moins bien défini". Considérant que les professeurs de l'enseignement supérieur ne pouvaient pas consacrer leur temps à la recherche comme cela aurait été souhaitable, car trop absorbés par les tâches d'enseignement, Charles Sadron définissait le CNRS comme "une forme allotropique de l'enseignement supérieur, plus souple et mieux adaptée à la recherche scientifique fondamentale". Charles Sadron défendait une organisation de la recherche en centres puissants, en véritables "usines de recherches, destinées à entrer en concurrence avec les grands complexes scientifiques étrangers", comprenant de 80 à 100 personnes, dont "une quinzaine ou une vingtaine de chercheurs qualifiés et permanents, donc de profession". Les centres pouvaient accueillir des thésards, mais ces jeunes devaient rester une minorité car la recherche performante ne pouvait pas s'appuyer sur une masse de jeunes apprentis.

À côté de ces centres répondant à des objectifs et des priorités à caractère national, il fallait faire une place à la recherche que Charles Sadron qualifiait d'indépendante dans des instituts (regroupement de plusieurs laboratoires universitaires) et des centres de recherche (rassemblement de plusieurs chercheurs travaillant dans une même discipline). Le CNRS pouvait participer à ces centres et instituts en y envoyant des chercheurs non permanents.

¹⁸ Archives orales du CNRS, 1987.

¹⁹ http://www.alsace.cnrs.fr/temps_forts/images/ics_dosspress.pdf

²⁰ Girolamo Ramunni, <http://histoire-cnrs.revues.org/480>

Le CNRS était donc destiné à se détacher progressivement de la recherche universitaire pour venir renforcer la recherche appliquée, celle qui devait rendre des comptes à la Nation, qui n'avait pas la liberté de se diversifier selon le libre choix des chercheurs. André Lichnérowicz²¹, professeur de mathématiques au Collège de France, proposait une réorganisation proche²² de celle de Charles Sadron mais cependant distincte. En résumé, l'essentiel des deux projets comporte deux points qui leur sont communs :

- a) faire un tri et séparer les laboratoires qui travaillent en recherche fondamentale de ceux qui font de la recherche appliquée ;
- b) doter les chercheurs du CNRS d'un statut.

Lorsque le ministre de l'Éducation nationale s'apprêtait à prendre un décret créant un corps de maîtres assistants et donnant, à ceux qui s'y engageaient, la possibilité de faire une carrière complète, Charles Sadron a protesté²³ car cette mesure, prise avant que le statut des chercheurs CNRS soit prêt, créait un obstacle supplémentaire à la reconnaissance d'une carrière pour les chercheurs CNRS.

2 - Charles Sadron, administrateur de la recherche

Mise en place de Recherches Coopératives sur Programme

Dans les années 1960, Charles Sadron participe à la mise en place des actions du CNRS connues sous le nom de RCP : Recherches Coopératives sur Programme. Comme président de la RCP 4, il lança l'organisation des fameuses *Écoles de Roscoff* où, dans une ambiance conviviale, des physico-chimistes et des biologistes venaient s'instruire mutuellement, ce qui a permis de faire naître de fructueuses collaborations et de jeter les bases de la discipline dont de nombreux membres deviendront, vingt ans plus tard, les membres de la SFB.

Commissions et comités

N'oublions pas que Charles Sadron n'avait pas ménagé ses efforts pour promouvoir le développement de la recherche en général, et de la biophysique moléculaire en particulier, en participant de façon active en tant que

* membre de comités du CNRS, du "Comité des Douze" ou "Comité des Sages", du Comité de Chimie Macromoléculaire de la DGRST, du Comité de Biologie auprès du C.E.A.

* président de commissions, de sociétés savantes, de comités de direction de Centres de recherche ...

* responsable de la R.C.P. 4 (Aspects physicochimiques de la biologie), de la R.C.P. 196 (Interactions entre cations métalliques et macromolécules biologiques).

Le groupe des douze ou le groupe des "Sages"²⁴

Le 28 novembre 1958, un décret -paru au Journal officiel de la République française- signé du général de Gaulle, instituait un dispositif inédit et ambitieux : Comité interministériel de la recherche scientifique et technique (CIRST), présidé par le Premier Ministre, regroupant tous les

²¹ A. Lichnérowicz, Remarques sur les structures de la recherche fondamentale. AN-81/141.

²² Ce qui n'est pas étonnant car C. Sadron et A. Lichnérowicz avaient participé au colloque de Caen (1956) et adhéré au Mouvement national pour le développement scientifique, créé en février 1958 par Marc Zamansky, professeur à la faculté des Sciences de Paris.

²³ Lettre de Charles Sadron à Maurice Letort, président du CCRST, du 7 février 1959, AN-81/141.

²⁴ Duclert V., 2004

ministres qui se partageaient la responsabilité de ce secteur, et ouvert à des personnalités choisies en raison de leurs compétences en la matière, lesquelles formaient une seconde instance, le Comité consultatif de la recherche scientifique et technique (CCRST). Le lendemain étaient nommés

** le délégué général, Pierre Piganiol, un chimiste devenu -après la guerre- directeur des recherches de Saint-Gobain, et

** les membres du CCRST dont Charles Sadron en tant que chimiste.

Commentaire de Charles Sadron sur le Comité des Douze ²⁵: "*Le Comité des Sages : c'était une excellente initiative ... C'était une tentative de réorganisation sérieuse dans le domaine scientifique et technique. Lichnéronicz était déjà partisan de l'union de l'Enseignement supérieur et de la recherche.*"

3 - Charles Sadron, créateur de centres de recherches

Charles Sadron dirigea successivement :

*le Centre d'Etudes de Physique Macromoléculaire (C.E.P.M.), créé en 1947, puis

*le Centre de Recherches sur les Macromolécules (C.R.M.), créé en 1954, jusqu'en 1967,

*le laboratoire de Biophysique du Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris de 1961 à 1974.

*et le Centre de Biophysique Moléculaire (C.B.M.), créé à Orléans en 1967 jusqu'en 1974.

Charles Sadron dans un rapport daté de 1941 à propos de sa conception d'un centre de recherche mettait en avant deux idées force ²⁶:

La première est l'interdisciplinarité, un regroupement de physiciens, de chimistes et de biologistes, afin d'élever le niveau de la recherche en science pure due aux origines différentes des scientifiques, et à la mise en commun de techniques de pointe.

La deuxième est la liaison science-industrie : le centre fonctionnerait comme un laboratoire d'essai ; de cette manière l'état fournirait aux industries intéressées l'aide d'un laboratoire puissamment équipé en matériel et, en échange, le Centre gagnerait en moyens financiers et techniques. Et, chose d'importance considérable, l'équipe des savants du Centre serait tenue au courant des problèmes industriels qui se posent dans son domaine d'activité. C'est ainsi que le Centre d'Etudes s'élèverait au rôle d'un agent puissant et efficace dans une organisation souhaitable de la technique et de l'économie nationale.

Genèse du Centre de Recherche des Macromolécules de Strasbourg ²⁷

Charles Sadron résume la genèse ainsi : "*Champetier et Magat étaient ... tous deux peu favorables à mon travail. Il y avait une tension à ce moment-là, avec Champetier qui voulait son laboratoire ... Après une période assez confuse ... en 1947, la décision a été prise de créer le Centre de Recherche des Macromolécules.*"

Rapidement cet établissement connaît un développement spectaculaire. En 1967, quand Charles Sadron laisse la direction à son collaborateur et adjoint, le Professeur Henri Benoit, 250 personnes environ y travaillent sur la physique, la chimie et la biologie moléculaire.

²⁵ Entretien avec Charles Sadron : <http://www.histcnrs.fr/archives-orales/sadron.html>

²⁶ Micheline Charpentier, Antoine Prost le 12 décembre 1987 : Entretien avec Charles Sadron <http://www.histcnrs.fr/archives-orales/sadron.html>

²⁷ Histoire du CRM de la création à nos jours : 1947 ouverture du Centre d'étude de physique macromoléculaire (CEPM) qui devient en 1954 le Centre de recherche sur les macromolécules (CRM), puis en 1985 l'Institut Charles-Sadron (ICS). Les directeurs successifs sont : C. Sadron (1954-1967), H. Benoit (1967-1978), C. Wippler, G. Weill, G. Maret, J.C. Wittmann, J.F. Legrand, J.-M. Guenet (l'actuel directeur).

Charles Sadron au Muséum, chaire de Biophysique (1961-1974)

Sur la base de la logique de ses arguments et de sa force de persuasion, Charles Sadron, en 1961, obtient la chaire, créée pour lui, de Biophysique au Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris et un laboratoire dans l'enceinte du Jardin des Plantes. Charles Sadron recrute des jeunes collaborateurs qui feront une brillante carrière, en particulier,

Pierre Douzou (1926-2000)²⁸ que Charles Sadron initie aux études physicochimiques des macromolécules que sont les ADN. P Douzou développera des techniques originales comme les spectroscopies optiques et magnétiques, et

Claude Hélène (1938-2003), un jeune agrégé de Sciences physiques qui souhaite préparer une thèse, thèse soutenue en 1966. Claude Hélène²⁹ a consacré la plupart de ses travaux à l'étude des mécanismes physico-chimiques fondamentaux qui règlent les interactions entre les acides **nucléiques** (ADN et ARN) et leurs partenaires protéiques, dans de nombreux phénomènes biologiques.

Claude Hélène suivra Charles Sadron au CBM à Orléans en 1967, puis, en 1974, il sera son premier successeur comme directeur du CBM et il sera aussi son successeur au Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris.

Charles Sadron et le Centre de Biophysique Moléculaire (1967-1973)³⁰

Mais Charles Sadron avait en projet la création d'un grand Centre de Recherche où se regrouperaient des physiciens, des chimistes et des biologistes pour étudier les propriétés structurales et fonctionnelles des macromolécules biologiques. La direction du CNRS de l'époque décide de créer un Centre de Biophysique Moléculaire, à Orléans sur le nouveau campus CNRS, 80 ha mis à disposition par la ville d'Orléans. Ce Centre ouvre ses portes en 1967. Ses chercheurs disposent des équipements nécessaires pour l'étude des macromolécules (de synthèse, mais aussi naturelles : protéines et acides nucléiques) : non seulement l'étude des masses et des dimensions, mais aussi les techniques spectroscopiques : spectroscopie d'absorption, de luminescence (fluorescence et phosphorescence), spectroscopies électronique et nucléaire, dichroïsme circulaire. Charles Sadron avait alors 65 ans !

4 - La personnalité de Charles Sadron

En parlant de Charles Sadron, voici quelques citations :

"La stature, le front haut, les yeux clairs, le sourire toujours chaleureux et quelquefois malicieux, le discours enthousiaste et habile, en un mot, son art de séduire et de convaincre" Michel Daune³¹ se souvenant de sa première rencontre en 1947.

"Il était impossible d'échapper à son charme, charme du regard si bleu, du sourire et du rire, d'une parole directe et amicale, qui projetait la science loin du cadre un peu étriqué où je l'avais apprise ... Nous avons eu un bon patron dans toute l'acceptation du terme ... Il a su nous

²⁸ <http://histoire.inserm.fr/les-femmes-et-les-hommes/pierre-douzou>.

²⁹ <http://histoire.inserm.fr/les-femmes-et-les-hommes/claude-helene/>

³⁰ Le CBM a eu successivement pour directeurs : Charles Sadron, Claude Hélène, Claude Nicolau, Michel Daune, Paul Vigny, Jean-Claude Belœil et Mme Eva Jakab Toth (l'actuel directeur).

³¹ Michel Daune, alors directeur du CBM, à la suite de Claude Hélène, puis de Claude Nicolau, le 15 novembre 1991 pour l'inauguration de l'auditorium Charles Sadron.

transmettre cette joie de vivre, de connaître, d'agir sur le monde ..." Gilbert Weill³² à la recherche d'un laboratoire pour préparer une thèse en 1954.

"On ne peut pas devenir un bon chercheur sans avoir eu un bon patron !" Henri Benoît en 1984³³.

"Charles Sadron avait cette vision globale, synthétique de la science, parce qu'il savait, avant tout le monde, que c'est aux interfaces des grandes disciplines que jaillissent les découvertes et que la créativité est la plus féconde." Claude Hélène³⁴

Une courte notice a été écrite par André Brack et al.³⁵

La modestie

Charles Sadron n'a jamais voulu laisser croire qu'il était le seul et le premier promoteur de la Biophysique en France. Il faisait souvent référence à ses illustres prédécesseurs :

Jean Perrin (1870-1942), Prix Nobel de Physique en 1926, qui, grâce au mécénat du baron Edmond de Rothschild, fut à l'origine de la création en 1930 de l'IBPC³⁶, Institut de Biologie Physico-Chimique – Fondation Edmond de Rothschild.

René Wurmser³⁷ (1890-1993), professeur titulaire de la chaire de biologie physico-chimique (1945-1960) à la Sorbonne et administrateur de l'IBPC de 1958 à 1963. Il joua un rôle essentiel dans les choix que Charles Sadron devait réaliser.

La pensée scientifique de Charles Sadron : de la physique à la biologie

Charles Sadron fait siennes les propositions de Léon Brillouin qu'il résume ainsi³⁸:

"Chez les savants trois types d'attitudes sont possibles vis-à-vis de la recherche scientifique

1° l'attitude strictement conservatrice, prévenue contre tout changement et intéressée seulement à de nouveaux développements et à l'application de méthodes de principe bien définies.

2° l'attitude progressiste de savants larges d'esprit et prête à accueillir de nouvelles idées et de nouvelles découvertes.

3° l'attitude révolutionnaire ou plutôt métaphysique dans laquelle le savant a tendance à prendre ses rêves pour des réalités et à se complaire à des théories qui manquent du solide fondement de l'expérience."

Nous tacherons bien sûr à nous maintenir dans la catégorie 2 en nous reposant sur un rationalisme bien compris.³⁹

Charles Sadron empathique

Les quatorze mois passés à Dora ont marqué de manière indélébile la vie de Charles Sadron. Il a raconté la vie qu'il a endurée avec ses camarades dans cet enfer (Sadron, 1947). Il n'évoquait que rarement cette époque de sa vie mais jusqu'à la fin, il a réuni une fois l'an les camarades avec lesquels il a partagé cette tragique aventure.

³² L'un des successeurs à la direction du CRM : extrait de son discours, lors des obsèques de Charles Sadron, le 10 septembre 1993.

³³ Le successeur de Charles Sadron au CRM : extrait de son discours, lors du 30^e anniversaire du CRM.

³⁴ Le successeur de Charles Sadron au CBM d'Orléans et du laboratoire de Biophysique au Muséum : Extrait de son discours, lors des obsèques de Charles Sadron, le 10 septembre 1993.

³⁵ André Brack et al., 2001, Charles Sadron.

³⁶ Communication à l'Académie des Sciences de P. Appel, M. Mauren et J. Perrin en 1927.

³⁷ René Wurmser a participé au dîner organisé pour célébrer le 80^e anniversaire de Charles Sadron au cours du premier congrès de la SFB.

³⁸ Sadron C. 1996, Notes.

³⁹ Sadron C. 1987, Entretien avec Micheline Charpentier, Antoine Prost, le 12 décembre.

<http://www.histcnrs.fr/archives-orales/sadron.html>.

Charles Sadron rationaliste.

Il est important de rappeler l'engagement⁴⁰ de Charles Sadron auprès de l'Union Rationaliste. Il en sera président de 1968 à 1970, succédant ainsi à d'éminents collègues tels que Paul Langevin et Frédéric Joliot-Curie. L'Union Rationaliste, lieu de rencontre, de recherche en commun et d'action au service des hommes, s'attache à faire reculer toutes les formes de l'irrationnel, dans les esprits, dans l'enseignement, dans les médias.

Les "Notes" de Charles Sadron³⁷ constituent un dialogue de l'auteur avec lui-même, dissertation philosophique sur le Vivant.

Pour lui, la "théorie physico-chimie du vivant ... est ... réductionniste" et impuissante face à la complexité de la "petite machine ... et à l'extraordinaire astuce avec laquelle les constituants ont été disposés en vue d'assurer ... la réplication avec la fiabilité et la souplesse maximum" *au point que "l'homme de science ... est conduit ... à se demander avec une certaine émotion, de quelle nature peut être l'ingénieur"*.

"Le fait que les systèmes vivants se classent selon une progression continue, de la plus simple à la plus complexe (l'Homme), nous oblige à admettre que les phénomènes subjectifs varient eux-mêmes de façon continue. On ne peut, en particulier, attribuer à l'homme seul la possession possible de phénomènes subjectifs -à l'exclusion de toute autre espèce- sans donner dans les théories créationnistes, ce qui nous éloigne des conceptions scientifiques"..

"J'avoue que je suis troublé par l'hypothèse selon laquelle un groupe chimique relativement simple puisse porter des propriétés psychiques ... les propriétés du vivant -les phénomènes subjectifs- ne peuvent apparaître que pour des systèmes moléculaires dont la structure dépasse un certain niveau de complexité : au-dessous de celui-ci le système est inerte, il se comporte selon les lois de la physico-chimie. Au-dessus de ce niveau les phénomènes subjectifs apparaissent d'autant plus "riches" que la complexité du système est plus grande."

Ses interrogations sur le vivant ont été l'objet d'échanges épistolaires suivis avec Emile Zuckerkandl qui a collaboré avec Linus Pauling et qui est considéré comme le fondateur de l'évolution moléculaire.

5 - Charles Sadron honoré

1941 Lauréat de l'Académie des Sciences (Prix de la Fondation Hirn).

1946 Prix Hollweck

1947 Chevalier de la Légion d'Honneur à titre militaire.

Croix de Guerre avec palmes, citation à l'ordre de l'Armée.

Médaille de la Résistance.

1957 Officier de la Légion d'Honneur, Recherche scientifique.

1961 Commandeur de l'Ordre National des Palmes Académiques.

Médaille de la Chaire Bruylants (Université de Louvain).

Médaille d'Or de la Société d'encouragement pour la recherche et l'invention.

Docteur *Honoris Causa* de l'Université de Montréal (Canada).

1962 Médaille d'argent de l'Association française pour l'avancement des Sciences.

1963 Grande Médaille d'argent de la Société industrielle de Mulhouse.

Officier de l'Ordre du Mérite pour la recherche et l'invention.

1968 Médaille d'argent de l'Académie nationale de médecine.

1969 Médaille de vermeil de la Société d'encouragement pour la recherche et l'invention.

⁴⁰ Sadron C. 1996 ; Brack A. 2001.

Prix des Donateurs de la Société des ingénieurs civils de France.
 1970 Membre de la Société Royale des Sciences de Liège Belgique .
 1971 Docteur *Honoris Causa* de l'Université de Upsala.
 Professeur Honoraire à l'Université de Strasbourg.
 1976 Professeur honoraire du Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris.

C - Conclusions

Charles Sadron a été un pionnier : il a compris l'importance de la coopération interdisciplinaire et en a favorisé l'épanouissement.

Charles Sadron a formé de nombreux disciples, qui, à leur tour, ont développé des recherches de valeur dans les domaines de la biophysique, de la physico-chimie et de la biologie et qui constituent une proportion notable des membres de l'actuelle SFB : Société Française de Biophysique.

Charles Sadron a marqué tous ceux qui l'ont connu par son ouverture d'esprit, son charisme, son profond respect d'autrui ainsi que par sa grande convivialité. Il est opportun de rappeler le dévouement de Charles Sadron à la cause commune et en particulier à l'organisation de la recherche en France.

Son impact sur la science des macromolécules a été souligné par Pierre-Gilles de Gennes, en particulier, lorsque celui-ci a reçu son prix Nobel en 1992.

Charles Sadron ne fut pas seulement l'homme de science qui a marqué de son empreinte plusieurs générations de scientifiques par l'intermédiaire des trois laboratoires qu'il a créés et des "disciples" qu'il y a formés. Il fut aussi un grand humaniste et a constitué une figure rayonnante par sa stature et la richesse de sa pensée.

D - Références

- Brack A., Crespin M. et Estrade M., 2001 Charles Sadron, CNRS Scoop
 Couderc O. 2012 Wernher Von Braun et Charles Sadron
<http://www.anecdotes-spatiales.com/wernher-von-braun-et-charles-sadron/>
 Duclert V. 2004 La naissance de la délégation générale à la recherche scientifique et technique 04-DGRST ; La construction d'un modèle partagé de gouvernement dans les années soixante ;
http://www.cairn.info/zen.php?ID_ARTICLE=RFAP_112_0647
 Hélène C. (2002) Deux anniversaires: la société française de biophysique a vingt ans, Charles Sadron aurait cent ans.
 Jacq F. 1996 Charles Sadron, la recherche sur les macromolécules et la politique de la science (1930-1970)". In *Pratiques scientifiques, formes d'organisation et représentations politiques de la science dans la France de l'après-guerre, La "politique de la science" comme énoncé collectif (1944-1962)*, Thèse de Doctorat de l'Ecole nationale supérieure des Mines de Paris, pp 235-395.
 Le Pecq Jean-Bernard, Discours prononcé en séance publique le 22 juin 2004, En hommage à Claude Hélène (1938 -2003) Académie des Sciences
 Monsigny M. 2002 Charles-Sadron, Lettre de Biotechnocentre
 Ramunni G. Le CNRS au temps de Charles de Gaulle 1958-1969
<http://histoire-cnrs.revues.org/480>
 Sadron C. 1947. 4e édition : <http://docnum.unistra.fr/cdm/ref/collection/coll17/id/1995>
 Sadron C. Notes, éditées en 1996 par André Brack et Paul Vigny d'après les "cahiers que Charles Sadron promenait partout" et que leur avait confiés Geneviève Sadron, son épouse
 Sadron C., 1961, Vidéo⁴¹ du 8 juin 1961
<http://www.ina.fr/video/CAF97059039/charles-sadron-les-macromolecules-video.html>

⁴¹ Charles Sadron parle des caractéristiques des macromolécules.

Sadron C. 1962 Vidéo⁴² du 28 décembre 1962

<http://www.ina.fr/video/I05174368/charles-sadron-devenir-maitre-de-l-evolution-des-etres-vivants-video.html>

Sadron C. Entretien : <http://www.histcnrs.fr/archives-oraales/sadron.html>

⁴² Charles Sadron "L'homme est à la veille d'agir sur la matière vivante, de telle manière que le monde vivant peut être à sa merci."

FIGURES

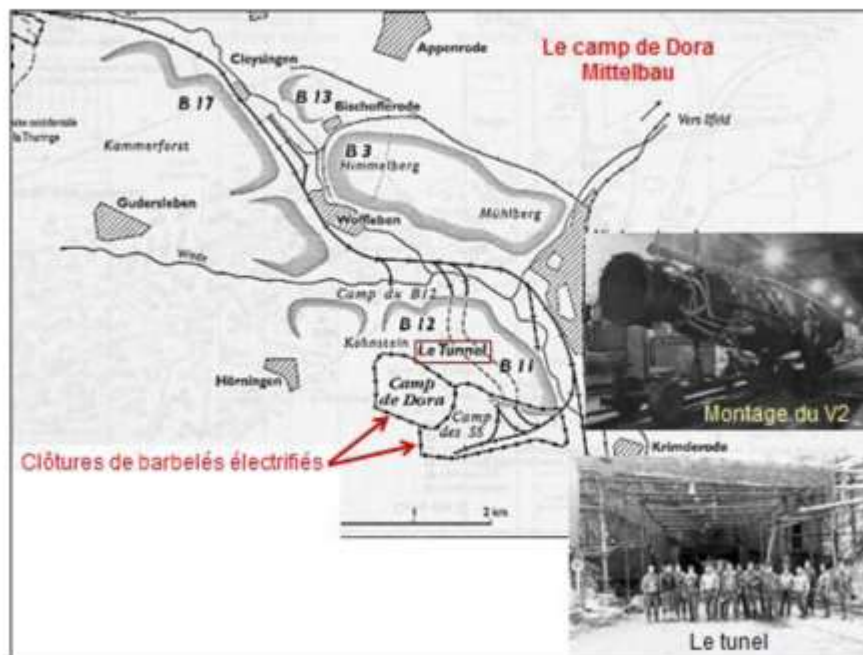


Figure 1 - Dora : le camp, le V2⁴³ et l'entrée du tunnel⁴⁴



Figure 2 – Références de l'article de Charles Sadron sur la vie au camp de Dora et Fac-similé de la couverture⁴⁵ du recueil des témoignages d'universitaires strasbourgeois

⁴³ Montage du V2 : http://fr.wikipedia.org/wiki/Camp_de_concentration_de_Dora#mediaviewer/Fichier:Dora_-_production.jpg

⁴⁴ Tunnel : http://fr.wikipedia.org/wiki/Camp_de_concentration_de_Dora#mediaviewer/Fichier:Mittelbau_Dora.jpg

⁴⁵ <http://docnum.unistra.fr/edm/ref/collection/coll17/id/1995>

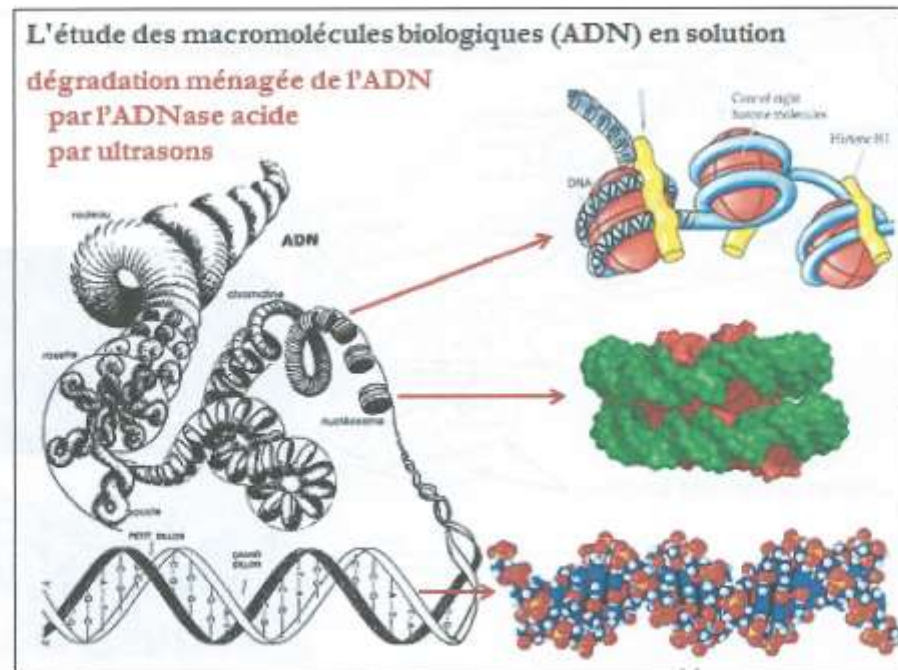


Figure 3 – Représentation moderne d'un segment de chromosome avec agrandissement des éléments : rouleau, rosette, boucle, nucléosome et double hélice d'ADN.

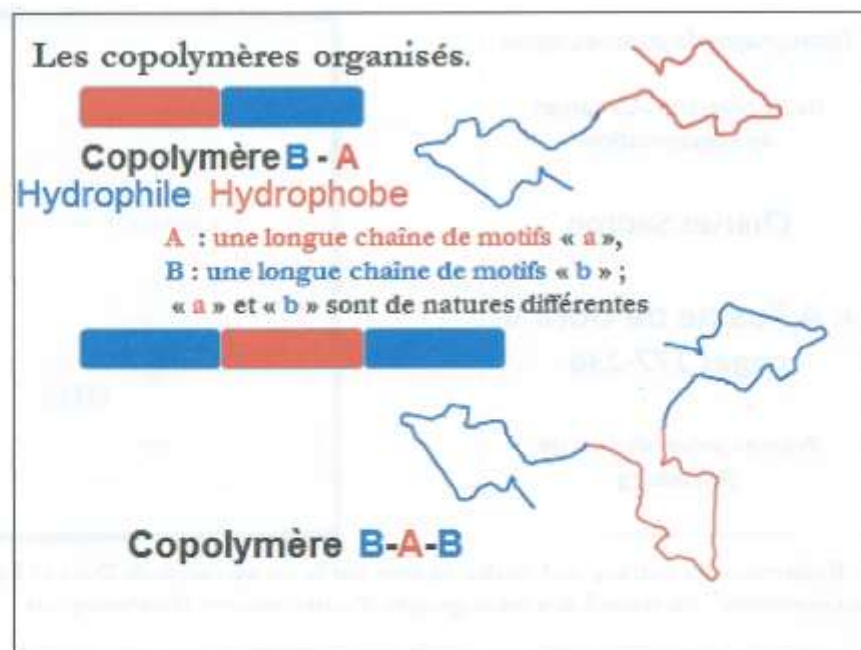


Figure 4 – Schéma de copolymères organisés avec segments hydrophiles (en bleu) et segment hydrophobe (en rouge).

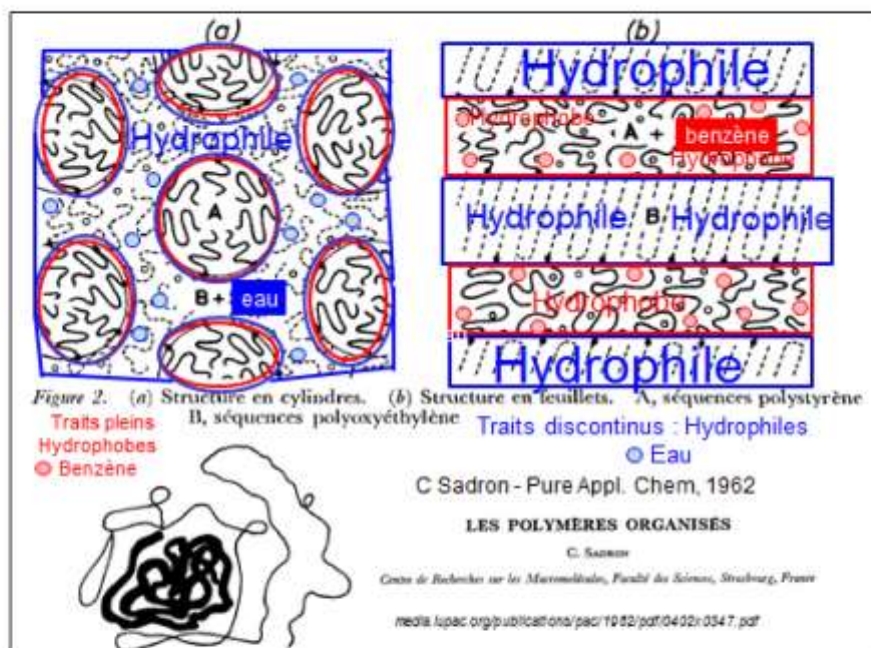


Figure 5 – Organisation des copolymères organisés : a) en cylindres, b) en feuillets.



Figure 6 – L'Institut Charles Sadron à Strasbourg

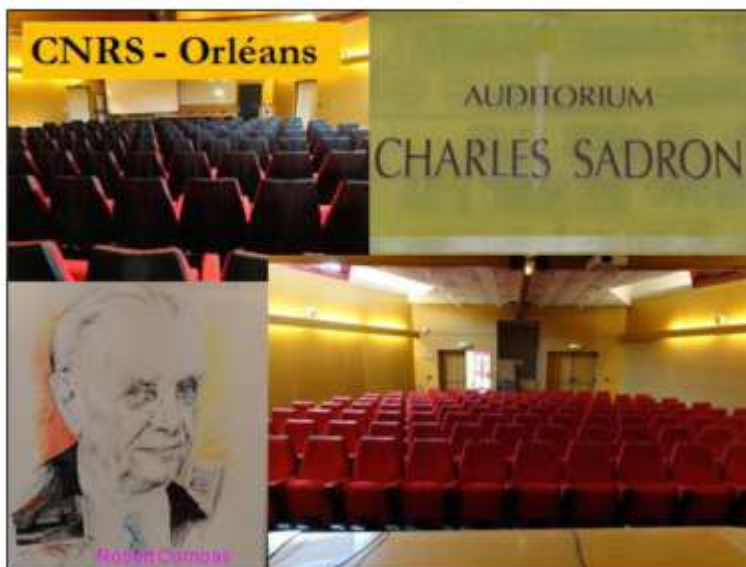


Figure 7 – L'auditorium Charles Sadron du bâtiment administratif du CNRS à Orléans et le portrait de Charles Sadron dû à Robert Combas (sur un mur de l'auditorium).

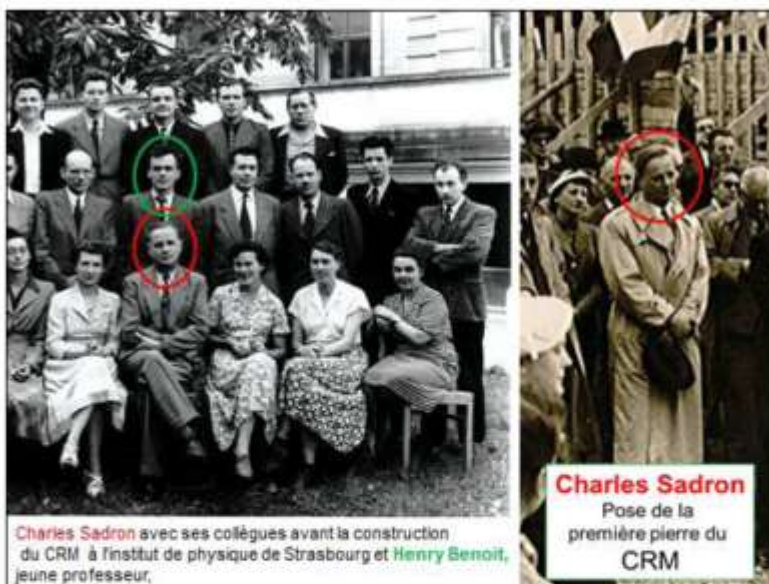


Figure 8 – Charles Sadron, assis au premier rang et Henri Benoit, debout derrière. Charles Sadron, debout au premier rang.

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN FRANCE ET AUX ÉTATS-UNIS

COMPARER L'INCOMPARABLE¹

Michel Mudry

RÉSUMÉ

L'intérêt du sujet est suggéré par le sous-titre : comment, concernant un même domaine socioculturel, les deux républiques sœurs peuvent elles avoir créé des institutions aussi différentes, et quelle est d'ailleurs la nature exacte de ces différences ? Le principe de cette communication est de distinguer les quatre caractéristiques fondamentales de chacun des deux dispositifs, telles qu'elles sont couramment identifiées dans les deux pays. Pour la France, on connaît, sous l'égide de l'État, le fameux triptyque "Université – Grandes Écoles – Organismes nationaux de recherche", et accessoirement la concentration parisienne. La description des USA vient d'emblée en contrepoint, avec notamment le phénomène majeur de compétition entre de nombreuses institutions autonomes. En s'appuyant sur elle, et par un retour constant à la situation française, on distingue les constituants de l'incomparabilité annoncée. L'objectif final est de mieux apprécier ainsi le problème que peut nous poser à nous autres français ce système américain, dans la mesure où, par ailleurs, il tend à devenir un véritable paradigme mondial.



INTRODUCTION

Bien qu'il soit souvent cité en exemple ou présenté comme un repoussoir, le dispositif d'enseignement supérieur et de recherche des *USA* est mal connu des Français, quand il n'est pas inconsciemment déformé. Pour ma part, il se trouve que la fréquentation de ce monde américain pendant presque toute une carrière structurée par l'aéronautique, puis ma position à la CPU (Conférence des Présidents d'université) lors de mon mandat de président de l'université d'Orléans de 1997 à 2002, et ensuite, mes fonctions à la CDEFI (Conférence des Directeurs des Écoles Françaises d'Ingénieurs), m'ont conduit à de très fréquents séjours là-bas, assortis de beaucoup de rencontres et d'échanges, occasionné la lecture de nombreuses sources américaines, accumulant ainsi informations et réflexions. La présente communication est nourrie de ce travail de long terme.

L'objectif initial était donc tout simplement de présenter ce dispositif. Mais, l'extension que proposent le titre et le sous-titre – la comparaison – réside paradoxalement dans la difficulté intrinsèque d'une simple présentation, en raison du fait que, comme le disait un rapport de mission de nos sénateurs en 2002, ce dispositif américain est "aux antipodes du nôtre". C'est ce qu'évoque l'épithète "incomparable" du sous-titre, dont la formule est empruntée à l'helléniste et

¹ Ce texte est issu d'une conférence publique donnée le 6 novembre 2014 au Centre International Universitaire pour la Recherche à Orléans. Il en respecte la structure et les contours. Cependant il est plus développé que le prononcé de la conférence. Son volume résulte en effet de la nécessité de donner dans un texte des informations qui ont bénéficié du support d'un diaporama lors de la présentation orale.

fervent anthropologue Marcel Detienne. De fait, et tout le monde l'admet volontiers même sans toujours savoir pourquoi, les deux dispositifs français et américains sont les plus éloignés l'un de l'autre qui soient. Pour le dire autrement, dans toute la gamme des pays du monde, ils en constituent comme les deux bornes extrêmes. De ce fait, le dispositif américain est difficile à lire depuis la France, par un Français. Ce dernier utilisera pour cela ses propres catégories de pensée, lesquelles, sur de nombreux points, sont trop éloignées de l'objet à décrire, ce qui conduira à de graves déformations, et à passer à côté de certains traits essentiels. C'est pourquoi, plutôt que de pâtir de la présence implicite qu'il a dans nos esprits, et pour affronter résolument le danger de l'ethnocentrisme, j'ai réalisé qu'il valait mieux mettre aussi explicitement en scène le modèle français. Bien que scientifique et non pas anthropologue, c'est tout de même pour des raisons de méthode que j'arrive ainsi à l'attitude comparatiste que j'ai finalement adoptée et que je livre ici. J'ajouterai d'ailleurs que, de façon accessoire, une telle posture présente le précieux avantage de provoquer en retour une réflexion sur notre propre situation et de la relativiser.

Mais s'agissant des *USA*, il y a, pour nous autres Français, une utilité particulière à cet objectif ainsi étendu. Elle est d'ordre politique, et je dois dire que cela me préoccupe depuis vingt ans, depuis que la mondialisation galope. *L'American University* n'est pas un modèle parmi d'autres. Il se trouve au contraire qu'il tend de plus en plus à devenir un prescripteur pour le monde entier. Les choses en sont arrivées au point où quand certains font référence à un soi-disant "standard international" des universités- lequel n'existe pas, cela se saurait – ils ont en tête, souvent inconsciemment, ce "modèle américain", parfois plus fantasmé que réel. Ce paradigme s'installe dans le monde entier, et dans la mesure où nous en sommes, nous, les plus éloignés, dans une optique de compétition internationale, il y a un intérêt stratégique à le bien connaître.

Finalement, on voit bien je crois que ce sujet possède un double intérêt, d'une part en raison des différences profondes entre les deux dispositifs, et d'autre part en raison du paradigme mondial que *L'American University* tend à devenir.

En contrepartie, j'ai dû dans cet exercice me limiter à l'essentiel. Comme le suggèrent d'ailleurs titre et sous-titre, mon objet n'est que de tenter de poser correctement les termes d'une comparaison, et de la pratiquer certes, mais à grands traits, sur les points importants et éclairants. Pour aller plus loin il faudrait ajouter plus de chair à ce squelette qu'il n'est fait ici, doter au moins l'ensemble d'un appareil critique, de références, lesquelles existent bien sûr, mais qu'il n'était pas question de fournir dans le cadre de cette intervention.

Le squelette en question est constitué de la description des caractéristiques les plus identitaires des deux dispositifs. Il se trouve que leur nombre est de quatre pour chacun.

Pour la France, la question est assez facile à traiter puisque chacun de nous les connaît plus ou moins, et comprendra donc aisément la structure de la première partie consacrée à son rappel. Son titre évoque sans surprise ce qui structure le système français, dont les quatre caractéristiques sont évoquées par les sous-titres :

Première partie. La situation française ou la main visible de l'État

- I.1 De l'Université aux universités
- I.2 L'expansion des Grandes Écoles
- I.3 Les grands organismes de recherche
- I.4 Paris et la province

La deuxième partie, la plus importante, présente d'une part la description équivalente du dispositif américain, et d'autre part est consacrée, au fil de cette présentation, à l'ébauche de comparaison avec des correspondances – lorsqu'elles existent - dans la réalité française, par un appel aux éléments de la première partie, tout en les précisant le cas échéant. Ce double objet – Description *USA*/Comparaison - est évoqué par le choix du titre de cette deuxième partie, alors que ses quatre paragraphes affichent strictement quant à eux les quatre caractéristiques américaines :

Deuxième partie. L'Amérique en perspective

II.1 Le dualisme de l'enseignement supérieur américain

II.2 Une intervention publique limitée et divisée

II.3 Un monde de compétition

II.4 Individualisation de la formation

Leur simple rapprochement avec les françaises suggère déjà je crois quelques grands traits de l'incomparable.

Les sources de cette description sont quasi exclusivement américaines. Les sources francophones sont rarissimes, et par ailleurs, seule cette précaution permet d'espérer échapper à ce redoutable danger de l'ethnocentrisme que j'évoquais plus haut. Et pour commencer, les quatre traits qui sont distingués ci-dessus respectent d'emblée le choix qu'a fait la grande institution qu'est *l'American Council of Education (ACE)* pour caractériser l'enseignement supérieur aux *USA*. Pour les mêmes raisons, aucun terme anglo-américain ne sera remplacé par un équivalent ou "transposé" en français, mais au contraire utilisé tel quel en *italiques* dans le texte. Cette précaution est d'autant plus nécessaire que nombre de mots anglo-américains désignant des "objets" du domaine de l'enseignement supérieur – *Campus, Bachelor, Master, Accreditation,.....* - sont passés dans la langue française avec un sens parfois quelque peu différent. D'autres n'ont tout simplement pas d'équivalent réel en français. Dans tous les cas, ces mots américains sont de précieux marqueurs de l'incomparabilité dont nous parlons.

J'espère que parvenu au terme de ce texte, le lecteur se sera par lui-même tout à fait convaincu de la pertinence du sous-titre en forme d'oxymore que j'ai utilisé. J'espère aussi que, grâce à cette fréquentation d'un "anti-modèle" devenu "référentiel", j'aurai su lui apporter des éléments de réflexions personnelles utiles quant à la nature de notre dispositif français d'enseignement supérieur et de recherche et à sa situation dans le monde.

PREMIÈRE PARTIE

LA SITUATION FRANÇAISE OU LA MAIN VISIBLE DE L'ÉTAT

Il est superflu de rappeler combien la Nation est chez nous l'œuvre de l'État, ce dernier ayant très tôt commencé de se former et ayant bénéficié d'une continuité historique sans doute comme nulle part ailleurs au monde, ce qui au fond est sans doute la dimension principale de notre exceptionnalité. Unitaire et centralisé, il marque de son empreinte toute la société, d'ailleurs curieusement qualifiée de "civile". C'est peu dire que cette empreinte fut – depuis deux siècles - exceptionnellement forte dans le domaine de l'Éducation, y compris celui de l'enseignement supérieur et de la recherche qui nous occupe ici.

On lui doit en effet, aux époques de l'Ancien Régime puis du Premier Empire, la naissance des "Écoles Spéciales" et de "l'Université" respectivement. Et à nouveau, plus récemment, dès le début des Trente glorieuses, la création massive de "grands organismes nationaux de recherche". C'est ainsi que notre État a établi ce paysage en triptyque que tout Français perçoit encore ainsi :

Université Grandes Écoles Organismes de recherche

Afin de contribuer à rappeler la réalité française avant sa mise en correspondance avec l'américaine, nous allons examiner la statistique étudiante telle qu'elle se présente à partir des données de l'administration, en regard des types d'établissements qui les accueillent. Ensuite nous reviendrons un peu sur la généalogie du fameux dualisme de l'enseignement supérieur "Université/Grandes Écoles" et son évolution récente. Puis nous dirons quelques mots d'une autre spécificité française : de nombreux grands organismes de recherche qui dominent quelque peu les établissements d'enseignement supérieur. Enfin on rappellera le phénomène de concentration parisienne : il en est de ce domaine comme de bien d'autres.

Concernant l'enseignement supérieur, rappelons d'abord les données chiffrées de l'effectif total d'étudiants, soit : 2 400 000 étudiants.

Le tableau suivant résulte de l'agrégation extrême des données (arrondies) du tableau statistique 2012-2013 du Secrétariat d'État à l'Enseignement Supérieur et à la Recherche ((SESR). Pour notre propos, on a gardé la distinction en trois types d'établissements d'accueil (universités, lycées, écoles supérieures) et la mise en évidence de la dualité public/privé.

Établissements	Effectifs en milliers d'étudiants	dont privé
Universités	1475	-
Lycées (STS, CPEG)	325	80 (3%)
Écoles supérieures	600	360 (15%)
Total	2400	440 (18%)

Les universités incluent les IUT (110 000 étudiants) et même une petite cinquantaine d'écoles d'ingénieurs, ensemble de plus de 20 000 étudiants. Ces cursus sont sélectifs, et, à cet égard, il faut mentionner aussi le domaine des études médicales longues, soit hors préparations environ 150 000 étudiants, et les troisièmes cycles peuplés de 50 000 doctorants.

La catégorie "Écoles Supérieures" est passablement hétérogène et rassemble des établissements variés, mais tous sélectifs, y compris du secteur paramédical comme les écoles d'infirmières. Cela dit, la population la plus visible dans cette catégorie fait partie de l'ensemble aux contours d'ailleurs un peu flous appelé "Grandes Écoles".

Il résulte de ces indications que le domaine des formations ouvertes où l'étudiant peut s'inscrire librement s'il est détenteur du diplôme requis (baccalauréat pour les premiers cycles dits "universitaires", licence pour les seconds cycles) a aujourd'hui des effectifs comparables à celui

des formations régulées pour lesquels une barrière d'entrée (concours, dossier) est érigée en regard d'un nombre de places limité (écoles supérieures, CPGE, STS, IUT, Doctorats, études médicales).

Enfin, comme on le voit, l'enseignement supérieur privé pèse pour 18% du total, et même seulement 15% hors lycées, soit 360 000 étudiants concentrés dans les Écoles supérieures privées. Il représente aussi plus du tiers des effectifs des formations régulées, soit davantage que celui du domaine analogue des universités.

I.1. DE L'UNIVERSITÉ AUX UNIVERSITÉS

De fait, le mot "Université", grammaticalement invariable et écrit avec une majuscule, est l'étiquette originelle de l'une des plus remarquables exceptions françaises. On sait que ce mot avait été provisoirement aboli par la loi Le Chapelier de 1792 qui supprimait "les" universités – ou ce qu'il restait des universités médiévales - en tant que corporations. Un vide était donc créé, vide que la loi du 10 mai 1806 a comblé à sa manière. Son fameux article 1 (elle n'en comporte que trois !) pose : "Il sera formé, sous le nom d'Université Impériale, un corps chargé exclusivement de l'enseignement et de l'éducation publics dans tout l'Empire". L'unicité et la prétention au monopole en constituaient l'essence. L'organisation détaillée de ce corps et du dispositif d'ensemble sera le fait du volumineux décret impérial du 17 mars 1808 et des règlements complémentaires. Ce grand dessein est au fondement de notre Éducation Nationale dans son ensemble.

Le mot Université ne s'est spécialisé à l'enseignement supérieur que sous la III^{ème} République. Il est même redevenu pluriel par la loi de 1896 qui créait autant "d'universités" qu'il y avait de ressorts académiques. Ces entités rassemblaient autour du recteur les doyens des facultés et certains directeurs d'Écoles Spéciales. Ce dispositif a perduré jusqu'en 1968. Ce n'était là tout au plus qu'une déconcentration de l'enseignement supérieur ; Taine avait commenté sa mise en place en parlant de "simulacres d'universités". Par ailleurs, pour limiter les effets indésirables du retour du pluriel, on a confirmé le monopole d'État par un article de loi, toujours en vigueur aujourd'hui sous la forme de l'article L.731-14 de l'actuel Code de l'Éducation, lequel stipule, dans son premier alinéa : "Les établissements d'enseignement supérieur privés ne peuvent en aucun cas prendre le titre d'universités. Les certificats d'études qu'on y juge à propos de décerner aux élèves ne peuvent porter les titres de baccalauréat, de licence ou de doctorat." Un décret de 2002 a d'ailleurs ajouté à cette liste le master. Il n'y a pas d'exemple ailleurs d'un tel accaparement, du moins dans des pays comparables au nôtre, quels que soient les rôles joués par les États dans l'enseignement supérieur de leur pays.

En principe, la loi du 10 novembre 1968 a mis fin au simulacre dont parlait Taine : elle a créé des établissements publics d'un genre nouveau appelés "universités" détachés de l'autorité rectorale, par réarrangement du dispositif facultaire, et un début d'incorporation des IUT naissants et de quelques écoles. On a appelé "président" le chef d'établissement. Ces entités nouvelles étaient proclamées autonomes par l'article 1 de la loi, participation et pluridisciplinarité étant les deux autres piliers de cette loi. À bien des égards, les 45 ans qui se sont écoulés depuis peuvent être lus comme une chronique d'une supposée progression de cette autonomie, ce que la sociologue Christine Musselin a appelé en 2001 "La longue marche des universités françaises". Pour l'essentiel, il s'agit d'un simulacre d'autonomie, puisque ces entités ne sont guère dotées des attributs de l'autonomie : disposer de leur statut et de leur organisation, être largement maîtresses de leur financement, choisir leurs étudiants, fixer les frais de scolarité, choisir leurs professeurs et régler

leur carrière ou fixer leur rémunération, Des évolutions, bienvenues mais mineures, ont eu lieu dans ces domaines pendant cette longue marche. Mais le seul élément de changement substantiel est celui de l'offre de formation. Là on a rompu avec le système des programmes nationaux, nonobstant le maintien des diplômes nationaux, transformés ainsi en leurres, nécessaires semble-t-il.

Ce qui vient d'être dit montre que la loi de 2007 dite "Liberté et responsabilité des Universités" ou LRU, si elle est allée dans le bon sens, n'a guère modifié le fond des choses. Elle a même malencontreusement perturbé les conditions de gouvernance, ce qui a contribué à annihiler en partie son impact.

Par ailleurs, les universités avaient été atteintes dès 2003 par l'esprit de la RGPP. On a depuis lors travaillé à les rapprocher, les coordonner, au sein de structures qui ont été "copiées-collées" des structures d'intercommunalité. Ce furent d'abord les Établissements Publics de Coopération Scientifique (EPCS), support des PRES de 2006, lesquels étaient des regroupements volontaires d'établissements. Mais c'est la loi de 2013 qui a été l'aboutissement de ce processus en rendant obligatoire la constitution, sur un territoire donné, d'une seule Communauté d'Universités et d'Établissements (COMUE) par rassemblement des établissements publics sous tutelle du Ministre en charge de l'enseignement supérieur, ou bien le rattachement à un établissement *leader*. Cette démarche a été vue par certains observateurs comme un rebroussement. Le dernier avatar de ce chantier est la recomposition régionale en cours, laquelle ne correspond pas toujours au périmètre de certaines COMUE.

I.2. L'EXPANSION DES GRANDES ÉCOLES

Les plus anciennes institutions françaises d'enseignement supérieur encore en place aujourd'hui constituent le sommet de ce monde des grandes écoles que l'Université Impériale puis l'Éducation Nationale n'ont jamais pu absorber. Au contraire, ce monde n'a cessé de s'étendre depuis qu'elles ont créé la Conférence des Grandes Écoles (CGE) au début des années soixante-dix. Il est le produit de deux siècles et demi de développement d'institutions spéciales, dont les protagonistes furent d'abord – dès l'Ancien Régime - l'État lui-même, puis dès la première moitié du XIX^e siècle fut le fait d'initiatives d'acteurs du monde économique et des sciences, nonobstant un retour volontariste de l'État à partir des Trente glorieuses.

En tant qu'institution spéciale, c'est en France qu'est née l'École d'ingénieurs, au milieu du XVIII^e siècle, avec l'École des Ponts-et-Chaussées et l'École Royale du Génie, suivies de l'École des Mines peu avant la Révolution. Lorsqu'est créée l'École Polytechnique en 1794 sous la houlette de Monge, il s'agit, au plan des contenus, d'une résurrection de l'École du Génie qui avait été supprimée peu avant. Avec ces trois écoles, l'image emblématique de "l'ingénieur d'État" était en place. Mais il faut aussi relever que cette École, proche de l'Académie des Sciences par ses professeurs, a longtemps incarné le développement des sciences, contrairement à "l'Université" qui avait pour mission de former ses maîtres, et qui avait hérité de la formation des juristes et des médecins. Ensuite, pendant la Restauration, ce fut l'autre création historique, celle de l'École Centrale des Arts et Manufactures, en 1829. Avec elle apparaissait l'ingénieur industriel, formé pour maîtriser le développement technique dans les entreprises naissantes de la première révolution industrielle. Ces deux Écoles ont donné rapidement beaucoup de rejetons dans toute l'Europe, et jusqu'aux USA, on ne le sait pas assez, pendant toute la première moitié du XIX^e siècle. Ce fut le seul moment d'influence française forte et indiscutable à l'échelle mondiale dans le

domaine de l'enseignement supérieur, mis à part nos colonies. Dans notre pays, ce secteur a fait preuve depuis lors d'une remarquable vitalité, avec de nombreuses créations nouvelles depuis le début des Trente glorieuses, dues à l'initiative privée mais plus encore au volontarisme de l'État. Depuis 1970, ce dynamisme a même diffusé au sein des universités reconstituées, où, un peu partout, des "universitaires entrepreneurs" ont créé et développé des écoles à l'intérieur de ces nouveaux établissements. L'École Polytechnique de l'Université d'Orléans est l'aboutissement d'une saga de cette nature, commencée dès 1972.

L'autre famille de l'ensemble appelé Grandes Écoles est celle des Écoles supérieures de commerce, dont, à une époque récente, la vocation s'est étendue pour donner l'appellation plus généraliste d'École de management. Excepté le cas de l'École spéciale de commerce et d'industrie de Paris (1820), les premières créations furent bien plus tardives que celle de l'École Centrale. Elles furent le fait des Chambres de Commerce. La première initiative fut celle de la CCI du Havre en 1870, immédiatement suivie de quelques autres en province. La création de HEC date de 1881. Ces écoles de management représentent aujourd'hui une population étudiante d'importance comparable à celle des écoles d'ingénieurs. Elles sont presque toutes privées ou "consulaires", contrairement aux écoles d'ingénieurs qui sont aux trois quarts publiques.

Enfin la notion de grande école comprend aussi des institutions de secteurs plus limités comme l'architecture ou l'art. Sans oublier évidemment les sciences politiques, dont l'institution phare est bien sûr notre École Nationale d'Administration (ENA créée en 1945), ou bien celle qui représentait le sommet de l'Université Impériale : l'École Normale Supérieure (ENS), créée en 1811. Ces deux écoles forment avec l'École Polytechnique le trio d'institutions qui produit la strate supérieure de ce que Pierre Bourdieu a appelé la "Noblesse d'État".

De fait, on définit aujourd'hui le secteur des grandes écoles comme le rassemblement de toutes ces institutions, dont toutes les écoles d'ingénieurs y compris les écoles internes aux universités. Objectivement, toutes ont en commun de délivrer leur diplôme après cinq années d'études supérieures au moins, et de pratiquer une sélection plus ou moins sévère à l'entrée. Évidemment elles ne sont pas "grandes" par la taille, car sans doute trop nombreuses, et l'on sait les nombreux plans de regroupements qui sont en cours. Ils sont rendus difficiles aussi bien par la longue histoire et la forte reconnaissance sociale des plus réputées, qu'en raison de la loi de 2013 qui a cherché à placer les écoles publiques dans le champ des universités. Pour estimer leur poids en tous cas, il convient de leur adjoindre leurs classes préparatoires (CPGE), dont l'existence en amont et en dehors d'elles au sein d'établissements secondaires, est une des exceptions françaises liée au concept de concours national. Dans ces conditions, ce secteur représente 330 000 étudiants, soit 14% des effectifs de l'enseignement supérieur, c'est-à-dire, si l'on ajoutait les 200 000 étudiants des formations médicales, l'essentiel des cursus sélectifs longs, et donc de la formation des élites.

On ne peut pas quitter ce secteur sans insister sur toute l'originalité des dispositifs de concours, épreuves en temps limité fondées sur des programmes de référence. Cette spécificité française au sein du monde occidental remonte à Colbert et à sa volonté de doter l'État de fonctionnaires compétents et dévoués. Mais il est historiquement attesté que le modèle en a été le système des mandarins de la Chine Impériale et son dispositif de sélection annuel, modèle dont le vecteur d'importation fut les jésuites bien accueillis là-bas par l'Empereur et ses lettrés, du moins pendant un certain temps. S'agissant pour la France de recruter des ingénieurs (militaires et civils), ces concours de lettrés furent transposés au XVIII^e siècle en concours fondés sur les mathématiques, discipline en pleine floraison à cette époque. Les préparations sont nées presque

simultanément. Telle est, à grands traits, le raison de nos concours : l'État d'Ancien Régime et le pouvoir absolu du souverain ont assez naturellement importé dans son principe le modèle de l'Empire chinois. Ce qui est sans doute plus saisissant dans la suite de l'évolution française, c'est l'adoption du dispositif étatique du concours par toutes les écoles créées ensuite, même privées, alors que leurs diplômés ne se destinaient pas au service de l'État. Il y a là une belle illustration de la puissance de sa "main visible".

I.3 . LES GRANDS ORGANISMES NATIONAUX DE RECHERCHE

En France comme ailleurs, après la Seconde guerre mondiale, les États ont compris la nécessité de promouvoir vigoureusement le développement des sciences, de la recherche et des techniques, notamment en raison des bénéfices immenses qui en étaient escomptés pour la reconstruction, l'installation du *Welfare State*, mais aussi en raison de la compétition idéologique que se livraient les deux blocs. La solution institutionnelle choisie par la France pour y parvenir est rappelée sans ambages par Michel Crozier (État modeste, État moderne – 1989) :

La société française a choisi une solution institutionnelle bizarre pour assurer son investissement en connaissances : seule de l'Occident à faire ce choix, qui a été celui de l'Union soviétique et de tous ses pays satellites, elle a radicalement séparé les institutions de recherche des institutions d'enseignement supérieur. Cette solution présente d'énormes inconvénients, car d'une part elle appauvrit considérablement l'enseignement supérieur, qu'elle prive d'une partie de son potentiel d'innovation ; d'autre part, elle tend à enfermer les chercheurs dans un ghetto et, de ce fait, à les rendre plus facilement victimes des scléroses corporatives qui affectent inéluctablement les milieux fermés.

Le sociologue faisait ainsi allusion à la création par l'État, en France après la libération, de grands organismes nationaux voués à la Science, relevant de la catégorie juridique des EPST (Établissement Public Scientifique et Technologique). Ces entités sont aujourd'hui au nombre d'une dizaine, mais le CNRS domine l'ensemble. Seul à être à caractère omnidisciplinaire, il rassemble à lui seul les deux tiers de leurs personnels titulaires. Les autres sont tous focalisés sur un domaine disciplinaire précis. Les deux plus notables sont l'INSERM et l'INRA. Six autres sont de petite taille – dont l'INRIA - et ne représentent chacun guère plus qu'une université moyenne.

Par ailleurs, d'autres thèmes de recherche sont inscrits dans la mission d'un certain nombre d'établissements de la catégorie juridique des EPIC (Établissements Publics Industriels et Commerciaux). Cet ensemble de plus de cinquante entités est extrêmement hétérogène. Seuls une dizaine d'entre eux se livrent – partiellement - à des activités que l'on peut qualifier de recherche scientifique. Conformément à leur mission, il s'agit de thèmes appliqués, situés en "aval" et tournés vers la valorisation. Les plus importants sont le CEA, le CNES, le BRGM, l'ONERA et l'IFREMER.

Comme le suggère Crozier, il est bien possible qu'à l'époque de ces créations, l'influence idéologique qu'avait le modèle soviétique ait fait synergie avec le centralisme étatique à la française. Mais il faut bien dire que ni les facultés qui, à travers les professeurs d'université, représentaient pourtant l'essentiel du potentiel de recherche français, ni les écoles spéciales, ne pouvaient être des institutions opératrices de ce volontarisme, les premières faute d'autonomie et même tout simplement de personnalité morale, les secondes parce qu'elles n'avaient pas de mission de recherche à l'époque. Tout a donc concouru à cette dichotomie initiale. Quoi qu'il en soit, et de façon globale, nous sommes donc aujourd'hui en présence de deux ensembles d'institutions

publiques – universités et écoles/organismes de recherche - de taille à peu près équivalente si l'on regarde les masses de fonctionnaires concernés: les enseignants- chercheurs comptés au seul titre de leur mission de recherche d'une part, les chercheurs des EPST et les personnels de recherche des EPIC d'autre part.

Il convient cependant de tempérer la description volontairement simplificatrice de Crozier. Les unités de recherche des établissements de la catégorie des EPST – du CNRS pour l'essentiel – dont la vocation est plus fondamentale, ont été dès le début des structures d'accueil de beaucoup d'universitaires. Cela a créé un état de fait qui a permis, à partir de 1970, la mise en place d'Unités Mixtes de Recherche (UMR) entre les universités, nouvellement érigées en établissements publics (EPCSCP), ou les écoles, et ces organismes, structures qui n'ont cessé de se développer depuis lors.

Il n'en demeure pas moins que les EPST absorbent une part beaucoup plus importante du soutien public à la recherche que ne le font des homologues étrangers, lorsqu'il en existe. De plus et surtout, leur label continue de représenter en France la première des légitimités scientifiques, comme nulle part ailleurs. À cet égard, les universitaires ne s'y trompent pas. Les deux tiers des directeurs d'UMR - et même d'unités propres aux EPST - sont des professeurs des universités, ce qui illustre l'attractivité du label.

I.4 . PARIS ET LA PROVINCE

En principe on ne dit plus "en province" mais "en régions". Mais si ce vocabulaire tient compte de la réalité administrative, à bien des égards le simple clivage qu'évoque ce titre reste pertinent, en particulier pour l'enseignement supérieur et la recherche. Il évoque en effet très bien la quatrième spécificité de l'enseignement supérieur français : l'hypertrophie de la région parisienne. Les trois académies de l'Île-de-France accueillent en leur cœur près de 27% des étudiants, alors que les territoires sur lesquels les établissements correspondants sont implantés ne représentent que 15% de la population.

Le symbole de cette hypertrophie est sans doute le mot médiéval de Sorbonne, le mot et non la chose puisque plusieurs entités parisiennes voudraient bien accaparer le seul label français qui reste internationalement connu. On voit en tous cas que les efforts de décentralisation n'ont été que modérément couronnés de succès. Et d'ailleurs, malgré les délocalisations en province, cette concentration est encore plus caricaturale pour les organismes de recherche. Alors que 27% des enseignants-chercheurs sont dans la région parisienne, soit la même proportion que celle des étudiants, les chercheurs des EPST et des EPIC y sont encore plus concentrés : 38% pour les premiers et près de 50% pour les seconds.

Il est intéressant de noter enfin que cette dichotomie est souvent renforcée par les textes les plus récents. Le dernier exemple de cela est la loi de 2013 évoquée plus haut. L'Île-de-France y est le seul territoire qui déroge à la règle de l'unicité de la COMUE qu'édicte cette loi ; on ne pouvait quand même pas mettre toutes ces institutions, lesquelles accueillent 600 000 étudiants, dans une seule COMUE..... Il y a bien Paris et "la province".

DEUXIÈME PARTIE

L'AMÉRIQUE EN PERSPECTIVE

Historiquement, et au moins jusqu'à la seconde moitié du XIX^e siècle, aux *USA*, les initiatives publiques – le pluriel est ici de rigueur – ne furent pas les principaux moteurs de l'enseignement supérieur. Là-bas comme ailleurs, il n'a pas existé de grand projet du type de l'Université Impériale, une quête comparable "d'Éducation Nationale", même au niveau d'un seul des États de l'Union. Au contraire, et quitte à tempérer ensuite un peu l'affirmation, les institutions d'enseignement supérieur (*Higher Education Institutions* – *HEI*, on dit aussi *Post-Secondary Institutions*) sont nées de multiples initiatives "indépendantes", dont le mécanisme pourrait par contre ressembler à la généalogie des écoles spéciales en France. Nées de quelques *Colonial Colleges* (dont *Harvard*, *Columbia*, *William & Mary*,), ces initiatives se sont développées dès la création de l'Union, et ont diffusé d'Est en Ouest au fur et à mesure de son expansion. D'ailleurs, dans le Centre et l'Ouest, elles sont souvent aussi anciennes que les nouveaux États. Les multiples interventions de ces derniers ont ensuite bien contribué à alimenter ce foisonnement caractéristique de l'enseignement supérieur américain. Aujourd'hui, ce monde est formé de près de 7000 *HEI*, entreprises culturelles, éducatives, scientifiques, qui, à beaucoup d'égards, ont bien des points communs avec les entreprises du secteur marchand, même lorsqu'elles sont "publiques". Elles accueillent de l'ordre de 23 millions d'étudiants.

Dans un univers aussi "ondoyant et divers", les catégories d'une typologie ont nécessairement des contours plus flous que celles d'un système étatique centralisé. De ce fait, établir une statistique lisible et pertinente de cet ensemble institutionnel éclaté est une question délicate à laquelle la mentalité du naturaliste convient mieux que celle de l'administrateur. Aux *USA*, la réalisation de cet objectif a donc nécessité la création *a posteriori* d'une telle typologie. C'est ce qu'a proposé il y a 45 ans une de ces grandes institutions indépendantes américaines, en l'espèce : *The Carnegie Foundation for the Advancement of Teaching*. Depuis lors, dans sa mission principale de fournisseur de statistiques, le *Department of Education* du gouvernement fédéral se conforme à cette typologie, laquelle, insistons, a été élaborée par une institution indépendante, comportement inimaginable en France de la part de notre administration, soit dit en passant.

Dans cet univers de *HEI* – nous utiliserons ce sigle dans tout le texte pour désigner un établissement d'enseignement supérieur américain -, la typologie *Carnegie* se limite aux près de 4400 institutions qui sont accréditées (par des institutions indépendantes de la puissance publique, nous les verrons au paragraphe suivant) à délivrer des *Degrees* (que l'on peut traduire par grade) de l'enseignement supérieur. Le grade central du dispositif est le *Baccalaureate*, que l'on n'assimilera pas bien sûr avec notre "baccalauréat", lequel se place à la fin des études secondaires. Le système est ainsi constitué de deux domaines, de deux "cycles" si l'on veut :

le cycle *Undergraduate* dont l'achèvement conduit l'étudiant à l'obtention du *Baccalaureate*, appelé aussi *Bachelor's degree* car son titulaire devient *bachelor*, délivré à l'issue d'une durée nominale de quatre ans.

le cycle *Graduate*, qui s'adresse aux précédents ; son couronnement, le *Doctorate*, est conféré à l'issue d'une durée nominale de l'ordre de cinq ans, dont le *Master's Degree* en est d'une certaine manière une version courte, de l'ordre de un an et demi à deux ans.

On a pris la précaution de qualifier de "nominale" la durée d'études car l'organisation très flexible de l'enseignement aux USA fait que le chiffrage en années d'études n'a guère de valeur au niveau individuel, un dispositif de capitalisation de cours permettant à l'étudiant de régler le rythme de ses études. Par ailleurs il faut donner dès maintenant une indication extrêmement importante pour la suite. Au milieu du cycle *Undergraduate* peut être délivré un *Degree* intermédiaire : l'*Associate degree*, à l'issue d'une durée nominale d'études de deux ans.

Voilà l'univers qu'il paraît raisonnable de mettre en parallèle avec ce que l'on a dit de la France dans la première partie. Ces institutions forment l'enseignement supérieur américain au sens strict. Elles accueillent 20 millions d'étudiants inscrits en vue de l'obtention d'un de ces grades. Respectant et synthétisant la typologie *Carnegie* des *HEI* accréditées, le tableau ci-dessous est reproduit conformément à la présentation statistique du *Department of Education*.²

POST SECONDARY INSTITUTIONS AND ENROLLMENTS BY INSTITUTIONAL TYPE AND CONTROL					
Institutional type		CONTROL			
		Public	Independent	Private for profit	TOTAL
2-year institutions	Associate's colleges	990 36%	125 <1%	400 2%	1515 38%
	Doctorate granting institutions	165 21%	90 6%	2 <1%	257 27
4-year institutions	Master's colleges and universities	270 14%	315 7%	10 1%	595 21%
	Baccalaureate colleges	85 2%	475 4%	15 <1%	575 6%
	Special focus institutions	250 1%	640 <2%	520 3%	1410 7%
	Tribal colleges	22 1%	9 <1%	0 0	31 <1%
	Total	1782 74%	1654 20%	947 6%	4383 100%

~20 million students

Comme on le voit, la bonne compréhension de ces données ne va pas de soi pour un lecteur français non averti ; et l'incomparabilité surgit spontanément. Si l'on veut bien se rappeler le plan annoncé, les deux paragraphes suivants vont permettre d'y remédier, successivement en lisant ce tableau selon ses lignes, puis selon ses colonnes. Comme on peut déjà l'apercevoir, les lignes parlent des *degrees*, donc des formations, les colonnes de la distinction public/privé. Ensuite, forts de cette lisibilité, nous pourrions évoquer l'autre caractéristique structurelle du dispositif : la présence croissante du marché au fur et à mesure que l'on s'élève dans la hiérarchie des *HEI*. Enfin, nous terminerons en délaissant les structures d'ensemble par une plongée au cœur même de l'offre de formation des établissements, afin de préciser cette flexibilité évoquée plus haut. Sur de nombreux points, nous pourrions en appeler à la situation française, en construisant au mieux des correspondances.

² Lecture du tableau. Dans chaque case le chiffre supérieur est le nombre d'établissements concernés. Le chiffre inférieur (gras) est la part d'étudiants accueillis par ces établissements, exprimée en % du total des 20 millions d'étudiants inscrits (*enrollments*) dans les 4383 *HEI* visées. Ainsi 1% représente 200 000 étudiants.

II.1 . LE DUALISME DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AMÉRICAIN

La considération du tableau selon les lignes donc montre deux blocs dénommés :

Two-Year Institutions

Four-Year Institutions

vocabulaire qui, à l'évidence, en appelle aux durées – nominales comme on l'a bien noté - d'études. Le contenu de la première ligne est sans mystère. Il s'agit d'institutions dont le seul grade pour lequel elle sont accréditées sanctionne ce niveau *undergraduate* intermédiaire : *l'Associate degree*. Par contre, le sens qu'il faut donner au second bloc est différent : il s'agit d'institutions qui sont accréditées à délivrer au moins le *Baccalaureate*, mais aussi – comme il est explicite dans le tableau – un nombre plus ou moins important de programmes *Graduate* délivrant *Master's* et *Doctorate*.

Les *Associate's colleges (Two-Year Institutions)* introduisent un dualisme radical dans l'enseignement supérieur américain. La raison de cette dualité interne est tout simplement le passage, depuis le début des Trente glorieuses, d'un enseignement supérieur d'élite à un enseignement supérieur démocratisé, bref au phénomène rapide de massification de l'enseignement supérieur que tous les pays développés ont connu après-guerre.

Les *Four-Year Institutions* quant à elles sont les héritières des établissements historiques, même si une partie d'entre-elles ont été créées et ne sont réellement développées qu'après la guerre.

Il n'est donc pas exagéré de dire que les *USA* ont ainsi mis en place après-guerre deux enseignements supérieurs aux missions nettement distinctes et hiérarchisées, mais aussi, on va le voir, bien articulés l'un sur l'autre. Dans sa problématique ce dualisme recoupe celui de notre propre enseignement supérieur, avec des différences de réponses que nous verrons après quelques précisions américaines.

***Four-Year Institutions* : formations longues**

Ce domaine (deuxième bloc du tableau) est structuré dans la typologie *Carnegie* en cinq catégories, les trois premières - les plus importantes - étant caractérisées par le plus haut niveau de grade (*degree*) pour lequel l'institution est accréditée à titre principal, c'est-à-dire : *Doctorate*, *Master's*, *Baccalaureate* respectivement, ce qui n'exclut pas une petite offre supérieure et rend un peu floue et mouvante la frontière entre ces catégories. Ces 2700 institutions comprennent deux ensembles de premier plan, auxquels on s'attachera principalement dans la suite de ce texte :

les *Doctorate Granting Institutions*, soit la première catégorie, au nombre de 257.

les *National Liberal Arts Colleges*, sous-ensemble, inapparent dans le tableau, des *Baccalaureate Colleges*, c'est-à-dire de la troisième catégorie, au nombre de 266.

À propos de ces derniers, l'épithète *National* ne fait pas référence au statut (la plupart sont privés) mais à leur "visibilité", et corrélativement leur périmètre de recrutement. Pour cette raison, le premier ensemble est lui-même souvent désigné aussi de *National Universities*. C'est bien sûr dans cette classe-là que l'on trouve les établissements de référence (*Harvard*, *MIT*, *Stanford*, *Berkeley*,.....) connus internationalement. Quant aux autres *Baccalaureate Colleges* (reliquat de la troisième catégorie), et aux *Master's colleges and universities* (deuxième catégorie), lesquels accueillent ensemble le

quart des étudiants, ils sont par contre de réputation très variée, et sont qualifiés de *Regional*, au sens où leur rayonnement ne dépasse pas les frontières de leur État et des limitrophes.

Dans l'histoire américaine, les institutions ont d'abord presque exclusivement reçu l'appellation générique de *College*, héritant d'un mot britannique dont l'usage a glissé "vers le haut", alors que le mot français "collège" a connu le mouvement inverse. Le mot *University*, ou parfois *Institute*, n'a commencé à s'installer de façon significative qu'à la fin du XIX^e siècle, pour désigner des entités plus importantes, offrant toute la gamme des grades, et multidisciplinaires. Aujourd'hui, les divisions internes d'un *College* sont des *Departments* constitués sur la base d'une discipline. Une *University* ou un *Institute* est une institution constituée en général de plusieurs *Colleges*, d'une *Graduate School* qui administre les programmes au-delà du *Baccalaureate*, et de centres de recherche (dont l'appellation générique est *Organized Research Units*), et bien souvent d'importants hôpitaux, et parfois d'autres entités qu'un Français ne s'attendra pas à rencontrer au sein d'un tel établissement. Voilà ce qui est usuel, sans qu'il y ait de règle d'emploi des appellations, et avec une grande variabilité des structures internes.

En tout cas, toutes ces institutions sont, de façon ontologique pourrait-on dire, dotées d'une autonomie, voire même d'une indépendance, sans rapport avec la situation des établissements français, sur les fins et plus encore sur les moyens. Comme nous le retrouverons constamment dans la suite, elles disposent bel et bien de tous les attributs de l'autonomie que nous avons mentionnés au I.1. Dans le cadre de statuts qui lui sont propres, une telle institution est dirigée par un "patron" (*Chief Executive Officer – CEO*) portant le plus souvent le titre de *President*, placé sous le contrôle d'un conseil d'administration ou *Board* mais doté de pouvoirs très étendus. Cette gouvernance sommitale est très forte. Elle est en capacité d'établir ou de transformer l'organisation interne de l'établissement, de recruter et de gérer ses personnels, de définir son offre de formation, le cas échéant, ses activités de recherche et les modalités d'admission de ses étudiants. Comme on le sait, son territoire, son *Campus* – mot américain qui s'est glissé dans la langue française dans les années trente – est le trait le plus visible de son identité.

Pour compléter, un mot tout de même concernant les deux autres lignes du tableau. Il s'agit d'une part de *HEI* assez petites et trop spécialisées pour être classées avec les précédentes, et d'autre part quelques *Colleges* historiques réservés aux Amérindiens.

***Two-Year Institutions* : formations courtes**

Ces institutions (première ligne du tableau, soit le premier bloc) sont dans l'ensemble assez récentes. Comme nous l'avons annoncé en exergue, c'est pour faire face à la pression démographique sur l'enseignement supérieur que, aux *USA*, l'on a opéré par adjonction, en créant, à partir des années soixante, de façon très volontariste, de nombreuses *Two-Year Institutions*, dont des "prototypes" existaient déjà avant-guerre. Ces établissements ont été créés en grand nombre après-guerre par les États et bien souvent par des "collectivités locale" – *Counties, Cities, Districts,...* – *Colleges* publics de proximité appelés dans ce cas *Community College*. Au plus fort de cette période volontariste, entre 1965 et 1972, il s'est créé plus d'un établissement... par semaine ! Comme le montre la statistique, cette catégorie rassemble aujourd'hui près de 40% des étudiants américains, soit encore près de la moitié des 17 millions d'étudiants *Undergraduate*. Numériquement, c'est donc tout sauf un secteur marginal. Ce ne sont pas non plus de "petits" établissements puisque chacun des *Community College* accueille en moyenne près de 7300 étudiants. A l'échelle américaine ce millier d'établissements – soit en moyenne une vingtaine par État – est financé aux deux tiers par l'État et

la collectivité concernés, le gouvernement fédéral apportant une petite contribution. Les frais de scolarité représentent tout de même presque 20% de leurs ressources.

Conformément à leur désignation, ces établissements ne sont accrédités que pour l'*Associate Degree*, dont l'obtention nécessite en principe deux années d'études pour un étudiant à temps plein, sachant que la majorité de leurs étudiants sont à temps partiel. Leur mission principale est double. Ils s'adressent aux jeunes gens du territoire où ils sont implantés, qui, pour des raisons sociales ou académiques, ne sont pas en situation de tenter des études longues. Ils leur proposent soit une préparation adaptée au passage ensuite vers celles-ci (donc vers le *Bachelor's degree* au moins), soit de préparer un *Associate Degree* appliqué, professionnalisé, qui leur permette une entrée sur le marché du travail. La souplesse de l'offre de formation américaine (voir II.4) permet d'ailleurs de combiner les deux objectifs. Et contrairement aux institutions de l'autre type, les *Community Colleges* ne pratiquent pas de sélection à l'entrée et affichent de très faibles frais de scolarité, lesquels sont d'ailleurs amortis par le système de bourses qui sera évoqué plus loin. En complément, et de façon cohérente, ils assurent aussi une importante mission de formation continue ou même de culture générale non-diplômante.

Comme on peut l'imaginer, ces institutions, très mal connues hors des *USA* malgré leur poids très important, ont localement une très grande visibilité de la part de la population. Bien souvent, la signalétique routière ne manque pas de mentionner leur présence, à l'instar parfois des institutions prestigieuses.

On voit donc qu'il existe bel et bien deux enseignements supérieurs aux *USA*, qui, comme on l'a dit, sont non seulement hiérarchisés l'un par rapport à l'autre, mais aussi articulés l'un avec l'autre. En effet, il existe dans chaque État tout un système de conventions et de transferts qui permet aux meilleurs étudiants issus de *Community College* d'être admis dans une *Four-Year Institution* de l'État, sans perdre le bénéfice des acquis de leur formation. Il s'agit là d'un système explicite de passerelles de cet enseignement supérieur court vers l'enseignement supérieur long. Cette réalité nous donne l'occasion de retraverser l'Atlantique pour une mise en correspondance avec le dualisme propre à la France.

Masse et élite

Revenons donc un moment en France. En 1939, tout l'enseignement supérieur français était bien sûr élitiste, à l'instar de l'américain. Davantage peut être, puisqu'il n'accueillait qu'une centaine de milliers d'étudiants, alors que, soit dit en passant, les *USA* en comptaient déjà 1,5 millions et avaient commencé de faire face à un début de démocratisation au moyen de formations courtes. A l'époque, en France, le baccalauréat, qui concernait bien moins de 10% d'une classe d'âge, remplissait son double rôle de diplôme couronnant le cursus de lycée, dont l'entrée était étroite, et de premier grade de l'enseignement supérieur, donc jouait le rôle d'examen pour y entrer. Ainsi à l'époque, Écoles spéciales et Facultés se partageaient-elles la formation des élites de la Nation : ingénieurs, commerciaux, administrateurs, juristes, médecins, enseignants. Or, depuis 1945, si la France a connu le même phénomène de massification de l'enseignement supérieur, elle n'y a pas fait face de la même façon et c'est sans doute cette double fonction du baccalauréat, laissée invariante, qui en est la cause. Dès la fin des années cinquante, on s'est bien soucié de créer massivement des formations professionnelles courtes, les STS (Sections de techniciens supérieurs) d'abord, et les IUT (Instituts Universitaires de Technologie) à la fin des années soixante. Mais, réglées sur les besoins des branches professionnelles, ces formations furent

soumises à un *numerus clausus*, ce qui ne permettait pas à un bachelier d'y entrer à son gré, de même que dans les préparations aux écoles. Dans ces conditions, malgré une politique très volontariste de création de ces formations (ensemble, elles accueillent aujourd'hui 440 000 étudiants, soit tout de même 18 % de l'effectif total) l'objectif affiché en 1985 de 80% d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat ne leur a pas permis d'absorber ces masses toujours croissantes de bacheliers. Le surplus ne pouvait que s'orienter vers les facultés, au nom du droit à l'enseignement supérieur que leur baccalauréat leur ouvrait en tant que grade, y compris les titulaires des plus récents "baccalauréat de technicien" et "baccalauréat professionnel", lesquels n'étaient certainement pas préparés à poursuivre des études longues. Les universités créées en 1968 ont ainsi hérité de cette obligation faite aux facultés, et mises ainsi dans l'impossibilité juridique de contrôler leurs flux et d'élever des barrières au sein de leur offre. A cet égard, leur situation est d'ailleurs en train de se dégrader du fait d'un mauvais pilotage par l'administration de l'arrivée de l'espace européen de l'enseignement supérieur. À l'heure actuelle aucune sélection à l'entrée ne peut en principe être pratiquée par les universités jusqu'à Bacc+5 pour l'accès aux diplômes de Licence, mais aussi de Master comme l'actualité s'en fait l'écho en ce moment. Dans le triptyque LMD, seul le "D" (Doctorat) exige, en plus bien sûr de la détention du grade de Master, une autorisation spéciale pour s'y engager.

On voit donc que, en France, ce sont les universités qui sont confrontées à l'une des deux missions dévolues aux *Community Colleges* aux USA : accueillir tous les jeunes issus de l'enseignement secondaire qui se présentent sans aucun dispositif autonome d'admission, laquelle mission, accessoirement, est découplée de la mission de formation professionnelle courte. Aujourd'hui cette réalité est l'une des raisons qui rend partiellement fallacieuse l'assimilation du mot français "université" au mot américain "*University*". Nous allons en rencontrer une autre dans la suite, peut-être encore plus lourde de conséquences.

II.2 . UNE INTERVENTION PUBLIQUE DIVISÉE ET LIMITÉE

En regard de la situation française, ce titre permet d'imaginer facilement la cause structurelle majeure de la différence des organisations française et américaine : celle qui tient à la nature, à l'organisation et au rôle de "l'État". Elle vient non seulement de l'opposition Structure fédérale/État unitaire centralisé, mais aussi, comme on l'a dit, d'une certaine prééminence historique d'institutions indépendantes ou privées aux USA. En France au contraire, les établissements privés de premier plan n'occupent, il faut bien le dire, qu'une position marginale, même concentrés qu'ils sont – HEC, ESSEC, Supélec - au sein du secteur des Grandes Écoles.

Le qualificatif "divisé" renvoie bien sûr à cette nature fédérale de la construction politique américaine, faite d'*United States*, d'États unis, au nombre de 13 initialement, pour arriver à 48 un siècle plus tard au fur à mesure de la marche vers l'Ouest, et enfin à 50. Dans le vocabulaire de la science politique américaine l'appellation : *State* est réservée aux États fédérés ; il n'y a pas "d'État fédéral", mais un *Federal Government of United States* dont les pouvoirs lui sont délégués, à travers la Constitution. Et cette dernière doit énumérer explicitement les pouvoirs concernés par cette délégation. Ce principe constitutionnel est énoncé par le dixième et dernier des articles du fameux *Bill of Right*, texte venu compléter la Constitution en 1789, appelé depuis le 10^{ème} amendement :

Les pouvoirs non délégués aux États-Unis par la Constitution, ni refusés par elle aux États, sont réservés aux États respectivement, ou au peuple.

Or le domaine de l'éducation n'est pas nommé par la Constitution comme un pouvoir délégué à l'échelon fédéral. De ce fait, le gouvernement fédéral ne se mêle d'enseignement supérieur que de façon indirecte, essentiellement par un apport de moyens. Par contre, il n'exerce aucun contrôle sur les établissements, à l'exception d'une dizaine (dont les trois *Academies*, à commencer par la fameuse *West Point*) qui forment des officiers, ce qui entre pleinement dans le cadre de sa compétence déléguée en matière militaire. Cela dit, l'apport de moyens consentis par les administrations et agences fédérales à l'enseignement supérieur et à la recherche est crucial pour les *HEI*. Ces interventions concernent les aides directes (bourses et prêts) aux étudiants, ce qui représente annuellement de l'ordre de 100 milliards de dollars, soit les deux tiers des aides aux étudiants, toutes sources confondues. Cet énorme dispositif d'aides permet aux bénéficiaires de financer, de façon partielle mais souvent décisive, les frais de scolarité (*Tuitions & fees*) demandés par les établissements. L'autre intervention fédérale est un soutien financier à la recherche, soit une autre imposante enveloppe de l'ordre de 40 milliards de dollars annuellement. Il y a là un dispositif très différent de celui qui est en vigueur chez nous.

L'Éducation, et notamment la supérieure, relève donc de chaque État fédéré ou bien de l'initiative de citoyens, notion très générale évoquée par les trois derniers mots du 10^{ème} amendement. Nous avons déjà annoncé en exergue de cette seconde partie que les initiatives "privées" avaient devancé celles des États. En effet, ces derniers sont souvent venus en suppléance de celles-là, notamment lorsque dans les nouveaux États ces initiatives tardaient à venir. C'est d'ailleurs dans cet esprit que les États – et collectivités locales – ont pris en main le secteur des *Community Colleges* plus récemment. Du fait notamment de leur antériorité, nous allons donc d'abord dire quelques mots des établissements privés, placés dans les deuxième et troisième colonnes du tableau.

Le secteur privé ou indépendant

Du fait du 10^{ème} amendement donc, le même pouvoir général est accordé en matière d'Éducation aux États et aux citoyens américains : le peuple. Ces derniers l'exercent collectivement à travers les institutions politiques de leur État, en fonction de la Constitution qui lui est propre. Mais ils le peuvent directement, en s'impliquant dans des institutions indépendantes, un arbitrage très ancien de la Cour Suprême ayant d'ailleurs rendu *de facto* inconstitutionnelle toute prétention d'un État au monopole. C'est à de telles institutions que fait référence la deuxième colonne du tableau. Ces institutions appartiennent à cet immense *Voluntary Enterprise Sector*, constitué aujourd'hui de millions d'organisations à but non lucratif, souvent puissantes, et agissant dans tous les domaines, dont Tocqueville avait bien perçu le rôle naissant, et qu'il rapportait de la façon suivante (De la démocratie en Amérique – 1832) :

Les Américains de tous âges, de toutes conditions, de tous les esprits, s'unissent sans cesse... Partout où, à la tête d'une entreprise nouvelle, vous voyez en France le gouvernement et en Angleterre un grand seigneur, comptez que vous apercevrez aux États-Unis une association.

Ces *Private nonprofit organizations* (*schools, colleges, universities, hospitals, bridges, librairies, museums,.....*) résultant de l'implication des acteurs de la société bénéficient d'une protection constitutionnelle, mais aussi de dégrèvements fiscaux, ainsi que les donateurs qui les soutiennent, dont on n'a pas l'équivalent en France. Les *HEI* de ce type représentent aujourd'hui près du tiers des étudiants des *Four-Year Institutions*, enseignement supérieur long. Les plus réputées y occupent

une place dominante, comme le montrent les classements américains, nous le verrons au paragraphe suivant.

Enfin, il existe même un secteur privé commercial, constitué d'entreprises à but lucratif (*Private for profit*) du secteur économique (*Private enterprise sector*). Sans bénéficier bien sûr des avantages des précédents, elles ne sont pas interdites d'intervenir en tant que *HEI* au nom du même principe constitutionnel. Il s'agit cependant de très petits établissements spécialisés (*Special focus institutions*) et n'occupent au total qu'une part très marginale de l'ensemble, comme l'indique la troisième colonne du tableau.

Cinquante systèmes publics

À côté de l'initiative privée, en matière d'action publique, l'éducation, y compris supérieure, est donc l'affaire des États fédérés, chacun pour ce qui le concerne. Nous en arrivons là au qualificatif "divisée" appliqué à l'action publique, d'autant plus divisée que la participation de collectivités territoriales "infra-étatiques" n'est pas rare, nous l'avons dit. Il existe donc cinquante dispositifs publics dans l'enseignement supérieur américain. Au total ces 1700 *HEI*, sous la mention *public*, monopolisent – à quelques unités près – la colonne de gauche du tableau. Ces institutions représentent la quasi-totalité des *Two-Years Institutions*, et 63% des étudiants de l'enseignement supérieur long.

D'un État à l'autre, les différences selon la taille (par exemple de *Delaware* à *California*) et selon l'âge (par exemple de *Massachusetts* à *Hawaï*), entre autres choses, ont induit bien sûr des interventions très diverses de la part des États. Une étude un peu détaillée de ces cinquante systèmes est un sujet comparatif en soi. Nous nous limiterons ici à quelques observations d'ensemble, qui valent pour la période d'après-guerre, qui a vu l'investissement massif des États dans l'enseignement supérieur. La première est d'ordre politique. D'une façon générale, les États ont suppléé l'initiative privée, comme on peut d'ailleurs s'y attendre en matière éducative s'agissant des *USA*. Ce comportement est éclatant concernant les dispositifs de *Community Colleges*. On le rencontre aussi dans telle ou telle création d'établissement de l'autre type, à vocation souvent "régionale". Ces initiatives ont eu le souci du territoire, si bien que ces institutions sont moins présentes dans les grandes villes, la capitale d'État n'étant souvent qu'une agglomération de second plan. Il n'y avait donc vraiment aucune chance pour qu'existent aux *USA* un ou quelques phénomènes de concentration "à la parisienne". La seconde observation est que les grands États se sont mis à concurrencer à l'échelle américaine des institutions privées anciennes et réputées, notamment ceux du *Middle West* et la Californie. Pour cela, ils ont créé ce que l'on appelle là-bas une institution *Flag Ship*, porteuse des mêmes ambitions et de mêmes modes de fonctionnement que les institutions indépendantes. Aujourd'hui les deux types d'établissements composent ensemble cette catégorie de premier plan qui est celle des *Doctorate-Granting Universities*. Le tableau statistique montre même qu'ils la dominent en nombre d'institutions et par les effectifs admis. Par contre, nous verrons au prochain paragraphe que ce sont des institutions privées qui continuent de tenir le haut du pavé en termes d'attractivité des étudiants.

Le soutien public à la recherche

C'est en revenant un peu sur le sujet du soutien à la recherche qu'une nouvelle différence majeure est à remarquer avec la France. Au sortir de la guerre, lorsque la puissance publique, aux *USA* comme en France, a décidé d'intervenir massivement dans ce domaine, le gouvernement

fédéral l'a fait principalement à travers des appels d'offre des administrations et des agences, adressés particulièrement aux chercheurs des *HEI* et non pas comme en France par la création d'établissements nationaux spécialisés. Plus précisément, s'il y a bien aux *USA* des Agences qui disposent de moyens propres – la *NASA* en est un exemple – celles-ci contractualisent volontiers avec des *HEI* pour soutenir des travaux qui les intéressent. Et par ailleurs, il existe des agences de moyens – la *NSF* par exemple – dont l'unique mission est de publier des appels d'offres et de financer les projets de recherche qu'elles sélectionnent, sur la base de la reconnaissance par les pairs. Si l'on ajoute les administrations fédérales proprement dites – par exemple le département de l'Énergie ou tout ce qui participe du complexe militaro-industriel – l'argent public consacré à la recherche vient en soutien à la recherche fondamentale, laquelle s'est développée au sein même des grandes universités (de la classe des *Doctorate granting institutions*, et même principalement dans une centaine d'entre elles) qui concentrent la quasi-totalité des 40 milliards de dollars de la manne fédérale qui se répand sur les *HEI*. Il n'y a rien d'équivalent aux *USA* à notre CNRS et aux EPST en général. Depuis plus de soixante ans, ces universités ont pu ainsi créer de puissants centres de recherche, et ce mécanisme explique des *success stories* comme *Stanford* ou *Georgiatech* qui n'étaient encore dans les années cinquante que de gros *Colleges*. Il explique surtout qu'un classement international des universités tel que le fameux "classement de *Shanghai*", classement presque exclusivement constitué sur des critères de recherche, place tout en haut une cinquantaine (dans le Top 100) de ces universités américaines. Il est donc vain de s'étonner des "mauvais classements" des établissements français. Outre la relative dispersion des activités de recherche sur un grand nombre d'entités, le fait d'avoir cantonné l'essentiel des chercheurs purs dans des organismes spéciaux explique largement un résultat caricatural, à productivité égale. Concernant nos universités, si l'on se rappelle la comparaison que nous avons faite au paragraphe précédent de la gestion de la démocratisation des études supérieures dans les deux pays, nous venons d'identifier deux handicaps majeurs qu'elles ont hérité à leur naissance en 1970. Elles ont eu à continuer – après les facultés - d'assurer l'accueil de profils d'étudiants qui sont cantonnés dans les *Community Colleges* aux *USA*, et au plan académique, on les avait privées d'un important potentiel de chercheurs en propre. Aucune *HEI* qui aux *USA* porte le nom de *University* (ou *Institute*) ne souffre de ce genre de handicap : ces établissements rassemblent en leur sein et la formation des élites et le développement de l'essentiel de la recherche fondamentale. En France, les universités sont très appauvries sur les deux plans, les élites relevant tout de même principalement des Grandes Écoles, et leur potentiel académique est limité à leurs enseignants-chercheurs dans la coopération qu'elles entretiennent heureusement avec des organismes à l'impérialisme doux.

Régulations indépendantes

Nous venons de compléter un tableau de l'enseignement supérieur américain qui, à ce stade, paraît singulièrement éclaté. Aussi, imagine-t-on déjà les forces du marché jouer à plein entre les *HEI*, au pays du libéralisme économique, institutions que nous avons d'ailleurs d'emblée qualifiées "d'entreprises". Le prochain paragraphe va effectivement le confirmer dans une certaine mesure, du moins pour les deux catégories d'établissements – environ 500 en tout - les plus renommés. Mais avant cela, il ne faudrait pas penser que la discrétion du gouvernement fédéral implique une absence de régulation nationale. Simplement, cette régulation n'est pas le fait de la puissance publique. Elle est assurée, domaine par domaine, par une centaine de ces grandes *Voluntary Associations*, lesquelles opèrent à l'échelle américaine pour l'Éducation supérieure, et sont souvent âgées de cent ans et plus. Il n'est pas besoin d'insister sur le fait que ce genre de dispositif

n'a pas et ne peut pas avoir son équivalent en France. Moins apparent que d'autres, cet élément d'incomparabilité mérite d'être souligné et résulte de la succincte évocation qui suit.

Du point de vue des *HEI* elles-mêmes, il y a d'une part quelques grandes organisations à vocation générale, comme l'*American Council on Education (ACE)* fondé en 1918, et d'autre part une demi-douzaine d'associations d'établissements, la plus ancienne (1900) l'*Association of American Universities (AAU)* regroupant la soixantaine d'universités les plus prestigieuses.

Un autre type d'organisation transverse concerne les différentes catégories de professionnels en exercice au sein des établissements. Citons en deux. Pour le monde enseignant, l'*American Association of University Professors (AAUP)* qui vient juste d'avoir 100 ans et qui a joué depuis le début un rôle important par un dialogue constant avec les associations d'établissements. Pour le *staff* mentionnons par exemple l'*AACRAO (American Association of Collegiate Registrars and Admissions Officers)* qui regroupe plus de 10 000 responsables de la sélection et de l'inscription, créneau particulièrement stratégique dans les établissements réputés.

Nous passons sur les nombreuses "sociétés" fondées sur une discipline académique, telles que l'importante *ASME (American Society of Mechanical Engineering)*, ou d'autres associations particulières.

Mais pour terminer, il nous faut insister un peu plus sur une incomparabilité particulière avec la France : les notions d'accréditation des établissements (*institutionnal accreditation*) et d'accréditation des programmes (*specialized accreditation*) de formation.

Même si en France, concernant les programmes, nous avons maintenant le mot (accréditation) nous n'avons pas la chose, en tous cas certes pas pour les diplômes nationaux relevant du monopole d'État, où il s'agit d'une "habilitation" à délivrer en son nom le diplôme dont l'État a la "propriété" exclusive, qu'il accorde à un de "ses" établissements. Quant aux établissements en tant qu'entités, l'État fait procéder à leur "évaluation" par un Haut Comité (HCERES) défini par la loi et le règlement.

Rien de tout cela aux *USA*. Ce sont des organisations indépendantes qui procèdent à une évaluation périodique, et délivrent leur label, acte qui est l'essence même du concept appelé là-bas *Accreditation*. Il n'existe guère qu'un domaine où une certaine proximité existe : celui des écoles d'ingénieurs en France, de l'*Engineering* aux *USA*. La raison en est que le Titre d'ingénieur diplômé et l'instance appelée à le réguler, la Commission des Titres d'Ingénieur (CTI), sont comme une "exception dans l'exception française" des diplômes nationaux, ce qui du coup rapproche cette dernière de l'*American Board for Engineering and Technology (ABET)*. Cependant, le dispositif français reste défini par la loi et la composition de la CTI est définie par décret, laquelle commission n'ayant pas la personnalité morale. Nous sommes donc assez loin de la grande agence d'accréditation indépendante qu'est l'*ABET*.

Arrivés au milieu de cette deuxième partie, nous disposons maintenant des informations qui permettent de lire sans encombre le tableau statistique des étudiants américains que nous avons donné au début. Ces informations montrent que, du fait notamment des dispositifs de régulation qui viennent d'être décrits, il existe bien, structurellement, aux *USA* un enseignement supérieur qui est américain - ou national - et non pas cinquante enseignements supérieurs, quand bien même il n'y pas de système fédéral d'enseignement supérieur. Les deux autres caractéristiques que nous allons examiner maintenant contribuent à renforcer ce caractère national.

II.3. UN MONDE DE COMPÉTITION

Dans le cadre de cette régulation “ volontaire ” établie à l'échelle américaine, et non pas, redisons le, au niveau fédéral ni à celui de chaque État fédéré, la troisième caractéristique majeure du dispositif américain est le phénomène de marché, présent dans toutes les dimensions de la vie des *HEI*. Du moins, elle est pleinement celle des *HEI* de l'enseignement supérieur long, celle des *Four-Year Institutions*. En effet, les *Community Colleges* ayant été développés pour un accueil de proximité, il n'y a guère de pression de compétition entre eux dans la plupart de leurs domaines d'activité. Dans l'enseignement supérieur long par contre, chaque institution s'efforce de cultiver sa "niche", en combinant l'ancienneté de son prestige, l'originalité et la variété de ses cursus, la qualité de son *Campus*, l'accueil et la sécurité qui y règnent, les prouesses sportives, l'attention individuelle portée aux besoins des étudiants, la force de sa recherche, et bien d'autres facteurs. Et c'est avec ces arguments qu'elle se livre à la compétition avec des institutions similaires, pour recruter ses étudiants, ses professeurs, et s'assurer les ressources financières indispensables à son activité.

Cette évocation suggère la différence considérable avec nos conceptions. Entrepris sous les règnes des Bourbons, prolongé par l'Empire et les Républiques jusqu'à une époque récente, le projet politique français fut la construction d'un monde où chaque institution, tenue à sa place, remplissait une mission définie par l'État. Selon ce principe, la possibilité de compétition entre établissements n'avait donc aucun sens et était à combattre, seule la compétition dans le cadre de l'élitisme républicain étant légitime à l'échelon de chaque citoyen.

Ce paysage de "jardin à la française" demeure encore largement le nôtre, même tarauté qu'il est par la construction européenne et les confrontations internationales.

Focus sur les *National Institutions*

Nous allons préciser un peu les choses à propos des deux catégories d'institutions distinguées au II.1, lesquelles sont les plus visibles et les plus plongées dans cette logique compétitive. Nous allons même principalement nous focaliser sur la catégorie des 257 *Doctorate-Granting Institutions* qualifiés de *National Universities* par le grand magazine *US News & World Report*, , en raison de leur visibilité et de l'étendue de leur renommée.

La première grande compétition qu'elles se livrent consiste à attirer les meilleurs étudiants – et les plus solvables – lorsqu'ils quittent l'enseignement secondaire (*High School*). Pour eux et leur famille, la question essentielle est de viser l'institution dont le ratio au rapport Coût/Réputation est le plus en relation avec leurs moyens financiers, l'ambition qu'ils poursuivent et leurs chances d'être admis. En effet, les institutions de cette catégorie font partie des plus sélectives et des plus chères. Du point de vue de la sélection d'abord, il est à peine besoin de dire que l'idée même de concours à la française – et plus encore de classe préparatoire - est quelque chose d'incompréhensible par un esprit américain. Les modalités de sélection des *HEI* américaines, dont celles de cette catégorie qui ont dans la société américaine une position analogues à celle de nos plus grandes écoles, utilisent un faisceau de critères sans rapport avec notre logique de concours.

Dans ces conditions et en raison plus encore des frais de scolarité, les candidats ont un besoin impérieux d'informations très précises et fiables sur chaque *HEI*, ses caractéristiques et la dimension financière : frais de scolarité (*Tuition fees*) et frais de subsistance (*Room & Board*). Les publications donnant ces informations sont donc nombreuses et précises, beaucoup plus qu'en France. Tout d'abord, des guides (*Catalogs*) proposent les fiches signalétiques de tous les établissements accrédités. Celui de l'association *College Board* (établie depuis une centaine d'année elle aussi) est le plus complet et le plus connu. Par ailleurs, depuis une bonne vingtaine d'années,

des magazines proposent, en combinant des indicateurs, des classements d'établissements, catégorie par catégorie. Le plus ancien, qui fait référence, est celui du magazine *US News & World Report* ; il a servi de modèle à tous les autres et c'est son exemple qui a été diffusé depuis dix ans en Europe et en France.

La reproduction ci-dessous du haut de classement – les 50 premières institutions sur 267 – que fait ce magazine de la catégorie des *National Universities* va faire apparaître les noms des institutions d'éducation supérieure les plus connues et reconnues dans la société américaine, et internationalement pour les premières d'entre elles, et nous permettre de détailler un peu le paysage, illustrant ainsi implicitement la comparaison avec la France.

<i>NATIONAL UNIVERSITIES - TOP 50</i>			
1	<i>Harvard University (MA) [1]</i>	25	<i>University of Virginia*</i>
2	<i>Princeton University (NJ) [6]</i>	25	<i>WakeForest University (NC)</i>
3	<i>Yale University (CT) [11]</i>	28	<i>Tufts University (MA)</i>
4	<i>Columbia University (NY) [8]</i>	29	<i>University of Michigan-Ann Arbor*[22]</i>
5	<i>Stanford University (CA) [2]</i>	30	<i>Univ. of North Carolina-chapel Hill*[39]</i>
5	<i>University of Pennsylvania [17]</i>	31	<i>Boston College[73]</i>
7	<i>California Institute of Technology [7]</i>	31	<i>College of William and Mary (VA)*</i>
7	<i>Massachussets Institute of Technology [3]</i>	33	<i>New York University[27]</i>
9	<i>Dartmouth College (NH)</i>	34	<i>Brandels University (MA)</i>
9	<i>Duke University (NC) [31]</i>	35	<i>Georgia Institute of Technology*</i>
9	<i>University of Chicago [9]</i>	35	<i>University of California-San Diego*[14]</i>
12	<i>Northwestern University (IL) [27]</i>	37	<i>Lehigh University (PA)</i>
13	<i>Johnes Hopkins University (MD) [16]</i>	37	<i>University of Rochester (NY)</i>
13	<i>Washington University in St Louis [32]</i>	39	<i>University of California-Davis*[57]</i>
15	<i>Brown University (RI) [75]</i>	39	<i>Univ. of California-Santa Barbara*[28]</i>
15	<i>Cornwell University (NY) [13]</i>	41	<i>Case Western Reserve University (OH)</i>
17	<i>Rice University (TX) [74]</i>	41	<i>Rensselaer Polytechnic Institute (NY)</i>
17	<i>Vanderbilt University (TN)</i>	41	<i>University of California-Irvine*[50]</i>
19	<i>University of Notre Dame (IN)</i>	41	<i>University of Washington*[15]</i>
20	<i>Emory University (GA)</i>	45	<i>University of Texas-Austin*[37]</i>
21	<i>Georgetown University (DC)</i>	45	<i>University of Wisconsin-Madison*[24]</i>
22	<i>University of California-Berkeley*[4]</i>	47	<i>Pennsylvania State U.-University Park*[60]</i>
23	<i>Carnegie Mellon University (PA) [61]</i>	47	<i>University of Illinois-Urbana-Champ.* [29]</i>
23	<i>University of Southern California [49]</i>	47	<i>University of Miami (FL)</i>
25	<i>University of California-Los Angeles*[12]</i>	50	<i>Yeshiva University(NY)</i>

Ce palmarès fournit plusieurs enseignements importants.

Tout d'abord, dans cette catégorie, les *HEI* publiques (identifiées par un astérisque dans le tableau) et les *HEI* indépendantes font clairement partie d'un même monde. En réalité, on l'a dit, chaque État a établi une université phare, laquelle pour les plus gros États (*California, New York, Texas,...*) a souvent engendré plusieurs établissements autonomes, ces établissements étant dotés de toutes les caractéristiques des privés et participant avec eux et ceux des autres États à la compétition en question, à l'échelon national comme international.

En second lieu, ce classement, qui, rappelons-le, concerne la notoriété vis-à-vis du recrutement des jeunes étudiants, fait apparaître que dans l'ensemble les établissements privés tiennent le haut du pavé. La première *State University*, *Berkeley*, n'arrive qu'en 22^{ème} position. On

trouve devant elle les quelques grands noms connus internationalement. Redisons-le avec force, ces établissements privés, qui sont pour beaucoup "historiques", ont collectivement façonné l'*American University* au tournant du XX^e siècle, modèle repris par la suite, y compris par les initiatives des États. Ce facteur généalogique a contribué puissamment à l'homogénéité de cette catégorie, le statut (public ou privé) n'y constituant guère un facteur de clivage.

Troisièmement, il est essentiel aussi de compléter ces informations en rappelant que ces universités de haut de tableau sont aussi celles qui attirent la plus grosse part des soutiens fédéraux à la recherche. Ainsi, alors que ce classement est établi exclusivement sur des critères de qualité pédagogique et de moyens associés, le palmarès *Top 50* met en jeu des institutions qui sont aussi de grands centres de recherche. À cet égard, il faut noter que les universités d'État tirent mieux leur épingle du jeu que sur la notoriété pédagogique. Pour illustrer ces affirmations, il est indiqué dans le tableau entre crochets le rang de chacun au Top100 du "classement de Shanghai", lequel classement, on l'a dit, est presque exclusivement fondé sur des critères de performance de recherche.

Enfin, en revenant au seul point de vue de la compétition pour les étudiants, il convient de ne pas oublier que cette concurrence ne se livre pas uniquement dans cette catégorie. Elle inclut en effet les 266 *National Liberal Arts Colleges*, lesquels sont à peu près tous indépendants, souvent eux-mêmes "historiques" et dont les plus reconnus font jeu égal avec les grandes institutions précédentes pour le recrutement des jeunes étudiants. Ce type d'établissement généraliste est emblématique de la conception américaine de l'Éducation, mais, se limitant principalement à la délivrance du *Baccalaureate*, ils n'ont pas de prétentions en tant que centres de recherche. Et d'ailleurs, la plupart des *National Universities* ont un *College* de cette nature en leur sein, et c'est cet *University College* qui, de fait, porte les couleurs de l'université dans cette compétition pour les jeunes étudiants.

On retiendra donc que, au sommet, les choses se jouent entre cent à deux cents institutions – *National Universities/National Colleges* – implantées sur tout le territoire américain.

Pour finir et très brièvement, on voit, dans notre optique comparatiste, que pour trouver une correspondance française à l'univers qui vient d'être décrit, il faut assembler mentalement, les Grandes écoles – sans oublier ici les CPGE –, les EPST – le CNRS et l'INSERM en tous cas –, et sans doute, pour faire bonne mesure, le secteur des études médicales des universités, c'est-à-dire aller chercher des éléments dans les trois domaines du triptyque français.

Nous examinons maintenant les conditions de la compétition qui se livre dans cet univers, pour les ressources financières d'abord, pour les ressources humaines ensuite.

Compétition pour les ressources financières

L'enseignement supérieur – le "long" en tous cas – aux *USA* n'est pas gratuit. Les frais de scolarité constituent une ressource essentielle pour les institutions. C'est bien sûr le cas des privées, mais c'est aussi de plus en plus celui des grandes universités publiques, bref en particulier de toutes les *HEI* dont nous venons de parler, qui se font concurrence sur le marché des étudiants. Cette concurrence-là est *ipso facto* une concurrence pour une partie des ressources. Le tableau ci-dessous donne la situation moyenne des trois classes de *HEI*.

<i>CURRENT-FUND INCOME %</i>			
	<i>Public</i>	<i>Independant</i>	<i>Private, for-profit</i>
<i>Tuition & fees</i>	16.5	28.5	89.5
<i>Federal government</i>	15.8	10.4	4.4
<i>State & local governments</i>	37.2	2	0.7
<i>Endowment, private gift income</i>	1.8	11.6	0.1
<i>Sales & other services</i>	20.7	43.6	4.4
<i>Other sources</i>	8	4	0.9

La différence dans la structure des ressources est évidente et attendue. Comme on le voit, les établissements privés compensent la quasi-absence de subventions par les États – le financement fédéral concerne les projets de recherche sans distinction de statut des établissements bénéficiaires – par des frais de scolarité plus élevés et par une performance dans la mobilisation de dons (*endowments/private gifts*, le premier terme désigne les ressources provenant des fonds de dotation) beaucoup plus importante pour les établissements privés. L'appui des anciens (*alumni*) pèse dans cette performance, sans commune mesure avec celui dont bénéficient nos grandes écoles. Le poste *Sales and other services* quant à lui révèle la diversification des activités.

Dans l'optique concurrentielle, si l'on se concentre sur les frais de scolarité, le tableau suivant compare la situation de deux universités des deux statuts, voisines géographiquement (région de *San Francisco*) et de tout premier plan : *Berkeley (public/University of California)* et *Stanford (Private non-profit)*.

Deux voisins californiens (montants en US dollars)	<i>BERKELEY (public)</i>	<i>STANFORD (independent)</i>
<i>Tuition & fees</i>	<i>instate 11 000 out of state 34 000</i>	40 000
<i>Room & board</i>	15 000	12 000
<i>Undergrads determined to have financial need</i>	52%	50%
<i>Average aid package</i>	18 000	39 000

Moyennant quelques explications et commentaires, ce petit tableau est lui aussi très éclairant. Tout d'abord, on voit que les universités publiques – en Californie comme ailleurs – affichent deux tarifs selon que l'étudiant vient de l'État (*In State*) ou non (*Out of State*). Cette remarque est importante car le second tarif rapproche *Berkeley* et *Stanford*, ce qui annule presque, pour des étudiants d'autres États que la Californie, la distorsion de concurrence que créent les subventions reçues par *Berkeley*. Il convient d'ailleurs d'ajouter que ces chiffres ne sont pas les plus récents et que les difficultés financières structurelles des États sont en train de faire exploser les frais de scolarité des universités publiques, en tous cas ceux des *flag ships*. On remarque ensuite que les étudiants aidés sur critères sociaux ne sont guère plus nombreux à *Berkeley* qu'à *Stanford*, paramètre qui tempère l'idée que les grandes universités privées ne seraient accessibles qu'aux plus riches. Enfin, on voit aussi que *Stanford* parvient à mobiliser des niveaux d'aides aux étudiants très importants, en combinant les aides fédérales et ses propres sources. Finalement, même sur ce qui pouvait être le seul élément de différenciation, cette catégorie de premier plan des *National Universities* n'est guère clivée selon le statut des établissements qui la composent.

Il n'est pas besoin d'épiloguer longuement sur l'éloignement des pratiques françaises. La différence tient bien sûr au financement massif par l'État des établissements publics, universités et écoles. Très grossièrement, sa part dans le financement du fonctionnement de ces établissements avoisine les trois quarts, voire davantage, constituée à titre principal des salaires qui sont directement versés par lui aux fonctionnaires affectés dans ces établissements. En contrepartie, les "droits d'inscription" ont un caractère symbolique. Corrélativement, le système de bourses est beaucoup moins développé et diversifié qu'aux *USA*.

Compétition pour les ressources humaines

On ne peut pas limiter la description de cet univers de compétition au recrutement des étudiants. En termes de compétition pour les ressources humaines, nous devons évoquer la question du marché des universitaires aux *USA*, car c'est peut-être sur ce point que la distance avec la France est la plus grande. En effet, que ce soit dans les *HEI* privées ou d'État, les professeurs (*Faculty*) de tous grades, sont des salariés de l'établissement. Et ce dernier a toute liberté pour définir les modalités de leur recrutement, procéder à ce recrutement par négociation y compris sur les salaires et moyens mis à disposition, et régler ensuite leurs carrières. Ces recrutements se font ainsi sur un véritable marché du travail auquel aucune institution ne peut se soustraire. Ce marché est extrêmement compétitif, d'autant plus lorsqu'il s'agit d'établissements renommés et de profils académiques ambitieux. De surcroît, dans certaines disciplines – technologie, gestion, médecine,... – le marché en question est plus étendu, car la concurrence s'exerce souvent aussi avec les entreprises. Les *HEI* sont ainsi dans l'obligation d'attirer des talents notamment en termes de salaires. C'est la raison pour laquelle au sein d'un même établissement deux professeurs de rang comparable peuvent avoir des salaires très différents selon leur discipline, par exemple *Business* et *Humanities*.

Une fois de plus, on voit combien cette situation est bel et bien aux antipodes de la nôtre. En fait, l'existence de corps nationaux de fonctionnaires universitaires ou chercheurs est l'une des exceptions françaises, si bien que toute comparaison avec un autre pays montrerait la distance qui nous en sépare. Certes, il est vrai que depuis plusieurs dizaines d'années, dans le dispositif national d'affectation des professeurs et maîtres de conférences dans les établissements, la marge de jeu de ces derniers n'a pas cessé d'augmenter. Si bien qu'aujourd'hui on peut apercevoir dans le dispositif un peu d'émulation entre eux au moment des recrutements. Mais elle trouve vite ses limites du fait de procédures nationales très contraintes par les statuts des personnels, lesquels ne souffrent évidemment pas la moindre possibilité de négociation sur le salaire, et régulent de façon absolue le déroulement des carrières. Le système est même doté à cet égard d'une instance nationale unique au monde, le Conseil National des Universités (CNU). Bref, la pression d'ensemble reste extraordinairement forte, et à l'heure actuelle, il semble bien que l'on soit arrivé au bout des évolutions envisageables dans un tel cadre.

II.4 . INDIVIDUALISATION DE LA FORMATION

La nature systémique des trois caractéristiques précédentes ne nous a pas donné l'occasion de nous plonger profondément à l'intérieur même des *Colleges&Universities*, excepté l'évocation de leur gouvernance, ou de ce qui relève de leur gestion, financière ou des ressources humaines comme nous venons de le faire. Par contre, la quatrième et dernière caractéristique principale de l'enseignement supérieur américain tient à la réponse "libérale" qui est volontiers donnée là-bas à la

question : "Que faut-il enseigner ?", complétée par "Comment l'enseigner?", à rebours de la réponse dirigiste à la française. En regardant maintenant l'offre de formation d'un établissement américain d'enseignement supérieur, plus précisément d'un *College* typique, qu'il soit autonome ou qu'il fasse partie d'une grande université, nous allons pouvoir apprécier l'opposition originelle des deux réponses. Cependant, nous verrons aussi d'une part que l'idéaltype américain est loin d'être accompli, d'autre part que les rigidités caractéristiques de l'idéaltype français se sont passablement atténuées depuis cinquante ans.

Dès le milieu du XIX^e siècle aux *USA*, plusieurs leaders emblématiques des premières universités américaines de la côte Est ont préconisé un dispositif par lequel l'étudiant serait en partie l'auteur de sa propre formation, sous réserve de bénéficier des conseils de l'institution. C'est ce que l'on appelle là-bas la *Liberal Education*, sachant que cette notion dépasse assez largement le strict enseignement, c'est-à-dire la seule dimension scolaire. En France au contraire, et depuis toujours, les "programmes" étaient totalement verrouillés de façon détaillée : l'étudiant comme l'enseignant avaient à s'y conformer, avec des marges de jeu faibles ou tout simplement inexistantes. Ce principe était bien évidemment cohérent avec l'objectif d'un concours ou même d'un examen national comme le baccalauréat. C'est sur ces bases opposées que se sont organisés le *College* américain et "l'École" en France. Il faut d'ailleurs mentionner le fait que, dans les deux pays, chacune de ces conceptions a aussi été largement à l'œuvre dans les classes supérieures de l'enseignement secondaire.

Flexibilité

Au commencement, c'était bien dans le but de permettre à chaque étudiant de pouvoir opérer des choix multiples tout au long de ses quatre ans (au moins) de cursus *Undergraduate* que le dispositif de *Courses and Credits* a diffusé aux *USA*, à partir des établissements prestigieux de la côte Est qui l'avaient promu. L'encadré présenté ci-dessous indique typiquement les principes d'organisation de l'offre de formation d'un département de *College* américain.

PRINCIPES D'ORGANISATION DE L'OFFRE DE FORMATION
UNDERGRADUATE
D'UN DEPARTEMENT DE COLLEGE

- . Année universitaire divisée en deux semestres (*Fall, Spring*; de quatre mois chacun environ) et d'une période d'été (*Summer session*) plus courte
- . Offre de formation éclatée en *Courses* (ie : unités de valeur) semestriels capitalisables affectés de *credits*
- . Système de notation littéral, l'étudiant jugé satisfaisant étant noté au moyen de mentions : A,B,C,D,E dans l'ordre de qualité décroissant, les mentions A et B étant contingentées
- . Le *Baccalaureate Degree* est obtenu par capitalisation de 120 à 130 crédits, selon des règles de choix de cours édictées par le département
- . Le *Degree* est assorti d'une note globale (*GPA*) par attribution de notes (de 4 à 0) aux mentions obtenues dans les cours capitalisés ; le *GPA* maximum est donc 4.

Aucune standardisation ne pouvant être imposée aux *USA*, ce schéma connaît des variations d'un établissement à l'autre, la principale étant que dans une minorité de *Colleges* l'année est divisée en trois trimestres de dix semaines (plus la période d'été). Par ailleurs, nonobstant le point quatre, ces principes gouvernent aussi l'offre de formation *Graduate*.

L'offre de formation globale, c'est-à-dire le stock de cours proposés est évidemment très supérieure au nombre de crédits à capitaliser pour obtenir le grade. L'étudiant est donc en situation d'exercer un choix, l'ouverture de celui-ci dépendant surtout des règles supplémentaires qui sont imposées, lesquelles varient très fortement d'une discipline à l'autre, nous en dirons un mot ensuite. Cela dit, il faut compléter ce tableau par un point important : l'horaire hebdomadaire encadré que connaît un étudiant américain à plein temps peut être jugé plutôt léger par un observateur français. En effet, sachant qu'un crédit correspond en général à une séance de 50 mn en présence d'un enseignant, un simple calcul montre que la charge d'un tel étudiant se situe entre 15 et 18 h d'enseignement encadré par semaine, quelles que soient les disciplines. On est ainsi à la moitié de l'horaire d'un élève de nos classes préparatoires, et même un peu au-dessous de celui d'un étudiant en licence. L'explication réside dans un premier aspect de la *Liberal Education* : le travail personnel attendu de l'étudiant est beaucoup plus important que l'horaire encadré. Mais il faut ajouter que pour l'y aider, l'université met à sa disposition un outil qui fait le bonheur et l'admiration des étrangers sur un campus américain : la bibliothèque. Du point de vue de la flexibilité enfin, le principe de capitalisation permet le transfert de *Credits* lors d'un changement d'établissement, ce qui est tout particulièrement en œuvre dans le cycle *Undergraduate*, notamment après un *Two-Year College*. Par ailleurs, elle favorise évidemment les études à temps partiel. Or ce que l'on a dit du problème du financement des études rend cruciale cette possibilité pour beaucoup d'étudiants puisqu'il leur permet d'exercer un *job*, parfois proposé par l'établissement lui-même. Rappelons que la statistique américaine établit que 60% des étudiants américains suivent des études à temps partiel, sachant que les *Community Colleges* pèsent beaucoup dans cette valeur élevée.

Il reste que l'essentiel de la *Liberal Education* réside dans les possibilités réelles de choix qui sont laissées à l'étudiant.

Prescription versus Election

En réalité, la *Liberal Education* telle que nous l'avons esquissée plus haut n'a jamais régné sans partage aux *USA*. Dès l'époque de son installation, les critiques furent nombreuses, ses adversaires craignant que de cette façon l'on allait former des générations de "sophistes et de dilettantes". On se demandait à juste titre comment, avant même de connaître les contenus, l'étudiant pourrait procéder à autant de choix. Et ces critiques furent plus fortes encore dans les secteurs des sciences et technologie où les savoirs s'enchaînent les uns aux autres, ou bien les domaines tournés vers les métiers, où la pertinence des cursus doit prendre en compte la nature de ceux-ci. Ce fut particulièrement le cas de *l'Engineering* qui relève des deux. Remarquons en passant que dans ces grands secteurs, c'est la conception française qui peut paraître la plus réaliste. En fait, dès cette époque et *a fortiori* aujourd'hui, tous les *Colleges* ont imposé, de façon variée selon les disciplines, des contraintes plus ou moins fortes sur les choix des étudiants. Ces contraintes s'expriment, en simplifiant un peu, à travers la triade : "*Mandatory/Major/Elective*". Le premier terme désigne l'ensemble des cours obligatoires - concentrés en début de formation - au sein du département. Le second est un deuxième bloc de modules, l'étudiant ayant le choix d'un bloc sur une liste proposée par le département. Le troisième terme, représentatif de la pureté de la *Liberal Education* est l'espace de liberté totale laissée à l'étudiant pour opérer ses choix de cours,

éventuellement dans un autre département du *College*, ou même à l'extérieur. Par ce moyen, il relève de la politique du *College* de décider de l'importance relative de ces trois ensembles. On constate en général que les départements centrés sur les *Humanities* donnent un espace aux électifs qui représente souvent plus de la moitié des crédits. Cela demeure l'orientation de la plupart des *Liberal Arts Colleges*, dont l'appellation annonce donc très bien à cet égard leur politique éducative. Au contraire, cet espace est assez réduit dans les départements des *Colleges of Engineering (COE)*, où c'est la "majeure" qui a une place prépondérante. Cela dit, dans tous les cas, les institutions ouvrent la possibilité à un étudiant de déroger aux règles, lorsqu'il est capable de présenter de façon convaincante un projet personnel de cursus. On voit donc qu'il y a partout des possibilités de variations à l'infini entre "prescription" (programmes imposés) et "élection" (liberté de choix), lesquelles ne sont bien sûr rendues possibles que grâce au dispositif flexible que nous avons décrit auparavant.

Américanisation diffuse

En France, jusqu'à la fin des années soixante, la notion de diplôme national n'était pas un vain mot. Le modèle – toujours en vigueur pour l'essentiel – était le baccalauréat, fondé sur des programmes "nationaux" extrêmement détaillés, et assortis de consignes pédagogiques à l'intention du corps enseignant. De façon cohérente, ce dispositif obligatoire était la base de l'examen "national" conférant le baccalauréat, lequel méritait donc pleinement son statut de diplôme "national". Le BTS créé au cours des années 50 procédait de la même logique.

Ce verrouillage national était moins parfait dans l'Université. Certes, les anciennes facultés habilitées à délivrer la licence – diplôme national – dans une discipline donnée dispensaient un enseignement qui avait à respecter des programmes fixés nationalement. Par contre, leurs professeurs définissaient eux-mêmes les contenus des examens de leurs étudiants et les jurys locaux décidaient de l'attribution de la licence. Cette autonomie dans le contrôle des connaissances pouvait ouvrir la porte à des adaptations locales implicites de la part des enseignants. Le système des IUT mis en place à la fin des années soixante fut bâti également selon ces principes de programmes nationaux, mais à contrôle local des connaissances et non pas national.

L'assouplissement "à l'américaine" de ces dispositifs a commencé à se produire paradoxalement à la faveur des événements de Mai 1968. Sa diffusion d'abord lente a sans doute été accélérée il y a vingt-cinq ans par l'effondrement du bloc de l'Est, époque à laquelle, simultanément, la construction européenne a commencé d'en être la porteuse implicite.

Mais, dès 1970, l'autonomie pédagogique gagnée par les nouvelles universités a conduit à une diversification des programmes d'un endroit à l'autre, et bien souvent à des découpages en unités de valeur (UV) semestrielles qui, de fait, ont rapproché quelque peu l'allure des paysages français et américain. De leur côté, certaines directions de grandes écoles, dont chacune était maîtresse de son propre diplôme, ont fait usage de leur pouvoir pour faire évoluer leurs maquettes. Ce fut particulièrement le cas lors des créations concomitantes (1972) de l'ENSTA (par fusion d'écoles qui étaient sous tutelle du ministère de la défense) et l'Université de Technologie de Compiègne (UTC) qui se référaient – déjà – sans ambages au *MIT*.

Ensuite, ce mouvement général d'américanisation rampante de la structure de l'offre de formation a été accéléré dans les années 90 par le début de la construction d'un espace européen de l'enseignement supérieur, dont l'objet était de faciliter la circulation des étudiants entre les

universités d'Europe.. Il s'est agi d'abord de l'*ECTS (European Credits Transfer System)*, puis du Processus de Bologne dix ans après, avec notamment la fameuse grille de référence en trois niveaux (LMD en France) des grades européens d'enseignement supérieur. Or, sans le proclamer, ces dispositifs sont à l'évidence transférés du modèle américain que nous venons de décrire. C'est pourquoi aujourd'hui les mots Bachelor et Master sont devenus d'usage courant, tout comme la notion de "transfert de crédits".

Comme on le voit, de façon directe ou induite, tout a concouru à instiller de l'américanisme au sein de l'offre de formation supérieure de nos établissements, à l'exception bien sûr des préparations à des concours, lesquelles, intrinsèquement, ne peuvent pas déroger à des programmes qui doivent au contraire être respectés partout à la virgule près.

C'est ainsi que depuis cinquante ans, le seul domaine où l'autonomie des universités a progressé de façon significative est celui de l'offre de formation. Et le diplôme national est devenu un leurre, indispensable semble-t-il.

Pour finir et pour mémoire, on ne peut pas ne pas mentionner que, depuis dix ans, existe un nouveau facteur d'évolution – et non des moindres – et de propagation de l'offre américaine. Il s'agit bien sûr des nouveaux moyens de communication immatérielle, porteurs notamment de contenus pédagogiques massifs en ligne, et en langue anglaise.

CONCLUSION

Le but de notre quête était sans ambiguïté ; ici comme là-bas l'objet recherché était le même. Il s'agissait bien de la question de la transmission des connaissances au-delà de l'enseignement secondaire – dont le terme vient au même âge, vers 18 ans, dans les deux pays – et celle de la production de connaissances nouvelles. Implicitement, il s'agissait aussi de voir comment l'idéal universitaire, qui est de lier les deux, était poursuivi de part et d'autre de l'Atlantique. Et ici comme là-bas, d'examiner cette production et cette transmission aussi bien lorsqu'elles se suffisent à elles-mêmes, qu'elles sont désintéressées, que lorsqu'elles ont pour but de répondre directement à des besoins économiques, c'est-à-dire lorsque la formation se fait professionnelle et la recherche appliquée.

Et pourtant, malgré cette délimitation précise de l'objet, nous n'avons pas cessé de rencontrer, à toutes les étapes de ce cheminement aux *USA*, des différences – et parfois des oppositions radicales – avec la réponse française, de surcroît concernant deux pays qui se ressentent tous deux dépositaires d'un certain idéal républicain. Je ne crois donc pas avoir à argumenter davantage sur l'adéquation du sous-titre de cette communication. Anthropologue amateur, j'espère avoir respecté le mieux possible le programme évoqué par Marcel Detienne dans un autre de ses ouvrages (*L'identité nationale, une énigme - folio histoire - Gallimard. 2010*) :

Plutôt que de "comparer ce qui est comparable", formule vide longtemps reprise par plus d'un, il convient de *construire* des analogies efficaces [...] Ce que le savoir anthropologique apporte de plus précieux dans les sciences humaines, c'est l'art de mettre en perspective des figures et des configurations *dissonantes*, c'est-à-dire des manières de penser et de se représenter ce qui semble faire partie du "sens commun".

J'avais dit en exergue que le choix de cette comparaison était intéressant justement parce que les réalités française et américaine étaient les plus dissemblables qui soient.

J'espère que le lecteur se sera convaincu que c'est ce travail de construction indispensable à la comparaison qui d'une part a donné un meilleur accès à la réalité américaine, et d'autre part a pu améliorer la compréhension des raisons de la nôtre. Sur ce point, on sent bien je pense qu'aucun autre choix que celui des *USA* ne nous aurait apporté autant, en raison même de l'altérité extrême qu'il implique. Par exemple, si on laissait la France de côté, des comparaisons *USA/Allemagne* et *USA/Angleterre* se seraient probablement transformées en une chronique des influences importantes que chacun de ces deux pays ont eues à tel ou tel moment sur la formation de l'université américaine. De l'influence française du début du XIX^e siècle – avec nos premières écoles d'ingénieurs - il ne reste que des traces de nature "archéologique", et c'est bien cette quasi absence d'influence qui rend la comparaison française intéressante.

En gardant donc la France dans le champ, ce travail nous a montré combien l'altérité en question était liée à la conception, à la nature, à l'histoire, à la place, au rôle de l'État dans les deux pays, pour ne pas dire dans les deux civilisations. En particulier, on aura retenu que, de ce point de vue, il y a aux *USA* cinquante systèmes publics. En conséquence, l'idée d'un autre choix comparatif eut été de considérer des entités politiques de tailles – population, superficie, territoire – assez voisines, soit, la France et le plus gros État américain, la Californie, pour commencer. *New York State* et le *Texas* pourraient aussi faire l'affaire. On estompe ainsi les facteurs liés à l'immensité américaine et, dans une certaine mesure, à son architecture fédérale, facteurs d'incomparabilité avec la France. A la vérité, concernant la Californie, le travail de comparaison des deux actions publiques a été fait par mon collègue Bernard Belloc. Il a ainsi montré que même sur cet objet beaucoup plus restreint, les organisations mises en place sont fort différentes, considérant de son point de vue que la française gagnerait à s'inspirer de la californienne. Ainsi cantonnée, cette comparaison est certes fructueuse. Mais elle trouve très vite ses limites dans le fait que globalement il n'y a pas d'enseignement supérieur californien. Redisons-le, il existe bel et bien aux *USA* un enseignement supérieur qui est tout simplement ... américain. Celui-ci surplombe absolument les situations "régionales", en particulier dans le monde des institutions réputées, monde auquel ne manquent pas de participer les "institutions-*flag ships*" des États eux-mêmes.

Enfin, une dernière idée qui vient à l'esprit est de chercher un "comparable" de la taille des *USA* dont l'organisation politique ait des ressemblances avec la leur. Conservant notre pays dans le champ de la comparaison, on pense immédiatement à l'Union Européenne, laquelle accessoirement ramène dans ce champ l'Allemagne et la Grande-Bretagne. Mais alors surgit un problème symétrique du précédent : il n'existe pas - pas encore diront les optimistes – d'enseignement supérieur "européen". Ce domaine est surdéterminé par les histoires nationales, en particulier la nôtre. Certes, nous avons évoqué l'effort entrepris depuis vingt-cinq ans pour construire ce que l'on appelle un "espace européen de l'enseignement supérieur". Mais nous avons vu à cette occasion qu'il se limite à la seule dimension de l'offre de formation. Et surtout, il est largement inspiré de pratiques et de principes américains. Ce dernier facteur fait l'inanité de l'entreprise.

Enfin j'avais aussi annoncé que l'intérêt de cette comparaison avec les *USA* nous était spécialement utile à nous autres Français, car cette altérité extrême de notre réalité avec un dispositif qui tend à devenir un paradigme mondial nous met dans une position plus difficile que d'autres dans le concert universitaire international. Ainsi peut-on espérer de cette approche un

bénéfice qui ressemble à l'éclairage – toutes proportions gardées - que Tocqueville (*De la démocratie en Amérique. I. Folio histoire. Gallimard – Introduction ; p 51*) avait eu du regard qu'il a porté sur l'Amérique :

J'avoue que dans l'Amérique j'ai vu plus que l'Amérique ; j'y ai cherché une image de la démocratie elle-même, de ses penchants, de son caractère, de ses préjugés, de ses passions ; j'ai voulu la connaître, ne fût-ce que pour savoir du moins ce que nous devions espérer ou craindre d'elle.

Compte tenu de notre culture, et de l'idéologie qui est dominante en France, laquelle, à rebours des *USA*, fait la part belle au mot Égalité plus qu'à Liberté, nous avons sans doute tout à craindre d'un univers fondé sur une concurrence mondiale entre des institutions distancées d'une tutelle étatique, caractéristique fondamentale du dispositif américain. Cet univers est celui de ce redoutable " Classement de Shanghai " qui, depuis sa sortie en 2003, semble avoir durablement traumatisé les milieux politiques et universitaires français. Je souhaite que ce texte puisse contribuer à une vision réaliste du défi qui semble nous être posé ; et pourquoi pas donner quelques raisons d'espérer.

LES ÉCRITS FÉMININS DURANT LA GUERRE DE 1914-1918¹

Frédérique de Lignières

RÉSUMÉ

On n'a jamais autant écrit que durant la guerre de 14/18. Les correspondances entre les soldats et leurs familles sont extrêmement nombreuses, mais pas seulement ; journaux, poèmes, romans, articles de presse, tracts, propagande, etc foisonnent également... Mais si aujourd'hui on connaît bien grâce à de nombreuses publications les écrits de soldats, on connaît moins ceux des femmes demeurées à l'arrière. Leurs expériences étaient bien différentes de celles des "poilus" dans les tranchées. Et pourtant certaines ont vécu et raconté leur quotidien souvent avec talent et surtout avec un sens aigu de l'observation et du détail. D'autres ont vécu des aventures plus exceptionnelles ; résistantes, espionnes, pacifistes se sont lancées dans l'action et leurs écrits et témoignages nous font découvrir des aspects encore peu connus du conflit. Cette communication a pour but de recenser un certain nombre de ces textes –essentiellement des écrits en langue française- et de faire revivre le souvenir de certains héroïsmes aujourd'hui souvent bien oubliés.



INTRODUCTION

Cette conférence aurait pu s'intituler "La voix des femmes durant la guerre de 1914" si ce titre n'avait déjà été pris et surtout si cela n'avait prêté à confusion. La voix des femmes est en effet le titre d'un magazine féministe fondé en 1917 par Louise Bodin et Colette Reynaud. Magazine dans lequel écriront d'ailleurs de grandes voix féminines de l'époque comme la journaliste Séverine.

Pourquoi parler des écrits des femmes durant la guerre de 1914 et au sujet de cette guerre ? Car nous avons retenu pour cet exposé les écrits publiés durant la guerre ou après la guerre par des femmes qui l'ont vécue. Compte tenu du nombre des écrits et des publications – il faut dire que l'on n'a jamais autant écrit que durant la guerre de 14 car c'était alors le seul moyen de communiquer avec ceux dont on était éloigné — nous ne traiterons ici essentiellement que ce qui a été écrit en langue française et par des Françaises.

On admet en général que les écrits des femmes ne sont pas différents de ceux des hommes. Face à un texte dont on ignore le nom de l'auteur, personne n'est capable de dire s'il a été rédigé par un homme ou une femme. Ce qui est différent pendant une guerre c'est les expériences vécues : les hommes sont au front dans l'horreur et la boue des tranchées, les femmes sont à l'arrière et témoignent donc d'autres faits que ce qu'ont rapporté les soldats.

Durant la Guerre de 14, comme d'ailleurs avant, les femmes se sont essayées à tous les genres littéraires : roman, poésie, journal, correspondance, article de presse, etc... et même chanson. Nous avons essayé de dégager quelques grands thèmes principaux qui reviennent de façon souvent récurrente dans ces écrits et tenté de donner la parole non seulement aux écrivains qui étaient connus à l'époque comme Colette ou Anna de Noailles mais aussi aux simples citoyennes.

¹ Séance publique du 20 novembre 2014.

Nous dirons d'abord comment les femmes ont relaté l'entrée en guerre et exprimé leur patriotisme avant de voir comment elles ont parlé de la vie quotidienne à l'arrière et de leur participation à l'effort de guerre et enfin nous parlerons des écrits de celles qui ont fait face à l'ennemi soit parce qu'elles ont résisté ou espionné soit parce qu'elles ont lutté contre la guerre elle-même.

I – L'ENTRÉE EN GUERRE ET LES ÉCRITS PATRIOTIQUES

A — *La déclaration de guerre* en plein mois d'août a comme chacun le sait surpris toute la population. L'écrivain Colette décrit ainsi le moment où elle a appris que la guerre était déclarée :

Comment oublierai-je cette heure-là ? Quatre heures, un beau jour voilé d'été marin, les remparts de la vieille ville debout devant une mer verte sur la plage, bleue à l'horizon (...) Et au milieu de la cité tous les vacarmes jaillissent à la fois : le tocsin, le tambour, les cris de la foule, les pleurs des enfants... On se presse auprès de l'appariteur au tambour, qui lit. On n'écoute pas ce qu'il lit parce qu'on le sait (...) Les détails de cette heure me sont pénibles et nécessaires, comme ceux d'un rêve que je voudrais ensemble quitter et poursuivre avidement Article paru dans le journal *Le Matin* et repris en 1917 dans *Les heures longues*.

À Écourt-Saint-Quentin, un petit village du Pas-de-Calais, une institutrice, Clémence Leroy, écrit son journal :

Dimanche 23 août 1914 (...) Déjà en commençant je sens le besoin de crier l'horrible chose qu'est la guerre (...) Nous avons vu le pays se vider de tous les hommes en pleine force. On ne rencontre plus que de tout jeunes gens, des vieillards ou des hommes d'un certain âge (...) C'est le dimanche 2 août que commença la mobilisation, mais quelques jours avant déjà les maréchaux avaient ouvert la scène. Puis chacun à votre tour vous avez pris le chemin du devoir et tous, pères, frères, époux, fiancés, amis, vous nous avez laissés le cœur plein d'espérance en même temps que broyé par une indicible angoisse (...) Des ordres avaient été reçus d'élever des barricades à l'entrée des villages. Depuis lors, chaque soir, des volontaires vont monter la garde près de la fabrique. Des instruments aratoires, des voitures sont au travers du chemin. Sur le côté une lanterne. Cinq ou six hommes sont là, prêts, dans une salle, pendant que l'un d'eux veille en sentinelle, faisant les cent pas. Il est remplacé toutes les deux heures. *Sous le joug* – Journal de guerre 14-18

Tandis qu'à Paris, une jeune fille, Marcelle Lerouge, est impressionnée par les manifestations xénophobes qui suivent l'annonce de la déclaration de guerre :

À Paris on dévaste les magasins allemands et autrichiens, à Bois-Colombes des jeunes gens pillent et détruisent les laiteries Maggi. On dit que Maggi n'occupe que des espions et même qu'on l'a arrêté à la frontière chargé de 30 millions-or. *Journal d'une adolescente dans la guerre 1914-1918*

Cette jeune fille nous décrit aussi dans son journal la mobilisation en ces termes :

C'est le premier jour de la mobilisation. Il n'y a plus de trains que jusqu'à six heures du soir, mais malgré cela nous allons à la gare de l'Est voir le départ des soldats. A Paris, il n'y a plus d'autobus, la plupart des taxis et des chevaux ont été réquisitionnés. On ne rencontre que des autos conduisant des soldats à la guerre. Nous nous rendons à pied de la gare Saint-Lazare à la gare de l'Est (...) A la gare, une foule immense, les parents font leurs adieux, ce n'est pas gai du tout. Les grilles sont fermées, c'est là qu'a lieu la séparation.

Marcelle Lerouge a aussi observé le départ des soldats vers le front :

Des trains pleins de soldats passent à la gare. Ils sont très contents d'aller se battre contre les Allemands. Ils ont écrit sur un train : "Train de plaisir pour Berlin, en passant par Paris".

Alors que la plupart des voix féminines, comme masculines d'ailleurs, qui se font entendre au début de la guerre sont optimistes, Caroline Kauffmann a eu, elle, le pressentiment que ce conflit serait horrible. Dès le 2 août elle fait part de ses craintes à une amie : elle croit que cela va être un massacre et qu'un affreux cataclysme s'avance sur l'Europe entière.

L'horreur de la guerre m'épouvante, elle semble être une ironie, un soufflet aux prétendus civilisés qui ne sont de mon point de vue que des barbares perfectionnés – la science, l'industrie a fait des progrès merveilleux et tous ces progrès vont servir à la plus monstrueuse des cruautés. Lettre de Caroline Kauffmann à Arria Ly.

B - *Les écrits patriotiques* sont très nombreux parmi les écrits féminins. Beaucoup émanent de femmes engagées dans les mouvements féministes et suffragistes. Et, comme on va le voir, il y a aussi de très nombreux poèmes. Il faut dire que René Viviani dans son appel aux femmes du 7 août 1914 avait exalté ce sentiment patriotique.

1°) Les mouvements féministes sont les premiers à se rallier, dès août 1914, à l'Union sacrée. Ces mouvements mettent de côté les revendications suffragistes pour exalter le sentiment patriotique et faire appel aux femmes pour participer à l'effort de guerre. Leurs dirigeantes pensent que si les femmes font la preuve de leurs capacités à remplacer les hommes partis au front, elles seront mieux placées, la paix revenue, pour faire valoir leurs droits à l'émancipation. Et en particulier et surtout pour obtenir le droit de vote.

Marguerite de Witt-Schlumberger qui est la présidente de l'Union française pour le suffrage des femmes écrit alors : "Toute femme qui, à l'heure présente, ébranlerait chez l'homme le sens du devoir envers la patrie serait une criminelle". Tandis que Marguerite Durand, célèbre créatrice et directrice de *La Fronde*, journal entièrement dirigé, conçu et réalisé par des femmes, apporte son appui à René Viviani en ces termes : "Femmes, votre pays a besoin de vous, soyons dignes d'être des citoyennes". (*La Fronde*)

2°) La poésie féminine est aussi mise au service du patriotisme. Avant la guerre on a vu une floraison de talents féminins s'illustrer dans la poésie. Au point d'ailleurs que Charles Maurras écrivit un ouvrage sur le romantisme féminin dans lequel il rendait hommage à quatre d'entre elles. Parmi les poétesses certaines sont encore célèbres aujourd'hui, comme Anna de Noailles, Lucie Delarue-Mardrus. Mais célèbres ou inconnues, les poétesses vont rivaliser de trouvailles pour exalter le patriotisme.

Anna de Noailles consacra toute la première partie d'un de ses recueils de poèmes à la guerre de 14. On ne citera faute de temps que ce très beau poème intitulé "Le soldat".

O mort parmi les morts, dont nul ne gardera
Le nom, humble relique,
Toi qui fus un élan, une démarche, un bras
Dans la masse héroïque,

Faible humain qui connus jusqu'au fond de tes os
L'unanime victoire.
D'être à toi seul un peuple entier, qui prend d'assaut
Les sommets de l'Histoire !

Toi, corps et cœur chétifs, mais en qui se pressait,
Comme aux bourgeons sur l'arbre,

Le renaissant printemps du grand destin français,
Fait de rire et de marbre,

Enfant qui n'avais pas, avant le dur fléau,
L'âme prédestinée à un devoir si haut, -

Quand même ta naïve et futile prunelle
N'eût jamais reflété
Qu'un champ d'orge devant la maison paternelle,
Que ta vigne en été,

Quand tu n'aurais perçu de l'énigme du monde
Que le soir étoilé,
Quand tu n'aurais rempli ta jeune tête ronde
Que d'un livre épelé,

Quand tu n'aurais donné qu'une caresse frêle
À quelque humble beauté,
Se peut-il que tu sois dans la nuit éternelle,
Toi qui avais été !

La Guerre (dans *Les Forces Eternelles*, 1920)

Lucie Delarue-Mardrus écrit elle aussi de nombreux poèmes où elle exalta la fibre patriotique dans les formes et les termes les plus classiques du genre comme on peut en juger dans cet extrait.

Salut, Héros ; salut, sublimes insurgés,
Qui maintenez la France et qui la protégez
Contre l'orgueil dément et la sauvagerie ;

Émules des aïeux de Valmy, fiers soldats,
Je vous admire tous, ô Christs de la Patrie,
Que la gloire a marqués du grand sceau des combats. *Les sonnets de la Guerre*, 1916

M^{me} Alphonse Daudet qui était une femme d'un goût littéraire très sûr et qui tenait un salon réputé prit elle aussi la plume :

O France des aïeux qui revêt tour à tour,
Les traits de Jeanne d'Arc héroïque et guerrière,
Ou ceux de Geneviève en naïve bergère
Tu vaincras cette fois par la force et l'amour !
Si l'une abandonnant sa quenouille légère,
Joint les mains sur Paris, alors comme un grand bourg.
L'autre au front du combat jette sa grâce altièrè
Et sur son bras tendu porte un bouclier lourd.
Ainsi femmes, selon notre double courage
Nous pouvons affronter l'ennemi dans sa rage
Et par notre faiblesse étonner les plus forts ;
Pas de tâche inutile en l'affreuse mêlée,
La mère prend espoir, l'épouse est consolée
Relevant les blessés, ou priant pour les morts. *Les sonnets de la guerre*, 1916

Si la plupart des textes poétiques écrits par des femmes pour exprimer leur patriotisme sont d'une facture plutôt très classique, on rencontre parfois des choses assez amusantes comme ce texte de Philine Burnet qui se veut épique et se termine d'une façon plutôt terre à terre :

Arc immense, hérissé de fer et de mitraille,
 Ils sont tous là, dressés en un sublime effort,
 Belges, Français, Hindous et gars de Cornouaille,
 De Belfort à Soissons, jusqu'à Lille et Nieuport,
 Pendant qu'ivre de Haine et de Force brutale,
 Des monts du Wuretemberg ou du plateau rhénan,
 Comme un torrent humain, la horde qui dévale
 Se heurte à leur rempart où se meurt son élan.
 Mais, sous le vent d'ouest ou les brouillards Teutons,
 Le froid raidit les mains et gerce les mentons :
 Mes sœur, pour ces vaillants, tricotons de la laine !... Extrait du poème *Les vengeurs* qui a été sélectionné par l'Académie des Jeux floraux de Toulouse (1915-1917)

II – LA GUERRE À L'ARRIÈRE AU QUOTIDIEN : EFFORTS, SOUFFRANCES ET SACRIFICES.

Certaines femmes dès le début de la guerre vont tenter sans succès de s'engager dans l'armée. Et pour y parvenir elles vont écrire aux autorités militaires. Ce fut en particulier le cas de Madeleine Pelletier : première femme médecin aliéniste en France, elle écrira en vain aux autorités et tentera de faire jouer toutes ses relations pour s'enrôler comme médecin dans l'armée. Elle se résignera finalement à être une simple infirmière. Elle écrit dans son journal : "J'ai beau remuer ciel et terre, m'adresser à tous les gens que je connais plus ou moins pour être envoyée aux Armées, échec complet."

Plus original est le cas de Suzanne Levoyer qui écrit par deux fois au ministre de la Guerre en septembre 1914 pour être enrôlée comme soldat : "Pourquoi, dit-elle dans sa première lettre, ne périrais-je pas aussi comme eux ?"

A – SUBIR LA GUERRE :

Mais la vie quotidienne à l'arrière est difficile. Les femmes demeurées seules avec leurs enfants doivent faire face au manque d'argent, aux difficultés d'approvisionnement. À cela s'ajoute la crainte de perdre des êtres chers et le souci de maintenir les liens avec les combattants. Toutes préoccupations qu'on retrouve dans la correspondance et les journaux écrits par des femmes.

Les lettres adressées aux combattants par les femmes de leur famille constituaient sans doute la plus grande partie de ce qu'ont écrit les femmes pendant la guerre. Malheureusement on en a retrouvé assez peu et on en a publié encore moins. Dans ce type de correspondance il faut inclure les lettres des marraines de guerre. Là encore peu ont été retrouvées et publiées. Je voudrais cependant citer la lettre que Marie Lenéru (auteur de pièces de théâtre et de biographies) a recopiée dans son journal, car elle est particulièrement belle. Elle écrit à son filleul qui a été chargé d'ensevelir les morts :

Pourquoi n'avons-nous pas la force d'être là-bas pour vous aider dans ce cruel service des morts ? c'est une de vos noblesses que ce rôle d'ensevelisseurs. Je suis émue que vous m'ayez choisie pour votre veillée funèbre. Non, je ne suis pour rien dans la force qui vous a portés, je ne voudrais même pas y prétendre. Au nom de quoi ? Que sommes-nous près de vous ?
 Nous n'avons qu'une mission, vous entourer, faire descendre dans vos souterrains un peu de la chaleur de la patrie. En son nom, même sans titre familial, nous avons le droit de nous

pencher sur vous, de vous dire que pas une de vos souffrances n'est perdue(...) Marie Lenéru – *Journal* (Crès - 1920).

À Parrière, on est aussi témoin des bombardements quand on n'en est pas victime. Ainsi la romancière américaine Édith Wharton dans son livre de témoignages *Voyages au front* rapporte au sujet du bombardement de Reims :

Reims nous ramène à la réalité de la guerre par son aspect de mortelle désolation : cette paralysie des villes bombardées est l'un des effets les plus tragiques de l'invasion (...) La place était déserte ; les maisons qui l'entourent toutes fermées. Et là, devant nous s'élevait la cathédrale – ou plutôt une cathédrale, car ce n'était plus celle que nous avons connue (...) Au début du bombardement, la façade ouest était couverte d'échafaudages. Les obus y mirent le feu, et toute l'église fut enveloppée dans les flammes (...)

Chacune de ces statues ainsi transfigurées s'écroulera sous les pluies d'automne, toutes ces pierres d'or et de corail sont rongées et vont s'effriter La cathédrale de Reims nous éblouit comme un beau coucher de soleil. *Voyages au front*

Mais au quotidien on est bien loin de cette description lyrique. Voici ce que rapporte Marcelle Lerouge des bombardements en région parisienne :

Les Allemands pour l'entrée du printemps nous ont donné cette nuit un réveil en musique inattendu. Vers deux heures du matin, on me fait sauter à bas de mon lit pour descendre à la cave. Nous sommes survolés par les zeppelins, qui lancent des bombes et sont canonnés de toutes parts.

(...) Au bout de quelques minutes, Papa vient nous chercher, le canon paraît cesser et nous nous recouchons. A peine au lit, le vacarme recommence (...) Nous redescendons à la cave en maugréant, Papa remonté pour observer le zeppelin qui passe juste au-dessus de notre maison vers 2 heures 1/2. *Journal d'une adolescente dans la guerre.*

Une institutrice meusienne témoigne plus tragiquement de sa vie sous la mitraille :

Chaque fois que la première bombe arrive, nous nous sauvons au milieu du sauve-qui-peut d'Allemands, de chevaux et de pauvres civils. Pour porter ma petite nièce, qui est un lourd fardeau quand il s'agit de se sauver, nous devons nous relayer. Après chaque alerte nous sommes à moitié mortes d'épouvante. (Denise Valentin – *Mon existence pendant l'occupation allemande*- cité par Pascale Verdier dans *Les instituteurs meusiens*)

Une religieuse de Noyon, Sœur Saint-Éleuthère emploie constamment pour qualifier les sentiments de la population les termes de "angoisse", "terrifiés", effrayés, paniqués, terrorisés, affolés, dans son journal.

Eugénie Deruelle note en 1917 : "Beaucoup de monde couche dans les caves ; on a une frayeur atroce des aéros."

Le journal d'Hélène Carré (une jeune fille de dix-neuf ans habitant à Liévin) est presque entièrement consacré aux bombardements. Le 21 décembre 1914, elle écrit :

Cette journée comptera dans notre vie ! Les Anglais ont bombardé tout le numéro 11, toutes les vitres de nos fenêtres sont cassées. Des obus ont éclaté dans notre jardin, la maison d'en face est démolie, toutes les fenêtres des maisons des environs sont cassées. Et je puis dire que je l'ai échappé belle. Partie chez Laurence, je n'étais pas encore rentrée qu'un obus éclate, traversant la maison voisine. Quel bruit ! Nous étions à peine revenues de nos émotions qu'un deuxième obus éclate à la même place ; nous descendons précipitamment à la cave (...) Le bombardement dure une grosse heure. A la fin, le calme revient, je puis retourner chez nous en courant. Toutes les maisons de l'avenue des écoles ont eu à souffrir. Tous les habitants sont sur leurs portes, regardant, consternés, leurs demeures démolies.

D'autres comme Clémence Leroy sont sensibles à la détresse des réfugiés qui dans certaines régions affluent de toutes part fuyant devant l'ennemi :

Des familles comprenant environ soixante-dix personnes, hommes, femmes, enfants sont venues de Maubeuge et des environs poussés par l'autorité militaire qui veut fortifier la place. On a été les chercher en gare de Sauchy dans de grands chariots (...) Ils sont logés tous ensemble dans de grandes salles. De la paille étendue tout autour forme leurs lits (...) Mais quelle misérable installation que celle de ces pauvres gens et ils semblaient souffrir. *Sous le joug*

Animée d'un esprit très pratique Augusta Moll-Weiss rédigera un traité sur l'alimentation en temps de guerre qui est sans doute l'ancêtre des livres d'économie ménagère.

Mais il faut faire une place à part aux femmes qui ont tenu leur journal en zone occupée (en zone envahie comme disaient les pouvoirs publics). Ces journaux dont le contenu est encore assez peu exploité représentent une mine d'information pour les historiens d'aujourd'hui. Et ces femmes ont fait montre d'un certain courage car les Allemands interdisaient de rapporter d'une façon ou d'une autre ce qui se passait dans les zones qu'ils occupaient. On peut dire aussi que cette population a résisté en demeurant sur place en dépit des conditions de vie qui ont été exceptionnellement dures. Sans l'aide humanitaire organisée par les puissances neutres dont les États-Unis (Commission for Relief in Belgium/Comité d'alimentation du Nord de la France) une grande partie de la population serait sans doute morte de faim. Il faut évoquer aussi l'aide apportée par une jeune héritière américaine Anne MORGAN (qui créa le comité américain pour les régions dévastées qui intervint dans l'Aisne et en Picardie en 1917 quand ces régions ont été libérées de l'armée allemande) et une centaine de ses compagnes qui ont beaucoup fait pour aider les populations des zones envahies pendant la guerre et à la fin de celle-ci pour la reconstruction. Il faut mentionner que certaines d'entre elles ont écrit pour témoigner de ce qu'elles ont vu alors.

L'autre jour, je pensais à la différence de vie d'une jeune fille des pays envahis et d'une des pays non occupés : Nous, nous travaillons contre notre patrie, nous travaillons pour leur procurer de la nourriture ; nous sommes sous leur domination et Dieu sait qu'elle est parfois dure ! nous gagnons très peu : 20 sous au plus par jour, nous sommes comme des prisonnières : on ne peut même pas aller se promener dans les champs ni les bois, et les jeunes filles qui sont de l'autre côté, avec quelle joie elles travaillent pour la France, soit dans les fabriques, soit dans les champs, etc. ; elles sont libres, ne connaissent pas le joug allemand ; elles gagnent beaucoup d'argent et ne sont pas comme nous à se demander quel hiver nous allons passer. *Journal de Jeanne Thomassin – 15 octobre 1917 – cité par Philippe Nivet dans La France occupée – 1914-1918 (Armand Colin)*

La faim et le froid :

Surtout dans les zones occupées la population va être très sévèrement rationnée tant en ce qui concerne la nourriture que le charbon. Le blocus des Alliés impose aux Allemands de sévères restrictions. C'est d'ailleurs pourquoi dans un premier temps, ils favoriseront, voire forceront, les rapatriements.

Les écrits des femmes sont emplis de témoignages sur ces souffrances. Ce qui est normal puisque c'est elles qui sont chargées de ravitailler et nourrir la famille.

En août 1917, Jeanne Thomassin écrit, résumant ainsi les trois années d'occupation :

Voici donc 1917 avec son terrible hiver : janvier, février, mars, quels tristes mois ! Tout s'en mêle, les pommes de terre gèlent dans les caves, nous n'avons presque plus de ravitaillement à cause de l'Amérique qui se met en guerre : beaucoup, beaucoup ont faim.

Lui fait écho Eugénie Deruelle fin septembre 1917 : "Bientôt plus de viande, plus d'œufs. Depuis longtemps ni beurre, ni lait, ni fromage ! Rien que ses légumes et le Ravitaillement !" Et en décembre : "Le lait va me faire complètement défaut (...) nous voilà fort restreintes pour la nourriture."

Alors que dès novembre 1915, elle écrivait déjà :

Je vais manger mes poules et mes lapins puisqu'on n'a plus de viande, et presque pas de nourriture à leur donner. J'ai pu avoir encore un peu d'orge et de blé, ça devient très difficile.

Dans ses *Cahiers noirs*, M^{me} Delahaye-Terry lui faisait écho à Lille dès le début de 1916 :

Plus de pommes de terre, plus de beurre, plus d'œufs, presque plus de légumes, plus de lait. La nourriture diminue. Tout le monde maigrit.

Les déportations :

Beaucoup de déplacements forcés de population vont toucher les femmes et les jeunes filles en zone occupée. Souvent réalisés avec brutalité, séparant les différents membres de la famille, ils vont indigner toute la population.

Le 23 avril 1916, Marie Masquelier écrit :

Les tramways ont été réquisitionnés pour transporter les hommes, les femmes et les jeunes filles enlevées, car ces brutes, ces barbares, ces sauvages Allemands, prennent encore des femmes (...) C'est abominable, honteux, une jeune fille, c'est un être à part, un être inviolable qui doit être sacré et respecté (...) Jeter des jeunes filles pures, timides, innocentes, dans l'affreux pêle-mêle d'hommes et de jeunes gens mal élevés, sans honneur, ni morale, les arracher de la douceur et de la tranquillité de leur foyer, les enlever sans pitié des bras de leurs pauvres mères désolées pour les jeter dans ce mélange d'enfer, c'est un acte sans nom, c'est la plus abominable des abominations, c'est le comble de tout ce qu'ils ont fait jusqu'à ce jour (...) C'est la traite des Blancs.

Ou encore Maria Degrutère :

Cet enlèvement dure toute la semaine à Lille. Chaque jour, des soldats allemands (20 par maison), baïonnette au canon, arrivent dans un quartier vers trois heures du matin, font lever tout le monde et emmènent des hommes, mais surtout des femmes et des jeunes filles de 20 à 35 ans pour les conduire on ne sait où. Il y a des scènes indescriptibles, des heures d'angoisse et d'agonie pour les mères à qui on arrache aussi les enfants. Plusieurs personnes s'évanouissent, d'autres deviennent folles, certaines sont malades d'essayer de se débattre avec les officiers. Plusieurs de nos amies ont à subir cette terrible épreuve.

Tandis que M^{me} Deheripont dans son journal relate le retour des jeunes filles déportées à Lille :

À Lille, 42 jeunes filles transportées dans les villages des Ardennes sont revenues (...) Voilà ce qu'elles disent : deux fois par jour nous devons nous présenter devant les commandants, quinze soldats surveillant quatorze jeunes filles. Nous logions chez les cultivateurs qui nous faisaient planter des choux, des pommes de terre, etc ; d'autres devaient trier le charbon, coudre des sacs ou faire la cuisine. Nous n'étions pas trop malheureuses, les paysans ayant bien vu que nous n'étions pas des filles de mauvaise vie comme les Allemands le leur avaient dit.

L'internement comme otages :

En 1918, Eugénie Deruelle qui sera emmenée comme otage à Holzminden en Allemagne témoigne des dures conditions de détention :

On nous fait entrer dans des baraques puantes. Les lits sont les mêmes que ceux qu'ils font chez nous pour les soldats, les paillasses souillées, les couvertures humides... " Nous avons eu une soupe aux choux immangeable et on ne peut rien faire chauffer " " On nous supprime les biscuits parce que soi-disant le gouvernement français a infligé une diminution de pain aux prisonniers allemands. " " On a servi de la soupe faite avec des balayures de grenier. Hier il y avait des morceaux de bois de balais dans notre pitance... C'est assez bon pour des otages.

Les peines de prison :

Elles sont nombreuses à être prononcées pour la moindre désobéissance. Les conditions d'incarcération sont désastreuses. Eugénie Deruelle les décrit ainsi :

Les prisonniers qui sont en cellule ont un sort vraiment affreux ; on leur ouvre la porte de leurs cachots humides le matin et le soir, pour qu'ils aillent prendre leur pain, et ce qu'ils appellent café, leur unique nourriture. En dehors de cela, pas de sortie, même pour les besoins naturels. Ils ne peuvent rien faire, puisque le jour ne pénètre pas chez eux, et doivent dormir sur leur sale paille... Il y a de quoi devenir fou.

Les rapatriements :

On trouve un témoignage intéressant dans *Les carnets d'Eugénie Deruelle, une civile en zone occupée* (Amiens - Encrage 1910). Comme la plupart des habitants, elle était contre le rapatriement au début de l'occupation, puis elle a changé d'avis devant la dureté des conditions de vie. En mars et décembre 1915 elle écrit :

On a fait la liste des femmes et enfants qu'on va faire évacuer ; on s'y refuse généralement La rosserie et le locataire (elle nomme ainsi l'allemand qu'elle loge et sa maîtresse) seraient trop heureux d'avoir toute la maison ; et puisque j'ai souffert dix-sept mois, je continuerais jusqu'à la fin, si Dieu le permet.

Et en juin 1917 :

Le départ de mes parents m'a causé une vive impression ; je crois qu'ils ont bien raison de quitter notre pauvre pays qui sera le théâtre d'évènements terribles et où nous courrons le risque de mourir de faim.

De son côté, l'institutrice Denise Valentin écrit :

C'est pour mon malheur et mon plus grand regret que je suis restée en pays envahi, pour y souffrir de cruelles souffrances physiques et morales. Ah ! si j'avais su auparavant ce qu'est une bataille, un bombardement, si j'avais soupçonné seulement le triste sort qui m'attendait, en devenant la conquête, c'est-à-dire le bien de mes ennemis, autant que mon village qu'ils devaient envahir ; si j'avais su avoir faim comme j'ai eu faim, peur comme j'ai eu peur et encore, pauvre, être séparée dans des conditions si tristes de ma famille pour plus de quatre ans ; vivre ignorante presque des victoires, des défaites de ma malheureuse Patrie, perdre ma chère liberté, le plus grand bien qu'on puisse posséder avant la santé, oh ! comme j'aurais fui sans hésitation devant l'envahisseur, dussè-je, à défaut de bonne jambes, me traîner sur mes genoux et mourir en route pour lui échapper. " Mon existence pendant l'occupation allemande

– *Mémoires de l'institutrice de Baïlon Denise Valentin*. Cité par Pascale Verdier dans *Les instituteurs meusiens, témoins de l'occupation allemande – 1914/1918*

Le Boche

On craint sa férocité mais on s'aperçoit vite que c'est souvent un homme comme les autres et alors vont s'exprimer des sentiments mêlés, on exprime à son égard :

Je suis française, j'en suis fière, je sens que pour rien au monde je ne voudrais abandonner ce titre. Pour rien au monde, je ne voudrais appartenir à une autre nation, surtout pas à la nation allemande. Si malheureusement, après la guerre, notre petit coin des Vosges allait devenir allemand, je sais bien que mes sœurs et moi, nous sacrifierions notre position ici pour rejoindre ce qui s'appellerait encore "la France". Pourtant, ce n'est plus de la haine que j'ai contre la nation allemande. Certes, les souvenirs amers de 1870 sont toujours là. Mais cette malheureuse guerre de 1870, est-ce la nation allemande qui l'a voulue ?... Je ne crois pas ; elle n'a dépendu que d'un seul homme dont le nom est à jamais maudit. Il est fort probable que si l'on avait consulté séparément tous les hommes qui devaient être appelés à porter les armes, cette guerre n'aurait pas existé, pas plus que dans les mêmes conditions, n'aurait existé celle qui depuis le 2 août, plonge les nations dans le deuil et la misère. Si, à cette heure, je devais être soldat, je sens que "coûte que coûte" je ferais tous les sacrifices nécessaires pour la défense de ma Patrie, je ferais tout pour défendre l'honneur de mon drapeau, mais je sens que je n'agirais plus comme je l'aurais fait au commencement, par haine de l'individu, mais par accomplissement du devoir. Ces hommes, ces Allemands avec lesquels nous vivons depuis sept mois, je les ai étudiés et j'ai reconnu que c'étaient des hommes comme les nôtres, des hommes doués des mêmes facultés, doués des mêmes sentiments. S'il y a entre eux et nous des différences de mœurs, ce sont des différences qui existent entre toutes les nations. Ils ont leurs défauts, mais nous avons les nôtres. Extraits du *journal de Bernadette Colin, de Lusse (Vosges) – 21 mars 1915 – cité par Philippe Nivet dans La France occupée – 1914-1918 (Armand Colin)*

Clémence Martin-Froment exprime les mêmes sentiments. Elle note dès septembre 1914 au sujet des artilleurs allemands :

Au début, ces artilleurs nous faisaient un peu peur, mais désormais nous sommes très bien habitués à eux et il existe une bonne camaraderie mutuelle.

Le 12 juin 1915, elle s'étonne de l'évolution de ses sentiments :

Je ne jugeais pas les Allemands comme civilisés et lorsque je songe qu'au début de cette guerre, lorsque les premiers ennemis avaient envahi le pays, cependant ils n'étaient pas nombreux, la haine et le mépris que j'éprouvais pour eux est impossible à décrire, j'aurais eu en ma possession une arme dangereuse, sans remord, sans rien, je les aurais tués sans pitié, et maintenant je ris de la terreur que les habitants de Lubine avaient (...) Pour ma part, je n'en crains aucun, même le plus terrible, et chose étrange il existe même entre nous une bonne et franche camaraderie.

"Tous ceux que nous avons logés chez nous nous ont quittés très bons camarades, je dirais même familiarisés, et nous serions infiniment désolés qu'il leur arrive malheur", écrit-elle le 13 septembre 1915.

Ces remarques ne l'empêchent cependant pas d'être troublée par ces sentiments ambivalents car elle note encore début octobre 1914 : "Certes, les Allemands comme hommes valent les Français, il y en a d'honnêtes comme chez nous, seulement c'est l'ennemi quand même." Ce qui entraîne parfois une certaine fraternisation avec l'ennemi.

Dans son journal Clémence Martin-Froment rapporte en décembre 1915 que depuis le début de la guerre ses enfants "ont lié connaissance avec les soldats et malgré la langue qui leur est presque totalement inconnue, ils se comprennent très bien et sont entre eux de très bons camarades et les enfants vont leur rendre visite où ils reçoivent maintes friandises."

Hélène Carre note en juin 1915 :

Hier soir sont venus deux soldats pour loger : gens très calmes, bien polis avec nous ; d'ailleurs, il faut le dire, quoiqu'en aient dit les journaux français, nous n'avons jamais eu à nous plaindre d'un Allemand. Pour eux, comme pour nous, c'est un malheur, disent-ils tous... Gustave vient nous rendre visite de temps en temps. En voilà encore un à qui nous n'avons rien à reprocher.

Les collaborateurs :

Mais d'une certaine fraternisation à la collaboration il n'y a souvent qu'un pas que certaines vont franchir.

Ainsi, Yvonne Viez, une jeune femme de Laon, sous le pseudonyme d'Yvette Musset, trace des tableaux idylliques de l'occupation dans *La Gazette illustrée* – septembre 1917 n° 42 – son poème "Frères dans la mort".

La résistance passive :

Elle se traduit essentiellement dans le fait qu'on évite de saluer les officiers. Eugénie Deruelle s'indigne qu'une femme ait été condamnée à 15 jours de prison et de travail forcé pour avoir refusé de saluer : "Depuis quand et dans quelle pays les femmes doivent-elles saluer les hommes la première ?"

On refuse les réquisitions en cachant les produits en cause. On refuse le travail forcé ou si on y est contraint, on manifeste sa mauvaise volonté. Ainsi Bernadette Colin note dans son journal l'attitude des enfants :

Alors que les enfants de douze à quinze ans (...) travaillent à l'entretien des tranchées (...) et veillent à la propreté générales, cela forme un petit bataillon qui n'est pas des plus disciplinés et qui soumet sa fierté de petit Français aux autorités allemandes avec beaucoup de peine en donnant beaucoup de mécontentement à ceux qui les dirigent.

Une écolière de Jolimetz (Nord) raconte :

Nous avons dû cueillir des mûres pour les Allemands. En allant à notre travail, nous exécutions des chants patriotiques. Nous mangions plus de fruits que nous n'en laissions aux soldats chargés de nous diriger et encore nous les mélangions de feuilles, de fougères, etc... (copie de Denise Grard – école de filles de Jolimetz – cité par Manon Pignot)

Beaucoup d'habitants refusent aussi de payer la taxe sur les chiens pour ne pas fournir d'argent supplémentaire à l'ennemi. Henriette Thiesset le 7 avril 1916 décrit ainsi l'exécution des chiens qui eut lieu à Ham :

Les habitants qui refusèrent de payer durent mener les chiens à la distillerie de Sébastopol hors de la ville. Les Allemands choisirent ceux qui pouvaient leur convenir pour les mettre dans les tranchées où ils attraperaient les rats. Les autres furent abattus. Ce fut affreux. Par raffinement

de cruauté, au lieu de leur envoyer une balle, ils les assommaient avec de grosses barres de fer... Les cervelles sautaient, les membres se brisaient, c'était horrible.

Et il y a aussi les viols perpétrés par l'ennemi. Les femmes n'en parlent pas ou seulement à mots couverts dans leurs journaux. Les autorités sont conscientes qu'il y en a eu beaucoup surtout lors de l'invasion du pays. On parle même à l'Assemblée nationale de légaliser l'avortement afin que les Françaises ne soient pas contraintes de donner naissance à des petits Allemands. Une chanteuse très en vogue en 1900, devenue pour l'occasion romancière traitera le sujet dans un roman intitulé *La bouille rouge, les enfants de la violence* publié en 1916. Cet ouvrage dont l'intrigue est assez rocambolesque a plutôt mal vieilli. Mais c'est le seul écrit que nous avons trouvé dans lequel une femme traite ouvertement du sujet.

B - MAIS POUR GAGNER LA GUERRE IL FAUT REMPLACER LES HOMMES AU TRAVAIL :

C'est probablement l'aspect le plus connu du rôle joué par les femmes durant la guerre de 14.

Les paysannes :

Les paysannes devront remplacer les hommes pour rentrer les récoltes, puis pour cultiver les terres pour assurer la nourriture de la population et des soldats. Les journalistes les appellent "les gardiennes". Certaines comme Emilie Carles ont écrit leurs souvenirs de cette époque. Voici ce qu'elle dit du travail aux champs :

Nous avons une charrue toute simple, une araire avec un manche fait pour un homme. Pour moi, il était bien trop haut. Quand je faisais les sillons avec cet engin, chaque fois que j'accrochais une pierre, je recevais le manche dans la poitrine ou le visage. Pour moi labourer était un véritable calvaire.

D'autres ont simplement écrit des lettres à leur mari qui combattait sur le front. Ces lettres sont touchantes car elles rendent compte à leur époux de tout ce qu'elles font pour faire marcher l'exploitation. Elles demandent conseils et autorisations. Comme pour laisser à leur conjoint l'impression qu'il est encore le chef de famille. Ou peut-être aussi se rassurer car pour certaines tâches elles se sentent incompétentes. Ainsi cette lettre de Jeanne Legendre qui est agricultrice en Eure-et-Loir près de Conches. Elle a la chance d'avoir pu conserver trois chevaux qui n'ont pas été réquisitionnés. Son beau-frère Léon n'est pas mobilisé et peut parfois l'aider. Voici ce qu'elle écrit à son mari prisonnier en Allemagne depuis le début de la guerre :

Je réponds à ta carte du 2 juillet et à ta lettre du 9 juillet. Très heureuse de te savoir en bonne santé... En ce moment nous avons du mauvais temps, il tombe de l'eau depuis 19 jours, que deux jours de bon. Le reste des foins va être perdu. Il nous reste à peu près une aire. Nous n'avons pas encore commencé à couper nos blés. Ceux qui en possèdent ont germé. Nous commencerons lundi, c'est Léon qui mènera la faucheuse. Nous allons la chercher aujourd'hui à Conches. Ça n'ira pas très vite car il y a beaucoup d'herbes, vu l'hiver humide. Nous avons eu deux averses la semaine dernière qui ont versé les avoines. Je t'écrirai lundi pour te dire si ça va bien mon cher Paul, encore un mauvais passage pour moi à passer. Quel jour de soulagement pour moi le jour où tu seras revenu avec nous ! Je t'envoie un colis aujourd'hui.
Nous t'embrassons tous bien fort
Ta femme et tes chers enfants

Les munitionnettes :

Les femmes qui travaillent dans les usines d'armement sont nombreuses et leur tâche, bien qu'elle soit mieux rémunérée que d'autres, est pénible – certaines vont d'ailleurs mourir d'épuisement. La journaliste Marcelle Capy va s'engager incognito dans l'une de ces usines et voici ce qu'elle rapportera dans la *Voix des femmes* :

L'ouvrière, toujours debout, saisit l'obus, le porte sur l'appareil dont elle soulève la partie supérieure. L'engin en place, elle abaisse cette partie, vérifie les dimensions (c'est le but de l'opération), relève la cloche, prend l'obus et le dépose à gauche.

Chaque obus pèse sept kilos. En temps de production normale, 2 500 obus passent en 11 heures entre ses mains. Comme elle doit soulever deux fois chaque engin, elle soupèse en un jour 35 000 kg.

Au bout de 3/4 d'heure, je me suis avouée vaincue.

J'ai vu ma compagne toute frêle, toute jeune, toute gentille dans son grand tablier noir, poursuivre sa besogne. Elle est à la cloche depuis un an. 900 000 obus sont passés entre ses doigts. Elle a donc soulevé un fardeau de 7 millions de kilos.

Arrivée fraîche et forte à l'usine, elle a perdu ses belles couleurs et n'est plus qu'une mince fillette épuisée.

Je la regarde avec stupeur et ces mots résonnent dans ma tête : 35 000 kg.

Dans le journal contestataire *La Vague*, Marcelle Capy soulignera les difficiles conditions de travail des femmes dans l'industrie :

Que de misère il couvre ce beau mot d'héroïsme. Partout on a baissé les salaires. Regardez les ouvrières qui travaillent pour l'armée. Elles gagnent 0,15 F-0,20F de l'heure. Les chemises des soldats payées par l'intendance 0,55F pièce, sont payées à l'ouvrière 0,20F. Les intermédiaires amassent des fortunes. Demain ou après-demain, il faudra bien que la paix revienne. La nécessité sera encore plus implacable pour les femmes. Il leur faudra lutter pour conquérir leur pain...(la suite de l'article a été censurée par le gouvernement).

Les infirmières

En France, 68 000 infirmières ont été mobilisées par les trois associations qui font partie de la Croix-Rouge. Elles n'ont pas non plus des conditions de travail faciles, les infirmières qui se dévouent pour soigner les blessés. Blessés qui arrivent dans des états pitoyables après avoir roulé en train pendant des heures. Voici une description qu'en donne Louise Weiss dans "Les mémoires d'une européenne" :

Dévorés de vermine, ces malheureux arrivaient tout droit des champs de bataille, ayant roulé sept ou huit jours dans leurs capotes raides de boue. La gangrène, la typhoïde, le tétanos s'étaient déclarés. Depuis l'entrée en guerre de l'Angleterre, la Bretagne était la moins exposée des régions de France. On y évacuait aveuglément les rescapés du charnier, quitte à décharger les morts en route.

J'aperçus des plaies béantes grouillantes de vers, des jambes bleues de gangrène, des tétaniques arc-boutés sur leurs châlits, nuque raide, mâchoire crispée, bave au coin des lèvres, en lutte contre une mort certaine (...) Les blessés sont arrivés sans prévenir.

Marie-Louise Escholier dans son Journal note :

Les blessés ne se comptent plus, on les nomme dans les groupes de femmes au coin des rues (...) On ne parle pas des morts ! Nous achetons le journal. Il parle de cet effroyable combat de Charleroi où les morts arrivaient jusqu'aux naseaux des chevaux.

On imagine combien il a été dur pour ces jeunes femmes souvent de bonne famille et inexpérimentées de faire face à cette souffrance et à cette horreur. Léonie Bonnet exprime ainsi sa compassion dans une lettre adressée à sa famille :

En attendant nous recevons nuit et jour, et tous les jours, de pauvres malheureux qui garderont les traces de leurs blessures toute leur vie. Vraiment, je ne m'endurcis pas du tout dans ce métier, au contraire.

L'écrivain Colette qui s'était engagée au début de la guerre comme infirmière volontaire fait état de la dureté du métier en ces termes, le 16 octobre 1914 dans *Lettres de la vagabonde* :

J'ai commencé mes fonctions de veilleuse de nuit à Janson ; c'est un terrible métier et je ne suis pas surprise que ce poste ne soit pas particulièrement demandé. Treize heures sur le qui-vive, tous les soins à donner, quand le matin vient on est un peu hagard. A partir de la semaine prochaine le service de nuit sera assuré par des infirmiers et j'aurai un travail de jour.

Au début de la guerre beaucoup de femmes de la bonne société s'enrôlent comme infirmières. Il y a parfois des tensions dues à la différence des classes sociales ou de compétences médicales. Ainsi rapporte Léonie Bonnet dans son journal :

M^{lle} Grange est coquette, fortunée probablement et, certainement pas professionnelle. Elle ne comprend pas que des infirmières osent endosser la tenue réglementaire, c'est-à-dire les blouses du service de santé, en grosse toile écruée et voudrait bien nous obliger à acheter des blouses fines en jolie toile, de façon à ne pas être confondue avec les femmes de service.

Beaucoup d'infirmières ont probablement tenu des journaux relatant leur expérience. Peu sont encore aujourd'hui publiés. Expérience plus ou moins tragique selon les hôpitaux où elles servaient. L'un de ces journaux auquel nous n'avons pas pu avoir accès mais qui doit faire prochainement l'objet d'une publication a été écrit par une infirmière qui s'occupait de soigner les gueules cassées au Val-de-Grâce.

Un autre a été commenté et beaucoup d'extraits en ont été publiés dans le Bulletin de la Société Archéologique et Historique de l'Orléanais. Il est intéressant de voir comment cette jeune fille, Madeleine Dolbeau, issue de la petite bourgeoisie orléanaise, découvre les soldats venus des colonies et s'intéresse à ces pays lointains et à leur civilisation. Elle relate en particulier les conférences données par un interprète militaire sur le monde arabe et un enterrement musulman auquel elle a assisté. Elle y décrit également les conditions de travail dans un hôpital géré par les Américains :

Très doux, très patients, les Américains ont conquis l'estime de leurs blessés. Mais leur manière de soigner n'est pas la même : pas de piqûres ou très peu, pas de cachets ; en revanche, les purgations sont préconisées.

Pendant toute l'intervention chirurgicale règne le plus grand calme. À l'encontre de nos docteurs français, jamais d'affolement, pas un mot d'impatience, d'emportement ni de colère. Tout est silencieux, calme, posé. Chacun est maître de soi et de ses nerfs. Quelle belle leçon devraient prendre nos chirurgiens, dont la salle d'opération devient souvent le théâtre de scène plus ou moins houleuses et où les mots rapides emportés partent et se déchainent avec une véhémence exaspérée plutôt ridicule et parfois grotesque jusqu'au ridicule.

D'autres infirmières qui travaillent près du front ont des vies beaucoup plus mouvementées que Madeleine Dolbeau. Comme cette religieuse hospitalière dont le journal est conservé aux Archives royales de Belgique. Elle fait état du rythme de travail du personnel hospitalier durant les combats qui ont lieu près d'Ypres :

C'est le 22 octobre qu'on nous amena les premiers blessés, 300 soldats anglais. Jusqu'au 6 novembre nous en eûmes parfois jusqu'à 500, 8 ambulances anglaises se succédèrent jusqu'au 8 novembre ; du 12 au 15 décembre, ce furent des Français qui nous arrivèrent, remplacés de nouveau par des Anglais. Chaque ambulance restait 24 heures. Je dois rendre témoignage du dévouement des docteurs et des infirmiers anglais, qui pleins de bonté pour leurs blessés, se dévouaient jour et nuit sans relâche à panser les plaies ne se décidant à prendre quelque repos que quand le dernier avait reçu les soins nécessaires. J'en ai vu rester à la table d'opération 16 heures consécutives, se contentant de manger de temps à autre un morceau à la main.

La même religieuse décrit l'intensité des bombardements sous lesquels doivent travailler médecins et infirmières :

L'après-midi le bombardement reprend furieusement (...) Non pas seulement les canons mais aussi les Taubes (avions militaires allemands) envoient leurs bombes incendiaires qui de tous côtés font de nouvelles dévastations : jets de flammes s'élevant vers les rues et détruisant tout (...)

Il faut aussi parler des écrits de Marie Curie qui raconte le difficile combat qu'elle a mené pour imposer aux autorités militaires l'utilisation de camions équipés d'appareils de radiographie. Et pour financer cette opération grâce à la générosité de riches mécènes. Dans son journal et sa correspondance Léonie Bonnet qui a été formée par Marie Curie à la radiographie raconte son expérience dans un hôpital de Belfort. Mais tous ces efforts n'empêchent pas la mort d'emporter beaucoup de combattants.

C - LA PERTE D'ÊTRES CHERS :

Restées à l'arrière beaucoup de femmes doivent faire face à l'attente des nouvelles, à l'angoisse et souvent à la perte d'êtres chers. Il y a ce que l'on sait, ce que l'on craint, ce qu'on imagine. Et aussi le regret que les permissions ou les temps de repos pour les blessés ne soient pas plus long. Les longs délais d'acheminement du courrier accroissent encore ces soucis. Colette, encore elle, n'échappe pas à ces préoccupations. Dans une lettre du 18 septembre 1914 adressée à Léon Hamel, elle donne des nouvelles de son mari (qu'elle surnomme familièrement Sidi) en ces termes :

Sidi à Verdun a vu un officier d'ordonnance, son compagnon, tué à côté de lui, il a sauté pour éviter les éclats, il est tombé dans un fossé, pied endommagé, hélas, déjà guéri, il retourne au feu (...) Du 5 au 10 inclus, la bataille autour de Verdun n'a pas fait trêve pendant une heure. Son accident date du 8, j'ai eu sa lettre le 16.

Certaines ont écrit pour exprimer leur douleur. Faute de temps nous n'en citerons qu'une mais qui est des plus émouvantes. Il s'agit de M^{me} Jane Catulle-Mendes qui perdit un de ses fils tué au combat. Elle écrira un témoignage présenté sous forme de journal intitulé *La prière sur l'enfant mort* qu'elle publiera à compte d'auteur en 1921 pour conserver le souvenir de son enfant. En voici quelques extraits.

Agonie... On ne peut pas dire... Vous seules pouvez savoir, vous pareilles à moi, à qui le silence a dit un jour l'indicible chose.. Agonie... Combien de temps... Je ne sais pas... Combien de temps... C'est pour toujours...
Seule avec mon malheur... Impuissance... Rien, rien, je ne peux rien... Il est mort... Je lui ai donné la vie, rien ne peut faire que je lui rende un souffle de vie... Il n'y a pas de rachat. Il n'y a pas de rédemption. Il est mort... Toute ma douleur ne compte pas, tout mon amour ne compte pas... Il est mort... Je ne l'ai pas empêché de mourir...
Je ne conçois pas que mon enfant est mort... Je le vois vivant. Je vois toutes ses expressions, tous ses mouvements, sa façon d'incliner un peu la tête avec un demi-sourire, son habitude

d'approcher son visage tout près du mien. Je le sens, je l'entends, il est présent, il est contre moi... Il est mort...

Dans ce livre Jane Catulle-Mendes décrit aussi toutes les démarches qu'elle a dû effectuer pour retrouver et faire inhumer correctement le corps de son fils.

J'ai sauvé ton corps. Je lui ai donné une petite tombe blanche qu'abrite mon amour. Qu'est-ce que je peux pour ton âme ? Un livre... Lui donner à elle aussi une petite tombe, la tombe blanche d'un livre (...) un livre... Quelques mots pour parler de Toi (...) J'écrirai un livre pourtant. Je te le promets. Puisque c'est tout ce que je peux ?

III – TÉMOIGNAGES DE CELLES QUI ONT RÉSISTÉ

A – RÉSISTANTES ET ESPIONNES

Au début de la guerre ces deux activités résistance et espionnage sont plutôt confondues. La résistance s'organise en Belgique et dans le Nord de la France occupés par l'armée allemande. Elle est encouragée par le roi Albert I^{er} de Belgique et la reine Elizabeth. La Belgique va devenir le carrefour de tous les services de renseignements alliés. En particulier des services anglais qui y sont les mieux implantés.

En 1914 ce sont surtout des infirmières qui s'engagent dans des actes de résistance. Il s'agit essentiellement de cacher des soldats français ou anglais qui sont lors de l'invasion de la Belgique restés pris derrière les lignes ennemies et de les faire passer en fraude en Hollande d'où ils rejoindront leur armée d'origine. On fait également passer du courrier et des informations grâce à ces réseaux. Et on distribue aussi des journaux clandestins prônant la résistance à l'ennemi. On connaît tous l'action d'Édith Cavell, l'infirmière anglaise qui fut fusillée par les Allemands pour s'être livrée à ces actes de résistance.

En 1914, lors d'une conférence inter-alliés, les autorités militaires décident de demander à certaines de ces résistantes de devenir des espionnes. Des Françaises comme Louise de Bettignies, Louise Thulliez et Léonie Vanhoutte s'engageront auprès des services anglais. Louise de Bettignies sera chargée de mettre sur pied un réseau d'espionnage, elle créera en 1915 le réseau Ramble avant d'être dénoncée et arrêtée. Condamnée à mort, sa peine est commuée en prison à perpétuité. Elle est internée en Allemagne où elle mourra.

Ces femmes qui s'engagent ainsi sont des femmes de la bonne société. Elles n'hésitent pas à sillonner jour et nuit le nord de la France et la Belgique pour servir de passeur, recueillir des renseignements, transmettre des informations. Les officiers traitants leur font comprendre souvent sans grande délicatesse que tous les moyens sont bons pour obtenir des renseignements et qu'elles doivent même aller jusqu'à se prostituer. Toutes voudraient être appelées agents et se voir conférer un statut de soldat. Ce qui leur sera toujours refusé par toutes les armées alliées qu'elles ont servies. Lorsque certaines d'entre elles seront de retour de captivité elles n'auront droit à aucune pension, ni aide, ni compensation et devront même payer de leurs deniers leur voyage de retour depuis l'Allemagne. Cela ressort de leurs écrits ainsi que leur patriotisme.

En voici quelques extraits :

Pour obtenir d'importants renseignements sur l'arrivée du train de Guillaume II que l'on veut bombarder, Marthe Cocknaert doit accepter le voyage à Bruxelles que lui offre un officier allemand dans l'intention de la séduire. Très déstabilisée par cette perspective elle s'encourage de la sorte dans son journal :

Cet étranger, cet Allemand m'avait-il réellement promis que je passerais quatre jours avec lui à Bruxelles ? Étais-je folle ? M'étais-je compromise ? Pourquoi avais-je fait cela ? Par intérêt pour la Belgique violée.

La même a également honte de soigner des blessés allemands ou de voir certaines des victimes de son action mais elle écrit : "Mais, j'étais comme un soldat fier de combattre pour son drapeau."

En 1915, Gabrielle Petit écrit avant son arrestation et sa mort : "Je remplis la mission la plus belle que puisse rêver une femme en temps de guerre. Si je meurs en service, ce sera comme le soldat, la pensée au drapeau."

Jeanne Delwaide, agent du réseau de La Dame Blanche, décrit la solitude, l'isolement et les épreuves vécues par ces espionnes en ces termes :

Soldats sans uniformes, nous n'avons pas connu l'excitation des combats où nous avançons coude à coude à l'appel du clairon, ni les nuits de combats victorieux. Traquées par la police allemande nous devons errer dans nos cités.

Beaucoup d'entre elles moururent soit fusillées, soit en captivité dans la terrible prison allemande de Siegburg réservée aux espionnes les plus dangereuses comme ce fut le cas de Louise de Bettignies. La princesse de Croÿ à son retour de captivité écrira un livre où elle raconte les épreuves de ses compagnes, parle de leur courage, rappelle leurs actions de résistance. En voici deux extraits. Dans le premier, elle nous parle de l'attitude de Louise de Bettignies durant sa captivité, dans l'autre d'un acte de résistance au sein de la prison.

Un jour que j'étais venue dans son bureau pour prendre possession d'un colis, la directrice me montra par la fenêtre le long défilé des prisonnières prenant l'exercice dans la cour et me dit : "Il y a là-bas une nouvelle arrivée qui est certainement une de vos amies. Elle s'appelle M^{elle} de Bettignies "(...) La pauvre jeune fille, qui avait mené une vie si active comme membre du British Intelligence Service, auquel elle rendit de grands services, sachant combien elle serait difficile à remplacer, était dans un état d'exaspération extrême et ne pouvait se résoudre à l'inaction. Maintes fois elle fut punie pour insubordination ou pour avoir fomenté des révoltes. Une prisonnière se plaignit un jour d'avoir été occupée à la fabrication d'obus ou de grenades (...). M^{elle} de Bettignies qui, pas plus que moi, n'avait été contrainte à ce nouveau travail, fomentait la révolte. Lorsqu'une jeune fille du nord de la France, Fernande Mazurelle fut mise au cachot pour avoir refusé de travailler aux munitions, Louise de Bettignies en fut rendue responsable, citée en jugement et condamnée au cachot, au pain et à l'eau (...). L'esprit de révolte bouillonnait ; des billets clandestins circulaient sous les portes et quelques unes d'entre nous commencèrent la grève de la faim. Elle durait depuis deux ou trois jours lorsqu'un mercredi, après la messe, une de nos plus résolues patriotes sauta sur son banc de manière à dominer toutes les cellules de la chapelle. Elle lança un appel vibrant, passionné, à toutes les détenues, leur enjoignant de se refuser à travailler contre la patrie. Elle termina ainsi : "Acceptons ensemble tous les châtiments, plutôt que de faire quoi que ce soit qui puisse nuire à nos soldats". Les gardiennes, un instant stupéfaites, se précipitèrent sur M^{elle} Blankaert, difficile à atteindre parce qu'il fallait tout d'abord faire sortir les détenues des compartiments les plus proches. Enfin elle fut saisie et mise au cachot avant d'être jugée. Comme elle avait déjà été condamnée à mort et à la détention perpétuelle, il devenait difficile de lui trouver une punition nouvelle. Cette affaire fit grand bruit (...). Quoi qu'il en fut, des ordres ne tardèrent pas à arriver pour faire cesser la fabrication des munitions de guerre. Marie de Croy – *Souvenirs de la princesse Marie de Croy 1914-1918* – Plon 1933

Mais comme c'est le cas pour Mata Hari, l'opinion publique les verra souvent comme des femmes impudiques, cruelles et immorales. Marthe Richer s'en défendra en ces termes :

Ma vie d'espionne ! J'écris ces mots avec fierté. Être espionne pendant la guerre, ce n'est point, comme on l'imagine parfois, se lancer dans une aventure romanesque, ce n'est pas jouer à la femme fatale, tourner les têtes, surprendre des secrets qu'on livre contre des monceaux d'or. Être espionne, c'est d'abord servir. Terrible métier ! Marthe Richer, *Ma vie d'espionne*, Paris, Ed. de France, 1935.

Il faut aussi citer Émilienne Moreau qui a 17 ans deviendra une légende qui sera largement exploitée par la propagande officielle. Elle donna au journal *Le petit Parisien* un récit de ses exploits qui fut publié en feuilleton. Voici ce qui lui valut sa célébrité : le 25 septembre 1915 quand les troupes britanniques lancent une offensive pour reprendre la ville de Loos-en-Gohelle, Émilienne n'écoute que son courage, elle réussit à échapper à la vigilance de l'occupant pour indiquer aux soldats britanniques l'emplacement des mitrailleuses allemandes qui se trouvent sur le pont de la fosse. Grâce à elle, les Écossais surprennent les Allemands à revers. Les indications d'Émilienne épargnent de nombreuses vies humaines côté allié. Ayant ensuite la charge de veiller sur deux blessés, elle tua deux soldats allemands qui voulaient s'attaquer à ses malades.

B – LES PACIFISTES

Elles ont déclaré la guerre à la guerre. Et ceci dès le début des hostilités pour certaines. Voir même avant, quand les relations internationales ont commencé à devenir tendues. Ce courant de pensée est présent dans tous les pays en guerre. On se bornera à rappeler l'action de Rosa Luxembourg et Clara Zetkin en Allemagne.

En France comme ailleurs, les pacifistes sont loin de représenter un courant majoritaire. Mais elles ont beaucoup agi et beaucoup écrit pour faire entendre leurs voix et convaincre les Français : tracts, conférences, défense lors des procès qui leur sont faits, articles dans la presse féministe ou d'opposition. Car dans leur esprit, féminisme et pacifisme sont étroitement liés. Certaines murmurent même que si les femmes avaient obtenu le droit de vote en 1914, la guerre aurait pu être évitée. Elles sont souvent institutrices et ont des responsabilités syndicales et politiques dans des partis de gauche. Mais pas toutes, certaines sont plus pacifistes en raison de leurs convictions personnelles que par militantisme politique ou syndical. D'autres comme la journaliste Séverine beaucoup trop indisciplinées pour adhérer à un quelconque mouvement organisé.

On ne peut citer ici les écrits de toutes, mais je voudrais cependant énumérer certains de leurs noms qui sont pour la plupart aujourd'hui complètement tombés dans l'oubli. Les pacifistes se réunissent chez l'une d'entre elles : Gabrielle Duchêne, rue Fondary,, d'où le nom donné à leur mouvement de Comité de la rue Fondary. Elles publieront de nombreux écrits : tracts, manifestes, etc... contre la guerre et pour demander aux pouvoirs publics de faire cesser les hostilités. Parmi elles on trouve entre autres : Louise Saumoneau qui diffusera en France de nombreux documents issus de réunions internationales de pacifistes, Jeanne Melin, Louise Bodin que ses ennemis surnommeront la bolchevique aux bijoux...

Et pour commence, je voudrais citer ce beau poème de Cécile Perrin :

Les Femmes de tous les pays
 Les femmes de tous les pays,
 A quoi songent-elles, muettes?
 Celles à qui la guerre a pris
 Le bonheur? Les femmes qui guettent...
 Les femmes de tous les pays,
 O complices inconscientes,
 Vous étouffez encor vos cris,
 Vous êtes là, comme en attente.

Les femmes de tous les pays,
 La voix meurt donc dans votre gorge,
 Quand ce sont vos hommes, vos fils,
 Que l'on mutile ou qui s'égorgeant?
 Cécile Perin – Les captives

Hélène Brion, elle n'est pas poète, c'est une militante très active et convaincue. Secrétaire générale du syndicat des instituteurs et institutrices, elle épouse la cause pacifiste qui est une position minoritaire dans son syndicat qui s'est rallié à l'Union sacrée. Elle sera d'ailleurs emprisonnée et condamnée pour ses idées pacifistes. Elle fera de son procès une tribune du féminisme et du pacifisme. Elle comparait devant le premier conseil de guerre du 25 au 31 mars 1918. Elle y plaide principalement la cause du féminisme, faisant remarquer que, privée de droit politique, elle ne peut être poursuivie pour un délit politique, et axe sa défense sur les droits qui sont niés aux femmes. Elle est soutenue par des témoins de moralité tous plus célèbres les uns que les autres, Jean Longuet, Jeanne Mélin, Marguerite Durand et la journaliste Séverine qui vont faire de ce procès l'apologie du pacifisme et du féminisme. Toute sa vie Hélène Brion a travaillé à la rédaction d'une encyclopédie où elle répertoriait toutes les femmes qui eurent des actions exemplaires au cours des siècles. Devant ses juges, elle affirme :

Et c'est par féminisme que je suis ennemie de la guerre. L'accusation prétend que sous prétexte de féminisme je faisais du pacifisme. Elle déforme ma propagande pour les besoins de sa cause : j'affirme que c'est le contraire (...) Je suis ennemie de la guerre parce que féministe. La guerre est le triomphe de la force brutale, le féminisme ne peut triompher que par la force morale et la valeur intellectuelle. Il y a antinomie absolue entre les deux.

Madeleine Vernet, éducatrice et militante pacifiste, consacre en 1917 un ouvrage clandestin à l'affaire Hélène Brion. Dans l'extrait ci-dessous, elle s'insurge contre l'amalgame, alors martelé par quasiment toute la presse et tous les politiques, entre pacifisme et défaitisme.

Non, non, ceux-là dont le coeur est resté hautement humain ; ceux-là qui seront un jour la réhabilitation de notre pays, par le seul fait qu'ils n'ont pas été atteints par l'universelle folie ; ceux-là qui protestent contre le meurtre, contre le mal, contre la haine, – ceux-là ne peuvent pas être des criminels ; et c'est un défi jeté à l'humanité que de faire asseoir au banc des coupables un seul de ces nobles coeurs.

Oui, nous sommes des pacifistes, nous tous qui clouons la guerre au pilori. Nous sommes pacifistes et nous revendiquons le droit de le dire. Ce droit nous appartient.

Alors qu'on laisse à la haine le droit de publication, alors que chaque jour l'ignoble presse développe impunément les sentiments les plus bas au coeur de ses lecteurs, nous n'aurions pas le droit, nous autres, de dire notre indignation et notre souffrance ?

Oui, nous sommes pacifistes ; et si c'est un crime, qu'on nous mette tous sur le banc d'infamie, qu'on nous envoie tous au mur du supplice, qu'on nous fusille tous. Notre sang rachètera peut-être l'autre, celui qui coule pour la guerre, et tu compteras ainsi, – ô Paix sacrée que nous aimons – ta part de martyrs au livre immortel de l'histoire.

Voici d'ailleurs un poème pacifiste écrit en mars 1916 par Madeleine Vernet intitulé *Moissons futures* et dont la confiance et l'optimisme peuvent aujourd'hui surprendre :

O ne permettons plus jamais qu'à nos enfants
 On parle encore de gloire, et de guerre, et de haine
 Préparons des esprits la récolte prochaine
 En jetant du grain sur ce jeune printemps
 Semons, semons l'Idée, et qu'elle germe et lève,
 Que ce soleil : l'Amour ! lui verse ses rayons
 Et que notre moisson sur nos vivants sillons

Se dresse en frémissant, bouillonnante de sève.
 Semons, semons le grain d'où naîtront les grands cœurs !
 Si la tâche est immense, amis, elle est auguste ;
 Elevons vers le beau notre âme ardente et juste
 Et d'un noble idéal soyons les précurseurs.
 Pour laver du présent la fureur criminelle,
 Tournons vers l'avenir l'effort de nos cerveaux
 Et graves saluons, au seuil des temps nouveaux
 Jeune éternellement-, la Pensée éternelle.

Jeanne Alexandre mettra également l'accent sur le lien entre pacifisme et féminisme et analysera les raisons pour lesquelles les femmes ne se sont pas plus vigoureusement opposées à la guerre :

Les femmes veulent la paix pour l'affranchissement de l'humanité. Les femmes apportent des armes nouvelles contre la guerre : le prestige du combat n'a pas prise sur elles. Les femmes, les féministes à qui on reproche si souvent de vouloir imiter les hommes, repoussent de toute leur énergie la tradition virile (...) Notre grande force consiste en ce que les femmes ne sont, et n'ont jamais été politiquement responsables de la guerre. (...) La seule responsabilité des femmes serait alors de n'avoir pas su conquérir les droits politiques.

Nelly Roussel soutient vigoureusement la cause de la paix et tente de dégager les causes de la guerre en ces termes :

Je ne suis pas de celles qui disent : la haine est en elle-même chose impie et mauvaise. Il faut l'extirper des cœurs, c'est notre devoir de femme. Je ne suis pas de celles qui prêchent l'amour pour tous les humains, le pardon pour tous les coupables. Si l'amour est une force, la haine en est une autre ; l'une et l'autre créent, vivifient, régénèrent. Seulement, il faut savoir haïr, comme il faut savoir aimer. Eclairer l'amour et la haine, y faire entrer la conscience est une besogne de salut public... Pour ma part, je hais ceux qui, des deux côtés de la frontière, sont, à un degré quelconque responsables de la grande tuerie : pangermanistes de là-bas et revanchards de chez nous ; gallophobes et germanophobes excitateurs des deux peuples pacifiques que leur instinct poussait à se rapprocher, à s'entendre, à travailler côte à côte au grand œuvre de civilisation. Je hais ceux qui partout dans notre Europe sanglante et déchirée, ont, par leurs déclamations ou intrigues, jeté les uns contre les autres, des millions de pauvres gens trop crédules et trop dociles. Oui, je les hais ceux-là et contre eux je crie vengeance. Ils ne furent jamais qu'une poignée, ces misérables... De cette haine-là, haine justicière et généreuse, source d'amour et de bonheur, sauvegarde de la paix, il appartiendra à nous, femmes, d'entretenir jalousement la flamme sacrée.

EN CONCLUSION

On voit à travers ce bref exposé la variété et la richesse des écrits des femmes durant la Grande guerre. Variété et richesse qui ne sont que le reflet des expériences vécues. Il faut souligner que le nombre et l'intérêt de ces écrits est tel qu'il constitue un vivier dans lequel les historiens pourront encore longtemps puiser pour rendre compte de la vie quotidienne à l'arrière des lignes de front ou en zone occupée.

Pour ce qui concerne les causes défendues dans leurs écrits par les militantes, on peut dire que la cause féministe et suffragiste a plutôt reculé à la fin de la guerre. Dès la proclamation de l'armistice, les femmes ont été priées de rendre aux soldats revenus du front leurs emplois et de retourner dans leur foyer pour faire des enfants et repeupler la France. Les femmes n'obtiendront pas le droit de vote en France et il faudra attendre la fin d'une autre guerre pour que cette

revendication soit satisfaite. D'ailleurs Séverine la célèbre journaliste ne s'y est pas trompée lorsqu'elle a écrit "les femmes n'ont été que les domestiques de la guerre".

Il n'en va pas tout à fait de même pour ce qui concerne la cause des pacifistes. Il est aujourd'hui reconnu que les actions et les écrits des femmes contre la guerre influencèrent les hommes politiques et les diplomates et pesèrent certainement dans la décision de créer la SDN et de rechercher des solutions pour donner des solutions pacifiques aux conflits entre les États.

Bibliographie

- ALAMBERT (Marthe) – *Geneviève Henet de Goutel* – Paris Beauchesne 1921.
- ANDERSON (I.) – *Zigzagging* – Boston, Mifflin – 1918 (*Mémoires d'une infirmière de la Croix-Rouge américaine en France et en Belgique*).
- ANDRE (T.) - *Au service de la Patrie, d'après les lettres inédites d'une infirmière française à Reims* – Florence 1919.
- ANONYME - *Ceux qui ne sont pas revenus...*, journal anonyme - E.C.R. Musée Alice Taverner, 1993.
- ANTIER (Chantal), WALLE (Marianne), LAHAIE (Olivier) – *Les espionnes dans la Grande Guerre* – Éditions Ouest France – 2008.
- AZIZ (Germaine) – *Les chambres closes, histoire d'une prostituée juive d'Algérie* – Paris, Nouveau Monde 2007.
- BAILLAUD (Elisabeth) – *Mémoires d'une infirmière du Val-de-Grâce, service des blessés de la face* – document dactylographié - Archives du Service de Santé des Armées
- BALDINI (Marie) - *Marie di Lola* -Éditions universitaires, 1982
- CAPY (Marcelle) *Une voix de femme au-dessus de la mêlée* – Ed. Paul Ollendorf, 1916
La défense de la vie – Ed. Paul Ollendorf, 1918
Des hommes passèrent – Paris, Ed. du Tambourin, 1930
 - Marcelle Capy écrivit aussi de nombreux articles de journaux en particulier dans "La voix des femmes" et "La vague".
- COLETTE – *La paix chez les bêtes* - Ed. Georges Crès – 1916
 -- *Les heures longues* – Fayard – 1917
 – *Dans la foule* - Ed. Georges Crès –1918
 – *Lettres à Annie de Pène et Germaine de Beaumont* – Flammarion.
- COLOMBEL-TAILLANDIER (M^{me} Emmanuel) – *Journal d'une infirmière d'Arras – août-septembre-octobre 1914* – Paris Bloud et Gay 1916.
- COUSTURIER (Lucie) – *Des inconnus chez moi* – Paris, La Sirène, 1920.
- COUTURIAU (Paul) - *Séverine l'Insurgée*, Monaco, Le Rocher, 2001.
- CROY (de) Marie - *Le martyr des pays envahis, souvenirs de la Princesse de Croÿ*, Paris, Plon, 1933.
 - *Souvenirs de guerre et de captivité*, in la Revue générale, 1933.
- DAUGAN (Marguerite) – *Mon séjour à Péronne pendant l'invasion – 25 août 1914-25 avril 1915* – Nancy Berger Levraut – 1926.
- DEGRUTERE (Maria) -*Tableau des évènements particuliers et journaliers, Journaux de combattants & civils du Nord...* - PU du Septentrion, 1998.
- DOLBEAU (Madeleine) – *Le journal de Madeleine Dolbeau infirmière orléanaise bénévole pendant la guerre de 1914* – Bulletin de la Société Archéologique et Historique de l'Orléanais - Tome XV - N° 124 – Année 2000.
- DOUYERE-DEMEULENAERE (Christiane) - *Séverine et Vallès. Le Cri du Peuple*, Paris, Éditions Payot, Collection "Portraits intimes", 2003.
- DUGARD (M.) – *Ames françaises, pages vécues* – Paris, Fischbacher – 1917 (une femme relate ses rapports quotidiens avec les soldats blessés).
- DYLE (Juliette) *Au fil de Mars, journal d'une infirmière* – Paris-Busson – 1926 (une infirmière sur le front balkanique).
- ESCHOLIER (Marie) - *Les saisons du vent* - GARAE : Hésiode, 1986.
- EYDOUX-DEMIANS (M.) – *Notes d'une infirmière* – Paris – Plon-Nourrit – 1915/
- FEUILLARD (Berthe) - *J'avais 22 ans...* - *La Grande Guerre magazine n°47 à 51, 2005-2007/*
- LA BOULAYE (M. de) – *Croix et cocarde* – Paris – Plon-Nourrit – 1919 (l'auteur a été infirmière de salle dans un hôpital de la Croix-Rouge à Sainteville).
- LEBRUN (Mathilde) – *Mes treize missions* – Fayard 1935.

- LE GARREC (Evelyne) - *Séverine, une rebelle, 1855-1929*, Le Seuil, 1982.
 - *Séverine, Cri du Peuple à la Fronde, Choix de Papiers*, annotés par Evelyne Le Garrec, Tierce, 1982.
- LENERU (Marie) – *Journal* – Crès – 1922.
- LEUNE (Mme Jean) – *Tels qu'ils sont, notes d'une infirmière de la Croix-Rouge* – Paris – Larousse 1915.
- M... (Constant et Gabrielle) – *Des tranchées à l'alcôve* – Paris Imago, 2006.
- MARTINEAU (Juliette) – *Journal d'une infirmière* – Paris – 1915.
- MARTINET (Marcel) – *Les forces détournées d'Henriette Sauret* – La Plèbe n° 3, 27 avril 1918, page 4.
- MARTIN-FROMENT (Clémence) - *L'écrivain de Lubine – Journal de guerre d'une femme dans les Vosges occupées 1914-1918* — Éditions Edhisto.
- PAPILLON (Marthe) -*Si je reviens comme je l'espère* - Grasset, 2003 (réédition poche: Tempus, 2005).
- PENE (de) (Annie) – *Une femme dans la tranchée* (1915)
 – *Confidences de femmes* (1918).
- PERRIN (Laure) – *Trois ans de guerre à Avallon, journal de l'hôpital auxiliaire n° 9, par une infirmière, août 1914-septembre 1917* – Joigny 1920.
- RABAUD (Jean) - *Marguerite Durand, 1864-1936. La 'fronde' féministe ou " Le Temps' en jupons*, L'Harmattan, 1996..
- REBOUL (Lieutenant-colonel) – *Mobilisation industrielle*, t. I Paris Berger-Levrault 1925.
- REDIER (Antoine) – *La guerre des femmes – Histoire de Louise de Bettignies et de ses compagnes* – Éditions de la Vraie France – 1930.
- RICHER (Marthe) – *Ma vie d'espionne au service de la France* – Les Editions de France – 1936.
- ROGER (Noëlle) – *Les carnets d'une infirmière* – Paris – Attinger 1915.
- ROLLAND (Romain) – *Anthologie de la poésie française 1914/1919* – Éditions du Sablier 1920 – Textes choisis et ouvrage préfacé par R. ROLLAND.
- SAURET (Henriette) – *Les forces détournées* – Paris Librairie d'action d'art de la gilde “ Les forgerons ” – 1918.
- SUTTON-PICKARD (Maud F.) *France in war time 1914-1918* – London – Methuen, 1915 (souvenirs d'une infirmière anglaise)/
- TINAYRE (Marcelle) - *La veillée des armes - Le Départ : Août 1914*, [avec la lettre dédicace aux époux Le Verrier], Calmann-Lévy éditeurs, mai 1915.
- TRELAT (Madeleine) – *Un séjour à une usine de munitions*, Revue d'Hygiène et de Police Sanitaire n°41, 1919 p. 908-909/
- VAHE (Isabelle) - *Jeanne Mélin (1877-1964). Un parcours singulier dans la mouvance féministe et pacifiste en France*, doctorat d'histoire contemporaine sous la direction de Yannick Ripa, Université Paris 8, 2004.
- WEIS Cédric, *Jeanne Alexandre (1890-1980). Une pacifiste intégrale-* Angers, Presses Universitaires d'Angers, 2005, 291 pages.

Sites internet :

Voir entre autres ces deux sites très intéressants :

Nancy Sloan GOLDBERG (en anglais et en français) – en particulier celui qui est intitulé "*Ecrivains de la grande guerre*".

Chantal ANTIER "*Résister, espionner : nouvelle fonction pour la femme en 1914-1918*", *Guerres mondiales et conflits contemporains* 4/ 2008 (n° 232) , p. 143-154 . URL : www.cairn.info/revue-guerres-mondiales-et-conflits-contemporains-2008-4-page-143.htm. DOI : [10.3917/gmcc.232.0143](https://doi.org/10.3917/gmcc.232.0143)

HISTOIRE ET RÉSISTANCE AU PAYS DE MONTBÉLIARD¹

Micheline Cénin

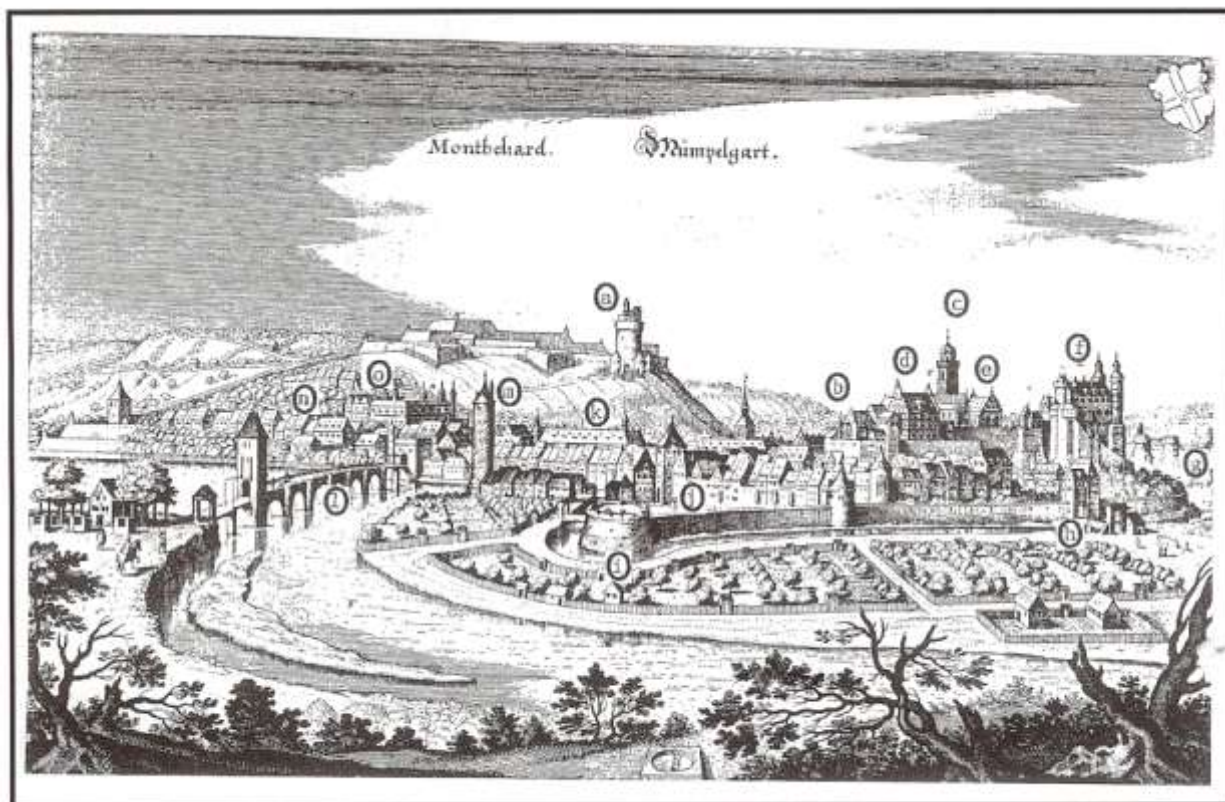
RÉSUMÉ

Cette communication se propose, à travers la notion de "résistance", de cerner l'identité militante, tant dans le domaine politique que culturel et confessionnel, d'un territoire fortement individualisé, le Pays de Montbéliard (aujourd'hui chef-lieu d'arrondissement du Doubs), mais qui ne devint officiellement français qu'en 1814.

Cette identité se constitua principalement par quatre siècles d'union étroite avec le duché de Wurtemberg, union que l'exploitation des archives de part et d'autre du Rhin a permis de dévoiler toute son originalité.



J'ai désiré vous présenter un "Pays" que je connais bien pour y être née et y avoir vécu mes vingt-deux premières années. Ce terme désigne soit une région naturelle, ce qui n'est pas



¹ Séance du 4 décembre 2014.

spécialement le cas ici, soit un pays traditionnel issu d'un héritage historique et féodal toujours vivant, donc une identité précise. Cette définition convient particulièrement à Montbéliard qui possède une forte identité à la fois géographique, historique, politique, confessionnelle et culturelle, qui s'est maintenue tout au long de l'histoire jusqu'à ce jour, et a entraîné des réactions défensives continues. Cette identité s'exprime aujourd'hui dans l'intitulé administratif de *Communauté d'agglomérations du Pays de Montbéliard*, et dans diverses associations ou fondations culturelles. Une série ininterrompue d'historiens et méprialistes (archives municipales très riches, archives de Stuttgart, locaux) s'est attelée à l'exploitation des archives depuis 1830 jusqu'à aujourd'hui, sous l'impulsion de la Société d'Émulation.

Notion de Pays : noyau patrimonial des premiers seigneurs qui représente la ville et 56 villages défendus fermement depuis le haut Moyen Âge, jusqu'en 1792, et rattachées à la Franche-Comté seulement en 1814 par les traités de Vienne. Réparties ensuite entre les départements de La Haute-Saône au Nord et du Doubs au centre et au sud.. C'est dire que contrairement aux idées reçues, cette ville et ses seigneuries dépendantes n'a jamais fait partie de la Franche-Comté jusqu'à cette date. Ce qui sous-entend une résistance de plusieurs siècles aux pressions extérieures.

Pour la commodité de l'exposé, je vais tenter de mettre en lumière chacun de ces aspects identitaires, qu'ils soient concomitants ou successifs.

Indépendance militaire

On remarquera d'abord que la ville est placée au centre de la trouée de Belfort, route des invasions, équidistante de 25 km environ des Vosges et du Jura. C'est à 8 km de Montbéliard au nord-ouest, au village de Bavans que les historiens les plus convaincants situent la victoire de César sur Arioviste, chef des Alamans. Les Romains s'implantèrent 6 km au sud-est ensuite en un lieu nommé Epomandouorum, déformé bien plus tard en Mandeuve, au bord du Doubs. Ils firent de cette ville une base arrière pour leurs communications vers Trèves sur la Moselle et vers le Rhin supérieur jusqu'à Bâle en construisant des voies de circulation dont les traces existent encore. Agglomération importante, si l'on en juge par les dimensions de son théâtre, le plus grand mis à jour en France.

L'invasion des Huns la détruisit sans remède, et le repeuplement burgonde qui suivit se fit par l'utilisation de défenses naturelles, de préférence des hauteurs et des rivières. Tel est le cas de Montbéliard. Le site comporte d'abord une ancienne citadelle, perchée sur une haute colline. Au nord, se déroule la ligne bleue des Vosges, toutesproches avec les plus hauts sommets du massif. En pivotant de 180° on se trouve face aux plateaux sombres du Jura. Par ailleurs, à 400 m environ à vol d'oiseau, côté est, s'élève une esplanade rocheuse aux falaises abruptes, entourée de deux rivières, la Lizaine et l'Allan. Là s'élevait au plus tard en 985 un château-fort, doublé d'un centre de pèlerinage à Saint-Valbert, selon un document de l'abbaye de Luxeuil qui y mentionne un miracle. Cette double position forte verrouillait la trouée de Belfort, dite autrefois Porte de Bourgogne, et non pas Belfort, trop près des Vosges et créée d'ailleurs par les seigneurs de Montbéliard au XIII^e siècle seulement.

Enjambons les siècles pour fixer les idées

Voici ce que deviendra ce lieu, sous le burin du graveur allemand Merian en 1643 Il a été fortifié dès les premiers seigneurs, consolidé ensuite par la comtesse Henriette (elle fait construire le donjon) relié à la ville par un passage couvert, modernisé par l'architecte Schickatdt. Il ne reste aujourd'hui que la partie est de cet ensemble, partiellement en construction alors.

Cette position stratégique, devenu comté avec les villages voisins dès le haut Moyen Âge a fait de ses possesseurs des seigneurs recherchés aux alliances flatteuses, quelles que soient les différentes maisons nobles qui possédèrent Montbéliard. Toutes sont renommées pour leur vaillance guerrière qui va s'illustrer au service de la papauté et de l'Empire, et surtout au cours de toutes les croisades. Ce sont d'abord des seigneurs lorrains, de la maison de Mousson, forteresse au bord de la Moselle: Louis II épouse Béatrix, sœur de Hugues Capet, dont la fille sera la mère du pape Léon X. Louis IV épouse en 1033 Sophie de Bar qui lui apporte ce comté en dot. Le même Louis IV est assez fort, en 1045, pour repousser les assauts de Renaud de Bourgogne, le poursuivre jusqu'à Soleure et y obtenir sa soumission au nom de l'Empereur son allié. Son petit-fils, autre Louis, participe brillamment à la première croisade en s'illustrant devant Antioche ; le frère de ce dernier, cardinal évêque de Metz participe à la seconde avec son neveu Thierry, archevêque de Besançon qui mourra devant Ptolemaïs (Saint-Jean-d'Acre) en 1162. Thierry II, en tant que beau-frère du pape Calixte II, est cosignataire, avec l'empereur Henri V, du traité de Worms en 1122 après le célèbre épisode de Canossa. Le même Thierry sera témoin en 1148 au mariage de l'empereur Frédéric Barberousse à Wurtzbourg. Quand Montbéliard passe par mariage aux Montfaucon, la tradition de la croisade demeure. Deux fils du comte, Richard et Vauthier, prennent la Croix. Vauthier, après son mariage avec une Lusignan, sera connétable de Jérusalem, vice-roi de Chypre et mourra en Terre sainte. Richard rentre à Montbéliard pour construire abbayes et châteaux. Son fils Thierry III est nommé par Villehardouin dans son récit de la 4^e croisade, avec ces mots, "de la maison de Montbéliard en Orient". Pour prix de son alliance, le comte de Ferrette lui donnera le château de Porrentruy et ses dépendances.

Mais les convoitises commencent de la part des voisins suisses, comtois et français. Thierry II s'allie en 1272 avec Rodolphe I^{er} de Habsbourg chef de l'Empire. De ce jour, le Montbéliard relèvera directement de l'Empire, auquel les comtes de Montbéliard rendront hommage jusqu'au milieu du XVIII^e siècle : ils siègeront à la Diète d'Empire immédiatement après l'Électeur de Saxe.

Passé par mariage à la maison de Montfaucon, le comté de Montbéliard, sous Étienne règne sur 300 vassaux, possède en outre les seigneuries comtoises de Clerval et Passavant relevant de la Franche-Comté, auxquelles il faut ajouter le château de Portrentruy et ses dépendances, ainsi que la seigneurie d'Orbe, dans l'actuel pays vaudois. Les conseillers de Berne demandent sa protection. Les Montfaucon conservent la tradition : tandis que Louis est évêque de Metz, son fils aîné Henri, avec tous ses vassaux, répond à l'appel du roi de Hongrie, Sigismond I^{er} de Luxembourg qui veut juguler la menace du sultan Bajazet. Il commande l'arrière garde de l'armée que recrute Jean, comte de Nevers, le futur Jean sans Peur. Mais elle devait subir une sanglante défaite à Nicopolis, aujourd'hui Nicopol sur le Danube, le 28 septembre 1396, où Henri perdit la vie. Il ne restait à Étienne que quatre petites-filles, son autre fils Philippe ayant été tué en Italie. C'est alors qu'il décida d'adosser ses possessions à un puissant seigneur, le comte de Wurtemberg Eberhard III. Il avait épousé Antonia Visconti qui lui avait apporté une immense fortune. Il désigna alors comme héritière l'aînée Henriette, âgée de 10 ans, tandis que le fiancé en comptait 9. Les deux comtés communiquaient par terre par le pont de Bâle, construit en bois d'abord dès 1225 par le prince-évêque. Le contrat de mariage ne soumet en rien Montbéliard, au comte de Wurtemberg, mais prévoit une égale dignité des comtés : on voit même le fiancé apporter à Henriette, à titre personnel, les seigneuries de Riquewihr et de Horbourg (près de Colmar) Et surtout, il est prescrit que la langue française demeurera celle du comté, clause dont l'importance va se mesurer par la suite.

Cet arrimage à la maison de Wurtemberg ne va pas apporter au petit État une tranquillité permanente, car le duché sera au XVI^e siècle soumis à des querelles entre princes allemands qui auront leur retentissement sur le pays de Montbéliard. Mais il permettra des plages de paix et même de prospérité avant que ne s'accroisse inexorablement la pression française. Tout autre sera le sort de la seigneurie de Belfort qui tombera dans le giron français en 1654, sera donné à Mazarin en cadeau et passera par mariage à la famille Grimaldi jusqu'à la Révolution.

Le mariage sera célébré en 1407, et les deux comtés seront jointifs. Sans autorité du Wurtemberg sur le Montbéliard. Mieux, Eberhard III donne à son fils les seigneuries alsaciennes de Riquewihr et de Horbourg près de Colmar. Le précieux héritage de deux siècles de chevalerie est sauvé. Cette excellente politique va faire diverger les destins de Montbéliard et Belfort. Cette dernière seigneurie devenue indépendante choisira comme protectrice la maison d'Autriche, qui ne le défendra pas. Avec les villes alsaciennes ravagées par les Suédois, comme on peut encore s'en rendre compte par les ruines qui dominent la plaine d'Alsace, elle sera placée par le Traité de Paris en 1634, sous la protection de la France, lorsque celle-ci entre dans la Guerre de Trente ans. Sauvée un temps par les traités de Westphalie, elle sera conquise en 1654 par le Maréchal de La Ferté, puis donnée à Mazarin en cadeau par le jeune Louis XIV. Elle tombera par mariage dans l'escarcelle de ses héritiers jusqu'à la Révolution, devenue au demeurant très française d'esprit. Rien de tel pour Montbéliard, solidement arrimée au Wurtemberg, pour le meilleur et, parfois mais rarement, pour le pire..

À la mort d'Eberhard III, en 1417, Eberhard IV règne conjointement avec son épouse Henriette, mais il meurt deux ans plus tard à 31 ans. Henriette a 32 ans demeure seule au gouvernail pour les deux comtés qu'elle dirige depuis Stuttgart, avec deux garçons en bas âge. Elle va s'employer à défendre ses terres contre les convoitises de ses voisins, dont le plus arrogant est Friedrich von Zollern, ancêtre des Hohenzollern. Désirant s'agrandir aux dépens de cette femme, il maltraite les sujets de la comtesse, et répond par des insultes à ses remontrances. Sans hésiter, Henriette convoque le ban et l'arrière-ban de ses vassaux et vient l'assiéger dans son château. Elle lui livre bataille en 1423, le défait, et le ramène prisonnier au château de Montbéliard où il mourra après une longue captivité. Trois ans plus tard, ses fils s'estiment en état de gouverner et exilent leur mère dans ses terres montbéliardaises, gardant ses cadeaux de mariage, Riquewihr et Horbourg, près de Colmar.

Après avoir fait construire le grand pont sur l'Allan, elle s'occupe alors de construire la tour ronde du château, et surtout affranchit les habitants de la main-morte, ce qui permet l'essor de la bourgeoisie. Elle meurt en 1444 dans sa seigneurie d'Etobon au nord-ouest de Montbéliard. Cette générosité laissera des traces durables au point de donner lieu à une légende, dont j'ai encore vécu la réalité. Devenue fée bienfaitrice, la tante Airie (déformation d'Henriette récompensait les enfants sages, s'ils mettaient sous l'oreiller leur première dent ! Il faut croire que je n'étais pas sage...

Les fils d'Henriette tirent au sort les deux comtés : à Louis échet Montbéliard, mais il n'y résida pas et s'installa à Urbach dans les Alpes Souabes où existent encore les ruines de son château. Son fils Eberhard V fera renforcer la citadelle de Montbéliard en 1470 et y fera construire une tour ; il confirme les privilèges de la ville et lui accorde ses armoiries propres. Bien lui en prend : Charles le téméraire ravage en 1474 le plat pays, mais le gouverneur Marc de Stein tient bon. Après une période faste où Maximilien, devenu empereur, remercie de son aide le comte Ulrich I^{er} de Wurtemberg en érigeant ses terres en duché et le Montbéliard en principauté le 21

juillet 1495, c'est Montbéliard, vingt ans après qui va sauver le duché. Expulsé par Charles-Quint, nouvel empereur, qui le met au ban de l'Empire et retient prisonnier son fils Christophe I^{er}, Ulrich se réfugie à Montbéliard en 1520, et se rapproche de François I^{er} le vainqueur de Marignan. Mis au ban de l'empire par Charles-Quint, pour avoir pris les armes contre lui lors de la succession de Bavière, Ulrich installe son frère à Montbéliard et tente de récupérer son duché. Il prend contact avec des banquiers bâlois, mais c'est finalement François I^{er} qui l'aide le plus efficacement : il achète la principauté en 1534 avec une clause de rachat. Pendant une petite année, du 5 juin au 20 avril, le roi de France est comte de Montbéliard et poste une garnison au château. Très contrarié de voir cette place clé entre les mains de son ennemi, Charles Quint lui-même aidera Ulrich à reconquérir le pays.

Ainsi commence une alliance qui devait durer quatre siècles, le comté de Montbéliard étant réservé à l'un des cadets de la maison de Wurtemberg. Alliance sans nuage, si ce n'est un important litige qui opposa les bourgeois au comte Georges en 1553 : l'acte de reconnaissance n'était pas rédigé en français. Le différend ne fut réglé qu'en 1557, quatre ans plus tard.

Qu'est-ce que cet acte de reconnaissance ? Nous touchons là à une spécificité nouvelle : l'administration de la ville et de ses dépendances. Le comte Renaud de Bourgogne, dont la femme est l'arrière-petite-fille et héritière de Thierry, ayant besoin d'argent pour tenter d'échapper à la tutelle de l'Empire, vend aux bourgeois en 1283, pour mille livres, une série de privilèges qui les exemptent de tous impôts remplacés par celui du toisé, et qui crée une administration communale autonome formée de trois Conseils : le Magistrat, les Dix-huit et les Notables. Tous les habitants propriétaires d'une maison ou à défaut d'un cheval, élisent d'abord, parmi les candidats retenus, dix-huit membres qui formeront le conseil de Bourgeoisie. Ceux-ci à leur tour, après une prière et un serment solennel devant Dieu et sur leur salut éternel (le texte est impressionnant), éliront neuf membres composant le Magistrat, lequel élit ensuite un Maître bourgeois-juré en chef, véritable chef de la ville. Enfin, une assemblée de notables dont l'avis était nécessaire pour entériner une disposition. C'était une sorte de Conseil des sages composé des anciens Maîtres bourgeois et dix-huit. Ces conseils détiennent le droit de haute et basse justice, sauf pour une condamnation à mort, où l'aval du comte est requis. Celui-ci est représenté par un maire, plus tard "bailli" qu'il nomme et qui sert d'intermédiaire entre les bourgeois et lui. En cas de besoin, comme en Suisse, une milice entraînée est prête à intervenir. Si j'insiste sur cette création de démocratie représentative, qui certes n'est pas la seule au sein du mouvement communal du XIII^e siècle, c'est que cette charte, rédigée en français, fut religieusement respectée sans la moindre modification durant cinq siècles, c'est-à-dire jusqu'en 1792, les différents comtes devant jurer de la respecter lors de leur entrée : c'est ce qu'on appelait l'acte de reconnaissance. Cette constitution montbéliardaise fit encore, vers 1770, l'admiration de la baronne d'Oberkirch qui effectuait alors de longs séjours à la cour de Montbéliard. *Ce petit État ne laisse pas d'avoir un gouvernement fort bien ordonné(...) Tous ces rouages fonctionnent admirablement. Cette échelle commençant au peuple et finissant au maître me semble parfaitement entendue, on ne saurait trouver mieux*². Le texte du serment n'a pas varié non plus.

Être bourgeois de Montbéliard était une qualité qui se méritait : en 1318, est institué un Livre de Bourgeoisie, Le livre rouge, sur lesquels sont inscrits les noms de ceux qui en sont dignes, habitants français ou étrangers. La coutume était que ces derniers eussent "générations de résidence" pour être admis, d'où le nom de "trissus" donnés aux Montbéliardais durant mon enfance. Un hymne satirique avait été composé au sujet de cette prétention, qu'on chantait de bon

² *Mémoires de la baronne d'Oberkirch*, Mercure de France, 1989. p.50.

cœur à Carnaval : "En avant, en avant, Trissus, Étripons, Étripons l'intrus/ qui violera le sol de la tribu".

À l'intégrité territoriale et administrative défendue avec continuité durant cinq siècles, va s'ajouter dès 1521, le soutien des habitants aux idées nouvelles. La réforme coïncide avec une période difficile pour le Wurtemberg, car le duc Ulrich, opposé à l'élection de Charles-Quint, avait été mis au ban de l'Empire. Il se réfugie à Montbéliard, et part à Bâle où il prend contact avec des banquiers bâlois pour récupérer ses biens outre-Rhin. Il y entend les prédications de Zwingli et se convertit en 1524 aux idées nouvelles, envoyant Guillaume Farel, disciple de Zwingli, prêcher à Montbéliard, avec un grand succès. On montre toujours la pierre à poisson du marché sur laquelle il était juché pour prêcher. Il s'en prend aux institutions catholiques, aux dogmes et aux sacrements, indépendamment des idées de Luther, car étant francophones ils n'ont pas été influencés par sa traduction du Nouveau Testament. Ils ne sont pas non plus atteints par la guerre des paysans, car les bandes pillardes venant de Belfort et d'Alsace sont arrêtées par les gens de Faucogney (dans l'actuelle Haute-Saône) qui sont francs-comtois et bons catholiques. De toute façon les revendications d'affranchissement des paysans allemands ne les concernent pas : ils jouissent déjà d'exceptionnelles franchises. Mais comme les disciples de Zwingli sont assez radicaux dans leurs positions religieuses, ce qui inquiète des voisins qu'il faut ménager comme l'archevêque de Besançon et le prince-évêque de Bâle, le comte l'envoie à Genève, et la petite communauté protestante cohabite avec les catholiques. En 1530, Ulrich récupère son Wurtemberg, et confie le comté à son frère Georges. Après le bref épisode de l'occupation française, Georges fait venir un prédicateur français, le premier pasteur de Montbéliard, Pierre Toussain, ancien chanoine de Metz, formé à Tubingen, qui organise une communauté protestante. L'aumônier du comte, Georges, Jean Vogler, ouvre en 1537 une école latine, où l'on lira la Bible en cette langue, qui recrute garçons et filles. Dès l'année suivante, elle compte 80 élèves, tant de la ville que des villages. Le comte déclare cette même année 1538 la messe supprimée ; les chanoines de Saint Maimbeuf et les prêtres sont chassés, les églises dévastées et affectées au culte protestant. L'école latine se développe, et compte en 1544 276 élèves. Le comte Georges, avec d'autres princes allemands, se révolte alors contre Charles-Quint, qui en 1548, veut imposer le culte catholique à tout l'Empire (l'intérim) : il est mis au ban de l'Empire, se réfugie en Suisse. Au contraire, Louis, fils d'Ulrich avance 36 000 florins au roi de Navarre en 1552.

Dès après la paix d'Augsbourg de 1555, le comte Georges attend la mort d'Ulrich pour promulguer en octobre 1556 à Montbéliard un mandement interdisant à quiconque d'assister à un culte catholique sous peine de châtiments corporels. Obligation est faite à tous d'assister au culte luthérien qui devient religion d'État. En 1559, paraît sous la signature du comte Christophe, neveu de Georges, devenu de la sorte prince-évêque, l'importante *Ordonnance ecclésiastique* inspirée par le pasteur Pierre Toussain, qui définit le contenu de la foi, et déclare obligatoire l'instruction publique pour les garçons et les filles dans chaque village de la principauté.

Cette foi luthérienne rencontre les habitudes d'ouverture et d'autonomie intellectuelle des Montbéliardais. Elle va donc être défendue vigoureusement Aussi quand ils verront venir en octobre 1562, des huguenots calvinistes chassés de France par les guerres de religion, 105 familles françaises, 135 franc-comtoises de Besançon, et 32 lorraines, l'accueil ne sera pas bon : elles se heurteront, à la mort du comte Georges en 1548, au Conseil de régence formé par des princes würtembergeois, tuteurs du comte héritier qui n'a qu'un an.

Celui-ci, devenu majeur sous le nom de Frédéric I^{er}, tente alors d'établir la paix religieuse dans le comté en convoquant en 1586 un colloque pour tenter d'harmoniser les courants doctrinaux : c'est Théodore de Bèze qui représente le calvinisme face à des luthériens wurtembergeois. L'accord est impossible, la résistance est ferme, et les calvinistes devront s'en aller. Ils ne reviendront pas, car un recensement de 1712 fait ressortir dans la ville 2507 luthériens, 44 calvinistes, et 59 catholiques. Je dois ajouter que je n'en ai pas connu durant mon enfance et ma jeunesse, et que lorsque récemment, l'an dernier en 2013, est née l'église protestante unie de France, divisée en régions, Montbéliard a manifesté sa résistance à s'y intégrer, avant de s'incliner : elle désirait former une région à part. Son autonomie ne subsiste que dans l'intitulé de la région est qui est exactement "Région est et Région de Montbéliard".

S'ouvre alors une période de paix et de prospérité sans équivalent. Frédéric I^{er}, né à Montbéliard, prince autoritaire, mais très éclairé, ayant voyagé dans toute l'Europe après une solide formation à Tübingen, deviendra duc de Wurtemberg par héritage en 1593 et dès lors résidera à Stuttgart où il mourra en 1608, après 27 ans de règne à Montbéliard dont il va faire la place qu'a dessinée Merian. Son autorité s'étend dans les domaines de l'agriculture, de l'archéologie (fouilles de Mandeuve), de l'organisation des corporations ; il fonde un atelier de monnaie, qui aura cours d'abord dans la principauté, puis en Franche-Comté. Il procède à la mise au point d'une doctrine luthérienne propre au comté (il est prince-évêque) et de manière spectaculaire, dans le domaine des fortifications et de l'urbanisme, des sciences et de la médecine. Prince très éclairé, grand voyageur, fait venir de Bâle Jean Bohin (180 B). Il fait appel à son ami Heinrich Schickhardt, qu'il a chargé en 1599 de dresser les plans de la ville de Freudenstadt (cité de la joie) en Wurtemberg, à 800 m d'altitude, pour accueillir les réfugiés luthériens chassés d'Autriche. Schickhardt s'installe ensuite définitivement à Montbéliard avec sa famille en 1600. Il agrandit la citadelle, fortifie le pont, achève la construction des halles, construit le temple Saint-Martin, ouvre des rues, forme des places, construit la deuxième tour du château (en construction sur la gravure), et le logis des gentilshommes, plus tard maison du bailli, la maison du chancelier du comte Christophe Faulkner, bâtie en 1702 (aujourd'hui la banque de France) ; il construit les ponts de Sochaux et de Voujeaucourt et fortifie la seigneurie de Blâmont. Le duc crée les forges d'Audincourt avec le fer du sous-sol. L'oeuvre de cet architecte dépassera même le Wurtemberg.

Mais ces années heureuses ne vont pas durer. À peine le duc Frédéric, homme fort, est-il décédé, que les convoitises s'allument envers ce petit état rétif et si bien situé. D'abord l'Espagne : en 1609, les archiducs Albert et Isabelle qui règnent sur les Pays-Bas et la Franche-Comté incitent le parlement de Dole à voter le rattachement de Montbéliard à la France. Le comte Jean-Frédéric, fils de Frédéric I^{er}, fait alors appel à Henri IV, qui ordonne de réunir à Grenoble le parlement du Dauphiné qui est composé par moitié de protestants et de catholiques. Les prétentions espagnoles sont réfutées. Mais l'année suivante, l'assassinat d'Henri IV jette la consternation. On lève 8 000 soldats à Montbéliard, l'architecte Claude Flamand renforce la citadelle. Rien ne bouge encore. Mais en 1617, peu avant d'être éliminé par le jeune Louis XIII, Concini offre un million de livres au duc de Wurtemberg pour l'achat de la principauté. Jean-Frédéric refuse.

Arrive la Guerre de Trente Ans. On sait qu'elle commence en 1619 par la défenestration de Prague. Durant ce temps, le roi de France est occupé chez lui par ses différends avec sa mère, puis par la guerre contre les protestants. La malchance veut qu'au moment où Richelieu pousse le roi à passer de la Guerre couverte à la guerre ouverte, en s'emparant du Barrois mouvant, en 1633, le comte de Montbéliard, soit un enfant mineur âgé de 5 ans, sous la tutelle de son oncle Jules Frédéric. Charles IV de Lorraine, furieux contre les princes protestants soutenus par la France,

saccage la Franche-Comté voisine (ce sera la Guerre de Dix ans, de triste mémoire) ravage le plat pays de Montbéliard. L'Alsace est ravagée par les Suédois, pourtant alliés de la France. Mais Montbéliard résiste encore, quoique faiblement car beaucoup d'habitants se sont réfugiés en Suisse et s'y établiront définitivement. Le prince Léopold et sa famille ont fait de même. Ce que voyant, trois bourgeois du Magistrat, en accord avec le Conseil de Régence, s'en vont au camp de Nancy trouver Louis XIII qui leur envoie 8 000 hommes sous les ordres du marquis de Bourbonne, puis de Louis de Champagne, comte de La Suze.

La garnison française s'installe au château. Pour comble de malheur une épidémie de peste se déclare et fait 2 000 victimes. Le tuteur du prince mineur meurt à son tour en 1635. Il n'est pas remplacé. Les bourgeois armés défendent les villages contre les Lorrains et les Franc-Comtois, leur infligeant de lourdes pertes. Louis XIII donne la principauté au comte de la Suze qui dégage Belfort, et annexera définitivement cette ville à la France. Le comte de La Suze mourra à Montbéliard l'année suivante 1636, il est inhumé dans la crypte des princes, au château. Louis XIV, ou plutôt la régente Anne d'Autriche et Mazarin autorisent alors (1645) le prince Léopold à rentrer avec le titre de gouverneur militaire de la principauté. Ce geste apparemment obligeant prépare une manœuvre dissimulée : pendant que les négociations des traités de Westphalie traînent en longueur, Mazarin et la régente proposent d'acheter Montbéliard pour en faire don au prince de Condé, protestant, qui est en train de se rapprocher de l'Espagne. Refus de Léopold qui a vu le piège. Les traités sont enfin signés en 1648. La garnison française quitte le château.

Au terme de ces traités qui redessinent la carte de l'Europe, on observera que l'Alsace et Belfort restent français, et que si Montbéliard recouvre la souveraineté perdue, c'est en étant réduite au comté proprement dit et aux quatre terres héréditaires de l'héritage d'Henriette. Il n'empêche que la Diète d'Empire décrète en 1654 que ses princes prendront place à la Diète immédiatement après l'Électeur de Saxe, c'est dire la considération dont ils jouissent. En 1665, le prince fonde l'École française, où étudiera Cuvier et nombre d'illustres Montbéliardais. En 1670, le prince Georges inaugure le Collège universitaire. Nul ne se doute alors que Louis XIV, avant de déclarer la guerre dite de Hollande, puis à l'Empire et à l'Autriche, veut s'assurer de Montbéliard. Le prince qui veut rester neutre, refuse. La ville étant imprenable, le maréchal de Luxembourg demande à parlementer : il a déjà posté son artillerie devant de Château de Blâmont et de Montbéliard, tandis que les troupes des deux camps ravagent le plat pays. Le prince Georges demanda une entrevue au maréchal dont il était cousin par sa femme : il se rend donc au quartier général de ce dernier, sis aux forges d'Audincourt. L'entrevue est cordiale, et le maréchal propose au prince de le raccompagner. Devant le grand Pont, on baisse les ponts-levis pour le maréchal et sa suite, brusquement plus importante que prévu : les Français s'engouffraient dans la place. Le prince Léopold s'enfuyait à Bâle, peu sûr de conserver Montbéliard.

AUTOPSIE D'UNE BIBLIOTHÈQUE : LE CATALOGUE DES LIVRES DU PASTEUR FRÉDÉRIC GUILLAUME DE LABROUE, CHAPELAIN DE L'AMBASSADE DE HOLLANDE (1752 –1774)¹

Michel Marion

RÉSUMÉ

À travers le catalogue de la vente des livres de ce pasteur (c.1707- 1782), l'occasion m'a été offerte de vouloir approfondir les données brutes délivrées par leur rédacteur, un libraire parisien.

Certes ce travail pourrait paraître vain, et le temps consacré à tenter de découvrir, au travers des 1157 n° que le catalogue révèle, disproportionné, si l'on ne s'en tient qu'à de simples résultats statistiques. Aussi m'a-t-il paru intéressant, pour ne pas présenter un squelette, de connaître un peu mieux ce personnage, de retracer en quelque sorte ses origines familiales, de le suivre, autant que possible dans sa carrière pastorale, puis dans celle de ministre d'un culte pratiqué ouvertement à Paris, tout en restant interdit dans le Royaume...

L'analyse des livres dont il fut le possesseur, même s'il est présomptueux d'en faire comme un état du commerce du livre en cette fin du XVIII^e siècle, révèle bien plus que la simple lecture, parfois fastidieuse des titres énumérés. Elle nous apporte de précieux renseignements sur cette activité étroitement surveillée par les agents du pouvoir royal. Et dans une certaine mesure, elle permet de mieux cerner les positions tant religieuses que politiques de Frédéric-Guillaume.

L'exercice est délicat, mais j'espère que vous aurez autant de plaisir à découvrir ce pan de l'histoire du livre que j'en ai eu à le travailler.



Le catalogue

Il est temps maintenant d'examiner le catalogue et les renseignements que l'on peut en tirer.

Celui que j'ai eu en main est conservé à la Bibliothèque Nationale², depuis au moins Louis-Philippe I^{er} roi des Français, comme le cachet pourrait le faire croire, mais rien n'interdit de penser qu'il y était entré dès 1782. Seulement, la mauvaise organisation, qui a perduré bien longtemps après, cumulée avec l'indescriptible fatras lié aux saisies révolutionnaires, ne motivait guère le "petit" personnel, comme on disait alors, à accomplir une tâche nécessaire quant à l'affirmation de l'inaliénable propriété de la Nation. Resté en feuilles, comme il en existe encore pour des dizaines de ses semblables³, le soin de la reliure incombant au possesseur du texte, il n'en est pas moins un témoignage précieux.

¹ Séance du 18 décembre 2014.

² Notice n° : FRBNF36537512 cote ?2258

³ Le choix de la reliure dépendait du possesseur. Malgré l'interdiction faite aux imprimeurs-libraires de vendre des ouvrages autrement qu'en feuilles, simplement recouverts d'un papier dominoté ou papier d'emballage, parfois bleu comme celui qu'on utilisait pour envelopper le sucre ou de parchemin, il arrivait que le libraire s'affranchisse de ce règlement pour proposer des reliures en basane ou en veau...

La réalisation et la responsabilité de la rédaction des 1 157 notices du catalogue est due en tout ou en partie à un des 36 imprimeurs - libraires autorisés à exercer dans la capitale, Jean-Baptiste Dessain, dit junior (1730-1782), fils d'un libraire de Reims et frère d'un autre installé à Liège⁴. Il exerçait quai des Augustins "À la bonne Foi", dans le quartier des libraires et proche de l'officine de Guillaume-François Debure, chez qui il fit son apprentissage avant que d'être reçu maître en 1761. Mort le 4 décembre 1782 – la même année que son patron - ce fut une de ses dernières publications.

L'impression fut confiée à Couturier, vraisemblablement Denis-Clément (c. 1714-1786) plutôt que son fils Pierre-Denis (†1811), qui ne fut reçu imprimeur que le 15 juillet 1782. En effet "*conformément aux règlements [du 1. juin 1781], les syndics et adjoints sont encore préposés pour la visite des bibliothèques et cabinets de livres, dont la vente ne peut être faite qu'en gros ou en détail, qu'après cette visite*" le syndic, Charles-Guillaume Le Clerc (1723-1794), établi lui aussi quai des Augustins "À la Toison d'Or" ne donna donc son autorisation que le lundi 8. En clair, cela veut dire que le catalogue était déjà sinon composé, au moins rédigé de façon manuscrite, à cette date du 8 juillet et que l'impression définitive, puis la distribution, parfois payante, s'en sont ensuivies.

Le catalogue, de format in 8°, comporte 62 pages de notices, calibrées chacune autour de 40 lignes, en petit paragon⁵, auxquelles il faut ajouter la page de titre, sans grande fioriture sinon un fleuron et un mélange de polices et deux pages d'information sur le déroulé de la vente, soit environ 80 à 90 000 caractères. Sachant, selon les études de M. Ph. Minard⁶ qu'un bon compositeur pouvait en assembler 40 000, en une semaine, on peut en déduire qu'il a fallu tout au plus 2 à 2 ½ semaines pour ce travail et peut-être moins si plusieurs typographes se le partageaient, tout comme les pressiers, ces "prolétaires" des métiers du livre, affectés à des presses⁷, dont le nombre variait de 2 à 4 selon les ateliers. Le caractère typographique utilisé semble bien être le romain de Pierre-Simon Fournier le jeune (1712-1768)⁸. J'ignore à combien d'exemplaires ce catalogue a été tiré, sans doute à peu. Mais il a été réalisé dans un temps relativement court, sachant que Frédéric-Guillaume mourut le 22 avril, que Le Clerc rendit son verdict le 8 juillet, et que la vente a débuté le lundi 5 août. Il est imprimé sur un papier de moyenne qualité, peut-être d'Auvergne ou d'Angoulême. Si l'on prend un prix moyen de 5 £ la rame, taxes comprises, un exemplaire reviendrait à 1 s. 6 d. Il fut probablement vendu 1 £ 10 s, ce qui en soustrayant les salaires, les frais, les "hommages" comme on dit maintenant, laissait néanmoins un modeste mais réel bénéfice.

Entre temps, il avait fallu faire l'inventaire des livres à vendre, sachant que tout n'était pas forcément pris en compte. De plus, il arrivait que l'on y glissât des livres qui n'avaient jamais appartenu à l'amateur, soit qu'ils provinssent du fonds des libraires qui profitaient de l'occasion pour tenter de s'en débarrasser, ou pour gonfler le catalogue afin de mieux attirer le chaland. Ce ne semble pas être le cas, car les noms des deux libraires, Dessain ou Le Clerc, n'apparaissent qu'une

⁴ Jean D. (1722-1776). La maison Dessain a perduré à Liège jusqu'en 1854, ensuite à Malines jusqu'à nos jours.

⁵ Caractère de 18 points.

⁶ Typographes des Lumières, Champvallon, 1989, pp. 302 sq.

⁷ "On se sert rarement de ce terme dans l'Imprimerie, quoiqu'il désigne parfaitement l'ouvrier qui travaille à la presse" in , *vulgo* : l'Encyclopédie, 1751, t. XIII p. 323. Pourtant l'Académie dans son Dictionnaire de 1798 le définit comme ouvrier d'imprimerie qui travaille à la presse : autrement dit le terme était passé dans le langage courant.

⁸ Caractères de l'imprimerie, nouvellement gravés par S.-P. Fournier le jeune. - Paris, 1742 - In-32°, 39 ff.

fois ou deux, parmi les officines repérées dans les notices. Mais, on ne se refait pas ! il est quand même précisé que des ouvrages non inscrits seront vendus en début de séance, pour lesquels évidemment nous n'avons aucune information, sinon qu'ils ne devaient être ni guère intéressants ni onéreux...⁹ Enfin, les prix de vente sont notés de façon manuscrite dans la marge droite¹⁰. Malheureusement les noms des acheteurs ne sont pas mentionnés, mais il y a tout lieu de croire que des marchands assistaient à la dispersion de cette bibliothèque.

La vente

Elle dura 10 jours du 5 au 16 août, dimanche et 15 août non compris. Elle débuta "*en sa maison*" à 3 heures de relevée¹¹. La vacation en ce beau mois d'août, aux longs jours, pouvait durer au moins jusqu'à 6 heures du soir, voire plus tard. On imagine bien l'huissier - peut-être L'Homme, ou Guyot¹², habitant tous deux rue Saint-Denis, le même quartier que le défunt - seul habilité, à peine de payer une amende de 1 000 £, (édit du 30 août 1771) faire monter les enchères dans la rue, devant la maison. À la différence du libraire, qui l'assistait comme expert, il ne touchait que 35 s. par vacation, tandis que Dessain pouvait réclamer, comme tous les libraires parisiens 5% du prix de vente. Comme c'était l'usage des livres non répertoriés (venus à l'évidence du fonds du libraire) furent vendus en tête de vacation et les "gros articles" comme les in-folio en fin de séance. Bien entendu, les acheteurs payaient comptant "en argent de France"...¹³

Tableau I

	lundi 5	mardi 6	Mercredi 7	jeudi 8	vendre di 9	samedi 10	lundi 12	mardi 13	mercredi 14	vendre di 16	<i>soit 10 jours</i>
A	13	13	12	13	12	13	14	13	12	12	127
A1	37	37	36	37	37	37	39	37	37	43	377
B	0	13	0	0	0	0	0	0	0	0	13
C	15	0	16	15	15	15	15	15	15	20	141
D	23	23	13	23	23	23	23	23	23	20	217
E	27	27	27	30	27	27	27	27	27	30	276
	115	113	104	118	114	115	118	115	114	125	1151

La légère distorsion vient du fait que certains n° ont disparu, soit du fait de la censure, soit qu'ils aient été vendus à l'avance...

On va donc s'en tenir au catalogue ! Comme on le voit sur ce tableau, les différentes classes¹⁴, à l'exception du droit et de la jurisprudence (B) sont bien équilibrées : le total journalier

⁹ L'usage a perduré !...

¹⁰ On trouve des catalogues où le prix d'estime est noté. Ce n'est malheureusement pas le cas ici.

¹¹ Il arrivait parfois que la vente se fit chez le libraire ou, de plus en plus souvent à partir de 1780, en l'hôtel Bullion, 11 rue Plâtrière, qui offrait de grandes salles susceptibles, outre un temple maçonnique, d'accueillir une foule d'amateurs.

¹² Michel L'Homme (†1785), huissier-commissaire-priseur depuis 1778 ; Louis-François Guyot, depuis 1779.

¹³ Pour cet aspect cf. Marion Michel, Collections et collectionneurs de livres, P. 1999, pp. 188 sq.

¹⁴ C'est le classement dit des libraires parisiens, élaboré par Gabriel Martin (1679-1761) et Prosper Marchand (1678-1756) dès le début du XVIII^e s. Ce dernier, protestant, se réfugia aux Pays-Bas.

- Pour faciliter la suite de la lecture, A = Théologie "catholique" et dans le cas présent A2 = théologie hétérodoxe ; B = Droit et Jurisprudence ; C = Sciences et Arts ; D = Belles-Lettres ; E = Histoire. Mais on retrouve la Philosophie dans les Sciences et la Géographie en Histoire. - £ : livre tournois monnaie de compte valant 20 sols

tourne autour de 10% du volume global, et la répartition selon les classes à peu près la même au fil des jours. Par contre il n'en est pas de même quant au produit financier. La vente a rapporté 4 927 £, ce qui donne une moyenne par n° de 4 £ 5 s. Rappelons que l'huissier-priseur reçut 17 £ 10 et le libraire 5% soit 246 £ 7 s. et que le Roi, qui avait renoncé, suite à un accord avec LL. HH.PP. à son droit d'aubaine contre 5% de la valeur des biens, pouvait prétendre aussi à percevoir 246 £ 7 s. Le vendeur a donc touché au mieux 4 416 £. La somme est modeste, au regard d'autres.

Le tableau suivant montre la répartition selon les classes et les vacations (il n'y eut évidemment pas de vente le 15 août, jour de fête selon le vœu de Louis XIII de consacrer la France à la Vierge Marie)¹⁵.

Tableau II

	A	A2	B	C	D	E	£
lundi 5	135	223	0	42	148	205	753
mardi 6	29	61	15	0	204	259	568
Mercredi 7	285	50	0	24	65	98	522
jeudi 8	308	52	0	28	83	218	689
vendredi 9	7	92	0	34	87	207	427
samedi 10	29	104	0	43	78	137	391
lundi 12	20	38	0	20	76	80	234
mardi 13	13	49	0	23	41	143	269
Mercredi 14	44	53	0	89	90	200	476
vendredi 16	14	64	0	34	73	413	598
	884	786	15	337	945	1960	4927

On voit que les deux meilleurs jours sont le 5 et le 8. Pour le 5, ce sont les livres saints (Bibles, psaumes) qui font montrer les enchères. Pour le 8, les "critiques sacrées" dont le Dictionnaire de Calmet¹⁶ qui, vendu 78 £, attirent l'intérêt : peut-être est-ce là le signe d'une remise en cause de l'enseignement traditionnel de l'Église.

Par contre, c'est l'Histoire, qui remporte le 16 la palme des meilleures ventes. On y retrouve pêle-mêle les Bibliothèques littéraires et surtout le Dictionnaire de Bayle¹⁷, dans l'édition de 1720, une des plus prisées. On peut remarquer qu'au fil des jours et des années, l'engouement relatif pour la Théologie s'effiloche et que ce sont les Belles-Lettres et surtout l'Histoire qui ont du succès. Il est évident que le libraire connaissait bien son marché et qu'il a agencé ses ventes afin de tenir en haleine les amateurs.

Le graphique suivant montre bien l'envolée, relative pour les Belles-Lettres (en bas), important pour l'Histoire (en haut).

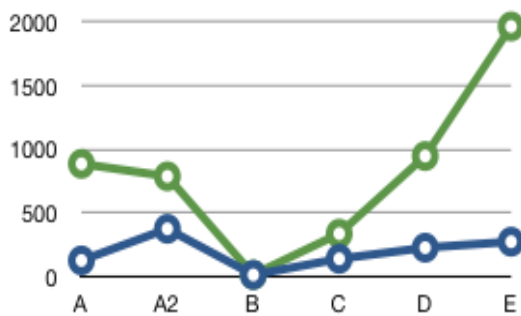
ou 240 deniers.

¹⁵ En 1806 ce jour devint la saint Napoléon...

¹⁶ Calmet, Augustin (1672-1757). - Dictionnaire historique, critique, chronologique, géographique et littéral de la Bible, par le R. P. Dom Augustin Calmet,... -Paris : Émery, 1720-1721 - 4 vol. in-fol.

¹⁷ Bayle, Pierre (1647-1706)- Dictionnaire historique et critique. 3e éd. -Rotterdam : M. Bohm, 1720 - 4 vol. in-fol.

Tableau III



Analyse du catalogue

Je ne sais si Frédéric-Guillaume avait établi un catalogue de ses livres, ni comment ils étaient rangés dans sa maison. Les 1 157 n° se démultiplient en pas loin de 2 000 volumes, laissant ainsi supposer que son cabinet de travail était assez vaste. En l'absence de toute indication, il faut bien se contenter de la publication que l'on possède encore.

Dans tout catalogue il y a des notices ! Celles du présent sont assez succinctes et montrent que le rédacteur n'a pas cherché à retranscrire autre chose que la page de titre. Certes, la collection n'avait pas l'intérêt bibliophilique que l'on retrouve dans celui de la vente des livres du duc de La Vallière¹⁸, dont certaines notices sont de véritables études, dues à l'abbé Rive, son bibliothécaire¹⁹. Quasiment aucune notice ne renseigne ni sur l'imprimeur-libraire, ni sur le nombre de pages. Ainsi au n° 519 *La philosophie applicable à tous les objets de l'esprit et de la raison*. Paris, 1754, in-12, la notice ne dévoile pas que ce livre est de la plume sinon de la pensée de l'abbé Jean Terrasson²⁰, professeur de philosophie grecque et latine au Collège royal, qu'il comprend 239 pages et qu'il sort de l'officine des Prault père et fils.

Bien sûr, il y a les inévitables coquilles. Certaines sont dues à des erreurs de casse, d'autres le sont à une lecture rapide. Il est vraisemblable qu'un employé dictait et que le scribe pouvait mal interpréter ce qu'il entendait. Ainsi au n° 288 les "douze sermons sur divers textes" sont-ils attribués à un certain Pierre Alexis, de son vrai nom Pierre Allix²¹, pasteur à Charenton en 1670 puis à Londres à partir de 1685. Certaines dates sont erronées, 1703 pour 1708, comme c'est le cas au n° 311 "Sermons de David Martin". Quant aux traductions, si elles sont signalées, parfois d'ailleurs avec le seul nom du traducteur, le titre original n'est jamais donné. On trouve également quelques abréviations destinées à gagner plus de la place que du temps de transcription. Ainsi les *Pensées philosophiques, morales, critiques, littéraires et politiques de M. Hume*, publiées en 1767 à Paris, chez la veuve Duchesne (n°856), se lisent-elles : "Pensées philos. morales, crit. lit. & politiques...". Mais

¹⁸ Catalogue des livres rares et précieux de M*** (le duc de La Vallière), disposé et mis en ordre par Guillaume Debure, fils aîné P. 1780, 3 vol.

¹⁹ Jean-Joseph Rive (1730-1791), toutefois il fut écarté de la rédaction du catalogue du duc, mais il est évident que certaines notices ont été "empruntées" à sa plume.

²⁰ Jean Terrasson, de l'Académie française (1732)*

²¹ Pierre Allix (1641-1731), réfugié à Londres, Louis XIV tenta en vain malgré la promesse d'une pension conséquente de le faire revenir en France et de se convertir.

je n'ai pu éclaircir l'énigme du n°10 *La Sainte Bible en François*. 1464, in fol. gothiq. Soit il s'agit d'une erreur de lecture, puisque la première Bible en français est beaucoup plus tardive : 1487 pour celle attribuée à Jean de Rély²², évêque d'Angers à partir de 1491, soit d'une bible manuscrite qui n'aurait pas été indiquée comme telle.

Le nombre de volumes ne coïncide pas toujours avec la réalité de la bibliographie. Mais cela peut être dû à des lacunes, que le pasteur n'a pu combler, à des livres égarés, voire non rendus.

Bien des adresses reprises dans la notice sont fausses, sans doute pour déjouer la censure. Nombre de titres sont donnés comme édités à Cologne, chez Pierre Marteau, un des plus célèbres imprimeurs fictifs et dont le nom se retrouve largement sur plus d'un siècle. Signalons aussi au n°76 *l'Apologie des lettres provinciales* due à la plume de Matthieu Petitdidier (1659-1728), abbé de Senones, présentée comme publiée à Delft, alors qu'en réalité il s'agit d'une édition rouennaise ou au n° 248, *Les Lettres critiques sur divers Ecrits de nos jours, contraires à la Religion et aux mœurs*. Lond. 1751, 2 vol. in-12. d'un certain Clément sont en fait une édition parisienne. Il semble bien d'ailleurs que beaucoup d'auteurs ont été publiés sous des adresses fictives, comme Philadelphie pour Amsterdam ou Londres tant pour garder, pour des raisons personnelles, l'anonymat tant pour, ce qui est le plus vraisemblable, déjouer la censure, partout redoutable, mais pas toujours dupe. Le cas de *l'Histoire des Inquisitions* [...]. Cologne, 1759 de l'abbé Goujet²³ est assez révélateur, puisqu'en fait elle fut imprimée à Paris. Il y eut bien sûr des ouvrages qui ont totalement échappé à la censure du syndic. "Cymbalum Mundi" de Bonaventure Des Périers (†1543), secrétaire de la Reine de Navarre, qui avait été condamné au feu, renaquit de ses cendres dans une édition hollandaise de 1753. De même, le *Parallèle de la doctrine des païens avec celle des jésuites*, de l'oratorien Boyer, proche des jansénistes, condamné à la brûlure par le Châtelet de Paris, figure bien dans le catalogue à la date de sa parution originelle. Quant aux livres mis à l'index, on en retrouve quelques-uns, bien évidemment jamais signalés comme interdits. C'est le cas de notre pasteur dont "l'Esprit de Jésus-Christ" dont il a été question supra fut indexé en 1760, année de sa seconde édition. Un autre cas particulier est celui des *Mémoires des Sages & Royales Economies d'Etat* de Maximilien de Béthune. Amst. **aux W verts**, 4 tomes, 2 vol. in-fol. que le ministre d'Henri IV dissimula volontairement sous cette fausse adresse, alors qu'il le faisait imprimer dans son château de Sully²⁴. On pourrait continuer l'énumération en pointant les livres saisis, venus pour l'essentiel de Hollande, un des plus célèbres étant celui de Jurieu²⁵, l'ennemi irréductible de Louis XIV "Les derniers Efforts de l'Innocence affligée". La Haye, 1682.

On voit donc que les notices ne sauraient en aucun cas constituer une référence bibliographique, mais elles donnent une impression d'ensemble sur la collection et aussi sur le commerce du livre.

Étude des formats

Les formats, dits réels, sont parfois erronés : un in-8° est proposé comme un in-12°, un in-18° pour un in-16°. Cela nous indique que le grouillot travaillait "à l'œil" et rapidement. À sa décharge, la différence de taille n'est pas toujours évidente. C'est pourquoi, bien plus tard, les

²² Jean de Rély (1430-1499), évêque d'Angers en 1491.

²³ Claude-Pierre Goujet (1697-1767), janséniste, rédacteur de la "Bibliothèque française"

²⁴ Maximilien de Béthune duc de Sully (1559-1641). - S. : dans l'actuel département du Loiret.

²⁵ Pierre Jurieu (1637-1713), pasteur à Mer (Loir-et-Cher) puis à Rotterdam .

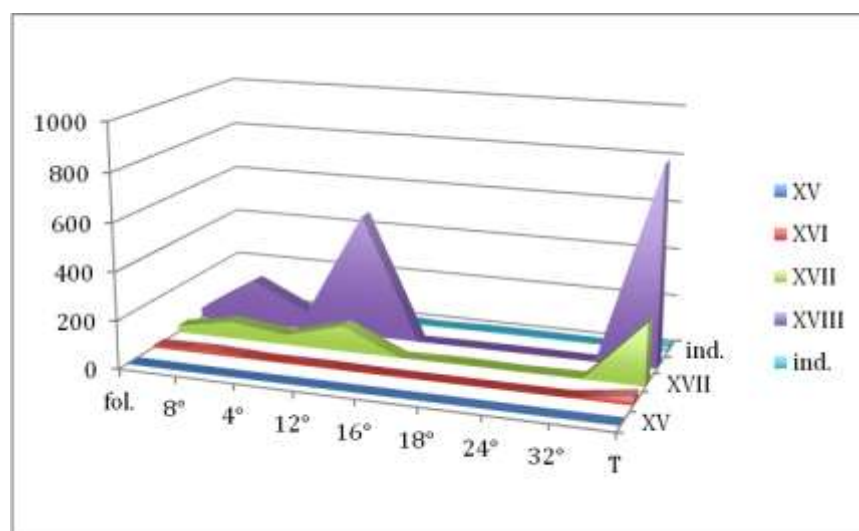
libraires, de même que les bibliothécaires ont abandonné le format réel pour le format apparent, bien plus facile pour l'organisation des rayonnages, mais autrement moins poétique...

Je me suis livré à un petit exercice concernant les formats pour voir leur évolution au cours du temps

Tableau IVa

	fol.	8°	4°	12°	16°	18°	24°	32°	T
XV	1	0	0	0	0	0	0	0	1
XVI	10	15	4	5	1	18°	0	0	35
XVII	29	71	42	108	0	4	0	3	257
XVIII	43	191	77	519	0	2	2	0	834
ind.	3	2	4	9	0	5	3	0	26

Tableau IVb



16

17

18

Le petit format monte en puissance au XVIII^e siècle, d'une part parce que la lecture touchait de plus en plus de gens, que ce format revenait moins cher, qu'on pouvait l'imprimer plus rapidement surtout avec l'invention de la presse à 2 coups. Il était aussi plus facile à transporter dans le cas d'une diffusion clandestine issue des nombreuses contrefaçons, hollandaises bien souvent, mais aussi, d'ailleurs voire de France...

Il est évidemment intéressant de mettre en relation le format avec les sujets

Tableau V

	fol	4°	8°	12°	16°	18°	24°	32°	ind.	nb	%
A	20	16	20	69		1	3			129	11
A2	23	48	146	151		2			1	371	32
B	0	2	1	10		8				21	-
C	3	10	31	95		0				139	12
D	15	11	43	148	1	10		32°		228	20
E	24	40	39	164		3	2		5	277	24
	85	127	280	637	1	24	5	0	6		1165

On voit que les grands formats (in-fol. ; in-4°) sont bien présents dans la Théologie aussi dans l'Histoire, et que l'in-12°, avec 55 % des titres, domine largement dans l'ensemble de la collection. La multiplication de ce petit format, outre les avantages décrits plus hauts, était également plus abordable financièrement, et nous indique que les honoraires du pasteur, sans doute alignés sur son traitement pastoral à Breda de l'ordre de 800 florins, soit près de 2 000 £ ne lui permettaient guère d'acquérir des livres de prix²⁶.

Une mise en relation des formats utilisés dans les différents pays n'apporte guère de conclusions définitives,

Tableau VI

	8°	12°
F-Paris	146	172
Amst.	25	173
La Haye	28	52

si ce n'est que Paris a conservé bien longtemps le format in-8° alors que ses rivaux hollandais passaient en force, pourrait-on dire, au format in-12°, ce que pour ma part je veux mettre à l'actif de contrefaçons ou de la diffusion de livres interdits, dont ils s'étaient fait une spécialité.

La classification

Malgré des tentatives de nouvelles méthodes de classification, comme celle de Guillaume Debure, en 1763 ou de Née de la Rochelle en 1782, tous deux auteurs d'une "Bibliographie instructive"²⁷ et qui finalement n'eurent qu'un succès d'estime, car Dessain a conservé celle, dite des libraires parisiens, proposée par Gabriel Martin. Elle a perduré largement dans le premier XIX^e siècle. Il faut dire qu'elle abandonne le classement par formats, comme on le retrouvait antérieurement dans le catalogue du cardinal Dubois²⁸ et de bien d'autres, elle a le mérite d'être

²⁶ Cela explique peut-être pourquoi il ne possédait pas l'Encyclopédie, qui outre la longueur dans le temps de sa parution, à cause de quelques vicissitudes administratives, était d'un prix de souscription élevé. M. Robert Darnton, *Bohème littéraire et révolution*... P. 1983, précise ainsi la somme de 980£ - près du 1/5 du produit total de la vente de la bibliothèque du pasteur.

²⁷ Debure, Guillaume-François(1732-1782) *Bibliothèque instructive ou Traité de la connaissance des livres rares et singuliers*. P.-1763-1768 ; Jean-Baptiste-François(1751-1838)-*Bibliothèque instructive*...P. 1782.

²⁸ *Bibliotheca Duboisiana ou catalogue de la bibliothèque*... [du] cardinal du Bois. - La Haye, 1725. - elle se

simple et relativement facile à consulter. Toutefois, il en restait une trace puisque, comme on l'a vu, le libraire avertissait que les "gros" ouvrages, autrement dit les in-folio, seraient vendus à part.

Cinq classes (cf. supra note 13) se répartissent donc les domaines de la connaissance. Certes on peut s'étonner de retrouver la philosophie dans la classe C et la géographie dans l'histoire, et de constater d'autres classements surprenants. Mais après tout le catalogue était suffisamment informatif pour que le lecteur s'y retrouve

Pour faciliter le repérage, ces cinq classes sont elles-mêmes subdivisées en sous-catégories : 12 pour la Théologie, 21 pour la Théologie hétérodoxe, seulement 2 pour le Droit, 11 pour les Sciences et Arts, 13 pour les Belles-Lettres et 19 pour l'Histoire²⁹.

La Théologie occupe, comme il se doit une place importante: 502 n°. Elle est divisée en 2 parties inégales (A1+A2). La Théologie catholique est la moins importante. Elle comprend aussi des auteurs protestants, ainsi Jan Leusden (1624-1699) théologien calviniste, professeur de langues orientales de l'Université d'Utrecht, et d'autres, tel Richard Simon (1638-1712)³⁰, le fondateur de la critique biblique, quelque peu en délicatesse non seulement avec les jansénistes mais aussi avec Bossuet, voire carrément hérétique comme le *Traité du corps et du sang du Seigneur* par le moine Ratramne de Corbie, mis à l'index depuis bien longtemps mais néanmoins édité en 1672 à Quevilly – lieu d'édition protestante - et à Paris en 1686, et pourtant considéré de nos jours comme une ébauche de rapprochement entre les églises...

Remarquons que les domaines des deux théologies ne se recoupent pas complètement : la distorsion vient sans doute que Frédéric-Guillaume ne s'était pas vraiment intéressé à la théologie romaine. Ce qui est vraisemblable quand on examine un même intitulé. Ainsi "sermonnaires" en A1 ne révèle que 6 n° tandis que A2 en est riche de 73. Il est intéressant de remarquer que A2 contient une rubrique "liturgies", absentes curieusement de sa rivale, alors que l'on sait combien cette littérature a inspiré tant et tant d'ecclésiastiques romains, pour ne pas parler des orthodoxes et qu'elle fut – et est toujours — un des points forts de l'opposition des catholiques avec les protestants. Il faut dire que par liturgie, les protestants entendent le déroulement du culte (chants des psaumes et autres cantiques), tandis que les papistes se consacrent, si j'ose dire, à la célébration de la messe, voire aux pompes accompagnant les cérémonies.

Au total, cette prolifération de sous - classes en A2 - donne une perception plutôt convenable de la compréhension par le rédacteur des ouvrages de théologie protestante. Certes, on peut s'étonner de trouver au n° 377 l'ouvrage d'Antoine Court de Gebelin (1725-1784), *les Toulousaines* parmi les controversistes, alors que sa place eût été plutôt avec d'autres livres se rapportant à la situation des réformés, placés eux en Sciences et Arts à la sous-rubrique "administration, population, etc."). Rappelons que le succès de son plaidoyer de Court tourna court, aussi bien à Lausanne, sa ville d'origine qu'à Paris où il vint s'installer cette même année 1763.

décline, selon les thèmes en (...) librorum in octavo et minorum etc.

²⁹ À titre d'exemple les Belles-Lettres se déclinent en Grammaire et Dictionnaires ; Poètes grecs ; Auteurs dramatiques, etc.

³⁰ On lui doit entre autres une "Histoire critique du Vieux Testament..." Rotterdam, 1685, qui ne plut guère à l'Aigle de Meaux... Il était l'oncle d'Antoine Bruzen de la Martinière (1662-1746), auteur de l'important *Grand Dictionnaire géographique et critique*,...-P. 1739 sq.

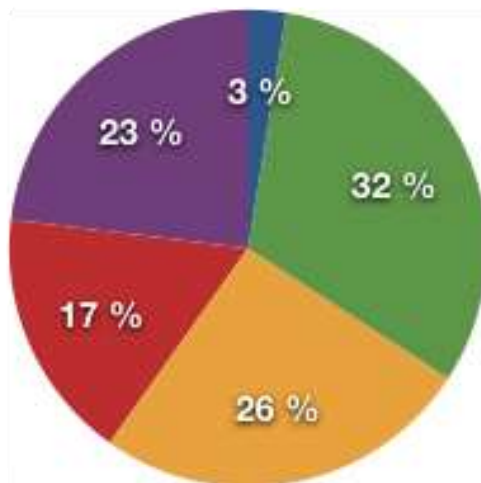
D'autres exemples seraient évidemment faciles à exposer ici ou sujets à étonnement : les journaux, dont Delabroue semble avoir été assez friand, comme l'essentiel des gens cultivés du temps sont répertoriés dans la classe Histoire, alors qu'on pourrait s'attendre à les retrouver répartis entre Belles-lettres et Sciences et Arts, dans la catégorie politique.

Comment Frédéric-Guillaume a-t-il composé sa bibliothèque ?

Tableau VII aa ³¹ : dates d'éditions, ensemble du catalogue.

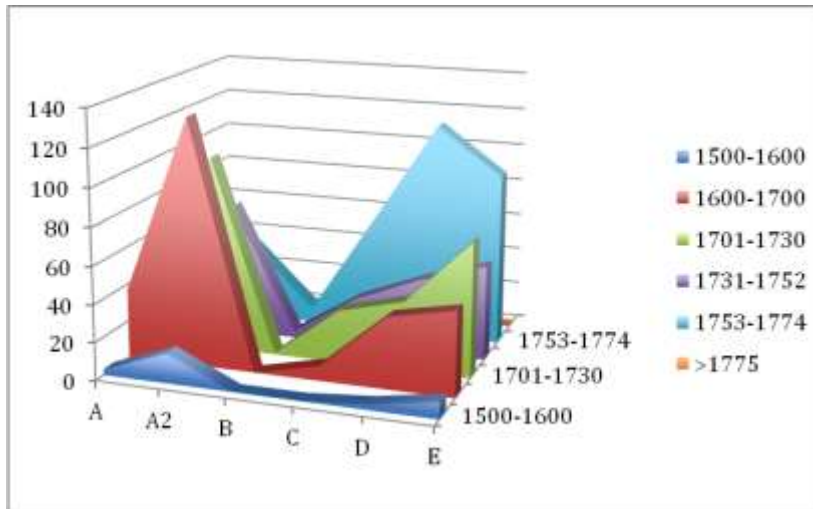
	A	A2	B	C	D	E	
1500-1600	3	16	0	0	3	9	31
1600-1700	37	131	0	8	38	45	259
1701-1730	30	104	1	28	37	72	272
1731-1752	20	71	4	26	40	51	212
1753-1774	27	41	8	62	117	92	347
>1775	0	1	0	3	0	0	4
	117	364	13	127	235	269	1125

Tableau VII ab : en pourcentage...



3 % 1500-1600 - 23%1600-1700 – 26 % 1703-1730 – 17%1731- 1752 – 32 %1753-1774

³¹ La distorsion entre le nombre total et le total des numéros vient du fait que je n'ai pu reconnaître quelques dates.



J'ai considéré les acquisitions du pasteur en deux temps, selon les dates d'éditions : avant 1730, après 1730, date à partir de laquelle l'église wallonne lui verse un traitement. J'ai pensé, en effet, qu'il me fallait faire un distinguo entre les publications antérieures à son proposanat et celles qui lui étaient plus contemporaines. Mais cela ne veut pas dire qu'après 1730, il n'a acheté aucun ouvrage antérieur.

Comme il se doit, le nombre des ouvrages théologiques ne peut surprendre ! Toutefois en regardant les deux théologies, on peut remarquer que celle d'inspiration catholique est assez bien représentée avant sa période pastorale à Breda, peut-être parce qu'il lui fut plus difficile de se procurer des ouvrages d'inspiration papiste ou plus simplement pour ne pas attirer l'attention de son fournisseur ou des censeurs ecclésiastiques locaux, plutôt intransigeants. Concernant la théologie protestante, le XVII^e siècle et les années 1701 dominent largement, avec nombre de textes de France, de Charenton ou d'ailleurs. Il est impossible de savoir s'ils ont été acquis au moment de ses études, si ce sont des dons de pasteurs réfugiés ou plus simplement s'il a complété sa bibliothèque bien plus tard afin de se peaufiner ses propres connaissances. On voit quand même qu'il y a comme une chute d'intérêt surtout à compter de 1753, année de son installation parisienne. Certes, si l'on compte bien en 20 ans il n'aurait acquis que deux livres de sa discipline par an ! Je ne crois pas qu'on puisse mettre cet effondrement en relation avec la décroissance générale de la théologie dans la production imprimée, mais plus simplement au fait qu'il a pu considérer que sa bibliothèque était suffisamment fournie en textes utiles à la préparation de ses sermons. Toutefois si l'on se réfère au jugement de la dame Le Clerc, qui estimait que ses prêches n'avaient pas la force de ceux de Du Voisin (†1780), on peut se demander si la vie parisienne ne lui offrait pas d'autres plaisirs intellectuels, comme des livres de poésie ou des pièces de théâtre, effectivement bien présents dans sa collection... Si la catégorie Droit et la Jurisprudence sont les parents pauvres de la collection, on remarque que c'est à partir de sa nomination à Paris que les Belles-Lettres, les Sciences et Arts et l'Histoire (titres presque triplés en nombre pour les deux premières, quasiment doublés pour la troisième) croissent de façon fulgurante... En soi, ce n'est guère étonnant puisque l'on sait que la production éditoriale de ces deux classes éclata littéralement : en cela, Delabroue se comporta comme un homme du temps des Lumières. Mais cela ne veut pas dire qu'il ne resta pas fidèle à sa vocation³².

³² On peut faire la même constatation chez ses confrères catholiques : le bas clergé conserve en pourcentage beaucoup plus de livres de théologie que les membres de l'église enseignante, autrement dit les évêques (cf. Marion, op. cit. pp. 145 sq.). Quant à l'évolution de la production éditoriale, nous renvoyons à l'ouvrage de Robert

Les langues des textes

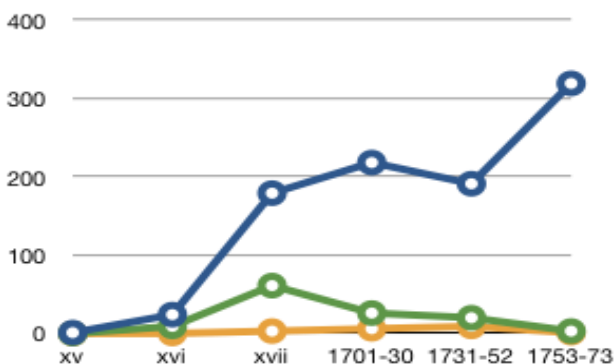
Tableau VIII a

	xv	xvi	xvii	1701-30	1731-52	1753-73	1774-82	s.d.	
allemand						1			1
anglais	0	0	3	6	9	1	0	2	21
anglais-fr				1		2			3
français	1	24	179	218	191	319	4	33	969
fr-grec						1			1
fr-latin			2		1	2			5
grec	0	1	2	1					4
grec-holl.			1						1
hébreu	0	1	0	1	1				3
hollandais				1	1	1		1	4
latin	0	9	61	26	20	3	0	5	124
latin-grec	0	1	7	7	1	1		2	19
latin-hébreu	0	1	3	2					6
latin-syriaque				1					1
latin-portugais			2						2
polyglotte	0	0	1						1
	1	37	261	264	224	331	4	43	1165

Un comptage minutieux portant sur les 1 165 n° nous apprend que le pasteur possédait des livres en neuf langues, sans compter les bilingues et la Bible polyglotte. De tous ces idiomes, seuls ressortent le français, pour 83%, le latin avec 11%, et beaucoup plus si on y intègre les bilingues, comme le latin-grec, latin hébreu et dans une moindre mesure, l'anglais qui représente environ 2 %. Le reste était-il là pour faire bien, par hasard ou par nécessité ? Pour ma part il ne fait guère de doute que le pasteur avait étudié le grec et l'hébreu, langues fondamentales pour la connaissance de l'Ancien et du Nouveau Testament, dont on imagine mal qu'elles n'aient pas fait partie de sa formation. Il est vraisemblable aussi qu'il connaissait le flamand et l'allemand. Je serai un peu plus réservé sur le syriaque, le portugais, ou les langues de la Bible Polyglotte.

Estivals, La statistique bibliographique de la France sous la Monarchie au XVIII^e siècle, P. 1965 de qui nous avons adopté les conclusions quant à cette évolution .

Tableau VIII b



bleu : français – vert : latin – jaune : anglais

En ne prenant que les trois langues mentionnées on ne peut que remarquer l'envolée du français, dès le XVII^e siècle et le laminage progressif du latin, à compter de 1700.

	xv	xvi	xvii	1701-30	1731-52	1753-73	1774-82	s.d.	
français	1	24	179	218	191	319	4	33	969
latin	0	9	61	26	20	3	0	5	124
anglais	0	0	3	6	9	1	0	2	21

Quant à l'anglais, présent au XVII^e s., il ne se détache que dans la période 1731-52, renforçant ainsi ma conviction que Delabroue avait voyagé en Angleterre et qu'il avait sans doute conservé des amis qui lui envoyaient des livres, en anglais bien sûr mais aussi en français. Il m'a paru intéressant de voir comment ces langues se répartissaient selon les classes.

Tableau IX³³

	D	A	A-F	F	F-G	F-L	G	G-N	H	N	L	L-G	L-H	L-S	Poly glotte	
A							4		3		25	8		1		123
A2		15	0	311	0	1	0	1	0	2	44	1				375
B				13												13
C		0	2	133		0	0	0	0	0	0	5				140
D	1	3	2	165	4	0	0	0	0	1	33	10	6	1	1	228
E	0	0		264	0	0	0	0	0	0	12	0	0	0	0	276
T	1	18	4	968	4	1	4	1	1	3	114	24	6	2	1	1155

Sans surprise, le français domine encore, mais il n'est pas étonnant non plus de constater que l'hébreu, le syriaque et le grec sont bien représentés dans la Théologie. Parmi les langues que l'on pourrait s'attendre à rencontrer, nulle trace de l'espagnol, même parmi les ouvrages du XVI^e siècle, époque où les Habsburg régnaient sur les Pays-Bas, pas plus que de l'italien, langue à la mode bien avant le XVIII^e siècle et peu à peu supplantée par l'anglais, chez les gens "chics".³³

³³ Avec l'italien, l'anglais est l'idiome qui a le plus été rencontré dans les catalogues parisiens, à compter des

Une autre approche peut être tentée, en ne prenant que les trois langues de référence pour savoir l'ère de leur influence :

Tableau X

	anglais	français	latin
CH	0	99	13
F	0	333	18
GB	21	39	9
PB	0	396	71
PBA	0	8	0
Empire	0	24	10
	21	899	121

Mis à part le splendide isolement de l'anglais, et comme on pouvait s'y attendre le français domine dans tous ces pays. Mais surprise c'est en Hollande que le latin se tient le mieux, essentiellement jusqu'aux années 1750, date à laquelle le français a pu donner raison à Rivarol de parler de son universalité. Au reste, le pasteur dont on peut supposer que le français était sa langue maternelle n'habitait-il point Paris ?

Les lieux d'édition

5 espaces principaux d'édition ont été repérés. Pour simplifier un peu le tableau, j'ai englobé Avignon à la France, mis Hambourg et la Prusse dans l'espace romain-germanique

Tableau XI

	Nb n°	Nb. villes
Empire	41	11
France	372	20
G-B	71	6
Pays-Bas	499	11
Suisse	120	7

Pour la Suisse, c'est Genève qui l'emporte à près de 75 % (95 n°) sur les autres villes suisses pour 95 n°, avec une production protestante abondante. Pour la France bien évidemment Paris vient en tête, dans tous les domaines de la connaissance, avec 372 n°. Toutefois la production des villes "protestantes" se monte à 63, soit 17% de l'ensemble du Royaume. Il faut remarquer que l'activité de leurs officines cessent brusquement à la fin du XVII^e siècle et que l'on va retrouver nombre d'imprimeurs, en Angleterre mais surtout dans les Provinces-Unies. En Angleterre c'est bien entendu Londres qui domine largement par rapport à quatre autres ville repérées, mais la production anglaise se diversifie vers d'autres centres d'intérêt que la théologie, vers les Belles-Lettres entre autres. Quant à l'Empire, la production décroît du XVI^e au XVIII^e siècle . et quand elle ne relève pas de la théologie protestante, comme à Heidelberg , elle est largement axée vers les

années 50. Notons que le pasteur n'avait pas de livres en italien, sans que je l'expliquer autrement qu'en estimant qu'il ne le connut point.

langues anciennes.

Les libraires

Comme il ne peut pas y avoir de livres imprimés sans libraire, je propose de se pencher sur les émules de Gutenberg. La plupart des livres du pasteur peuvent être classés en tout-venant. Certes, il lui arrive d'avoir quelques beaux livres, des livres à gravures, une ou deux belle reliures comme celle attribuée à Padeloup, célèbre artiste parisien d'origine orléanaise, habillant ainsi le *"Journal de ce qui s'est passé en Hollande à l'élection et l'installation du prince d'Orange et de Nassau pour stathouder...trad.. du hollandois en françois" 3 vol. in-4° maroquin dentelles*³⁴ que je soupçonne être des cadeaux diplomatiques, et dont il a pu lui aussi bénéficier.

Pour en revenir aux libraires, le tableau suivant nous donne une indication de leur variété et de leur diversité

Tableau XII

CH	38	10 %
F	158	42 %
GB	25	7 %
PB	140	37 %
Empire	17	5 %
total	378	101%

Les 378 noms repérés ne représentent qu'environ le cinquième des titres du catalogue. Cela peut signifier, sans trop de doutes, que le monde de l'édition était sans doute moins diversifié que celui que l'on connaît de nos jours, ne serait-ce au moins en France pour des raisons de *numerus clausus*.

Il va de soi que certaines officines apparaissent plusieurs fois dans le catalogue. Parmi elles on retrouve les Vendosme, célèbres imprimeurs des textes des pasteurs de Charenton, dont Louis Vendosme (1621-1679) qui subit les rigueurs de la Bastille pour cause de délit d'impression³⁵, les Chouets, Français réfugiés depuis le XVI^e siècle à Genève, Nicolas Prevost³⁶ installé à Londres et aussi aux Pays-Bas, aussi huguenot ; François Changuion (1694-1777), d'une famille de huguenots à Amsterdam, Elie (de) Luzac (1721-1796), aussi descendant de religionnaires fugitifs, membre de l'église wallonne de Leyde³⁷. L'énumération de ces libraires "français" pourrait continuer. Elle explique sans doute pourquoi la production éditoriale en langue française, n'étant pas un obstacle, tant originale que pour les contrefaçons, était aussi abondante, et d'un bon rapport commercial, puisque les libraires "cassaient" les prix.

Un rapide balayage selon les occurrences montre que certains libraires ont en quelque sorte une "spécificité", les Chouets, par exemple, dans les ouvrage touchant à la Théologie. Mais les

³⁴ n°1087 du catalogue.

³⁵ Il fut accusé d'avoir publié des écrits jansénistes !

³⁶ Dates extrêmes inconnues : repéré à Londres en 1722, il exerça aussi dans les Provinces-Unies.

³⁷ Il fut aussi un écrivain qui s'opposa aux idées de Rousseau. Rappelons que Frédéric-Guillaume ne partageait guère les idées du Genevois.

libraires hollandais, dont Marc-Michel Rey³⁸, bien connu comme l'éditeur de Rousseau a également composé des ouvrages édifiants.

Les prix

La ventilation générale des prix se répartit comme suit :
Tableau XIII

	N°	PRIX	%/T
A1	131	884	17
A2	376	788	15
B	14	17	0,3
C	143	336	7
D	228	943	19
E	273	1969	40
T	1165	4937	98,3

Si l'Histoire domine assez largement, il est normal, que compte tenu du poids numérique de la Théologie, celle-ci arrive en seconde position. Il faut aussi tenir compte du fait que beaucoup de titres de cette classe sont vendus ensemble et indique incontestablement une certaine désaffection des amateurs en cette fin de siècle pour la littérature pieuse : en les regroupant ainsi le priseur trouvait plus facilement un acheteur...

Je me suis évertué à savoir si l'origine des ouvrages avait une quelconque influence sur les prix (la distorsion avec le tableau précédent vient du fait qu'elle n'est pas toujours indiquée)

Tableau XIV

aire	Nb.v ol.	prix £
Empire	41	163
France	372	2070
G-B	71	272
Pr-Unies	499	1876
Suisse	120	306
<i>total</i>	1110	4701

Finalement, le résultat montre qu'il n'y a pas de réelles discordances de prix entre les productions françaises et hollandaises. Comme il se doit Paris vient en tête pour 1842 £, écrasant les autres villes de province, dont aucune ne ressort vraiment, ne dépassant pas les 50 £ : seulement 47 £ pour la production lyonnaise, alors que cette ville fut un des principaux centres du livre du Royaume. La situation est nettement différente aux Pays-Bas, puisque si Amsterdam l'emporte avec 873 £, elle est suivie par La Haye : 508 £, et que trois autres villes Rotterdam (151£), Utrecht (142 £) et Leyde (134 £) se tiennent également bien.

Tout indique donc que le poids considérable de Paris vient sans doute d'une meilleure organisation des libraires face à leurs concurrents étrangers et régnicoles... et peut-être aussi au

³⁸ Marc-Michel Rey (1720-1780), d'origine genevoise s'installa à Amsterdam dans les années 40.

rayonnement de la capitale.

Et pour en finir avec les prix ...

Tableau XVa

1s. à 5s.	6s. à 20s.	21s. à >100 £
75%	20%	6%

Tableau XV b

	Nb N°	Prix £	Moyenne £
A	127	884	7
A2	375	786	2
B	14	15	1
C	140	337	2
D	227	945	4
E	274	1960	7
	1157	4927	4£ 5s.

Ce petit tableau (XV a) indique que 75 % des livres vendus n'excédaient pas 5 s. À peine 20% atteignait la barre de la livre et très peu la dépassait : seuls, la frôlait le "Dictionnaire historique" de Bayle, pour 99£³⁹ et la dépassait avec une enchère de 145 £ le "Grand dictionnaire" de Moreri⁴⁰. Certes la moyenne générale donne un chiffre plus élevé mais il est dû à quelques vedettes. Mis en relation avec d'autres ventes il reste néanmoins faible⁴¹. La conclusion est cruelle ! les acheteurs des livres de Delabroue ne s'étaient passionnés que pour des ouvrages n'ayant guère de rapports avec ce qui était sa raison d'être : un ministre de la Parole de Dieu.

Autrement dit, le pauvre Delabroue n'avait ni une collection de grande valeur marchande ni une bibliothèque, déjà vieillie, susceptible d'intéresser les amateurs parisiens, n'y trouvant que peu d'intérêt bibliophilique et nettement hors des thèmes à la mode, à l'exception peut-être de quelques livres de littérature et d'histoire. Pourtant tout en reflétant ses faibles moyens, elle est le témoignage d'une bibliothèque d'étude qui fut sa vraie richesse.

³⁹ Bayle, Pierre, (1647-1706).- Dictionnaire historique et critique... Rotterdam, Michaël Böhm, 3.ed., 1720 – 4 vol. in-fol. (N°1155). – B. (16.. -1722).

⁴⁰ Moreri, Louis (1643-1680). - Le grand dictionnaire historique, ou Le mélange curieux de l'histoire sacrée et profane,... Nouvelle édition, dans laquelle on a refondu les suppléments de M. l'abbé Goujet, le tout revu, corrigé et augmenté par M. Drouet. -Paris : les libraires associés, 1759. - 10 vol. in-fol. (N°1154).

⁴¹ A titre d'exemple, une recherche portant sur les années 80 a défini une moyenne de 45 £ pour les Belles-Lettres, 28 £ pour l'Histoire (cf. Marion, op cit. p .198).

ABSTRACTS IN ENGLISH

SECULARISM TODAY : AN UNWRITTEN LAW

Pierre Mückensturm

There is no society without religion. Man needs to believe ; though he is not aware of it, belief goes along with him in most aspects of everyday life, without his taking time to check whether it is rational.

Belief is called religion when it deals with metaphysical issues such as the creation of the world or the fate of the soul after death. Officially recognized in our country for a long time, it is nowadays separated from the State and the evolution of social practices makes it actually invisible.

The only point at issue is the veil worn by Muslim women, which is not a pillar of Islam and appears as a cultural marker.

As well as it respects religious belief, our society needs an unwritten and widely accepted law at its core widely.



FOUGEROUX DE BLAVEAU

A MILITARY ENGINEER OF THE SECOND HALF OF THE XVIIITH CENTURY

Guy du Hamel de Fougeroux

Armand-Eustache Fougeroux de Blaveau (1734-1788), Duhamel du Monceau's nephew took up a military career as an engineer in the navy. He then joined the army, still as an engineer, and served in the Flanders and Lorraine. He was the author of numerous memoirs dealing with fortifications, as well as two memoirs with a view to assessing his uncle's forestry experiments on his Vrigny property which he had inherited.



IS THE "BELLE EPOQUE" TRUE TO ITS NAME ?

Jean-Pierre Navailles

On what grounds was it called the Belle Epoque ? And the Belle Epoque for whom ? Such questions are worth asking. Anyway the turning point between the 19th and 20th centuries represents a golden age for caricaturists. They who make profit from the failings of their contemporaries had a good time in the decades before the Great War.

In the mirror they hold to their contemporaries, caricaturists, and some painters as well, were keen on drawing an unvarnished portrait of the Belle Epoque. Actually the portrait is far from alluring, with – the list is not inclusive – Daniel Wilson's scheming, corruption among elected representatives and notables, the Panama scandal and the ruin of small shareholders, populism in

Boulanger's style, anarchist attacks, the Dreyfus Affair – with a capital A - which cracked the varnish of a supposedly careless and frivolous era.



SCHEDULING IN THE VEGETAL REIGN

Christian Froissart

The legend of Persephone spending half the year in Hades is hard to believe nowadays: between the decline of the Christmas rose (*Helleborus niger*) and the sprouting of the snow drops (*Galianthus nivalis*) Hades would feel cheated. Since new technologies and modern means of travelling have given ubiquity to humans, we all know that when Persephone is away from Boreas, she cavorts with Notos.

If this is just a myth, then which mysterious clocks rhythms the vegetal world in such a way that from polar rimes to tropical clamminess, from brackish mangroves to snowy peaks, in desert aridity as in marsh sludge, every species hatches, loves and bears, from generation to generation at the most favourable time to insure its perpetuation.

Moreover, after four centuries of planetary expeditions, our houses and gardens burst with plants coming from all over the world. A better understanding of the clocks ruling plants' lives is an additional chance for these strangers to find in our gardens suitable conditions to achieve their development.

The three major steps of plant reproductive cycle are analysed Through few real experiences dealing with some relevant species (Orchids, Amaryllis, Dahlia and Sage):

The mystery of blooming,

What is to be learned from seed dispersal?

The quirks of seed germination.



THE "BRGM" IN ORLEANS

Jacques Varet

The only public establishment for mining research located in Orléans is well worth a specific presentation at the Academy of Orléans. This presentation will encompass several stages, from the set-up of a scientific research unit in Orléans-la-Source to the present day situation.

1 – The 'pre-history' of public policies in earth sciences : the need for geological and mining information for the development of industry and the creation by Napoléon III, in 1868, of a service dedicated to drawing up a geological map of France.

2 – 'Birth' : Different neocolonial public establishments gave birth to the BRGM (1928-1959). The BRGGM (Bureau de Recherches Géologiques Géophysiques et Minières) was created in 1953 with the status of EPIC.

3 – On October 23rd 1959, the BRGM was created, located in Orléans (1956) and amalgamated with the Service of the Geological Mapping of France, at the beginning of the decentralization

policies (1959-1973). It coincided with the opening of a campus described by the press at that time as a future « Oxford-on-Loire ».

4 – The consequences of the 1st and 2nd oil shocks. A prosperous period of strong growth (1973-1987). The leaders managed to capitalize on the ‘crisis’ with many initiatives : the development of data processing, digital mapping, the inventory of mineral resources in France, important mining discoveries.

5 – The oil backlash and the development of the liberal model brought about a strong decrease of the public establishment with the creation of subsidiaries and the sale of assets (1986-1998) ; the creation, then the sale of Antea .

6 – The decree of July 1st 1998 formalized the status of public establishment of research and placed the BRGM under the supervision of the ministries of research and industry, to which the ministry of environment was formally added (decree of September 20th 2004).

7 – The BRGM today, its areas of excellence, some problems to solve ...



THE WORKS OF ROGER TOULOUSE 1918-1994

Painter, sculptor, poet

From the visible to the invisible

Marc Baconnet

This year we commemorate the twentieth anniversary of Roger Toulouse's death. He keeps being present among us thanks to his wide range and thoroughly live works. Its diversity – painting, sculpture, sketches, collages, illustrations, poems – its everlasting pertinence arouse a permanent interest.

We invite you for a stroll through Roger Toulouse's works in order to scrutinize some aspects and reach a better understanding of the way these works lead us from the visible to the invisible through a radiography of the XXth century.



YÈVRE-LE-CHÂTEL : TEN CENTURIES OF HISTORY

Alain Di Stefano

Located on the ultimate rocky promontory before Beauce plains, Yèvre-le-Châtel was fortified very early. In the 9th century, the village was one of the properties of the Saint-Benoît-sur-Loire abbey. The present day castle was built on the return of the third crusade by Philippe-Auguste's order . But, by the end of the 11th century it was abandoned and partly ruined, as it had lost its strategic importance and its role as stronghold.

Nowadays, with its battlements, its recently restored fortress, its Saint-Gault Church and its Saint_Lubin Chapel, an object of admiration for Victor Hugo, Yèvre-le-Châtel represents one of the most remarkable sites of the Crown's hold in the Orléanais at the beginning of the 13th

century. It is also due to the charm of its houses made of local limestone and its shady paths which attracted some internationally renowned artists, such as Vieira da Silva and Arpad Szenes.

Only commune in Loiret to be rated among the most attractive villages in France, Yèvre-le-Châtel is nowadays one of the main sites for tourism in the Loiret department.



**TWO IMPORTANT EPISODES IN THE LIBERATION OF FRANCE :
THE SURRENDER OF THE ELSTER COLUMN
THE REDUCTION OF THE ROYAN POCKET
(JUNE 1944 - MAY 1945)**

Claude Hartmann

In 1944, the landing operations in France (Overlord, 6th June ; Dragoon, 15th August) threatened with encircling the German occupying forces in all the South West of France. These had two options :

- either make their way to the Loire, Belfort and Germany. This is what general Elster tried to do.
- or take refuge in strongly fortified positions and create pockets of resistance as in Royan.

In both cases, the Germans first came up against the Resistance. The conditions in which the operations took place were controversial and still subject to a real 'omerta'. Fortunately there were, on both sides, men keen on avoiding the worst. They opened up the way to a true Franco-German reconciliation.



CHARLES FOURIER AND MUSIC

Claude-Henry Joubert

Charles Fourier (1772-1837) was an utopian socialist, a prophet of ecology and feminism. He developed the idea of « spontaneous attraction », a universal (and social) attraction inspired from Newton's theory of universal gravitation. According to Fourier, the free association of « passions » must allow to reach Harmony.

"Musical progress is of high importance in harmonian education", he wrote. "The child must use two active senses, taste and smell, through cooking, and two passive senses, sight and hearing, through opera". Fourier's thought concerning the educational aspect of opera naturally takes its place among the numerous innovations musical teaching went through in the 19th century, particularly those due to Emile Chev , Pierre Galin and Guillaume Bocquillon.

We also owe *A New Amorous World* to Fourier, a very surprising treatise which deals with "progressive marriage", "love orchestras", "museum orgy or mixed omnigamy in composite or harmonic order", "heel-scratching maiacs", etc.

Some Fourier's admirers were famous : Muiran, Consid rant, Toussenel, Dostoievski, then Jean-Baptiste Godin, and finally Emile Zola.

Fourier's thought was poetical. His genius truly comes to pass in the 'science' of analogy. We think of Proust (« the miracle of analogy ») and André Breton.

In *Les Misérables*, Hugo pays homage to Fourier : « In the Academy of Sciences there was a celebrated Fourier, posterity has forgotten, and in some attic an unknown Fourier future will remember ».

No doubt !



QUALITY OF SUBTERRANEAN WATERS AND DIFFUSED POLLUTIONS

Patrick Brun

For water resources, subterranean waters represent a valuable asset which is not however immune from pollution. The impact of pinpoint pollutions can be considered on the whole as absorbed : the influence of diffused pollutions, mainly of agricultural origin, represents an unsolved problem today. This is what my presentation is about, as it deals only with pollution by nitrates.

Present situation

The network set up for the follow up of different policies (health , water resources, agriculture...) permits to assess the concentration of nitrates at checkpoints. Thus, in 1992, most aquifers (70%) were from average to good quality (<40 mg/l NO₃) whereas 15% of these did not comply with the regular standards (>50 mg/l NO₃).

The evolution of nitrate content

The nitrate content of subterranean waters has kept increasing since the 70s. From 2005 on a stability, even a decrease, of these contents has been observed on the whole territory, with the exception of a few aquifers. This is the case with the Beauce phreatic water.

The mechanism of pollution by nitrates

Whether it proceeds from the mineralization of the soil organic matter or the spreading of organic and mineral manure, nitrogen transforms itself into nitrate which infiltrates into subterranean waters. The importance of the flow depends on the nitrogenous overplus, in terms of control of fertilization and land use (crop types, forest cover).

The means of control of nitrogenous pollution

Stock breeding is subject to an important specific program : several regular or contractual tools have been implemented in the domain of crops. Regulatory means include vulnerable zones of the Nitrates Directive. Various contracts were made available to farmers : in particular agri-environmental water-territorial measures.

A few figures by way of conclusion

This conclusion only aims at comparing the expenses of the fight against nitrates for the community, those of the measures of pollution control on farms, and the income generated by the agricultural production at the origin of this pollution.



IDIOMS IN FRENCH AND ROMANIAN

Nicolai Tafta

Idiomatic expressions and phrases have been of particular interest for French and Romanian linguists especially at the present time since the birth of stylistics for a spoken, colloquial, slangy language. From this point of view a comparison between French and Romanian permits to note that a large number of phrases are common to these two Romance languages, closely connected for many centuries.

The comparison between these two idioms leads to distinguish three categories of idiomatic phrases : linguistic copies (resulting from literal translation from French into Romanian) resembling phrases, probably inspired and adapted from the original, and finally similar phrases as far as the meaning is concerned, but different in their lexical structures.



A BOTANIST FROM ORLEANS : AUGUSTE FRANÇOIS CESAR PROUVENÇAL DE SAINT-HILAIRE 1779-1853

Christian Froissart

Auguste de Saint Hilaire, a French botanist, was born in Orléans at the end of the 18th century. In 1816 he travelled to Brazil with the Duke of Luxembourg, on a special diplomatic mission. He stayed there for 6 years, travelling and collecting plants in the southern provinces of Brazil. Unfortunately, the publication of his reports was delayed by some severe nervous illness and consequently forestalled by the members of Carl von Martius's expedition who published *Flora brasiliensis*. Besides the description of some 7000 plants his abundant writings deal with agricultural practices, social organisations, the ways and customs of the peoples he came across on his journey. A Franco-Brazilian website hosts a virtual herbarium for his findings and travel diaries.



CHARLES SADRON : A 20TH CENTURY OUTSTANDING SCIENTIST

Michel Monsigny

Charles Sadron, a great scientist, was born in our region in 1902; he had a significant influence not only in the development of a new discipline: Biophysics of Macromolecules and in training a generation of biophysicists but also and especially in the reorganization of research in France after the Second World War; he also created three institutes: Strasbourg, Paris and Orléans; one bears his name: Charles Sadron Institute, in Strasbourg.



HIGHER EDUCATION IN FRANCE AND IN THE USA

COMPARING WHAT IS NOT COMPARABLE

Michel Mudry

The relevance of the topic is suggested by the subtitle: how, for the same socio-cultural field, these two sister-republics have created institutions so different institutions, and what is actually the exact nature of these differences ? The principle of this communication is to distinguish the four basic characteristics of each of the two devices, as they are commonly identified in both countries. For France, we know, under the aegis of the state, the famous triptych "Université - Grandes Ecoles - Organismes, nationaux de recherche" and incidentally the Parisian concentration. Then the description of the USA comes straightaway in counterpoint, with in particular the major phenomenon of competition between a myriad of autonomous institutions. By relying on this latter, and by a constant return to the French situation, we can highlight the constituents of the announced incomparability. The ultimate goal is to better assess the problem that may be caused to us French people by the American system, insofar as it tends to become a truly global paradigm.



WOMEN'S WRITINGS DURING THE GREAT WAR

Frédérique de Lignières

People have never written so much as during the Great War. Letters between soldiers and their families are extremely numerous. But not only letters ; diaries, poems, novels, press articles, tracts, propaganda too, etc. are plentiful. If soldiers' letters are quite well-known today, thanks to several editions, the writings of women left behind are much less familiar. Their experience is quite different from that of the 'poilus' in their trenches. However some have described their everyday experience with talent and mainly with an acute sense of observation. Some others have had more exceptional destinies. They have taken part in action as resistants, spies, or pacifists ; and their writings and statements allow us to discover little known aspects of the war.

This presentation aims at listing some of these texts – chiefly in French – and paying homage to some heroic and unduly forgotten characters.



HISTORY AND RESISTANCE IN MONTBELIARD DISTRICT

Micheline Cuénin

Through the notion of "resistance", this presentation aims at delineating the militant identity, in the political as well as cultural and confessional domains, of a strongly characterized territory, namely Montbéliard district (nowadays the chief town of Doubs department) which became French only in 1814.

This identity was made up mainly through a four centuries' close union with the duchy of Württemberg. Union which the archives on both sides of the Rhine permit to figure out in all its originality.



AUTOPSY OF A LIBRARY : THE CATALOGUE OF BOOKS OF PASTOR FREDERIC GUILLAUME DE LABROUE, CHAPLAIN OF THE HOLLAND EMBASSY (1752-1774)

Michel Marion

Through the catalogue of the sale of this pastor's (c.1797-1782) books I had the opportunity of studying the rough data delivered by their drafter, a Parisian bookseller.

This work could well appear vain and the time devoted to discovering what the catalogue reveals through 1157 items, may seem disproportionate, as far as broad statistics are concerned.

It seemed therefore interesting to me, not to reduce my presentation to a skeleton, to know this character a little better, to go over his family background, follow him up in his pastoral career and in the ministry of a cult openly practised in Paris, while it was forbidden in the Realm.

The analysis of the books he possessed, though it would be presumptuous to treat it as an index of the book trade by the end of the XVIIIth century, is far more revealing than the mere and sometimes tedious reading of the listed books. It gives us some valuable information about an activity which was under close watch by the agents of the royal power.

And to some extent, it permits a better understanding of Frederick-William's religious as well as political positions.

Such an exercise is difficult, but I hope you will enjoy discovering this extract from the book history as much as I did in studying it.



VOYAGE AUX BOUCLES DE LA BASSE SEINE ET À HONFLEUR¹

les mardi 17 et mercredi 18 juin 2014

Ce voyage avait pour destination une petite zone de Haute-Normandie, assez peu visitée, différente de l'image traditionnelle mais variée et intéressante à divers points de vue.

Intérêt géographique d'abord, dans un paysage assez rare de méandres encaissés, montrant par endroits des coupes du terrain crayeux et l'évolution progressive des formes vers l'aval due à l'érosion par le fleuve.

Intérêt du fleuve lui-même, où l'on peut voir passer de gros bateaux, et de l'estuaire avec ses fonds plats, autrefois envasés et marécageux, convertis en zones diverses, polders à vocation agricole, sites portuaires ou industriels, ou espaces naturels.

Intérêt historique aussi, bien sûr. Autrefois lieu d'arrivée des Vikings, puis après l'accord intelligent de Saint-Clair-sur-Epte, en 911, noyau de la future Normandie, première province relativement bien organisée et centre du royaume anglo-normand-angevin-aquitain des Plantagenêts.



Apparemment ce programme parut attractif, car le voyage réunit 51 participants dont 23 membres de l'académie et 12 conjoints, la plupart des autres étant membres de la Société des Amis.



Après un départ vers 7 h 10 du dépôt des cars Simplon à Fleury-les-Aubrais, un passage près de la gare d'Orléans et une pause-café dans une aire de service un peu après Dreux, puis des commentaires dans le car sur ce qu'on allait voir (les fiches distribuées sont données ci-après en annexe), le voyage proprement-dit commença en fin de matinée par la

¹ Le voyage a été préparé par Michel Deck, Pierre Gillardot, Christian Loddé et Michel Monsigny après deux démarches de reconnaissance, l'une à la fin de l'hiver et l'autre au début du printemps. Les photos sont dues à André Brack et Michel Monsigny.

visite de l'église de Saint-Martin de Boscherville.

Bon exemple du style roman normand, cette église abbatiale est l'une des mieux conservées de Haute-Normandie. On peut admirer la façade haute et étroite, très simple puis l'intérieur, impressionnant par sa clarté, sa blancheur et ses proportions magnifiques, bien que peut-être un peu altérées par le remplacement au XIII^e siècle du plafond en bois par une voûte en pierres un étage plus bas.



Après cette première visite, le repas fut pris à Duclair au restaurant du Parc, à proximité de la Seine que l'on pouvait voir en contrebas de la terrasse où fut pris l'apéritif. Repas au menu apprécié, malheureusement un peu gâché par l'exiguïté de la salle, eu égard au nombre de convives,



conséquence de la grande participation au voyage.

Après le repas, un court trajet empruntant la vallée morte (dont on voyait bien le profil en V) de la petite rivière capturée par la Seine, on arriva à la célèbre abbaye de Jumièges, une des premières fondées en Haute-Normandie, équivalente en importance (et d'ailleurs contemporaine) au Mont-Saint-Michel en Basse-Normandie. Bien qu'en ruines, on peut encore voir sa haute façade très simple entre deux grandes tours légèrement en retrait, sa haute nef (qui était voûtée en bois et tout à fait semblable à celle du Mont-Saint-Michel) et, comme suspendu dans le vide, le dernier pan de la tour-lanterne. À côté, on peut voir aussi l'ancienne église Saint-Pierre, encore en partie carolingienne.



On passa ensuite sur la rive gauche en empruntant le pont de Brotonne, construit en 1977, un des premiers ponts à haubans, vraiment spectaculaire vu de profil, avec ses deux hauts et étroits pylônes dressés vers le ciel, puis on fit une halte en bordure de Seine juste après le hameau de Vieux-Port, situé au bord d'un méandre encaissé, d'où l'on voyait bien la dissymétrie entre les deux rives, en coteau d'un côté et toute plate de l'autre.



Un autre trajet nous amena à Quillebeuf, petite localité située en fond d'estuaire, au bout d'un promontoire réduit à une pointe, ancien port de mer sous l'Ancien Régime, avec son église romane et sa vieille rue étroite parallèle au quai, encore bordée de maisons anciennes contrastant avec les raffineries modernes situées en face.

Un autre court trajet en limite nord du marais Vernier, au fond duquel on pouvait voir le coteau curviligne du méandre abandonné, nous amena à la pointe de La Roque, site semblable à celui de Quillebeuf mais sans village, avec seulement un petit phare d'où l'on découvre un paysage étendu et intéressant.

Puis ce fut l'arrivée à l'hôtel Campanile, dans une zone calme environ 3 km avant Honfleur, pour le dîner et la nuit, hôtel simple mais confortable et tranquille.

Le lendemain le car nous amena à Honfleur (plus précisément au parking réservé aux cars) et de là, la visite de cette ville agréable et intéressante se fit entièrement à pied. Visite d'abord en groupe le long du vieux bassin et du bâtiment de la Lieutenance, puis de l'église sainte Catherine, curieux édifice en bois construit après la guerre de Cent Ans par des charpentiers de marine et doublé un peu plus tard d'une seconde nef semblable côté droit. Puis les participants eurent quartier libre (formule apparemment appréciée) pour flâner dans les rues et visiter au choix l'un des quatre intéressants musées de la ville (musée Eugène Boudin dont malheureusement la meilleure salle était fermée, musée de la Marine, musée ethnographique et maisons Satie). Après avoir déjeuné à l'hôtel Campanile le car nous ramena à Honfleur en début d'après-midi pour une promenade d'environ 1 h 30 en bateau. Promenade intéressante et bien commentée qui nous fit d'abord longer le port de commerce de Honfleur, important notamment pour l'importation de bois (deuxième port de France après Bordeaux, devant Nantes et la Rochelle) puis passer quatre fois sous le pont de Normandie, magnifique et spectaculaire ouvrage, impressionnant par ses dimensions, passer ensuite le long de l'importante raffinerie Total et du nouveau port 2000, nouvelle extension vers le sud du port du Havre, tout en bordure du fleuve, où l'on put voir, en déchargement/chargement, un porte-conteneurs chinois, enfin après traversée de l'estuaire, longer le début de la côte de Grâce. Côte totalement différente, haute d'environ une centaine de mètres, à peu près entièrement boisée à part quelques anciennes maisons éparses, la zone bénéficiant d'une interdiction de construire, ce qui préserve grandement les abords de Honfleur et aide à conserver tout le charme du port et de cette vieille cité. Puis ce fut le retour au quai après avoir vu passer tout près de gros bateaux dont un navire gazier.

Aussitôt après (le parking était juste à côté), le groupe reprit le car et ce fut le retour vers Orléans, à peu près entièrement sur autoroute, avec peu après le départ un arrêt café-toilette à l'aire du Bosgouet près de Bourg-Achard. Le trajet se fit sans problème et on arriva vers 20 h 30 à Orléans, passant d'abord près de la gare avant le dépôt des cars Simplon.

Puis ce fut la séparation de gens apparemment satisfaits après ce voyage amical et culturel de deux jours, effectué par beau temps et même ensoleillé le deuxième jour, sans toutefois avoir été trop chaud.



ANNEXE

La Seine, de Saint-Martin-de-Boscherville à Honfleur²

Méandres encaissés

Au début bien sûr, ils ne l'étaient pas, le niveau de la mer n'étant alors guère plus bas que celui du plateau, ce qui était encore le cas il y a 1 million d'années.

Ils s'encaissèrent quand le niveau de la Manche baissa de plus d'une centaine de mètres, ce qui arriva au cours des périodes glaciaires successives. L'eau remonta après la fonte des glaces mais en partie seulement, laissant subsister l'encaissement actuel, cela parce que, probablement, le socle monta.



Cet encaissement permet à certains endroits où la roche est dégagée de voir des coupes intéressantes du terrain crayeux formé au crétacé (de -145 à -65 millions d'années), sur lesquelles on peut observer plusieurs fois par mètre des rangées de petits silex noirs encastrés dans la craie blanche, correspondant probablement à des périodes plus froides et à des intervalles de temps d'environ 300 à 400 000 ans comme pour les récentes périodes glaciaires, mais qui n'étaient pas glaciaires à l'époque parce que le climat était tropical.

Évolution des méandres vers l'aval

En raison de la force centrifuge le courant se rapproche des rives concaves et les creuse par érosion, tandis qu'il s'éloigne de la rive convexe et y dépose des alluvions (vase, sables et graviers). Cette érosion du bord concave peut entraîner la capture d'un petit affluent et c'est ce qui se passe juste après Duclair où la Seine a capturé l'Austreberthe ; le tronçon de vallée morte est maintenant emprunté par une route (nous y passerons et pourrons observer le profil en V de l'ancienne vallée).

D'une façon plus générale, l'érosion des bords concaves réduit progressivement le promontoire à des pointes plus ou moins étroites, comme à Quillebeuf et à La Roque, voire à des "nez" comme à Tancarville (où cela a servi d'appui au pont côté nord), avec comme autre conséquence un trajet plus court pour le fleuve et l'abandon de l'ancien tracé (méandre abandonné du Marais Vernier, aménagé en polder au temps de Henri IV et maintenant zone agricole).

² Document distribué dans le car aux participants

Finalement, encore plus en aval les méandres disparaissent complètement ; le fleuve coule dans une large vallée, passant parfois d'un bord à l'autre au hasard des bancs de sable et des crues (comme la Loire).

C'est ainsi que sur la rive droite se trouvait jadis le port romain de Juliobona (Lillebonne) et celui d'Harfleur, maintenant isolé du fleuve par des zones alluviales ; zones plates, inhabitées, bien utiles pour les installations portuaires, pétrolières ou industrielles, ou aménagées en espaces naturels, précieux pour la conservation de la faune et de la flore.

Quillebeuf.

Position clé en fond d'estuaire, à l'extrémité d'une pointe ; ce fut d'abord le lieu d'arrivée et la base arrière des Vikings, puis un port actif au Moyen-Age et sous l'Ancien Régime.

Il reste de ces époques une église romane avec un beau clocher et la rue parallèle au fleuve, étroite et bordée de nombreuses maisons anciennes.

Sur le quai, on retrouve l'activité actuelle, avec les gros bateaux qui passent, le bac qui traverse le fleuve et, en face, les installations pétrolières de Port-Jérôme et de Notre-Dame de Gravenchon.

Pointe de la Roque

Analogue à Quillebeuf, de l'autre côté du Marais Vernier, mais sans village, occupé seulement par un petit phare ; des panneaux intéressants expliquent les variations du paysage en fonction du niveau de la mer au cours du dernier million d'années.

Mais c'est surtout un point de vue étendu et intéressant sur la vallée, notamment sur les ponts de Tancarville (pont suspendu, datant de 1959) et de Normandie (pont à haubans, technique récente nettement meilleure), ouvrage magnifique et spectaculaire, record mondial (850 m de portée) à son achèvement en 1995.

Honfleur

Aussi une position clé mais cette fois en début d'estuaire ; port actif dès le Moyen Âge puis sous l'Ancien Régime (avec Dieppe et Saint-Malo, alors que n'existaient ni Cherbourg ni le Havre) ; de là, partit notamment Samuel de Champlain, qui fonda Québec en 1608 et ensuite de nombreux bateaux qui assuraient la liaison avec la Nouvelle-France.

Restent de cette activité le vieux bassin entouré de maisons d'époque, le bâtiment de la Lieutenance et de nombreuses rues étroites bordées de maisons anciennes.

À voir aussi la curieuse église sainte Catherine, construite en bois par des charpentiers de marine après la Guerre de Cent Ans, doublée ensuite par une autre nef semblable côté droit.

Jumièges

Une première abbaye fut fondée en 654 par saint Philibert, peu après celle de Fontenelle fondée par saint Wandrille, et fut prospère pendant deux siècles, mais elle fut totalement détruite en 841 par les Vikings et il n'en reste plus rien. C'est à Jumièges qu'eurent lieu les négociations préliminaires au traité de Saint-Clair-sur-Epte, entre Rollon, chef Viking et l'évêque de Rouen.

Après l'an 1000, sur initiative des ducs, une nouvelle abbaye fut construite, dont l'église Notre-Dame commencée en 1040 et consacrée en 1067 par le duc Guillaume, devenu roi d'Angleterre un an auparavant. Cette église, une des premières de l'époque romane avec celle du Mont-Saint-Michel, fut en grande partie détruite à la Révolution (notamment le chœur et le transept qui avaient été refaits à l'époque gothique), mais il reste heureusement les parties anciennes les plus intéressantes.

On peut encore voir la façade très simple, avec son large porche, sa tribune au revers, ses hautes tours en retrait (comme à Spire, datant de la même époque), les murs de la nef très haute (la voûte était en bois), avec ses gros piliers et ses colonnes engagées faisant contrefort, ses tribunes avec leurs fenêtres et les bas-côtés voûtés d'arêtes ; mais il ne reste qu'un pan de la tour-lanterne et un morceau de mur du transept.

À côté, la petite église Saint-Pierre a été reconstruite au XIV^e siècle (en même temps que le bâtiment de la porterie) mais la façade et les deux premières travées sont d'intéressants vestiges de l'église carolingienne reconstruite à partir de 940.

Saint-Martin de Boscherville

Après une première collégiale fondée vers 1050, l'abbaye Saint-Georges fut fondée vers 1113-1114 par Guillaume de Tancarville, chambellan d'Henri I^{er} Beauclerc pour une dizaine de moines bénédictins venant de Saint-Evroult en Ouche.

La construction de l'église abbatiale commença à cette époque et dura une trentaine d'années. Simple abbaye seigneuriale (et non ducale), Saint-Georges fut toujours une petite communauté, d'une trentaine de moines au plus ; cette taille modeste ne nécessita jamais d'agrandissement, ce qui préserva l'édifice.

Le seul changement notable fut vers 1235 le remplacement de la voûte en bois par une autre en pierres sur croisées d'ogives (mais un étage plus bas) et des flèches, elles aussi reconstruites en pierres, sur les tourelles d'entrée.

L'autre chance, en 1791, fut que les habitants du village voisin de Saint-Martin, dont l'église menaçait ruine, demandèrent que l'église de l'abbaye (fermée fin 1789) devienne église paroissiale, ce qui la sauva de la destruction. Il nous reste donc (c'est la seule en Haute-Normandie) une église romane de style normand complète, à peu près homogène et intacte.

On peut noter la façade, haute et très simple, entre des fines tourelles rehaussées de flèches, le large porche sous une archivolte décorée de motifs géométriques, la nef pourvue de larges et hautes fenêtres, d'une grande clarté, accentuée encore par la blancheur des pierres en craie à silex, la large et haute tour-lanterne surmontée d'une flèche en charpente, les bras du transept terminés par des tribunes reposant sur une colonne monocylindrique, le chœur voûté d'arêtes et l'abside en cul-de-four à la voûte renforcée d'arcs en doubleaux, ancêtres des arêtes gothiques. En dehors de quelques chapiteaux sculptés, la décoration est pratiquement inexistante, à part un Christ-Roi bénissant et un combat de cavaliers en armures.

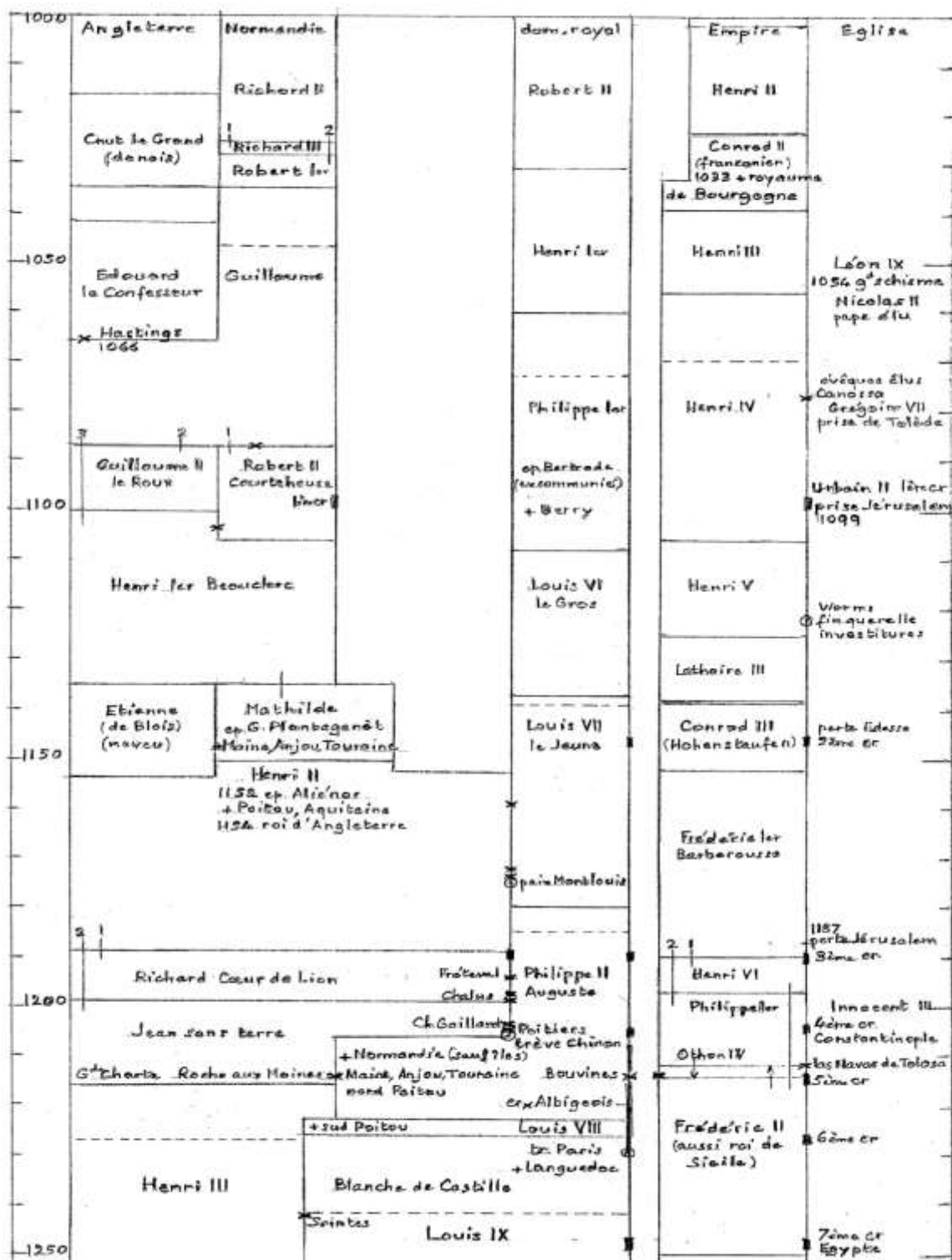
À signaler un orgue historique, datant du règne de Louis XIII, époque où la congrégation de Saint-Maur avait repris efficacement l'abbaye après des années de relâchement et de mise sous commande.

Petite histoire succincte du duché de Normandie.

Vers 840, arrivée en masse des Vikings, qui massacrent et détruisent tout.

En 911, accord intelligent de Saint-Clair-sur-Epte, entre Charles le Simple, qui céda une partie du territoire en échange de la paix et de la promesse de baptême, et Rollon chef des Vikings qui devient duc de Normandie et se fait baptiser l'année suivante avec ses guerriers ; les évêchés de Rouen, Évreux et Lisieux deviennent normands (frontière : La Bresle, l'Epte, l'Eure, l'Avre, la ligne de partage des eaux)

Dans la foulée conquête de la Basse-Normandie ; en 933, remise officielle des évêchés de Bayeux, Coutances, Avranches ; mais résistance efficace des Bretons et arrêt de la Normandie sur la frontière du Couesnon (au-delà : archevêché de Dol).



Après quoi, changement radical de comportement et même province modèle : bonne administration, aménagement du territoire, partenariat sans faille avec l'église sous la ferme direction des ducs successifs après Rollon (911-933) : Guillaume Longue Epée (933-942), surtout Richard I^{er} (942-996) et encore plus Richard II (996-1026), fortement influencé par le réformateur

bénédictin Guillaume de Volpiano (amené à Fécamp en 1001) puis ses deux fils Richard III (1026-1028) et Robert Ier (1028-1035), enfin Guillaume (1035-1087), né à Falaise en 1027, fils bâtard de Robert et de la belle Arlette, devenu après des débuts difficiles Guillaume le Conquérant et roi d'Angleterre en 1066. Notamment, construction (ou reconstruction) de nombreuses abbayes, véritables entreprises de l'époque (avec les domaines seigneuriaux), essentielles pour la religion mais aussi pour l'économie (nombreuses terres), la culture, l'éducation, l'assistance aux pauvres et même l'hôtellerie.

En 1066, rassemblement à Dives (port aujourd'hui ensablé) de la flotte de Guillaume et départ pour la conquête de l'Angleterre. Malgré une vassalité théorique au roi de France, duché englobé ensuite dans un royaume anglo-normand (sauf aux temps de Robert II Courteheuse et de Mathilde), étendu ensuite au Maine, Anjou, Touraine, puis Poitou et Aquitaine, et devenu Plantagenêt en 1154.

Appartenance qui cesse en 1204, après la prise du Château-Gaillard par les troupes de Philippe-Auguste ; la Normandie (sauf les îles) est alors annexée au domaine royal. Cependant maintien d'un certain particularisme ; en 1315, concession d'une "Charte aux Normands" accordant des états provinciaux et un tribunal (l'Échiquier) qui deviendra plus tard (en 1515) le Parlement de Rouen. Province durement touchée pendant la guerre de Cent ans ; invasion et ravages dès le début (débarquement d'Édouard III à Saint-Vaast-la-Hougue en 1346, prise de Caen, etc.) ; libération progressive ensuite sous Charles V avec du Guesclin (victoire de Cocherel près d'Évreux en 1364).

Mais nouvelle invasion en 1415, avant la bataille d'Azincourt (débarquement d'Henri V au Cap de la Hève, prise de Honfleur, etc.) et nouvelle invasion en 1417, débarquement cette fois à Trouville, conquête de toute la Normandie et occupation qui va durer une trentaine d'années, période incluant la fin tragique de Jeanne d'Arc à Rouen en 1431. Puis reconquête rapide à partir de 1448, grâce à Charles VII et à l'armée nouvelle qu'il avait constituée (première armée nationale et non plus féodale) payée par trois impôts nouveaux (eux aussi nationaux), comprenant surtout des archers et dotés d'une artillerie efficace (couleuvrines et canons des frères Bureau) ; reprise de Rouen fin octobre 1448 puis de toute la Normandie ; pour finir, reprise de Cherbourg et en 1450, victoire décisive de Formigny, village situé un peu à l'ouest de Bayeux, juste au sud d'une plage qui s'appellera un jour Omaha Beach. Après quoi, le duché de Normandie refait partie du royaume de France et il n'y a pas lieu d'en parler spécialement.

On peut toutefois signaler :

- en 1517, la fondation par François I^{er} d'un port (militaire, au début) au lieu-dit le Havre de Grâce, port qui se développera ensuite au moment de la guerre d'indépendance américaine
- en 1589 et 1590, les victoires d'Henri IV sur les Ligueurs à Arques-la-Bataille et à Ivry
- en 1785, la visite de Louis XVI au chantier du port de Cherbourg qui sera développé ensuite comme port militaire par Napoléon I^{er}.

Et en 1790, c'est la fin du duché partagé en cinq départements après adjonction du comté de Perche (partie du Maine) situé au sud de la ligne de partage des eaux, qui n'avait jamais fait partie de la Normandie.

Michel Deck

VARIA

LES PRIX NOBEL DE PHYSIOLOGIE ET DE MÉDECINE 2013

James E Rothman
Randy W Schekman
Thomas C Südhof

"Pour leurs découvertes du mécanisme régulant le trafic vésiculaire intracellulaire, le système principal de transport dans les cellules"

Présentation des lauréats

James E. Rothman est né en 1950 aux États-Unis dans le Massachusetts. Il obtient son doctorat à Harvard Medical School en 1976. Il intègre l'université Stanford en Californie en 1978. Il commence à travailler sur les vésicules intracellulaires avec Arthur Kornberg, prix Nobel en 1959. Prix Lasker en 2002 avec Randy Schekman: *Basic Medical Research Award* : pour avoir mis en évidence les signaux de trafic intracellulaires. Depuis 2008, il est professeur et directeur du département de biologie cellulaire à l'université Yale dans le Connecticut.

Randy W. Schekman est né en 1948 à Saint-Paul aux États-Unis. Il étudie à l'UCLA (Université de Californie à Los Angeles) puis à l'Université Stanford, il soutient son doctorat en 1974, sous la direction de Arthur Kornberg, prix Nobel 1959. En 1976, Schekman rejoint l'université de Californie à Berkley où il est professeur dans le département de biologie moléculaire et cellulaire. Prix Lasker en 2002 avec Jim Rothman *Basic Medical Research Award* : pour avoir mis en évidence les signaux de trafic intracellulaires.

Thomas Südhof est né en 1955 à Göttingen en Allemagne. Il obtient son doctorat en médecine en 1982 et un doctorat en neurochimie, la même année. En 1983, il rejoint l'université du Texas à Dallas, USA. Il effectue un stage postdoctoral avec Michael Brown et Joseph Goldstein (prix Nobel en 1985). Südhof est chercheur à Howard Hughes Medical School à Chevy Chase dans le Maryland en 1981. Depuis 2008, il est professeur de physiologie moléculaire et cellulaire à l'université Stanford 2008. Prix Albert Lasker 2013

Basic Medical Research Award avec Richard H. Scheller pour leurs découvertes de la machinerie moléculaire et le mécanisme de régulation qui soutendent la libération rapide des neurotransmetteurs, un processus fondamental des activités du cerveau. Scheller et Südhof ont élucidé les processus cellulaires qui gouvernent ces phénomènes avec une extrême précision.

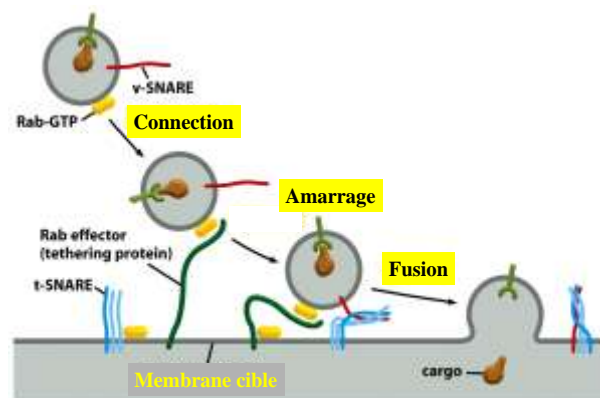


Fig. 1 : Schéma du mécanisme de reconnaissance entre vésicule et membrane cible.

Description succincte de leurs travaux

James E. Rothman a étudié le transport vésiculaire à l'intérieur des cellules de mammifères dans les années 80 et 90. Pour cela, il a pris un modèle astucieux celui de la formation des particules virales du VSV (virus de la stomatite vésiculaire). Il a pu suivre le chemin d'une glycoprotéine virale depuis son lieu de synthèse (le réticulum endoplasmique) et l'organelle

cellulaire appelé « appareil de Golgi » où la glycoprotéine est transportée pour être définitivement glycosylée : élimination de certains sucres (mannose) et addition d'autres sucres (N-acétyl glucosamine, galactose et acide N-acétyl neuraminique). Ce transport se fait grâce à des vésicules (Figure 1) : petites poches presque sphériques, délimitées par une membrane, dont le diamètre est de l'ordre de 50 nm (50 nanomètres ou 0,05 microns). Des vésicules analogues sont impliquées dans le transport de molécules solubles.

Rothman a découvert qu'un complexe protéique permet aux vésicules de s'accrocher et de fusionner avec les membranes cibles. Dans les éléments de fusion, les protéines à la surface des vésicules et les protéines des membranes cibles se lient entre elles comme les deux éléments d'une fermeture éclair. De nombreuses protéines sont impliquées ; elles s'associent de façon spécifique assurant la libération de la charge transportée par la vésicule à un endroit précis.

Ce système est valable à l'intérieur de la cellule

* entre le réticulum endoplasmique : structure limitée par une membrane où les protéines sont synthétisées et l'appareil de Golgi, ensemble de saccules limités par une membrane, où les éléments glucidiques des glycoprotéines sont mis en place

* entre les divers saccules de l'appareil de Golgi

* et entre l'appareil de Golgi et la membrane plasmique (à la périphérie de la cellule), incluant la fusion des vésicules avec cette membrane plasmique.

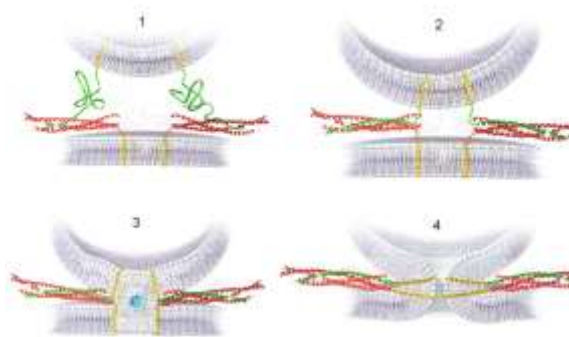


Fig. 2 : Les étapes clé de la fusion d'une vésicule avec une membrane cible : les protéines SNARE se reconnaissent (1) et forcent les partenaires à se rapprocher (2) les couches extérieures de lipides membranaires commencent à fusionner (3) et les bicouches se reconstituent (4) permettant au contenu de la vésicule de s'échapper. D'après Rothman.

SNARE et t-SNARE, respectivement sur la vésicule (v come vésicule) et sur la membrane cible (t comme *target*, ou cible).

Randy W. Schekman a travaillé avec la levure (organisme unicellulaire eucaryote¹) comme modèle pour élucider l'organisation du système de transport intracellulaire, il a abordé le problème sur une base génétique (Figure 3). Il a analysé les mécanismes qui sont à l'origine d'un transport défectueux dans certaines levures. Il a identifié 23 gènes (Sec, pour sécrétion), répartis en trois classes (du réticulum endoplasmique à l'appareil de Golgi, entre les saccules Golgiens, et du Golgi à la membrane plasmique), qui contrôlent les différentes facettes du système de transport intracellulaire, apportant ainsi des précisions sur la machinerie hautement régulée du transport des vésicules.

e
méc
anis
me
(Fig
ure
2)
régis
sant
t la
rec
onn
aiss
anc
e

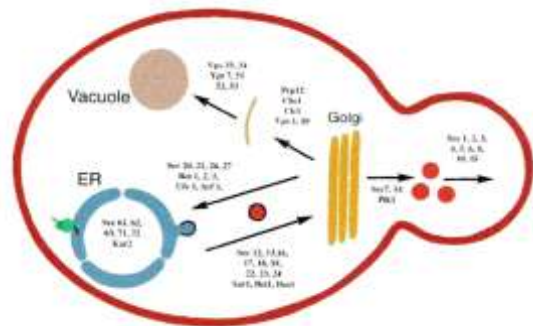


Fig. 3 : Mécanisme de sécrétion de la levure. ER : Réticulum endoplasmique. Les gènes impliqués dans le transport sont spécifiques du trajet illustré par les flèches. Les vésicules de transport sont les petits cercles rouges.

entre les vésicules et les membranes implique une série de protéines solubles dont la NSF et les protéines membranaires v-

¹ Eucaryote : avec un noyau délimité par une double membrane ou enveloppe nucléaire

Thomas W. Südhof a travaillé sur la communication intracellulaire des neurones en utilisant les données des mécanismes découverts par Rothman et Schekman et montré que ce sont des vésicules qui transportent les molécules de signalisation et les neurotransmetteurs. Ces molécules sont libérées lorsque les vésicules fusionnent avec la membrane externe des cellules nerveuses. Ces vésicules ne libèrent leur contenu que dans des conditions très spécifiques en relation avec l'environnement des cellules nerveuses. La libération des neurotransmetteurs est due aux ions calcium, Ca^{2+} (Figure 4). Dans les années 90, Südhof a recherché les protéines sensibles au calcium dans les cellules nerveuses. Il a identifié la machinerie moléculaire qui répond à l'afflux de calcium et dirige les protéines avoisinantes pour permettre aux vésicules de se fixer sur la membrane de la cellule nerveuse. La fermeture éclair s'ouvre et les substances de signalisation sont libérées à l'extérieur, au niveau des synapses (zone comprise entre deux terminaisons neuronales).

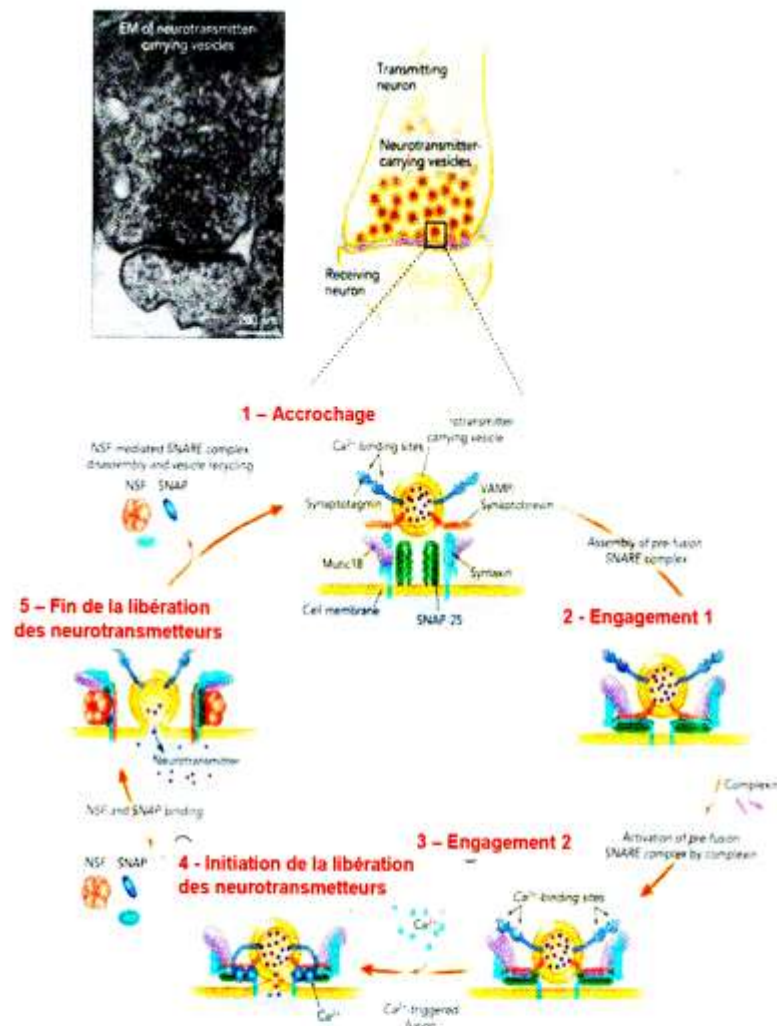


Figure 4 – En haut, micrographie électronique d'une synapse, mettant en évidence la proximité des membranes, lieu de transmission des neurotransmetteurs entre 2 neurones et les vésicules qui transportent ces neurotransmetteurs. En dessous, les différentes étapes qui vont de la reconnaissance entre vésicule et membrane synaptique (1) puis rapprochement physique (2 et 3), intervention des ions calcium (4) qui provoquent la libération des neurotransmetteurs dans la lumière synaptique (4 et 5) et enfin le recyclage des protéines impliquées.

http://www.laskerfoundation.org/awards/images/2013_illustration_basic.jpg

Les neurotransmetteurs libérés dans la synapse se fixent sur les récepteurs de l'autre cellule, ce qui correspond à une transmission du signal. La découverte de Südhof explique comment la précision temporelle est atteinte et comment le contenu des vésicules peut être libéré sur commande en un temps extrêmement court.

En résumé, les lauréats du prix Nobel de physiologie et médecine de 2013 ont découvert un processus fondamental de la physiologie cellulaire : le transport des vésicules, la fusion entre vésicules et membranes et la sécrétion de molécules effectrices : neurotransmetteurs : sérotonine, dopamine (neurobiologie), hormones : insuline (endocrinologie, diabète) ou interleukines : cytokines (immunologie).

C'est un mécanisme général qui existe dans le monde vivant : de la levure à l'homme.

Leur découverte a un impact considérable autant au niveau du cerveau qu'à celui de la libération des hormones et des régulateurs du système immunitaire. Le transport défectueux des vésicules intervient dans une variété de troubles pathologiques incluant diverses anomalies neurologiques et immunologiques ainsi que dans les diabètes. "Sans ce mécanisme d'une précision remarquable, la cellule sombrerait dans un lamentable chaos".

Du point de vue de leur démarche scientifique, les 3 lauréats ont en commun des facultés intellectuelles de haut niveau, une très bonne formation de base, une excellente initiation à la recherche dans des équipes dirigées par des lauréats de Prix Nobel, une capacité à choisir astucieusement des modèles particulièrement adaptés aux problèmes à résoudre et ... une grande persévérance.

Publications princeps :

Novick P, Schekman R: *Secretion and cell-surface growth are blocked in a temperature-sensitive mutant of Saccharomyces cerevisiae*. La sécrétion et la croissance de la surface cellulaire sont bloquées chez un mutant sensible à la température de *Saccharomyces cerevisiae*. Proc Natl Acad Sci USA 1979; 76:1858-1862.

Kaiser CA, Schekman R: *Distinct sets of SEC genes govern transport vesicle formation and fusion early in the secretory pathway*. Plusieurs catégories de gènes SEC gouvernent la formation de vésicules de transport et la fusion précoce dans le processus de sécrétion. Cell 1990; 61:723-733.

Balch WE, Dunphy WG, Braell WA, Rothman JE :*Reconstitution of the transport of protein between successive compartments of the Golgi measured by the coupled incorporation of N-acetylglucosamine*. Reconstitution du transport des protéines entre les divers compartiments (sacculaires) de l'appareil de Golgi mis en évidence par l'incorporation couplée de N-acétylglucosamine. Cell 1984; 39:405-416.

Sollner T, Whiteheart W, Brunner M, Erdjument-Bromage H, Geromanos S, Tempst P, Rothman JE : *SNAP receptor implicated in vesicle targeting and fusion*. Des récepteurs de la protéine SNAP impliqués dans le ciblage et la fusion des vésicules. Nature 1993 ; 362 : 318-324.

Perin MS, Fried VA, Mignery GA, Jahn R, Südhof TC : *Phospholipid binding by a synaptic vesicle protein homologous to the regulatory region of protein kinase C*. Liaison de phospholipides par une protéine de vésicules synaptiques homologue de la région régulatrice de la protéine kinase C. Nature 1990; 345:260-263.

Hata Y, Slaughter CA, Südhof TC: *Synaptic vesicle fusion complex contains unc-18 homologue bound to syntaxin*. Le complexe de fusion des vésicules synaptiques contient un homologue de unc-18 lié à la syntaxine. Nature 1993; 366:347-351.

Michel Monsigny

LE PRIX NOBEL DE CHIMIE 2013

Le prix Nobel de Chimie 2013 a été attribué à trois chercheurs de nationalités multiples : Michael Levitt est britannique-israélo-américain, Martin Karplus est austro-américain et Areih Warshel est israélo-américain. Ils ont reçu ce prix pour "le développement de modèles multi-échelles de systèmes chimiques complexes". Il s'agit en fait de modélisation moléculaire, c'est-à-dire de la représentation, de la manipulation et du calcul des propriétés de molécules complexes sur ordinateur. Molécules complexes dont la taille peut aller de petites molécules de quelques dizaines d'atomes à des macromolécules, des assemblages de macromolécules et des portions de membranes biologiques.

Les techniques de modélisation moléculaire sont aujourd'hui d'un usage tout à fait général en recherche en biologie, en chimie, en recherche pharmaceutique et aussi dans l'enseignement de ces différentes disciplines. Sans diminuer le mérite des trois chercheurs qui ont été récompensés il faut rappeler que dans les années 65-70 quelques précurseurs ont été à la base des méthodes qui ont été ensuite développées un peu partout dans le monde et portées au plus haut niveau de leurs applications par les trois récipiendaires. C'est un fait qu'a bien noté le Comité Nobel dans le texte de présentation du prix 2013.

On peut donc rappeler les noms de Georges Nemethy et Harold Scheraga (Cornell, EU), de Shneior Lifson (Weizmann, Israël), d'Alfonso Liquori, Université de Rome) et aussi ceux des français : Albert et Bernard Pulmann (IBPC Paris). Michael Levitt est le plus jeunes des trois récipiendaires. Après un passage à l'Institut Weizmann en Israël, il a rejoint la prestigieuse Université de Stanford en Californie. Areih Wrashel est un peu plus âgé, en venant du Weizmann il s'est installé à l'Université de Californie à Los Angeles. Il a davantage travaillé sur les bases théoriques de la modélisation. Martin Karplus, personnalité hors du commun, qui a balayé un large champ de la modélisation et qui à 83 ans, professeur émérite à Harvard (EU), continue à publier dans les meilleurs journaux scientifiques. Il a depuis longtemps des attaches particulières avec la France. Il est professeur conventionné CNRS-Université de Strasbourg. Martin Karplus s'est beaucoup intéressé à la photographie, il aime beaucoup la culture française et notre gastronomie. Nous avons eu des échanges très fructueux avec lui concernant des problèmes de modélisation moléculaire impliquant la Résonance Magnétique Nucléaire (RMN).

C'est dans les années 80 que les applications de la modélisation moléculaire ont explosé avec la mise sur le marché de stations graphiques puissantes ayant une bonne capacité de calcul et des logiciels de visualisation des molécules sur écran. Aujourd'hui, les laboratoires travaillent avec des mini-ordinateurs, des stations graphiques spécialisées, ils peuvent travailler à distance avec les centres d'Orsay, de Polytechnique, etc. et si besoin est, de se mettre en réseau international pour faire travailler des ensembles de machines. Au départ, pour optimiser des structures 3D déterminées expérimentalement par diffraction des rayons X ou par Résonance Magnétique Nucléaire on utilisait des méthodes semi-empiriques (dérivées et simplifiées de méthodes quantiques) de calcul de l'énergie intramoléculaire dont le minimum correspondait à une structure 3D stable.

Ces méthodes ont beaucoup évolué avec l'augmentation continue de la puissance de calcul des ordinateurs. On a pu aborder la simulation des mouvements intramoléculaires c'est à dire de la dynamique des protéines et autres molécules d'intérêt biologique. Une molécule n'est pas une structure rigide, sa flexibilité est à la base des interactions entre molécules, elle permet une adaptation réciproque, une reconnaissance moléculaire qui peut être très spécifique comme dans le cas enzyme-substrat. On a entrepris de simuler le repliement d'une protéine. Une protéine est une chaîne flexible qui se replie *in vivo* très rapidement pour aboutir à une structure

3D unique et fonctionnelle. Simuler ce processus *in silico* c'est à dire avec un ordinateur est très difficile car il faut faire un très grand nombre d'essais (essais systématiques ou recherche d'un chemin préférentiel) pour aboutir à une forme stable. On mobilise pour cela des très grands réseaux d'ordinateurs qui sont sollicités lorsqu'ils sont en période creuse. On peut ainsi déterminer directement une structure tridimensionnelle et examiner ses propriétés d'interaction comme l'ont notamment montré Michael Levitt et Martin Karplus.

Un autre domaine d'utilisation de la modélisation en chimie est le "drug design" : au lieu de faire des essais systématiques longs et coûteux (le criblage) on essaie de concevoir par ordinateur une molécule ou une famille de molécules ayant les propriétés recherchées en tant que substrats, inhibiteurs, drogues diverses, etc.

En conclusion, le Prix Nobel de Chimie 2013 récompense trois chercheurs qui ont marqué le développement depuis plus d'une trentaine d'années des méthodes informatiques de représentation, de manipulation et d'analyse des molécules depuis les plus simples jusqu'aux plus complexes en particulier en biologie.

Marius Ptak

LE PRIX NOBEL DE PHYSIQUE 2013

Le prix Nobel de Physique 2013 a été attribué au physicien britannique d'origine écossaise Peter Higgs et au physicien belge François Englert pour leur découverte théorique en 1964 d'un mécanisme qui contribue à la compréhension de l'origine de la masse des particules élémentaires, et qui a été confirmé expérimentalement en juillet 2012 au CERN qui dispose depuis 2008 du plus puissant accélérateur de particules au monde : un anneau de 27 km de circonférence à cheval sur la frontière franco-suisse. Les expériences ATLAS et CMS réalisées avec ce Grand Collisionneur de Hadrons (LHC : Large Hadron Collider) ont abouti à la mise en évidence de la manifestation la plus simple d'une particule fondamentale prédite par ce qu'on appelle le "Modèle standard" de la physique des particules élémentaires et qui est un boson. C'est l'une des découvertes les plus importantes du siècle pour deux raisons : 1) d'une part parce que le Modèle standard basé sur la mécanique quantique et relativiste dont ce boson est la clé de voûte est ainsi validé 2) et d'autre part parce qu'il permet de comprendre enfin la notion de masse. Il était d'usage de désigner cette particule élémentaire comme "le boson de Higgs". Pour couper court à un début de polémique concernant des questions d'antériorité et d'auteurs il a été convenu de désigner désormais cette particule comme le boson H. Dans la publication d'origine (Phys. Rev.Lett.13, 321-323(1964)), François Englert était associé à Robert Brout. Malheureusement décédé en 2011, ce dernier n'a pu être associé au Prix Nobel. Peter Higgs et François Englert sont aujourd'hui d'un âge respectable (84 ans pour le premier et 81 ans pour le second) ce qui s'explique par le décalage important (48 ans) entre leurs publications et la mise en évidence expérimentale du boson H. Après son doctorat, Peter Higgs a fait toute sa carrière à l'Université d'Edimbourg. Forte personnalité, il a peu publié après son article fondamental (Phys.Rev.Lett.13, 508-509(1964)) et c'est en fin de carrière qu'il a reçu plusieurs distinctions. Après son doctorat, François Englert a fait toute sa carrière à l'Université Libre de Bruxelles. Lui aussi, il a assez peu publié et a été récompensé plutôt en fin de carrière. Dans le cadre du Modèle standard, le tableau des particules élémentaires comporte d'une part les fermions ((les leptons ((électrons, neutrinos) et les quarks) et d'autre part les bosons : photon, gluons et trois bosons intermédiaires auquel il faut maintenant ajouter le boson H. La mise en évidence expérimentale de cette particule particulière permet de comprendre la notion de masse. À l'origine de l'Univers, vers 10^{-12} à 10^{-10} secondes après le Big Bang, la température est de l'ordre de 10^{12} K à 10^8 K, l'Univers commence à se refroidir et il n'est plus symétrique. Des particules telles que le neutrino, l'électron, etc., apparaissent sans antiparticules. Ce sont des concentrations locales d'énergie qui vont acquérir une masse en interagissant avec un champ extérieur d'énergie ou champ de Higgs qui baigne l'Univers. Ce couplage dit "électro-faible " met en jeu une particule intermédiaire : le boson H. La masse acquise dépend du taux de ce couplage entre boson et particule. Dès que le transfert est effectué le boson H qui est extrêmement instable se désintègre en différentes particules. Pour reproduire ce mécanisme il faut parvenir à créer des particules "vierges". C'est ce qui a été fait avec le LHC en créant des chocs proton-proton avec des énergies de d'ordre de 10^{12} eV (électron volt) les plus élevées obtenues jusqu'à 2012. Les protons se désintègrent en cascades de nouvelles particules qui acquièrent une masse en interagissant avec les bosons H dont on enregistre les traces de désintégration. Un vaste champ de recherche est maintenant ouvert : masse du boson H, mécanismes de Higgs et transfert de masse, etc. Le LHC doit redémarrer en 2015, on aura alors doublé l'énergie de chocs et de nouveaux phénomènes vont apparaître. Soulignons que des équipes françaises ont activement participé à ces expériences en ayant conçu et construit des détecteurs de particules et en utilisant les grands centres de calcul tels que celui de l'CC-IN2P3 à Lyon.

Marius Ptak

COMITÉ CONSULTATIF NATIONAL D'ÉTHIQUE POUR LES SCIENCES DE LA VIE ET DE LA SANTÉ

28 mai 2014,

La Commission Européenne, à Bruxelles classe sans suite une initiative citoyenne contre la destruction d'embryons.

22 mai 1984 (30 ans)

Le Comité d'Éthique, présidé par le Pr. Jean BERNARD rendait son premier avis sur les prélèvements de tissus d'embryons et de fœtus humains morts, à des fins thérapeutiques, diagnostiques et scientifiques.

AVIS N°

I. L'embryon ou le fœtus doit être reconnu comme une personne humaine potentielle qui est ou a été vivante et dont le respect s'impose à tous.>>>>>Pas d'expérimentation in utero, Aucune rémunération des prélèvement n'est autorisée.

II. Les principales objections d'ordre éthique élevées contre la légitimité des prélèvements de tissus d'embryons ou de fœtus morts ont pour cause la provenance de ceux-ci lorsque leur mort est due à une interruption volontaire de grossesse.

>>>>>D'où plusieurs directives éthiques et déontologiques proposées à ceux qui pratiqueront ces prélèvements et les utiliseront.

III. Aux fins sus-énoncées, seuls peuvent être utilisés les embryons ou fœtus n'ayant pas atteint le seuil de la viabilité et dont la mort a été préalablement constatée. (Soit avant la 22^{ème} semaine gestationnelle.

IV. La mère ou le père qui disposent de la faculté de s'opposer à ces prélèvements.

Depuis ce premier avis l'évolution des techniques a conduit à quelques désillusions. L'intérêt thérapeutique majeur semble prendre le pas.

Exemple le problème des greffes nerveuses dans le traitement de la maladie de Parkinson.

- L'embryon est une source potentielle d'avancées scientifiques :

De grands espoirs sont dès lors mis dans la recherche sur les **cellules souches**, recherche qui constitue une deuxième source potentielle d'avancées scientifiques considérables, **mais seules les collections de cellules souches embryonnaires** humaines (peu différenciées et faciles à cultiver) sont autorisées, lesquelles sont prélevées sur des embryons morts issus d'interruptions de grossesses.

À l'heure actuelle, les recherches se concentrent sur le traitement de maladies neurodégénératives et les domaines de la pharmacologie.

Dons de gamètes, fin de vie, sont d'autres sujets sur lesquels le Comité donne des avis.

Quant à la décision prise le 28 mai à Bruxelles répond à une demande de l'initiative citoyenne européenne (ICE) <http://www.la-croix.com/Ethique/Bioethique/Une-petition-pour-bloquer-la-recherche-sur-l-embryon-en-Europe-2013-07-15-986524> visant à proposer une législation en vue d'interdire le financement par l'Union européenne (UE) de la recherche impliquant la destruction de l'embryon humain.

Succinctement, la Commission a estimé que ce type de projets scientifiques sont suffisamment règlementés.

Dix-huit pays seulement, au sein de l'U E, ont créé un Comité National d'éthique. Dans le monde seulement cinquante-six.

François Kergall

GAZ DE SCHISTES ENTRE RÊVES ET RÉALITÉ

Parler des gaz de schistes, c'est aborder un sujet qui rassemble beaucoup de nos interrogations sur notre devenir et le devenir de la planète sur le plan des ressources énergétiques, sur l'évolution du climat, sur les pollutions...domaines où se confrontent raison et craintes, réalisme et prudence.

On peut essayer d'avoir un avis objectif, scientifique sur le sujet, mais on ne peut éviter des sentiments passionnés ou se mêlent nécessités politiques, géopolitique et "passions écologiques".

Qu'est-ce que le "gaz de schistes" ?

Le terme est inapproprié ; c'est une traduction de "shales gases" qui est restrictive par rapport à l'objet concerné. Il est préférable d'utiliser les termes suivants :

- "Gaz de roche-mère", en référence à leur condition de gisement.
- ou "gaz non conventionnels", si on se réfère aux techniques habituelles d'exploitation ;
- ou encore "hydrocarbures non conventionnels" (HCN), si on ne s'en tient pas aux seuls gaz.

Quelle différence entre gaz de roche-mère et gaz conventionnel ?

Le gaz provient de la transformation au cours des temps géologiques de matières organiques contenues dans les sédiments. Si la couche de terrain est poreuse naturellement ou suite à des fracturations tectoniques, le gaz se déplacera et viendra se stocker sous une couche imperméable dans des formations qu'on appellera roches réservoirs. Si ces conditions n'existent pas, le gaz restera piégé dans son lieu de naissance, la roche-mère ; et si on veut le prélever il faudra l'atteindre et y créer artificiellement les conditions de son "accouchement".

D'où vient l'intérêt porté au gaz de roche-mère ?

La présence de ces gaz a été reconnue au cours des campagnes de prospection d'hydrocarbures, mais c'est seulement vers la fin des années 90 que les Américains, dans un souci d'indépendance énergétique, ont entrepris une politique d'exploitation de ce carburant.

Les résultats ont été probants ; en quelques années les USA sont passés d'une situation d'importateur à celui d'exportateur, avec des coûts tout à fait concurrentiels. Les conséquences sur le marché international sont importantes : baisse du prix des carburants et indépendance par rapport aux pays producteurs traditionnels.

Il est bien évident que ce développement s'est fait dans des conditions où tous les paramètres n'étaient pas complètement contrôlés, en particulier en ce qui concerne l'environnement, et dans un contexte de droit minier différent où le sous-sol appartient au propriétaire du sol.

Face à ces résultats, les USA ont publié en 2011 une estimation des réserves potentielles de gaz de roche-mère dans le monde. La France est présentée comme disposant d'une ressource considérable de 5000 milliards de m³. Il est bien évident qu'un tel chiffre ne laisse pas indifférent.

Quels "plus" pour la France si la ressource est bien présente ?

Evidemment, comme pour les américains, on diminuerait le déficit du commerce extérieur en améliorant notre dépendance. On développerait une compétence technique et des emplois. On disposerait de moyens financiers permettant d'investir dans les énergies nouvelles et assurer ainsi la transition énergétique.

- Ce constat serait parfait à condition :
- que la ressource soit effectivement présente,

- qu'elle soit "environnementalement" exploitable,
- que son coût d'exploitation soit compétitif.

Peut-on prendre exemple sur les USA ?

Les Américains ont lancé leur programme d'exploitation dans un contexte très sensiblement différent :

- Les USA ont agi avec une conscience "écologique" beaucoup moins présente qu'en France.
- Avec une législation du sous-sol différente ; le sous-sol appartient au propriétaire du sol.
- Avec des espaces territoriaux plus vastes et plus "libres".
- Avec une ferme volonté d'assurer leur indépendance énergétique à moyen et long terme.
- Ils ont pris des risques pour l'environnement.
- Mais, pragmatiques, on peut penser qu'ils tirent et en tireront de leur expérience des leçons pour réaliser des progrès pour assurer une exploitation raisonnable.

Quels sont les risques qui motivent les craintes, chez les français ?

- Ce qui motive les craintes et des positions très négatives chez certains défenseurs de la nature, c'est évidemment les dommages environnementaux liés aux premières exploitations aux USA et largement diffusés par un film "Gasland" sorti en France le 6 avril 2011.
- mais c'est aussi que les premières recherches programmées en France l'étaient sur le territoire de prédilection de ... José BOVE !

Une expression qui résume toutes les craintes : "Fracturation hydraulique"

- Nous avons vu que le gaz recherché était prisonnier de la roche mère. Pour qu'il puisse "naître", il est nécessaire de fracturer la roche.
- On fore donc le sol verticalement jusqu'à la couche recherchée, puis on poursuit horizontalement dans la roche. On injecte de l'eau sous pression très forte pour provoquer des fissures par lesquelles le gaz peut s'échapper.
- On ne voit là rien de bien dangereux ; la technique est employée depuis longtemps dans l'industrie pétrolière, et même en exploitation des ressources en eau pour améliorer les débits de puits.
- Ce qui complique le processus, c'est qu'il faut utiliser une quantité assez importante d'eau, c'est qu'il faut injecter des particules minérales pour maintenir les fissures ouvertes, c'est qu'il faut injecter des produits "chimiques" pour éviter des phénomènes d'évolution du gaz.
- Et tout cela sans polluer les aquifères situés à proximité, sans provoquer de secousses sismiques liées à la fracturation, sans porter atteinte au paysage, en minimisant les nuisances provenant de l'installation de chantier, de la circulation des engins de forage et des camions alimentant ou évacuant des produits liés au chantier... !
- On peut comprendre que l'ensemble de ces contraintes puissent développer des craintes légitimes et conduire à une extrême prudence.
- Doit-on pour cela rester indécis, immobile, sans espérance d'une possible exploitation "écologiquement" compatible.

Quelles sont les réactions politiques en France ? Lettre de mission du 4 février 2011.

- Le 4 février 2011 une lettre de mission est envoyée par le gouvernement au Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD) et au Conseil général de l'industrie, de l'énergie et des technologies (CGIET), avec pour objectif de pouvoir répondre à d'éventuelles demandes d'exploitation.
- Il s'agissait d'examiner le potentiel de développement des hydrocarbures de roche-mère ; les opportunités économiques et socio-économiques ;
- De faire une revue comparative des techniques d'exploitation, efficacité, maîtrise par la France, impacts, coûts...meilleures techniques ;
- Considérer les enjeux sociétaux et environnementaux ; impacts paysagers, sur les ressources en eau, émission de gaz à effets de serre...

- Etablir le cadre légal, fiscal et réglementaire applicable.
- Organiser et ajuster si nécessaire les moyens de l'administration en charge des instructions des permis.

Quelles sont les recommandations du CGEDD et du CGIET ?

- Il existe des ressources probables pouvant contribuer à terme à réduire nos importations d'hydrocarbures, mais aussi des incertitudes nombreuses ;
- Des progrès techniques sont à réaliser : développer les connaissances géologiques et hydrogéologiques, de meilleures techniques à rechercher, développer un encadrement technique et juridique, mettre en place une police des mines rigoureuses, développer des programmes de recherche et réaliser des forages expérimentaux "sur-instrumentalisés".
- Il convient de créer un Comité scientifique national avec des experts du BRGM, de l'IFPEN, de l'INERIS, des Universités pour garantir la qualité des travaux.
- Il convient également de revoir le Code minier et prévoir l'information des populations.

En conclusion : cet ensemble de préconisations doit permettre **"de prendre d'ici deux à trois ans des décisions rationnelles sur l'opportunité d'une exploitation de gaz et huiles de roche-mère en France"**.

- Décision politique : la France n'est pas prête pour autoriser l'exploitation des gaz de roche-mère ; dépôt de la loi du 13 juillet 2011 (validée par le Conseil constitutionnel le 11 octobre 2013).

Que dit la loi du 13 juillet 2011 ?

- Face aux incertitudes, l'exploration et l'exploitation des mines d'hydrocarbures liquides ou gazeux par des forages suivis de fracturation hydraulique de la roche sont interdites sur le territoire national.
- Création d'une Commission nationale (un sénateur, un député) de suivi et d'évaluation des techniques d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures liquides et gazeux. Evaluer les risques liés à la fracturation hydraulique et donner un avis sur les conditions de mise en œuvre.

Quelle politique pour le nouveau gouvernement en 2012 ?

Lors de la Conférence environnementale de 2012, le nouveau Président de la République déclare : "En l'état de nos connaissances personne ne peut affirmer que l'exploitation des gaz et huiles de schistes par fracturation hydraulique, seule technique aujourd'hui connue, est exempte de risques lourds pour la santé et l'environnement". En conclusion : interdiction de la fracturation hydraulique. "Telle sera ma ligne de conduite tout au long de mon quinquennat". La circulaire du 21 septembre 2012 refuse les demandes de permis déposées.

Quelle position pour les parlementaires ?

- Dans deux rapports, l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques s'exprime sur le sujet :
- En juin, 2013 dans un rapport sur les techniques alternatives à la fracturation hydraulique pour l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures non conventionnels, est indiqué "Il s'agit d'une technique ancienne et maîtrisable, qui a connu des améliorations constantes et continuera de progresser afin de répondre à des objectifs de productivité et d'innocuité environnementale".
- Le 11 septembre 2013, l'Office, dans un rapport sur "Transition énergétique à l'aune de l'innovation et de la décentralisation", souligne que : "Il ne faut pas négliger la présence possible dans le sous-sol français de gisements non conventionnels d'hydrocarbures, susceptibles d'être substitués en partie à ceux d'aujourd'hui importés, et de nature à procurer de nouvelles ressources publiques à l'Etat et aux collectivités locales".
- On constate donc une ouverture pour travailler positivement sur le sujet.

Qu'en pense l'Académie des Sciences ?

Alors que les organismes scientifiques, soumis à une certaine réserve face à leurs autorités de tutelle, s'abstiennent de prendre position, l'Académie des Sciences, en novembre 2013,

produit un rapport qui prescrit des orientations très complètes pour une prise de décision rationnelle sur ce problème d'exploitation. Les principales orientations sont les suivantes.

- Développer un effort de recherche associant les laboratoires universitaires et les grands organismes ;
- Réaliser une synthèse des connaissances géologiques, géophysiques et géotechniques.
- Entreprendre des études et expériences sur l'impact environnemental.
- Mettre en place une autorité scientifique, indépendante et pluridisciplinaire de suivi des actions engagées ;
- Traiter le problème majeur de la gestion des eaux.
- Prévoir un suivi environnemental avant, pendant et après travaux.
- Travailler sur le problème de la fracturation hydraulique et les méthodes alternatives.
- Assurer l'étanchéité des forages à long terme en élaborant une réglementation adaptée.
- Procéder à des tests en vraie grandeur, sans fracturation hydraulique, interdite, dans des zones charbonnières déjà fracturées pour mesurer ressources et rendement.

Où en est-on ?

- On constate que les différents rapports émis aussi bien par les Conseils généraux de l'administration, par les parlementaires, que par les autorités scientifiques n'ont pas conduit à des prises de décisions permettant d'approcher une prise de décision rationnelle sur le sujet.
- Les organismes scientifiques ne sont pas saisis du problème par leurs autorités de tutelle. Seuls quelques chercheurs du CNRS et universitaires ont entrepris quelques recherches ;
- Les gaz américains ont considérablement modifié le marché mondial des hydrocarbures.
- La politique énergétique européenne n'est pas établie, et l'Allemagne développe des centrales au charbon pour compenser l'abandon du nucléaire et produit du CO₂, tandis que d'autres pays, Pologne, Grande Bretagne, se lancent avec plus ou moins de succès dans des projets gaziers.
- Il reste à assurer la transition énergétique en diminuant la part du nucléaire et en trouvant les moyens de financer les recherches sur les énergies nouvelles.
- Les gaz non conventionnels pourraient-ils être un relai ?
- Passons-nous à côté d'un Eldorado ou était-ce un rêve ? Comment le savoir ?

Gaston Souliez

NOS CONFRÈRES PUBLIENT

Osmo Pekonen : *Maupertuis en Laponie. À la recherche de la figure de la terre*, 236 pages, Éditions Hermann

Géraldi Leroy : *Charles Péguy, L'inclassable*, Dupli-Print à Domont (95).

Marc Baconnet : *La boîte noire*, roman, éd. Cohen & Cohen, collection Artnor.

Christian Poitou : *La population de la Sologne au XVIII^e siècle*.

HOMMAGES

Jacques-Henri Bauchy. (1930-2014)

Jacques-Henri Bauchy nous a quittés le 3 juin 2014, à l'âge de quatre-vingt quatre ans, à Bellegarde où il est inhumé. Jusqu'aux derniers moments, il s'est dévoué intensément à sa ville et aux sociétés savantes de la région, partageant avec ses confrères, tout comme sa passion pour l'histoire et la littérature, son goût pour les livres et l'écriture.

Né à Bellegarde, fils d'André Bauchy qui présida la Chambre des notaires du Loiret, Jacques-Henri Bauchy est très attaché au terroir. Il a toujours vécu dans sa maison natale et ne la quitta que pour ses études secondaires à Orléans (1941-1949), ses études supérieures à la Faculté de Droit de Paris (1949-1954) et son service militaire (1954-1957). Ayant obtenu, avec la licence son examen d'avocat, il s'inscrit au barreau d'Orléans (1957-1960) et continue d'habiter Bellegarde où il obtiendra son diplôme professionnel de notaire. Notaire rural comme il aimait le préciser. En 1967 il succède à son père installé depuis 1927. Il est nommé notaire honoraire en 1997. Pendant ces trente années, il préside la Commission cantonale d'aide sociale, en qualité de juge d'instance suppléant. Grégoire son fils reprendra le flambeau comme notaire à Ferrières.

Parallèlement, Jacques-Henri Bauchy publie 25 ouvrages, la plupart historiques, chez des éditeurs parisiens : La Table ronde, Nathan, Presses de la Cité, etc. Il se plaisait à rappeler les principaux titres :

Contes et légendes de l'Orléanais,
Le Val de Loire, pays et cités d'Art,
Etudes du Val de Loire mystérieux, ouvrage collectif sous sa direction,
Histoire de la forêt d'Orléans. Forêt des libertés,
Guide anecdotique du Loiret et de la Sologne,
Histoires extraordinaires de la Beauce et du Gâtinais,
Histoires extraordinaires de la Sologne,
Bellegarde entre rose et forêt,
Guide Gallimard du Loiret partie Beauce et Gâtinais,
Les roses célèbres, anthologie historique et poétique, édité par la ville de Bellegarde, le plus important centre de production française de "rosiers-tiges".

Membre assidu des sociétés savantes, ses communications y étaient toujours très attendues. Curieux des êtres et des choses, ses interventions étaient ponctuées de réflexions philosophiques, de citations latines, d'anecdotes ou de traits d'humour. Sa maîtrise du subjonctif enchante. Ses rimes écrites de sa main pour les vœux de Nouvel an aussi.

La Société Archéologique et Historique de l'Orléanais dont il est président en 1964-1965, garde dans ses Bulletins plus d'une centaine de textes et d'articles.

Avec 29 communications publiées dans les Mémoires de l'Académie d'Agriculture, Sciences, Belles Lettres et Arts d'Orléans il en est après deux siècles d'existence de l'institution l'un des membres les plus féconds. Rien des "Fines herbes" ne lui échappe, même lorsque la distance l'en éloigne. Sur sa demande il obtient l'honorariat en 2013.

Doué d'une mémoire prodigieuse et pour n'ignorer rien du patrimoine régional, il procède à des recherches incessantes notamment aux archives du Loiret ou de Paris. De Bellegarde, il connaissait chaque pierre du château et de l'église qu'il aimait tant faire visiter. Il connaissait aussi les secrets de la nature acquis au contact de Maurice Genevoix. Membre fondateur de la Société des Amis de la Forêt d'Orléans en 2004, après Plinguet, de Maulde et Domet, historiens et experts de la forêt d'Orléans, Jacques-Henri Bauchy nous laisse son regard sur mille ans d'usages, de rivalités qui façonnent encore les paysages les plus familiers de la grande forêt.

À son invitation je n'oublie pas notre journée passée avec les "bons pères" de St Benoît lors de leur sortie annuelle, en forêt d'Orléans. Son érudition sur les communautés religieuses et leurs rapports avec la forêt défrichée ou autres alentours, donnait alors une autre dimension à l'enclave d'Ambert aux mains des Célestins, à l'abbaye de la Cour Dieu, à la chapelle du château de la Roncière ou aux petites églises rurales qu'il connaissait du caquetoire au clocher.

Longtemps encore, nous serons reconnaissants au notaire rural de Bellegarde, auteur d'un hymne à la culture et au patrimoine de notre région, écrit au jour le jour avec beaucoup de nuances et de sérénité.

Jacques-Henri-Bauchy était chevalier de l'Ordre des Palmes académiques et de l'Ordre du Mérite agricole.

Pierre Bonnaire

Alain Malissard

Chers consœurs, chers confrères,
Chère Catherine,

Cher Alain,

Nous sommes nés tous les deux la même année, nous avons été recrutés la même année, en 2003, comme membres de cette académie. Je n'aurai jamais pu imaginer, lorsque nous étions assis l'un à côté de l'autre, il y a douze ans, officiellement intronisés devant l'Assemblée générale, qu'un jour, c'est-à-dire aujourd'hui, j'aurais à faire ce qui m'incombe en cet instant.

Alain Malissard est né en 1936 à Chalette-sur-Loing. Il était professeur de Langue et littérature latine à l'Université d'Orléans. Il était de notre terroir et tout à fait à sa place parmi nous.

Il fut notre confrère, pour certains d'entre nous notre ami, il fut écrivain, latiniste, pédagogue, président du Centre chorégraphique national d'Orléans depuis 1996, Président de la section orléanaise de l'Association Guillaume Budé depuis 1989, pour ne retenir que l'essentiel. L'intérêt qu'il portait à tout ce qui l'entourait lui a fait exercer une grande variété d'activités. C'était un authentique humaniste.

Il fut écrivain. En 1962 il fait dans le monde littéraire des débuts très remarquables. Il publie chez Julliard un roman, *En ce trop bref été*, qui obtiendra le prix international du premier roman. C'était faire en littérature une entrée éclatante. Et si ce succès ne fut pas suivi d'autres créations, il faut, je pense, en chercher la cause plus chez les éditeurs que chez l'auteur. Roman à l'atmosphère envoûtante, remarquablement bien écrit, qui traduisait sous une apparence autobiographique les joies, les plaisirs, les jouissances et les drames de l'entrée dans la vie. Il revint en 2010 à l'écriture avec ces pages merveilleuses que nous avons en mémoire, *Tu penses à quoi papy*, où un homme se penche à la fois sur son passé, le monde d'aujourd'hui et sur ses petits-enfants, avec tendresse et humour.

Il fut professeur de langue et littérature latine. Il commença sa carrière loin d'ici, nommé professeur au lycée de Valenciennes, puis de Valence et Bastia. Il gardera de ce passage en lycée la conviction que, quelle que soit la situation de communication dans laquelle on se trouve, en face d'élèves, d'étudiants, ou d'adultes de tous âges, l'essentiel était de savoir adapter son propos à son auditoire, sans jamais tomber dans la facilité ou la démagogie. Il savait, comme les bons pédagogues, enseigner simplement des choses complexes.

Puis ce fut l'université de Besançon, et un enseignement du latin qui très vite fut connu au delà des frontières de cette université. Ce fut notre première rencontre, par latin interposé. Car il entendit lui aussi parler de ce qui se faisait à Orléans. J'enseignais alors le latin à des étudiants au collège universitaire d'Orléans, sous la tutelle du professeur Paul Martin, selon des méthodes radicalement nouvelles. Alain Malissard avait fort bien compris que la pédagogie du latin demandait à être renouvelée, qu'elle devait varier les approches et ne pas rester confinée dans une

tradition purement linguistique et grammaticale. Nous nous sommes sur ce sujet fort bien entendus. Malheureusement on ne pensait pas partout de la même façon.

Il fit preuve de la même indépendance d'esprit dans sa recherche et ses travaux universitaires. Le traditionnel cursus de la thèse ne le satisfaisait pas pleinement. Il passa une thèse de doctorat en 1974 sur la colonne trajane, remarquable étude qui fit alors grand bruit, car il en donnait une lecture inédite, une étude filmique. Sa thèse d'habilitation portait sur *La représentation de l'espace romain dans les Histoires et les Annales de Tacite* à laquelle il adjoint d'autres travaux. Puis ce fut la série d'études sur l'eau dans le monde romain, en 1994, *Les Romains et l'eau*, traduit en espagnol, et réédité, puis, en 2012, *Les Romains et la mer*, ouvrage pour lequel il reçut la médaille de l'Académie de Marine, deux ouvrages qui font autorité. En 2004 la communication qu'il nous avait faite s'intitulait *L'eau et le pouvoir au temps de l'Empire romain*. Il nous laisse un ouvrage inachevé *Les grands scandales de la République*, dont nous espérons pouvoir faire éditer les passages déjà rédigés.

Il fut administrateur. Nous avons longtemps siégé ensemble au conseil d'administration de la Scène nationale d'Orléans, il s'est investi dans la présidence du Centre chorégraphique national d'Orléans depuis 1996, où il a connu, avec Joseph Nadj, de grands succès et de grandes satisfactions, mais où, malgré l'expérience qu'il avait acquise, il découvrit combien parfois la mesquinerie de certains peut faire mal.

Mais surtout il fut le président de la section orléanaise de l'Association Guillaume Budé depuis 1989. Il a réussi à faire de cette section la plus active et vivante de France, avec celle de Lyon, par son rayonnement personnel, par ses compétences, ses relations et son esprit d'entreprise. Qu'on en juge au vu des chiffres : pendant sa présidence il y eut 195 conférences, 25 excursions littéraires, 6 sorties dans des musées et des théâtres parisiens, ainsi que 20 voyages à l'étranger, de la Libye aux États-Unis. Il pouvait, là encore plus qu'ailleurs, élargir les horizons, et réaliser ce dont il rêvait, donner à cette culture humaniste toutes ses dimensions. France-Culture, le 5 octobre 2010, lui consacra une émission qui présenta la section orléanaise Guillaume-Budé sous le titre « Des humanistes modernes à Orléans ».

Sa discrétion n'aurait pas aimé que je parle de l'ami et de l'homme. À l'écoute de ce que je viens de dire vous voyez s'esquisser un portrait qui nous permet de mieux comprendre ce qu'il a voulu faire et voulu être.

Au delà des paroles et des mots qu'il nous faut employer il aurait aimé aussi qu'on lui rende hommage en gardant le silence.

C'est pourquoi nous allons prolonger ces instants par un temps de recueillement.

Marc Baconnet

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 25 MARS 2015

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2014

Monsieur le Président,
Chères consoeurs, chers confrères,

L'année 2014 restera marquée par l'organisation du colloque annuel de la Conférence nationale des académies, les 8, 9 et 10 octobre. C'est donc par lui que je commencerai ce rapport, avant d'évoquer nos activités habituelles et les changements qui sont intervenus dans la composition de notre association.

1 - Colloque de la CNA

Alors qu'au point de départ, nous espérions 170 à 180 participants, nous en avons finalement compté 202, un chiffre très proche de celui enregistré à Bordeaux et à Metz, à l'occasion des précédents colloques de la CNA organisés en province. Les congressistes sont venus de presque toutes les académies et certaines d'entre elles ont été particulièrement bien représentées : citons celles de Montpellier, d'Aix-en-Provence, de Mâcon, de Metz, de Besançon, de Bordeaux, de Rouen et de Toulon. Tous les participants ont loué la parfaite organisation de la manifestation à laquelle, sous la direction d'un triumvirat très efficace, composé de Jean-Michel de Widerspach-Thor, de Christian Froissart et de Françoise L'Homer, un grand nombre de membres de notre académie ont contribué avec beaucoup d'enthousiasme et de dévouement. Les deux séquences de travail, celle du 8 octobre, à la salle de l'Institut, et celle du 9, au centre de conférences, séparées par la parenthèse des visites accoutumées dans la ville auxquelles avait été ajoutée celle du FRAC, ont été largement suivies. Onze communications, principalement faites par des membres de notre académie, mais aussi par des personnalités extérieures, comme Xavier Beulin, président de la FNSEA, ou bien encore Jean-Luc Ansel, directeur-général de la *Cosmetic Valley*, ont permis de mesurer que le très riche passé de la ville d'Orléans ne la dissuadait pas d'innover dans de nombreux domaines. Un dîner de gala très réussi auquel étaient présents, autour de Pierre-Étienne Bisch, préfet du Loiret et de la région Centre, les représentants des collectivités territoriales et de toutes les institutions et entreprises qui ont bien voulu nous aider à monter cette opération, a clôturé ces deux premières journées. Celle du 10, consacrée à une excursion dans le val d'Orléans, avec, au programme, des choses aussi diverses que le centre Hélios, les entreprises LSDH et Baudin-Châteauneuf, l'oratoire de Germigny, la basilique de Saint-Benoît et le château de Sully, n'a été désertée que par une minorité de participants. Au total, l'intérêt des communications, la diversité des visites et la qualité de la restauration ont produit sur tout le monde la meilleure impression et des échos favorables nous arrivent encore. La rose « Académie d'Orléans », créée tout exprès pour l'événement, grâce à notre confrère Claude Leforestier, et achetée par beaucoup de participants, les aidera à se souvenir longtemps de leur déplacement à Orléans. Sur le moment, une bonne couverture médiatique, faite d'interviews et d'articles de presse, a permis de donner au colloque tout le retentissement souhaitable et a sans doute ainsi élargi localement l'audience de notre académie.

Nous allons maintenant piloter pendant deux ans la Conférence nationale des académies. En effet, au cours de l'assemblée générale qui s'est tenue le 9 octobre, en fin de journée, notre consoeur Françoise L'Homer a été élue présidente de la Conférence. Elle sera secondée pendant deux ans par Christian Froissart et Jean-Michel de Widerspach-Thor qui ont été respectivement élus secrétaire et trésorier. Ce dernier prolongera donc à l'échelon national son action de gestionnaire avisé, car c'est avec prudence qu'il a su prévoir le financement de ce colloque dont le coût total s'est élevé à quelque 50 000 €. C'est un budget d'un montant sensiblement équivalent qu'il devra préparer et exécuter pour la CNA, en 2015 et en 2016.

2 - Travaux Séances ordinaires

Nous avons eu treize séances de travail, dont quatre ont été publiques, une au musée, le 6 février, deux à la médiathèque, les 20 mars et 15 mai, et une dernière, le 6 novembre, à l'ancien palais épiscopal, appelé hôtel Dupanloup et maintenant mis à la disposition de l'université. Deux séances ont été présidées par la vice-présidente Françoise L'Homer. Treize communications, c'est un peu moins que l'an passé au cours duquel on en avait compté seize. Mais nous n'avons pas prévu de séance au début du mois d'octobre, tout occupés par les derniers préparatifs du colloque, par ailleurs, le troisième jeudi d'octobre a été consacré à son débriefing, ainsi qu'à deux brèves relatives à la Première Guerre mondiale, enfin, une communication prévue en novembre n'a finalement pas pu être présentée le jour dit. Cependant, il faut tout de suite préciser qu'il y a eu en 2014 six brèves communications, j'y reviendrai tout à l'heure, au lieu de deux seulement, en 2013, et rappeler qu'au colloque d'octobre, six communications ont été faites par des membres de l'académie (Patrick Villiers, Pierre Gillardot et Joseph Picard, Pierre Bonnaire, Géraldi Leroy, Marius Ptak et André Brack).

	Nb auteurs	Section	Effectif	% participation
	1	Agriculture	12	8,3
MT	2	B-L et Arts	22	11,1
	4	Sciences	18	22,2
SS/Total	7		52	13,4
MC	6		35	17,1
Total	13		87	14,9

Quand on considère les auteurs des treize communications classiques, on constate un équilibre presque parfait entre les membres titulaires et les membres correspondants, six d'un côté, sept de l'autre. Mais cinq « brèves » sur six ont été présentées par des membres titulaires et, de même, cinq communications sur les six données au colloque de la CNA l'ont été par des membres titulaires. De sorte qu'au total, l'on retrouve à peu près un rapport normal d'un à deux entre les interventions des membres titulaires et celles des membres correspondants (seize contre neuf). Par ailleurs, comme l'an passé, on observe une certaine disparité entre les sections. Les taux de participation des sections lettres et sciences ont été quasiment identiques à ceux de l'année précédente : 22,2 % (22,7 %) et 11,1 % (11,1 %). Par contre, celui de la section agriculture a nettement baissé : 8,3 %, au lieu de 25 % en 2013. Mais deux "brèves" et deux communications au colloque d'octobre ont été présentées par des membres de cette section, ce qui rééquilibre grandement les choses. Observons enfin que, comme presque chaque année, nous avons eu le plaisir d'entendre au moins une communication faite par un membre correspondant étranger, notre confrère roumain Nicolae Tafta.

Les sujets abordés par les auteurs des treize communications ordinaires peuvent être classés en quatre groupes légèrement inégaux. Trois communications concernaient les beaux-arts : la peinture (celle de Marc Baconnet sur "Roger Toulouse, peintre et sculpteur, une radiographie du XX^e siècle"), l'architecture et la peinture (celle d'Alain Di Stefano sur "Yèvre-le-Châtel : dix siècles d'histoire, de l'art roman à l'art contemporain"), et la musique (celle de Claude-Henri Joubert sur "Charles Fourier et la musique"). Quatre autres communications abordaient des sujets scientifiques ou techniques, celle de Christian Froissart sur "Les horloges végétales", celle de Patrick Brun sur "qualité des eaux souterraines et pollution diffuse", celle de Guy du Hamel de Fougeroux sur "Fougeroux de Blaveau, neveu de Duhamel du Monceau", et celle de Jacques Varet sur "Le BRGM à Orléans". Trois communications étaient consacrées à l'histoire, celle de Jean-Pierre Navailles sur "Miroir, ô miroir, était-ce la Belle Époque ?", celle de Claude

Hartmann sur "Deux épisodes de la libération du Grand Ouest : la reddition de la colonne Elster et la réduction de la poche de Royan", et celle de Micheline Cuénin sur "Histoire et résistance au pays de Montbéliard". Enfin, trois communications avaient trait au savoir, sa formation et son acquisition (celle de Michel Mudry sur "Comparaison des systèmes universitaires américain et français"), son véhicule, la langue (celle de Nicolae Tafta sur "Comparaison d'expressions idiomatiques roumaines et française"), et son stockage ainsi que sa conservation (celle de Michel Marion sur "Autopsie de la bibliothèque du pasteur Frédéric-Guillaume de La Broue († 1784)").

À la différence de 2013, on observe un net déséquilibre entre les approches thématique et biographique : quatre communications seulement ont été consacrées à des personnages : un artiste, un ingénieur, un théoricien et un pasteur. Les neuf autres communications ont porté sur des objets très divers : des villes, des organismes de recherche et d'enseignement, la langue, l'eau, les végétaux, une période ou des événements historiques.

Mais, chronologiquement, comme en 2013, on constate un net resserrement des interventions sur la période contemporaine, voire sur l'actualité. En dehors des deux communications sur Yèvre-le-Châtel et Montbéliard qui avaient un large arrière-plan historique, et de celles sur Fougeroux de Blaveau et sur Frédéric-Guillaume de La Broue, aucune autre ne portait sur une époque antérieure à la Révolution française, et plusieurs étaient même à rattacher à notre siècle.

Le spectre géographique des communications n'a débordé les frontières nationales que pour permettre des comparaisons avec la France sur laquelle les auteurs ont largement resserré leurs propos en 2014, et plusieurs d'entre eux ont même accordé une attention toute spéciale à Orléans et au Loiret qui, rappelons-le encore, ont été au centre des onze communications du colloque de la CNA.

Séances consacrées aux "brèves"

Comme en 2013, la première séance de l'année 2014, le 9 janvier, a été consacrée à des "brèves", mais leur nombre a été doublé. Marius Ptak a présenté le prix Nobel de physique 2013, l'Anglais Peter Higgs, et celui de chimie, l'Anglo-Israëlo-Américain Michael Levitt. Michel Monsigny a, de son côté, évoqué les découvertes des Américains James Rothman et Randy Schekman, et de l'Allemand Thomas Südhof auxquels a été décerné le prix Nobel de médecine et de physiologie 2013. Gaston Souliez a montré toute la complexité de la question du gaz de schiste et Pierre Muckensturm nous a invités à réfléchir sur l'application plus difficile de la laïcité dans une société ouverte.

Le 16 octobre, deux autres brèves nous ont donné l'occasion, l'année de son centenaire, d'évoquer la Première Guerre mondiale. Sébastien Bertrand a retracé l'histoire du casque à pointe et j'ai moi-même parlé des écrits de guerre de Paul Tuffrau.

Grâce au dévouement de notre confrère Michel Monsigny, toutes les communications, brèves ou plus longues, sont disponibles en DVD pour un prix modique.

Manifestations particulières

L'organisation du colloque de la CNA nous a dissuadés de tenir nos rendez-vous habituels en mai et en novembre : le "printemps de l'académie" et le dîner-débat. Mais nous avons participé à la rencontre des académies de la région Centre qui a eu lieu à Tours, le 20 septembre, sur le thème, "Les hommes de science en région Centre". Deux communications ont été présentées par des Orléanais, l'une par notre confrère Michel Monsigny, sur le biophysicien Charles Sadron (1902-1993), et l'autre par notre confrère Christian Froissart, sur le botaniste Auguste de Saint-Hilaire (1779-1853).

Publications

Les *Mémoires* de l'année 2013 ont paru à l'automne 2014, grâce au grand dévouement de Joseph Picard. Le volume, dans son format habituel, est presque équivalent à celui de l'année 2012 : 248 pages au lieu de 254. Les deux tiers du volume sont consacrés à quinze communications faites au cours de l'année 2013 et le reste est occupé par les rubriques habituelles (dîner-débat, sortie annuelle, hommages, assemblée générale, annuaire, *etc.*).

Au mois de mai, notre président, Marc Baconnet, a publié un roman passionnant de 216 pages, *La boîte noire*, chez Cohen&Cohen, dans la collection "Art Noir" qui accueille les *thrillers* qui se passent dans le monde de l'art. Et, au même moment, notre confrère Géraldi Leroy a publié une biographie d'un auteur qu'il connaît admirablement bien, *Charles Péguy. L'inclassable*, chez Armand Colin (368 p.). Au mois de juin, l'Académie a publié une étude de notre confrère Claude Hartmann sur *La vie aventureuse d'un gentilhomme normand à la fin de l'Ancien Régime, Jean-Louis-Thomas Heurtault de Lamerville (1733-1794)*, 83 p.

3 -Fonctionnement

Réunions administratives

L'assemblée générale statutaire s'est réunie le 13 mars, en présence de deux élus, Frédéric Renaud et Abel Moittié, qui représentaient respectivement le conseil général du Loiret et la municipalité d'Orléans. Les différents rapports ont été adoptés à l'unanimité par les membres présents et représentés (43 + 21).

Le conseil d'administration s'est réuni deux fois, le 30 janvier et le 19 juin.

Le bureau s'est également réuni deux fois, aux mêmes dates.

Réunions amicales

L'activité de notre académie serait incomplète si le *convivium* n'était pas ajouté à la *conversatio*. Aussi la première séance de l'année, le 9 janvier, a-t-elle été prolongée par la traditionnelle « galette » et un dîner a-t-il été organisé au restaurant l'Orangerie à l'issue de l'assemblée générale du 13 mars. Plus encore, cinquante et une personnes ont participé à la sortie annuelle des 17 et 18 juin, en Normandie, qui présentait un grand intérêt géographique et historique (boucles de la basse Seine, pointe de La Roque, Honfleur, abbaye Saint-Georges à Saint-Martin-de-Boscherville, abbaye de Jumièges, pont de Normandie, *etc.*). Vous pouvez dès à présent, avant de pouvoir le lire dans les *Mémoires* de l'année 2014, prendre connaissance, sur le site de l'Académie, du récit illustré de ce voyage rédigé par ses organisateurs, Michel Deck, Pierre Gillardot, Christian Loddé et Michel Monsigny.

Autres réunions et activités diverses

Les réunions préparatoires au colloque de la CNA ont été trop fréquentes pour être recensées ici, mais elles méritent une mention car, outre l'activité qu'elles ont représentée, elles ont beaucoup contribué à tisser des liens plus étroits entre nous et à grandir la solidarité dans notre compagnie.

Joseph Picard a régulièrement participé aux différentes réunions de la commission de développement de la communauté d'agglomération Orléans Val de Loire, Jacqueline Suttin, à celles du comité de pilotage chargé de la célébration du centenaire de la Première Guerre mondiale et Gérard Lauvergeon, à celles du groupe de travail pour la confection du dictionnaire *Lieux de mémoire* dans la région Centre. Le 19 juin, Jacqueline Suttin a également accepté d'être, le

cas échéant, la suppléante de Joseph Picard à la commission de développement de la communauté d'agglomération.

Au mois de septembre, comme chaque année, l'académie a tenu un stand à la journée des associations et ouvert ses portes à celle du patrimoine.

Signalons enfin que quelques-uns d'entre nous sont allés faire une conférence à la résidence Sainte-Cécile.

4 Éloges, titularisations et recrutements

Le 30 janvier, Michel Marion a évoqué la vie et les mérites de son beau-père, le docteur Pierre Bardet, le 20 février, Jacques Varet a prononcé l'éloge de Luce Madeline, le 3 avril, Hervé Finous a retracé le parcours et dit les qualités de Jacques Pons, le 17 avril, Christian Masson a salué la mémoire de Joseph Stoven, doyen de l'académie, et, le 5 juin, Danièle Michaux a rendu un dernier hommage à Bernard Vilain.

Nous avons eu la tristesse d'apprendre, au fil de l'année 2014, trois disparitions, celle, d'abord, d'un de nos présidents d'honneur, le recteur Gérald Antoine, survenue le 26 janvier, ainsi que celles de deux membres très actifs de notre académie, Jacques-Henri Bauchy, décédé le 3 juin, et Alain Malissard, le 10 novembre.

Le 19 juin, le conseil d'administration a décidé de procéder à plusieurs titularisations et de recruter de nouveaux membres correspondants. Le 19 décembre, la section belles-lettres et arts a donc donné un avis favorable aux demandes de titularisation d'Alain Di Stefano et de Patrick Villiers, et, le 8 janvier 2015, les sections agriculture et sciences ont également émis des avis favorables, la première pour Patrick Brun, et la seconde, pour Michel Bordry ainsi que pour Jean-René Perrin.

Par ailleurs, six membres correspondants, Claude Baconnet (parrainée par Françoise L'Homer et Jacqueline Suttin), Gérard Besson (parrainé par Pierre Bonnaire et Michel Monsigny), Xavier Clarke de Dromantin (parrainé par Pierre Blareau et Jacqueline Suttin), László Luka (parrainé par Pierre Bonnaire et Michel Monsigny), Joël Mirloup (parrainé par Pierre Gillardot et Gérard Lauvergeon), et Jean-Paul Pollin (parrainé par Michel Monsigny et Michel Pertué) ont été recrutés le 4 décembre.

Nous avons tous été réjouis, au mois de juillet, par la promotion si méritée dans le premier ordre national de notre présidente honoraire, Jacqueline Suttin, et plusieurs d'entre nous ont été auprès d'elle, le 3 octobre, lorsque Jean Recoule, conseiller maître honoraire à la Cour des comptes et président-fondateur de la chambre régionale des comptes d'Orléans, lui a remis l'insigne de chevalier de la Légion d'honneur.

Après l'année 2000, au cours de laquelle nous avons organisé un colloque consacré à Duhamel du Monceau, et l'année 2009, occupée par la célébration du bicentenaire de la refondation de l'académie, l'année 2014, avec le colloque de la CNA, demeurera pour nous une des plus marquantes de ces quinze dernières années. Et nous pourrions légitimement nous féliciter, me semble-t-il, d'avoir su garder quasiment le train ordinaire de nos activités en dépit de la charge non négligeable que constituait une manifestation de deux jours et demi réunissant près de deux cents personnes. Je ne doute pas, Monsieur le Président, que vous ne tiriez maintenant de ce bilan général des conclusions plutôt rassurantes sur l'efficacité et la vitalité de notre compagnie.

Michel Pertué
Secrétaire administratif

RAPPORT MORAL

Synthèse et prospective

Monsieur le Préfet,
Monsieur le Président du Conseil général,
Monsieur le Maire
Chères consœurs, chers confrères, et chers amis de l'Académie,

À la lumière des rapports que vous venez d'entendre, vous pouvez constater que l'Académie d'Orléans a tourné à plein régime en 2014. Elle s'est efforcée de remplir sa double mission : répondre aux attentes de notre environnement en proposant des thèmes d'étude qui concernent notre ville, notre département et notre région dans les communications qu'elle offre, et d'autre part aborder des thèmes, et souvent des problèmes, qui préoccupent nos concitoyens, thèmes d'intérêt général qui demandent des éclaircissements, des mises au point et une bonne circulation de l'information. C'est là, me semble-t-il, le rôle que doit jouer une académie pour transmettre au plus grand nombre possible les interrogations et réflexions sur notre époque.

Nous avons évidemment été aidés cette année par la prise en charge de la présidence pour deux ans de la Conférence nationale des académies. Cela a démultiplié les énergies. Le pari n'était pas gagné d'avance, mais le résultat a dépassé nos espérances. J'ai déjà eu l'occasion de le dire au dîner de clôture de la CNA le 9 octobre. Nous n'avions pas de grands moyens matériels, mais nous étions très riches en ressources humaines. Et finalement le déroulement du colloque des 8, 9 et 10 octobre a été, de l'avis de tous les participants, un succès. Nous avons reçu, récemment encore, des témoignages qui nous disent la satisfaction que plus de 200 participants ont éprouvée à entendre les communications, à partager de très bons repas et à suivre des visites et excursions enrichissantes. Je laisse à la Présidente de la CNA, notre vice-présidente Françoise L'Homer, le soin de nous parler des activités et projets de la CNA. Mais je tiens une fois encore à remercier toutes celles et tous ceux d'entre vous qui ont très efficacement contribué au succès de l'entreprise. Volontairement je ne citerai pas de nom, la liste serait très longue, et je ne veux oublier personne. Ce fut un vrai travail d'équipe. Merci à tous.

Tout cela nous incite à continuer notre politique d'alternance entre les communications faites ici au siège de l'académie dans cette petite et vénérable salle, et les séances publiques qui donnent à nos travaux une audience plus grande et même parfois un rayonnement réel. Nous aurons à ce sujet, à partir du mois d'octobre de cette année, une difficulté à résoudre. Il nous faudra trouver une salle, un auditorium pour remplacer l'auditorium du Muséum qui sera inaccessible pour cause de travaux pendant trois ans. Mais, quoi qu'il en soit, nous continuerons cette politique de présence auprès d'un public plus large. Les thèmes traités sont susceptibles d'intéresser un grand nombre de personnes. Nous pensons aborder d'ici 2017, en particulier lors des *Printemps* de l'Académie qui ont lieu traditionnellement à la fin du mois de mai, des sujets relatifs à l'énergie, cette année, à la langue française en 2016, et peut-être à l'entreprise en 2017.

À cela s'ajoute un autre projet. Se tourner et s'appuyer sur le passé pour mieux se lancer dans une prospective du futur, pour mieux comprendre l'évolution du monde. C'est là une attitude qui devrait être naturelle à la plupart de nos contemporains. Malheureusement ce n'est pas le cas. La dimension historique s'évanouit, les supports linguistiques deviennent flous, les repères se perdent. Je ne dis pas cela pour me lamenter sur les malheurs du temps, défaut bien connu des personnes qui ont atteint un certain âge, mais pour mettre en garde, avec, je dois

dire, de plus en plus de personnes elles aussi inquiètes, sur les risques réels de perdre la possibilité d'échanger, de se faire comprendre, de débattre et de proposer.

C'est pourquoi, parallèlement aux activités que vous connaissez, nous allons aussi impulser une réflexion à plus long terme, précisément sur cette question de l'échange et de la circulation du savoir dans notre société. Nous avons commencé avec une communication de Pierre Muckensturm le 19 février sur « savoir et société ». Nous poursuivrons par une table ronde sur le même thème le 16 avril, qui conduira à la constitution d'un groupe de réflexion. Notre ambition est d'aboutir dans trois ans à une publication livrant nos réflexions et nos propositions. Nous allons essayer et nous verrons jusqu'où cela pourra nous mener. Ce serait d'ailleurs renouer avec une grande tradition des académies des siècles passés, quand elles proposaient des sujets de concours et publiaient le texte qui leur semblait le meilleur. Souvenez-vous du *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* d'un certain Jean-Jacques Rousseau, primé par l'Académie de Dijon en 1755.

Je tiens à remercier enfin plus particulièrement ceux d'entre nous qui assurent la bonne marche quotidienne de notre académie, notre vice-présidente Françoise L'Homer, notre secrétaire général Christian Loddé et notre secrétaire administratif Michel Pertué, secondé, quand il le faut, par son adjoint Christian Froissart, notre trésorier Michel Deck, Gaston Souliez, toujours là quand il faut aider, Joseph Picard qui édite avec un grand soin les *Mémoires* de l'Académie, et ceux qui préparent le voyage chaque année que Michel Pertué a cités tout à l'heure, et notre technicien, informaticien, éclairagiste, cinéaste et réalisateur Michel Monsigny.

Je vous remercie de votre présence et de votre attention.

Marc Baconnet
Président

MEMBRES DE L'ACADÉMIE

MEMBRES DE L'ACADÉMIE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

BUREAU

Président	M. Marc BACONNET
Vice-président	M ^{me} Françoise L'HOMER
Secrétaire général	M. Christian LODDÉ
Secrétaire général adjoint	M. Gaston SOULIEZ
Secrétaire administratif	M Michel PERTUÉ
Secrétaire administratif adjoint	M. Christian FROISSART
Trésorier	M. Michel DECK
Bibliothécaire	M. Christian LODDÉ

MEMBRES

M. Michel BOUTY	M. Michel MONSIGNY
M. Pierre GILLARDOT	M. Marius PTAK
M. Gérard LAUVERGEON	M ^{me} Jacqueline SUTTIN
M ^{me} Danièle MICHAUX	M. Jean-Michel de WIDERSPACH-THOR

PRÉSIDENTS HONORAIRES

M ^{me} Jacqueline SUTTIN	M. Joseph PICARD
-----------------------------------	------------------

MEMBRES D'HONNEUR DE DROIT

M. Pierre-Étienne BISCH, préfet de la Région Centre, préfet du Loiret
 M. Éric DOLIGÉ, sénateur du Loiret, président du Conseil général
 M. François BONNEAU, président du Conseil régional
 M. Serge GROUARD, député du Loiret, maire d'Orléans
 M. Youssoufi TOURÉ, président de l'Université d'Orléans

MEMBRES D'HONNEUR ÉLUS

M. Claude BÉBÉAR, président d'honneur du groupe AXA
 M^{me} Anne LAUVERGEON

MEMBRES TITULAIRES

SECTION AGRICULTURE

Président : M. Pierre Gillardot

1998 BAILLY Bernard (INA, ENGR), Ingénieur général honoraire du Génie rural, des Eaux et des Forêts, 3 rue de la Bourie Blanche 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 53 14 19.
Bernard.bailly0415@orange.fr

- 1987 BONNAIRE Pierre (INA, ENEF), Ingénieur général honoraire du Génie rural, des Eaux et des Forêts (er), 13 rue de l'Abbé Bibault 45650 SAINT JEAN LE BLANC, ☎ 02 38 56 26 28, bonnaire.p@wanadoo.fr
- 2004 BRUN Patrick (INA, ENGREF), Ingénieur général honoraire du Génie Rural des Eaux et des Forêts, 26 rue de la Bretonnerie 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 54 18 98, patrickbrun45@orange.fr
- 1997 DURAN Alain (ENS Cachan), Docteur en histoire Paris I, Inspecteur DGCCRF (er) Ministère de l'Économie et des Finances, 2 rue de Gergovie 45430 CHÉCY, ☎ 02 38 86 80 90, alainduran.regine@orange.fr
- 1997 GILLARDOT Pierre, Agrégé, Docteur ès lettres, Professeur émérite de géographie Université d'Orléans, 12 venelle Fosse Vilgrain 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 68 04 82, pierregillardot@hotmail.fr
- 1994 HARTMANN Claude (†), Agrégé, Docteur ès sciences, Professeur honoraire Université d'Orléans, 9 rue Maréchal Foch 45000 ORLÉANS, ☎ 06 70 63 07 99, claudelh@noos.fr
- 1997 LACAZE Jean-François (†) (INA, ENEF), Directeur de recherche émérite INRA, 85 rue Gustave Flaubert 45100 ORLÉANS, ☎ 02 38 63 23 88., lacaze.jeanfrancois@free.fr
- 1995 LAFOUGE Roger (INA, ENEF), Ingénieur général honoraire du Génie rural, des Eaux et des Forêts, 103 rue des Cornouillers 45160 OLIVET, ☎ 02 38 76 02 25, roger.lafouge@orange.fr
- 1984 LÉFORESTIER Claude, Directeur général honoraire du Centre de formation et de promotion professionnelle horticole, Résidence Rives de Loire, 1 place Louis Armand 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 88 55 98, claudel.leforestier@free.fr
- 1998 LÉVIEUX Jean, Docteur ès sciences, Professeur émérite Université d'Orléans, 80 allée Émile Fousset 45160 OLIVET, ☎ 02 38 56 36 47, jean.levieux@sfr.fr
- 2006 MONSIGNY Michel, Docteur ès sciences, Professeur émérite de biochimie, CNRS et Université d'Orléans, 341 rue des Bouvreuils 45590 SAINT-CYR-EN-VAL, ☎ 02 38 63 09 75, monsignym@gmail.com
- 1997 PICARD Joseph (INA, ENGR), Ingénieur général honoraire du Génie rural, des Eaux et des Forêts, 2 allée du parc Saint-Laurent 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 77 96 82, joseph.picard@wanadoo.fr
- 1997 SOULIEZ Gaston, Géologue, Directeur commercial d'ANTEA (er), 1224 rue Rodolphe Richard 45160 OLIVET, ☎ 02 38 63 05 49, gaston.souliez@wanadoo.fr

SECTION SCIENCES

Président : M. Marius PTAK

- 2007 BORDRY Michel, Docteur en médecine (er), 14 bd Alexandre Martin 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 53 01 35, bordrymichel@yahoo.fr
- 2000 BRACK André, Docteur ès sciences physiques, Directeur de recherches au CNRS Centre de biophysique moléculaire d'Orléans, 2 allée de Limère 45160 ARDON, ☎ 02 38 63 12 42, nicole.brack@sfr.fr, brack@cnrs-orleans.fr
- 2001 CUÉNIN Micheline, Agrégée, Docteur ès lettres, Professeur émérite Université Paris III, La Malmusse 41220 LA FERTÉ SAINT-CYR, ☎ 02 54 87 92 27, michelinecuenin@wanadoo.fr
- 2003 DECK Michel (EP, ENSG), Ingénieur général géographe honoraire, 129 rue Jean Bordier 45130 BAULE, ☎ 02 38 44 38 63, deck.michel@gmail.com
- 2002 DRANSARD Henri, Président de Chambre de Commerce honoraire, 7 avenue de la Mouillère 45100 ORLÉANS, ☎ 02 38 66 13 06, henri.dransard@orange.fr
- 2005 ESCUDIER Denis (EN des Chartes), Responsable de la section de musicologie médiévale, Institut de recherche et d'histoire des textes, 11 allées André Gide 45100 ORLÉANS, ☎ 02 38 63 55 04, denis.escudier@wanadoo.fr

- 2006 FROISSART Christian, Histoire de l'Art, Musicologie, Consultant logistique : organisation et informatique, 1953 rue de la Source 45160 OLIVET, ☎ 02 38 6345 84, christian.froissart@bbox.fr
- 1984 GAUTHIER Michel, Docteur ès lettres, Professeur Université Paris V (er), 47 bd Guy-Marie Riobé 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 53 88 72, michelgauthier4@aol.com
- 2008 KERGALL François, Docteur en médecine (er), 123 rue des Savonniers 45160 OLIVET, ☎ 02 38 63 59 57, kergallf@wanadoo.fr
- 1997 LELONG François, Docteur ès sciences, Professeur émérite Université de Bourgogne, 179 rue Hème 45160 OLIVET, ☎ 02 38 63 21 85, fclalong@wanadoo.fr
- 1993 LIENHARDT Georges, Docteur ès sciences, secrétaire général honoraire du BRGM, 1771 rue de la Source 45160 OLIVET, ☎ 02 38 63 34 41, georges.lienhardt@orange.fr
- 2008 LOCKER Daniel, Docteur ès sciences, Professeur des Universités, Directeur de recherche, 32 C avenue de la Mouillère 45100 ORLÉANS, ☎ 02 38 66 78 74, daniel.locker@neuf.fr
- 2004 Jean-Yves MÉROUR (ENSCP), Docteur ès sciences, Professeur émérite Université d'Orléans, 216 allée des Pervenches 45160 OLIVET, ☎ 02 38 63 17 92, jean-yves.merour@univ-orleans.fr
- 2004 MICHAUX Danièle, Docteur ès lettres, Archéologue, "Vincennes", 37 chemin de Vincennes 45450 INGRANNES, ☎ 02 38 57 11 12, d.michaux-colombot@orange.fr
- 2008 PERRIN Jean-René, Docteur en médecine, 348 route de Saint-Mesmin 45750 SAINT-PRYVÉ-SAINT-MESMIN, ☎ 02 38 76 35 35, jr.perrin@yahoo.fr
- 1989 PRADEL Bernard (ENA), Directeur régional honoraire des Impôts, "Les Jardins du théâtre", 7A rue de la Manufacture 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 62 02 35. mfpradel@orange.fr
- 2005 PTAK Marius (ENS Saint-Cloud), Agrégé, Docteur ès sciences physiques, Professeur émérite Université d'Orléans, Chercheur honoraire au CNRS, 11 rue Clovis 1^{er} roi des Francs 45100 ORLÉANS, ☎ 02 38 63 11 57, marius.ptak@orange.fr
- 1997 SCHAEFER Dominique (EP, ENPC), Ingénieur général honoraire des Ponts et Chaussées, "Les Jardins du théâtre", 7A rue de la Manufacture 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 77 22 58, schaeferdom@orange.fr
- 1999 TRICHET Jean (ENS), Agrégé, Docteur ès sciences, Professeur émérite Université d'Orléans, 391 rue de Lorette 45160 OLIVET, ☎ 02 38 63 47 14, jgtrichet@sfr.fr
- 2009 WIDERSPACH-THOR (de) Jean-Michel, Général de Corps d'Armée (er), 6 rue de la Bourie rouge 45000 ORLÉANS, ☎ 02 54 87 24 38, jm.widerspach@club-internet.fr

SECTION BELLES-LETTRES ET ARTS

Président : M. Marc BACONNET

- 2003 BACONNET Marc, Agrégé des lettres classiques, Doyen honoraire de l'Inspection générale des lettres, Écrivain, 14 rue Henri IV 45100 ORLÉANS, ☎ 02 38 63 39 53, m.baconnet@wanadoo.fr
- 1993 BLAREAU Pierre, Architecte DPLG (er), 195 sentier des Prés 45160 OLIVET, ☎ 02 38 69 42 95, pierre.blareau@free.fr
- 1998 BONNICHON Philippe (ENS), Agrégé, Docteur en histoire, Maître de conférences d'Histoire moderne Université Paris IV (er), "La Hardraye" 37160 LA CELLE-SAINT-AVANT, ☎ 02 47 65 04 79, pmo.bonnichon@free.fr
- 1998 BOUILLANE de LACOSTE (Olivier de), Président de chambre honoraire à la Cour de cassation honoraire, 44 quai des Augustins 45100 ORLÉANS, ☎ 02 38 56 39 25, olivier.delacoste@noos.fr
- 2001 BOUTY Michel, Agrégé des lettres classiques, Inspecteur d'Académie, Inspecteur pédagogique régional des lettres honoraire, 38 rue du Maréchal Foch 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 53 51 34, m.bouty@orange.fr
- 1993 CAILLARD Gabin (ENFOM), Trésorier payeur général honoraire, 280 route de Paris 45270 QUIERS-SUR-BEZONDE, ☎ 02 38 90 11 81.

- 1971 DELTHIL André, Conseiller honoraire à la Cour d'appel de Paris, 8 rue Albert I^{er} 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 62 20 21.
- 2012 DI STEFANO Alain, Docteur en droit, Directeur des Affaires Financières et Sociales du Sénat honoraire, Maire de Yèvres-la-Ville, 9 place du Bourg 45530 Yèvres-le-Chatel, ☎ 02 38 34 27 07, adistefano@orange.fr
- 1997 FINOUS Hervé, Professeur d'histoire, La Guette Brûlée 45510 TIGY, ☎ 02 38 56 26 92, hervefinous@wanadoo.fr
- 1985 JOUBERT Claude-Henry, Docteur ès lettres modernes, Compositeur, ancien directeur du Conservatoire de musique d'Orléans, 13 rue Saint-Étienne 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 80 29 55, claudhenry.joubert@free.fr
- 2000 LAUVERGEON Gérard, Agrégé d'histoire, Professeur honoraire de Chaire supérieure, 4 rue François II 45100 ORLÉANS, ☎ 02 38 63 02 40, gerard.lauvergeon@laposte.net
- 2009 LE BORGNE Henri, Agrégé des lettres, Professeur (er), 53 rue de Coulmiers 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 81 25 57.
- 2003 LEROY Géraldi (ENS Saint-Cloud), Agrégé, Docteur ès lettres, Professeur émérite Université d'Orléans, 96 rue du Pont Bouchet 45160 OLIVET, ☎ 02 38 63 03 99, gerlero@hotmail.fr
- 2008 L'HOMÈRE Françoise, Agrégée d'allemand, Professeur de Chaire supérieure honoraire, 12 rue de l'École normale 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 53 07 32, françoise.lhomer@yahoo.fr
- 1991 LODDÉ Christian, Libraire (er), 7 rue Étienne Dolet 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 53 94 05, christian.lodde@orange.fr
- 2004 MALISSARD Alain (†), Agrégé des lettres, Professeur émérite Université d'Orléans, 93 rue Saint-Marceau 45100 ORLÉANS, ☎ 02 38 51 97 27, a.malissard@wanadoo.fr
- 2006 MARCHAUX Yves, Artiste Graveur, 19 Grand rue 45240 SENNELY, ☎ 02 38 76 77 24, yves-marchaux0448@orange.fr
- 2003 MARION Michel (ENSB), Conservateur général honoraire des bibliothèques, Docteur ès lettres (histoire), 97 place du 8 mai 45 45640 SANDILLON, ☎ 02 36 99 74 93, 19michelmarion44@gmail.com
- 2003 MUCKENSTURM Pierre, Inspecteur d'Académie honoraire, 40 rue de la Lionne 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 54 88 31, pierre.muckensturm@dbmail.com
- 2004 NAVAILLES Jean-Pierre, Agrégé, Docteur d'État, Professeur honoraire Université Paris XI, Résidence Athéna, 27 B rue Marcel Proust 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 53 64 88, navailles.jp@wanadoo.fr
- 2008 PERTUÉ Michel, Docteur en droit, Professeur émérite Université d'Orléans, 65 bd Alexandre Martin 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 54 26 38, mpertue@noos.fr
- 2008 SICARD Claude, Docteur en économie et gestion d'entreprises, Les Ménaults, route de Chemault 45340 BOISCOMMUN, ☎ 02 38 33 86 11, sicard.ocs@wanadoo.fr
- 1991 SUTTIN Jacqueline, Licence en droit, Diplômée de l'Institut d'Études politiques de Paris, Administrateur civil honoraire, ministère de l'Économie et des finances, 74 bd de Châteaudun 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 53 64 81, j.suttin@free.fr
- 2013 VILLIERS Patrick, Docteur ès lettres et sciences humaines, Professeur des Universités honoraire, 38 bis rue Stanislas Julien 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 54 47 05 Vilmarin@club-internet.fr

MEMBRES CORRESPONDANTS

- 2014 BACONNET Claude, Agrégée d'histoire-géographie, Professeur honoraire de chaire supérieure Lycée Pothier, 14 rue Henri IV 45100 ORLÉANS, ☎ 02 38 63 39 53,
- 2005 BAGUENAUT de PUCHESSE Philippe (IAE Lyon), PDG de la SOFI (er), Domaine de Puchesse, 45640 SANDILLON, ☎ 02 38 41 00 18, philippebp@noos.fr
- 2008 BARDET Marie, Docteur en histoire, Conservateur du patrimoine, 97 place du 8 mai 45 45640 SANDILLON, ☎ 02 36 99 74 93, bardet.caplan@gmail.com

- 2012 BERTRAND Marc, Docteur en Neurochimie, Directeur de la coordination biopharmaceutique Recherche, Technologie Servier, 79 route de Sandillon 45650 SAINT-JEAN-LE-BLANC, ☎ 02 38 23 81 89, marc.bertrand84@wanadoo.fr
- 2012 BERTRAND Sébastien, Docteur en histoire, Professeur de Chaire supérieure, lycée Jeanson de Sailly, 3 rue de la Cerche 45000 Or ORLÉANS, ☎: 06 62 03 05 16, SMAR7@hotmail.com
- 2003 BESÈME Jean-Louis (INA, ENGREF), Ingénieur général honoraire du Génie Rural, des Eaux et des Forêts, ancien Président du Conseil Supérieur de la Pêche, 60 rue Saint-Euverte 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 62 53 34, jeanlouis.beseme@gmail.com
- 2014 BESSON Gérard, Docteur d'État, Président honoraire d'Université, Recteur d'académie honoraire, 15 rue Louis Pasteur 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 62 37 17, gbesson@neuf.fr
- 2008 BODARD Serge, DES de droit public, Secrétaire général honoraire de la Mairie d'Orléans et du SIVOM, 1 bis rue Eugène Vignat, 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 53 36 90.
- 2005 BORDRY Guillaume, Docteur ès lettres Paris III, ancien élève du Conservatoire National supérieur de musique de Paris, Professeur à l'IUUT de Paris V, 16 avenue de Versailles 75016 PARIS, ☎ 06 83 47 79 12, gbordry@yahoo.fr
- 2014 CLARKE de DROMANTIN Xavier, Architecte urbaniste de l'État, Architecte des bâtiments de France, DRAC Centre, 6 rue de la Manufacture 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 78 85 00, xavier.clarke@culture.gouv.fr
- 2012 De LIGNIÈRES Frédérique, Licence en droit, Conseiller à la Cour administrative d'appel de Paris (er), Résidence La Pastourelle Bat A Esc A 20 rue D. Hedde 17200 ROYAN, ☎: 05 46 06 43 77, Frederique.de-lignieres@orange.fr
- 2012 Du HAMEL de FOUGEROUX Guy, Études commerciales, Directeur de services commerciaux (er), Le Briou, Bellecour 45340 BOISCOMMUN, ☎ 02 38 33 77 74, guyhamelfoug@bbox.fr
- 2009 FLEURY Max, Docteur en médecine, 18 rue de l'Union 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 62 64 30, docteurfleury@gmail.com
- 2012 GENDRON Charles, Licence en Lettres modernes, Licence en droit, Inspecteur général de l'agriculture, 5 allée des Chênes 45100 ORLÉANS, ☎ 02 38 56 08 63, charles.gendron@orange.fr
- 2012 HAMM Frédérique, Archiviste paléographe (École Nationale des Chartes), Conservateur du patrimoine (Institut National du Patrimoine), Directrice des archives départementales du Loiret, 11 rue Notre-Dame-de-Recouvrance 45000 ORLÉANS, ☎ 02 36 99 85 00 ; frederique.hamm@Cg45.fr
- 2012 LAIDLAW James, Professeur honoraire Université d'Edinburg, 101 A/18 St Stephen Street EDINBURG EH 35 AB, james.laidlaw@ed.ac.uk
- 2007 LEMAIGNEN Jacques, Ingénieur en chef des Travaux publics, 2 rue de la Poterne 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 66 63 22, academie@jacques.lemaignen.net
- 2001 LIENHARDT Claire, Agrégée, Docteur d'État en histoire, I.P.G. Rectorat d'Orléans, 20 rue de la Chopinière 45300 VRIGNY, ☎ 02 38 34 16 05.
- 2014 LUKA Laszlo , Diplômé de psychologie générale de l'Université de Genève, Médecin psychiatre, 37-39 rue Alexandre Dumas, – 1206 GENÈVE – SUISSE, ☎ 0041 22 751 17 24,
- 2007 MASSON Christian, Avocat, 3 chemin du Contre-Halage 45800 COMBLEUX, ☎ 06 86 66 42 09, masson.mc@wanadoo.fr
- 2014 MIRLOUP Joël, Agrégé, Professeur de géographie émérite Université d'Orléans, 26 rue Alexandre Dumas 45100 ORLÉANS ☎ 02 38 63 02 72, Joel.mirloup@noos.fr
- 2012 MUDRY Michel, Docteur en mathématiques (UPMC) 1972, Docteur d'État en sciences physiques-aérodynamique 1982, Professeur des Universités Orléans, 182 allée des Forsythias 45160 OLIVET, ☎ 02 38 69 06 54, michel.mudry@free.fr

- 1992 OLIVE Christian, Maître en droit, Directeur de Gestion de patrimoine (er) , 37 rue de l'Archer 45160 SAINT-HILAIRE-SAINT-MESMIN, ☎ 02 38 76 39 00, cholive@wanadoo.fr
- 2006 PEKONEN Osmo, Docteur ès sciences, ès lettres, mathématicien, Écrivain, Université de Jyväskylä (1988), Agora Center, PL.35, FI-40014, FINLANDE, osmo.pekonen@jyu.fi
- 2009 POITOU Christian, Agrégé d'histoire, Professeur (er), 3 Impasse Hippolyte Forestier, 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 86 26 39, christian.poitou@wanadoo.fr
- 2014 POLLIN Jean-Paul, Agrégé, Docteur en sciences économiques, professeur émérite de l'Université d'ORLÉANS, 138 rue Pierre-Gilles de Gennes 45160 OLIVET, jean-paul.pollin@univ-orleans.fr
- 2005 RICHARD Jean (ESITPA), Directeur des ventes industrielles France et Benelux, Comité de direction Du Pont de Nemours France S.A.S. Division agrochimie (er), 2 bis place de l'Hôtel de Ville 45340 BEAUNE-LA-ROLANDE, ☎ 02 38 33 36 42, richard.jean@wanadoo.fr
- 2008 RODRIGUEZ Antonio, Docteur ès lettres, Professeur d'Université, Directeur scientifique des cahiers Max Jacob, chemin des clos 117 b CH- 1024 ECUBLENS VD SUISSE ☎ 03 63 08 94 18, antonio.rodriguez@unil.ch
- 2008 RUBERCY (LANGLOIS de) Éryck, Essayiste, écrivain, traducteur d'écrivains allemands, Château de Dominus 45500 SAINT-GONDON, ☎ 02 38 36 90 92, ey.de.rubercy@orange.fr
- 2006 SALIN Gérard, Agrégé d'histoire, Inspecteur d'Académie honoraire, 6 allée du Parc Saint-Laurent 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 62 64 99, gerard.salin@sfr.fr
- 1999 SOURIOUX Jean-Louis, Agrégé, Docteur en droit, Professeur émérite Université Paris II, 7 rue Saint-Euverte 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 81 27 36, jl.sourieux@wanadoo.fr
- 2011 TAFTA Nicolai, Docteur ès lettres Université de Bucarest, Professeur de littérature et civilisation française Université "Donarea de Jos" de Galati (er), Strada Brailei N° 68, Bloc BR3, ap.33 GALATI ROUMANIE ☎ 03 36 43 92 57, nicotaft@yahoo.co.uk
- 2005 THINAT Françoise, Pianiste concertiste, Professeur honoraire au Conservatoire d'Orléans, Professeur à l'École Normale de musique de Paris, Présidente-Fondatrice du concours international de piano d'Orléans, 24 rue des Solitaires 75019 PARIS, ☎ 01 42 45 56 81, fthinat@gmail.com
- 2011 VALENCE (de) Christian, Ingénieur des Mines Paris (er), Sciences Po Paris, 9 rue Caban 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 54 43 33, C.devalence@gmail.com
- 2011 VARET Jacques, Docteur en sciences de la terre, Directeur de la prospective au BRGM, 22 rue du Bœuf St Paterne 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 53 96 21, jacques.varet@gmail.com
- 2003 VITTU Jean-Pierre, Docteur ès lettres, Professeur d'Histoire moderne Université d'Orléans, 8 rue des Juifs 45000 ORLÉANS, ☎ 06 78 29 03 41 jpvittu@wanadoo.fr

MEMBRES HONORAIRES

- 1965 BAUCHY Jacques-Henri (†), Notaire honoraire, 11 place Charles Desvergnès 45270 BELLEGARDE, ☎ 02 38 9017 42.
- 1967 BONNEVIOT Bernard (INA, ENGR), Ingénieur en Chef du Génie rural, des Eaux et des Forêts (er), 393 rue Rodolphe Richard 45160 OLIVET, ☎ 02 38 69 05 62.
- 1986 GUÉROLD Jacques, (†) Docteur en droit, ancien secrétaire général de *La République du Centre*, 48 rue des Carmes, 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 53 47 06.
- 1977 IMBERTI Claude, Cadre administratif IBM (er), Résidence Sainte Cécile, place d'Armes 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 22 45 43.
- 1991 MUSSON Robert, Antiquaire décorateur (er), 1 rue du Puits Saint-Christophe 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 53 54 34.
- 2003 PHÉLINE Christian, Docteur en médecine (er), 15 chemin du Halage 45000 ORLÉANS, ☎ 02 38 53 47 92, c.pheline@orange.fr

ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

Orléans

- Association Guillaume Budé
- Centre Charles Péguy
- Centre Jeanne d'Arc
- Société archéologique et historique de l'Orléanais
- Société des Amis des Musées d'Orléans
- Société des Amis du Muséum de Sciences Naturelles d'Orléans

Région Centre

- BEAUNE-LA-ROLANDE : Société des Amis de l'histoire de Beaune
- BLOIS : Société des Sciences et Lettres du Loir-et-Cher
- CHARTRES : Société archéologique d'Eure-et-Loir
- CHÂTEAUDUN : Société dunoise d'Archéologie, Histoire, Sciences et Arts
- CHÂTEAUROUX : Académie du Centre
- GIEN : Société historique et archéologique du Giennois
- LA CHÂTRE : Académie du Berry
- MONTARGIS : Société d'émulation de Montargis
- NIBELLE : Histoire et Patrimoine
- PUISEAUX : Société archéologique de la région de Puisieux
- SAINT-BENOÎT-SUR-LOIRE : Renaissance de Fleury
- TOURS :
 - Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres
 - Société archéologique de Touraine
- VENDÔME : Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois

Académies membres de la Conférence nationale des Académies

- AIX-EN-PROVENCE : Académie des Sciences, Agriculture, Arts et Belles-Lettres
- AMIENS : Académie des Sciences, Lettres et Arts
- ANGERS : Académie des Sciences, Lettres et Arts
- ANNECY : Académie Florimontane
- ARLES : Académie d'Arles
- ARRAS : Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Arras
- BESANÇON : Académie des Sciences, Lettres et Arts
- BORDEAUX : Académie nationale des Sciences, Lettres et Arts
- CAEN : Académie des Sciences, Lettres et Arts de Caen
- CHAMBÉRY : Académie des Sciences, Lettres et Arts de Savoie
- CHERBOURG : Société académique de Cherbourg
- CLERMONT-FERRAND : Académie des Sciences, Lettres et Arts
- COLMAR : Académie d'Alsace

- DIJON : Académie des Sciences, Lettres et Arts
- GRENOBLE : Académie Delphinale
- LA ROCHELLE : Académie des Sciences, Lettres et Arts de La Rochelle
- LYON : Académie des Sciences, Lettres et Arts
- MÂCON : Académie des Arts, Sciences et Belles-Lettres
- MARSEILLE : Académie des Sciences, Lettres et Arts
- METZ : Académie nationale de Metz
- MONTAUBAN : Académie de Montauban (Sciences, Belles-Lettres, Arts, Encouragement au bien)
- MONTPELLIER : Académie des Sciences et Lettres de Montpellier
- NANCY : Académie de Stanislas
- NÎMES : Académie de Nîmes
- ORLÉANS : Académie d'Orléans Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts
- ROUEN : Académie des Sciences, Lettres et Arts de Rouen
- TOULON : Académie du Var
- TOULOUSE :
 - Académie des Jeux floraux
 - Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres
- TOURS : Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres
- VERSAILLES : Académie des Sciences morales, Lettres et Arts de Versailles et des Yvelines
- VILLEFRANCHE-EN-BEAUJOLAIS : Académie de Villefranche et du Beaujolais

Autres

- AUXERRE : Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne
- CAMBRAI : Société d'émulation de Cambrai
- GAP : Société d'études des Hautes-Alpes
- LE HAVRE : Société havraise d'Études diverses
- NIORT : Société historique et scientifique des Deux-Sèvres
- STRASBOURG : Société académique du Bas-Rhin, Lettres et Arts

Étranger

- CRACOVIE : Académie polonaise des Arts et des Sciences